



ISSN: 2790-0584 (online)

ISSN: 2790-0576 (print)

URL: [revues.acaref.net](http://revues.acaref.net)

REVUE DELLA /AFRIQUE

TOME 3- SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE, GÉOGRAPHIE ...

# REVUE DELLA/AFRIQUE

ISSN: 2790-0584 (online)

ISSN: 2790-0576 (print)



**Sous la direction de Koffi Ganyo AGBEFLE**

**TOME 3 - SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE, PHILOSOPHIE  
GÉOGRAPHIE / SCIENCES SOCIALES**

**VOL. 5 N°13 - AOUT 2023**

**REVUE DELLA/AFRIQUE**  
**VOL.5 N° 13 – Août 2023**

**ISSN 2790- 0584 (Online)**  
**ISSN 2790- 0576 (Print)**

Sous la direction de  
**Koffi Ganyo AGBEFLE**

**Equipe de relecture** AGBEFLE Koffi G, koffiganyoa@yahoo.fr  
TREMBLAY Christian, OEP Paris France, RICHEVAUX Marc, Institut  
CEDIMES, France, TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder,  
Niger

**Tome 3 : Sociologie, Anthropologie, Philosophie**  
**Géographie/ Sciences sociales.**

## Comité scientifique

- AFELI Kossi Antoine, Université de Lomé, Togo
- AKASI Clément, University of Howard, USA
- BLANCHET Philippe, Université de Rennes 2, France
- DAO Yao, Université de Lyon 2, France
- DEVRIESERE Viviane, Isfec Aquitaine, Bordeaux France
- DOSSOU Paulin Jésutin, Université Parakou, Bénin
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger
- FAULKNER Morgan, St Francis Xavier University Antigonish, Canada
- KOUDJO Bienvenu, Université d'Abomey Calavi, BENIN
- LAMIAE Slaoui, Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation, Fès, Maroc
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire
- RICHEVEAUX Marc, Institut CEDIMES, France
- SORBA Nicolas, Université de Corse, France
- SOW N'diémé, Université e Ziguinchor, Sénégal
- TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder, Niger
- TCHEHOUALI Destiny, Montréal, Canada
- TREMBLAY Christian, OEP, Paris France
- TUBLU Yves, CELHTO UA Niamey, Niger
- VAHOU, K. Marcel, Université FHB, Cocody, Côte d'Ivoire
- YEBOUA Kouadio D., ENS UFH Côte d'Ivoire
- YENNAH Robert, Legon University, Ghana



# REVUE DELLA/AFRIQUE

VOL.5 N° 13 - Août 2023

ISSN 2790- 0584 (Online)  
ISSN 2790- 0576 (Print)

**La Revue DELLA** dirigée par L'Académie Africaine de  
Recherches et d'Etudes Francophones



Toute reproduction interdite  
sans l'autorisation de l'éditeur  
Copyright, ACAREF-DELLA/EFUA

**Mise en forme :** Adzo Dzinedzomi KPATI, ACAREF/Bureau Afrique, Lomé

**Maquette de couverture :** Koffi AMEWOU, ACAREF/Bureau Afrique,  
Lomé

## **Présentation de la Revue DELLA**

### **1- Nature, champs disciplinaires et périodicité de la Revue**

La revue DELLA se veut une revue scientifique pluridisciplinaire, mieux transdisciplinaire dont les principaux domaines d'intervention sont les lettres, langues, sciences humaines et sociales. En d'autres termes, cette revue est ouverte à la communauté des enseignants et/ou chercheurs en éducation, en linguistique et en didactique des langues qui sont en relation avec un large spectre de sensibilités scientifiques : histoire, sociologie, psychologie, littérature, pédagogie, philosophie, traduction, etc. donnant lieu à deux tomes par numéro depuis 2019.

DELLA est une revue semestrielle. Elle paraît deux fois l'an (en février et en Août). En cas de nécessité, elle peut se consacrer à la publication des numéros spéciaux. La revue peut aussi faire un appel à thématique définie.

### **2- Langue de publication**

Revue Francophone par excellence, DELLA accepte et publie uniquement des textes écrits en français. Chaque article comporte cependant un résumé en anglais ou dans une langue nationale du pays de l'institution d'attache de l'auteur (voir les consignes aux auteurs). Dans des cas extrêmes, la Direction de la revue peut autoriser une publication dans une autre langue autre que le français. L'auteur devra donc faire préalablement la demande auprès des responsables de la revue.

## **Les consignes de la Revue DELLA aux auteurs**

**Titre-** L'auteur formule un titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, est écrit en gras, taille 14.

**Mention de l'auteur-** Elle sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche. Elle comporte : Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième

ligne), e-mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne).  
L'ensemble en taille  
10.

**Résumé** - L'auteur propose un résumé en français et en anglais ou en la langue officielle du pays de l'institution d'attache de l'auteur. Ce résumé n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

**Mots-clés** - Ils accompagnent le résumé. Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

**NB** : Le résumé est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

## **Introduction**

- La problématique : l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.
- La méthodologie et les principaux résultats : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte des données, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

## **Développements**

- Le contexte : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références théoriques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.

- La méthode : l'auteur explique en détails comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.
- Les résultats (si le papier n'est pas uniquement conceptuel) : l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir. Il commente les tableaux et graphiques.
- La discussion : l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

**Conclusion** - L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations et tente de suggérer des pistes de recherche susceptibles d'y apporter réponses.

**Bibliographie** - Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

## **Conseils techniques**

**Mise en page** - Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2,5 cm, droite 2 cm.

**Style et volume** – Garamond, taille 14 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Garamond taille 12 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), interligne 1,5 ; sans espace avant ou après. Le texte ne doit pas dépasser 15 pages (minimum de 10 pages & maximum de 15pages). Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

**Titres et articulations du texte** - Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être



Claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

**Notes et citations** - Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisés à la suite de la citation. Exemple : (Afeli, 2003 :10) NB : Les notes de bas de page sont à éviter autant que possible.

**Tableaux, schémas, figures** - Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

## **Présentation des références bibliographiques :**

**Dans le texte** : les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Maurer, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention et al. en *italique* est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, ...).

**A la fin du texte : Pour les périodiques**, le nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en *italique*, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

**Pour les ouvrages**, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition.

**Pour les extraits d'ouvrages**, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

**Pour les papiers non publiés, les thèses etc.**, on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'Ecole, et le lieu de soutenance ou de présentation.

**Pour les actes de colloques**, les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages.

**Pour les papiers disponibles sur l'Internet**, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

## SOMMAIRE

<b>1. LA GRACE PRESIDENTIELLE ET LA JUSTICE PENALE EN PERIODE DE TRANSITION POLITIQUE AU TCHAD_ Marcelin ABDELKERIM &amp; Mahamat Hassaballah ABAKAR (<i>Tchad</i>)</b> .....	<b>12</b>
<b>2. LE BURN-OUT CHEZ LES MEDECINS SOIGNANTS DES HOPITAUX PUBLICS DE LA VILLE DE NIAMEY_ Abdou Marafa SOULE (<i>Niger</i>)</b> .....	<b>26</b>
<b>3. LES BIOTECHNOLOGIES MODERNES DANS LE SECTEUR AGRICOLE : UN PARADIGME POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE_ ABLO ANGE (<i>Côte d'Ivoire</i>)</b> .....	<b>41</b>
<b>4. FACTEURS EXPLICATIFS DE LA NON UTILISATION DES DONNEES DU SYSTEME NATIONAL DE GESTION DE L'INFORMATION SANITAIRE (SNIGS) AU SUD-BENIN_ Alphonse Mingnimon AFFO et Al (<i>Bénin</i>)</b> .....	<b>54</b>
<b>5. ATTAQUE TERRORISTE DE GRAND-BASSAM : IMPACT DU DESSIN DANS LA RESTAURATION DU TRAUMATISME D'ENFANTS VICTIMES_ Anna-Corinne BISSOUMA et Al (<i>Côte d'Ivoire</i>)</b> .....	<b>72</b>
<b>6. LE SESAME EN ZONE SOUDANIENNE DU TCHAD : UNE CULTURE D'ESPOIR POUR LES PAYSANS (1980-2022) _ Beyenan NGARASNDI (<i>Cameroun</i>)</b> .....	<b>84</b>
<b>7. INVESTISSEMENTS PAYSANS ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA VILLE DE SOUBRE (SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) _ Gbitry Abel BOLOU et Al (<i>Côte d'Ivoire</i>)</b> .....	<b>96</b>
<b>8. REALISATION ET VALORISATION DU METS ABOTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE DE OUIDAH_ Comlan Richard DEGON et Al (<i>Bénin</i>)</b> .....	<b>115</b>
<b>9. DEGRADATION ENVIRONNEMENTALE ET POLLUTION DES EAUX AU NIVEAU DE LA BERGE OUEST DU LAC NOKOUE A COTONOU AU BENIN (AFRIQUE DE L'OUEST) _ Déhalé Donatien AZIAN et Al (<i>Bénin</i>)</b> .....	<b>130</b>
<b>10. SOMALIA IN THE FACE OF CRISIS : A CASE STUDY OF WOMEN AND SOLDIERING CHILDREN IN <i>KNOTS</i> BY NURUDDIN FARAH_ Donisongui TUO (<i>Côte d'Ivoire</i>)</b> .....	<b>151</b>

<b>11. ACTIVITES MINIERES ET SOURCES D'INQUIETUDE DES ORPAILLEURS A L'EST-CAMEROUN (1924 A 2014) _ Edith DJOWE YAMO &amp; Jean Francis GABANA (Cameroun) .....</b>	<b>165</b>
<b>12. LES COOPERATIVES DES PRODUCTEURS DE THE AU BURUNDI : VERS UNE AUTOMNE ADMINISTRATIVE ET ECONOMIQUE_ Éric NDAYISABA &amp; Salavator NTAKARUTIMANA (Burundi) .....</b>	<b>181</b>
<b>13. L'OUA/UA ET LA PROBLEMATIQUE DES COUPS D'ÉTAT EN AFRIQUE_ Floréal Serge ADIÉMÉ (Cameroun) .....</b>	<b>192</b>
<b>14. DEMOCRATIE, GOUVERNANCE ET PROGRES : QUEL AVENIR LA DEMOCRATIE RESERVE-T-ELLE A L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE_ Aboubacar ISSA SEIDI (Niger) .....</b>	<b>206</b>
<b>15. LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE EN COTE D'IVOIRE : LES RAISONS DE LA NON ORGANISATION DE LA CONFERENCE NATIONALE EN 1990_ Jean-Jacques SERI (Côte d'Ivoire) .....</b>	<b>227</b>
<b>16. TIC ET SANTE, ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES DANS LE DISTRICT SANITAIRE DE SINEMATIALI (COTE D'IVOIRE)_ Kapiéfolo Julien KONÉ (Côte d'Ivoire) .....</b>	<b>242</b>
<b>17. LE BAS-FOND, UN LEVIER DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE DJEBONOUA (CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE) _ Kossonou Blaise KOUASSI et Al (Côte d'Ivoire) .....</b>	<b>257</b>
<b>18. LE PROJET DU GRAND ABIDJAN ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DES CAMPAGNES PERIPHERIQUES_ Yao Frédéric KOUASSI (Côte d'Ivoire) .....</b>	<b>274</b>
<b>19. DEFAUT D'ATTACHEMENT ET HARCELEMENT FUSIONNEL EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : CAS DES BETI DU CAMEROUN_ Marc Emmanuel NTOMO (Cameroun) .....</b>	<b>294</b>
<b>20. DYNAMIQUE COMMUNICATIONNELLE DE ONASER FACE AUX ACCIDENTS DES DEUX ET TROIS ROUES MOTORISEES (2-3 RM) A OUAGADOUGOU_ Marcel BAGARE (Burkina Faso) .....</b>	<b>314</b>
<b>21. IMAGES DE/DANS LA GUERRE_ Mariette EDIMO MBOO (Cameroun) .....</b>	<b>333</b>

<b>22. THOMAS SANKARA DANS LES PAYS GERMANOPHONES : LA PRATIQUE DU CONTRE-DISOURS COMME DEMARCHE POLITIQUE_ Mohamed YAMEOGO (<i>Burkina Faso</i>) .....</b>	<b>345</b>
<b>23. DYNAMIQUE D'OCCUPATION DU SOL DE COCODY ET D'ABOBO-ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) A PARTIR DES IMAGES LANDSAT_ Moïse Koffi KOUAME et Al (<i>Côte d'Ivoire</i>) .....</b>	<b>359</b>
<b>24. POLITIQUE ET IDEOLOGIE_ Mahamane SOULEYMANE (<i>Niger</i>) .....</b>	<b>375</b>
<b>25. ELECTION PRESIDENTIELLE ET RESEAUX SOCIONUMERIQUES : LE CONTREPOISON DE LA DESINFORMATION SUR <i>FACEBOOK</i> ET <i>WHATSAPP</i> EN CÔTE D'IVOIRE_ Waliyu KARIMU (<i>Côte d'Ivoire</i>) .....</b>	<b>385</b>
<b>26. POLLUTION ESTHETIQUE DANS LA VILLE DE COTONOU AU BENIN : QUELS AMENAGEMENTS POUR UNE URBANISATION DURABLE ? _ Makponsè MAKPONDEOU (<i>Bénin</i>) .....</b>	<b>403</b>

# LA GRACE PRESIDENTIELLE ET LA JUSTICE PENALE EN PERIODE DE TRANSITION POLITIQUE AU TCHAD

**ABDELKERIM MARCELIN**

*Docteur en Science Politique, Smart Higher Institute of management and technologies (SHIMT)*

*marcelinabdelkerim@gmail.com*

**ABAKAR MAHAMAT HASSABALLAH**

*Docteur en Science de l'Education, Université de N'Djamena*

## Résumé

*La grâce présidentielle et la justice au Tchad sont deux choses plus ou moins opposées, l'une émane du pouvoir exécutif et l'autre du pouvoir judiciaire. La grâce présidentielle intervient lorsque le juge aura condamné l'accusé, sans qu'il y ait une voie de recours. Puisque la voie de recours constitue un obstacle à l'exécutif d'accorder sa grâce, sinon l'exécutif serait en train d'empiéter sur les prérogatives du judiciaire. L'objectif de cet article consiste à montrer comment la grâce présidentielle prise en période de transition vient porter un coup sévère aux décisions de justice lorsque l'affaire est jugée en instance et que les condamnés ont interjeté appel devant la juridiction supérieure. Cela vient biaiser la procédure judiciaire en enfreignant par anticipation le caractère définitif de la décision de justice qui voudrait que la grâce intervienne après condamnation définitive et non provisoire. La grâce présidentielle devient finalement une épée de Damoclès qui est pendue sur les juges pénaux de droit commun au Tchad.*

**Mots-clés :** *grâce présidentielle, justice, Tchad, pouvoir exécutif-pouvoir judiciaire*

## Abstract

*Presidential pardon and justice in Chad are two more or less opposite things, one emanating from the executive power and the other from the judiciary. The presidential pardon comes when the judge has convicted the accused, without there being any remedy. Since the remedy is an obstacle for the executive to grant a pardon, otherwise the executive would be encroaching on the prerogatives of the judiciary. The purpose of this article is to show how the presidential pardon during a period of transition is a severe blow to court decisions when the case is pending and the convicted have appealed to the higher court. This distorts the judicial procedure by violating in advance the final nature of the court decision that the pardon should be granted after final and not provisional conviction. The presidential pardon finally becomes a sword of Damocles hanging over ordinary criminal judges in Chad.*

**Keywords:** *presidential pardon, justice, Chad, executive-judiciary*

## Introduction

Au regard de la récurrence des coups d'Etat sur le continent africain, il est impératif d'opérer un changement de paradigme par

rapport à la gestion des transitions politiques qui en découlent. Plutôt que de reconduire les mêmes types de systèmes politiques fondés sur des « hommes forts<sup>1</sup> » (Codjo, 2022 : 1). Ces derniers peuvent de manière analogique être assimilés au « dernier homme<sup>2</sup> » de Francis Fukuyama ou du « surhomme » comme le prétendait Friedrich Nietzsche dans *Ainsi parlait Zarathoustra*. La transition politique, la plupart des cas en Afrique, était l'apanage des militaires, non satisfaits de politique du système qui les a vus grandir et faits naître, s'empressent à s'accaparer du pouvoir, parfois sous l'influence impérialiste occidental.

Lorsque surviennent des coups d'Etat militaire en Afrique, la communauté internationale se contente de condamner et d'exercer de pression pour l'organisation des élections démocratiques. Malheureusement, la résurgence des coups d'Etat militaires en Afrique, cinq coups d'Etat<sup>3</sup> ont réussi en huit mois allant d'avril 2021 et janvier 2022 et le cas du Tchad en est une parfaite illustration (Codjo, 2022 : 2). Depuis leur indépendance, la plupart des États africains s'accrochent, sans aucune justification rationnelle, à des systèmes politiques « d'hommes forts ». Généralement de type présidentiel ou semi-présidentiel, ces régimes politiques reposent souvent la quasi-totalité des pouvoirs d'Etat dans les mains d'un individu « élu par le peuple » au suffrage universel direct. Ces modèles sont systématiquement reconduits pendant les transitions politiques, crises après crises et coups d'État après coups d'État. D'ailleurs, le triste constat est que les processus de réformes politico-administratives lors des transitions politiques sont souvent prioritairement laissés aux soins des juristes ou des juristes frelatés et nains comme ce fut le cas du Tchad. Or, la principale source d'inspiration de ces juristes demeure, non pas les études de sciences politiques ayant examiné les relations de cause à effet entre les institutions politiques et les phénomènes de gouvernance et d'instabilité par exemple, mais plutôt les constitutions des démocraties occidentales. Ainsi des modèles politiques, règles électorales, attributions de fonctions et prérogatives d'Etat sont adoptés sans une

---

<sup>1</sup> Le terme « hommes forts » symbolise les hommes en tenue qui s'accaparent du pouvoir par la force ou par un coup d'Etat militaire.

<sup>2</sup> C'est du Zarathoustra de Nietzsche que Fukuyama tire la notion du dernier homme. Nietzsche était sans nul doute le critique, sinon le pourfendeur le plus impitoyable de la démocratie libérale, estimant qu'elle conduisait à un dangereux nivellement vers le bas des potentialités humaines, et produisait ce que, dédaigneusement, il appela 'le dernier homme', un être flasque et ennuyeux qui se complait dans la consommation confortable du bien-être, matériel.

<sup>3</sup> Il s'agit notamment du Tchad (avril 2021), du Mali (mai 2021), de la Guinée (septembre 2021), du Soudan (octobre 2021) et du Burkina Faso (janvier 2022).

analyse rationnelle préalable des impacts de leur mise en œuvre dans le contexte africain, notamment sur la qualité des dirigeants élus ainsi que celle de leur gestion une fois au pouvoir (Codjo, 2022 : 3).

La transition politique au Tchad après la mort brutale du Maréchal Idriss Déby le 20 avril 2021 a abouti à la mise en place d'un Conseil Militaire de Transition avec la mise sur pied d'une constitution transitoire appelée « Charte de Transition », ladite Charte en son article 42 dispose que « le Président du conseil militaire de transition exerce le droit de grâce ». Ce conseil est le prototype d'un gouvernement autoritaire en toile de fond d'une démocratie anticonstitutionnelle dont les organes de transition choisis par un individu tout puissant qui est le président du Conseil Militaire de transition, qui n'est rien d'autre que le fils du défunt Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno accompagné de 14 généraux de l'armée (Abdelkerim, 2022 : 11). Selon la Charte de Transition dans sa version originale, le Gouvernement de Transition est dirigé par le Premier Ministre et les Ministre (art. 48), dispose de l'administration (art. 50) et le Conseil National de Transition joue le rôle de l'Assemblée Nationale Provisoire dont ses membres sont désignés par le Président du Conseil Militaire de Transition (art. 63). Cette Charte fait du Président de Transition un omnipotent comme à l'époque de la monarchie absolue où le monarque était un tout complet et pouvant décider selon son bon vouloir.

Le Conseil a exercé pendant dix-huit mois et a organisé un Dialogue National Inclusif et Souverain qui a permis de mettre sur pied un gouvernement transitoire avec à la tête un Président et un Premier Ministre de Transition. C'est à partir de là que la Transition politique a commencé, avant cela, c'était la pré-transition politique. La transition politique, prévue pour vingt-quatre mois, a connu trop de chambardement tant politique que social, avec la grande manifestation du 20 octobre 2022, qui a fait plus de 300 morts en moins d'une semaine et les arrestations arbitraires et ciblées orchestrées par la junte au pouvoir ont mis en mal le fonctionnement du système judiciaire. Car il y a d'un côté, la justice politique et de l'autre côté, la justice instituée, deux poids deux mesures. Les prisons étaient bondées des prisonniers : *Korotoro*<sup>4</sup> 1<sup>5</sup>, 2<sup>6</sup> et 3<sup>7</sup> et à *Moussoro*<sup>8</sup>, la prison de *Kléssoum*<sup>9</sup> et les prisons

---

<sup>4</sup> C'est le nom de la prison en langue arabe local tchadien.

<sup>5</sup> Baptisé Prison Ngarta Tombalbaye

<sup>6</sup> Baptisé Prison Houssein Habré

<sup>7</sup> Baptisé Prison Idriss Déby tous ces trois prisons portent les noms des anciens présidents du Tchad déjà morts.

<sup>8</sup> C'est le chef-lieu de la Province Barh El Gazel Sud

<sup>9</sup> Le nom en arabe local de la prison qui se situe à 25 km de la sortie Est de N'Djamena



des commissariats et autres camps de concentration dans la ville de N'Djamena et dans les provinces du sud à savoir *Moundou, Doba, Koumra* et *Sarh* qui sont du sud du Tchad. Les provinces dans lesquelles les manifestations ont eu lieu. Les magistrats et les avocats étaient dos au mur, car aucun détenu n'a pu avoir un avocat pour se faire défendre et de se défendre devant la justice foraine aux juges non neutres et partiaux. C'est un pouvoir « zombie » qui est mort et retrouve la vie sans conscience, assoiffé du sang et de la chair humaine. Cela se justifie par le fait qu'à peine commencée la transition et s'en est suivi des massacres par les force de troisième degré c'est dire l'armée contre les citoyens non armés revendiquant leurs droits fondamentaux en faisant usage du droit à la résistance à l'autorité illégalement investie et autoritaire qui ne répond pas aux aspirations du peuple.

Pendant que certains manifestants sont détenus, d'autres, par contre, font l'objet de condamnation par la justice foraine c'est-à-dire une audience qui se tient hors de son tribunal de juridiction ou d'un bâtiment juridique officiel, dans une autre localité que celle où siège la juridiction. Dans le cadre de l'audience foraine, l'administration judiciaire se rend directement au-devant des justiciables. En d'autres termes, une justice qui se rapproche des justiciables. Une telle justice ne peut avoir qu'un caractère politique pour régler les comptes des partisans du Parti *Les Transformateur* de Masra Succès, leaders politique dudit parti, parti populiste constituant une menace majeure à la junte militaire au pouvoir.

Au regard de ce qui précède, qu'est-ce qu'une grâce présidentielle ? Et qu'est-ce qu'une justice pénale ?

La grâce présidentielle est une prérogative personnelle du chef de l'Etat. Ainsi, si le président de la République n'a pas le pouvoir d'effacer une condamnation (comme c'est le cas pour l'amnistie), il peut toutefois réduire ou remplacer la peine. Avant la constitution française du 23 juillet 2008, les grâces présidentielles étaient uniquement collectives. Depuis cette date, les grâces présidentielles ne peuvent être qu'individuelles. Il faut savoir que l'acte de grâce présidentielle est rare (Boluze, 2022). La grâce présidentielle se distingue de l'Amnistie du fait que cette dernière est l'apanage du parlement qui vote une loi d'amnistie, cette loi acquitte définitivement le condamné des toutes ses infractions qui lui sont reprochées par la justice pénale, alors que la grâce présidentielle supprime provisoirement ou partiellement les infractions juste pour le temps que le Président en exercice quitte le

pouvoir et le condamné peut être remis en détention pour finir sa peine.

La justice est un principe philosophique, juridique et moral fondamental : suivant ce principe, les actions humaines doivent être approuvées ou rejetées en fonction de leur mérite au regard de la morale (le bien), du droit, de la vertu ou de toute autre norme de jugement des comportements. La justice, principe à portée universelle, connaît des variations suivant les cultures. La justice est un idéal souvent jugé fondamental pour la vie sociale et la civilisation (Guinchard et al., 2009 ; Raynaud, 2008 ; Samama, 2001 et Beauthier, 2002). Nous avons trois types de justice : la justice commutative, la juste rétributive ou distributive et la justice répressive ou coercitive ou encore pénale. C'est cette dernière qui va nous intéresser comme il s'agit du droit pénal applicable et ce droit s'entend par la grâce présidentielle qui est l'émanation de la volonté politique du Président de la République ou Président de transition constitutionnellement garantie.

La question fondamentale qu'il sied de nous poser est celle de savoir : la grâce présidentielle peut-elle entrer en conflit avec la justice ? Pour répondre à cette question nous allons tour à tour examiner le fondement de la grâce présidentielle (1) et la grâce présidentielle comme limite à la justice (2).

## **1. Le fondement de la grâce présidentielle**

Deux points sont ici à évoquer : d'une part, le fondement juridico-processuel (1.1) et le fondement politique (1.2).

### ***1.1. Le fondement juridico-processuel***

La grâce présidentielle n'est accordée que sous certaines conditions. Ainsi, elle s'applique aux personnes condamnées à un emprisonnement, à un travail d'intérêt général, ou une amende. Toutes les voies de recours de la peine prononcée doivent avoir été épuisées, c'est-à-dire que la condamnation doit être exécutoire et définitive. La demande de grâce présidentielle doit être adressée au président de la République directement par le condamné, par le parquet, ou un membre de sa famille. Ce recours est instruit par le procureur de la République du tribunal judiciaire ayant prononcé la peine. Une fois l'instruction achevée, le dossier est transmis à la Direction des affaires criminelles et des grâces du Ministère de la justice. Si le dossier est accepté, un décret de grâce est émis par le président de la République,

sous les contresings du premier Ministre et du Garde des Sceaux, avant d'être notifié au condamné (Boulze, 2022).

Le président de la République peut refuser la demande de grâce transmise par le ministère de la Justice, et n'a pas à en justifier. Un courrier de notification de ce refus est adressé au requérant, et ce dernier ne pourra pas exercer de recours à l'encontre de cette décision présidentielle (Boulze, 2022). Pour l'obtention de la grâce présidentielle, la voie judiciaire est parfois requise pour que le Président de la République puisse entendre la sollicitation du condamné. C'est pourquoi, le parquet doit aussi être engagé. La procédure peut aussi être directement engagée par le condamné sans passer par un intermédiaire depuis la prison pour demander la clémence du Président de la République, c'est ce cas qui s'est avéré en 2006 lorsque des manifestations des jeunes manipulés par le parti de l'opposition UNDR de l'actuel Premier Ministre de Transition Saleh Keksabo qui a conduit aux arrestations et que ces jeunes ont par la suite demandé la grâce et l'ont obtenu.

## ***1.2. Le fondement politique***

Le fondement politique de la grâce, prend son origine dans la bible. C'est une pratique très ancienne qui était reconnue aux serviteurs de Dieu, puis aux rois et enfin aux Présidents de la République. C'est une manière de leur accorder une possibilité d'accord leur pardon ou leur clémence à un individu pénalement condamné. C'est une manière de dire que le Président jouit aussi de la morale et a un cœur qui doit lui permettre d'avoir pitié d'un individu implorant sa clémence.

Claude GAUVARD, étudiant les qualités d'un pouvoir plénier, a découvert que celui-ci est « biface : justicier et débonnaire » (Gauvard, 1991 : 906). Si la rigueur et la fermeté des règles de droit (*dura lex, sed lex*) sont caractéristiques d'un pouvoir justicier, l'une des illustrations les plus abouties du caractère débonnaire du pouvoir est l'institution du droit de grâce (Edimo, 2015 : 69). La grâce est désormais considérée comme « la remise pour l'avenir de l'exécution d'une peine à un condamné (grâce individuelle), ou à plusieurs condamnés (grâce collective), mais toujours nominativement désignés » (Garraud et Laborde-Lacoste, 1943 : 227). Le droit de grâce est une institution aussi vieille que l'humanité et repose sur les valeurs morales et religieuses.

Du latin « *gratia* », la grâce évoque une faveur. Mais elle n'est pas une faveur au même titre que l'amnistie. Celle-ci est « une loi qui

dépouille rétroactivement de leur caractère délictueux, certains faits, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent plus être considérés comme infraction pénale » (Ambasa, 2014 : 204). La grâce quant à elle est « une mesure de clémence par laquelle le Président de la République, en vertu du droit que lui confère la Constitution [...], soustrait en tout ou partie un condamné à l'exécution de la peine prononcée contre lui ( remise de peine) ou substitue une peine plus douce (commutation de peine » (Cornu, 2005). Elle s'inspire en effet non seulement de l'indulgence et de la clémence de la Rome antique, mais aussi du pardon, de la miséricorde, de la bonté dont le Tout puissant a fait preuve depuis et malgré la désobéissance d'ADAM et EVE au Jardin d'Eden. Sauf qu'en matière pénale, le droit de grâce a la particularité d'assouplir la sévérité et la fermeté des règles de droit telles qu'édictees par le législateur, et de relever des prérogatives d'une personne qui n'est pas directement offensée : le Président de la République (Edimo, 2015 : 70).

Dès lors, l'institution du droit de grâce ne peut s'analyser sans référence à l'indulgence et à la célèbre clémence d'AUGUSTE dans la Rome Antique ; la scène du Jardin d'Eden enseigne également que le péché est intimement lié à la nature humaine. Pour autant, le Tout puissant n'a eu de cesse de pardonner à l'humanité. Parce qu'il est miséricordieux et compatissant (Bible, Nom. 14 : 19), riche de bonté (Bible, Nom. 14 : 18), parce qu'il ne garde pas sa colère à toujours (Bible, Mic, 7 : 18), il pardonne par la « rémission des péchés »(Bible, Mathieu, 26 : 28), en réhabilitant les pécheurs à l'héritage des saint dans la famille des lumières (Bible Col. 1 : 12), en rendant la vie à ceux qui étaient morts (Bible Col. 1 : 13), en effaçant l'acte dont l'ordonnance condamnait (Bible Col. 2 : 14), pourvu qu'on retourne à Lui (Bible Acte 3 :19).

MONTESQUIEU ajoute que « c'est un grand ressort des gouvernants modérés que les lettres de grâce. Ce pouvoir que le prince a de donner, exécuté avec sagesse, peut avoir d'admirables effets. Le principe du gouvernement despote, qui ne pardonne pas, et à qui on ne pardonne jamais, le prive de ces avantages » (Montesquieu, Livre VI). St. Thomas d'AQUIN conclut en disant que « La miséricorde est une vertu, dans la mesure où le mouvement de cœur se met au service de la raison, c'est-à-dire quand la miséricorde s'exerce de telle manière que la justice soit sauvegardée » (D'Acquin, Solution 3).

## 2. La grâce présidentielle, une psychose à la justice pénale

Là où commence la grâce présidentielle s'arrête l'exécution de la décision de justice. Telle en est la limite relative à l'autorité de la chose jugée (2.1) et l'ambiguïté de la grâce (2.2).

### ***2.1. Le droit de grâce, une exception au principe de « l'autorité de la chose jugée »***

Le Code civil français de 1804, qui apparaît comme la toute première consécration normative du principe, dispose, en son article 1351, que « l'autorité de la chose jugée n'a lieu qu'à l'égard de ce qui a fait l'objet du jugement. Il faut que la chose demandée soit la même ; que la demande soit fondée sur la même cause ; que la demande soit entre les mêmes parties, et formée par elles et contre elles en la même qualité ». L'inexécution de la décision de justice s'opère par ces mesures permettent à l'autorité exécutive de décider de manière souveraine (Türk, 2009 : 518) de mettre fin à l'exécution d'une décision de justice passée en force de chose jugée. Au rang de celles-ci, on classe le droit de grâce présidentiel (Charte de Transition, 2021), défini comme le « pouvoir de remettre ou de commuer la peine qu'un criminel doit subir en vertu d'un jugement définitif qui l'y condamne » (Dupont-Bouchard, 1999 :48). Il a pour objectif de libérer le condamné de l'exécution de sa peine en lui faisant bénéficier d'une clémence présidentielle discrétionnaire. Considéré, à tort ou à raison, comme portant atteinte aux principes constitutionnels de l'autonomie du pouvoir judiciaire ainsi qu'au principe d'égalité de tous devant la loi (Edimo, 215 : 76), il tend de plus à plus à être rejeté par les partisans de l'Etat de droit et de la démocratie (Rapport, 2007).

C'est dans cette perspective que le Président de Transition a pu accorder plusieurs grâces présidentielles aux auteurs de manifestation du 20 octobre 2022 ainsi que des rebelles ayant tué le Maréchal du Tchad. Ces manifestants sont au total 259 personnes à être graciées par un décret présidentiel le 27 mars 2023. Cette grâce, malgré qu'elle a réjoui les organisateurs de la marche du 20 octobre violemment réprimée, des zones d'ombre restent encore non élucidées, selon le porte-parole du parti *Les Transformateurs* qui a posté sur sa page *Facebook* que des noms de certains membres ne figurent pas sur la liste des personnes graciées. En plus des 259 graciés, le 24 mai 2023, une autre grâce a été accordée aux 64 personnes par le Président de Transition Mahamat Idriss Déby. Selon le procureur général de

N'Djamena, il s'agit des derniers prisonniers de Koro Toro arrêtés dans le cadre de la répression des manifestations du 20 octobre dernier.

Attribuée à l'acte juridictionnel, l'autorité de la chose jugée est un principe qui consacre l'imperium du juge à travers la force de sa décision. Exprimée dans la maxime latine « *Res judicata pro veritate habetur* », elle désigne l'ensemble des effets affectés à la décision juridictionnelle (Cornu, 2016 : 108). Le droit de grâce se révèle des conditions comme « l'exercice d'une puissance capable de neutraliser, voire d'annuler, la répression étatique les excès d'une autre puissance [...] une puissance capable d'inverser les excès d'une autre puissance-la puissance punitive de l'Etat-afin de garantir le fonctionnement harmonieux de la société en introduisant un élément de souplesse dans la rigidité de l'ordre juridique »<sup>10</sup>. Ces multiples grâces viennent couronner l'hyperpuissance de l'exécutif sur le judiciaire, lorsque le Président de transition a pris cette initiative personnellement et non à la demande des auteurs ni de leurs parents, cela montre qu'il a un agenda politique caché derrière ces grâces plurielles en faveur des manifestants et amadouer la communauté internationale qui s'inquiétait de la situation despotique au Tchad.

La conception du droit de droit de grâce comme institution de régulation de la justice pénale dérive de sa définition même. En effet, il est conçu comme une mesure destinée à « annuler ou de modifier une peine, confiée en général par la justice à la plus haute instance politique du pays »<sup>11</sup>. L'annulation de ces différentes peines retenues par la justice pénale tchadienne aux 259 manifestants et autres, un acte juridictionnellement institué qui ne relève rien du hasard en vertu de la charte de transition qui reconnaît légalement que le président de transition dispose du droit de grâce.

Le pardon est toutefois original en matière pénale. Il aboutit ici à atténuer la sévérité excessive de la règle ordinaire. En ce sens, STAFANI et LEVASSEUR opinent en assimilant le pardon à la grâce qu'elle « constitue une soupape de sûreté techniquement indispensable au fonctionnement des institutions répressives pour remédier à la trop grande sévérité du régime légal » (Stefani et Lévassieur, 1968 : 437). Cette formule est même reprise en droit canonique par SERIAUX. Il souligne en effet que la grâce est « une simple technique

---

<sup>10</sup> [www.jurispoliticum.com/IMG/pdf/mesures\\_de\\_clemence.pdf](http://www.jurispoliticum.com/IMG/pdf/mesures_de_clemence.pdf), p. 13.

<sup>11</sup> [http://www.google.cm/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CB8QkA4oADAA&url=http%3A%2F%2Ffr.wikipedia.org%2Fwiki%2FDroit\\_de\\_gr%25C3%25A2ce&ei=4t1BVZL](http://www.google.cm/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CB8QkA4oADAA&url=http%3A%2F%2Ffr.wikipedia.org%2Fwiki%2FDroit_de_gr%25C3%25A2ce&ei=4t1BVZL)

d'assouplissement de la rigidité des règles générales » (Seriaux, 1996 : 35).

En date du 25 mars 2023, le Président de Transition a accordé la grâce présidentielle en faveur de 380 des plus de 400 rebelles du Fact (Front pour l'alternance et la concorde) condamnés à la prison à vie pour actes de terrorisme, atteinte à la sécurité nationale et atteinte à la vie du chef de l'État. Mais leur défense ne donne pas les mêmes chiffres. Selon Me Thimotée Fonessoubo, ce sont 108 prévenus qui ont été jugés les 8 et 9 mai dans « un procès expéditif » organisé au bagne de Koro Toro en plein désert, et 15 autres le 17 mai à la prison de Klessoum près de Ndjamena. Au final, 30 ont été acquittés et 93 autres condamnés, assure-t-il, en se demandant pourquoi il y en a 29 qui ont été oubliés. En plus de ces rebelles de FAC, une nouvelle grâce survient quelques heures après celle prononcée en faveur d'un des plus farouches opposants à la famille Déby, Baradine Berdeï Targuio et de dix militaires, condamnés à 20 ans de prison pour avoir voulu fomenter un « coup d'État » qui aurait été déjoué en décembre. Il convient de dire, Baradine Berdeï Targuio activiste droit de l'homme, l'accusation portée contre lui et ses dix amis étaient un coup monté pour éteindre ses manières farouches de dénoncer le caractère autoritaire et despotique du pouvoir du président de transition. Sur les réseaux sociaux, il était presque gênant pour le régime transitoire et mettait à nu les secrets du gouvernement. Chose qui n'avait pas plu au président de transition et l'a accusé à tort.

On soutient d'une part que les personnes libérées constituent un réel danger pour la société. A ce sujet, Claude GAUVARD affirmait que « les excès de grâce conduisent à la récidive. La miséricorde royale est bien fille du désordre » (Gauvard, 1991 : 19). Puis on peut avancer qu'avec la multiplication des techniques d'individualisation de la peine, la grâce n'est pas indispensable (Edimo, 2015 : 70). Par ailleurs, la grâce est prévue par toutes les Constitutions des États d'Afrique noire francophone. La peine prononcée à l'encontre du condamné peut être supprimée, réduite ou remplacée par une autre peine moins forte. La condamnation quant à elle demeure inscrite au casier judiciaire, et le recours en révision est donc possible (Boulze, 2022).

Il est vrai que la victime d'une erreur judiciaire dispose de l'action en révision de son procès, mais avec le droit de grâce, on peut se passer de cette procédure. En effet, MERLE et VITU pensent que « la procédure de révision étant assez longue, on commence souvent par gracier le condamné en attendant l'arrêt qui anéantira sa condamnation

» (Merle et Vitu, 2001-2002 : 1282.). Les effets de la grâce sont donc évidents puisque « lorsqu'elle est envisagée dans l'attente d'un procès en révision, elle peut [aussi] en anticiper l'effet pour corriger sans plus attendre les suites d'une erreur judiciaire »<sup>12</sup>.

## ***2.2. Les incongruités de la grâce présidentielle face à la justice pénale***

Dans la plupart des Etats de l'Afrique au sud du Sahara, les maisons d'arrêt et prisons sont surpeuplées. Les maisons d'arrêts et prisons abritent en moyenne trois fois plus de prisonniers que le nombre prévu. Cette surpopulation n'est pas due à la seule montée de la délinquance dans ces Etats ; elle est aussi liée à la banalisation des mesures privatives de liberté avant le jugement par les autorités judiciaires (Edimo, 2015 : 74).

Dans un tel contexte, le droit de grâce se présente comme un palliatif non négligeable, un moyen de réduction de la population carcérale. C'est dans ce sens qu'un auteur s'interrogeait sur l'opportunité de la grâce en ces termes : « L'Etat n'aurait-il effectivement pas intérêt, pour des raisons [...] simplement de gestion pénitentiaire, d'appliquer la faveur particulière d'une grâce [...] à un individu condamné ou à des catégories d'infractions ? »<sup>13</sup>. Il s'agit notamment de la grâce collective. Encore appelée « grâce amnistiante » ou « grâce amnistielle », elle a pour effet de libérer un grand nombre de prisonniers (Edimo, 2015 : 75).

Certaines grâces signées en pêle-mêle par le président de transition Mahamat Idriss Deby sont prises en plein recours de la défense faite devant la cour d'appel de N'Djamena, qui, celle-ci ne s'était encore prononcée. Une telle grâce vient porter un coup sévère à la procédure en cours dont la décision n'a pas été rendue définitive par la justice pénale. Comment peut-on appréhender une telle procédure ? L'on se rend compte immédiatement que « le politique tient le pénal à l'état ».

La grâce présidentielle qui est censée être prise après la décision définitive ou après épuisement de toutes les voies de recours de justice ayant acquis l'autorité de la chose jugée, intervient plutôt en transition entre la décision rendue en première instance et celle qui sera prise par la cour d'appel, qui est saisie. Il y a une nette implication du

---

<sup>12</sup> [www.jurispoliticum.com/IMG/pdf/mesures\\_de\\_clemence.pdf](http://www.jurispoliticum.com/IMG/pdf/mesures_de_clemence.pdf), p. 29, consulté le 11 mars 2023.

<sup>13</sup> [www.jurispoliticum.com/IMG/pdf/mesures\\_de\\_clemence.pdf](http://www.jurispoliticum.com/IMG/pdf/mesures_de_clemence.pdf), p. 14, consulté le 11 mars 2023.



politique pour ne pas dire administration sur le judiciaire. La séparation des pouvoirs demeure biaisée dans tous ses états. Le politique se substitue au judiciaire et exerce son plein pouvoir des royautés antiques.

Le plus incongru dans tout cela, les bénéficiaires de cette grâce, par le biais de leur défense ont interjeté appel, pendant que la procédure suit son cours, le Président de transition a délibérément signé ces décrets pour leur libération. Ne pouvons pas dire qu'à ce niveau, l'exécutif ne s'était immiscé dans les affaires du pouvoir judiciaire ? Puisque la grâce ne peut intervenir qu'après la condamnation définitive d'un individu par la justice.

## **Conclusion**

Dans la pensée biblique, la mort de Jésus n'est pas seulement la démonstration de son amour. Elle est aussi celle de sa justice car elle est clairement présentée comme un sacrifice pour le péché. Le mal commis par les hommes ne pouvait pas être effacé comme s'il n'avait jamais existé. Il a fallu que quelqu'un en supporte les conséquences. Voici ce que Jésus a dit : « Personne ne prend ma vie, mais je la donne moi-même... C'est l'ordre que mon Père m'a donné. » (Mary, 2017). Pour les êtres humains, chacun va payer le prix de son péché par le jugement des juridictions compétentes ; mais force est de constater que malgré que l'homme soit jugé, il arrive un « Moïse » pour séparer la mer rouge et laisser passer les gens, il s'agit bien de la grâce présidentielle que les Constitutions confèrent aux Présidents de la République qui parfois en font un instrument de légitimation de leur pouvoir lorsqu'ils illégalement investis et contestés par leur peuple, c'est notamment le cas du Tchad en période de Transition politique qui met en mal les décisions du juge pénal.

## **Références bibliographiques**

**Alain Seriaux**, *Droit canonique*, coll. Droit fondamental, PUF, Paris, 1996

**Bible en français**, version Louis Segond 1910

**Claude Gauvard**, « *De grace especial* » : crime, Etat et société à la fin du moyen-âge, Paris, 1991

**François Edimo**, « Le droit de grâce du Président de la République en Afrique noire francophone », *Juridical Tribune*, Volume 5, Issue 1, June 2015, pp. 69-82

**Gaston Stefani et Georges Levasseur**, *Droit pénal général et Procédure pénale*, T. 1, D. Paris, 1968

**Gérard Cornu**, *Vocabulaire juridique*, Association Henri Capitant, PUF, 7<sup>e</sup> éd. 2005

**Georges Mary**, « Grâce et justice », *Magazine* n° 160 - octobre 2017

**Guy Samama**, *La Justice*, Paris, Ellipses, coll. « CAPES/Agrégation Philo », 2001

[http://www.google.cm/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CB8QkA4oADAA&url=http%3A%2F%2Ffr.wikipedia.org%2Fwiki%2FDroit\\_de\\_gr%25C3%25A2ce&ei=4tIBVZL](http://www.google.cm/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CB8QkA4oADAA&url=http%3A%2F%2Ffr.wikipedia.org%2Fwiki%2FDroit_de_gr%25C3%25A2ce&ei=4tIBVZL)

**Juste Codjo**, « Gestion des coups d'État et transitions politiques en Afrique : La consociation comme alternative aux démocraties d'hommes forts », *ResearchGate GmbH*, CC BY-NC-ND 4.0, March 2022, pp. 1-17

**Léa Boluze**, « Grâce présidentielle : principe, démarches et effets », *Capital Economie et Politique*, 16 février 2022

**Leon Chantal Ambassa**, *Droit pénal général, augmenté de sujets traités*, 1<sup>ère</sup> éd., Col. Leconnu, 2014

**Marcelin Abdelkerim**, « La Charte de transition et la mort des démocraties en Afrique : cas du Tchad », *Revue Collection Recherches et Regard d'Afrique*, Vol. 1, numéro 2, juillet 2022, pp. 11-38

**Marie-Sylvie Dupont-Bouchat**, « Le crime pardonné : la justice réparatrice sous l'Ancien Régime (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Criminologie*, Vol. 1, n° 32, 1999, pp. 121-123

**Montesquieu**, *De l'esprit des lois*, II<sup>ème</sup> partie, Livre VI, Ch. XVI.

**Pauline Türk**, « Le droit de grâce présidentiel à l'issue de la révision du 23 juillet 2008 », *RFDC*, Vol. 3, n° 79, 2009, pp. 513-542

**Philippe Raynaud**, *Le juge et le philosophe : essai sur le nouvel âge du droit*, Paris, Armand Colin, 2008

**Pierre Garraud et Marcel Laborde-Lacoste**, *Précis élémentaire de droit pénal*, 4<sup>ème</sup> éd., Sirey, Paris, 1943

**Rapport sur la modernisation des institutions**, octobre 2007

**Régine Beauthier** (préf. Jacques Vanderlinden), *Droit et genèse de l'Etat*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2<sup>e</sup> éd., 2002, 418 p.

**Roger Merle et André Vitu**, *Traité de droit criminel, Problèmes généraux de la science criminelle*, 7<sup>e</sup> édition, Tome 1, Cujas, 2001-2002

**Saint. Thomas D'Aquin**, *Somme théologique*, Ia IIae, question 59, article 1, solution 3.

**Serge Guinchard, Thierry Debard et André Varinard**, *Institutions juridictionnelles*, 10e éd., Dalloz, septembre 2009

[www.jurispolicum.com/IMG/pdf/mesures\\_de\\_clemence.pdf](http://www.jurispolicum.com/IMG/pdf/mesures_de_clemence.pdf)

[www.jurispolicum.com/IMG/pdf/mesures\\_de\\_clemence.pdf](http://www.jurispolicum.com/IMG/pdf/mesures_de_clemence.pdf),

consulté le 11 mars 2023

# LE BURN-OUT CHEZ LES MEDECINS SOIGNANTS DES HOPITAUX PUBLICS DE LA VILLE DE NIAMEY

**Abdou Marafa SOULE**

*École Doctorale des Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société  
(Université Abdou Moumouni, Niger)  
Marafasouley7@gmail.com*

## Résumé

*La présente étude tente de vérifier si les médecins soignants des centres hospitaliers publics de la ville de Niamey font face au syndrome d'épuisement psychologique et physique (burn-out) et identifier, en fonction de l'ancienneté au service, les médecins soignants qui présentent le niveau de burnout le plus élevé. Pour ce faire un échantillon de 60 médecins toute spécialité confondue réparti dans quatre centres hospitaliers a été retenu. Quant aux données du présent travail de recherche, elles ont été recueillies à l'aide du Maslach Burnout Inventory (MBI) qui est un questionnaire d'autoévaluation mise en place par Maslach et Jackson en 1986. A l'issue de cette recherche, nous pouvons soutenir que les médecins des centres hospitaliers publics de la ville de Niamey font face au burn-out dont le niveau d'exposition diffère en fonction de l'ancienneté au service.*

**Mots clés :** *burn-out, médecins, hôpitaux, Niamey.*

## Summary

*The present study attempts to verify whether the attending physicians of the public hospitals of the city of Niamey face the syndrome of psychological and physical exhaustion (burn-out) and to identify, according to the seniority in the service, the attending physicians who show the highest level of burn-out. To do this, a sample of 60 physicians from all specialties distributed in four hospitals was selected. As for the data of this research work, they were collected using the Maslach Burnout Inventory (MBI) which is a self-assessment questionnaire set up by Maslach & Jackson in 1986. At the end of this research, we can argue that doctors in public hospitals in the city of Niamey face burnout, the level of exposure of which differs according to length of service.*

**Keywords :** *burn-out, doctors, hospitals, Niamey.*

## Introduction

Le burnout est : « un état d'épuisement émotionnel, de dépersonnalisation et de diminution des performances, susceptible d'apparaître chez des individus qui travaillent avec d'autres individus. » (Maslach, 1980, p. 33). C'est une expérience psychique douloureusement vécue par des personnes engagées dans un travail ayant pour but d'aider les autres Canoui et al. (2001). Ce syndrome surprend par son ampleur au sein de la population des soignants et nécessite qu'on en parle. C'est

donc un processus de dégradation du rapport subjectif au travail qui se manifeste à travers trois dimensions, l'épuisement émotionnel, la dépersonnalisation et la diminution de l'accomplissement personnel Maslach (Op. Cit.).

L'organisation du travail dans les centres hospitaliers répond à certains impératifs qui en font un secteur d'activité particulièrement prégnant du point de vue des conditions de travail qui y sont physiquement et psychologiquement exigeantes. Le contexte de travail dans lequel évoluent les soignants est le plus souvent préoccupant, caractérisé par une forte demande psychologique associée à une latitude décisionnelle faible et à l'absence de soutien psychologique approprié. Un tel climat de travail est propice au développement des risques psychosociaux dont le burn-out.

Le Niger enregistre l'un des taux de croissance les plus élevés du monde, 3,9 pour 100, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, RGPA (2012). Le ratio de dépendance reste lui aussi très élevé (113) et la population de moins de 19 ans constitue plus de 60% RGPA (Op. Cit.), augmentant du coup le besoin en santé qui pourrait être corrélé positivement avec la surcharge de travail, qui est l'un des facteurs déclencheurs du burn-out.

En effet, la présente recherche vise à vérifier si les médecins des centres hospitaliers publics de la ville de Niamey font face au burn-out et ensuite identifier entre les médecins soignants les plus chevronnés et ceux qui sont moins expérimentés, ceux qui sont plus affectés par le syndrome d'épuisement professionnel.

## **1. Problématique**

### ***1.1. Cadre théorique.***

Des travaux de recherche de plusieurs auteurs ont été consacrés aux conditions dans lesquelles le travail est exécuté au sein des différentes organisations. Une très grande partie de ces écrits se penche sur les manifestations, les facteurs, les conséquences du syndrome d'épuisement psychologique et physique appelé burn-out.

Ainsi, les facteurs qui concourent au déclenchement du Burn-out sont multiples et multiformes. Ils peuvent être d'origine personnelle, organisationnelle et environnementale.

Ils sont essentiellement personnels, selon Freudenberger (1974) et se situent dans l'environnement de travail, affirme Maslach (1976) qui

indique que le burnout est associé à des activités demandant une forte implication relationnelle. C'est le fait de se consacrer à sa tâche et de s'investir qui constitue l'élément essentiel de causalité du Burnout et cela par le fait de tomber dans le piège du fameux « craquage », confirme (Freudenberger, op. Cit.). Corten et al (2006) font comprendre que ce sont plutôt l'organisation et les mauvaises conditions de travail qui apparaissent comme les principaux facteurs liés au déclenchement du Burnout. Abondant dans le même sens, Cherniss (1980) soutient qu'il provient d'un déséquilibre entre les ressources de l'individu (personnelles ou organisationnelles) et les exigences du travail. Freudenberger et Richelson (1980) pensent de leur côté que le syndrome d'épuisement professionnel se développe surtout quand « les individus ont une image idéalisée d'eux-mêmes, se perçoivent dynamiques, charismatiques, particulièrement compétents et finissent par perdre le lien avec leur soi véritable ». Selon Pines (1993), c'est lorsque la quête existentielle ne peut plus être au rendez-vous que le Burnout va survenir. Quant à Zawieja (2015), il doigte du doigt spécifiquement les conditions de travail. Il les considère comme étant les facteurs les plus prégnants des déclencheurs du Burnout. Maslach et Leiter (1997, 2016) confèrent au Burnout six facteurs liés aux organisations, à savoir la surcharge de travail, le manque de contrôle de l'individu de son travail, l'insuffisance des rétributions, l'effondrement du collectif, les manquements à la justice et les conflits de valeurs.

Le syndrome d'épuisement professionnel se manifeste de diverses façons. C'est ainsi que, selon Freudenberger (op. Cit.), le burnout se manifeste à l'image d'une bougie qui, après avoir éclairé durant de longues heures n'offre plus qu'une flamme désuète ou ténue. Il se manifeste plutôt comme une réponse au stress émotionnel chronique et avec trois dimensions qui sont l'épuisement émotionnel ou physique, la diminution de la productivité, et la dépersonnalisation indiquent Perlman et Hartmann (1981). L'épuisement émotionnel se manifeste par une réduction de la sensation d'accomplissement personnel. Un large éventail de différents symptômes comportementaux a été identifié par Freudenberger (op. Cit.) en l'occurrence l'épuisement émotionnel et mental, la colère, l'irritation, l'incapacité à faire face aux tensions, aux nouvelles situations, la perte d'énergie. Ce syndrome se manifeste également au niveau physique, émotionnel, interpersonnel, attitudinal et comportemental, disait Truchot (2004). Par ailleurs, Burish (2010) décrit d'autres signes de manifestation du burn-out par phases dont la première est celle des signes avant-coureurs, puis survient la phase de réduction de

l'engagement, la phase de réaction émotionnelle interviendra avant celle dite de baisse des capacités cognitives et enfin celle de réactions psychosomatiques s'installe.

Pour Schaufeli et Enzmann (1998), le burn-out se manifeste par des symptômes de type affectifs et des symptômes de type cognitifs. D'autres manifestations presque similaires en cinq catégories sont explicitées par Zanotti et Thibodeau (2007). Ce sont entre autres, des troubles physiques, des troubles émotionnels, des troubles intellectuels et des troubles comportementaux.

En ce qui concernent les conséquences du syndrome d'épuisement professionnel, elles sont souvent fâcheuses pour les employés d'une part et pour les organisations d'autre part. Une étude publiée par Technologia (2014), souligne que l'épuisement émotionnel entraîne un plus fort taux de fatigue, et la sensation d'être vidés émotionnellement par le travail, chez les cadres. D'ailleurs ce sont plus de 10% des cadres qui flirteraient avec le Burnout soutient Boutrand (2012). Le Burnout a d'autres conséquences comme l'épuisement physique, émotionnel et mental, un sentiment d'impuissance, une vision négative de soi et des autres, duquel découle une impression d'échec, d'insatisfaction, indique Chabot (2013). Lambert (1983) souligne qu'il s'agit d'un syndrome à progression lente et qui fait passer l'individu d'une combustion lente (Burnin) à un épuisement total (Burnout). Le burnout entraîne l'individu dans un processus de désillusion, dans une perte progressive d'idéalisme, d'énergie et de motivation Edelwich et Brodsky (1980). Galam (2007) a en effet, relevé que la qualité de soins chez les médecins menacés par le burn-out est altérée. Dans le même ordre d'idée, une étude menée par Cathébras (2004) a relevé que l'épuisement professionnel chez les médecins généralistes est associé à des conduites addictives (alcool et psychotropes). Panagiotti (2018) relève de son côté que le burn-out chez les médecins est associé à une qualité de soins moins bonne, à une augmentation de taux d'incident sur la sécurité du patient ainsi qu'à une satisfaction mitigée des patients. D'autre part, les résultats des travaux rendus public par Technologia (2014), affirme que l'épuisement émotionnel serait plus fort chez les cadres. Aurélia et al (2018) ont pu, cependant constater que les médecins ayant une ancienneté entre un et cinq ans présentaient une forte proportion de dépersonnalisation, suivis des médecins exerçant depuis 5 à 10 ans au Madagascar. Une étude menée en 2007 par le Dr Eric Galam, auprès de 10 000 médecins libéraux d'Ile de France, montrait que 53% de ces médecins se sentaient menacés par le burn-out. Selon Canoui et al. (2001)

les personnes les plus jeunes sont plus vulnérables au burn-out. Tandis que pour Bügel et al. (2005), ce sont les personnes dont l'âge est compris entre 40 et 50 ans qui sont les plus à risque de faire un burn-out. L'épuisement émotionnel serait plus fort chez les cadres, par un plus fort taux de fatigue matin et soir, et la sensation d'être vidés émotionnellement par le travail, Technologia (op. Cit.). Plus de 10% des cadres flirteraient avec le Burnout renchérit Boutrand (2012).

Au Niger la situation dans laquelle travaillent les soignants se caractérise par un certain nombre de préoccupations. Elle est en effet marquée entre autres par la surcharge de travail à cause de l'importance d'une démographie galopante (3,9 pour 100, selon le RGPH 2012), un niveau élevé de la population vulnérable. Le ratio de dépendance démographique du pays est très élevé (113) et la population de moins de 19 ans constitue plus de 60% de la population totale (RPGH Op. Cit.) occasionnant du coup l'augmentation du besoin en soin. Les soignants sont également confrontés au manque de matériel adéquat pour bien mener leur travail, par exemple il n'y a pas au niveau des CSI des laboratoires pour les examens biologiques élémentaires qui sont pourtant la base de compétence LASDEL (2015). Les centres de santé de la capitale sont une référence pour le pays en matière de soin, la prolifération des patients à la quête du soin spécialisé rendent difficile le travail des soignants en général et des médecins en particulier dans ce pays où le ratio est d'un médecin pour 15 000 personnes en 2018.

Au vu de la situation ainsi décrite, l'on comprend que, les médecins des centres hospitaliers de la ville de Niamey évoluent dans une situation marquée par la charge psychologique au travail pouvant contribuer au développement du syndrome d'épuisement professionnel. Ladite situation suscite de ce fait un certain nombre d'interrogations qui pourront être clarifiées par les résultats du présent travail de recherche.

## ***1.2. Question, objectifs et hypothèses de recherche***

### ***1.2.1 Question de recherche***

Les médecins en service dans les centres hospitaliers publics de la ville de Niamey sont-ils confrontés au burn-out ?

### ***1.2.2 Objectifs***

Les objectifs poursuivis par ce travail de recherche, en contexte nigérien sont les suivants :



- vérifier que les médecins des centres hospitaliers de la ville de Niamey sont confrontés au syndrome d'épuisement psychologique et physique (burn-out),
- chercher à identifier, en fonction de l'ancienneté au service, les médecins soignants les plus atteints par le burn-out.

### ***1.2.3 Hypothèses***

#### ***1.2.3.1 Hypothèse générale***

L'hypothèse générale du présent travail de recherche est formulée comme suit :

Les médecins soignants des centres hospitaliers publics de la ville de Niamey font face au burn-out.

#### ***1.2.3.2 Hypothèses spécifiques***

A cet effet deux hypothèses spécifiques sont retenues et définies ainsi qu'il suit :

- les médecins soignants des centres hospitaliers de la ville de Niamey sont confrontés au burn-out,
- les jeunes médecins sont plus affectés par le burn-out que leurs homologues chevronnés.

## **2. Méthodologie**

Au cours de cette partie nous traitons des éléments tels que les variables de l'étude, le terrain de recherche, la population, les caractéristiques de l'échantillon, les outils de collecte de données et les techniques d'analyse utilisées au cours de cette recherche.

### ***2.1. Les variables***

Ce travail de recherche comporte deux hypothèses comprenant chacune une variable indépendante ainsi que des variables dépendantes. La variable indépendante de la première hypothèse est « les médecins soignants », tandis que la variable dépendante est « confrontée au burnout ». Quant à la deuxième hypothèse, elle est composée d'une variable indépendante également et d'une variable dépendante. La variable indépendante de la deuxième hypothèse est « les jeunes médecins », tandis que sa variable dépendante est « leurs homologues chevronnés ».

## ***2.2. Les terrains d'étude et la population***

L'étude cible les médecins soignants des quatre centres hospitaliers de la ville de Niamey qui sont l'hôpital national, l'hôpital Amirou Boubacar Djalo, l'hôpital Gaweye et le centre hospitalier Régional.

L'hôpital National a une capacité théorique de 852 lits avec un effectif de 829 agents, toutes catégories confondues. Il s'agit d'un hôpital de niveau III qui offre des prestations de médecine générale mais aussi plusieurs spécialités médicales et chirurgicales. Il est aussi un centre de recherche et de formation du personnel de la santé. Selon l'Ordonnance 92-11 du 6 avril 1992, article 2, l'Hôpital National de Niamey (HNN) a pour missions de servir de centre de référence aux autres formations sanitaires, de dispenser des soins principalement tertiaires aux malades internes et externes, de contribuer à l'enseignement en matière de santé à tous les niveaux de formation, de contribuer à la recherche dans tous les domaines de la santé, de concourir aux actions de médecine préventive.

Quant à l'hôpital Amirou Boubacar Djalo (HNABD), il a une capacité d'accueil de 341 lits et compte 732 agents. Il est créé le 12 janvier 1984 par décret n°84/PCMS/MES/R du 12/01/1984, l'PHNL, sous l'appellation de centre Hospitalier Universitaire (CHU). En ce qui concerne l'hôpital Gaweye, il est situé dans le district sanitaire du 5<sup>ème</sup> arrondissement. C'est le niveau local d'élaboration, de conception, de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la politique nationale de santé.

Le Centre Hospitalier Régional (CHR), lui se trouve au cœur de la commune III de Niamey, dans le quartier poudrière. Il est créé en 1979 et a pour vocation d'assurer une assistance sanitaire à travers le suivi régulier des femmes en grossesse, de celles qui sont allaitantes, des nourrissons, de donner des soins spécialisés de 2<sup>èmes</sup> niveaux et de participer à la formation continue du personnel. Il a un effectif de 401 agents toute catégorie confondue.

## ***2.3. L'échantillon***

L'échantillon de cette recherche est composé de 60 médecins dont l'ancienneté au service varie de de 0 à 5 ans et de 5 ans à plus. Au sein de cet échantillon, on dénombre 18 médecins spécialistes et 42 généralistes repartis dans les différents centres de santé publics. Les médecins ayant une ancienneté de 0 à 5 ans de service sont au nombre

de 35, tandis 25 autres médecins ont une ancienneté au service de plus de 5 ans.

Il est réparti en fonction des corps des médecins soignants et de leurs anciennetés ainsi qu'il suit :

**Tableau 1** : Répartition de l'échantillon par corps et par ancienneté

		Ancienneté au service		Total
		0 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Corps du médecin	Spécialiste	8	10	18
	Généraliste	27	15	42
Total		35	25	60

*Source* : notre recherche février 2023

#### **2.4. Les outils de collecte et de traitement**

Pour collecter les données de cette recherche, nous avons utilisé le Maslach Burnout Inventory (MBI). C'est une échelle d'autoévaluation mise en place par Maslach & Jackson en 1986 afin de mesurer les trois dimensions du burnout. L'échelle se compose de 22 items, chacune d'entre elle est coté de 0 à 6 et de la manière suivante : 0 point pour jamais, 1 pour la réponse quelques fois par an au moins, 2 points pour la réponse une fois par mois au moins, 3 points pour la réponse quelques fois par mois, 4 pour une fois par semaine, 5 points pour quelques fois par semaine et 6 points pour tous les jours. Ainsi donc, les trois dimensions du burnout sont les suivantes :

- L'épuisement émotionnel qui est coté par neuf items à savoir l'item 1, 2, 3, 6, 8, 13, 14, 16 et 20 et pour un total de 0 à 54. A ce niveau, tout score supérieur ou égal à 30 doit être considéré comme élevé,

- la dimension dépersonnalisation est quant à elle cotée par cinq items, l'item 5, 10, 11, 15 et l'item 22. Un total de 0 à 30 peut être enregistré et tout score supérieur ou égal à 12 doit être considéré comme élevé,

- la dimension accomplissement personnel est-elle cotée par huit items 4, 7, 9, 12, 17, 18, 19, et 21. Un total de 0 à 48 points peut être obtenu et tout score inférieur ou égal à 33 doit être considéré comme faible. En effet, le score de burnout n'est pas global, mais spécifique à chacune des trois dimensions en question. En plus, un niveau élevé de ce risque psychosocial dans une seule dimension suffit pour affirmer son existence. Selon Maslach et Jackson (op. Cit.), il existe deux manières de

catégoriser le patient victime du burnout. Il peut être catégorisé dimension par dimension. A ce niveau un travailleur souffre de burnout, lorsque l'EE ou la DP est élevée ou bien quand l'AP est faible. Il peut enfin être catégorisé à partir du score global du sujet en fonction des situations des dimensions de la manière suivante :

- le burnout est faible si une seule dimension est atteinte : EE élevée ou DP élevée ou AP bas,
- il est modéré si deux dimensions sont atteintes : EE + DP, ou EE + AP, DP + AP,
- le burnout est par contre sévère si les trois dimensions sont atteintes : EE élevé + DP élevée + AP bas.

Dans le cadre de ce travail de recherche, tout participant ayant un score élevé dans une des deux dimensions (EE, DP) et/ou ayant un niveau d'AP bas est considéré comme étant en situation de burnout. Ainsi donc un niveau élevé de burn-out dans une seule dimension et/ou bas au niveau de l'Accomplissement Personnel suffit pour affirmer qu'un médecin souffre de ce phénomène.

### 3. Présentations des résultats

#### *3.1 Les médecins soignants des centres hospitaliers de la ville de Niamey sont confrontés au burn-out*

La situation du burn-out chez les médecins évoluant dans les centres hospitaliers de la ville de Niamey est présentée dans le tableau ci-dessous.

*Tableau 2 : situation du burn-out chez les médecins*

		Burnout			Total
		Faible	Modéré	Non atteint	
Corps du médecin	Spécialiste	6	8	4	18
	Généraliste	19	4	19	42
Total		25	12	23	60

*Source : notre enquête de février 2023*

Le tableau croisé ci-dessus indique que sur un effectif de 60 médecins toutes catégories confondues, 37 (61, 66 %) souffrent de burnout, 23 médecins (38,33%) ne sont pas atteints par ce syndrome d'épuisement psychologique et physique. Parmi les médecins atteints, 25

souffrent d'un burn-out faible et 12 d'un burn-out modéré. En somme, ce sont 14 médecins spécialistes et 23 généralistes qui sont atteints du burn-out dans les centres de santé publics de Niamey.

### ***3.2 La situation de burn-out chez les médecins soignants par ancienneté au service***

La situation de burn-out chez les médecins par ancienneté est élucidée dans le tableau ci-dessous.

*Tableau 3 : situation de burn-out des médecins par ancienneté*

		Burnout			Total
		Faible	Modéré	Non atteint	
Ancienneté au service	0 à 5 ans	10	7	18	35
	Plus de 5 ans	15	5	5	25
Total		25	12	23	60

*Source : résultat de notre recherche février 2023*

Ainsi donc, le tableau n°3 démontre que sur les 35 médecins dont l'ancienneté est de 0 à 5 ans qui se sont prononcés, 10 sont atteints par un burn-out faible et 7 par un burn-out modéré. Quant aux médecins dont l'ancienneté est de plus de 5 ans, 25 ont participé au total au présent travail de recherche, 15 parmi eux sont atteints d'un burn-out faible et 5 autres d'un syndrome d'épuisement professionnel modéré. En plus, 18 jeunes médecins (0 à 5 ans) et 5 autres dont l'ancienneté est de plus de 5 ans ne sont pas atteints par le burn-out dans ces centres de santé publics.

## **4. Analyse et interprétation des résultats**

Pour analyser les résultats de ce travail, nous nous sommes appuyés sur la démarche quantitative des données se rapportant aux deux hypothèses relatives à la situation du burnout des médecins dans les centres hospitaliers de la ville de Niamey.

#### ***4.1 Résultats relatifs à la première hypothèse***

Le premier objectif de ce travail est de vérifier que les médecins soignants des centres hospitaliers de la ville de Niamey sont confrontés au burn-out.

Le tableau croisé numéro 1 répartit en effet, les participants du présent travail de recherche en fonction de la situation du burn-out auquel ils sont confrontés. Il y ressort que sur les 60 médecins ayant participé à cette enquête, 37 médecins soignants (61,66%) sont atteints du syndrome de burn-out, parmi lesquels, on enregistre 25 faisant face à un burn-out faible et 12 à un burn-out modéré. Par contre, on constate que 23 médecins soignants ne sont pas atteints de ce risque psychosocial. En outre, il faut noter que ce sont 23 médecins généralistes et 14 autres spécialistes qui souffrent du syndrome d'épuisement psychologique et physique dans les centres de santé publics de la ville de Niamey. Le résultat de cette recherche, confirme la première hypothèse de notre travail qui annonce que les médecins soignants des centres hospitaliers de la ville de Niamey sont confrontés au burn-out.

#### ***4.2. Résultats relatifs à la deuxième hypothèse***

La seconde hypothèse de ce travail soutient que les jeunes médecins sont plus affectés par le burn-out que leurs homologues chevronnés.

Pour vérifier la deuxième hypothèse, nous avons fait recours au test t d'échantillon indépendant.

A l'issue de ce test, on obtient une probabilité critique inférieure à 0,05. Par conséquent l'hypothèse nulle d'égalité des moyennes est rejetée. En effet le test indique que la moyenne du groupe de médecins de plus de 5 ans est plus importante que celle du groupe de ceux dont l'ancienneté au service est de 0 à 5 ans. La deuxième hypothèse de cette recherche est donc infirmée, les médecins soignants chevronnés (plus de 5 ans d'ancienneté) sont ceux qui sont plus confrontés au burn-out que les jeunes médecins.

Tableau 4 : Résultat du test t pour échantillon indépendant

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
Ancienneté au service	Hypothèse de variances égales	15.364	.000	2.561	58	.013	.32315	.12620	.07053	.57577
	Hypothèse de variances inégales			2.6715	52.989	.010	.32315	.12096	.08053	.56577

Source : résultat de notre recherche février 2023

## 5. Discussion

La présente recherche vise à vérifier si les médecins soignants des centres hospitaliers de la ville de Niamey sont atteints du burn-out et puis prouver que les jeunes médecins sont plus confrontés à ce risque psychosocial que leurs homologues expérimentés.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus prouvent que les médecins soignants des centres de santé publics de la ville de Niamey font face au syndrome d'épuisement professionnel. En effet, sur les 60 médecins participants, 25 sont atteints par un faible niveau de burn-out et 12 par un niveau modéré. Ainsi donc, la proportion de médecins dans cette situation est de 61,66%. Ceux-ci sont dans une situation d'un burnout faible lorsque c'est une seule dimension des trois (épuisement émotionnel, dépression psychologique, accomplissement personnel) qui est atteinte ou encore dans une situation d'un burn-out modéré si ce sont deux des dimensions qui sont atteintes ensemble. Par contre aucun des médecins n'est atteint par un burn-out sévère qui est la résultante de l'atteinte des trois dimensions chez un même individu, Maslach (op. Cit.). Les résultats ainsi obtenus corroborent ceux de Galam (2007) qui dans une étude, auprès de 10 000 médecins libéraux d'Ile de France démontre que ce sont 53% des médecins qui se sentaient menacés par le burn-out.

En outre, les médecins chevronnés sont plus confrontés au burn-out que les jeunes médecins soignants. La présente étude prouve que sur les 35 jeunes médecins répondants, 17 d'entre eux (48,57%) sont

dans une situation de burn-out. En effet dans ce groupe de médecins, 28,57% font face à un burn-out faible, c'est -à-dire avec une seule dimension atteinte chacun, et 20% à un burn-out modéré (deux dimensions atteintes). Par contre ce sont 20 médecins chevronnés (80%), sur les 25 participants de cette catégorie qui sont confrontés par le burn-out, parmi lesquels, 60% atteints d'un burn-out faible et 20% d'un syndrome d'épuisement professionnel modéré. Cela corrobore la position de Bürgel et al. (2005), qui soutiennent que ce sont les personnes dont l'âge est compris entre 40 et 50 ans qui sont plus à risque de faire un burn. Mais nuance les résultats des recherches de Canoui et al. (2001) qui indiquent que les personnes les plus jeunes sont plus vulnérables au burn-out. Maslach (1976) indique que le burnout est associé à des activités demandant une forte implication relationnelle, les médecins chevronnés pourraient être plus impliqués dans leur travail, raison pour laquelle leur niveau de burn-out serait plus élevé que celui des jeunes médecins. C'est également le fait de se consacrer à sa tâche et de s'investir qui constitue l'élément essentiel de causalité du Burnout et cela par le fait de tomber dans le piège du fameux « craquage » comme l'indique, Freudenberger (op. Cit.), ce qui pourrait justifier la situation dans laquelle se trouvent les médecins chevronnés par rapport à celle des jeunes médecins.

## **Conclusion**

En somme, les résultats de ce travail démontrent que les médecins soignants des centres hospitaliers de la ville de Niamey sont atteints du syndrome d'épuisement professionnel (burn-out). En effet 61,66% d'entre eux font face audit phénomène. Le syndrome auquel ils sont confrontés est soit faible ou modéré. Cependant, les médecins les plus expérimentés sont ceux qui sont beaucoup plus affectés par le syndrome d'épuisement psychologique et physique au détriment des jeunes médecins. Les médecins les plus anciens s'impliqueraient beaucoup plus au travail et s'y investiraient pleinement.

## **Références bibliographiques**

**Aurélia Rakotondrainibe, Harifetra Mamy Richard Randriamizao, Noro Sehen Ratsimbazafy, Yvon Mong-Gine, Catherine Nicole Rakotoarison, Felantsoa Auberlin Rakototiana, Marie Lydia Agnès**



**Ravalisoa** (2018), *Burnout syndrome et ses facteurs chez les médecins de deux centres Hospitalo-Universitaires d'Antananarivo.*

**Bontoux Edouard** (2016), Prévalence et facteurs de risque du burnout chez les médecins, généralistes du Gers, Université Paul Sabatier Toulouse 3, Toulouse.

**Bügel Peter** (2005), « Le burn out » Santé. URL : <http://www.maisonmedicale.org/IMG/pdf/SCr32.pdf>.

**Burke Ronald, Jon Shearer, Eugene Deszca** (1984), « *Burnout among men and women in police Work* » Journal of health and human resources administrations, 7, 162-188.

**Burish Matthias** (2010), *Das burnout syndrom – theorie der inneren Erschöpfung, 4eme ed Berlin/Heidelberg, Springer.*

**Canoui Pierre, Mauranges Aline** (2001), *Le syndrome d'épuisement professionnel des soignants, de l'analyse du burn out aux réponses.* 2ème éd. Paris, Masson.

**Canoui Pierre, Mauranges Aline** (2006), *Le burnout à l'hôpital. Le syndrome d'épuisement professionnel des soignants,* Paris, Masson.

**Cathébras Pascal, Begon Aréline, Laporte Sylvy, Bois Christophe, Truchot Didier** (2004), *Epuisement professionnel chez les médecins généralistes,* la Presse Médicale.

**Chabot Pascal** (2013), *Global Burn-Out,* PUF.

**Cherniss Cary** (1980), *Staff Burn-out : Job stress in the human services,* Beverly Hills, Sage Publications.

**Jerry Edelwich, Archie Brodsky** (1980), *Burn-out : Stages of Disillusionment in the Helping Profession,* New York, Human Sciences Press.

**Galam Eric** (2008), *Burn out des médecins libéraux 3e partie : des conséquences pour le médecin, mais aussi pour ses patients.*

**Freudenberger Herbert J., Richelson Geraldine** (1980), *Burn-out : How to beat the high cost of Success.* New York, Bantam Books.

**Freudenberger Herbert J.** (1974), « *Staff Burnout* », Journal of Social Issues, 30, 159-165.

**Freudenberger Herbert J.** (1974), « *The Free Clinic Handbook* », Journal of Social Issues, 30(1), 1-210.

**Freudenberger Herbert J., Richelson, Geraldine** (1980), *Burn-out : How to beat the high cost of Success.* New York, Bantam Books.

**Galam Eric** (2008), *Burn out des médecins libéraux 3e partie : des conséquences pour le médecin, mais aussi pour ses patients,* Médecine.  
<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6457865/> consulté le 10/02/2023 à 10H37.

- Lee Raymond, Ashforth Blake** (1996), « *A meta-analytic examination of the correlates of the three dimensions of burnout* ». *Journal of Applied Psychology*, 81, 123-133.
- Alain Marchand, Robert-Paul Juster, Pierre Durand, Sonia J Lupien** (2014), « *Burnout symptoms subtypes and cortisol profiles : What's burning most?* ». *Psychoneuroendocrinology*, 40, 27-36.
- Maslach Christina, Julie Goldberg** (1998), « *Prevention of Burnout : New perspectives* », *Applied and Preventive Psychology*, 7, 63-74.
- Maslach Christina, Leiter Michael** (1997), *The truth about Burn Out, how organisations cause personal stress and what to do about it*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers.
- Maslach Chistina, Leiter Michael** (2016), *Burn-out, des solutions pour se préserver et pour agir*, « *The truth about Burn Out, how organisations cause personal stress and what to do about it* », Edition des Arènes.
- Panagioti Maria et al.** (2018), *association between physician burnout and patient safety, professionalism and patient satisfaction : a systematic review and meta-analysis*. *JAMA Intern Med*.
- Pines AM** (1993), « *Burnout : An existential perspective* », in W.B. Schaufeli, C.
- Perlman Berlman, Hartman Alan** (1981), « *Burnout, Summary and future research* », National Inst. of Mental Health (DHEW), Rockville, Md.: Wisconsin Univ, Oshkosh. Paper presented at the Annual Convention of the Rocky Mountain Psychological Association (51st, Denver, CO).
- Schaufeli Wimar, Enzmann Dirk** (1998), *The burnout companion to study and practice a critical analysis*, London : Taylor and Francis.
- Truchot Didier** (2004), *Epuisement professionnel et Burnout : Concepts, modèles, interventions*, Dunod.
- Technologia** (2014), *Etude clinique et organisationnelle permettant de définir et de quantifier ce qu'on appelle communément le burn out*. <http://www.technologia.fr/blog/wp-content/uploads/2014/01/Burn-out-Etudeclinique-et-organisationnelle-janvier-2014.pdf>.
- Technologia** (2016), *Qualité de vie au travail, sortir de l'impuissance*. <http://www.technologia.fr/wp-content/uploads/2016/03/Technologia-DOSSIER-DE-PRESSEQVT-16-f%C3%A9vrier-2016.pdf>.
- Cinzia Zanotti, David S. Thibodeau** (2007), *Tenir l'épuisement professionnel à distance : Le Burn Out*. Les Editions Quebecor.
- Zawieja Philippe** (2015), *Le Burn Out, Que sais-je ?* édition PUF, numéro 4017.

# LES BIOTECHNOLOGIES MODERNES DANS LE SECTEUR AGRICOLE : UN PARADIGME POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**ABLO ANGE**

Université Péléforo GON COULIBALY

(Côte d'Ivoire)

abloange321@gmail.com

## Résumé

*La modernisation du secteur agricole fait appel à un certain nombre de facteurs tels que : la mécanisation, l'usage des pesticides etc. Tous ces éléments, en plus de booster la productivité agricole, favorisent son développement. Cette modernisation a un impact négatif sur l'environnement à cause de son empreinte carbone et l'usage abusif de pesticides. Pour y remédier, certains acteurs exigent une pratique agricole responsable de l'environnement et qui tient compte, du volet social, économique et éthique. En d'autres termes, l'agrobiotechnologie doit être vue comme le paradigme agricole qui répond aux exigences du développement durable. De ce contexte, les biotechnologies modernes seraient-elles un outil utiles et sans danger pour le développement agricole et pour une agriculture durable ? Cette préoccupation est liée au débat autour des plantes transgéniques et aux conséquences que pourrait avoir l'usage des Plantes Génétiquement Modifiées sur la santé, l'environnement et alimentation. Le présent article se donne pour objectif de mettre en relief, les impacts et les effets relatifs aux applications des biotechnologies modernes dans l'agriculture afin de déceler si cette technologie agricole répond aux exigences du développement durable. Pour mener à bien cet exercice, notre démarche rédactionnelle se fera autour de la méthode critique et herménautique.*

**Mot clé :** Agriculture, Biotechnologies, Développement Durable, Agro-biotechnologie, Agro-écologie.

## Abstract

*The modernization of the agricultural sector involves a number of factors such as: mechanization, the use of pesticides, etc. All these elements, in addition to boosting agricultural productivity, promote its development. This modernization has a negative impact on the environment because of its carbon footprint and the excessive use of pesticides. To remedy this, some actors demand an agricultural practice that is responsible for the environment and that takes into account social, economic and ethical aspects. In other words, Agroecology must be seen as the agricultural paradigm that meets the requirements of sustainable development. In this context, would modern biotechnologies be a useful and safe tool for agricultural development and for sustainable agriculture ? This concern is linked to the debate around transgenic plants and the consequences that the use of Genetically Modified Plants could have on health, the environment and food. The objective of this article is to highlight the impacts and effects relating to the applications of modern biotechnologies in agriculture in order to determine whether this agricultural technology meets the requirements of sustainable development. To carry out this exercise, our editorial approach will be based on the critical and hermeneutic method.*

**Keyword :** Agriculture, Biotechnology, Sustainable Development, Agro-biotechnology, Agro-ecology

## Introduction

La découverte progressive du potentiel techno-économique des biotechnologies modernes dans le secteur agricole a correspondu historiquement à des "évolutions" profondes dans la façon de définir et comprendre le développement. Ces évolutions profondes dans la définition et la compréhension du concept de développement commencent par la crise économique qui a touché le monde dans les années 1980, débouchant sur la formulation d'un ensemble de réformes dont l'objectif est de restaurer les équilibres monétaires et financiers, et d'assainir les économies des pays en crise. Cette réforme mise en place par les instances économiques et financières mondiales (FMI, Banque Mondiale) et les pays développés représente un véritable paradigme de développement. Cependant, « cet ajustement structurel a conditionné les politiques économiques des pays en développement, en prônant une libéralisation et une ouverture des marchés intérieurs sur l'économie mondiale, ainsi que des politiques budgétaires rigoureuses dont les conséquences sociales se font ressentir aujourd'hui encore » (A. Rouquié, 1998, p.50).

Parallèlement à cette réforme, le paradigme industrialiste du développement commence à être remis en cause du fait de son caractère dévastateur de la nature et de son non-respect de l'environnement depuis la période des années 60 à 70. La remise en cause de ce modèle de développement s'est accentué à partir d'un certain groupe d'institutions internationales comme le PNUD et l'UNESCO qui prônent de préférence un développement au caractère moins strictement économique, qui prend en compte des préoccupations d'ordre social, culturel, éthique et environnemental.

C'est en ce référent à ce nouveau paradigme de développement évoqué que lors de la conférence de Stockholm en 1972, le rapport Bruntland de 1988 et le Sommet de Rio de 1992 imposent l'idée et l'expression de « développement durable » (J.Y. Martin, 2002). Le développement durable est un concept très significatif puisqu'il s'agit d'harmoniser le développement économique, le bien-être social et le respect des équilibres environnementaux. Cette conception de développement durable a donc pour objectif de répondre aux exigences actuelles des populations sans mettre en péril la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

Cette idée de développement durable, basée sur une variabilité dimensionnelle du développement, laisse planer une incertitude

interprétative qui empêche l'idée de développement durable de se "renforcer" en un paradigme pragmatique. Aujourd'hui, « le développement durable reste l'expression incontournable quand on veut se référer à tout un ensemble de processus censés relever du développement » (J. Stiglitz, 2002, p. 34). De ce fait, qu'il s'agisse de lutte contre la déforestation, de politiques urbaines, d'éducation, d'agriculture biologique, de sacs plastiques biodégradables, de bio-carburants, le développement est aujourd'hui systématiquement qualifié de durable, alimentant par-là, un flou propice aux controverses (P.Gauchon, C. Tellenne, 2005, p.76).

Pendant, l'implication des biotechnologies modernes dans les débats autour du développement durable, s'explique par sa spécificité dans les secteurs de l'agriculture et de l'environnement. Mais, outre des objectifs économiques qui caractérisent les biotechnologies modernes, elles peuvent être vues aussi comme un outil de développement durable au bénéfice des populations les plus démunies.

Cela dit, les biotechnologies modernes illustrent de manière paradigmatique l'extensivité de la notion de développement durable. Car, elles symbolisent bien, un paradigme de développement durable. De ce contexte, les biotechnologies modernes seraient-elles un outil utiles et sans danger pour le développement agricole et pour une agriculture durable ? Cette préoccupation est liée au débat autour des plantes transgéniques et aux conséquences que peut avoir l'usage des Plantes Génétiquement Modifiées sur la santé, l'environnement et alimentation. Le présent article se donne pour objectif de mettre en relief, les impacts et les effets relatifs aux applications des biotechnologies modernes dans l'agriculture afin de déceler si cette technologie agricole répond aux exigences du développement durable.

L'investigation de ce débat qui présente deux pôles de signes permet d'inclure ce qui sera au cœur de la partie sur l'analyse des discours et pratiques autour des biotechnologies. De ce faite, l'analyse que nous ferons des impacts des biotechnologies sur le développement durable dans le secteur agricole se présente comme suit : dans un premier temps, il s'agira pour nous, de faire la présentation des biotechnologies comme outil de développement durable. Dans un second temps, nous présenterons les biotechnologies comme solution techno-économique.

## 1. Les biotechnologies modernes comme instrument de développement durable

Aujourd'hui, toutes activités favorisant le développement doivent être préfixées de « *l'éco-activité* » en vue de marquer du sceau de la durabilité. De ce constat, les promoteurs des biotechnologies modernes ne sont pas en marge de la question de la durabilité. Qu'ils soient du secteur scientifique, politique ou économique, ils ont très tôt compris la nécessité de s'inscrire dans le champ du développement durable. En effet, en analysant les objectifs du développement durable et celui des biotechnologies modernes, il existe des points de similitudes. Par exemple : le développement durable cherche à rapprocher les logiques de développement économique avec le respect des équilibres environnementales. Les biotechnologies modernes, quant à elles, cherchent à créer une dynamique de développement techno-économique basée sur les connaissances liées au vivant. Dans les deux raisonnements, il ressort que les activités économiques et environnementales ne sont ni dissociées, ni encore moins antagonistes. Elles sont conciliables et doivent avoir une action réciproque. Autrement dit, ces notions relèvent d'une manière renouvelée de penser le rapport entre activité économique et environnemental.

Du point de vue environnement et sanitaire, les biotechnologies modernes, en cherchant à améliorer les conditions de production agricole ou industrielle, en proposant des solutions techniques dans le domaine de la dépollution ou encore, en innovant dans la production de médicaments, elles visent à agir et à transformer l'environnement naturel et le secteur sanitaire. À cet effet, « les biotechnologies ont pu donc représenter un ensemble d'outils ayant à la fois des effets jugés bénéfiques sur l'activité économique en général, tout en améliorant les rendements agricoles, l'accès à l'alimentation et la santé » (I. Serageldin, G. J. Persley, 2007, p.70). Par conséquent, les biotechnologies modernes représentent un cercle vertueux où se combinent différents bénéfices à la fois économiques, sociaux et environnementaux. Cet argumentaire qui présente les applications des biotechnologies modernes comme un outil particulièrement adéquat pour le développement durable, a largement été repris par une multitude d'acteurs, depuis les firmes multinationales, jusqu'à certaines grandes

institutions internationales liées au développement (OCDE<sup>1</sup>, BM<sup>2</sup>, FAO<sup>3</sup>...). Selon l'OCDE, « la recherche en sciences du vivant et les biotechnologies apportent d'ores et déjà des améliorations concrètes dans les domaines de la santé et de l'environnement, ainsi que pour les productions industrielle, agricole et énergétique » (OCDE, 2004, p.10). Cette idée de l'OCDE démontre clairement que les biotechnologies modernes constituent un instrument essentiel pour le développement durable comme le présente le rapport de l'OCDE intitulé « *Les biotechnologies au service de la durabilité industrielle* » (OCDE, 2001). Dans ce rapport, l'OCDE expose des études de cas pratiques, dans lesquelles les biotechnologies ont été introduites dans des processus de transformation ou de fabrication industrielle en remplacement de techniques physicochimiques plus traditionnelles. Ces études de cas concernent tout un éventail de secteurs industriels et de pays ; or, dans chaque cas, le recours aux biotechnologies s'est traduit par une baisse des coûts et une diminution de l'empreinte environnementale.

## **2. L'agrobiotechnologie<sup>4</sup> : avantage environnemental et économique**

Le raisonnement autour du développement durable constitue l'un des fondements de la promotion de l'agrobiotechnologie. Cette promotion se fait de manière différente selon qu'il s'applique à l'agriculture industrielle, ou bien à l'agriculture traditionnelle. Dans le pays du Nord, les promoteurs ayant recours à l'argument du développement durable sont particulièrement les entreprises privées qui insistent sur la combinaison entre meilleure productivité et respect de l'environnement. Quant aux applications de l'agrobiotechnologie dans les pays du Sud, cet argumentaire productif et écologique est consolidé par le besoin social de combattre la famine et la malnutrition, en améliorant les plantes par la technologie de la transgénèse. Sans doute, les entreprises multinationales, la communauté scientifique et les institutions internationales favorables au développement jouent un

---

<sup>1</sup> Organisation de Coopération et de Développement Économiques

<sup>2</sup> Banque Mondiale

<sup>3</sup> Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

<sup>4</sup> Recherche et développement de produits agricoles tels que les semences ou les produits de protection des récoltes, par modification des gènes conférant des propriétés telles que la résistance aux parasites ou l'amélioration des profils nutritionnels. En autres termes, la science utilisant la modification génétique de plantes et d'animaux pour combattre la sécheresse et la malnutrition et pour réduire l'impact environnemental de l'agriculture.

grand rôle dans la promotion des idées en l'endroit des pays en développement.

L'objectif des applications des biotechnologies modernes dans le secteur agricole est d'apporter des solutions aux questions de productivités. En plus des avantages productifs apportés aux producteurs, les différentes PGMs permettent de diminuer l'usage des pesticides au bénéfice environnemental. Autrement dit, si certaines plantes cultivées portent en elles le gène Bt produisant un insecticide « naturel », capable d'éliminer certains insectes, l'usage d'insecticides chimiques se présente moins utile, sinon inutile pour les producteurs qui auront adopté les PGMs. Les différentes variétés des PGMs peuvent, par conséquent, remplacer l'usage des pesticides et autres intrants chimiques. De ce point de vue, « les biotechnologies peuvent-être une réponse pour améliorer la productivité agricole tout en promouvant simultanément l'usage durable des ressources naturelles » (J. L. Solleiro, 2004, pp. 149-150). Ce raisonnement fait partir habituellement des propos menés par les entreprises multinationales, comme Monsanto et Syngenta, pour qui, l'usage des biotechnologies modernes est avantageux pour l'environnement. Ces firmes se basent sur des données scientifiques du National Center for Food and Agriculture Policy qui atteste une réduction de l'usage de pesticides de « 34 % entre 2003 et 2004 aux États-Unis dans les parcelles cultivées en OGM » (NCFAP, 2005, p. 10). Cette même idée est soutenue par Brooks Graham et Barefoot Peter qui réaffirment cette tendance à la moindre utilisation de pesticides au niveau mondial entre 1996 et 2004 (G. Brooks, P. Barefoot, 2005, p.187). Ils présentent aussi d'autres avantages pour l'environnement, comme l'usage limité du carburant pendant l'application des pesticides et les méthodes de cultures sans labours qui permettent de réduire l'érosion des sols. Certaines recherches ont prouvé par des résultats que dans certains pays, notamment au Mexique et en chine, « le coton transgénique aurait permis, depuis son introduction dans ces pays, des gains de productivité (...) allant jusqu'à 22 % par rapport aux variétés conventionnelles tout en réduisant les dépenses d'utilisation d'insecticides jusqu'à 57 % » (J. L. Solleiro, 2004, p. 150).

Ces résultats, les entreprises agrobiotechnologiques jouent formellement sur les thématiques du développement durable et de la protection de l'environnement dans la construction de leur



représentation. C'est le cas de la firme Syngenta dont l'objectif est de pratiquer une agriculture durable »<sup>5</sup> et pour qui « la compétitivité d'une agriculture moderne ne peut se concevoir sans le respect du milieu naturel sur lequel repose son activité »<sup>6</sup>. Ainsi, elle adhère à une vision de durabilité. Pareille, pour la firme Monsanto leader de la technologie biotechnologie agricole dans le monde qui axe ces objectifs agricoles autour du développement durable, et qui s'est engagée depuis 2003, « à rechercher de nouveaux systèmes agronomiques plus durables environnementalement, et susceptibles de délivrer de la valeur tout au long de la chaîne agricole » (Monsanto Compagny, 2003). La valeur dont parle la firme Monsanto dans sa campagne, consiste à l'amélioration et à la sécurité de l'environnement. Ainsi, les valeurs témoignent de la détermination de la firme de se présenter comme une entreprise écologiquement responsable. La durabilité et le respect de l'environnement sont donc au cœur de la vision de marque et de la communication des firmes agrobiotechnologiques. Cette marque communicationnelle fait des biotechnologies modernes, une technologie techno-économique. Et cela se perçoit dans ses applications industrielles.

En effet, la contribution des biotechnologies modernes dans l'amélioration de la santé des populations mondiales et de l'environnement s'inscrirait dans le cadre du développement durable du fait de la croissance économique qu'elle apporte. De ce fait, les biotechnologies modernes ont permis d'innover des techniques de diagnostic et de mettre à la disposition de la population mondiale, de nouveaux produits pharmaceutiques permettant d'améliorer la condition sanitaire des populations. Ainsi, les perspectives attendues des applications des biotechnologies modernes dans le domaine médical, seraient d'innover afin de lutter contre certaines maladies dans les pays en développement. C'est l'exemple du projet financé par l'Union européenne qui a permis d'incorporer avec succès la production de

« la B-carotène dans le riz. Cette avancée scientifique, qui a incidemment coloré les grains de riz en jaune, permettra la prévention de carence importante en vitamine A dans les pays qui comptent le riz comme aliment de base. Mais

---

<sup>5</sup> [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)

<sup>6</sup> [www.syngenta-agro.fr](http://www.syngenta-agro.fr)

cet antioxydant constituerait également un élément de prévention du cancer et des maladies cardiaques. La carence en vitamine A est un problème de santé publique dans bon nombre de pays du monde » (N. Kouassi, 2010, p. 37).

Dans l'industrie de l'environnement, « les biotechnologies peuvent en outre servir à rendre plus durable la production industrielle, notamment en rendant les processus de production moins polluants » (OCDE, 2002, p. 20.). Autrement dit, les biotechnologies modernes peuvent être utilisées dans la fabrication de certains enzymes provenant de certaines bactéries Génétiquement Modifiées dont le but est d'accélérer les réactions chimiques qui entrent dans la fabrication de produits industriels dans la chimie fine, la métallurgie ou encore le textile, au lieu place des certains produits chimiques très dangereux pour l'homme.

Au-delà des méthodes de production industrielle, les biotechnologies modernes sont dans la capacité d'innover le secteur industriel tout en restant conforme aux règles environnementales, à savoir, en remplaçant particulièrement les énergies fossiles non renouvelables, par la biomasse. Aussi, grâce aux biotechnologies modernes, il est possible de fabriquer des produits industriels comme les médicaments, des plastiques ou du carburant, à partir de plantes agricoles comme le maïs, qui symbolise une innovation particulièrement captivant d'interpénétration et d'intégration des secteurs industrielles et agricoles. Par conséquent, nous assisterons à une certaine « "agriculturisation" de l'industrie, poursuivant l'intégration entre ces deux sphères de production » (J. Foyer, 2008, p. 186.). L'industrie de l'environnement est un secteur où les applications des biotechnologies modernes et le développement durable ont une logique concomitante. D'ailleurs, l'exploitation abusive des ressources naturelles a incité à une prise de conscience de la crise environnementale qui a permis aujourd'hui d'avoir un comportement éco-citoyen, que ce soit au niveau de l'exploitation de la nature ou de sa protection. De ce fait, toutes activités économiques impliquant la préservation et l'assainissement de l'environnement, représentent également un potentiel non négligeable pour le développement durable. Par exemple,

« la bioremédiation<sup>7</sup>, permet, à travers l'utilisation de plantes ou de bactéries, de dégrader ou transformer des substances polluantes, pour les transformer afin de les rendre inertes, voire de nouveau exploitable. Ainsi l'ingénierie génétique peut aider à dessiner ou améliorer de telles bactéries ou plantes pour dégrader des hydrocarbures ou des métaux, dans le sol ou le sous-sol, sur des sites industriels, chimiques ou pétroliers. La bioremédiation, à travers des organismes génétiquement modifiés ou non, peut aussi servir à filtrer et nettoyer les eaux usées, ou encore certains gaz polluants rejetés dans l'air ».  
(J. Foyer, 2008, pp. 186-187.)

Cette technologie est souvent utilisée dans certains pays en développement et plus employée dans les pays développés du fait de la forte concentration des activités industrielles polluantes. Les avantages productifs et environnementaux qu'engendre cette nouvelle technologie sont à mesure de modifier en profondeur les fondements de l'industrie classique. C'est dans cette optique que l'OCDE et l'Union Européenne conclut qu'

« à travers la bio-imitation et les bio-procédés, les biotechnologies ont un tel potentiel pour transformer les modes de productions industriels, dans une gamme d'industrie qui touche la pharmaceutique, la chimie fine ou plastique et les industries textile, alimentaire, métallurgique, énergétique, environnemental ou du bois, que l'on se dirigerait de plus en plus vers une bio-industrie et une bio-économie fondée sur les procédés biologiques et les ressources renouvelables, plutôt que sur les procédés chimiques et les ressources naturelles classiques ».  
(OCDE, 2002, p. 16.)

---

<sup>7</sup> Le procédé de dépollution biologique (bioremédiation) au moyen de microorganismes spécifiques est une technique durable et bon marché permettant l'élimination des déchets. Elle utilise des bactéries, des champignons et des plantes choisis pour retirer ou neutraliser les polluants des sols ou des eaux

En outre, l'économie et l'industrie basées sur les procédés biologiques et les ressources renouvelable, seraient plus dynamiques et plus compétitives économiquement et environnementalement. Par conséquent, les nouveaux dispositifs naturels utilisés dans la production industrielle et présentant un impact bénéfique pour l'environnement pourraient se simplifier selon Jean Foyer par cet argument : « c'est en utilisant les procédés biologiques dans la production que celle-ci devient environnementalement durable » (J. Foyer, 2008, p. 187.). Autrement dit, l'usage des biotechnologies modernes, dans le secteur de la production et de l'environnement, permet de développer un cadre social, économique et environnemental durable.

## **Conclusion**

Tout bien considéré, l'usage des biotechnologies modernes dans le secteur de la production industrielle et agricole manifeste de bonne intention face à la question du développement durable. Mais, qu'il s'agisse du secteur agricole ou industriel, la « révolution biotechnologique » est liée à l'argument du développement durable qui, loin d'incurver le rendement économique, lui attribue une nouvelle force par la prise en compte des charges résultant des effets secondaires de son activité dépendant du monde naturel pour le bien-être social, environnemental et économique. Ainsi, en rendant meilleur la qualité et la quantité de la production agricole et industriel, les biotechnologies modernes se présentent comme un instrument de développement durable. Mais, Au-delà de son caractère "profitable", la production économique reste l'orientation générale qui permet de répondre aux difficultés sociales, alimentaires, sanitaires et environnementales, engendrées plus ou moins par lui. À cet effet, le recours à la notion de durabilité est omniprésent quand il s'agit de présenter les bénéfices sanitaires, environnementaux et sociaux, effectifs ou potentiels, des biotechnologies, dans tous les secteurs qu'elles englobent. Alors, selon Mathias Lefèvre, « cette tendance à se référer au développement durable n'est pas propre aux biotechnologies modernes, c'est une tendance plus générale, qui répond à des stratégies et à une certaine mode éthique et rhétorique selon laquelle toute entreprise, scientifique ou commerciale, doit se montrer préoccupée par les questions environnementales, sanitaire et/ou sociales » (M. Lefèvre, 2006, p. 120.). Mais, vouloir présenter à tout prix les biotechnologies modernes comme un instrument de développement respectant les règles de la

durabilité, est dû à son caractère naturel et hybride. C'est-à-dire, favorisent le développement économique tout en améliorant la qualité de vie et de l'environnement. Au vue de tout, l'application des biotechnologies modernes dans le secteur agricole est un paradigme de développement durable.

## Références bibliographiques

**Beauval Valentin et Dufumier Marc**, 2006, Les plantes génétiquement modifiées peuvent-elles nourrir le Tiers Monde ? In *Revue Tiers Monde*, n°186.

**Beck Ulrich**, 2001, *La société du risque, Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.

**Benbrook C.M.**, 2014, Impact of genetically engineered crops on pesticide use in the United States: the first thirteen years. The Organic Center, in *Impacts des OGM sur l'exploitation agricole*, Paris, La documentation Française.

**Blandin Patrick**, 2005, Développement durable ou adaptabilité durable ? De la nécessité d'une éthique évolutionniste. In *Les enjeux du développement durable*, Paris, l'Harmattan.

**Briand-Bouthiaux Anne**, 2001, *OGM, brevets pour l'inconnu*, Dijon, Faton.

**Brooks Graham et Barefoot Peter**, **GM crops: the global economic and environmental impact - the first nine years 1996-2004**, In *Agbioforum*, vol. 8, n°3.

**De Ita Rubio Ana**, 2008, Maíz transgénico en México, apagar el fuego con gasolina. In MUÑOZ RUBIO Julio (coord.), *Alimentos transgénicos, Ciencia, Ambiente y Mercado, un debate abierto*. México, In *Diversité naturelle et culturelle face aux des biotechnologies : enjeux et Controverses au Mexique*, Sciences de l'Homme et Société, Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III.

**Farm Scale Evaluations, Managing GM crops with herbicides**, effects on farmland wildlife (summary), <http://www.defra.gov.uk/environment/gm/fse/results/fse-summary-05>

**Foyer Jean**, 2008, *Diversité naturelle et culturelle face aux des biotechnologies : enjeux et Controverses au Mexique*, Sciences de l'Homme et Société, Université de la Sorbonne nouvelle- Paris III.

**Gauchon Pascal, et Tellenne Cédric**, 2005, *Géopolitique du développement durable*, Paris, PUF.

- Godard Olivier**, 1998, De l'usage du principe de précaution en univers controversé, in *Économie et Statistiques*, n°316-317.
- Hansen Michael**, 2001, Santé publique, environnement, et aliments transgéniques, in *La guerre au vivant, OGM et mystifications scientifiques*. Marseille : Agone.
- Jaillette Jean-Claude**, 2009, *Sauvez les OGM*, Saint-Amand-Montrond, Hachette Littératures.
- Joly Pierre-Benoit et Marris Claire**, 2003, Les américains ont-ils accepté les OGM ? Analyse comparée de la construction des OGM comme problème public en France et aux États-Unis. In *Cahiers d'économie et sociologie rurale*, n°68-69, 2003.
- Kempf Hervé**, *la guerre secrète des OGM*, Paris, Seuil.
- Kouassi Nazaire**, « renforcement des capacités des chercheurs et des techniciens des pays de la CEDEAO en biotechnologies et biosécurité », *Biotechnologie Agricole : obtention des OGM*, formation CORAF/WECARD, CNRA, Abidjan, Côte d'Ivoire, 2010, p. 37.
- Lefèvre Mathias**, La mobilisation du monde des affaires : formes et significations. In Catherine AUBERTIN et Franck
- Martin Jean Yves**, 2002, *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*. Paris, IRD éditions.
- Monsanto Company**, 2003, Monsanto Company rolls out new tagline: Imagine, in News releases, www.monsanto.com.
- Muñoz Rubio Julio**, 2008, Sociobiology and Human Nature, In, *Diversité naturelle et culturelle face aux des biotechnologies : enjeux et Controverses au Mexique*, Sciences de l'Homme et Société, Université de la Sorbonne nouvelle- Paris III.
- National Center for Food and Agriculture Policy (NCFAP)**, 2005, Biotechnology-derived crops planted, in *2002, Impact on US agriculture*, Executive summary.
- OCDE** 2002, *Les biotechnologies au service de la durabilité industrielle, quelques clés*, Paris, ISBN 92-64-19546-7, 2002.
- OCDE**, 2004, *Les biotechnologies au service d'une croissance et d'un développement durable*, Paris, OCDE.
- Peng Walter**, 2005, Transgenic crops in Argentina: the ecological and social debt, in *Bulletin of Science, technology and Society*, vol. 25, n°4.
- Robin Marie-Monique**, 2009, *Le monde selon Monsanto, De la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien*, Paris, éditions la Découverte/ARTE éditions.
- Rouquié Alain**, 1998, *Amérique Latine, introduction à l'extrême occident*. Paris : Seuil.

**Serageldin I. et Persley, G. J.** 2003, *Biotechnology and Sustainable Development: Voices of the South and North*. Cabi Publishing.

**Solleiro Jose Luis**, 2004, Biotecnología par un desarrollo agrícola sustentable. In Muñoz RUBIO Julio (coord.), *Alimentostransgénicos, Ciencia, Ambiente y Mercado, un debate abierto*, México, CIICH, Siglo XXI.

**Stiglitz Joseph**, 2002, *La grande désillusion*, Paris, Fayard.

**Toledo Victor Manuel**, 2008, Ciencia, sustentabilidad y sociedad del riesgo. El caso de la biotecnología agrícola, in, *Diversité naturelle et culturelle face aux des biotechnologies : enjeux et Controverses au Mexique*, Sciences de l'Homme et Société, Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III.

**Vivien Dominique**, *Le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux*. Paris : La Documentation Française, 2006.

[www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)

[www.syngenta-agro.fr](http://www.syngenta-agro.fr).

# FACTEURS EXPLICATIFS DE LA NON UTILISATION DES DONNEES DU SYSTEME NATIONAL DE GESTION DE L'INFORMATION SANITAIRE (SNIGS) AU SUD-BENIN

Alphonse Mingnimon AFFO<sup>1,2</sup>,  
Justin DANSOU<sup>2,3</sup>,  
Pacôme E. ACOTCHEOU<sup>2,4</sup>,  
Jacques Z. SAIZONOU<sup>2,4</sup>

<sup>1</sup> Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFOP), Université d'Abomey-Calavi

<sup>2</sup> Groupe de Recherche en Population Santé et Développement (GRPSD)

<sup>3</sup> Ecole Nationale de Statistique, de Planification et de Démographie (ENSPD), Université de Parakou

<sup>4</sup> Institut Régional de Santé Publique (IRSP), Université d'Abomey-Calavi

## Résumé

**Introduction :** L'information sanitaire constitue l'un des piliers du système de santé et son utilisation facilite la prise de décisions fondées sur des évidences empiriques. Au Bénin, malgré les récents développements dans le domaine, notamment le déploiement du Système de Gestion de l'Information Sanitaire (DHIS2), le niveau d'utilisation de l'information sanitaire demeure faible. La présente étude met en relief les facteurs de la non utilisation du Système National de Gestion de l'Information Sanitaire (SNIGS) au Sud-Bénin et identifie les raisons sous-jacentes.

**Données et méthodes :** Les présentes réflexions sont sous-tendues par les données d'une étude mixte sur les besoins en information sanitaire pour la prise de décisions réalisée par l'Agence Belge de Développement (Enabel) en 2020 dans trois départements du Bénin (Couffo, Littoral et Atlantique). La collecte de données a couvert 5 zones sanitaires et a permis de toucher au total 546 répondants pour le volet quantitatif et 36 répondants pour le volet qualitatif à l'échelle des formations sanitaires échantillonnées. Les données quantitatives ont été soumises aux techniques d'analyse descriptive (univariée et bivariable) et explicative. Les différences statistiques ont été testées au seuil de 5%.

**Résultats :** Les analyses ont porté sur un échantillon de 346 répondants qui connaissent les sources des données du SNIGS. Les résultats montrent que l'âge, la qualification, le secteur d'activité, le type d'utilisateur ainsi que la zone sanitaire sont associés à la non utilisation des données du SNIGS. Le risque de la non utilisation du SNIGS semblait plus important parmi les jeunes (15-29 ans), les cadres supérieurs, les répondants du secteur privé et parmi ceux de la zone sanitaire Ouidah-Kpomassè-Tori-Bossito. Le manque de connaissance du SNIGS et dans une certaine mesure son inadéquation aux réalités des formations sanitaires et des utilisateurs figurent parmi les principales raisons de sa sous-utilisation.

**Conclusion :** La mise au point d'un système de santé performant au Bénin nécessite la réforme du SNIGS dans le sens d'une digitalisation intelligente des données sanitaires qui facilite plus d'accès aux utilisateurs tout en protégeant les informations personnelles. Il importe aussi de renforcer la communication



autour du SNIGS auprès des utilisateurs y compris les potentiels utilisateurs externes comme les professionnels et acteurs des établissements d'enseignement supérieur (enseignants et étudiants).

**Mots clés :** SNIGS, information sanitaire, formation sanitaire, Bénin

## Abstract

**Introduction:** Health information is one of the pillars of the health system and its use facilitates decision-making based on empirical evidence. In Benin, despite recent developments in the field, including the deployment of the Health Information Management System (DHIS2), the level of use of health information remains low. This study highlights the factors behind the non-use of the National Health Information Management System (SNIGS) in South Benin and identifies the underlying reasons.

**Data and methods:** Data were sourced from the study on health information needs for decision-making carried out by the Belgian Development Agency (Enabel) in 2020 in two departments of Benin (Couffo, Littoral and Atlantique). The study covered 5 health zones and the quantitative approach involved a total of 546 respondents while the qualitative approach interviewed 36 respondents across the sampled health facilities. Quantitative data analysis took place at two levels namely descriptive (univariate and bivariate) and explanatory. Statistical differences were tested at the 5% threshold.

**Results:** The analyses focused on a sample of 346 respondents who know the sources of SNIGS data. The results show that age, qualification, sector of activity, type of user and health zone are associated with non-use of SNIGS data. The risk of not using the SNIGS appeared to be greater among young people (15-29 years), senior managers, private sector respondents and among those in the Ouidah-Kpomassé-Tori-Bossito health zone. Lack of knowledge of the SNIGS, and to some extent its inadequacy to the realities of health facilities and users, were among the main reasons for its under-utilization.

**Conclusion:** The development of an efficient health system in Benin requires the reform of SNIGS in the direction of intelligent digitization of health data which facilitates more access to users while protecting personal information. It is also important to strengthen communication about the SNIGS among users, including potential external users such as professionals and stakeholders in higher education institutions (teachers and students).

**Keywords:** SNIGS, health information, health system, Benin

## 1. Introduction

Le système d'information sanitaire (SIS) s'entend l'ensemble des dispositifs et procédures de recueil et de traitement des données sanitaires que celles-ci soient relatives aux individus ou aux organisations de santé. Il permet de générer des informations sur la base desquelles les acteurs en santé décident et entreprennent les actions qu'ils jugent appropriées (C.Touré & al., 2016). C'est donc un dispositif constitué d'acteurs, de méthodes et d'outils qui interagissent à différentes étapes du processus de production de l'information sanitaire. Il joue un rôle fondamental dans la performance du système de santé (J-P, D'Altilia & al., 2011). Bien que variant d'un pays à l'autre, le Système d'Information Sanitaire (SIS) constitue généralement l'un des six

piliers<sup>1</sup> ou composantes importantes du système de santé. Il constitue un outil important du processus de gestion et d'aide à la décision sur le plan du développement sanitaire de tout pays. Le SIS reste en général dans les pays en développement le parent pauvre du système de santé (C. Abou-Zahr et T. Boerma, 2005). En Afrique, les SIS sont généralement caractérisés par leur faiblesse, leur fragmentation et donc leur incapacité à fournir des informations en temps réel (S. Muhemedi et al., 2017) ce qui pose parfois le problème de leur efficacité en termes de réponse pertinente aux besoins des populations. De même, beaucoup d'informations nécessaires au système de santé sont produites en dehors du secteur de la santé (recensements de population, enregistrement des faits d'état civil, etc.). Ces données provenant des sources externes au SIS sont produites par intervalle de temps allant d'un an à dix ans. Or, la prise de décision de santé publique repose de manière déterminante sur la disponibilité en temps réel de données solides de qualité et le rôle des SIS est de produire, d'analyser et de diffuser de telles données en permanence. Certaines institutions ont développé des outils spécifiques à leurs activités d'intervention pour combler le gap d'informations sanitaires. D'autres ne rapportent pas leurs travaux à la structure de coordination nationale pour faciliter l'intégration des résultats de leurs interventions dans un document standard. Aussi, la production des annuaires et des bulletins épidémiologiques se fait-elle avec beaucoup de retard et la diffusion de l'information sanitaire ne se fait pas selon un calendrier standard.

Le déploiement des SIS en Afrique subsaharienne vise à rendre disponibles les informations sur l'état de fonctionnement du système de santé et soutenir la prise de décision. Un système d'information de santé qui fonctionne bien est celui qui assure la production, l'analyse, la diffusion et l'utilisation d'informations sanitaires fiables et opportunes. Il est quasiment impossible d'atteindre les objectifs nationaux et internationaux sans un investissement plus important et plus efficace dans les systèmes et services de santé. (WHO, 2007).

---

<sup>1</sup> Les autres piliers sont : la gouvernance, le financement, les ressources humaines, les prestations et les médicaments et consommables médicaux.

Au Bénin, le système d'information sanitaire est établi sous l'appellation « Système National d'Information et de Gestion Sanitaire » (SNIGS) pour insister sur sa finalité d'aide à la gestion du système de santé. Il a été mis en place par le Ministère de la Santé en 1990 pour répondre aux besoins d'informatisation en se fondant sur deux principes : (i) la réduction du nombre de supports devant remonter aux échelons supérieurs du système sanitaire national ainsi que leur simplification et (ii) la standardisation des outils avec l'utilisation dès la base des informations recueillies pour orienter les actions et corriger les faiblesses identifiées dans les formations sanitaires. Le SNIGS a une structure pyramidale calquée sur le découpage territorial et comprend trois niveaux différents (niveau central ou national ; niveau intermédiaire ou départemental et niveau périphérique). Le SNIGS<sup>2</sup> produit les données de routine sur les activités des formations sanitaires à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Ces données sont destinées au calcul des principaux indicateurs nécessaires à la planification, au suivi et à l'évaluation des actions mises en œuvre dans le secteur. Elles sont consignées dans l'annuaire des statistiques sanitaires. Les données du SNIGS sont la principale source exploitée pour évaluer les performances du secteur de la santé. Cependant, le SNIGS est handicapé par une insuffisance de ressources humaines, matérielles et financières à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Par ailleurs, la faible disponibilité de l'internet (connexion fiable et continue) est aussi un facteur limitant (Blanchard, 2001). Il convient de souligner que depuis quelques années, des améliorations ont été apportées au niveau du SNIGS. Ainsi, le Bénin dispose désormais d'une plateforme « open source » pour la collecte, l'analyse et la diffusion des données pour tous les programmes de santé, développée par le « Health Information Systems Program » (Cf. DHIS2).

Les informations du SNIGS proviennent essentiellement des structures sanitaires publiques et privées (centres de santé et hôpitaux) pour les données de routine et des sous-systèmes spécifiques tels que les structures de prise en charge de la tuberculose, de l'ulcère de Buruli, etc. La littérature renseigne que les différentes évaluations et les supervisions

---

<sup>2</sup> Le SNIGS a pour objectif de garantir la disponibilité et la fiabilité des données, d'assurer la diffusion de l'information sanitaire afin de soutenir la prise de décision, tout en veillant au renforcement des capacités des acteurs du système. Pour ce faire, il se base sur la structure pyramidale du système de santé et est organisé en : (i) un principal sous-système de routine qui collecte la plus grande partie des statistiques sanitaires et dont les informations sont complétées par d'autres sous-systèmes intégrés à des degrés divers, tels que le sous-système de surveillance épidémiologique et de détection des épidémies ; (ii) les sous-systèmes d'information des programmes ; (iii) le sous-système d'information de gestion administrative et financière ; (iv) le sous-système d'enquêtes périodiques ; (v) le sous-système d'information à assise communautaire ; (vi) le sous-système d'état civil.

du SNIGS s'accordent sur la qualité insuffisante des données du SNIGS ; l'exploitation assez limitée des données collectées par les utilisateurs dans la prise de décisions et une base institutionnelle faible qui limite l'intégration des sous-systèmes et la coordination des interventions au sein du système et avec les parties prenantes externes (G. Adeya, et al 2006 ; MS, 2010 ; Health Systems 20/20 project, 2012 ; Y. Glèlè Ahanhanzo et al. 2014 ; Y. Glèlè Ahanhanzo et al. 2015). Au regard de tout ce qui précède, il devient légitime de s'interroger sur l'utilité des SIS dans la mise en œuvre des politiques et programmes de santé. En d'autres termes, la question se pose de savoir s'il ne faudrait pas identifier les obstacles aux SIS pour l'améliorer et en faire un véritable catalyseur des politiques de santé et donc du développement. De façon spécifique on s'interroge sur les raisons qui fondent bien des professionnels de santé, chercheurs, enseignants et étudiants à ne pas utiliser systématiquement (ou à sous utiliser) les données du SNIGS. La présente étude vise à analyser les facteurs explicatifs de la non utilisation des données du Système National de Gestion de l'Information Sanitaire (SNIGS) au Sud-Bénin pour une meilleure utilisation des données du SNIGS pour la prise de décisions.

## **2. Méthodologie**

### ***2.1. Source de données***

Les données proviennent de l'étude sur les besoins en information sanitaire pour la prise de décisions, réalisée par l'Agence Belge de Développement (Enabel) en 2020 dans deux départements du Sud du Bénin à savoir l'Atlantique et le Couffo. Il s'agit d'une étude transversale mixte à volets quantitatif et qualitatif. Elle a été prioritairement réalisée dans les structures sanitaires publiques et privées des départements de l'Atlantique et du Couffo prenant en compte les 5 zones sanitaires. En plus, une collecte de données complémentaires a été réalisée à Cotonou auprès des acteurs au niveau central. La population cible est composée d'une part des acteurs de l'offre (médecins, sages-femmes, infirmiers, statisticiens, planificateurs, épidémiologistes et autres personnels de santé impliqués dans le processus), de la demande (enseignants, chercheurs, consultants, prestataires de services de santé, étudiants, acteurs des collectivités locales, des ministères, des ONG opérant dans le domaine de la santé) et de la gouvernance (Ministère de la santé, directions départementales de la santé, zones sanitaires). L'échantillonnage est

constitué suivant un plan de sondage cadrant avec les normes en la matière en respectant la formule statistique suivante :

$$n = \frac{z^2 * p * (1 - p)}{e^2}$$

avec :

*n*: taille de l'échantillon (: nombre d'utilisateurs internes et externes au SNIGS)  
*z*: écart correspondant au niveau de confiance fixé  
*p*: niveau de satisfaction des utilisateurs du système de l'information sanitaire  
*e*: le degré de précision recherchée pour les indicateurs

Pour avoir les bonnes précisions des résultats, sous l'hypothèse d'une marge d'erreur de 5%, un pourcentage estimé (niveau de satisfaction des utilisateurs de l'information sanitaire recherchée) de 50% (valeur maximale utilisée en général si celle recherchée est inconnue) on a la taille d'échantillon suivante :

$$n = \frac{1,96^2 * 0,5 * (1 - 0,5)}{0,05^2} = 384$$

La taille minimum de l'échantillon est de 384 individus. La base de sondage de l'étude est constituée du fichier actualisé des formations sanitaires des deux départements. Un plan d'échantillonnage aléatoire à deux degrés a été adopté. Au premier degré, les communes dans chaque zone ont été sélectionnées et au deuxième degré les utilisateurs. Plus concrètement, au premier degré un tirage de deux communes par zone sanitaire a été effectué. La commune abritant les acteurs de la gouvernance / pilotage sanitaire a été systématiquement sélectionnée au niveau de chaque zone sanitaire puis une deuxième commune de façon aléatoire. Ces deux communes ont été investiguées à tous les niveaux. Pour garantir une représentativité de l'échantillon par département, il est adopté une répartition de l'échantillon (les utilisateurs) proportionnelle à la taille de chaque département en termes de formations sanitaires, soit un minimum de 295 utilisateurs au moins touchés dans le département de l'Atlantique et 89 utilisateurs au moins dans le département du Couffo. Dans chaque commune échantillon, les utilisateurs suivants ont été interrogés : (i) les responsables des cellules de collecte de données sanitaires (chefs services/postes, les directeurs) y compris les acteurs impliqués dans le processus (infirmiers/ sages-femmes, médecins) ; (ii) les responsables des cellules de compilation et d'analyse des données

sanitaires, les agents spécialisés dans le traitement des données statistiques (statisticiens, épidémiologistes, planificateurs, etc.) et (iii) les acteurs de la gouvernance (DDS<sup>3</sup>, MCZS<sup>4</sup>, médecins chefs, etc. ). En ce qui concerne les utilisateurs externes<sup>5</sup> au SNIGS et les acteurs de la demande, ils ont été mobilisés par choix raisonné. Il s'agit : (i) des représentants des collectivités locales, des préfetures et des Centres de Promotion Sociale (CPS) des communes échantillonnées ; (ii) des ONG intervenant dans le secteur de la santé et (iii) des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ainsi que les potentiels présumés utilisateurs de l'information sanitaire.

L'échantillonnage du volet qualitatif est basé sur un choix raisonné de répondants identifiés pour leur implication dans le système d'information sanitaire (élaboration, gestion, fonctionnement). Les principes de triangulation et de saturation ont été observés au cours de la collecte des données qualitatives. Par ailleurs, en prélude à la réalisation de chaque interview, les principes éthiques (consentement volontaire des cibles) ont été respectés.

## ***2.2. Taille de l'échantillon et variables d'analyse***

Au total, 540 personnes ont été interrogées pour le volet quantitatif et 36 pour le volet qualitatif lors de la collecte de données. Cette étude examine l'ensemble des données de l'enquête. La variable dépendante est la non utilisation des données du SINGS. Elle est dichotomique, prend le code "1" lorsque le répondant n'utilise pas les données du SNIGS et "0" dans le cas contraire. Les variables indépendantes sont l'âge, le sexe, la qualification, le secteur d'activité, le type d'utilisateur, la zone sanitaire et le milieu de résidence.

Le tableau ci-dessous présente la description des variables d'analyse de l'étude

Tableau 1 : Description des variables d'analyse

<b>Variable</b>	<b>Catégories</b>	<b>Variable</b>	<b>Catégories</b>
<b><i>Age (en années)</i></b>	Moins de 30 ans	<b><i>Départements</i></b>	Atlantique
	30-39 ans		Couffo
	40-49 ans		Littoral

<sup>3</sup> Directeur Départemental de la Santé

<sup>4</sup> Médecins Coordonnateur de Zone Sanitaire

<sup>5</sup> Tous les acteurs externes au SNIGS (*y compris les acteurs de la demande*) et qui utilisent les données du SNIGS

	50 ans ou plus	<b>Zone sanitaires</b>	Abomey-Calavi-So-ava
<b>Sexe</b>	Masculin		Allada-Toffo-Zè
	Féminin		Ouidah-Kpomassè-Tori-Bossito
<b>Niveau d'instruction</b>	Primaire ou Secondaire		Aplahoué- Djakotomey-Dogbo
	Supérieur		Klouékanmè- Toviklin-Lalo
<b>Types de qualification</b>	Agents d'exécution		Cotonou (I-VI)
	Cadres moyens	<i>Milieu de résidence</i>	Urbain
	Cadres supérieurs		Rural
<b>Secteur d'activité</b>	Secteur Public	<b>Utilisation des données du SNIGS</b>	Utilisateur
	Secteur privé		Non utilisateur

### **2.3. Techniques d'analyse des données**

L'analyse des données quantitatives est basée sur les techniques d'analyse statistique à deux niveaux. Après une description du profil des répondants à l'aide des techniques d'analyse descriptive (univariée et bivariée) à travers les tri à plat et les tableaux croisés, une analyse explicative a été réalisée à travers une régression logistique binaire pour mettre en évidence les effets brut de chaque variable d'analyse sur la variable d'intérêt et ressortir les facteurs explicatifs de la non utilisation des données sanitaires. Le seuil de significativité des résultats des analyses statistiques est fixé à 5%. Les analyses statistiques sont réalisées avec le logiciel R (R. Core Team 2019) à l'aide de plusieurs packages dont : dplyr (H. Wickham et al. 2019), knitr (Y. Xie 2019), haven (H. Wickham and K. Miller 2019), survey (T. Lumley 2019), gtools (R. Gregory Warnes, B. Bolker, and T. Lumley 2018), numDeriv (G. Paul and V. Ravi 2019), car (J. Fox and S. Weisberg 2019), summarytools (D. Comtois 2019), flextable (D. Gohel and P. Skintzos, 2019a), officer (D. Gohel 2019b), jtools (A. Jacob Long 2019), finalfit (E. Harrison, T. Drake, and R. Ots 2019). Les données qualitatives quant à elles, ont fait l'objet d'analyse de contenu.

### 3. Résultats

#### 3.1 Profil des répondants

Le tableau 2 donne un aperçu du profil des répondants. Il en ressort que l'âge moyen des répondants est de 40 ans et que les femmes sont plus nombreuses (56,9%). Les répondants de niveau universitaire sont prépondérants parmi les personnes interrogées (60,4%) et la majorité est occupée dans le secteur public (64,3%). Les agents d'exécution (ayant un niveau inférieur ou égal au Bac étant les plus nombreux (44,1%) sont suivis des cadres moyens (niveau supérieur au Bac et inférieur au master) (42,3%) et des cadres supérieurs (de niveau supérieur ou égal au master) qui représentent 13,6% des enquêtés. La plupart des répondants ont été interrogés en milieu urbain (66,2%) et la proportion des enquêtés qui utilise les données du SNIGS est de 64,1%.

**Tableau 2 : Répartition (%) des répondants selon certaines caractéristiques sociodémographiques**

	Utilisateurs internes		Utilisateurs externes		Total	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
<b>Age (en années)</b>						
Moins de 30 ans	14,7	67	25,0	21	16,3	88
30-39 ans	31,1	142	42,9	36	33,0	178
40-49 ans	37,7	172	22,6	19	35,4	191
50 ans ou plus	16,4	75	9,5	8	15,4	83
Moyenne	40,7		36,01		40,0	
<b>Sexe</b>						
Masculin	39,5	180	63,1	53	43,1	233
Féminin	60,5	276	36,9	31	56,9	307
<b>Niveau d'instruction</b>						
Primaire ou Secondaire	44,1	201	15,5	13	39,6	214
Supérieur	55,9	255	84,5	71	60,4	326
<b>Types de qualification</b>						
Agents d'exécution	44,1	201	14,3	12	39,4	213
Cadres moyens	42,3	193	58,3	49	44,8	242
Cadres supérieurs	13,6	62	27,4	23	15,7	85
<b>Secteur d'activité</b>						
Secteur Public	64,3	293	51,2	43	62,2	336
Secteur privé	35,7	163	48,8	41	37,8	204



<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	66,2	302	92,9	78	70,4	380
Rural	33,8	154	7,1	6	29,6	160
<b>Départements</b>						
Atlantique	69,3	316	71,4	60	69,6	376
Couffo	28,3	129	20,2	17	27,0	146
Littoral	2,4	11	8,3	7	3,3	18
<b>Zone sanitaires</b>						
Abomey-Calavi-Sovava	39,3	179	61,9	52	42,8	231
Allada-Toffo-Zè	12,5	57	6,0	5	11,5	62
Ouidah-Kpomassè-Tori-Bossito	17,5	80	3,6	3	15,4	83
Aplahoué-Djakotomey-Dogbo	12,7	58	11,9	10	12,6	68
Klouékanmè-Toviklin-Lalo	15,6	71	8,3	7	14,4	78
Cotonou (I-VI)	2,4	11	8,3	7	3,3	18
<b>Utilisation des données du SNIGS</b>						
Utilisateur	302	66,2	44	52,4	64,1	346
Non utilisateur	154	33,8	40	47,6	35,9	194
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>456</b>	<b>100,0</b>	<b>84</b>	<b>100,0</b>	<b>540</b>

Source : Données de terrain, août 2020

### **3.2 Facteurs explicatifs de la non utilisation du SNIGS**

Le tableau 3 présente les résultats de la régression logistique sur la non utilisation des données du SNIGS. Les analyses ont porté sur un échantillon de 346 répondants qui connaissent les sources des données du SNIGS. Les résultats montrent que l'âge, la qualification, le secteur d'activité, le type d'utilisateur ainsi que la zone sanitaire sont associés à la non utilisation des données du SNIGS. Selon l'âge, les répondants de 15-29 ans courent 2,6 fois plus de risque de ne pas utiliser les données du SNIGS comparés à ceux de 50 ans ou plus. En ce qui concerne la qualification, comparés aux agents d'exécution, les cadres supérieurs courent 2,1 fois plus de risque de ne pas utiliser les données du SNIGS. L'analyse selon, le secteur d'activité montre que les répondants du secteur privé courent 2,8 fois plus de risque de ne pas utiliser les données du SNIGS que leurs homologues du secteur public. L'analyse montre que les utilisateurs externes courent 2,8 fois plus de risque de ne pas utiliser les données du SNIGS comparés aux acteurs internes du système. Selon

la zone sanitaire, on note que par rapport à la zone sanitaire d'Abomey-Calavi – So-ava (AS), les répondants de la zone sanitaire Ouidah-Kpomassè-Tori-Bossito (OKT) courent 4,4 fois plus de risque ne pas utiliser les données du SNIGS. L'analyse des données qualitatives révèle que la non utilisation du SNIGS traduit en partie la non prise en compte des préoccupations de certaines structures. C'est le cas de certains hôpitaux universitaires de référence.

« Globalement le Centre National Hospitalier Universitaire (CNHU) n'utilise pas le SNIGS. Nous sommes une grosse machine et les bases qui ont permis de créer cet outil-là n'ont pas tenu compte des réalités du CNHU. Les gens ne connaissent pas correctement l'outil. Et puis si vraiment le CNHU devrait être un utilisateur il y a lieu que les moyens soient mis à la disposition du CNHU en matière de logistique, en matière de formation parce qu'on a besoin des opérateurs de saisie pour inscrire les données. On souhaite prendre part à cette organisation sanitaire ». Homme 48 ans, statisticien dans un hôpital universitaire, Cotonou.

**Tableau 3 : Résultats de la régression logistique sur la non utilisation des données du SNIGS**

Variable	Effectif	Pourcentage	Effet brut : OR (95%IC)	Effet net: OR (95%IC)
<b>Age</b>				
15 – 29	65	17,7	1,6[0,8 – 3,2]	2,6[1,1 – 5,9]**
30 – 39	112	30,5	1,1[0,6 – 2,0]	1,6[0,8 – 3,3]
40 – 49	124	33,8	0,6[0,4 – 1,2]	1,0[0,5 – 2,1]
50 ou +	66	18,0	Ref.	Ref.
<b>Sexe</b>				
Masculin	159	43,3	Ref.	Ref.
Féminin	208	56,7	0,9(0,6 – 1,4]	1,2[0,7 – 2,0]
<b>Qualification</b>				
Cadre d'exécution	136	37,0	Ref.	Ref.
Cadre moyen	168	45,8	1,3[0,8 – 2,0]	0,7[0,4 – 1,3]
Cadre supérieur	63	17,2	3,6[1,9 – 6,8]***	2,1(1,1 – 5,9)**

<b>Secteur d'activité</b>				
Secteur Public	206	56,1	Ref.	Ref.
Secteur privé	161	43,9	2,8[1,8 – 4,3]***	2,5[1,4 – 4,6]***
<b>Type d'utilisateur</b>				
Interne	296	80,6	Ref.	Ref.
Externe	71	19,4	2,8[1,6 – 4,9]***	2,8[1,4 – 5,4]***
<b>Zone sanitaire</b>				
Abomey-Calavi-So-ava (A S)	191	52,0	Ref.	Ref.
Allada-Toffo-Zè (ATZ)	42	11,4	0,3[0,2 – 0,7]***	0,8[0,3 – 2,0]
Aplahoué-Djakotomey-Dogbo (ADD)	63	17,2	0,4[0,2 – 0,7]***	0,9[0,4 – 2,0]
Cotonou (I-VI)	13	3,5	9,6[1,2 – 75,5]**	24,6(2,8 – 214,1)**
Klouékanmè-Toviklin-Lalo (KTL)	27	7,4	0,4[0,2 – 3,8]**	0,8[0,3 – 2,3]
Ouidah-Kpomassè-Tori-Bossito (OKT)	31	8,5	1,7[0,7 – 3,8]	4,4[1,8 – 11,0]***
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	102	27,8	2,5[1,5 – 4,0]***	1,2[0,3 – 1,3]
Rural	265	72,2	Ref.	Ref.
Seuil de significativité : *** : $p < 0,001$ ; ** : $p < 0,05$ ; * : $p < 0,10$				

Source : Données de terrain, août 2020

#### 4. Discussion

Pour le bon fonctionnement des services et les systèmes de santé, les gestionnaires ont besoin d'un système d'information de routine qui produit des informations fiables sur le bon fonctionnement de ces services et qui favorise l'utilisation de ces informations pour améliorer

les services. Les résultats que nous venons de présenter révèlent quelques facteurs explicatifs de la non utilisation des données du SNIGS au Bénin. Il s'agit de l'âge, la qualification, le secteur d'activité, le type d'utilisateur et la zone sanitaire. Les résultats montrent que les jeunes sont plus à risque de ne pas utiliser les données du SNIGS que leurs aînés. Cet état de chose pourrait être dû au fait, qu'avant l'âge de trente ans, le personnel est encore jeune, nouvellement recruté et n'occupe pas encore de poste de responsabilité les impliquant dans l'usage des données surtout pour la prise de décisions. Les utilisateurs externes et les acteurs du secteur privé courent plus de risque de ne pas utiliser les données du SNIGS. Cette situation pose le problème de la connaissance, de l'accessibilité et de la confiance que les utilisateurs externes accordent aux données du SNIGS en termes de qualité et de fiabilité. Puisque beaucoup d'informations nécessaires au système de santé sont produites en dehors du secteur de la santé (recensements de population, enregistrement des faits d'état civil, etc.), les utilisateurs externes au SNIGS (Enseignants-chercheurs, étudiants, élus locaux etc.) recourent à ces dernières qu'ils jugent plus fiables en raison des méthodologies statistiques qui les fondent. Or ces sources d'information sont bien souvent vétustes et datent parfois de plus de dix ans.

En ce qui concerne les acteurs du secteur privé, l'utilisation des données supposent que ces dernières ont été collectées et traitées de façon adéquate pour servir d'information. Or ce travail nécessite de la main d'œuvre spécifique notamment un statisticien que les structures privées de santé n'ont toujours pas le luxe de s'offrir. Ces dernières se contentent de renseigner les registres et fiches entrant directement dans le cadre des consultations. Nous supposons que les acteurs du secteur privé n'utilisent pas les données du SNIGS parce qu'ils ne traitent pas ce qu'elles même produisent en termes de données et qu'elles éprouvent des difficultés dans l'accès au système mis en place par les pouvoirs publics. La bonne performance enregistrée par les acteurs des zones sanitaires du Couffo peut être attribuée au fait que cette localité avait bénéficié des actions du Programme d'Appui au Secteur de la Santé de la coopération belge au Bénin (PASS Sourou) qui avait mis en place un plan de soutien au bon fonctionnement du Système National d'Information Sanitaire (SNIGS) selon un processus de double ancrage (national et périphérique). Le défi était d'amener les acteurs du système de santé à intégrer dans leur quotidien le processus de contrôle de qualité, d'analyse

et d'utilisation des données pour la prise de décisions. Il en ressort l'effet positif des interventions en faveur de l'utilisation des données du SNIGS.

D'après N. Leon et al. (2020) dans de nombreux pays, ces systèmes de routine ne fonctionnent pas bien. C'est souvent parce que l'information est de mauvaise qualité ou n'est pas très utile. Lorsque des informations de bonne qualité sont disponibles, les gestionnaires n'utilisent pas toujours ces informations de manière efficace pour améliorer les services. Cela peut être dû au fait qu'ils ont des problèmes d'accès à l'information, qu'ils n'ont pas les compétences nécessaires pour utiliser correctement l'information, ou qu'ils ne sont pas encouragés ou soutenus dans leur utilisation de l'information.

Notons qu'à tous les niveaux de la pyramide sanitaire au Bénin, lorsque les informations sont disponibles, elles sont utilisées pour la planification des activités. Toutefois, le retard dans la diffusion limite cette utilisation. En témoignent différents travaux qui ont montré que globalement, très peu (16%) de décisions sont prises sur la base de l'information sanitaire ces dernières années (Enabel, 2018) ; ce qu'a confirmé l'évaluation rapide du SNIGS montrant que la gestion, la diffusion et l'utilisation des données ne sont satisfaisantes qu'à 38% pour l'ensemble des acteurs en particulier les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et autres acteurs du SNIGS. Cette utilisation insuffisante serait elle-même liée en partie à un déficit de formation des ressources humaines ce qui ne permet pas de soutenir la prise de décisions pour l'action. Concernant la diffusion de l'information, du fait de la lenteur dans la transmission des données et dans le processus de validation, les éditions et leur diffusion sont souvent retardées. Par ailleurs, la qualité des données pourrait être mise en cause. Des données récentes sur la performance du SIS de routine dans les départements de l'Atacora/Donga et du Mono/Couffo révèlent un faible suivi du processus de traitement et d'analyse des données et un faible intérêt pour l'exactitude des données de la part des acteurs (Enabel & MS, 2019).

## **5. Conclusion**

La présente étude visait à identifier les facteurs explicatifs de la non utilisation des données du SNIGS dans le sud du Bénin et à documenter les raisons sous-jacentes. Elle révèle que les facteurs explicatifs du phénomène sont : l'âge, la qualification, le secteur d'activité, le type d'utilisateur et la zone sanitaire. Pour améliorer l'utilisation des données

du SNIGS par les acteurs, les répondants suggèrent la digitalisation complète du SNIGS élargie à l'ensemble des formations sanitaires du Bénin et son extension à la santé communautaire protégeant les informations personnelles. Ce défi nécessite la mise en place d'un dispositif approprié ainsi que le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de collecte, de production, de traitement et de diffusion des données. Comme indiqué dans un rapport l'OMS (2021), un développement inclusif et durable nécessite la promotion d'un système d'information sanitaire national solide qui intègre le suivi des inégalités pour tenir la promesse de "ne laisser personne de côté".

## Références bibliographiques

**Abou-Zahr Carla & Boerma Ties** (2005). Les systèmes d'information sanitaire piliers de la santé publique. Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé, 83(8), p. 2. Récupéré sur <https://www.who.int/bulletin/volumes/83/8/news.pdf?ua=1>

**Adeya Grace, Bigirimana Alphonse, Cavanaugh Karen, Franco Lynne Miller** (2007). Evaluation rapide du système de santé au Bénin. Récupéré sur [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PNADJ104.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADJ104.pdf)

**Ahanhanzo Glèlè Yolande, Ouedraogo T. Laurent, Kpozèhouen Alphonse, Coppieters Yves, Makoutodé Michel et Wilmet-Dramaix Michèle** (2014). Factors associated with data quality in the routine health information system of Benin. Arch Public Health, 75(25), 8. doi:<https://doi.org/10.1186/2049-3258-72-25>

**Ahanhanzo Glèlè Yolande, Saizonou Jacques, Wodon Alain, Dujardin Bruno, Wilmet-Dramaix Michèle, Makoutodé Michel** (2015). Implication des agents de santé dans la conception des Outils de collecte de données au Bénin. Santé Publique, 27(2), 241 – 248. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2015-2-page-241.htm>

**Blanchard Jean-Marie** (2001), De la pertinence de l'usage de l'internet dans les pays en développement. Les cahiers du numérique, 2(3), 281-197.

**Comtois Dominic**. 2019. Summarytools: Tools to Quickly and Neatly Summarize Data. [HYPERLINK "https://CRAN.R-project.org/package=summarytools"](https://CRAN.R-project.org/package=summarytools) \h <https://CRAN.R-project.org/package=summarytools> .

**D'Altília Jean Pierre, Wodon Alain, Lecharlier Frédéric, Greindl Isaline, De Lamalle Jean Pierre, De Caluwe Paul** (2011), Health information system, Second edition, Paris, L'Harmattan, 230p. Enabel et

**Ministère de la Santé.** (2019). Rapport de recherche action et Capitalisation sur la performance su système d'information sanitaire de routine dans les département de l'Atacora/Donga et du Mono/Couffo. Cotonou.

**Enabel.** (2018). Cahier Spécial des Charges BEN19008-10001 Marché de Fournitures relatif à « l'acquisition des équipements informatiques nécessaires à la digitalisation de la collecte des données sanitaires pour les formations sanitaires et centres hospitaliers des zones . Appel d'offre. Cotonou.

**Fox John and Sanford Weisberg** (2019) An R Companion to Applied Regression. Third. Thousand Oaks CA: Sage. HYPERLINK "<https://socialsciences.mcmaster.ca/jfox/Books/Companion/>" \h <https://socialsciences.mcmaster.ca/jfox/Books/Companion/> .

**Gohel David** (2019a), Flextable: Functions for Tabular Reporting. HYPERLINK "<https://CRAN.R-project.org/package=flextable>" \h <https://CRAN.R-project.org/package=flextable> .

**Gohel David** (2019b), Officer: Manipulation of Microsoft Word and Powerpoint Documents. HYPERLINK "<https://CRAN.R-project.org/package=officer>" \h <https://CRAN.R-project.org/package=officer> .

**Harrison Ewen and Tom Drake and Riinu Ots** (2019), Finalfit: Quickly Create Elegant Regression Results Tables and Plots When Modelling. HYPERLINK "<https://CRAN.R-project.org/package=finalfit>" \h <https://CRAN.R-project.org/package=finalfit> .

**Health Systems 20/20** (2012), Health Systems 20/20 Final Project Report. Bethesda, MD: Health Systems 20/20 project, Abt Associates Inc. Consulté le Février 15, 2021, sur Abt Associates: <https://www.hfgproject.org/health-systems-2020-final-project-report/>

**Leon Natalie, Balakrishna Yusentha, Ameer Hohlfeld, Willem A Odendaal, Bey-Marrié Schmidt, Zweigenthal Virginia, Watkins Jocelyn Anstey, Daniels Karen** (2020). Routine Health Information System (RHIS) improvements for strengthened health system management. Cochrane Database of Systematic Reviews. doi: 10.1002/14651858.CD012012.pub2

**Long A. Jacob** (2019), Jtools: Analysis and Presentation of Social Scientific Data. HYPERLINK "<https://cran.r-project.org/package=jtools>" \h <https://cran.r-project.org/package=jtools> .

**Ministère de la Santé** (2010). Plan stratégique de renforcement du système national d'information et de gestion sanitaires 2011-2015.

**Muhemedi Saleh, Kabangu Yakim, Mpel Faustin, Salumu Salomon, Kabeya Philippe, Okitolonda Emile** (2017) Evolution du système national d'information sanitaire de la république démocratique du Congo entre 2009 et 2015. Pan African Medical Journal ;28:22, 6p. Paul Gilbert, and Varadhan Ravi (2019) NumDeriv: Accurate Numerical Derivatives. HYPERLINK "<https://CRAN.R-project.org/package=numDeriv>" \h <https://CRAN.R-project.org/package=numDeriv> .

**OMS** (2021). Outil technique SCORE pour les données sanitaires : rapport mondial 2020 sur la capacité des pays à produire des données sanitaires [SCORE for health data technical package : global report on health data systems and capacity, 2020]. Genève, 112p.

**R Core Team** (2019), R: A Language and Environment for Statistical Computing. Vienna, Austria: R Foundation for Statistical Computing. HYPERLINK "<https://www.R-project.org/>" \h <https://www.R-project.org/> . Sacko Adama (2010) Evaluation du système d'information sanitaire (SIS) du Mali : cas du District de Bamako, Thèse de doctorat, Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie, Université de Bamako.

**Touré Cheickna, Keugoung Basile, Dossou Jean-Paul, Meessen Bruno** (2016), Le système local d'information sanitaire "capabilisant" : description et outils d'analyse. Atelier Régional sur le thème « Du système d'information sanitaire à l'intelligence collective Recentrer le district sanitaire sur la population grâce aux TIC » Background Paper N° 2, 20p

**Warnes Gregory R., Ben Bolker, and Thomas Lumley** (2018), Gtools: Various R Programming Tools. HYPERLINK "<https://CRAN.R-project.org/package=gtools>" \h <https://CRAN.R-project.org/package=gtools> .

**Wickham Hadley and Evan Miller** (2019). Haven: Import and Export 'Spss', 'Stata' and 'Sas' Files. HYPERLINK "<https://CRAN.R-project.org/package=haven>" \h <https://CRAN.R-project.org/package=haven> .

**Wickham Hadley, Romain François, Lionel Henry, and Kirill Müller** (2019), Dplyr: A Grammar of Data Manipulation. HYPERLINK "<https://CRAN.R-project.org/package=dplyr>" \h <https://CRAN.R-project.org/package=dplyr> .

**World Health Organization** (2007),. Everybody's business -- strengthening health systems to improve health outcomes : WHO's



framework for action. World Health Organization. HYPERLINK  
"https://apps.who.int/iris/handle/10665/43918"  
https://apps.who.int/iris/handle/10665/43918 , 44p.Zahr Carla Abou  
& Boerma Ties (2005), Health information systems: the foundations of  
public health, Bulletin of the World Health Organization 2005;83:578-  
583.

# ATTAQUE TERRORISTE DE GRAND-BASSAM : IMPACT DU DESSIN DANS LA RESTAURATION DU TRAUMATISME D'ENFANTS VICTIMES

**Anna-Corinne BISSOUMA**

*Institut National de Santé Publique (INSP) d'Abidjan, Côte d'Ivoire  
annabissouma@yahoo.fr*

**Yao Etienne KOUADIO**

*Institut National de Santé Publique (INSP) d'Abidjan, Côte d'Ivoire  
etienne.kouadio@gmail.com*

**Koffi Paulin KONAN**

*Institut National de Santé Publique (INSP) d'Abidjan, Côte d'Ivoire  
kk420408@gmail.com*

## Résumé

*Le dessin comme support de la thérapie nous renseigne sur la nature de la vie intérieure des enfants traumatisés.*

*Cet article avait pour objectif de montrer l'impact du dessin dans la restauration du traumatisme d'enfants victimes de l'attaque terroriste à la station balnéaire de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire et son environnement.*

*Il s'agissait d'une étude clinique qualitative portant sur 105 enfants de sexe féminin âgées de trois à quinze ans. Des entretiens non directifs avec les fillettes se sont déroulés le 13 mars 2016. Les cas cliniques ont bénéficié d'une thérapie collective axée sur la pratique du dessin qui leur a permis de mettre en relief la dimension morbide de l'attaque.*

*En outre, l'expression graphique a produit un éveil cognitif et une augmentation de la qualité relationnelle avec leur environnement.*

**Mots clés :** *Dessin, restauration traumatique, attaque terroriste, enfants victimes*

## Abstract

*Drawing as a support for therapy informs us about the nature of the inner life of traumatized children. This article aimed to show the impact of drawing in the restoration of the trauma of child victims of the terrorist attack at the seaside resort of Grand-Bassam in Côte d'Ivoire and its environment.*

*This was a qualitative clinical study involving 105 female children between the ages of three and fifteen. Non-directive interviews with the girls took place on March 13, 2016. The clinical cases benefited from a collective therapy centered on the practice of drawing which enabled them to highlight the morbid dimension of the attack.*

*In addition, the graphic expression produced a cognitive awakening and an increase in relational quality with their environment*

**Key words:** *Drawing, traumatic restoration, terrorist attack, child victims*

## Introduction

Le dessin est un support de la thérapie vers lequel les enfants ayant vécu un choc traumatique se tournent pour nous renseigner sur la nature de leur vie intérieure (Wallon, 2012). De nombreux ouvrages sont consacrés à la place du dessin dans l'évolution du développement de l'enfant et l'utilisation qui peut en être faite dans le cadre d'un travail psychothérapeutique avec l'enfant (Anzieu et al., 2008). Cette trace graphique condense un matériel pulsionnel intense qui est un témoignage identitaire du soi, un filtre mosaïque entre l'enfant et le monde extérieur. L'ère graphique est un espace transitionnel qui permet à l'enfant, en quête de représentations symboliques, d'effectuer un passage du moi corporel au moi psychique. Si dans l'espace thérapeutique il permet, en différé, de comprendre les processus à l'œuvre, les prises en charge au plus près de l'événement traumatique permettent de constater que le dessin de l'enfant n'est pas la reproduction exacte de la scène traumatique, mais qu'il témoigne de l'état de ses mécanismes de défense et de l'atteinte de ses capacités d'élaboration. Dès lors, le dessin ajoute à « la thérapie, complémentaire des autres disciplines de soin, le projet de transformation de soi-même » (Klein, 2001, p. 126). C'est ainsi que notre étude visait, à la lumière de l'expérience de prise en charge d'enfants victimes d'événements traumatiques de Romano (2009), à comprendre les processus à l'œuvre et ce dont témoignent les représentations graphiques d'enfants victimes de l'attaque terroriste. La question de traumatisme liée à l'attaque terroriste est toujours d'actualité puisqu'elle est réactivée par le phénomène djihadiste qui prévaut au nord de la Côte d'Ivoire, du Burkina Fasso et du Niger.

L'acte graphique a permis aux fillettes de revenir sur ce qui a permis d'ouvrir une lucarne sur des traumas anciens en tentant de donner sens à quelque chose qui leur échappe et d'y répondre à travers de multiples théories qu'elles peuvent traduire le plus souvent à travers des jeux traumatiques sur le modèle de Romano (2010). Notre étude a été réalisée auprès de 115 enfants de sexe féminin âgées de trois à quinze ans, réparties par groupe de 16 à 20 entre deux équipes animées par deux intervenants. Les enfants ont été confrontées à l'attaque terroriste de Grand-Bassam car elles étaient à l'internat au moment des événements de l'attaque terroriste du 13 mars 2016 à la station balnéaire de Grand-Bassam. Dans le cadre de l'action de gestion des populations conduite par le Programme National de Santé Mentale (PNSM) de Côte d'Ivoire, un débriefing systématique a été proposé aux populations riveraines des

lieux de l'attaque. Pour apaiser donc leur souffrance, nous leur avons proposé un groupe de parole et le dessin parce que les plus jeunes ont souvent une créativité et une imagination débordante. La pratique du dessin leur offre un moyen de s'exprimer à travers leur œuvre, elle leur permet d'exprimer leur mal-être ou de mettre en couleur leurs émotions. Le dessin donne également envie, aux jeunes de s'exprimer avec la matière (le papier, le pinceau, la terre...) qui les relie à la vie (Drory, 2018). Avec tous ces intérêts reconnus à l'expression graphique, celle-ci se révélerait-elle bénéfique dans la restauration du traumatisme d'enfants victimes de l'attaque terroriste à la station balnéaire de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire et son environnement ? Les qualités langagières du dessin ont été démontrées, et nous pouvons nous demander, ce que nous disent les dessins de ces fillettes de leur rapport à soi et à leur histoire personnelle ? Ces fillettes vivent dans un orphelinat et certaines n'ont pas de familles, le dessin peut-il dès lors être catalyseurs des problématiques existentielles et psycho traumatiques ? Ces interrogations fondent la présente étude dont l'objectif poursuivi était de mettre en exergue les aspects psychopathologiques à travers les dessins chez l'enfant victime indirecte de l'attaque terroriste à la station balnéaire de Grand-Bassam.

## 1. Méthodologie

La méthode d'analyse utilisée pour la présente recherche est une approche clinique qualitative. Quatre jours après l'attaque, une prise en charge médico-psychologique a été effectuée à l'orphelinat de Grand-Bassam. Cette méthodologie fait référence aux éléments du dessin afin d'en arriver à une idée générale des caractéristiques des productions graphiques des enfants de l'échantillon. Des entretiens semi-directs ont été menés auprès de 115 enfants de sexe féminin, âgées au moment de l'étude de trois à quinze ans, réparties par groupe de 16 à 20 entre deux équipes animées par deux intervenants. La consigne était « Dessine l'attentat et explique ton dessin au dos de ta feuille ». L'activité a duré 2 jours.

Elles ont été installées autour d'une grande table dans la salle commune avec l'accord de la direction de l'établissement qui avait sollicité l'intervention du PNSM pour la gestion de la crise. Cette étude nous fait pénétrer dans ce que Charaudeau (2000) appelle la mise en œuvre d'un imaginaire émotionnel dans une stratégie d'authenticité. L'utilisation de consignes de production graphique auprès d'enfants confrontés au trauma n'est pas si récente. Irène Lézine (1948), Alfred et

Françoise Brauner (1946) ont ainsi collecté les dessins d'enfants rescapés de camps nazis en leur demandant de témoigner par ces productions graphiques de ce qu'ils avaient vécu. La prise en charge d'enfants traumatisés par l'attaque terroriste de Grand-Bassam qui a eu lieu le 13 mars 2016, à consister à mettre en place un cadre nouveau différent de la consultation classique. Nous avons proposé donc un autre écran, neutre, une médiation thérapeutique par le dessin sur des feuilles de papier blanc format A4. Deux jours durant, nous avons fait dessiner les fillettes et nous avons animé une série de groupes de paroles pour faire le débriefing post-attentat.

## **2. Résultats**

### ***2.1. Le contexte psychopathologique de l'intervention***

Au cours des groupes de paroles, les intervenants ont relevé que l'attaque était survenue au moment où les fillettes étaient dans les dortoirs et ce n'est que quelques filles qui ont aperçu de la fenêtre des policiers qui couraient du côté du pont de Bassam. Une d'entre-elle a alors alimenté l'angoisse des autres en disant que les hommes armés venaient pour tuer celles qui n'étaient pas sages. Les adultes présents sur le site, pris par leur propre panique, n'avaient pas fait preuve de réassurance pour tenir le groupe de filles qui avaient eu l'occasion de voir la suite le reportage télévisé sur les attaques. Cela avait nourri leurs fantasmes et leur vécu d'abandon s'est renforcé par le fait que, celle qui avait de la famille n'avaient reçu aucune nouvelle de celle-ci. Les rumeurs allaient bon train nourrissant l'imaginaire. L'explosion d'une grenade (par l'équipe de déminage) la veille de l'intervention du PNSM avait entraîné la décompensation psychotique d'une pensionnaire.

Les groupes de paroles ont été l'occasion de donner libre cours à toutes les idées qui habitaient la psyché des fillettes. En libérant l'angoisse due aux effets psychogènes des attaques de Bassam, les fillettes avaient évoqué leurs propres traumatismes antérieurs : abandon familial, séparation brutale... ainsi, prenant la parole des adolescentes, recueillies depuis quelques mois suite à la demande d'une ONG luttant contre les violences faites aux femmes, et qui parlaient peu avaient pu s'exprimer sur les événements qu'elles avaient vécu à l'ouest du pays au décours de la guerre de 2011.

En prenant la parole pour parler des attentats de Bassam, la porte s'est ouverte sur des traumas anciens.

## ***2.2. Lecture analytique des dessins et données quantitatives***

La prise en charge psychothérapeutique est une approche basée sur le langage créatif. C'est dans cette dynamique que nous avons mis à l'œuvre l'imaginaire et la créativité des filles qui, en s'exprimant, ouvrent la parole à l'inconscient sans l'interférence du conscient.

Le soutien psychothérapeutique a eu lieu en un seul jour sous forme d'atelier de dessin pendant une heure environ. Il s'est déroulé comme ceci : les participantes ont sélectionné les outils fournis (feuilles de papier blanc format A4, crayons de couleurs et à papier et gomme) en les déposant sur une grande table dans la salle commune adaptée à ce dispositif. Ensuite, un positionnement corporel confortable est élaboré ensemble avec les fillettes qui se sont familiarisées progressivement avec ces éléments. Le souhait était qu'elles puissent prendre suffisamment confiance en elles-mêmes pour envisager une production et passer à l'acte. Elles se sont approprié donc des outils laissés à leur disposition.

Notre corpus est composé de trois images issues de la seule séance de prise en charge qui s'est déroulée le 13 mars 2016. L'analyse des différentes données recueillies s'est réalisée en étapes successives. Tout d'abord, nous avons transcrit toutes les entretiens qui ont donné lieu à une verbalisation. Les entretiens avec les fillettes afin de faire leur débriefing ont servi d'éléments supplémentaires à la compréhension du comportement de celles-ci. En vue d'en vérifier la cohérence et la concordance, cette première analyse a ensuite été mise en parallèle avec les dessins des filles. L'analyse des dessins a permis de découvrir des enfants qui nous ont interpellés par leur imaginaire souvent très riche, leur vécu. Il faut cependant noter que les fillettes ont travaillé en relative autonomie en réussissant à se projeter dans une réalisation concrète. Leur investissement a été un indicateur de réussite.

Sur les 115 fillettes présentes au cours de l'intervention, dont l'âge variait entre trois et quinze ans avec une moyenne de 10,12 ans. 49,57% des fillettes avaient entre 6 et 10 ans et 45,22% entre 11 et 15 ans. Elles étaient majoritairement scolarisées aux Cours Élémentaires (43,48%), 20% au Cours Moyens et 16,52% étaient scolarisées au Cours Préparatoires.

76,52% ont accepté de faire un dessin, ainsi 88 dessins ont-ils été recueillis. Parmi ceux-ci 79,55% comportaient un commentaire. En majorité, les participantes ont utilisé le matériel mis à leur disposition. Seulement 3 dessins ont été réalisés uniquement au crayon à papier.

Plusieurs thématiques ont été abordées par les enfants. Concernant le sujet général abordée dans le dessin, on notait les attentats (46,59%), des

personnages (21,59%), une maison (15,91%), des fleurs (5,68%), une main (4,55%), la télévision (2,27%)... Les dessins montraient des hommes qui tiraient (35,23%), une mère morte ou tuée (22,72%), des personnes mortes dans la mer (22,72%), une personne tuée (11,36%), un enfant caché qui pleure (11,36%)... Les thèmes de maison, mort, guerre, paix étaient aussi évoqués.

53,41% des dessins comportaient du texte (Paix et amour, Protéger l'internet) et 13,63% rapportaient des dialogues.

Dans le commentaire du dessin, les fillettes avaient identifié les personnes qui avaient tiré comme étant tout aussi bien des djihadistes que des policiers, des militaires ou « des gens ».

De certains dessins, a émergé des résurgences du passé avec des thèmes évocateurs de la guerre, des familles brisées : « *c'est une maman qui a perdu son enfant et qui le cherche, elle pleure* », « *C'est un enfant qui a perdu sa maman* », « *Au moment de son mariage, les gens ont tiré dans son ventre* ».

### ***2.3. Dessins d'enfants et leur signification***

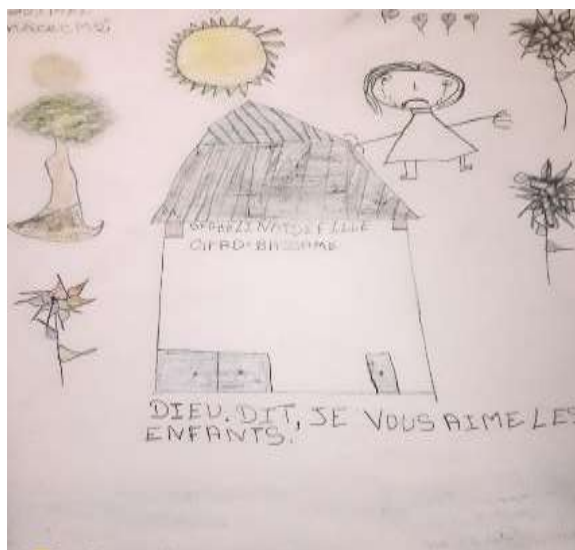
Le dessin est un moyen d'expression privilégié par l'enfant dans des séances de psychothérapie car, il lui donne accès à un espace psychique extrêmement riche, dans une quête de représentation graphique qui passera progressivement de l'image au mot. Voici cinq images issues de l'atelier de dessin qui démontrent la possibilité d'un trouble selon l'étude effectuée par Royer (1977) sur la personnalité de l'enfant à travers le dessin du bonhomme. C'est un échantillon exhaustif tiré aléatoirement parmi le lot de dessins.

Avec des moyens graphiques simples, l'auteure donne à sa composition une allure triste et funèbre (dessin n° 1). L'examen détaillé de la production graphique qui met en relief la dimension morbide de l'attaque permet de comprendre que la maison au centre avec une calligraphie christianisme fait figure de mort comme dans les œuvres d'art sacré commémoratives de la Grande-Guerre. Elle est en gris coloré avec une nuance de couleur bleu, comme la mer rappelant la couleur bleu horizon adaptée dans les tranchées pendant la Grande-Guerre.

Aucun des éléments du dessin n'est posé au sol. Les éléments sont « suspendus » ce qui pourrait exprimer chez la fillette des difficultés de lien avec son environnement et l'absence de figure parentale. Le soleil en entier en haut à gauche est le dieu de la lumière. Il est coloré en jaune pour exprimer un besoin d'adulte dans ses moments difficiles. On a l'impression que le soleil commence à redescendre sur la mer en fin d'après-midi.

Le bonhomme en suspens, présenté de face est debout. Il se structure et se rapproche de la représentation d'une réalité de type anatomique. Les membres s'épaississent et se rattachent au tronc. Les fleurs en gris coloré traduisent le besoin de tendresse pendant cette période d'angoisse.

*Figure 1*



*Dessin d'un enfant de huit ans*

Dans le 2<sup>ème</sup> dessin de notre étude, les couleurs vives témoignent d'un bon état affectif. Le dessin est campé dans le réalisme, car à travers ce dessin, les enfants ont essayé, en partie inconsciemment, de représenter une partie d'eux-mêmes. Les bonhommes sont assez structurés et se rapprochent de la représentation d'une. Les visages se complexifient et les détails de ses composants (bouches, yeux...) sont de plus en plus présents. L'enfant dessine un bonhomme dans l'eau pour dire qu'il aimerait avoir la paix, que son environnement le dérange.



Figure 2



Dessin d'un enfant de 10 ans

Figure 3



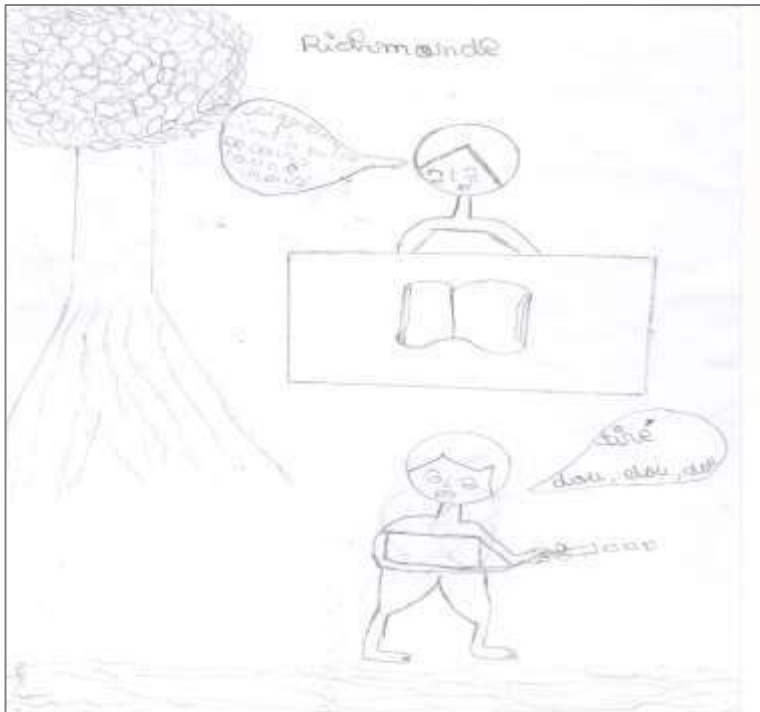
Dessin d'une enfant de 7 ans

Figure 4



Dessin d'un enfant de 11 ans

Figure 5



Dessin d'un enfant de 12 ans

Sur les autres dessins (n° 3 à n° 5, on aperçoit d'une part, une arme de guerre, trois personnages dont un est couché par terre et d'autre part, un soldat qui tient dans ses bras un enfant. Le deuxième auteur dit avoir peur après avoir vu une femme enceinte recevoir une balle en plein ventre lors de l'attaque. Quant au troisième dessinateur, il rapporte qu'un enfant doit être protégé de la violence ; car la guerre n'est pas une bonne chose.

## **Discussion**

Cette intervention avait pour but d'apporter une aide psychique au plus près des populations en prenant en charge notamment des sujets qui étaient sur la plage sans y être comme ces fillettes de l'orphelinat. Nous avons dû nous adapter au contexte et développer des stratégies pour répondre à une demande de soins importante dans un contexte où bien souvent les enfants sont oubliés dans l'urgence sanitaire.

L'utilisation du dessin dans le cadre d'un travail psychothérapeutique avec les enfants victimes de l'attaque terroriste de Grand-Bassam avait-il pour but d'apporter une aide psychothérapeutique par la pratique du dessin au plus près des populations en prenant en charge notamment des sujets.

Les enfants, comme les adultes victimes de trauma, nous apprennent des choses sur l'être humain, que beaucoup ignorent. Cette prise en charge a dû s'adapter et trouver des stratégies nouvelles car il n'existait pas de cadre réel d'intervention en situation de crise. La trace graphique a permis aux fillettes de revenir sur ce qui a permis d'ouvrir une lucarne sur des traumas anciens en tentant de donner sens à quelque chose qui leur échappe et d'y répondre à travers de multiples théories qu'elles peuvent traduire le plus souvent à travers des jeux traumatiques sur le modèle de Romano (2010). Par ailleurs, elles ont évoqué à travers l'expression graphique, leurs problématiques, leur état psychopathologique : dépression, anxiété, troubles de l'adaptation, trauma. Cette attaque qui arrive après d'autres traumatismes collectifs au cours desquels les enfants ont eu peu d'aide psychique, montre la nécessité de mettre l'accent sur l'inéluctable renforcement de la prise en charge de l'enfance dans de tels contextes. La prise en charge par la pratique du dessin s'est déroulée en une séance collective. Comme consigne de productions graphiques sur le modèle de Brauner à la mémoire des enfants de la guerre traduit par Romano (2010), il a été proposé aux dessinateurs de représenter ce qu'ils ont vu de l'attaque. Ils se sont appropriés les crayons et feutres laissés à

leur disposition pour traduire l'état de choc selon la personnalité de chacun ; car les enfants ont été les victimes directes ou bien les témoins de l'attaque terroriste du 13 mars 2016 qui les a plongés dans un état de stress intense.

Le dessin qui a permis aux fillettes de revenir sur des traumatismes nous mène au cœur de l'état psychique de l'enfant. Ainsi, comme nous le rappelle Anzieu et al. (2008), le dessin, comme toute autre forme d'expression humaine, révèle ses richesses à celui qui sait adopter une attitude naïve et prudente. Pour pouvoir soigner les traumatismes et, en particulier, les traumatismes infantiles selon Klein (2001), il faut se laisser affecter par le trauma et transformer ses effets en leviers thérapeutiques, au sens de Devereux (1982), en tuteur de créativité (Brauner, 1991) ou de résilience (Cyrułnik, 2001) pour le patient et son entourage.

L'analyse et interprétation de notre travail se positionne selon le modèle théorique de Ulman (2009). Cette approche cherche à mettre à profit tant le processus artistique que le processus thérapeutique selon les besoins du client. Elle n'est pas l'aspect esthétique ou fini de l'œuvre qui prédomine mais plutôt la préimage qui témoigne du processus de restructuration. Cette préimage incluant le comportement et les attitudes de la personne relativement aux médiums et à sa production comme « révélateur » de son comportement et de ses attitudes existant réellement dans son monde intérieur, et qui existent aussi dans ses relations avec le monde extérieur.

## **Conclusion**

L'attaque terroriste de Grand-Bassam est arrivée après d'autres traumatismes collectifs au cours desquels les enfants, comme les adultes, ont eu peu d'aide psychique. Ces effets déstructurants aussi bien pour les enfants que pour les adultes, montre la nécessité de mettre l'accent sur le renforcement de la prise en charge de l'enfance dans de tels contextes.

Le dessin est un mode d'expression privilégiée des enfants susceptible de révéler les traces traumatiques. C'est un outil précieux pour faciliter la prise en charge en psychothérapie, aider l'enfant à se dégager de l'emprise du trauma. L'enfant parvient ainsi à introjecter de manière stable un bon objet interne, source de sécurité intérieure et de relations créatives avec son environnement. Comme nous le rappelle Marie-Rose Moro (2009) : « pour pouvoir soigner les traumatismes et, en particulier, les traumatismes infantiles, il faut se laisser affecter par le trauma et transformer ses effets en leviers thérapeutiques, au sens de Devereux (1969), en tuteur de

créativité (Baubet, 2003) ou de résilience (Cyrulnik, 2001) pour le patient et son entourage. Le dessin peut être un précieux levier thérapeutique susceptible de faciliter la restauration d'un lien entre l'enfant et son environnement. Si l'enfant victime réussit à mettre en traits puis en mot cette indicible souffrance et parvient à témoigner de ce qui lui est arrivé, à exprimer l'ambivalence de ce qu'il a pu ressentir ; si sa parole est contenue et soutenue, les conséquences de l'événement traumatique seront considérablement atténuées. Il pourra alors retrouver une continuité entre passé, présent et avenir, redéployer ses investissements objectaux vers des objets extérieurs et ne plus avoir son énergie psychique figée dans le trauma et mobilisée pour lutter contre les reviviscences

## Références bibliographiques

**Anzieu Annie et al.** (2008), *Le travail du dessin en psychothérapie de l'enfant*, Paris, Dunod.

**Romano Hélène** (2009). À hauteur d'enfant. L'enfant face à la mort, ici et ailleurs, Préface in Romano H. *Dis, c'est comment quand on est mort ? Accompagner les enfants sur le chemin du chagrin*, Grenoble, La pensée sauvage

**Romano Hélène** (2010), *La psychiatrie de l'enfant*, PUF (2010 / 1 - Vol.53, p. p, 71-89)

**Brauner Alfred, Brauner Françoise** (1991), *J'ai dessiné la guerre, le dessin de l'enfant dans la guerre*, 1946, Paris, Esf.

**Lézine Irène** (1948), *L'enfant et la guerre*, *Enfance*, 2, 142-158.

**Royer Jacqueline** (1977), *La personnalité de l'enfant à travers le dessin du bonhomme*, Bruxelles, Editest.

**Wallon Philippe** (2012), *Le dessin d'enfant*. Paris, France : Presse Universitaire de France p.p. 54-80.

**Klein Jean-Pierre** (2001), *L'art-thérapie*. Paris, France : Que sais-je ? Paris, France p. 126.

**Charaudeau Patrick** (2000), « Une problématisation discursive de l'émotion. À propos des effets de pathémisation à la télévision », C. Plantin, M. Doury et V. Traverso (dir.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, PUL, p. 125-155.

**Devereux Georges** (1982), *Psychothérapie d'un indien des plaines. Réalité et rêve*, 1969, Paris, Éditions JC Godefroy.

**Cyrulnik Boris** (2001), *Les vilains petits canards*, Paris, Odile Jacob.

**Baubet Thierry, Le Roch Karine, Bitar Dounia, Moro Marie Rose** (2003), *Soigner malgré tout*. Vol. 1 & 2 Grenoble, *La Pensée sauvage*.

# LE SESAME EN ZONE SOUDANIENNE DU TCHAD : UNE CULTURE D'ESPOIR POUR LES PAYSANS (1980- 2022)

**Beyenan Ngarasndi,**

*Doctorant d'histoire, Université de Ngaoundéré.*

*yvesbeyenan@gmail.com*

## Résumé

*Cet article traite de l'exploitation du sésame en zone soudanienne du Tchad comme une culture porteuse chez les exploitants. À l'ère de l'exploitation pétrolière, le Tchad a fondé son économie sur l'agriculture, qui occupe plus de 75 pour cent de la population. La zone méridionale est une zone propice pour les cultures de rentes et celles vivrières parmi lesquelles le sésame. Cette culture demeure très préoccupante au niveau paysan afin de relever les défis de l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Ainsi, les groupes d'intérêts (les services publics, privés et les ONG) ont développé des stratégies pour accorder une place de choix au secteur agricole avec la notion de l'agriculture intelligente. Cette politique est définie relativement à la vulgarisation agricole et à l'intensification de culture vivrière au Tchad. Pour bâtir ce travail, on a eu recours à la théorie de l'écologie culturelle de Julian Steward afin de mettre en exergue la mise en valeur du milieu pour cultiver le sésame. En outre, on s'est servi des données orales et écrites collectées sur le terrain à travers les entretiens, dans les bibliothèques et centres de documentation. Au terme de cette étude, on est arrivé au résultat selon lequel la culture du sésame est un tremplin permettant à la population du Sud du Tchad de sortir de la pauvreté.*

**Mots clés :** *sésame, zone soudanienne, culture, Tchad, espoir et paysans.*

## Abstract

*This article deals with the exploitation of sesame in the Sudanian zone of Chad as a promising crop among farmers. In the era of oil exploitation, Chad based its economy on agriculture, which employs more than 75 percent of the population. The southern zone is an area conducive to cash crops and food crops, including sesame. This crops remains very worrying at the peasant level in order to meet the challenges of food insecurity and poverty. Thus, interest groups (public and private services and NGOs) have developed strategies to give pride of place to the agricultural sector with the notion of smart agriculture. This policy is defined in relation to agricultural extension and the intensification of food crops in Chad. To build this work, we used the theory of cultural ecology of Julian Steward to highlight the development of the environment to cultivate sesame. In addition, we used oral and written data collected in the field through interviews, in libraries and documentation centers. At the end of this study, we arrived at the result that the cultivation of sesame is a springboard allowing the population of southern Chad to get out of poverty.*

**Keywords :** *Sesame, Sudanian zone, culture, Chad, hope and peasants.*

## Introduction

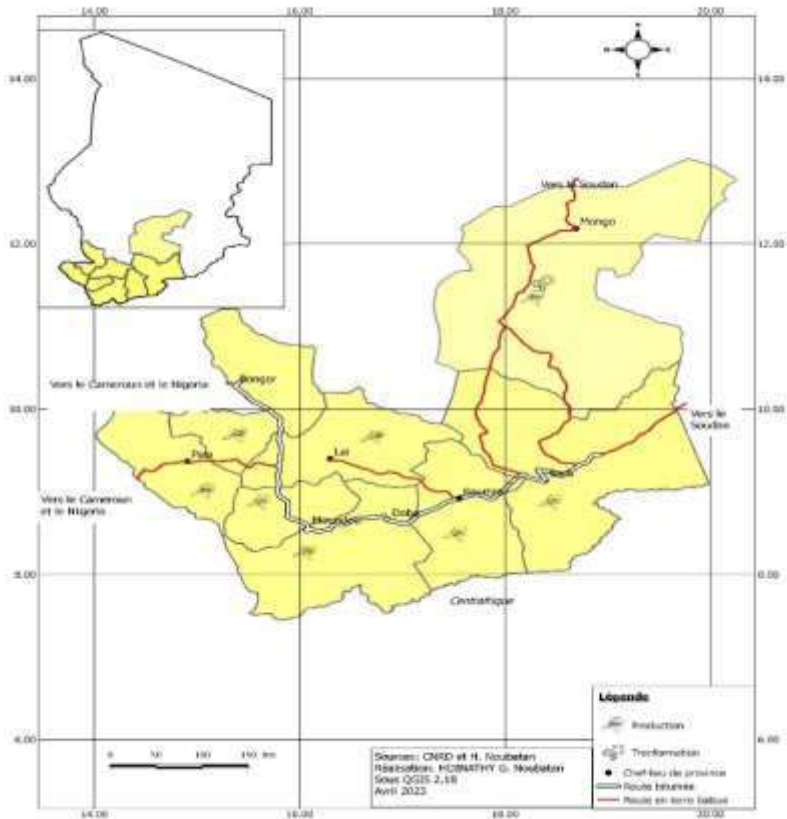
Le sésame (*Sesamum Indicum* L) est l'une des plus anciennes graines oléagineuses annuelles appartenant à la famille des pédaliacées (cultivé en Mésopotamie depuis plus de 4000 ans), dont 36 espèces ont été retracées (Bezot, 1969 : 8). La borne chronologique 1980 justifie la période au cours de laquelle les producteurs ont véritablement adhéré à la culture du sésame au Tchad suite à la chute des cours du coton sur les marchés mondiaux. L'année 2022 est caractérisée par la grande ouverture du Tchad à l'extérieur grâce à la commercialisation du sésame.

Le sésame est une plante des régions chaudes. Il n'aime pas la fraîcheur car les températures basses (inférieures à 18° C) provoquent la stérilité du pollen et la chute prématurée des fleurs, tandis que les températures supérieures à 40° C affectent la fécondation de la fleur et peuvent induire une réduction du nombre de capsules sur les plants (*Ibid* : 14). C'est une plante annuelle érigée de 0,5 à 2 m de hauteur, dont le cycle végétatif varie selon les variétés cultivées (Bezot, 1969 : 18). La problématique qui découle de ce travail est de savoir : quelle est la contribution de la culture du sésame sur le développement social au Sud du Tchad par rapport aux autres cultures vivrières et de rente ? Pour répondre à cette question, il importe de faire une étude sur la pratique de la culture du sésame qui a connu une période ancienne, faisant l'objet d'une analyse de son origine au Tchad ainsi que les itinéraires techniques de sa culture et les méthodes de transformation au niveau local.

### I- Localisation de la zone d'étude et origine du sésame

Il est cultivé dans les régions administratives du Logone Occidental et Oriental, le Mayo-Kebbi Est et Ouest, le Mandoul et le Moyen-Chari (Nomaye, 2011 : 16) comme le montre la carte suivante :

## ZONE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DE SESAME



La carte ci-dessus retrace les zones de production du sésame dans la partie méridionale du Tchad. Les cultures vivrières et de rentes sont pratiquées dans ces zones par les exploitants afin d’assurer les besoins sociaux et économiques des populations locales. Les régions du pays telles que le Guéra et le Ouaddaï géographique sont réputées productrices, même si les variétés cultivées sont de couleur brune. De par son cycle végétatif, le sésame est cultivé en dérobé ou en association avec le sorgho, arachide ou le haricot. Il se contente de conditions climatiques extrêmes, pousse sur les sols relativement pauvres et dégradés, là où aucune autre culture ne prospérerait (Nomaye, 2011 : 17).



Le sésame (*Sesamum indicum* L.) est une des plantes oléagineuses dont la culture a été la plus répandue autrefois dans les pays chauds (H. R. Romain, 2001 : 16-18) et celle qui peut permettre les plus hauts rendements, si elle est soumise à une sélection rationnelle. Jusqu'à ce jour, l'on est très peu occupé de son amélioration (*Ibid.*). L'espèce cultivée dans un grand nombre de régions s'accommode aussi bien du climat méditerranéen que du climat des régions subtropicales et encore mieux des climats tropicaux à longue saison sèche (Romain, 2001 : 23). À la vue de son adaptabilité, l'on a la certitude que l'espèce est originaire de l'Afrique tropicale (Schilling et Cattan : 1991) et répandue à travers le commerce, basé sur le système de troc entre différents peuples qui, la produisent à l'état sauvage en diverses régions.

La culture du sésame est très ancienne en Afrique tropicale et dans l'Inde. Mais elle n'aurait pas été connue en Égypte du temps des premiers pharaons. Elle n'apparaît que vers 1300 ans av J-C (*Ibid.*). La plante a probablement été d'abord une mauvaise herbe vivant près des habitations et consommée comme brède. Puis, elle serait répandue en Afrique et en Asie comme herbe vivant dans les champs de sorgho et accompagnant celui-ci dans son extension. Les noirs en connaissent plusieurs variétés qu'ils sèment à la volée, le plus souvent en culture dérobée à travers les champs de sorgho et de maïs (Terra, 2015 : 22). C'est ainsi qu'en Afrique centrale en général et singulièrement au Tchad, la culture du sésame a été introduite comme culture de « derrière les cases et des bords de champs ». Du reste, d'autres espèces africaines sont parfois cultivées aussi par certaines tribus soit pures, soit mélangées au sésame *indicum* *S. angustifolium*, Engler, remarquable par ses feuilles linéaires très étroites. Il est fréquent à l'état sauvage en Afrique Centrale (*Ibid.*) et s'observe parfois dans l'Oubangui-Chari ainsi qu'au Congo ensemencé dans les jardins. Le *Sesamum radiatum* Schum, espèce également spontanée ou naturalisée dans les champs et près des habitations de tout l'Ouest africain est aussi parfois cultivée au Soudan et en Guinée (Gamène, 2016 : 9-11). Les feuilles froissées dégagent une odeur particulière et on les emploie comme brèdes en cuisines, spécialement pour parfumer les plats de riz mais les graines finement brunes peuvent servir à l'extraction d'une huile alimentaire (*Ibid.*). Il existe des variétés de couleur jaune, blanche, noire, grise et rouge avec les fleurs blanches et jaunes et surtout par la taille des celles-ci. Au Tchad, on trouve ces variétés de sésame dans la zone sud, au centre et à l'est dont les semis respectent le cycle de vie de chaque espèce en tenant compte des techniques culturelles (Saragoni, 2001 : 22).

## 1-La culture du sésame en zone soudanienne du Tchad

La zone soudanienne, aussi appelée « Tchad utile » (G. Magrin, 1999 : 8.). Elle est caractérisée par une pluviométrie annuelle se situant entre 650 et 1200 mm. Selon le rapport de l'étude sur la faisabilité du renforcement de la chaîne de valeurs sésame au Tchad réalisée en 2015, les conditions idéales de pluviométrie pour la culture de sésame se situent entre 500 et 850 mm (Terra, 2015 : 27). Le climat au sud du pays est propice à la culture de sésame qui se pratique sur des petites parcelles depuis la nuit des temps pour nourrir la famille (G. Magrin, 2000 : 35). Cependant, les premiers travaux de recherches agronomiques reconnus ont commencé au milieu des années 1980 en zone sahélienne à la station de Gassi, avec le projet d'assistance à la production de semences en zone sahélienne (Ministère en charge de l'agriculture au Tchad, 2015 : 24). À cet effet, des introductions de variétés de sésame ont été faites à partir de l'Inde et du Burkina Faso dans ladite institution. Au terme de 3 à 5 années d'expérimentation, les évaluations agronomiques ont permis de mettre à la disposition des producteurs 6 variétés de sésame introduites par ladite station (*Ibid.*).

Dans la zone soudanienne, les travaux de recherche ont commencé vers la fin de la même année à la ferme de Deli. Ils ont permis d'identifier à partir des écotypes locaux 3 variétés (DLS1, DLS2, et DLS3). En 2001, la variété *Pachequeno Sel* a été introduite à partir de la Gambie, et testée à la station de Bébédjia. Elle s'est montrée favorable à la condition agroécologique (ITRAD, 2017 : 16). En 2014, une prospection dans toute la zone soudanienne a permis de collecter 38 écotypes locaux qui sont mis en expérimentation pour leur évaluation agronomique. Ainsi, l'ITRAD dispose actuellement 4 variétés de sésame (DLS1, DLS2, Pachequeno Sel et S 42) aux caractéristiques bien connues et diffuser chez les producteurs (*Ibid.*).

Le sésame traditionnel cultivé dans toutes les contrées à pluviométrie satisfaisante, se place comme une des opportunités pour le développement du producteur tchadien.

## 2-Le système de semis du sésame

Le sésame est généralement semé après les cultures principales (arachide, céréales, coton, etc.) entre le 15 juillet jusqu'à fin août. Toutefois, les variétés de cycle long sont semées dès le mois de juin. Le mode de semis le plus pratiqué est le semis à la volée après le labour (

Djondang et Leroy, 2002 : 9). Les graines sont mélangées avec du sable (1 unité de semence pour 2 à 3 unités de sable) pour améliorer la densité. Des branches d'arbres sont tirés à la main ou par les bœufs pour recouvrir légèrement de la terre les graines semées (*Ibid.*).

Malgré la volonté d'améliorer la densité avec ces techniques, on constate que le semis à la volée ne permet pas de couvrir de manière homogène la superficie emblavée. Les périodes de semis correspondent au moment où la pluviométrie est abondante, les graines sont charriées par le ruissellement et il en résulte une hétérogénéité au moment de la levée, on constate des endroits où il y a une forte densité et des endroits pratiquement nus (Consortium Caritas Suisse, 2018 : 14). C'est la raison pour laquelle certains producteurs optent pour le semis en ligne, quoique considéré comme difficile. Cette technique agricole offre plus d'avantages pour un bon recouvrement du sol et une facilité de tâche dans la suite des opérations (*Ibid.*). Les écartements recommandés entre les lignes dépendent des dates de semis et en fonction de la fertilité des sols d'une certaine manière. Les lignes sont de 60 cm pour le (semis à plat), 80 cm (semis en billons) et l'écartement entre poquets de 2 à 3 cm, la profondeur de semis dans les poquets est de 2 cm (Rongead, 2013 : 12). Ce système de semis est recommandé par l'ensemble des guides techniques aux producteurs. Ainsi, l'objectif est d'éviter les poches de sécheresses en période de floraison et d'apparition des capsules (*Ibid.*). La maturation des capsules doit coïncider avec la fin de la saison des pluies, afin de bénéficier d'un bon ensoleillement et de températures élevées. Après la phase de semis, l'opération d'entretien de champ du sésame doit être effectuée.

### **3-Entretien du champ de sésame**

L'entretien du champ de sésame est effectué par la plupart des producteurs en trois (3) phases à savoir : le sarclage, le démariage et le repiquage.

Le sarclage : dans la plupart des cas, un seul sarclage est effectué par les producteurs pour attendre la période de récolte du sésame (Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, 2008 : 32.). Toutefois, l'importance des sarclages a été mise en évidence, tout retard ayant des effets néfastes sur les paramètres de l'élaboration du rendement. Ces effets s'apparentent à ceux observés par augmentation de la densité en augmentant la compétition entre les plants (Idi, 1994 : 52.). Les fortes densités, si elles diminuent le développement des

mauvaises herbes, ne permettent cependant pas pour les variétés vulgarisées de se passer d'entretien en cours de culture (*Ibid.*). Pour ce faire, il est important que le deuxième sarclage intervienne autour de 20 jours après le premier sarclage suivi de démariage. En outre un sarclage est généralement nécessaire suivi d'un buttage en cours de culture vers le milieu du cycle afin d'assurer une meilleure résistance à la verse des plantes (P. S. Reddy et D. Pati, 1995 : 22). De plus, il a été constaté que le buttage amenait une meilleure assimilation des engrais et que la nutrition des plantes en était améliorée (*Ibid.*).

Le démariage a pour but de diminuer le nombre de pieds par poquet afin de limiter la concurrence entre les plantes. Il se fait généralement au deuxième sarclage, soit 15 à 21 jours après la levée et de préférence après une pluie (FAO, 2014 : 14). Deux (2) à trois (3) pieds sont laissés par poquet. Certains paysans laissent jusqu'à six (6) à huit (8) plants par poquet tandis que d'autres ne démarient même pas (Seyni, 2012 : 48). Il est indispensable de procéder avec cette opération suivant une fumure d'entretien appliquée aussitôt après le premier sarclage à raison de 100 kg/ha de NPK en l'enfouissant (Lompo, 2009 : 77-82). En cas d'enherbement de la parcelle après le deuxième sarclage, un désherbage manuel peut intervenir.

Le repiquage permet de remplacer les poquets manquants. On démarie à deux (2) plants par poquets mais le nombre de pieds dépend des variétés sur le sol cultivé, et des écartements choisis (ITRAD, 2017 : 21). Généralement, il est conseillé de faire le repiquage le soir pour limiter l'évapotranspiration des plantules car ces dernières n'ont pas encore un système racinaire bien développé pour puiser les réserves en eau du sol. Le sésame suit son cycle de vie à partir de la floraison, l'apparition des capsules jusqu'à la maturité et la récolte.

#### **4-La récolte du sésame**

La récolte du sésame est suivie de la maturité qui se manifeste d'abord par une défoliation importante et s'apprécie par un jaunissement des capsules mures. Elle débute au moment où les capsules basales commencent à jaunir et à s'ouvrir (Diancoumba, 2008 : 25-28). Les tiges sont traditionnellement coupées à la faucille ou au sécateur au ras du sol et sont réunies en bottes. Ces bottes sont placées verticalement sur une bâche ou une aire bien dégagée (*Ibid.*).

Toutefois, les variétés de sésame utilisées sont déhiscents d'où beaucoup de précautions doivent être prises afin de réduire les pertes de

graines. On récolte quand les capsules de base commencent à avorter (Worgue, 2021 : 37). Les capsules apicales sont encore vertes, mais elles finissent leur murissement au cours du séchage. Le sésame récolté est mis en bottes que l'on appuie les unes contre les autres de façon à laisser un couloir central pour la circulation de l'air (*Ibid.*). Une fois les capsules sèches et ouvertes, on effectue le battage et le vannage.

Le battage et le vannage sont des opérations effectuées manuellement par un groupe de personnes dans un champ de sésame afin d'obtenir les grains. Une fois réalisé, les grains de sésame sont conditionnés dans le sac ou le fût pour le stockage au magasin (Coulibaly et al., 2018 : 23). Ainsi, les producteurs prendront toutes les mesures nécessaires pour la conservation de celui-ci tant sur le plan social, économique et agronomique (P. Bézot, 1969 : 17). Malgré les efforts déployés par les services publics pour satisfaire les producteurs en intrants agricoles, on note les difficultés sur le plan naturel, écologique et sanitaires liés à cette culture, occasionnées de rendements médiocres (*Ibid.*). Ainsi, le sésame brut fait l'objet d'une transformation à plusieurs niveaux pour l'autoconsommation des ménages au Sud du Tchad.

## **II-La transformation du sésame en sous-produits au Tchad**

La question de l'insécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté au Tchad sont la réponse donnée à la culture du sésame dans la zone soudanienne. Ce dernier joue un rôle important dans l'assaisonnement des cuisines à base de farine et de l'huile. L'aspect transformation du sésame n'est pas très développé au Tchad. Elle s'opère de manière artisanale et reste encore très marginale à l'échelle des ménages essentiellement pour la consommation locale et nationale. Les femmes constituent une main-d'œuvre forte, en ce qui concerne la transformation du sésame pour les besoins alimentaires des ménages (J. Ngamine, 2022 : 15.) À cet effet, d'autres sous-produits de sésame comme les croquettes ou « *soum-soum* », la pâte et le tourteau sont remarquables pour la sécurité alimentaire dans les zones de production et dans les grands centres urbains.

### **1-la transformation de farine du sésame**

Pour obtenir la farine du sésame prête à consommer, plusieurs méthodes sont utilisées par les femmes de ménages parmi lesquelles, la méthode traditionnelle a pris le devant de la scène. Le sésame peut être

torréfié ou non et broyée à l'aide de mortier et du pilon à plusieurs reprises, puis tamiser pour obtenir la farine (Manibé, 2018 : 4). Cette dernière est consommée soit directement par les ménages, soit vendue sur le marché local. Au Tchad, les travaux de recherche et les enquêtes de terrain ont réalisé qu'il existe la transformation du sésame en farine par la méthode semi-mécanique manuelle et motorisée réduisant la durée de cette transformation (*Ibid.*). Aussi, il est à noter que dans les zones de production, se pratique l'extraction de l'huile du sésame pour l'alimentation humaine et également à des fins médicinales.

## **2-La transformation du sésame en huile**

Généralement, la transformation du sésame en huile est une activité à caractère individuel et effectuée par les femmes. Ces dernières ont développé les méthodes d'extraction parfois avec les grains du sésame cru ou torréfié, piler à base de mortier et de pilon pendant 1/2h ou 2h en ajoutant au fur et à mesure de l'eau froide, avant d'obtenir de l'huile prête à consommer (CECOQDA, 2021 : 6). Il existe aussi les groupements de femmes qui transforment l'huile de sésame dans le but de générer les revenus monétaires dans certaines zones de production de sésame du Sud et du Centre au Tchad (*Ibid.*). C'est le cas de groupement féminin "AB-ZOHNA" au Guéra qui œuvre dans la transformation artisanale de l'huile du sésame en grande quantité actionnée par les bœufs. Au Sud du Tchad, le projet SODEFIKA, piloté par la CARITAS, a mis sur pied l'initiative de la transformation des huiles végétales à travers les plateformes majoritairement composées des femmes, lesquelles figure l'huile du sésame pour le bien-être social (CECOQDA, 2021 : 9.). À partir de l'extraction d'huile du sésame, on obtient le tourteau pour l'alimentation humaine et animale. Il importe de signaler que le sésame a également fait l'objet de transformation en croquettes chez les petits producteurs.

## **3-Les croquettes fabriquées à base du sésame**

Les croquettes du sésame ou « *soum-soum* » sont mélangées avec du sucre en caramel dans la marmite au bout d'une quinzaine de minutes au feu. Les biscuits ou croquettes du sésame sont cuisinés de façon artisanale pour la consommation des ménages et pour la vente sur le marché local et national (J. Ngamine, 2007 : 32). Elles sont découpées en morceaux sous la forme ronde et rectangulaire dans le plateau et jouent

un rôle très important dans l'alimentation humaine. Le « *soum-soum* » est très apprécié par les voyageurs, compte tenu de la présence du glucose et la vitamine E, B1, B6 et le Calcium qu'il recèle (M. Samoela, 2007 : 48). Les autres sous-produits du sésame, à l'instar de la pâte ou « *tabnia* » et le yaourt, ont également joué un rôle indispensable pour la sécurité alimentaire au Tchad (J. Ngamine, 2007 : 35.). La transformation du sésame a subi, de manière générale, quelques difficultés sur le plan financier et matériel qui ont compromis son développement.

## Conclusion

En somme, l'agriculture tchadienne est portée essentiellement par les petits producteurs : c'est une agriculture familiale. Les produits agricoles de ces derniers sont destinés pour la plupart à l'autoconsommation et pour les besoins de première nécessité. Après la chute des cours mondiaux du coton dans les années 1980, les paysans ont opté pour la pratique des autres cultures de rentes parmi lesquelles l'arachide et le sésame. Ces deux espèces végétales sont devenues des principales cultures pour booster l'économie, lutter contre l'insécurité alimentaire et aptant, impulser l'essor économique. Depuis une dizaine d'années, au Tchad et plus particulièrement dans la partie sud du pays, la culture du sésame est devenue une passion, un rêve et un espoir inconditionnel des exploitants, qui n'ont pas bénéficié de revenus monétaires du coton et du pétrole qu'ils espéraient. Le sésame est une culture porteuse d'espoir pour les paysans de la zone soudanienne, du Centre et de l'Est et place aujourd'hui le Tchad au 18<sup>ème</sup> rang des pays producteurs en Afrique.

## Bibliographie

**Bézet Pierre** (1969), Le sésame au Tchad, MINAGRI/Division des études agronomiques, Document n°7/69, N'Djamena.

**CECOQDA** (2021), « Procédure de production de l'huile d'arachide, de karité et du sésame, fiche de formation sur la production des plants oléagineuses », Rapport, projet SODEFIKA, Caritas-Sarh, Tchad.

**Consortium Caritas Suisse** (2018), « étude de la filière sésame : province du Moyen-Chari, du Mandoul et du Logone Oriental », Rapport final, Moundou, Tchad.

**Coulibaly Amadou** (2018), « Plaidoyer pour une adoption des pratiques de système de production intégrée durable du sésame à travers la mise en

œuvre des champs école paysan et des tests dans le cercle de Kita », Rapport final, Bamako.

**Diancoumba** (2008), « Promotion des chaînes de valeur ajoutée de la filière sésame », Rapport de consultation, AFD, Paris.

**Djondang et Leroy** (2002), « Une demande méthodologique innovante dans l'appui/conseil aux producteurs du sud du Tchad. Premiers enseignements d'une expérience entamée sur trois terroirs de référence », CD-ROM, atelier 6, PRASAC, N'Djamena.

**FAO** (2014), « Conduite des champs écoles des producteurs », Guide de facilitateurs, Rome.

**Gamène Samuel** (2016), « Analyse de la filière/chaîne de valeur ajoutée sésame », Rapport final, projet centre d'innovations vertes du secteur agroalimentaire (PROCI), Coopération allemande Deutsche Zusammenarbeit au Burkina Faso.

**Idi** (1994), « Influence de la date et de la densité du semis sur les rendements de quatre variétés de sésame (*Sesamum indicum* L.) dans le département de Maradi », Mémoire de Master en Agronomie, Université de Niamey, Niger.

**ITRAD** (2017), « Rapport technique de la campagne agricole 2014-2015 », Bébédjia, Tchad.

**Lompo** (2009), « Effets induits des modes de gestion de la solubilité des phosphates naturels dans deux sols acides du Burkina Faso », Thèse de doctorat en Biologie végétale, Université de Cocody/UFR.

**Magrin Geraud** (1999), « A l'ombre du coton et de la croissance urbaine : l'essor de l'arachide au Tchad méridionale », Actes des journées agropastorales.

**Magrin Geraud** (2000), Vivrier marchand et intégration régionale. L'essor de la culture de l'arachide au sud du Tchad, Montpellier : CIRAD-TERA.

**Manibé** (2018), « Fiche de transformation du sésame en sous-produits », Version finale, Sarh, Tchad.

**Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques** (2008), « Manuel de production du sésame conventionnel et biologique », MAHRH/INERA/GTZ/OLAM, N'Djamena.

**Ministère en charge de l'agriculture au Tchad** (2015), « Catalogue Nationale des Espèces et des Variétés Végétales (CNEV) au Tchad », N'Djamena.

**Ngamine Jean** (2007), « Etude de marché de la filière sésame », Rapport de l'étude de marché du sésame, N'Djamena.



- Ngamine Jean** (2022), « Les producteurs accompagnés produisent du sésame de qualité », Dossier : Le sésame, une filière porteuse, N°400-mars 2022, pp. 5-9. [www.tchad-culture.com](http://www.tchad-culture.com), consulté le 25 octobre 2022.
- Nomaye** (2011), « Projet pour le développement de la filière sésame dans le sud du Tchad », Version finale, Ministère de l'Agriculture, N'Djamena.
- Reddy et Pati** (1995), *Le sésame : Ensemble des pratiques culturales pour augmenter la production*, conseil de recherches sur les plantes oléagineuses, 2ème édi. Inde, New Dehli.
- Romain** (2001), *Le sésame (Sesamum indicum L.), agriculture tropicale*. Édition CERAAS.
- Rongead** (2013), « Le sésame au Burkina Faso, Etat des lieux », *Fiches techniques aux différentes espèces des cultures vivrières et maraichères* », Arrêté 070/PR/PM/MPIEA/SE/SG/207, N'Djamena-Tchad.
- Samoela** (2007), « Valeurs nutritionnelles des graines de sésame (*Sesamum indicum L.*) : utilisation en alimentation humaine », Mémoire de DEA, Université d'Antananarivo (Madagascar).
- Saragoni** (2001), « La production de semences vivrières au Tchad méridional, station de Bébédjia, fermes semencières et groupements paysans. Partenariats PCVZS-ITRAD et PCVZS-ONDR/DSN », Direction générale, projet de production cotonnière et vivrière en zone soudanienne, N'Djamena.
- Schilling et Cattan** (1991), « La culture du sésame en Afrique tropicale », *Oléagineux*, vol. 46, n°3.
- Seyni** (2012), « Amélioration du sésame (*Sesamum indicum L.*) par mutation induite : effet de la mutagenèse sur la tolérance à la sécheresse et la productivité », Thèse de doctorat en Biologie végétale, Université de Gent, Belgique.
- Terra** (2015), « Rapport d'étude de faisabilité du renforcement de la chaîne de valeurs sésame au Tchad », Version finale, Caritas Suisse, Tchad.
- Worgue** (2021), « Essai d'adaptabilité de cinq variétés introduites de sésame (*Sesamum indicum L.*) en zone des hautes savanes guinéennes du Cameroun », Mémoire de Master en Biologie des Organes Végétaux, Université de Ngaoundéré.

# INVESTISSEMENTS PAYSANS ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA VILLE DE SOUBRE (SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

**BOLOU Gbitry Abel,  
OUATTARA Sahoti,  
KONATE Naguélé**

*Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa*  
*[gbitry2007@yahoo.fr](mailto:gbitry2007@yahoo.fr)*

## Résumé

*L'agriculture est le moteur du développement de la Côte d'Ivoire. Les ressources tirées de ce secteur d'activité par les acteurs permettent d'effectuer des investissements dans plusieurs domaines, aussi bien dans le monde rural que dans le monde urbain. Cependant dans les manifestations des relations campagnes-villes, les investissements des acteurs agricoles dans l'aménagement de l'espace urbain ont fait peu d'études scientifiques. C'est le cas à Soubre où ce constat fonde le problème de cette étude. Celle-ci vise à une meilleure connaissance des investissements paysans dans la ville de Soubre, localité à fort potentiel agricole et économique. Pour atteindre cet objectif, une démarche méthodologique est adoptée. Elle est axée sur la recherche documentaire et une enquête auprès de 400 paysans de 22 localités dans le périmètre sous-préfectoral de Soubre à travers des entretiens et un questionnaire. Les données collectées ont fait l'objet de traitements manuels, numériques et cartographiques. Il ressort que les paysans investissent dans l'immobilier à 75,25%, dans le transport à 8,76% et dans le commerce à 3,92% ; et cela par les canaux aussi bien modernes qu'endogènes. Ces mécanismes contribuent à la transformation paysagère de la ville de Soubre par la massification et la modernisation des infrastructures socio-économiques.*

**Mots clés :** *Soubre, Côte d'Ivoire, relations campagnes-villes, paysage urbain, aménagement urbain*

## Abstract

*Agriculture is the engine of development in Ivory Coast. The resources drawn from this sector of activity by the actors make it possible to make investments in several areas, both in the rural world and in the urban world. However, in the manifestations of rural-urban relations, the investments of agricultural actors in the development of urban space have been the subject of few scientific studies. This is the case in Soubre where this observation is the basis of the problem of this study. This aims to provide a better knowledge of peasant investments in the town of Soubre, a locality with strong agricultural and economic potential. To achieve this objective, a methodological approach is adopted. It is based on documentary research and a survey of 400 farmers from 22 localities in the sub-prefectural perimeter of Soubre through interviews and a questionnaire. The data collected was subject to manual, digital and cartographic processing. It appears that peasants invest in real estate at 75.25%, in transport at 8.76% and in trade at 3.92%; and this through both modern and endogenous channels. These mechanisms contribute to the landscape transformation of the city of Soubre through the massification and modernization of socio-economic infrastructure.*

**Keywords:** *Soubre, Ivory Coast, rural-city relations, urban landscape, planning urban*

## Introduction

La dynamique économique des villes ivoiriennes reste jusqu'aujourd'hui intimement liée à la richesse de leur environnement rural (Oura, 2010 p.423). Située au sud-ouest de la Côte d'Ivoire dans une zone à fort développement agricole, Soubré a très rapidement bénéficié de construction d'équipements et d'infrastructures nécessaires à son développement dans le cadre de l'exécution du programme d'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO) initié par l'Etat dans les années 1969-1970. Dès cet instant, le Département qui était "vide d'hommes" et économiquement pauvre par rapport aux autres régions forestières du pays, devient très vite une zone à forte charge économique (Kouadio, 2016 p.1). Il s'ensuit un développement dont les sources de financement sont basées sur l'agriculture. Cependant, dans les manifestations des relations campagnes-villes, les investissements des acteurs agricoles dans l'aménagement de l'espace urbain sont mal perçus (Kouadio et Aloko, 2016 p.2). Dès lors se pose la question de savoir comment les investissements paysans en milieu urbain de Soubré contribuent-ils au développement local ?

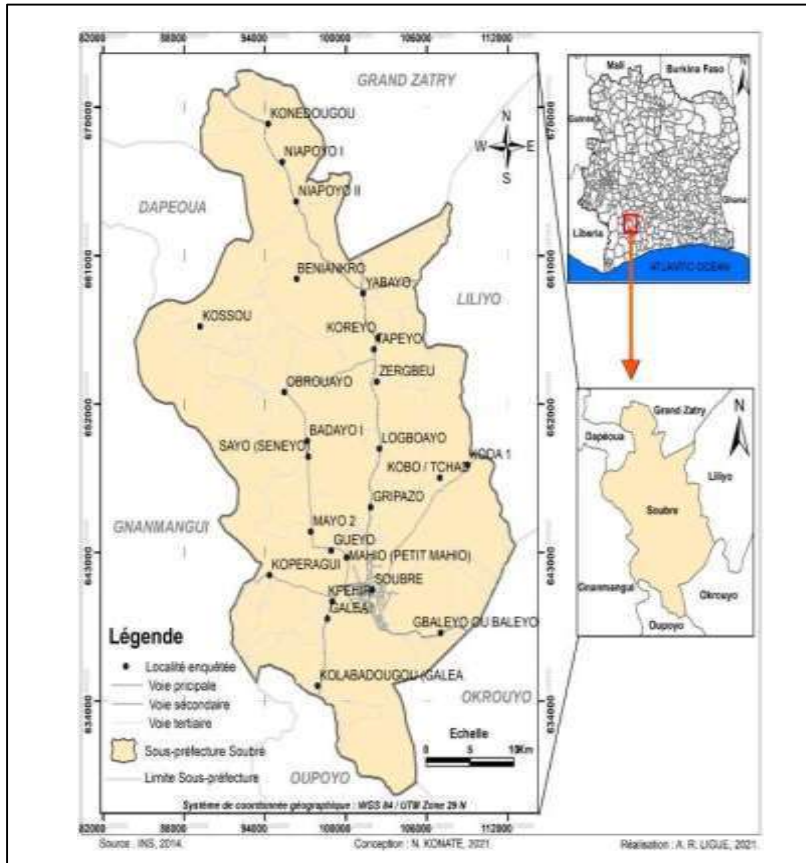
Cette étude ambitionne de déterminer les caractéristiques socio-spatiales des investissements paysans tout en analysant les modes opératoires des investisseurs paysans. Aussi s'agit-il de montrer la contribution des investissements paysans à la transformation paysagère de Soubré.

## 1. Matériel et Méthodes

### *1.1. Présentation de la zone d'étude*

La Sous-Préfecture de Soubré est située dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle est comprise entre 5°43'30" et 6°1'0" de latitude Nord et entre 6°31'0" et 6°45'0" de longitude Ouest (figure 1). Avec une superficie de 5782,441 km<sup>2</sup> occupée par une population d'environ 175 163 habitants (RGPH, 2014), l'économie de la Sous-Préfecture de Soubré repose essentiellement sur des cultures de rentes (Café, Cacao, palmier à huile et hévéa) appuyées par des structures de développement. Elles sont en outre, soutenues par des cultures vivrières (riz, maïs, banane plantain et igname). La figure 1 ci-dessous est une représentation cartographique de la localisation de la zone d'étude.

Figure 1 : Présentation de la zone d'étude



L'approche méthodologique de cette étude est basée sur une recherche bibliographique autour des questions de la typologie des investissements paysans en milieu urbain, sur les modes opératoires des investissements et l'impact de ceux-ci sur le paysage urbain. Elle est suivie des enquêtes de terrain. Les techniques d'investigation in situ sont l'interview et l'enquête par questionnaire. Les entretiens auprès du responsable du service technique de la mairie de Soubre et du responsable de la direction régionale du ministère de la construction ont porté sur les politiques d'aménagement. Par ailleurs, une enquête par questionnaire a été menée auprès des paysans investisseurs dans tous les villages de la Sous-Préfecture de Soubre afin de mieux percevoir l'impact des

investissements paysans dans le développement de la ville. La formule

suivante : 
$$n = \frac{Z^2(PQ)N}{e^2(N-1)+Z^2(PQ)}$$
 a permis de déterminer l'échantillon des paysans investisseurs. Ainsi n= taille de l'échantillon, N = Taille de la population mère, Z = Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance), e= Marge d'erreur, P= Proportion de la population agricole. Cette proportion variant entre 0,0 et 1 qui est la probabilité d'occurrence d'un événement, Q=1 – P.

En présumant que P = 0,62 alors Q = 0,38 pour un niveau de confiance de 95%, Z= 1,96 et la marge d'erreur e = 0,05, nous posons :

$$n = \frac{1,96^2 \times 0,62 \times 0,38 \times 84756}{(0,05)^2(84756 - 1) + (1,96)^2(0,62)(0,38)} = 360$$

Un réajustement de la taille de l'échantillon obtenu est fait afin de pallier à d'éventuels refus des enquêtés et compenser les éventuelles pertes. La compensation de cette perte anticipée amène à multiplier la taille de l'échantillon par l'inverse du taux. En se fixant comme taux de réponse à 90%, alors la taille de l'échantillon corrigé est : (360X100) /90=400 paysans interrogés repartis dans les 22 localités. Le nombre de paysans interrogés dans chaque localité est obtenu en multipliant la population active de chaque localité par l'échantillon corrigé ; le tout divisé par le total de la population active dans l'agriculture de la Sous-Préfecture de Soubré.

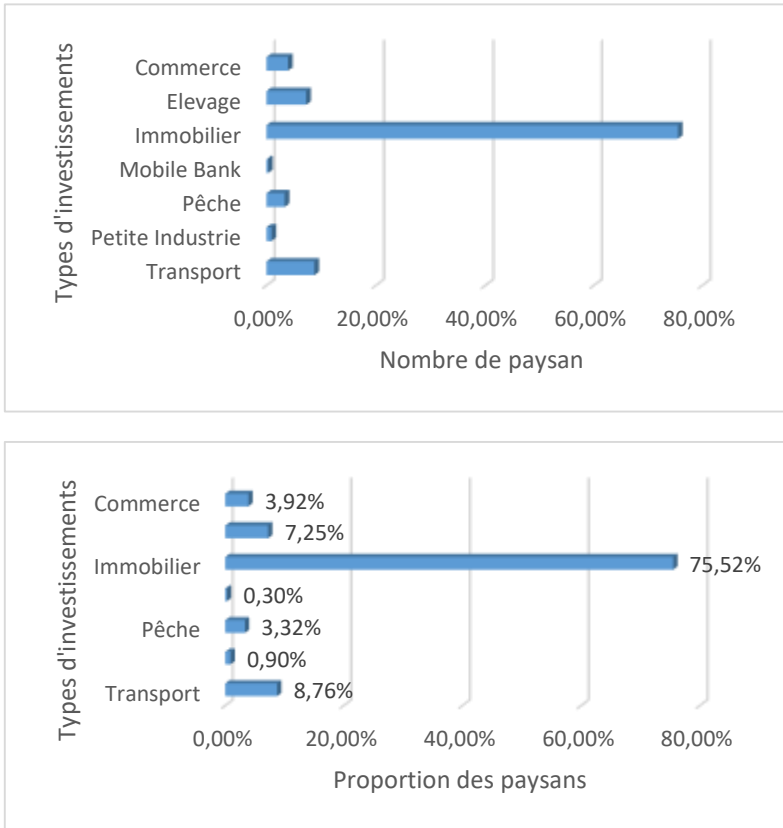
## 2. Résultats

### *2.1. Les caractéristiques socio-spatiales des investissements paysans à Soubré*

#### *2.1.1. Des investissements paysans majoritairement orientés dans le secteur de l'immobilier et dominés par des ivoiriens*

Les paysans de la Sous-Préfecture de Soubré investissent dans les unités de transformation, le transport, les services et surtout dans l'immobilier comme le montre la figure 2

Figure 2: Types d'investissements paysans à Soubré

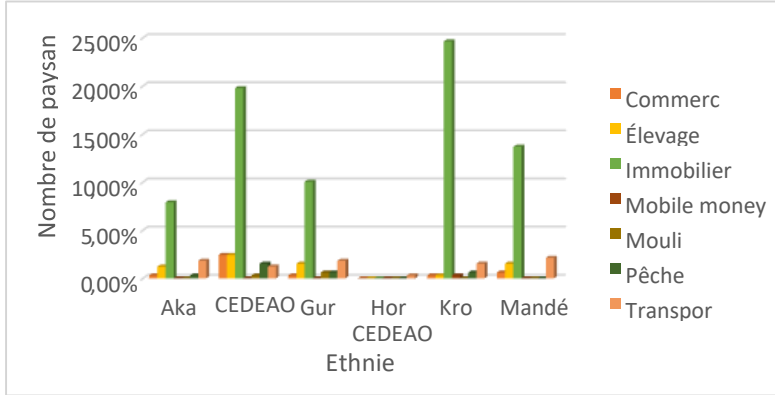


Source : Enquêtes de terrain, mai-juin 2020

La figure 2 révèle que l'immobilier est le secteur le plus important des investissements paysans soit 75,52 %. Il concerne l'habitat (95,6 %), les magasins (4 %) et les hôtels (0,4 %). Ensuite, vient le secteur du transport avec un taux de 8,76 %, suivi du secteur de l'élevage avec 7,25 %. Les secteurs dans lesquels les investissements sont faibles sont le commerce avec 3,92 %, la pêche 3,32 %, les unités de transformation comme le Moulin et les unités de décortiquage de riz avec un taux de 0,90 % et le Mobile money dans l'immobilier a été justifié par les paysans comme

étant des investissements sûrs et garantis pour le présent et la postérité ». Aussi, ces investissements sont-ils dominés par les ivoiriens comme l'illustre la figure 3.

Figure 3 : Nature de l'investissement selon l'ethnie.



Source : Enquêtes de terrain, mai-juin 2020

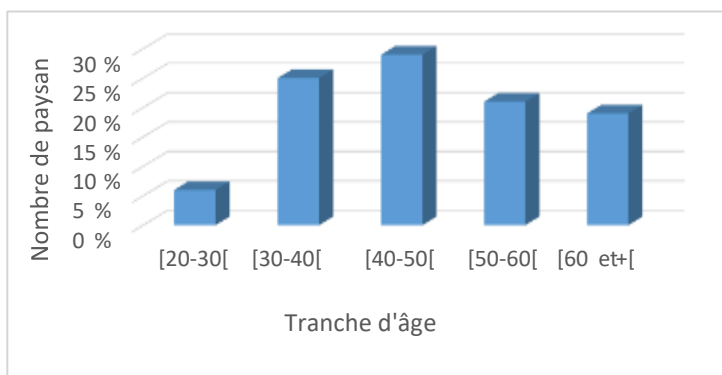
L'analyse de la figure 3 montre la prédominance des ivoiriens dans les investissements paysans au niveau de la ville de Soubré. Les Krou ont un taux de réalisation dans l'immobilier de 32,4 %, suivi des Mandé, des Gur et des Akan avec respectivement 26 %, 18 %, 13,20 % et 10,4 %. Ce fort taux des Krou s'explique par le fait qu'ils sont non seulement propriétaires terriens mais aussi par les indemnités perçues de la construction du barrage hydroélectrique. La communauté CEDEAO a investi à hauteur de 19 %. Le secteur commercial est dominé par la communauté CEDEAO avec un taux de 61,53 %. Quant aux autres ethnies ivoiriennes notamment les Mandé, leurs investissements dans ce secteur représentent 15,38 %. Ils sont suivis des Akan, Gur et Krou avec un taux sensiblement égal à 7,69 %. En effet, l'implication de la communauté CEDEAO dans le commerce dans la ville de Soubré s'explique par le fait qu'ils ont une culture commerciale. Un planteur CEDEAO interrogé affirme en ces termes : « *quand nous venions ici, c'était pour faire le commerce. Pendant notre séjour, nous avons obtenu de nos tuteurs des parcelles agricoles afin de pratiquer l'agriculture. La vente de nos produits agricoles ont permis de fructifier notre activité commerciale* ».

Le taux des investissements dans le secteur du transport par les Mandé est de 24,13 %, suivi des Akan et Gour 20,68 % et des Krou 17,24 %. Les ressortissants de la CEDEAO et hors CEDEAO ont investi à hauteur respectivement de 13,79 % et de 3,44 %. En Côte d'Ivoire, le groupe Mandé est la seule ethnie qui a la culture en transport, ainsi leur prédominance dans ce secteur s'explique par un fait de tradition. Les autres ethnies évoquent des raisons de diversification de leurs activités.

### ***2.1.2. Des investissements paysans dominés par les adultes***

L'âge est un élément important qui détermine la force de travail d'un paysan dans la mise en place de ses investissements. La perception de l'âge des paysans investisseurs dans la ville de Soubré est traduite par la figure 4.

*Figure 4: Les paysans investisseurs selon la tranche d'âge*



*Source : Enquêtes de terrain, mai-juin 2020*

Les résultats de l'enquête représentés par la figure ci-dessus montrent que les investissements paysans sont le fait des personnes adultes dont la tranche d'âge se situe entre 30 et 50 ans suivie de la tranche d'âge des personnes du troisième âge. Cependant, il est observé une faible proportion des jeunes agriculteurs dans les investissements en milieu urbain. La prédominance des adultes dans les investissements urbains s'explique par une prise de conscience et une nouvelle mentalité où chacun veut diversifier ses sources de revenus pour son bien-être. A cela, s'ajoute la vie citadine que ces paysans veulent désormais mener. Les enquêtes ont révélé que le faible taux d'investissements de la tranche d'âge des jeunes s'explique par le fait que ces derniers ont hérité de

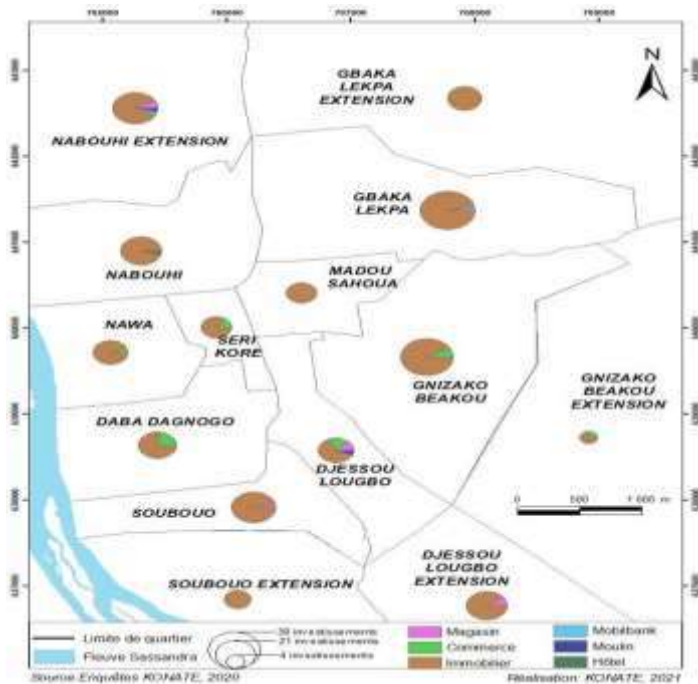


vieilles plantations, de nouvelles ou de jeunes plantations dont les rendements sont encore faibles.

### 2.1.3. Distribution spatiale des investissements paysans dans la ville de Soubré.

La distribution géographique des investissements paysans dans la ville de Soubré est représentée par la figure ci-dessous.

Figure 5: Volume et répartition géographique des investissements paysans selon la nature et le Quartier dans la ville de Soubré



De manière générale, une forte présence des investissements paysans dans les quartiers Gbaka Lekpa et Gnizako Beakou est observée. Selon les enquêtes, ces quartiers abritent respectivement 11,78 % et 10,57 % des investissements paysans dans la ville. Ils sont suivis des quartiers Nabouhi extension, Soubouo et Nabouhi avec respectivement 7,85 % ; 7,55 % et 6,34 % des investissements paysans. Les volumes des investissements dans les 9 autres quartiers sont relativement faibles.

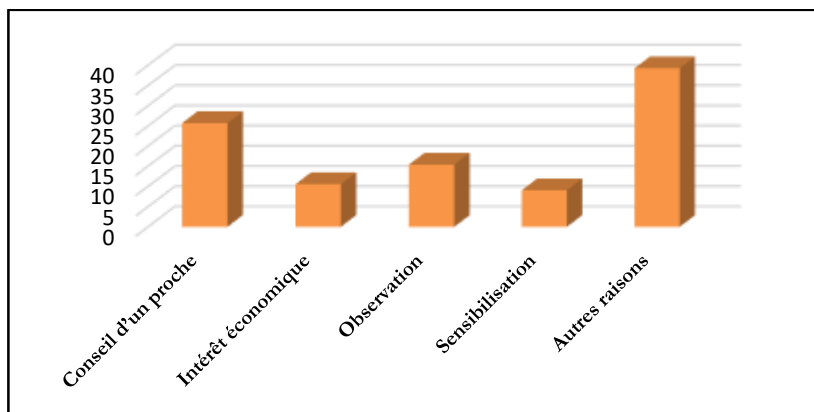
Il ressort une dispersion des volumes d'investissements paysans dans la ville de Soubré traduisant leur inégale répartition selon leur nature. Ainsi, l'habitat est construit à l'échelle de toute la ville par rapport aux magasins, hôtels, commerce, mobile money et moulin. L'habitat représente 15% et s'observe au quartier Gbaka lekpa. Les magasins sont construits dans les quartiers Djessou Loubo, Djessou Loubo Extension, Nabouhi Extension, Seri Koré Gbaka Lekpa et Soubouo avec des taux relativement faibles. Aussi, leurs infrastructures commerciales sont-elles situées dans les quartiers Daba dagnogo, Djessou Loubo, Gnizako Beakou, Gnizako Beakou Extension, Gbaka Lekpa et Nawa avec des proportions respectivement de 31%, 23% et 7,69%. L'enquête révèle que les trois unités de transformations des paysans sont implantées dans les quartiers Nabouhi Extension, Djessou Loubo et Gbaka Lekpa. La dispersion des investissements, la prédominance de l'immobilier et sa forte concentration dans tous les quartiers s'expliquent par l'importance accordée par les paysans à ce type d'investissement ; peu importe son emplacement pour vue que cela soit en zone urbaine.

## ***2.2. La chaîne d'opérationnalisation des investissements paysans à Soubré***

### ***2.2.1. Des approches variables de conception de projets d'investissement***

La figure 6 présente la volonté des paysans d'investir à Soubré pour plusieurs raisons.

*Figure 6 : Les motifs évoqués par les paysans dans leurs investissements*



*Source : Nos enquêtes de terrain, mai-juin 2020*

L'idée des paysans d'investir en zone urbaine est de 39,27 % selon la figure 6. Plusieurs raisons expliquent cette volonté. Ainsi, 25,70 % ont-ils investi sur conseil d'un proche ; 15,40 % à travers des observations personnelles ; 10,57 % pour l'intérêt économique et enfin 9,06 % après sensibilisation.

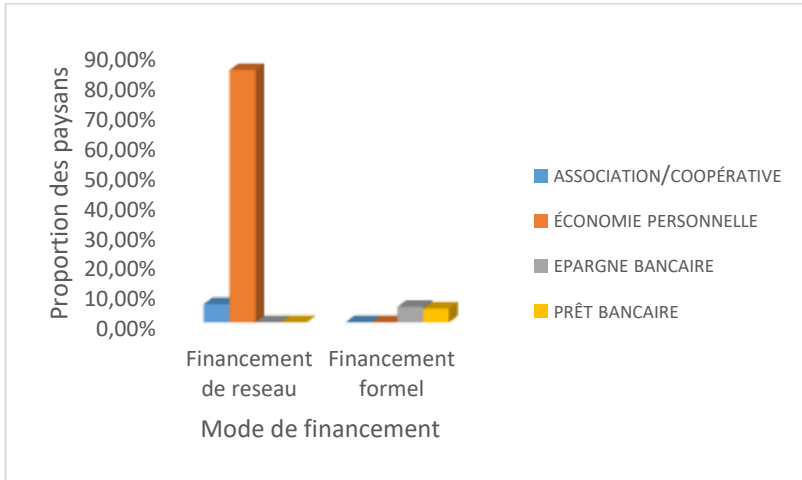
Après la conception de l'idée, le paysan monte son projet. Toutefois, il faut noter que le processus de montage du projet d'investissement des paysans diffère d'un groupe à l'autre ou d'un paysan à l'autre.

Il a été relevé deux procédés au départ du processus par ces derniers. Dans le premier cas, certains paysans débute le processus par des renseignements, ensuite passent par des personnes qui ont déjà investi dans ce secteur dans un souci d'aide et aboutissent par la suite au montage qui est la finalité. Dans le second cas, bien que les paysans ne soient pas tous scolarisés, ils procèdent par enquête. Par la suite, se rendent chez un spécialiste du secteur, ou du moins se rendent chez l'autorité administrative pour des formalités afin d'éviter des contentieux ou autres formes de tracasseries. Enfin après ces étapes, le projet est conçu. Peu importe ces deux processus de conception, la finalité est qu'ils aboutissent tous à la réalisation du projet qui est le dénominateur commun.

### ***2.2.2. Mode de financement des projets d'investissement des paysans***

Dans le cadre des investissements, les paysans de la Sous-Préfecture de Soubré mobilisent leurs ressources de par plusieurs mécanismes comme l'indique la figure 7.

Figure 7 : Modes de mobilisation des ressources devant servi à la mise en œuvre du projet



Source : Nos enquêtes de terrain, mai-juin 2020.

Selon la figure 7, 89,67 % des paysans enquêtés ont recours aux financements formels tandis que 90,33 % se contentent des financements de réseau. Ainsi la répartition du financement formel se présente comme suit : 5,14 % des paysans déclarent mobiliser leurs fonds par l'épargne bancaire, contre 4,53 % par prêt bancaire. Au niveau du financement de réseau, 84,29 % affirment avoir mobilisé leur ressource par la thésaurisation et 6,04 % par le biais d'associations et coopératives. Ce qui dénote de la prédominance du financement de réseau par rapport au financement formel. Les enquêtés trouvent ce système plus flexible.

### 2.2.3. La stratégie d'implantation des investissements paysans de Soubré

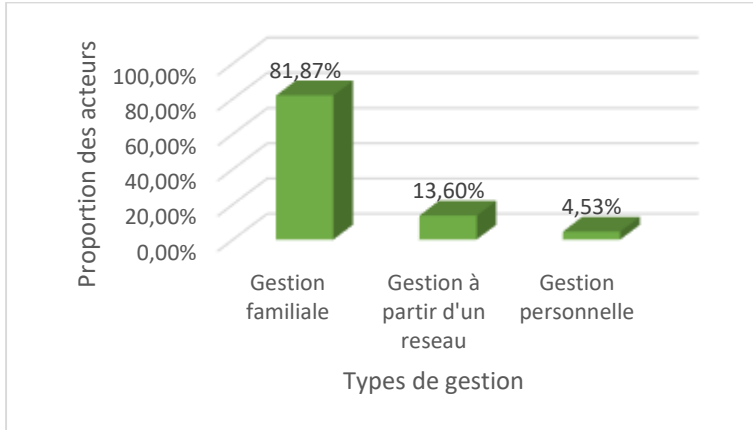
La stratégie adoptée par les paysans laisse entrevoir un modèle dans lequel, le paysan investisseur acquiert l'espace dédié à son activité auprès d'une structure administrative, soit à la mairie, soit à la sous-préfecture après avoir rempli les formalités. Il se rend chez un spécialiste (entrepreneur) ou encore prend des informations auprès de certaines personnes ayant une parfaite connaissance de l'activité. Ensuite, une concertation a lieu entre l'entrepreneur et l'acteur investisseur. Cela aboutit par la suite à la réalisation de l'investissement et enfin l'équipement de l'espace pour le début de l'activité envisagée.

## 2.2.4. Mode de gestion et suivi des investissements

### 2.2.4.1. Mode de gestion des investissements

Plusieurs acteurs sont impliqués dans la gestion des investissements. Mais, tous n'ont pas la gestion de ces affaires. La gestion d'un investissement paysan, diffère d'un acteur à l'autre (Figure 8).

**Figure 8 :** Choix des acteurs pour la gestion de l'investissement.



Source : Nos enquêtes, mai-juin 2020.

La figure 8 ci-dessus révèle que 81,87% des acteurs ont une gestion familiale de l'investissement, 13,6% de l'investissement se fait à partir de réseaux de proches et 4,53% est une gestion personnelle. Le rôle des acteurs diffère d'une gestion à l'autre. En effet, au niveau de la gestion familiale, tous les membres y prennent part. Quant à la gestion à partir de réseaux de proches, cela implique soit la communauté religieuse, soit l'appartenance ethnique ou encore un groupe agricole (coopérative, groupement). La gestion personnelle implique uniquement l'auteur de l'investissement. Dans la plupart des cas l'investissement est raisonnable du point de vue de sa taille. Ainsi, l'investisseur se fait aider quelques fois par son épouse et ses enfants, mais cela est provisoire. Au regard de ce qui précède, la forte proportion de la gestion familiale montre sans doute une maîtrise des personnes de ce cercle et aussi forment ceux-ci pour la relève. Par ailleurs, la gestion à partir de réseaux de proches et la gestion personnelle s'expliqueraient soit par un déficit de main d'œuvre, soit par une crise de confiance.

#### ***2.2.4.2. Suivi des investissements paysans à Soubré.***

Différentes stratégies sont utilisées par les paysans dans le processus de suivi de leurs investissements.

Dans ce sens, six (6) catégories d'acteurs ont été identifiées. En effet, 81,57% paysans préfèrent eux-mêmes suivre leurs activités. D'autres par contre confient le suivi à un frère (7,85% paysans), faute de temps car occupés à d'autres charges. Quant à 3,92% des paysans, ils confient le suivi de leurs investissements à leur époux ou épouse, 3,02% à leurs amis, 1,81% à leurs employés et enfin 1,81% à leurs fils. Cette prédominance du suivi par l'investisseur (Soi-même) exprime l'intérêt pour leur activité.

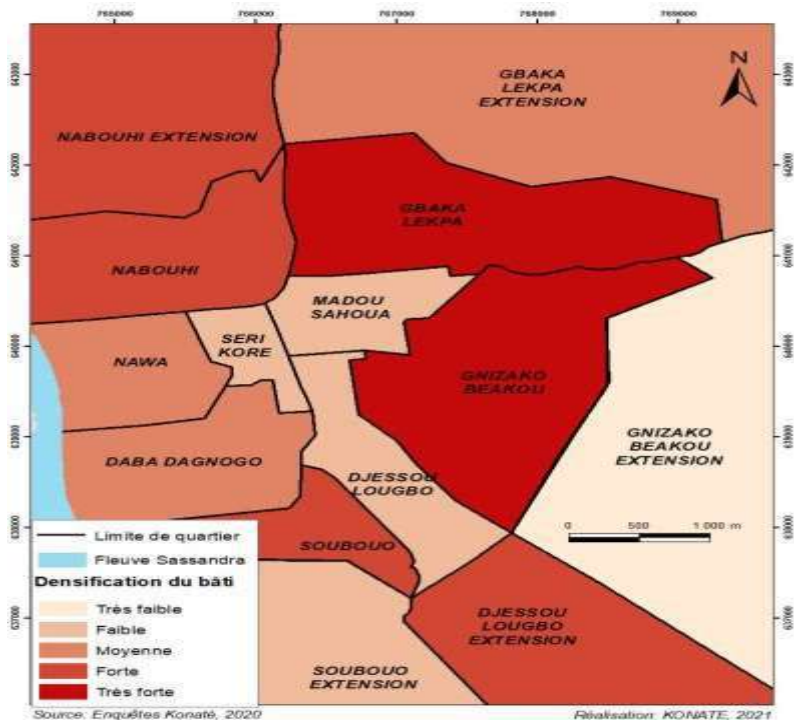
### ***2.3. La transformation du paysage urbain de Soubré par les investissements paysans***

Les investissements paysans impriment une dynamique dans l'espace urbain en le structurant. Ils ont participé à la modernisation du cadre de vie des soubréens par la construction d'habitats modernes.

#### ***2.3.1. La densification et l'extension de la ville de Soubré sous l'effet des investissements paysans***

Les investissements paysans ont contribué à l'étalement de la ville de Soubré avec la création de nouveaux quartiers à la périphérie comme le montre la figure 9 ci-dessous.

Figure 9 : Densification du bâti et extension de la ville vers de nouveaux fronts



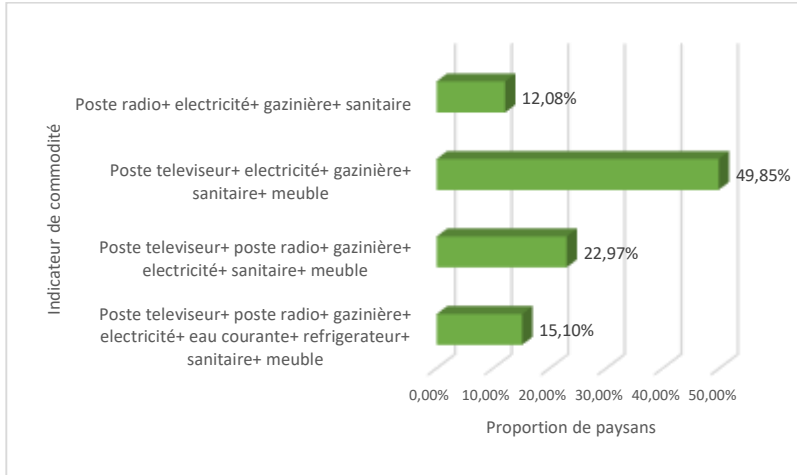
Il ressort de la figure 9 la densification du bâti et l'extension de la ville vers de nouveaux fronts urbains. On observe de façon générale des bâtis sur toute l'étendue de la ville. Cependant la réalité n'est pas la même, ainsi les quartiers Gbaka Lekpa et Gnizako Beakou concentrent une très forte densification de bâti. Quant aux quartiers Nabouhi, Nabouhi extension, Soubouo et Djessou Lougbo, la densification des bâtis est forte.

La densification moyenne par les bâtis s'observe dans les quartiers Nawa, Dabadagnogo, et Gbaka Lekpa extension. Quant à la faible et très faible densification des bâtis, elles s'observent dans les quartiers Seri Koré, Madou Sahoua, Djessou Lougbo et Soubouo et le quartier Gnizako Beakou.

### 2.3.2 La portée socioéconomique des investissements paysans dans la ville de Soubou

Les investissements paysans dans l'immobilier améliorent leur condition d'existence comme le montre la figure 10.

Figure 10 : Commodité minimale chez les paysans de Soubré



Source : Nos enquêtes, mai-juin 2020.

La figure 10 révèle que 12,08% des paysans sont détenteurs cumulativement de poste radio, d'électricité, de gazinière et de sanitaire. Tandis que 49,85 % détiennent un poste téléviseur, l'électricité, une gazinière, des meubles et du sanitaire soit et 22,97 % sont détenteurs de poste radio, poste téléviseur, de gazinière, d'électricité, du sanitaire et des meubles. Enfin, 15,10 % parmi ces paysans possèdent un réfrigérateur en plus des autres équipements sus cités.

### 3. Discussion

La discussion porte sur les principaux résultats de l'étude à savoir les types d'investissements paysans, le mode opérationnel de mise en oeuvre et l'impact de ces investissements sur la structuration de l'espace et le cadre de vie de ces derniers.

Les investissements paysans à Soubré se répartissent dans les différents secteurs d'activités. Ce sont l'immobilier 75,52 % avec l'habitat (95,6%), les magasins (4%) et les hôtels (0,4%). Puis les secteurs du transport (8,76 %), de l'élevage (7,25 %), du commerce (3,92 %), de la pêche (3,32 %), des unités industrielles (0,90 %) et du mobile money avec un taux de 0,30 %. Cette diversification des investissements paysans est soutenue par les écrits de Meillassoux (1964 p. 319). Il indique que les Gouro après la vente de leurs produits agricoles investissent souvent dans l'habitat et les



magasins pour diversifier leurs sources de revenus. Abordant dans le même sens, Kouadio (2010 p. 6) montre que la vie des paysans d'Amelikia, dans la région d'Abengourou, est meublée de construction d'habitats. Aussi investissent-ils dans la construction de magasins pour certains, tandis que d'autres achètent des véhicules personnels pour les plus nantis et des véhicules de transport en commun. Par contre, ailleurs, les investissements paysans sont plus orientés vers le social comme l'a souligné Deogratias (2016 p. 69). Il écrit que les paysans du Cameroun, du Burundi, de la RDC et pour la plupart des pays au Sud du Sahara investissent énormément dans les activités sociales. Elles concernent le plus souvent les fêtes de réjouissances et les cérémonies funéraires. Par ailleurs, le rapport de FIDA (2015 p. 52) révèle qu'au Nicaragua, la coopérative investit aussi bien dans les services communautaires que dans l'infrastructure et les bourses d'étude. D'autres paysans par contre, selon Florence (2010 p. 4), engagent des investissements pour accroître rapidement la production alimentaire sur le territoire national et donc à promouvoir un processus de croissance agricole. Ce processus est le fait des Investissements Direct Etranger (IDE), qui investissent dans l'agro carburant et alimentaire. Abondant dans le même sens, Jacqueline (1997.p209), souligne que les agriculteurs qui sont dans le secteur primaire, investissent plus dans l'agriculture, et aussi dans l'agroalimentaire dans le but de faire de gros bénéfices.

Plusieurs modes ou circuits sont utilisés par les paysans de la localité de Soubré pour réaliser leurs investissements. Dans le cadre des circuits formels, Dian (1974 p. 106) révèle que dans le département d'Adzopé, les planteurs possèdent des comptes d'épargne avec des sommes importantes. Ceci constitue des garanties pour pouvoir contracter des prêts bancaires. Il en est de même pour certains agriculteurs en France selon Geoffroy et al (2016 p. 102). Au-delà des circuits formels, les paysans utilisent aussi les circuits informels pour effectuer des réalisations. L'enquête a montré que 90,33% des paysans à Soubré utilisent les circuits informels pour investir. Cette stratégie est plus utilisée par ceux-ci car elle leur offre plus d'avantages et réduit les contraintes ils peuvent rencontrer. C'est ce que confirme Beaujeu (1997 p.78-79), lorsqu'il dit que les agriculteurs de la ville de Dakar et même les pêcheurs ne disposent pas de compte bancaire, mais utilisent leur économie personnelle pour l'achat du matériel de travail et des investissements dans d'autres secteurs. En effet, la majeure partie de ces pêcheurs sont dans des tontines communautaires et d'autres coopèrent avec les usuriers. En outre, selon Djima (2003 p. 5-6), la majorité des

investissements paysans est réalisée en dehors des circuits bancaires avec des sources de financements comme la tontine, les prêts de famille, les prêts d'amis, l'héritage et don, l'autofinancement etc...

Les investissements paysans à Soubré participent de manière substantielle au changement du paysage urbain et du cadre de vie de ceux-ci. En effet plusieurs réalisations et de nouvelles commodités ont pu être constatées dans les ménages des paysans enquêtés. Cela a été grâce au rendement élevé de la production agricole par conséquent d'importants revenus de vente. A ce sujet, Coulibaly et al (2019 p. 122) indiquaient déjà que l'activité agricole a longtemps été dominée par la culture du binôme Café-Cacao. Pour ces auteurs, ces cultures ont permis aux paysans de contribuer au développement de ces zones et d'améliorer leur cadre de vie à travers les retombées économiques glanées de leurs productivités. Corroborant dans le même sens, Affou (1987 p. 80), cité par Coulibaly et al, (2019 p. 130) souligne que la présence des fonctionnaires et des agents administratifs dans la pratique de l'activité agricole était un fait socioéconomique. Pour cet auteur, les cultures de rente en Côte d'Ivoire procurent d'énormes devises à l'Etat et aux paysans. Abordant dans le même sens qu'eux, Laurent et al. (2006 p. 33-34), cité par Coulibaly et al, (2019, p.130) soutiennent cette affirmation. En outre, les revenus engrangés par les paysans investisseurs de Soubré permettent de valoriser leur position sociale. Ce résultat est soutenu par Gastellu (1980), cité par Oura (2010, p.24). Il y ressort que l'agriculture a fait naître une classe de riches paysans qui se distinguent par leurs maisons modernes et confortables et leur nombreuse progéniture. Certains possèdent même une camionnette voire un camion pour leurs déplacements et leurs activités.

Enfin les enquêtes ont révélé qu'à Soubré, les investissements paysans participent à la transformation du paysage pour 75,25 % d'investissement dans l'immobilier et une densification du bâti et l'extension de la ville vers de nouveaux fronts urbains. A ce niveau, Péliissier (2000 p. 8) indique que la réussite agricole peut alimenter la croissance urbaine, notamment en investissant ses profits dans l'immobilier urbain. Il avance que les régions où l'économie agricole est plus prospère, sont celles les plus urbanisées, par exemple les régions cacaoyères de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigéria. Aussi affirme-t-il que la croissance de la ville de Douala est l'œuvre du peuple Bamiléké qui ont fait des investissements issus à la fois des plantations sur les hautes terres et dans les zones de colonisations pionnières et du commerce des produits vivriers. De même, les grands planteurs Agni et Abbey ont, dès le début de

l'économie de plantation, investi leurs profits simultanément dans l'éducation de leurs fils et dans la construction immobilière à Abidjan. Cette remarque fut partagée par Dubresson et al (1989 p. 286). Selon l'auteur, l'investissement foncier est sans doute le plus important et le plus visible. Il avance que les planteurs commerçants Dioula ont l'habitude d'avoir un pied sur leur plantation et un pied en ville où ils ont construit une demeure, voire plusieurs pour les louer. C'est le cas des planteurs baoulé dans le Sud-Ouest qui s'intéressent en priorité à leur village mais commencent à investir dans les cités de la zone pionnière note Lesourd (1982 p.526) cité par Dubresson et al (1989 p.286).

## **Conclusion**

Cette étude a montré que les paysans de la Sous-Préfecture de Soubré ont investi dans plusieurs secteurs. Ces investissements sont le fait d'une population cosmopolite avec un important taux dont les ivoiriens. L'immobilier est le plus dominant de ces investissements. La réalisation de ceux-ci se fait par des canaux de conception et la mise en œuvre. Ils conçoivent des idées à travers un certain nombre de facteurs, mobilisent des ressources et adoptent des stratégies d'implantation. Ainsi, les investissements paysans en milieu urbain ont un impact sur la transformation de l'espace urbain de Soubré avec un étalement par la création de nouveaux quartiers. Aussi participent-ils à la modernisation du cadre de vie et au bien-être de ceux-ci. Cependant, plusieurs difficultés émaillent les investissements paysans de Soubré. Ce sont les problèmes d'encadrement techniques, l'illettrisme et la peur de la prise de risque. A cela, s'ajoute les problèmes de ressources humaines et la chute des revenus tirés de l'agriculture.

## **Références bibliographiques**

- Affou Yapi Simplex**, (1987) : *Les planteurs absentéistes de Côte d'Ivoire*, Collection Travaux et Documents, N°210, Paris, ORSTOM, 90 p
- Andre Meillassoux**, (1964) : *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire : De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 382 p. w
- Boni Dian**, (1974) : *Plantation paysanne et développement dans le Sud-Est forestier : exemple du département d'Adzopé*. In Bulletin de l'Association de Géographes Française, N°415-416, pp 103-115

- Chaleard Jean-Louis et Dubresson Alain**, (1989) : *Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire*, Paris ORSTOM, 290 p.
- Coulibaly Sidiki Youssouf, Bosson Eby Joseph, Oura Kouadio Raphael**, (2019) *Les acteurs de renaissance de l'ananas culture dans le Sud-Comoé : une étude de cas du village d'Ono-Salci dans la sous-préfecture de Bonoua*, Abidjan EDUCI, 18p.
- Deogratias Niyonkuru**, (2016) : *Les paysans d'Afrique veulent vivre dans la dignité*, Défi Sud N°135 rue aux laines, 4-1000 Bruxelles, p. 132
- Djima Moustapha** (2003), *Pauvreté et sources de financement dans le secteur informel urbain au Bénin*, MIMAP Bénin, Bénin Cotonou, 43p
- Florence Brondeau**, (2010) : *Les investissements étrangers à l'assaut des terres agricoles africaines*, EchoGéo, Paris, 13p
- Geoffroy Enjobras et Magali Aubert.**, (2019) : *Analyse financière des exploitations fruitières et maraichères françaises qui vendent au détail*, Economie rurale, Montpellier pp. 99-113
- Jacqueline Beaujeu Garnier**, (1997) : *Géographie urbaine*, Armand Colin, Paris, 349p
- Jean-Marc Gastellu**, (1980) : *Riches paysans de Côte d'Ivoire*, Editions Harmattan, Paris, 178p.
- Kouadio Kouassi Kan Adolphe** (2010) : *Investissement extra agricole et persistance de la pauvreté en zone cacaoyère ivoirienne : cas du département d'Abengourou*, [www.revue-sociologique.org](http://www.revue-sociologique.org)14p
- Kouadio Yao Daniel et Aloko N'guessan Jérôme**, (2015) : *Dynamique démographique et économique, facteurs déterminants de la croissance spatiale des villes du département de Soubré (Cote d'Ivoire)*, European Scientific Journal, Vol 11 N°26, September Edition, pp180-199
- Laurent Catherine, Mouriaux Marie-Françoise, Mundler Patrick**, (2006), *Combinaison d'activité professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture : une résurgence de la dimension territoriale ?* Document de travail n°70, Centre d'Etude de l'Emploi, France, HAL Archives-ouvertes p58.
- Lesourd Michel**, (1982) : *L'émigration baoulé vers le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*, Thèse de III<sup>e</sup> cycle, Université de Rouen, 2 tomes, 526p.
- Oura Kouadio Raphael**, (2010) : *Agriculture et urbanisation : le cas de Bonoua*, thèse de doctorat unique, directeur de thèse Atta Koffi, IGT Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan Cocody, 420p
- Pelissier Paul** (2000), *Les interactions rurales-urbaines en Afrique de l'Ouest et Centrale*, in Bulletin de l'APAD en ligne, 19, Paris 15 p

# REALISATION ET VALORISATION DU METS *ABOTE* POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE DE OUIDAH

## **Comlan Richard DEGON**

*Laboratoire Pierre Pagney : Climat Écosystèmes, Eau et Développement, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire ECD, UAC, Bénin, degonrichard@yahoo.fr*

## **Gildas ADJAHO**

*Institut de Recherches en Sciences Humaines et Sociales, CBRSI, Bénin  
Gildas.adjaho@ulb.be*

## **Wilfrid Expédit VISSIN**

*Laboratoire Pierre Pagney : Climat Écosystèmes, Eau et Développement, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire ECD, UAC, Bénin, exlaure@gmail.com*

## **Résumé**

*Le gouvernement béninois fait actuellement des investissements colossaux pour le développement du tourisme dans le pays. L'alimentation constitue l'un des besoins fondamentaux de tout être humain. Les touristes qui vont séjourner dans le pays doivent se nourrir en vue de répondre à ce besoin physiologique. En vue d'accompagner ces projets phares du gouvernement et permettre aux populations locales de bénéficier de ces arrivées touristiques, nous proposons la valorisation des mets locaux. L'un des mets en voie de disparition que nous avons choisi dans le cadre de la présente étude est le Aboté. Le présent travail permet de mieux le connaître. La démarche méthodologique que nous avons adoptée pour faire ce travail est axée sur l'enquête, la recherche documentaire et l'expérimentation. Entre forces, faiblesses, menaces et opportunités, un grand défi est à relever pour la valorisation de ce mets dénommé Aboté. Son introduction sur les cartes de menus des restaurants pourra entraîner la réduction de la pauvreté par la production massive des ingrédients nécessaires pour sa réalisation. Les communautés locales, surtout la gent féminine, obtiendront ainsi une stabilité et une autonomie économiques, un environnement salubre par la viabilisation de leur milieu de vie, sans oublier l'impact positif qui sera induit sur le plan social, d'où le développement durable.*

***Mots clés** : tourisme, mets local, aboté, développement durable.*

## **Abstract**

*The Government of Benin is currently making huge investments for the development of tourism in the country. Food is one of the basic needs of every human being. Tourists who will stay in Benin must feed themselves in order to meet this physiological need. In order to support these flagship projects of the government and to enable the grassroots communities to benefit from these tourist arrivals, we propose the promotion of Benin local dishes. One of the dishes in danger of disappearance that we have chosen as the topic of this paper is Aboté. This research work allows us to have an in-depth knowledge of it. The*

*methodological approach we have adopted to carry out this work is based on survey, literature review and experimentation. Between strengths, weaknesses, threats and opportunities, a great challenge is to be met for the valorization of this dish called Aboté. Its introduction on restaurant menu cards could induce poverty reduction through a massive production of ingredients used in its production. The local populations, particularly women, will thus get economic stability and empowerment, a healthy environment by installing public amenities in their living environment, not to mention the positive impact that will be induced socially, hence development.*

**Keywords :** *tourism, local food, aboté, sustainable development.*

## Introduction

L'homme a cinq besoins fondamentaux, à savoir se vêtir, se loger, s'instruire, se soigner et surtout se nourrir. Se nourrir est indispensable à l'homme.

Au Bénin, les populations consomment communément les mets européens comme le riz, les pâtes alimentaires, le couscous et les salades. Même lorsque les consommateurs décident de manger local, les repas quotidiens sont largement réalisés avec beaucoup d'ingrédients non produits localement. A la lecture de ce tableau, l'on pourrait dire que les habitudes alimentaires des populations locales sont de plus en plus calquées sur le modèle de l'occident au détriment des mets locaux dont le terroir foisonne pourtant.

De ce fait, nous avons mené des recherches pour avoir une idée plus élargie des vieilles recettes culinaires béninoises, des recettes du livre de grand-mère comme on pourrait s'amuser à dire. Au cours de nos recherches, nous nous sommes remémorés le *Aboté* qui est un mets bien connu dans les villages du sud-Bénin constitué en majorité du groupe linguistique Fon.

Les hôtels et restaurants modernes béninois proposent un large éventail de mets occidentaux qui sont beaucoup plus priorisés que les mets locaux. On constate souvent que les mets européens et autres tels que la pizza, le shawarma, les frites, les salades, etc. sont beaucoup plus honorés. C'est pour cela que nous avons envisagé de mettre en avant l'un des mets du terroir local, le *Aboté* qui est un plat très riche en vitamines, en protéines et en glucides, et xx préparé à base d'ingrédients naturels. Le thème que nous ont inspiré les recherches est la réalisation et la valorisation du mets local *Aboté*. Ce choix a pour objectif non seulement de contribuer à la sécurité alimentaire de la population afin d'allonger son espérance de vie, mais aussi en profiter pour donner de la valeur aux mets locaux dans le monde entier.

Le maïs et la noix de palme sont les ingrédients de base pour la réalisation du mets local *Aboté*. Ces ingrédients clés du mets *Aboté* sont naturels et ne contiennent aucun additif ; ils sont riches en vitamines, en protéines, en glucides, en fibres et en carotène. Par contre, les ingrédients utilisés pour la réalisation de bon nombre de mets européens contiennent des additifs chimiques non contrôlés et des saveurs très différentes du naturel ; ceci réduit non seulement le cycle de vie des populations, mais engendre aussi l'effritement de leur pouvoir d'achat. De ce fait, il est très important de commencer par substituer la consommation de mets d'origine locale à celle de mets dont les ingrédients sont importés. Il faudra donc se focaliser sur les mets dont les ingrédients sont produits localement en vue d'assurer la traçabilité de ce que nous mangeons. A cet effet, il faudra faire connaître les avantages des ingrédients locaux aux populations afin de leur permettre désormais de se fier aux produits locaux, et ainsi à penser à développer l'agriculture typiquement endogène en vue du développement durable du pays et du bien-être des populations.

Les résultats de la présente étude sont utiles pour tous ceux qui désirent consommer les produits locaux, car ces derniers ne contiennent pas d'additif alimentaire et garantissent une santé robuste. Aussi, permettent-ils de valoriser les mets locaux au niveau national et international.

Par ailleurs, vu les investissements massifs qui sont faits actuellement sur le plan culturel et la politique du gouvernement en vue de la promotion du secteur touristique, pourquoi ne valorisons-nous pas le mets local *Aboté* et en faire un plat de référence pour la destination Bénin ?

La réponse à cette question laisse définir des objectifs. Ainsi, on distingue l'objectif général et les objectifs spécifiques.

L'objectif général de cette étude est de contribuer à la valorisation du mets local *Aboté* dans les restaurants modernes et hôtels du Bénin.

De façon spécifique, il s'agit de :

Caractériser les mets de la gastronomie locale de la commune de Ouidah ;

Analyser les modes de réalisation du mets *Aboté* en vue de sa commercialisation dans les hôtels et restaurants modernes de la commune de Ouidah ;

Proposer des stratégies pour la valorisation du mets *Aboté* dans les hôtels et restaurants modernes de la commune de Ouidah.

Des hypothèses de recherche ont été émises dans le cadre de ce travail :  
La pluralité des mets explique la richesse de la gastronomie de la commune de Ouidah ;  
La technique de cuisson du mets local *Aboté* est connue ;  
Il existe des stratégies de promotion du mets *Aboté* dans les hôtels et restaurants modernes de la commune de Ouidah.

## 1- Méthodologie

Notre méthodologie est centrée sur l'enquête, la recherche documentaire et l'expérimentation. L'enquête est axée sur les deux ingrédients majeurs utiles pour la réalisation du *Aboté* : il s'agit du maïs et des noix de palme. Le maïs est largement produit au Bénin. Il sert de base pour les populations du sud et du centre Bénin. Quant aux noix de palme, elles sont produites dans tout le sud du Bénin. Il existe plusieurs coopératives d'aménagement rurales qui ne cultivent que les noix de palme. Vu que les deux ingrédients importants dans la cuisson du *Aboté* existent en grande quantité au Bénin, la réalisation de ce mets est peu coûteuse et est d'une grande valeur nutritive.

La recherche documentaire nous a permis de présenter le maïs et les noix de palme qui servent à la confection du mets *Aboté*. Au cours de notre enquête, nous avons réalisé le mets *Aboté*. Il est servi seul et souvent au déjeuner. Cette expérience permettra d'élargir la gamme des mets locaux servis dans les hôtels et restaurants modernes de la commune de Ouidah en vue de leur valorisation.

Quant à l'expérimentation, nous avons réalisé le mets *Aboté* et l'avons présenté à divers groupes sociaux en vue de leur appréciation. Les diverses personnes ayant dégusté le mets *Aboté* ont donné une grande valeur à sa commercialisation dans les hôtels et restaurants modernes du Bénin ; mais il faudra mettre un point d'honneur sur l'hygiène autour de sa réalisation sans oublier sa présentation.



## 2- Analyse swot

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES	DEFINITION DE STRATEGIES
<p>-Le Bénin dispose d'une large gamme de mets locaux</p> <p>- Les ingrédients entrant dans la réalisation des mets locaux sont produits localement ; Ces ingrédients coûtent moins chers</p>	<p>- La rareté d'organisations intervenant dans la promotion des mets locaux</p> <p>- Manque d'investissements</p> <p>- Manque d'initiative</p> <p>- Manque de financement ;</p> <p>- Absence d'outils de commercialisation et de promotion des mets locaux.</p>	<p>- Valorisation du mets <i>Aboté</i> dans les hôtels et restaurants du Bénin ;</p> <p>- Amélioration de production du maïs et des noix de palme</p> <p>- Création de sites de promotion des mets locaux.</p>	<p>- Accroissement de population consommatrice de mets</p> <p>- Pression sur la production du maïs et des noix de palme</p>	<p>- Inscription du mets <i>Aboté</i> sur la carte de menu des restaurants modernes du Bénin ;</p> <p>Respect des règles d'hygiène ;</p> <p>Respect des HACCP ;</p> <p>Mise en place d'une politique de vente du mets <i>Aboté</i> ;</p> <p>Création de sites de réalisation et de vente du mets <i>Aboté</i> en vue de vulgariser les techniques de réalisation de ce mets auprès des étrangers/visiteurs.</p>

### 3- Résultats



**Photo N°1: Maïs frais ;** prise de vue Comlan Richard DEGON, mai 2023

Le maïs est une céréale d'assez grande taille, très largement cultivée pour son grain, utilisée dans l'alimentation humaine et animale. Le maïs dont il s'agit ici est le maïs local qui est soit blanc ou jaune et différent du maïs importé qui sert à faire la salade ou du maïs qui sert à faire les popcorns. C'est le maïs utilisé pour réaliser la pâte de maïs à la béninoise et aussi l'Akassa. Dans ce cas, le maïs doit être frais et non séché.

La photo N°1 nous montre le maïs jaune frais récolté dans les champs au niveau local. Ils sont utilisés pour la réalisation de la pâte blanche de maïs ou de l'Akassa etc.

#### ***3.1. Origine du maïs***

L'histoire du maïs a commencé depuis 9 000 ans dans les vallées montagneuses du Mexique. Cultivé depuis des millénaires en Amérique centrale, il aurait été domestiqué dans la région centrale du Mexique à partir de la téosinte locale. La téosinte est une plante sauvage domestiquée consommée par les populations mexicaines du néolithique. Nous déduisons donc que le maïs est originaire de l'Amérique centrale et du Sud et, il constituait l'aliment de base des peuples de ces régions pendant de nombreux siècles avant l'arrivée des Européens.

### **3.2. Importance du maïs**

Le maïs est la principale céréale intervenant dans l'alimentation des populations au Bénin. Habituellement cultivé au sud et au centre (dans les départements de l'Ouémé, du Mono, l'Atlantique et du Zou), le maïs tend à se développer dans les régions septentrionales (surtout dans le Borgou) où autrefois seul le maïs jaune était cultivé pour les périodes de soudure.

Il est consommé sous diverses formes: épis grillés ou bouillis (maïs vert); grains torréfiés sous forme de semoules; farine pour la préparation de l'akassa, pâtes, galettes, etc., grains humidifiés pour la production de *mawé* ou *ogui* (farine fermentée traditionnelle) servant de farine de base pour la réalisation de diverses bouillies d'akassa, *d'akpan*, etc. Le maïs est la source de protéines, de lipides et de fibres. Il est très riche en potassium. Il contient aussi de la vitamine B et a un apport considérable en vitamine A.



**Photo N°2 : Noix de palme ;** prise de vue *Gildas ADJAHO*, mai 2023  
La photo N°2 nous montre les noix de palme dont la couleur est rouge. Elles sont utilisées pour réaliser la sauce du noix de palme communément appelée sauce graine, le Abl, le gnonmlion qui sont des plats typiquement béninois. Elles sont également utilisées pour l'extraction de l'huile de palme.

### **3.3. Origine des noix de palme**

Les palmiers à huile sont des arbres semblables au cocotier. Ils peuvent atteindre trente (30) mètres de haut dans la nature et quinze mètres (15) mètres en culture. Les fruits sont charnus, semblables à de petites prunes rougeâtres réunies en grosses grappes. Originaire d'Afrique occidentale, son principal produit, l'huile de palme fut depuis des temps immémoriaux la principale matière grasse dans l'alimentation

des populations côtières de l'Afrique tropicale. Le palmier à huile est cultivé aujourd'hui dans plusieurs pays d'Afrique et du monde.

### ***3.4. Importance des noix de palme***

Dans de nombreux pays d'Afrique, les noix de palme servent de base à la réalisation de la sauce graine. La pulpe du fruit donne l'huile de palme servant traditionnellement d'huile de cuisson à de nombreux mets africains.

L'huile de palme a une couleur rouge quand elle est non raffinée ni traitée ; dans ce cas, elle est un aliment naturel et riche en carotène. Elle plus riche en carotène que la carotte. Cette huile est également riche en vitamine E (tocophérols). Les vitamines sont des substances organiques sans valeurs énergétiques mais essentielles à l'organisme. Le corps humain ne peut généralement pas les produire seul, et leur apport alimentaire est donc indispensable. Elles participent à la construction de l'organisme, au fonctionnement et à l'entretien du corps.

### ***3.5. Liste des ingrédients et matériel utilisés pour la cuisson du mets Aboté.***

**Ingrédients :** les ingrédients suivants sont utilisés pour la cuisson de *Aboté*. Il s'agit de : Maïs frais, noix de palme, piment, oignon, ail, gingembre, sel, potasse/bicarbonate, eau, feuilles de tecks et/ou feuilles de bananier.

**Matériel :** le matériel suivant est utilisé pour la cuisson de *Aboté*. Il s'agit de : Bassine, marmite, mortier, spatule, Louche, Couteau, Fourneau, Passoire, Pierre à moulin.

### ***3.6. Procédure de réalisation du Aboté***

La réalisation du mets *Aboté* comporte fondamentalement deux étapes qui sont les suivantes :

#### **❖ Etape 1**

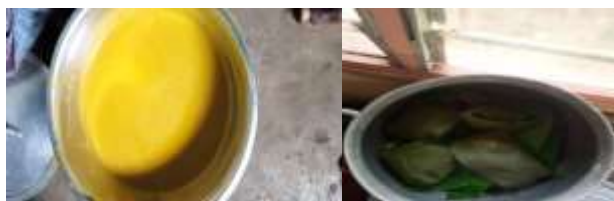
Laver le maïs, égoutter le maïs à l'aide d'une passoire, faire passer une seule fois au moulin, écraser séparément l'oignon, le piment, l'ail, le gingembre, laver la noix de palme, cuire la noix de palme, piler la noix de palme, ajouter de l'eau tiède, triturer et tamiser, réserver le jus, ramollir les feuilles de bananier, rapprêter les feuilles de tecks et les laver.

## ❖ Etape 2

Dans une bassine, mettre le maïs moulu, l'oignon, le piment, l'assaisonnement et les mélanger. Ajouter le jus de noix de palme obtenu et la potasse puis, remuer le tout à l'aide d'une spatule jusqu'à avoir un mélange homogène, mais pas trop liquide. Prendre une feuille de teck et recouvrir de feuille de bananier. Plier une partie de la feuille et y ajouter une louche du mélange ; plier l'autre extrémité de la feuille et disposer dans une marmite préalablement tapissée de manière qu'il ne touche pas l'eau. Recouvrir et cuire pendant une (1) heure. Il s'agit d'une cuisson à la vapeur.



*Photo N°3 : le matériel et les ingrédients de la cuisson du Aboté ; prise de vue Comlan Richard DEGON, mai 2023*



*Planche N°1 : Mélange obtenu et cuisson du Aboté; prise de vue Gildas ADJAHO, mai 2023*



*Planche N°2 : Aboté en feuille et Aboté démoulé; prise de vue Comlan Richard DEGON, mai 2023*



**Photo N°4 :** *Aboté dressé dans une assiette de présentation ; prise de vue Comlan Richard DEGON, mai 2023*

### **3.3. Evaluation financière de la réalisation du Aboté**

L'évaluation financière nous permet de connaître les dépenses effectuées par rapport aux ingrédients nécessaires pour la réalisation du *Aboté*. Voici le tableau qui présente les détails :

<b>Ingrédients</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Coût total en FCFA</b>
Maïs frais	Kg	1	1000F	1000F
Noix de palme	Kg	1	500F	500F
Oignon	PM	06	50F	300F
Ail	PM	PM	-	150F
Gingembre	PM	PM	-	100F
Sel	PM	PM	-	50F
Potasse	PM	PM	-	50F
Eau	PM	PM	-	50F
Feuilles (teck et banane)	PM	PM	-	800F
Coût total des denrées	-	-	-	3000F

*Tableau 1 : Evaluation financière*

Ce tableau nous présente les dépenses faites pour s'approvisionner en ingrédients nécessaires pour la réalisation du *Aboté*. Au niveau du sel, la potasse et d'autres ingrédients, nous allons utiliser la quantité normale qui peut être appropriée pour la cuisson. Nous l'avons défini PM, c'est-à-dire Pour Mémoire.

#### 4. Viabilité de la réalisation du mets *Aboté*

Dans la réalisation du produit objet du présent travail de recherche, nous nous sommes conformés premièrement à la méthode de la marche en avant, et ensuite nous n'utilisons que des ingrédients locaux naturels ; ce qui pourrait signifier que notre produit est de bonne qualité. Ce produit peut être conservé pendant quelques jours grâce à l'utilisation de réfrigérateurs. Au regard des ingrédients entrant en ligne de compte dans la cuisson du *Aboté*, et en considérant la possibilité d'utilisation rien que des ingrédients locaux, le *Aboté* est un produit viable vu sa pertinence pour la commercialisation. Les ingrédients de ce mets sont disponibles en toute saison de l'année et à bon prix. Ce mets est un mets typiquement béninois consommé surtout au sein du groupe linguistique Fon dispersé à travers le pays, mais plus concentré dans le sud et le centre du Bénin. Le *Aboté* est généralement pris en plat de résistance au déjeuner ou au dîner.

Le *Aboté* peut être consommé par toute personne de plus de cinq ans d'âge des deux sexes. A terme, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et les différents canaux publicitaires (physiques et digitaux), nous pouvons couvrir tout le territoire béninois et passer à l'international.

Il faut surtout veiller aux conditions hygiéniques lors de la cuisson et de la manipulation du produit obtenu lors du dressage. Aussi, faudra-t-il veiller au temps de cuisson en vue d'éviter toute intoxication alimentaire due à une meilleure immiscibilité des ingrédients faute d'un temps raisonnable de cuisson. A notre connaissance, il n'y a pas d'effets néfastes sur la santé des consommateurs. En outre, la consommation du *Aboté* est une façon d'assurer la promotion et l'exploitation des ressources locales à travers l'art culinaire. Les populations à la base (paysans et autres agriculteurs) pourront trouver leur compte en vendant leurs produits. A cet effet, ils bénéficieront de façon indirecte des retombées de l'arrivée des touristes dans le pays. L'augmentation de la vente de leur production va par ricochet impacter leur niveau de vie, leur bien-être, d'où la réduction de la pauvreté et l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

## 5. Discussion

L'aliment est une substance habituellement ingérée par un être vivant et lui fournissant les matières et l'énergie nécessaire à sa vie et à son développement (Larousse 2013). Sa première fonction est de satisfaire les besoins nutritionnels physiologiques de l'individu en différents nutriments qui se déclinent suivant leur fonctionnalité. Elle n'est plus simplement un impératif biologique d'alimentation mais elle est devenue un corpus de techniques plus ou moins pointues, un fait culturel, un élément de patrimoine et d'identité nationale ou familiale, et un élément de système de valeurs (Escoffier, 2003 : 19). La cuisine est également une activité éminemment culturelle, liée aux traditions, aux savoir-faire locaux, etc. (Acakpo, 2016 : 57). Elle suit des principes techniques, économiques et socio-culturels. Elle tend donc à la fois à satisfaire des besoins biologiques, à créer un lien social et à procurer du plaisir. Répondant aux exigences du corps, déterminée dans chacune de ses modes par la manière dont ici et là, l'homme s'insère dans l'univers, placée donc entre la nature et la culture, la cuisine assure plutôt leur nécessité (Lévi-Strauss, 2009 : 32).

L'art culinaire fait partie du patrimoine culturel. Plusieurs travaux en ce sens, montrent que le patrimoine culturel devient un vecteur de développement (Fagnoni, 2014 : 79-103), un élément de transformation de la société et des territoires (Faurie, 2014 : 141-166). Le développement des activités locales s'appuie sur la valorisation des ressources culturelles ou patrimoniales (Pecqueur, 2000 ; Camagni *et al.*, 2004 ; Lazzaretti, 2004 : 51).

Le constat amer est que les africains veulent tout faire à l'image de ce qu'ils voient dans les pays occidentaux. Si nous avons pris le soin d'articuler notre vécu quotidien avec notre culture, celui qui vient dans notre pays en trouvera la cohérence. Pourquoi les gens doivent venir chez nous s'ils doivent y retrouver tout ce qu'ils ont chez eux ? (ATIYE, 2021 : 8). La force et l'attraction touristique que peuvent exercer un peuple dépendent en grande partie de ses spécificités, spécialités et authenticités. Point n'est besoin pour l'art culinaire du Bénin de s'aligner sur ceux des autres pays avant d'attirer des touristes.

Manger n'est pas un banal comportement de consommation, c'est bien plus. Manger c'est incorporer les nourritures, c'est les faire siennes. Nous devenons ce que nous mangeons, que ton aliment soit ta première médecine (FISCHER, 1990 : 17). Les produits issus du



patrimoine culinaire africain, leurs recettes et leurs plats emblématiques, peuvent conquérir le monde à condition de leur appliquer des préparations plus allégées dans un souci gastronomique de diététique et de sublimation (ABEGAN, 2017 : 22). Le Bénin dispose de plusieurs atouts pour se faire connaître par sa gastronomie.

Les liens observés entre développement de la gastronomie et développement local sont extrêmement variables. Dans certains cas, la gastronomie locale a pu être un facteur de développement, en particulier lorsqu'elle a pu créer de véritables districts gastronomiques (Bonnard, 2011 : 258) ou lorsqu'une rénovation gastronomique s'est appuyée sur des spécificités locales de ressources, voire les a développées (Etcheverria et al 2011 : 37). En revanche, dans d'autres cas, hier mais aussi aujourd'hui, l'expansion du marché gastronomique se fait sans effets d'entraînement locaux particuliers. Cette diversité, dans le temps et dans l'espace, des relations gastronomie-territoire s'observe aussi dans des domaines proches, comme en matière d'agrotourisme, d'oénotourisme et de promotion des produits agricoles (Gatelier, et al, 2012 : 35). De telles constatations suggèrent que divers types de liens puissent exister et qu'ils dépendent principalement du type même de développement de la gastronomie considérée. L'analyse de l'évolution des gastronomies montre en effet que ces développements sont loin de suivre une dynamique commune et qu'il est nécessaire de réintroduire leurs spécificités (Barrière et al., 2012 : 26). Les activités génératrices de revenus constituent une voie de sortie utilisée par la population pour alléger sa misère (Gnihodan, 2016 : 47). C'est dans ce cas d'espèces que vient se loger notre recherche sur la valorisation du mets *Aboté* dans les restaurants de la ville de Ouidah qui nous permet de faire ressortir l'identité culinaire de la commune. L'alimentation constitue l'une des grandes priorités de la vie. C'est donc à juste titre que « se nourrir » est considéré comme l'un des cinq besoins fondamentaux de l'Homme (Montcho, 2010 : 18). La dégustation de la cuisine locale béninoise est une excellente manière de « prendre le pouls » de la culture (Acakpo, 2016 : 14). Les aliments ont le pouvoir de nous donner l'énergie et de nous fournir des nutriments essentiels. Ils nous aident ainsi à rester en bonne santé. La sécurité alimentaire est un fondement important de la sécurité nationale. Nous devons innover dans la production alimentaire, optimiser toutes les politiques de soutien, protéger l'enthousiasme des agricultures pour leur travail et améliorer les revenus de la production alimentaire, (FAO, 2001). Le

développement des activités locales s'appuie sur la valorisation des ressources culturelles ou patrimoniales (Pecqueur 2000 ; Camagni et al. 2004 ; Lazaretti 2004, Sowanou, 2019 : 25). L'aliment par sa nature assure une fonction structurante dans l'organisation sociale, que ce soit au stade de la production, de la distribution, de la préparation ou encore de la consommation (Geornélia, 2022 : 16).

## Conclusion

Le présent article porte sur la réalisation et la valorisation du mets *Aboté* pour le développement durable de la commune de Ouidah. Nous savons qu'il a beaucoup de touristes qui visitent les sites touristiques du Bénin, notamment ceux de Ouidah, mais ces touristes consomment toujours les mets occidentaux. Cet état de chose n'arrange pas les populations locales qui ne bénéficient pas fondamentalement des retombées liées aux arrivées touristiques. Aussi, beaucoup de mets locaux ne sont-ils pas en voie de disparition vu l'influence étrangère. Les populations locales peuvent tirer davantage de profits du tourisme si elles produisent les ingrédients nécessaires pour la réalisation de ces mets. Notre article permet de faire ressortir l'importance d'un de ces mets locaux, le *Aboté* qui était très prisé par les communautés locales. Sa réalisation et sa valorisation peuvent générer des ressources additionnelles pour la commune de Ouidah sans oublier l'augmentation de la production et la vente des ingrédients aux restaurants modernes et hôtels de la ville par les paysans locaux. Ceci jaillira positivement sur leur bien-être social, économique et environnemental, d'où la réduction de la pauvreté.

## Références bibliographiques

**Acakpo S. Maëlle** (2016) : « rapport » Commercialisation des mets végétariens dans certains restaurants de Cotonou, Université d'Abomey-Calavi Faculté des Arts et Sciences Sociales 57 p.

**Bessière J. Poulain JP. Tibère L.** (2013), L'alimentation au cœur du voyage. Le rôle du tourisme dans la valorisation des patrimoines alimentaires locaux ».

**Broutin C., Barlet S.; Francois M., Bastard G.** (2012), Comment développer les métiers agroalimentaires en Afrique subsaharienne ?,

Résumé du rapport de synthèse, Version provisoire, Paris, Gret, AFD, 14 p.

**Chabi Paula**, (2020), « rapport » Contribution à la valorisation des mets locaux monhabou (la pâte du riz) et bita dans les restaurants modernes de Zongo, Université d'Abomey-Calavi Faculté des Arts et Sciences Sociales, 63 p.

**Claude Lévi- Strauss**, (2009), Les Cahiers de la gastronomie, « revue culinaire sérieuse et moderne », 32 p.

**Esnouf M.** (2011), Valorisation des produits d'origine et développement territorial sur l'île de Minorque. Diplôme d'ingénieur de spécialisation en agronomie tropicale de l'irc-supagro, 108p.

**Esnouf N.** (2011), Valorisation des produits d'origine et développement territorial sur l'île de Minorque. Diplôme d'ingénieur de spécialisation en agronomie tropical de l'irc-supagro, 180p.

**Fagnoni E.**, (2014), « Faire patrimoine » et « Faire territoire » : l'exemple du Bassin minier uni/UNESCO », in Gravari B., Jacquot S. (Dir), (2014), Patrimoine mondial et développement : au défi du tourisme durable, Presses de l'Université du Québec, 79-103 p.

**Faurie M.**, (2014), « Patrimonialisation, tourisme et représentations en Nouvelle Calédonie : Le cas d'Ouvéa », in Gravari B., Jacquot S. (Dir), (2014), Patrimoine mondial et développement : au défi du tourisme durable, Presses de l'Université du Québec, 141-166 p.

**Fischler C et Poulain J-P** (2001), Quels sont les enjeux sociaux et économiques du modèle alimentaire ? États généraux de l'alimentation. Que voulons-nous manger ? in, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Mission des agro bio sciences

**Gnihodan**, (2016), « rapport » Importance socio – économiques des activités génératrices de revenus dans l'arrondissement de Come : cas d'Akpassè, Université d'Abomey-Calavi Faculté des Arts et Sciences Sociales 47 p.

**Le Petit Robert de la langue française**, (2013), 2837 p.

**Pecqueur B.**, (2000), « Qualité et développement territorial (II) L'hypothèse du panier de biens », présenté dans le Symposium sur le développement régional, INRA-DADP, Montpellier, 11, 12 et 13 janvier 2000.

**Sowanou F. Emma**, (2019), « rapport » Valorisation des mets locaux (Ablo et Akpassè) de la commune de Comè, Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Arts et Sciences Sociales 57 p.

# DEGRADATION ENVIRONNEMENTALE ET POLLUTION DES EAUX AU NIVEAU DE LA BERGE OUEST DU LAC NOKOUE A COTONOU AU BENIN (AFRIQUE DE L'OUEST)

**Déhalé Donatien AZIAN<sup>1</sup>,**

*Enseignant-chercheur, Assistant, azjandonatien@gmail.com;*

**Hogouyom Martin ASSABA<sup>2</sup>**

*Enseignant-chercheur, Assistant, martinassaba@gmail.com;*

**Ambroise AHOKPONOU<sup>2</sup>,**

*Assistant de recherche*

**Emmanuel SOVI<sup>1</sup>**

*Enseignant-chercheur, Assistant, semayrton@yahoo.fr;*

**Expédit Wilfrid VISSIN<sup>3</sup>**

*Enseignant-chercheur, Professeur Titulaire, exlaure@gmail.com*

1. Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA), Université d'Abomey-Calavi (Bénin), 01BP 526 Abomey-Calavi, e-mail ;
2. Laboratoire de Biogéographie et d'Expertise Environnementale (LABEE), Université d'Abomey-Calavi, BP : 677, Abomey-Calavi ;
3. Laboratoire Pierre PAGNEY, Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement (LACEEDE), Université d'Abomey-Calavi (Bénin); 03 BP 1122, Jericho, Cotonou, Bénin.;

## Résumé

*La berge ouest du lac Nokoué constitue une zone de fortes potentialités économiques et touristiques pour la ville de Cotonou. Mais, cette berge est dans un état de pollution très poussée susceptible de nuire à la vie aquatique et humaine. Elle présente des impacts négatifs sur la santé des populations via la chaîne alimentaire. Ce travail a pour but d'identifier les facteurs de dégradation environnementale de la berge. Des prélèvements d'échantillons d'eau ont été soumis à des analyses chimiques et bactériologiques au laboratoire selon un protocole spécifique. Il ressort de ces analyses de fortes concentrations des paramètres physico-chimiques et la présence des bactéries comme les coliformes fécaux et totaux (jusqu'à 1941/100 ml) dans les eaux du lac à des concentrations supérieures à la norme admise qui est de 100/100 ml. Il urge donc que des résolutions immédiates soient prises aussi bien au niveau des autorités compétentes que des populations pour une gestion rationnelle de cet écosystème sensible.*

**Mots clés :** *Cotonou, lac nokoue, dégradation, environnement*

## Abstracts

*The western shore of Lake Nokoué is an area of strong economic and tourist potential for the city of Cotonou. But, this bank is in a very advanced state of pollution likely to harm aquatic and human life. It has negative impacts on the health of populations via the food chain. This work aims to identify the*

*factors of environmental degradation of the bank. Water samples were subjected to chemical and bacteriological analyzes in the laboratory according to a specific protocol. I emerge from these analyzes of high concentrations of physico-chemical parameters and the presence of bacteria such as faecal and total coliforms (up to 1941/100 ml) in the waters of the lake at concentrations above the accepted standard which is 100 /100ml. It is therefore urgent that immediate resolutions be taken both at the level of the competent authorities and of the populations for the rational management of this sensitive ecosystem.*

**Keywords :** Cotonou, lake nokoue, degradation, environment

## 1. Introduction

L'environnement est l'ensemble des systèmes naturels et sociaux dans lequel l'être humain et les autres organismes vivent et tirent leurs subsistances (Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin ; ABE, 1999). La préservation de l'environnement et des nombreuses ressources qui la constituent fait alors l'objet d'un intérêt de plus en plus poussé. Ceci, du fait d'une dégradation de plus en plus accrue de l'environnement et d'une mauvaise gestion de ses ressources naturelles.

La ville de Cotonou, capitale économique du Bénin n'échappe pas à cette situation, surtout en ce qui concerne ses milieux aquatiques. Ainsi, les berges des écosystèmes aquatiques, à savoir le lac Nokoué et le chenal de Cotonou connaissent une phase de pollution très inquiétante. Ces berges constituent des réceptacles privilégiés des déchets solides et liquides provenant de la ville de Cotonou et des marchés de Dantokpa et de Missèbo (Dakpogan, 2005).

Des rejets de déchets solides et liquides et une grande diversification de polluants susceptibles d'avoir non seulement des effets néfastes sur les ressources halieutiques mais aussi sur la santé des populations qui se retrouvent au bout de la chaîne alimentaire.

A Cotonou, la quantité de déchets produits augmente dans le temps et corrélativement à l'évolution progressive de la population (Tonon, 1987). En effet, selon les travaux de Tonon (1987), la quantité de déchets produits est passée de 57.421,8 t en 1982 à 94586,1t en 1986 corrélativement à une croissance de la population dans le même sens (414000 hbts en 1982 et 617000 hbts en 1986). Une faible partie de ces déchets (environ 15 %) est recyclée par le secteur informel (PAE, 2001), le reste est souvent rejeté dans les caniveaux d'évacuation des eaux pluviales ou dans les plans d'eau.

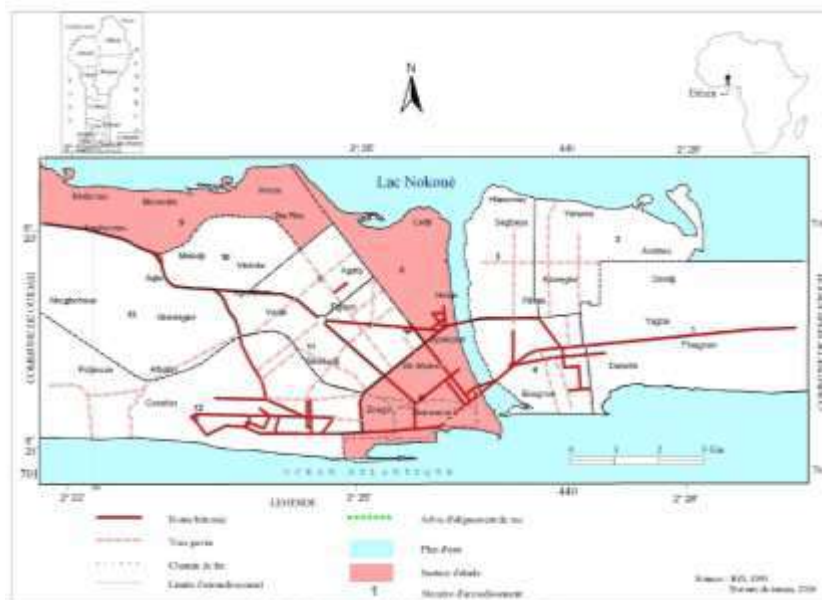
La berge fait l'objet d'une occupation anarchique qui a trait à l'érection sur les berges lagunaires de Cotonou des habitations en matériaux précaires ou définitifs. Malgré le déguerpissement initié par le

gouvernement, cette zone marécageuse est en proie à une insalubrité grandissante. Les terrains non bâtis sont transformés en dépotoirs sauvages par les riverains. L'extension des tas d'immondices se poursuit, surtout dans les quartiers populaires des berges où l'eau, polluée, peut devenir un dangereux agent de propagation des maladies épidémiques et de dégradation de l'environnement en général si les dispositions nécessaires ne sont pas prises pour l'assainissement de ces berges.

## 2. Présentation du milieu d'étude

Cotonou, capitale économique du Bénin, est situé sur le cordon littoral sablonneux du golf de Guinée entre l'Océan Atlantique et le lac Nokoué. La ville de Cotonou est érigée en département (Littoral) par le dernier découpage administratif et est constituée d'une seule commune. D'une superficie de 79 Km<sup>2</sup>, elle est située au croisement des 6°20' de parallèle Nord et de 2°20' méridiens Est. Cette commune de Cotonou est composée de 13 arrondissements et de 144 quartiers de ville. La ville est coupée en deux par un chenal, le chenal de Cotonou, creusé par les Français en 1855 aux fins d'évacuer les eaux de crue vers l'océan.

**Figure 1 :** Situation géographique de l'étude



### 3. Méthodologie d'étude

#### ❖ Étude de la qualité physico-chimique de l'eau

Les échantillons d'eau pour l'analyse physico-chimique ont été réalisés dans des flacons en plastiques de 1,5 litre. Les prélèvements sont faits entre 08h 00mn et 11 h 00 mn. L'eau a été prélevée à chaque site, aux environs immédiats de la berge, à une profondeur superficielle de 20 à 30 cm environ. Une fois remplis, les flacons sont hermétiquement fermés dans l'eau pour empêcher l'oxygène d'y pénétrer. Ils sont ensuite nettoyés et étiquetés. Les étiquettes portent les mentions suivantes : date, lieu et heure du prélèvement. Ces flacons sont enfin acheminés au laboratoire pour y subir les analyses.

Le dosage des paramètres physico-chimiques dans l'eau a été effectué au Laboratoire Qualité Eau de la Direction Générale de l'Eau (DG-Eau). Les paramètres physico-chimiques mesurés dans l'eau sont : la turbidité, la couleur, le pH, la température, la conductivité, les chlorures, l'ammonium, les sulfates, les nitrates, les nitrites et les phosphates.

#### ❖ Etude bactériologique de l'eau

Les échantillons d'eaux destinées à l'analyse bactériologique ont été pris dans des bocaux en verres stérilisés de 250 ml. Les prélèvements sont faits aux mêmes heures que ceux de l'analyse physico-chimique dans les mêmes conditions.

Il s'agit d'étudier les paramètres indicateurs de pollution fécale dans des échantillons d'eau prélevée et d'évaluer leur impact sur la santé des populations. Seront étudiées les teneurs de ces eaux en *coliformes totaux* et *coliformes fécaux*. La recherche des bactéries dans l'eau a été effectuée au Laboratoire Qualité Eau de la Direction Générale de l'Eau (DG-Eau).

#### ***3.1. Protocole des analyses de la qualité physico-chimique de l'eau***

Les paramètres physico-chimiques mesurés dans l'eau sont : la température, la conductivité, le pH, la turbidité, la couleur, les chlorures, l'ammonium, les sulfates, les nitrates, les nitrites et les phosphates.

- La température, la conductivité et le pH de l'eau du lac et du chenal ont été mesuré à l'aide d'un multi paramètre de marque PCE-PHD1 ;

- La turbidité qui permet d'avoir des données sur l'aspect trouble de l'eau a été mesuré à l'aide d'un turbidimètre de marque HACH.

### **La couleur**

A 10 ml d'eau distillée servant de témoin, on ajoute 10 ml de l'échantillon d'eau à analyser. On introduit le mélange dans le spectrophotomètre réglé préalablement sur le chiffre zéro (0), puis on lit le résultat.

### **Chlorures**

Le dosage de chlorure se fait par la méthode de titrimétrie à l'aide de burettes.

A 10 ml d'eau à analyser, on ajoute deux (2) gouttes d'indicateur bichromate de potassium  $K_2CrO_4$ . On titre le mélange avec du nitrate d'argent à 0,1 mole et on obtient une coloration rouge brique puis, on fait la lecture de la concentration sur le spectrophotomètre. Pour avoir la concentration du chlore (Cl) dans l'échantillon, on multiplie le résultat lu sur le spectrophotomètre par la masse molaire du chlore.

## ***3.2. Dosage de l'ammonium par la méthode Salicylate de sodium***

### **• Principe de la méthode**

Les composés ammoniacaux se combinent avec le chlore pour former la monochloramine. Celle-ci réagit avec le salicylate pour former le 5-aminosalicylate. Ce composé est oxydé en présence d'un catalyseur au nitroprussiate pour former un complexe coloré bleu. La coloration bleue est masquée par la coloration jaune du réactif en excès pour donner une solution finale de couleur verte.

### **• Mode opératoire**

A 10 ml d'eau à analyser, on ajoute un kit d'ammonia salicylate puis, on agite pour homogénéiser la solution. On laisse réagir pendant 3 mn. On ajoute ensuite un kit de cyanurate. Après homogénéisation, on laisse écouler un deuxième temps de réaction de 15 mn, puis on lit au spectrophotomètre la concentration de l'ammonium contenu dans l'eau. Un blanc (10 ml d'eau distillée + un kit d'ammonia salicylate + un kit de cyanurate) est préalablement introduit dans le spectrophotomètre en guise de témoin.



### ***3.3. Dosage du sulfate***

- **Principe de la méthode**

Les ions sulfates réagissent avec le baryum du réactif sulfaver4 et produisent un précipité de sulfate de baryum insoluble. La quantité de turbidité est proportionnelle à la concentration du sulfate. Le réactif sulfaver4 contient aussi un agent stabilisant pour maintenir le précipité en suspension.

- **Mode opératoire**

A 10 ml d'eau à analyser, on ajoute une (1) gélule de sulfaver. Après homogénéisation de la solution ainsi obtenue, on laisse un temps de réaction de 5 minutes s'écouler, puis on lit au spectrophotomètre la concentration de sulfate contenu dans l'échantillon. Un blanc constitué de 10 ml de l'échantillon à analyser est préalablement introduit dans le spectrophotomètre en guise de témoin.

### ***3.4. Dosage des nitrites***

- **Principe de la méthode**

Le nitrite dans l'échantillon d'eau réagit avec l'acide sulfanilique pour former un sel de diazonium qui réagit avec l'acide chromo tropique pour produire un complexe coloré rose dont la coloration est proportionnelle à la quantité de nitrite présent.

- **Mode opératoire**

A 25 ml d'eau à analyser, on ajoute une (1) gélule de nitraver. Après homogénéisation, on laisse au repos pendant 20 minutes, puis on fait la lecture sur le spectrophotomètre. Un blanc de 25 ml de l'échantillon à analyser est préalablement introduit dans le spectrophotomètre en guise de témoin.

### ***3.5. Dosage des nitrates***

- **Principe de la méthode**

Le cadmium métallique réduit le nitrate en nitrite. L'ion nitrite réagit en milieu acide avec l'acide sulfanilique pour former un sel de diazonium intermédiaire. Ce sel réagit avec l'acide gentisique pour former une solution de couleur ambre.

- **Mode opératoire**

A 25 ml d'eau à analyser, on ajoute une (1) gélule de nitraver. Après homogénéisation durant une (1) minute, on laisse reposer pendant 5 minutes puis, on fait la lecture sur le spectrophotomètre. Un blanc

constitué de 25 ml de l'échantillon à analyser est préalablement introduit dans le spectrophotomètre en guise de témoin.

### ***3.6. Dosage du phosphate***

- **Principe de la méthode**

L'ortho phosphate réagit le molybdate en milieu acide pour produire un complexe phosphomolybdate. L'acide ascorbique réagit avec le complexe et donne une coloration intense de bleu de molybdène.

- **Mode opératoire**

A 25 ml de l'échantillon à analyser, on ajoute une (1) gélule de phosver. On mélange et on laisse au repos pendant 2 minutes puis, on lit au spectrophotomètre la concentration du phosphate contenu dans l'eau. Un blanc de 25 ml de l'échantillon à analyser est préalablement introduit dans le spectrophotomètre en guise de témoin.

## **4. Analyses bactériologiques**

La méthode adoptée est celle de l'algorithme de recherche des germes dans les eaux. Il s'agit de faire une recherche présomptive des coliformes totaux et fécaux sur le bouillon Mac Conkey et un dénombrement des colonies par millimètre après 24 à 48 heures d'incubation à l'étuve à 37°C pour les coliformes totaux et à 44,5°C pour les coliformes fécaux en milieu gélose lactose au TTC et TERGITOL7 (base selon AFNOR) pour la recherche des germes banals. L'identification des germes est faite par la galerie classique ou par la galerie API 20 E, la galerie API ST APH.

## **5. Résultats des analyses au laboratoire**

### ***5.1. Résultats et discussion des analyses physico-chimiques de l'eau***

Les résultats des analyses physico-chimiques et bactériologiques des eaux du complexe lac Nokoué-chenal de Cotonou sont comparés aux normes de qualité des eaux. Ces analyses ont été effectuées dans le but d'apprécier la qualité de l'eau ou son degré de pollution organique qui est une conséquence directe de la pollution des berges. Il faut souligner que la dégradation de la qualité de l'eau résulte des modifications des paramètres physico-chimiques du système lagunaire.

## La turbidité

La turbidité d'une eau est due à la présence des matières en suspension finement divisées : argiles, limons, grains de silice, matières organiques, etc. elle varie suivant la concentration de ces matières en suspension. Elle permet d'évaluer la quantité de matières non dissoutes présente dans un échantillon d'eau.

La figure 2 présente les variations de la turbidité de l'eau aux différentes stations de prélèvement.

Les valeurs de la turbidité obtenues ici sont en général élevées au niveau de toutes les stations avec un maximum à la station de Missèbo. Comparativement aux travaux d'Ahouanchede (2008), la turbidité des stations de Ladj et de Dantokpa prise en Août 2008 a connu une baisse en passant respectivement de 41FTU à 17FTU et de 40FTU à 18FTU. Le maximum observé à la station de Missebo montre la présence d'une quantité très élevée de matières solides non dissoutes à cette station. Ces valeurs de la turbidité s'expliquent par les apports des eaux de ruissellement et du transport de débris végétaux, animaux, etc. la norme de l'OMS pour la turbidité étant de 5FTU, ces eaux présentent une situation inquiétante et ne pourraient donc être consommées sans traitement.

**Figure 2 :** Turbidité des échantillons d'eau prélevés.



## La couleur

La couleur est un paramètre essentiel de la pollution esthétique.

La figure 2 présente les variations de la couleur de l'eau aux différentes stations de prélèvement.

La coloration est un paramètre essentiel de la pollution esthétique. Elle est relativement élevée à certains endroits du complexe lac Nokoué-chenal de Cotonou. La station de Missèbo présente la valeur la plus élevée (365 uc). Cette valeur élevée s'explique par la pollution des eaux

par les produits chimiques issus des activités des teinturiers installés sur la berge de Missèbo.

**Figure 3:** Couleur de l'eau des échantillons d'eau prélevés



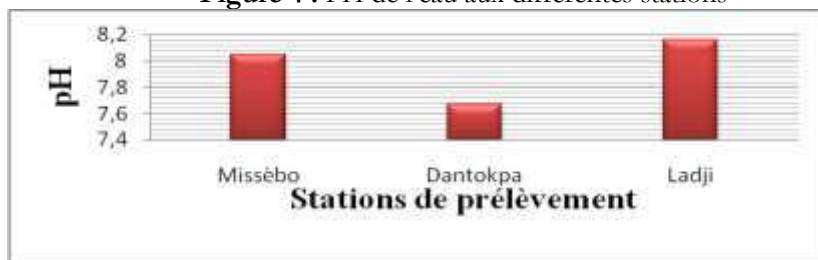
### Le pH

Le pH exprime la concentration en ion  $H^+$  et mesure l'acidité ou l'alcalinité d'une eau lue sur une échelle allant de 0 à 14.

La figure 4 présente les variations du pH de l'eau aux différentes stations.

L'examen des valeurs (8,05 ; 7,67 et 8,16) de pH expriment une basicité du milieu et se trouvent dans les limites tolérables pour la plupart des espèces aquatiques c'est-à-dire  $5,0 < pH < 9,0$  (Arrigon, 1976). L'intervalle de la norme de qualité admise par l'OMS est de (6,5 - 8,5). Ainsi, les valeurs obtenues sont dans la fourchette tolérable. Signalons que d'après Sciortino et Ravikuma, un pH qui tend à être basique n'est pas très favorable pour le développement des poissons qui perdent leur chair et deviennent squelettiques à maturité.

**Figure 4 :** PH de l'eau aux différentes stations



### La température

La température est le facteur cinétique le plus important de toutes les réactions chimiques et biologiques dans les milieux aquatiques ; une

température supérieure à 15°C favorise le développement des microorganismes, intensifie la biodégradation et les mauvaises odeurs. La figure 4 présente les variations de la température de l'eau aux différentes stations.

Les températures enregistrées sur tous les sites sont élevées lorsqu'on se réfère aux normes fixées. La température étant un facteur très important pour le fonctionnement des écosystèmes, sa variation entre 25°C et 26°C agira sans doute sur les réactions métaboliques qui se produisent dans l'eau du lac.

**Figure 5:** Température de l'eau aux différentes stations



### Conductivité

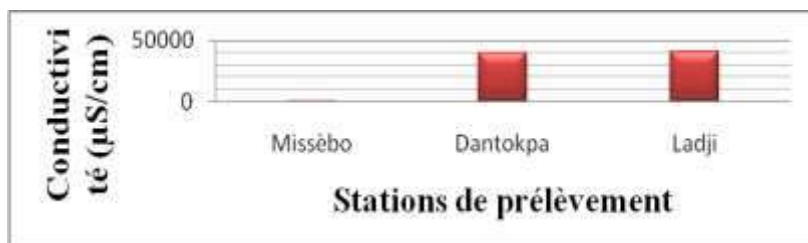
La conductivité d'une eau indique son aptitude à conduire le courant, aptitude qui dépend de la teneur de l'eau en sels minéraux.

La figure 5 présente les variations de la conductivité de l'eau aux différentes stations.

Les valeurs de la conductivité électrique au niveau des stations Dantokpa et Ladji (respectivement 39 977 et 40 697 $\mu$ s/Cm) sont très supérieures à la norme de qualité admise de 400  $\mu$ s/Cm (micro siemens par centimètre). Au niveau de la station de Missèbo, cette valeur est légèrement supérieure à la norme admise. Depuis les travaux effectués par Ahouantchede (2008), la conductivité des stations Dantokpa et Ladji a connu une augmentation considérable. Elle est passée respectivement de 1016  $\mu$ s/cm à 39 977 $\mu$ s/cm et de 486 $\mu$ s/cm à 40 697 $\mu$ s/cm. Alors qu'à la station de Missèbo, la conductivité a connu une baisse passant de 1005 $\mu$ s/cm à 628 $\mu$ s/cm. La conductivité étant étroitement liée à la teneur en sels dissous de l'eau (LE PIMPEC, 2002), la teneur très élevée observée à la station de Dantokpa et celle de Ladji s'explique par la forte teneur en chlorures observées à ces mêmes stations, soit respectivement 14 555mg/L et 10 827,5mg/L (figure 6). Ces valeurs indiquent que le milieu est pollué. L'eau du lac serait inapte

à la plupart des usagers et pourrait constituer une menace pour la santé publique et l'environnement.

**Figure 6:** Conductivité des échantillons d'eau prélevés



### Chlorures

La figure 6 montre que les concentrations obtenues au niveau de toutes les stations sont très élevées notamment celles de Dantokpa et celle de Ladjì (respectivement 14 555mg/L et 10 827,5mg/L). d'après LE PIMPEC (2002), les teneurs enregistrées dans les eaux naturelles sont généralement inférieures à 20mg/L en chlorures. Les concentrations élevées obtenues ici s'expliqueraient d'une part par l'intrusion des eaux salées due à la proximité de l'océan et d'autre part la présence de chlorures de sodium dans les déchets solides et liquides rejetés sur la berge et dans le lac. Ces concentrations indiquent un excès de chlorures dans les eaux du complexe lac Nokoué-chenal de Cotonou et pourraient avoir des effets négatifs sur la faune aquatique et sur la santé publique. En effet, d'après des essais de Cemagref (1979), il n'y a inhibition de 50 % d'une population de daphnies (*Daphnia Magna*) en 24 heures que pour une concentration de chlorures de sodium (NaCl) de 5240mg/L.

**Figure 7:** Concentrations de chlorures dans les échantillons d'eau prélevés



## Sulfates

Les sulfates sont des minéraux composés de métaux combinés avec l'élément soufre, chrome, molybdène ou tungstène.

La figure 7 montre que la station de Dantokpa a enregistré la concentration la plus élevée (1800mg/L) suivie de celle de Ladji (1525mg/L). La station de Missèbo a enregistré la plus faible concentration, soit 21mg/L. la norme de qualité admise par l'OMS (2006) étant de 500mg/L, on constate qu'au niveau des stations de Dantokpa et de Ladji, les teneurs en sulfates mesurées sont largement supérieures à celle de la norme. Seul la teneur obtenue à Missèbo est en dessous de la norme. Comparativement aux travaux effectués par Ahouantchede (2008), la teneur en sulfates des stations de Dantokpa et de Ladji obtenue en Août 2008 a connue une importante hausse en passant respectivement de 47 mg/L à 1800 mg/L et de 18 mg/L à 1525 mg/L. Ces valeurs élevées montrent que l'eau du lac serait inapte à la plupart des usagers et pourrait constituer une menace pour la santé publique et l'environnement.

**Figure 8:** Concentrations de sulfates dans les échantillons d'eau prélevés



## Ammonium

L'ammonium provient de la décomposition des déchets azotés. La présence de l'azote ammoniacal dans les eaux traduit habituellement un processus de dégradation incomplète de la matière organique. L'ammonium résulte de la première étape de la dégradation de la matière organique azotée par les bactéries ammonifiantes : on parle d'ammonisation.

La figure 8 indique la teneur en ammonium de l'eau prélevée aux différentes stations.

Les concentrations obtenues sont en général élevées au niveau de toutes les stations. La concentration la plus élevée est observée à Missèbo, soit 12,384mg/L. Une comparaison des différentes concentrations de l'ammonium avec la norme de qualité admise par l'Union Européenne en 2006 qui est de 0,5mg/L permet de constater que les valeurs obtenues sont largement élevées.

Par ailleurs, selon les travaux effectués par Ahouantchede (2008), les concentrations d'ammonium étaient faibles au niveau de toutes les stations et donc, se retrouvaient dans la fourchette normale. Ceci explique une augmentation inquiétante de la teneur en ammonium dans les eaux du complexe ; ce qui pourrait avoir des impacts négatifs sur la santé des populations. Il faut noter qu'une quantité faible d'ions ammonium avec un pH élevé se révèle toxique ; il se transforme assez rapidement en ammoniac qui est nuisible aux poissons quand il pénètre dans leurs branchies.

**Figure 9 :** Concentrations d'ammonium dans les échantillons d'eau prélevés



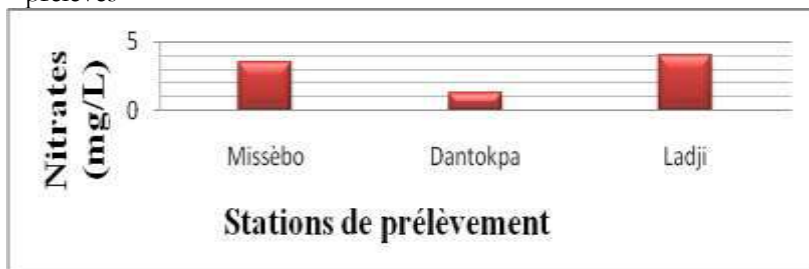
### Nitrates

Les nitrates sont des composés azotés qui subissent un véritable cycle de formation dit cycle d'azote. Les teneurs mesurées sont portées sur la figure 10.

Les concentrations de nitrates obtenues sont, en général, faibles au niveau de toutes les stations. Ladji est la station qui a enregistré la plus forte valeur (3,96mg/L). La norme admise par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) étant de 40 mg/L, les valeurs obtenues ne présentent pas autant de danger pour la santé des populations.



**Figure 10 :** Concentrations de nitrates dans les échantillons d'eau prélevés



### Nitrites

Les nitrites proviennent de l'oxydation de l'ammonium ou de la réduction des nitrates sous l'influence des bactéries. Ils peuvent également être d'origine industrielle. Ils constituent le plus souvent, la preuve de la présence d'impuretés d'origine fécale. Leur présence indique un état critique de pollution organique de l'eau car cela indique un manque d'oxygène pour l'autoépuration. La figure 14 ci-dessous récapitule les résultats.

Les concentrations de nitrites sont nulles au niveau des stations de Missèbo et de Dantokpa. Mais au niveau de Ladji, nous enregistrons une faible concentration, soit 0,0033mg/L. Signalons que c'est à cette même station que la plus forte teneur en nitrates a été enregistrée. La limite admissible étant de 0,06 mg/L, la faible teneur enregistrée à la station de Ladji reste dans la fourchette tolérable. Mais, malgré que cette teneur soit faible, elle n'est pas sans danger pour les poissons car une eau renfermant de nitrites peut être considérée comme suspecte voire toxique, pour les poissons même à de faibles doses.

**Figure 11 :** Concentrations de nitrites dans les échantillons d'eau prélevés



## Phosphates

Les phosphates se rencontrent dans les eaux naturelles, dans les eaux usées domestiques et agricoles. Ils se forment par suite de la décomposition de la matière organique.

La figure 11 indique les concentrations en phosphates de l'eau prélevée aux différentes stations.

Les concentrations de phosphates obtenues sont supérieures à la limite admissible de 0,5 mg / L (Gaujous, 1995). Ceci peut provoquer plus tard des problèmes d'eutrophisation pour le lac. La station de Missèbo a enregistré la plus forte concentration, soit 3,9mg/L.

Les composés azotés et le phosphore retrouvés au terme de ces analyses sous forme de sels de nitrites, d'ammonium et de phosphates proviendraient du déversement des eaux usées domestiques et industrielles non traitées au préalable ainsi que du lessivage des sols par les eaux de ruissellement.

Une concentration en phosphate supérieur à 0,5mg/L d'eau suffit en présence de nitrate et d'ammonium pour déclencher une croissance excessive de la végétation (Agenda de l'Environnement, 1999). C'est le processus de l'eutrophisation de l'eau qui a surtout des conséquences écologiques, sanitaires, sociales sur la population.

**Figure 12 :** Concentrations de phosphates dans les échantillons d'eau prélevés



On peut dire que les risques de prolifération de plantes aquatiques par eutrophisation sont élevés dans le lac Nokoué. En effet, les ions ammonium, nitrate et phosphate en concentration très élevées dans la zone ouest du lac à Cotonou peuvent induire un développement exagéré des végétaux aquatiques tels que la jacinthe d'eau.

## 5.2. Analyses bactériologiques

La pollution bactériologique du lac par les coliformes a des conséquences graves sur la santé des populations riveraines et lacustres. Le coliforme est une entérobactérie fermentant le lactose à 30 °C avec production de gaz. Parmi les coliformes, on distingue les coliformes totaux (CT) qui sont observés à 37 °C et les coliformes fécaux ou thermo tolérants (CTH) qui sont observés à 44 °C. Les CTH sont donc plus résistants que les CT. Les coliformes sont recherchés dans les aliments car ils sont de bons marqueurs de l'hygiène des manipulations de ces aliments. Ils sont d'origine fécale ; on les retrouve donc dans les eaux usées et le sol. Les coliformes étant des bactéries vivant dans les intestins d'animaux ou humains, leur présence dans l'eau indique une pollution fécale. Ce sont donc des organismes indicateurs de la qualité de l'eau.

Les graphes de coliformes totaux et de coliformes fécaux présentent presque la même allure. Ces indicateurs de pollution bactériologique varient pratiquement de la même façon d'un site à un autre.

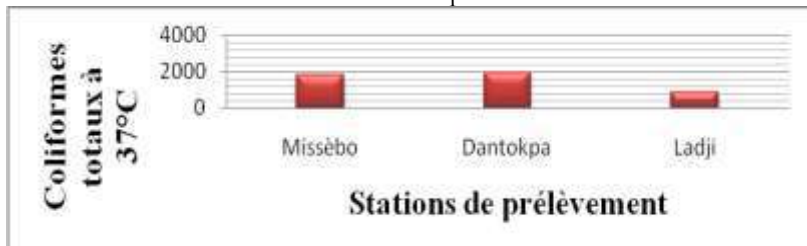
### Coliformes totaux à 37 °C

La figure 13 indique les teneurs en coliformes totaux dans les échantillons d'eau prélevés.

La plupart des sites étudiés ont montré que le nombre de coliformes totaux fluctue de 857 à 1941/100 ml. Les nombres les plus élevés de coliformes totaux sont enregistrés au niveau des stations de Dantokpa et de Missèbo. Le fort taux de coliformes totaux s'explique par la prolifération des excréta d'origine humaine et animal ainsi que la présence des toilettes artisanales construites sur pilotis observés sur les berges.

Ces résultats montrent que les eaux prélevées dans toutes les stations sont sujettes à une pollution bactériologique d'origine fécale.

**Figure 13 :** Teneur en coliformes totaux dans les échantillons d'eau prélevés



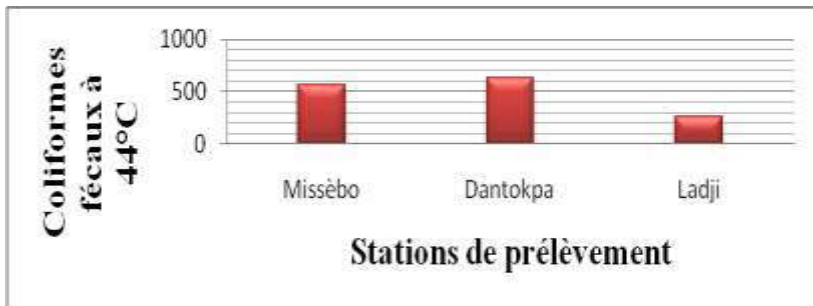
### Coliformes fécaux à 44°C

La figure 16 ci-dessous indique les teneurs en coliformes fécaux dans les échantillons d'eau prélevés.

Les résultats révèlent des teneurs élevées de coliformes fécaux variant de 268 à 633/100ml. Les taux élevés sont enregistrés au niveau des stations de Dantokpa (633/100 ml) et de Missèbo (569/100 ml). La norme admise pour une eau saine est de 100 / 100 ml. Les teneurs en coliformes fécaux obtenus sont largement supérieures à la norme de qualité admise. Rappelons encore qu'au Bénin, la norme admise pour l'eau potable est de 0/100 ml.

La présence de ces microbes pathogènes confirme la prévalence élevée de maladies diarrhéiques et de dermatoses signalée par les agents de santé des localités riveraines de la berge ouest.

**Figure 14 :** Teneur en coliformes fécaux dans les échantillons d'eau prélevés



On peut conclure que les excréta rejetés dans le lac constituent la plus importante source de pollution bactériologique. Ceci confirme les résultats de (Kouchade, 2002), qui dans ses travaux a démontré que les excréta rejetés dans le lac constituent la plus importante source de pollution bactériologique.

## 6. Typologie des pollutions observées

La berge ouest du complexe lac Nokoué-chenal de Cotonou offre un spectacle désastreux très inquiétant aux yeux de tous. Les barques et pirogues, les ordures ménagères et celles constituées d'objets en plastique et en métal cohabitent à certains endroits sur la berge. L'eau

perd de sa qualité. Cette berge a perdu tout son caractère naturel, faisant place à un lieu de dépotoir sauvage. Elle est caractérisée par une insalubrité notoire ; installation anarchique des populations, prolifération des déchets solides et liquides de tout genre, lieu de dépôt des ordures de pré collecte des ONG, exutoire des eaux souillées de la ville de Cotonou et des usines de la place. Cette insalubrité grandissante entraîne la dégradation générale de la berge qui a perdu toute son allure esthétique et attrayante. Le couvert végétal est difficile à recenser en raison de la prolifération des déchets solides et liquides et de l'occupation très dense de la berge ayant fait disparaître les essences caractéristiques des sols sablo-argileux et hydromorphes remplacées par des essences anthropiques. On note également le comblement du lac par ensablement. Il faut signaler que le comblement par ensablement provient du dépôt des sédiments transportés par les eaux de ruissellement (E. Domingo, 1999).

Les berges du complexe lac Nokoué-chenal de Cotonou à l'instar des plages ensoleillées, constituent pour le Bénin, un gisement balnéaire à exploiter au même titre que peuvent l'être le pétrole ou d'autres minerais. Ceci implique la nécessité d'assainir ce milieu.

Par ailleurs, compte tenu des résultats obtenus, il y a risque de toxicité pour la faune aquatique à cause de l'ion ammonium provenant de la décomposition des excréta qui passe sous la forme de gaz ammoniac à la faveur d'une élévation du pH (par exemple grâce à l'absorption du CO<sub>2</sub> par la photosynthèse). Le gaz ammoniac est toxique et peut entraîner la mort des poissons, des crevettes et d'autres organismes.

## **Conclusion**

La berge ouest du complexe lac Nokoué-chenal de Cotonou représente un maillon important de l'écosystème aquatique du Sud Bénin et constitue une potentialité économique qu'il importe de valoriser. La protection et la valorisation de cet espace contribuerait sans aucun doute au décollage de locale surtout sur le plan touristique et donnerait de façon particulière une allure esthétique à la ville de Cotonou. Hélas, on constate aujourd'hui que cette berge connaît une phase de pollution très inquiétante, entraînant ainsi la modification des caractéristiques physico-chimiques des eaux du complexe lac Nokoué-chenal de Cotonou et leur contamination par les métaux toxiques et certaines bactéries. De façon générale, les teneurs des polluants retrouvés dans le

lac Nokoué sont supérieures aux normes de qualités admises. Les causes de cette pollution sont diverses et peuvent être résumées comme suit :

- les déchets polluant cette berge proviennent en grande partie des marchés Dantokpa et Missèbo, de toute la ville de Cotonou à travers certaines structures de pré collecte d'ordures ménagères et des populations installées anarchiquement sur cette berge ;
- les concentrations obtenues au niveau des paramètres physico-chimiques sauf pour les nitrates et nitrites sont élevées et supérieures aux normes réglementaires fixées par certaines organisations internationales, telles que l'Union Européenne et l'Organisation Mondiale de la Santé ;
- la présence des bactéries comme les coliformes totaux et fécaux à des teneurs très élevées dans les eaux du lac due aux rejets des excréta sur la berge et dans l'eau. Ceci constitue la source de plusieurs maladies diarrhéiques.

## **Bibliographie**

**ABE**, 1999. Loi-cadre sur l'Environnement en République du Bénin. 66p.

**ADAM K. BOKO M.**, 1993. Le Bénin, Edicef, Paris. 95p.

**AGONKPAHOUN D. E.**, 2006. Evaluation de la pollution des eaux continentales par les métaux toxiques : cas de rivière Okpara et du lac Nokoué au Bénin ; thèse de doctorat en pharmacie. FSS/UAC ; 87p.

**AHOUCHEDE G. S. L.**, 2008. Contribution à l'étude de la pollution des eaux et de la contamination du tilapia guineensis du chenal de Cotonou par le plomb. Mémoire de Licence professionnelle, UCAO, 79p.

**AÏSSI M. J.** 1992. Impact des déchets domestiques sur la qualité de la nappe phréatique à Cotonou. Mémoire d'aménagement et protection de l'environnement, UNB/CPU, 88p.

**ALAPINI L. G.**, 2009. Evaluation de la pollution du lac Nokoué par les métaux toxiques (Pb, Cd, Hg). Mémoire de DESS en Environnement, Santé et Développement, FLASH/UAC, 109p.

**BALOGOUN A. & HOUKPE H.**, 2001. Assainissement et protection des berges de la lagune de Cotonou. Mémoire de fin de formation en aménagement et protection de l'environnement, CPU/UAC. 89p.

- BANKOLE L. et OLOU C.** 2000. Evaluation de la pollution organique due aux acadjas dans le lac Nokoué/Bénin et impacts sur la productivité primaire. Mémoire pour l'obtention de DIT. CUP/UNB. 82p.
- CALAMARI D. et NAEVE H.** (1994). Revue de la pollution dans l'environnement aquatique africain ; Doc. Tech. CPCA N°25, Rome, FAO, 1994, 129p.
- CISSE G.** 1997. Impact sanitaire de l'utilisation d'eaux polluées en agriculture urbaine : cas du maraîchage à Ouagadougou (Burkina Faso). Lausanne : EPFL. 332 pages.
- CLEDJO F. A. P.,** 1999. la gestion de l'environnement dans les cités lacustres (région du littoral du Sud Bénin). Mémoire de DEA, Gestion de l'Environnement, FLASH/UAC, 102p.
- DAKPOGAN,** 2005. Contribution à la restauration écologique du lac Nokoué. Mémoire de maîtrise en Aménagement du Territoire. DGAT/FLASH/UNB. 85p.
- DE-MEPN,** 2009. Agenda de l'environnement. 185p.
- DESSAU SOPRIN,** 2001. Gestion des déchets solides de Cotonou au Bénin. Evaluation des impacts et mesures d'atténuation d'un LES au site de Ouessè, 5p.
- DOVONOU E. F.,** 2009. La Pollution des plans d'eau du Sud Bénin et risques écotoxicologiques : cas du lac Nokoué. Mémoire de DEA UAC/Bénin. 91p.
- ONG Nature Tropical. Forum biodiversité du Bénin,** 2008. Notre santé dépend de celle des zones humides ; 3p.
- GAUJOUS D,** 1995. La pollution des milieux aquatiques : aide-mémoire. 2<sup>ème</sup> éd. Technique et documentation – L'Avous VOISIER. 220p.
- GUIRAL et al,** 1993. Estimation des niveaux de la pollution organique et bactérienne des eaux à proximité des berges de la ville d'Abidjan (lagune Ebrié- Côte d'Ivoire). Joun, Ivoire d'océanol et de limnol – CRO – vol2 – N°1 Janvier 1993 pp-1-15.
- GTZ, MEHU.,** 1994 : Gestion des déchets au Bénin, Dessau international/groupe DMP ; 114p.
- INSAE,** 2004. Cahier des villages et quartiers de villes, Département du Littoral, Direction des Etudes Démographiques Cotonou, Mai 2004. 18p.
- KOUASSI A.M., GUIRAL D., Dosso M.** 1990. Variations saisonnières de la contamination microbienne de la zone urbaine d'une lagune tropicale estuarienne. In: Hydrobiologie Tropicale 23, 181-194.

- KOUCHADE O. M.**, 2002 – Evaluation de la pollution organique de la lagune de Cotonou due aux excréta, aux eaux usées et aux déchets solides. Mémoire de fin de cycle CUP/UAC.
- LAWANI. L. B.**, 2007. Etude de la pollution des eaux, des sédiments et des crevettes du lac Nokoué par les métaux (Pb, Cd, Cu, Zn, Fe) au Bénin. Mémoire de DESS. 70p.
- LEBEL J.** 2003. La santé : Une approche éco systémique. Ottawa : Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI). 85 pages.
- LEROY.J.B.**, 1994. La pollution des eaux, Presse Universitaire de France, 127p.
- LIMA E. et PADONOU G.**, 2006. Contribution à la gestion des excréta humaines dans une localité située sur la berge du lac Nokoué : cas de Ahouanssori Towéta. Mémoire de DESS, 96p.
- N'BESSA**, 1999. Environnement urbain et santé publique. Mémoire de thèse
- PNUE** (Programme des Nations Unies pour l'environnement). 2002. L'avenir de l'environnement mondial 3 (GEO-3). Genève : PNUE. 480 pages.
- RAMADE F.**, 1992. Ecologie fondamentale, Dunod, nouvelle édition.
- Roche International, 2000. Etude du projet d'aménagement des plans d'eau du Sud-Bénin. Direction des Pêches/Cotonou/Bénin, 1(3) rapport final.
- SAGBOHAN**, 2003. Evaluation de la pollution organique et du pouvoir auto épurateur du lac Nokoué et du chenal de Cotonou. Mémoire pour l'obtention de DIT. CPU/UNB. 85p.
- SENOUVO Prospère Adolphe M.** 2002. Etude de l'impact des pollutions en métaux lourds (plomb, cuivre et zinc) sur l'écologie de l'huître *Crassostrea gasar* en zone urbaine du lac Nokoué et du chenal de Cotonou (Bénin). Mémoire de DEA. EDP/GE/GRNAT.
- SOCLO H.** 1999. Inventaire et classification des sources majeures de pollution au Bénin version préliminaire. ABE, 64p + annexes.
- TABUTIN D. & SCHOUMAKER B.**, 2004 : la démographie de l'Afrique au Sud du Sahara des années 1950 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique. Volume 59, n (3-4), pp.521-622.



# SOMALIA IN THE FACE OF CRISIS: A CASE STUDY OF WOMEN AND SOLDIERING CHILDREN IN *KNOTS* BY NURUDDIN FARAH

**Donissongui TUO**

*Université Péléforo Gon Coulibaly- Korbogo Côte d'Ivoire*  
*nagalourou\_2007@yahoo.fr*

## **Abstract**

*Postcolonial history seems to foreground socio-political violence in both Francophone and Anglophone Africa leading some writers, Farah included, to surface the issue of individual and collective responsibility in postcolonial African crises. Drawing upon sociocriticism approach exposed by Barthélémy Kotchy, Claude Duchet, and Lucien Goldmann and Womanism indigenized by Chikwenye Okonjo Ogunyemi as theoretical frameworks, the current paper purports to analyse first how the national tragedy engendered by the trio -patriarchy, religious bigotry and dictatorship victimize both women and children and then how the African outgrow of Feminism tends to re-invent womanhood and retrieve the lost childhood. In the process, I foci my attention on how the Somali-born writer remains optimistic and envisions mutual collaboration between both sexes (women and men) to reconstruct Somalia and its people.*

**Keywords:** *patriarchy, religious bigotry, dictatorship, womanism.*

## **Résumé**

*L'histoire postcoloniale semble mettre en exergue la violence socio-politique aussi bien en Afrique Francophone qu'Anglophone emmenant certains écrivains, Farah y compris à questionner la responsabilité individuelle et collective dans les crises postcoloniales africaines. S'appuyant sur l'approche sociocritique telle qu'exposée par Barthélémy Kotchy, Claude Duchet et Lucien Goldmann et le Womanism indigénisé par Chikwenye Okonjo Ogunyemi comme cadres théoriques, le présent article entreprend d'analyser d'abord comment la tragédie nationale engendrée par le trio-patriarcat, l'extrémisme religieux et la dictature victimisent aussi bien la femme que les enfants ; et ensuite comment la version Africaine du Féminisme tente de re-inventer la féminité et restaurer l'enfance perdue. Dans cette procédure, je focalise mon attention sur comment l'auteur Somalien reste optimiste et envisage la collaboration mutuelle entre les deux sexes (femmes et hommes) pour reconstruire la Somali et son peuple.*

**Mots-clés :** *patriarcat, extrémisme religieux, dictature, womanism.*

## **Introduction**

Postcolonial Africa has unfortunately brought a class of dictators and tyrannical leaders to power. As a matter of fact, these dictatorships and single-party regimes create socio-political turmoil in some African countries. Consequently, this concern stands high in the works of some novelists, Nuruddin Farah included. In his (2007) *Knots*, Farah's fiction

can be seen as a 'literature of terrain' that hypostatizes Somalia. This novel vividly bears some hallmarks of the Somali society as well as most of Farah's previous writings that evidence this specific history and political landscape that are fiercely oppressive to women and children. Félix Mntali better sums this up:

the power of Nuruddin Farah's fiction lies less in any of its plots than in the author's ability to compress time to a few days and space to a remarkably limited geographical area at the same time he covers events which encompass the lives of several generations and the landscape of the whole Somalia. (Mntali, 1989:55)

As a great novelist of human conditions, Farah conveys a particular contention in *Knots*. Indeed, along the narrative, the Somali author unveils modern dictatorship and tyranny as the replicas of the pre-existing patriarchal, religious and other cultural forms of authoritarianism weight. These forces are mainly against the most innocent, fragile and hapless category of the society (women and children). More particularly, Farah raises the issue of women's objectification and soldiering children in the narrative in the perspective of curbing and putting an end to this die-hard phenomenon. In the current paper, this issue will be analysed in the light of socio-criticism and postcolonial feminism.

*Knots* is galore with many aspects of Somalia's reality, the home country of the novelist. This dimension of the fictional text is what Barthélémy Kotchy refers to when he argues, "the text or the literary work is before all the expression of a real-life experience through the mediation of writing or any other means of expression. It reflects a determinant activity" (Kotchy, 1984: 87).<sup>1</sup> Thus, it can be understood that the text in the novel is before all an allusion to the historical, cultural and socio-political context of the milieu from which it is produced. As for Postcolonial Feminism it is to some extent a counter-discourse to Western feminism. Postcolonial African feminists believe that Western Feminism fails to adequately represent the true social, cultural, political needs and aspirations of black colonized. Chikwenye Okonjo Ogunyemi better captures the necessity for Africans feminists to carve a theory that

---

<sup>1</sup> Original version : « Le texte ou l'œuvre littéraire est avant tout l'expression d'un social vécu par la médiation de l'écriture ou de tout autre moyen d'expression. Elle est le reflet d'une activité déterminée ». p.87

best cater for their specific needs, concerns and aspirations in these terms:

Independently of Walker's use of *womanism*, the term *womanism* is a philosophy that celebrates black roots, the ideals of black life, while giving a balanced presentation of black woman, its aim is the dynamism of wholeness and self-healing that one sees in the positive integrative endings of womanist novels." (Ogunyemi, 1985:56)

As such, *Womanism* is an ideology that fights for the interests of African people in the whole everywhere. No category of people or sex is put aside; women, men, children, young and old are needed in the construction of a more balanced and harmonious society because in her view, African people must fight for gender neuter.

Achieving our objectives requires the division of the work into three articulations. Firstly, the analysis seeks to demonstrate how Somalia facelessness is the outcome of socio-political strifes, secondly, the victimization of children and thirdly how gendering the soldiering children stands as a rehabilitating and retrieval factor of that once lost childhood and infancy.

### **I- Patriarchy, Religious Bigotry and Dictatorship: The Triadic form of Women's Oppression**

"God created Woman from a crooked rib; and any one who trieth to straighten it, breaketh it" (Farah, 1970, p.1). This Somali traditional proverb in the opening part of *From a Crooked Rib* purposefully captures the whole patriarchal philosophy of Somali men. The fate of womenfolk is sealed off with no attempt to egress from this 'divine' sanction. As such, patriarchy appears as a 'natural' system of control and domination. About the so-called naturalness of patriarchal domination, Denise Thompson has this to say, "but the social conditions of male supremacy function most efficiently to the extent that women (and men) accept the reality of their position, embrace it as natural and unalterable, desire its continuation and fear its destruction, and believe it is their own meaningful existence" (Thompson, 2001, p.22).

In *Knots* his other feminist novel, Nuruddin Farah tries to decenter the patriarchal ethos, redirect the religious bigotry and overtly lambast the dictatorship of the Somali society against women and children.

Throughout the narrative of *Knots*, Farah projects the sorry plights of women and children through the characters of Cambara, Kiin, Jiijo and these anonymous female characters and child soldiers SilkHair, Gacal, TinyFeet, SnubNose, Qasiir, LongEars, Red-Eyed Randy, ArmedCompanion, MereBoy etc...who are the locus of the three ‘monsters’ onslaughts. In other terms, the novel highlights the way oppression of women and exploitation of children as soldiers within the patriarchy are fueled not only by religious fundamentalism and above all sustained by the State. In an interview with Kwame Antony Appiah, Farah best couches his people’s philosophy and power structure in this declaration:

Study the structure of the Somali family, I would challenge, and you will find mini dictators imposing their will without regard to the sensitivities and sensibilities of the weaker (women and children) members of the family unit. The tyranny of tradition rules in Somalia; Islam is the only faith. (...) every half-schooled father is the principal representative within the family of the authoritarian structure of society. (Appiah, 2004:57)

Through this quote, Farah clearly mentions how women and children, ‘the weaker members’ lag in a society where their existence is governed through and through by ‘mini dictators’. His female characters are in triple-bind, first, they are subjugated and bludgeoned by the internal patriarchal system, second, by the religious fundamentalism carried up by al shabbab islamists that confines them and hamper their individual and collective well-being and emancipation.

Worse still, the dictatorial regime and the ensuing civil war cause many harms and pains to them ranging from sexual violence to physical and moral sufferings to murder. In the flow of the narrative the most inhuman and humiliating treatments meted out to women are evidenced through the character Khadija alias Jiijo. Apart from the daily rape she undergoes she is forced by the circumstances in the hands of Gudcur, a warlord, as a ‘wife’. As a prototype of Somalia men, Gudcur perceives Jiijo as an individual at his disposal over whom he has the power of life and death. This is instantiated through his regular beatings and bad treatment. Justifiably, the phrase of Jiijo “being his woman” (Farah,

2007:179) instead of being his Wife bespeaks of this lack of respect and consideration towards womenfolk in this Somalian society. Jiijo sadly explicates:

when I look back on how Gudcur has treated me, the man who has fathered my children, and I think about my condition of enslavement, Jiijo says, “I have difficulty reconciling his kindness to me, as his chosen woman, with the cruelty others associate with him, I will not deny having sensed his hard-heartedness. (Farah, 2007: 180)

From this quote, the reader clearly perceives that women in this society largely remain the victims of the armed conflict that tears Somalia apart. Unfortunately, the dire consequences that befall them are the end products of men’s failed leadership that the narrator metaphorizes as ‘a man problem’ (Farah, 2007: 146). Kiin stresses on this bad leadership and dictatorship and says, “it is times like these and stories like yours and many tragedies of other women that are disheartening to listen to, the terrible things men have always done to women and gotten away with. (...) Men are a dead loss to us, and they father wars, our miseries” (Farah, 2007: 194).

In the same line of thought, Jiijo appears to be part of the women who endure the hefty pains and suffering of the conflict. On this account, she goes on, “I have known gang rape as much as you can get to know someone on a first-name basis” (Farah, 2007: 178). Throughout the narrative, Farah seems to grant a great interest to the phenomenon of rape, ‘this arm weapon’ that violates women’s self-esteem and privateness. Elsewhere, Farah reveals the harsh patriarchal practices coupled with men’s dictatorship in the character of Wardi. Though in a western country, Farah presents Wardi as the prototype of Somali patriarchs who travelled abroad with these patriarchal ideals and practices. Indeed, in Canada, unable to implement polygamy officially, Wardi resorts to philandering and adultery at the expense of his family’s well-being. Wardi’s irresponsibility is put to the fore by the narrator, “then one day, she left her son, by this time an exuberant, bumbling nine-year-old, in Wardi’s care, only to learn barely six hours later that afternoon that Dalmar had drowned in the pool while Wardi was giving Susannah, his host and law partner, a tumble” (Farah, 2007:56).

Through the portrayal of Gudcur and Wardi, one perceives how Farah, the socio-critic, reveals the Somali society in the text. This is what Duchet terms *the sociality* (Duchet, 1979:4) of the text, videlicet, how the writer uses literary aesthetic to depict social features, norms and values. Patriarchy in this sense is part of the society's *collective conscience* that Lucien Goldmann defines as "an aggregate of individual consciousness and their relationships, it does not correspond to any reality that could be situated outside these consciousnesses" (Goldmann, 1980: 55). Thus, Gudcur and Wardi resonate with this patriarchal ethos that structure their society. In so doing, they act as *cultural* and *trans-individual subjects*. They are the representatives of the collective and as such, are a *plurality* of Somalia individuals. Since they are part of a *totality*, a universe or a society/community they unavoidably bear and reproduce their community's aspirations and worldview. Their behaviors, deeds and actions cannot be understood unless we refer to the socialization process. According to Goldmann, "man is a subject who is structured by an aggregate of mental categories that he has not created, but which come to him as part of a determinate worldview." (Goldmann, 1980:17)

From what precedes, we can draw that Farah sternly condemns the hyper-phallogocentric system of Somalia society where women are nonentities, mere givers of sexual pleasure and producers of children. The ongoing civil war in this society is an additional suffering context for the women who are already crushed by an ever-present socio-political structure. As a matter of fact, this civil conflict does not spare children, this other category of helpless people.

## **II - Children without Childhood: Narrating a Chaotic Life**

Farah's narrative in *Knots* touches on one of the major problems of this postcolonial violence in politically and socially fragile nations. Thus, through the fictionalization of war and its traumatic effects, literature becomes a medium for analysis and overcoming, or renegotiating these traumatic experiences on the children, the most helpless category of people. In a pathetic-violent tone, the Somalian writer lambasts and uses his literary gun to shoot at warring factions that involve children as cannon fodders in conflicts that greatly endanger their lives and blur their future. Because war in general constitutes a scourge that breaks socio-political peace and stability its fictionalization in *Knots* lays bare the loss of familial, social, political and economic landmarks as

well as the loss of one's identity. It is above all the narrative of a dehumanized humanity, a disfigured and fractured society with children paying the heavy cost.

Farah's rendition of the child soldiers' situation highlights these orphaned children by the civil war. Throughout the narrative, no mention is made about the fathers and mothers of these child soldiers, SilkHair, Gacal, TinyFeet, SnubNose, Qasiir, LongEars, Red-Eyed Randy, ArmedCompanion, MereBoy, probably the narrator insinuates that their parents have been killed during the war. The case of Gacal's father who has been abducted at the airport is a case in point, The narrator testifies. "Gacal speaks with an elegiac touch to express the unimaginable tragedy that has been his young life. He tells of an equally great loss: the murder of his father, with whom he came to Mogadiscio two years earlier" (Farah, 2007:255). Gacal's father death instantiates how many Somalian families are being beheaded by this civil conflict causing their disintegration and disorientation. As the matter of fact, the breakdown of familial bond deprives the child from parents' care and protection and lead children to navigate in a world without models and landmarks in the society. About this dislocation, we read "(...) civil wars have separated many families from one another, husbands from wives, children from their parents" (Farah, 2007: 256). As such, children are deprived from education, their most fundamental right. In so doing they are at the boundaries of two worlds whose standards they do not master.

Scattered between childhood and adulthood child soldiers face multifaceted identities; children-adults, victims and victimizers, innocent and culprits. Alcinda Honwana best sums up this dichotomy, "Child soldiers are still physically and psychologically immature. They are not full adults who are responsible for themselves. They live in a twilight zone where the two worlds of childhood and adulthood "rub against each other in ...uneasy intimacy" (Honwana, 2006:3). The narrative highlights the evidence of this childhood genocide. The cruelty of "StrongmanNorth and StrongmanSouth" (Farah, 2007: 199) destroys and fractures the society with children prevented from familial and social care. In this way, they early come across some deeds and acts disproportionate to their tender age such as drugs, sex and murder. Alcinda Honwana best captures this moral decrepitude when she pens that "the absence of normative social frameworks and value systems inevitably brings about an ethical vacuum" (Honwana, 2006:183). Unfortunately, this situation consequently creates an atmosphere of

insecurity all over the country. Since they are brainwashed by their pseudo-protectors, child soldiers are not only, insecure but have become source of insecurity. The brainwashing, fueled by *Qaat* chewing and indoctrination, consists in making them believe that with guns they are safer. The guns have become extensions of themselves. So, child-soldiers believe that they are for the same reason, the only means for them to fulfill their desires and needs. Everything for them can be gotten with guns. They are armed escorts in the war-plagued town to protect passengers in exchange of money. “The escorts are meant to protect the truck they are travelling in from being attacked by other armed gangs, for gangs rule the city” (Farah, 2007: 87). Here is one of the sad exploits of civil war, turning these “angels” into demons. Instead of sending them to school, pens and school bags are replaced by guns transforming them into sources of permanent insecurity. K. Tunai alludes to this physico-psychological damage upon child soldiers when he puts that “this recruitment of children at these ages is an abuse of their childhood and it leads to improper development and has psychological and emotional long-term repercussions” (Tunai, 2016:57).

Throughout the narrative, the Somali writer fictionalizes the calvary of child soldiering in the chaotic context of this civil war. Resorting to characters who are actors and victims, innocent and culprits aims at showing the realistic image of wars in postcolonial Africa. More importantly in *Knots*, the realistic description of events and narrators-cum-actors give the novel a socio-critical aspect. In an interview with Armando Pajalich, Farah declares, “I have always seen myself not as someone representing reality but also challenging reality and making reality work as a *romanziera* for my own benefit” (Pajalich, 1993:61). As such, depicting a topical issue like that of child soldiers intends to raise people’s awareness about these additional postcolonial problems that Africans face. For, according to Gallimard quoted by Gérard Gengembre, “the literary creation is a creation of a world whose structure is analogous to the essential structure of the social reality where the novel has been written”<sup>2</sup> (Gengembre, 1996:11). To cap it all, this part of the narrative told by witness-characters highlights the atrocities, the breakdown of socio-political framework, the sense of absurdity of war as the children are entrapped in two worlds whose standards they cannot

---

<sup>2</sup> Original version : « La création littéraire est une création d’un monde dont la structure est analogue à la structure essentielle de la réalité sociale au sein de laquelle l’œuvre a été écrite. » p.11



withstand. In her 2011 article, Susanne Gehrman goes along with it and writes:

Fiction can contribute to a better understanding of situation of political and social crisis, moments of extreme violence and trauma through the creative imaginations about what might be the psychological landscape of children at war, who become symbolic figures for the breakdown of human values in general. (Gehrman, 2011:38)

Consequently, this defilement of social order robs them of their childhood and innocence. Fortunately, for Farah, the nightmarish and gloomy situation in which the leaders mired the country in is not beyond restoration.

### **III- Mothering a Country: Gender and Childhood Retrieval**

In *Knots*, Farah believes that the ongoing civil war in his country is the end result of men's bad leadership. He therefore envisions a society that needs to end gender discrimination and children's exploitation. The objective is then to reinvent the role and status of womenfolk and rehabilitate childhood for a socially and politically stable society. As a womanist and social justice activist, Farah shoulders Cambara, the novel's female central character, with the mission to restore and rehabilitate not only gender norms but also retrieve the loss of childhood of child soldiering. Indeed, the necessity and urge to reinstate and rehabilitate Somalia are metaphorically vested in the characters of Bilé and SilkHair, some of the adjuvants of Cambara. Bilé and SilkHair's psycho-physical deterioration hypostatizes Somalia's downfall. The rotten and filthy atmosphere in which both SilkHair, child soldier and Bilé epitomize the image of a country that has lost all its socio-political landmarks. The narrator describes,

(...) a telling odor, ominous in its fierceness and rather irrepressible, hits Cambara in the face, overwhelming her senses. The smell takes her back to a memory in her distant past, and which she thinks of no reason to relive: a baby making a terrible mess, soiling its clothes with its own waste,

and she, the mother of the child, cleaning it all up.  
Feeling protective towards Bilé. (Farah, 2007:313)

This quote infers how Cambara, in a ‘fatherless’ country exhibits her maternal endeavour to help Bilé/ the country out of this quagmire. She materializes her maternal-infant bonding in ‘cleaning the mess all up’. By providing Bilé with care, protection and love, Cambara renews and rehabilitate Bilé by giving him new hope. The narrator testifies, “she does what she has done many times before as a mother. First she helps him to a half crouch, allowing him all the time in the world to stay on his knees, then assisting him to lean forward and against her before pulling him, very slowly, and gradually up and up into a sitting position on the couch” (Farah, 2007:313). The bond between Cambara and her nation and the need to restore it is not only observable through the moral and physical renewal of its citizens but above all its material rehabilitation as well. Cambara’s quest to repossess and restore the family property is a case in point. If Bilé’s rehabilitation stands for the individuals’ restoration as for the family house its rehabilitation stands for the State’s loss material reconstruction.

More importantly, Cambara’s *motherism* to borrow the term of Acholonu Cathérine Rose, is expressible in her care and attention towards child soldiers. Indeed, as a grief-stricken mother who has lost her only child, she “turn [child soldiers] into a cause” (Farah, 2007: 92). She shares and sympathizes with all women who have lost a dear person in this conflict. Turning child soldiers into cause amounts to this national and motherly mission, she stands to achieve. Cambara enacts this motherly quality through a handful of child soldiers, representatives of the nation’s children. As a womanist, she is a *communitarian* who opts for a socio-political well-being and stability. Heedless of the religion, sex and ethnic group, Cambara wants to reconstruct a whole society based on peace and religious tolerance. About this womanist value, Layli Phillips writes “in *communitarian*, womanism views commonweal as the goal of social change. Commonweal is the state of collective well-being; it is the optimization of well-being for all members of a community (Layli, 2006: xxiv). Farah’s central female character performs this value in the gathering of child soldiers in her repossessed house. The image projected through the rehabilitated house stands for a restoration oasis of this collapsed society. To this end, gender roles appear to be an important tool in her hands to not only end the existing gender oppression but also, above all, teach the younger generation from lapsing into the age-old

patriarchal practices. Teaching them cleaning, mopping and washing up that are traditionally devoted to women in Somali society is a reconversion of these handlers of guns into submissive and peaceful citizens. The driver perfectly understands and convinces the recalcitrant child soldiers in these terms, “because women are doing men’s jobs. That is why. They are raising the young family and keeping the house and keeping it united, protected from the hunger and death. And since women are doing our jobs, it follows that we must do theirs, doesn’t it?” (Farah, 2007: 100).

This gender roles reversal aims at suppressing gender discrimination, as Somali stands high in it. In the same perspective of nursing the country, Cambara resorts to cooking and feeding the children as this creates and strengthens love and familial bonds between mother and children. In cooking for them and make them cook, Cambara wants to disconnect the child soldiers from their guns and qaat chewing and reconnect them to good life skills. In her Somali community she is aware of the value and the importance of cooking and feeding. This awareness manifests under the form of a burst of consciousness, which the narrator describes in these terms:

...she stops in midmotion, telling herself that feeding is one of the most ancient strategies women have employed to cope with the restlessness caused by men’s overabundance of testosterone; feeding them is one way of disempowering them, even if for a period of brief duration. (Farah, 2007:322)

Aware that Somali and its children suffer a psycho-physical trauma, the womanist Cambara resorts to two major rehabilitating means: the satisfaction of their physical needs by feeding them and the restoration of their traumatized minds by educating them with leisure activities. She knows that Somali community is in search of internal and external peace and security. As such, her union with Bilé at the closing chapter of the novel lays the foundation of a reconstructed family/society. The cleansing of SilkHair from his shit aims at teaching new ways of solidarity and togetherness. Indeed, in asking two other boys to clean up SilkHair’s excrements, Cambara positions herself as a mother ministering for her children.

The couple Cambara -Bilé reactivates the lost parental protection, love and education. In the rehabilitation sanctuary, there are games of entertainment, performance of tasks and roles that make them feel responsible, re-enact togetherness that strengthen patriotic links. In this way, Cambara acts as a real *antioppressionist* womanist. She stands against any kind of oppression be it moral or physical directed against both sexes. About this quest for social peace and justice, Layli once more has it that “a womanist lives his/her life in such a way as to fight and dismantle oppression in whatever ways she/he can, individually or in organized formation with others. The term antioppressionist conveys that womanism is identified with liberationist projects of all sorts and that womanism supports the liberation of all human kind from all forms of oppression.” (Layli, 2006: xxiv) Justifiably in *Knots* the “Women for Peace network (Farah, 2007:133) and the reconstructed men” (Farah, 2007:51) instantiate ‘this organized formation with others’ to fight not only dictatorial and patriarchal practices but also against gender discrimination and the abuse of children.

From what precedes, we can assert that Farah seems to disempower patriarchy and dictatorship in favour of *womanism* as a mixed strategy to solve Somalia problem. More interestingly, he seems to give women much power in taking up the challenge to restore peace and rehabilitate Somali people through their mothering skills. Helmi Ben Meriem better concludes in these terms:

(...) the women in Farah’s fiction become instruments to reconstruct Somalia and to reshape society by giving a new meaning to womanhood. In his fiction, women’s struggle for freedom and for the right to voice themselves become an allegory for a nation in search of its voice. New womanhood becomes interchangeable with a new Somalia, and eventually, Somalia becomes once more the mother, as opposed to its status as a fatherland in a dictatorial system. (Helmi, 2015:84)

To cap it all, we can reasonably assert that Somalia and its people need not be rescued by Western feminisms. Through the characters of Cambara and her sisters and the ‘reconstructed men’ Farah creates a home-made alternative for the overall renovation of the whole societal set up. In this context of *womanism* and *motherism*, the writer succeeds in

bringing together women, children and men from different clans, political, religious and socioeconomic orientations in a shared vision of peace, protection of Somalia people's rights by assaying to demolish the oppressing and exploiting elements that victimize particularly women and children.

## Conclusion

The novel studied grapples with the representation of postcolonial violence occurring through a fratricide war. The narrative refers to patriarchy, religion and dictatorship as the triggering factors of that violence. It therefore interweaves individual and multiple collective memories of atrocities, oppressions and abuses with historical and geopolitical contexts in order to raise the issue of responsibility and guilt. Farah lays the blame on a failed historico-political system that mire Somali in this never-ending social crisis. However, despite this socio-political turmoil, *Knots* still suggests a kind of logic and order created by a handful of women and men. Through womanism, these social justice activists succeed in forming organizations not identical to the pre-existing traditional and political structures. In this perspective, Farah envisions womanism as a theory and practice that can re-unite Somali people in a thrust of brotherhood, religious tolerance and patriotism.

## Works cited

- Appiah, Anthony Kouame.** (2004). "Nuruddin Farah", *BOMB, New Arts Publication*, Spring, no 87, pp. 54-59.
- Duchet, Claude.** (1979). *Sociocritique*. Paris : Nathan.
- Farah, Nuruddin.** (1970). *From a Crooked Rib*, New York: Penguin Book Ltd
- \_\_\_\_\_ (2007). *Knots*, London: Penguin Book Ltd.
- Gengembre, Gérard.** (1996). *Les grands courants de la critique littéraire*, Paris, Editions du Seuil.
- Goldmann, Lucien.** (1980). *Essays on Method in Sociology of Literature*, Translated by William Q. Boelhover, Telos Press, ST Louis, MO.
- Helmi, Ben Meriem.** (2015). "(Re)claiming the Body of the Somali Woman in Farah's *From a Crooked Rib*" Bildhaan, *An International Journal of Somali Studies*, vol.15, pp.83-105.
- Honwana, Alcinda.** (2006). *Child Soldiers in Africa*, Pennsylvania, University of Pennsylvania Press.

- Kotchy, Barthélémy.** (1984). « Méthodologie et idéologie » *Littérature et Méthodologie*. Abidjan: CEDA.
- Layili, Phillips.** (2006). *The Womanist Reader*, London: Routledge.
- Mntali, Félix.** (1989). “Autocracy and the Limits of Identity: A Reading of the Novels of Nuruddin Farah”, UFAHAMU, *A journal of African studies*, vol 17, issue 2.
- Ogunyemi, Chikwenye Okonjo.** (1985). “Womanism: The Dynamics of the Contemporary Black Female Novel in English.” *Signs: Journal of Women in Culture and Society* vol 11, n°1, pp. 63–80.
- Thompson, Denise.** (2001). *Radical Feminism Today*. London: SAGE Publication, PODIS,

# ACTIVITES MINIERES ET SOURCES D'INQUIETUDE DES ORPAILLEURS A L'EST-CAMEROUN (1924 A 2014)

**Edith DJOWE YAMO**

Université de Ngaoundéré-Cameroun  
djoweyamo@gmail.com

**Jean Francis GABANA**

Université de Ngaoundéré-Cameroun  
jeanfrancis.gaby@gmail.com

## Résumé

*Le sous-sol de la région de l'Est-Cameroun de manière générale est réputé d'un potentiel minier considérable. La découverte des minerais dès 1924 et leur exploitation ont attiré de nombreux exploitants venus d'horizons divers dans cette région du Cameroun. Toutefois, l'exploitation de ces richesses a très souvent suscité de nombreux problèmes chez les orpailleurs locaux. Le constat soulève le problème de la diminution des revenus/gains des exploitants locaux des mines à l'Est-Cameroun et le climat d'insécurité chronique qui règne dans les chantiers de mines. Ce problème suscite la question suivante : pourquoi l'exploitation des richesses aurifères de l'Est-Cameroun de la période coloniale française à 2014 inquiète-t-elle les orpailleurs natifs ? La réponse à cette interrogation passe nécessairement par l'étude du contexte de découverte et d'exploitation des mines à l'Est-Cameroun et l'analyse des fondements de crainte des orpailleurs. Ce travail s'est appuyé sur la sociologie dynamique de Georges Balandier, sur les sources orales, sur une bibliographie sélective et sur l'observation directe sur le terrain. Il ressort des analyses que la forte concentration des ressources aurifères et diamantaires à l'Est-Cameroun notamment dans les sites miniers de Bétaré-oya, Colomine et Kambélé a drainé dès 1934 des nombreux acteurs/exploitants au point de contraindre l'ouvrier de mine à la portion congrue et à faire de son cadre de vie le lieu privilégié de toutes les formes d'insécurité.*

**Mots clés :** Inquiétude, mines, orpailleurs, Est-Cameroun.

## Abstract

*The subsoil of Eastern Cameroon is deemed to have considerable mining potential. The discovery of minerals in 1924 and their exploitation attracted many operators from various backgrounds in this region of Cameroon. However, the exploitation of this wealth has often caused many problems for local gold miners. Thus, it follows from this finding the problem of the decrease in income/earnings of local mine operators in Eastern Cameroon and the climate of chronic insecurity that reigns in the mine sites. This problem raises the following question: why does the exploitation of the gold riches of Eastern Cameroon from the French colonial period to 2014 worry native gold miners? The answer to this question necessarily involves the study of the context of discovery and exploitation of mines in Eastern Cameroon and the analysis of the foundations of fear of gold miners. This work was based on the dynamic sociology of Georges Balandier, on oral sources, on a selective bibliography and on direct observation in the field. It appears from the analyzes that the high concentration of gold and diamond resources in East Cameroon, particularly in the mining sites of Bétaré-oya, Colomine and Kambélé,*

*drained many actors/operators from 1934 to the point of forcing the mine worker to the smallest portion and to make its living environment the privileged place of all forms of insecurities*

**Keywords:** *worry, mines, gold miners, East Cameroun*

## **Introduction**

La région l'Est-Cameroun regorge d'importants gisements de cobalt, de nickel, de manganèse d'or et de diamant. La diversité des ressources minières que regorge cette région alimente les convoitises des compagnies minières internationales et locales (Tchindjang et al., 2015). L'extraction aurifère à l'est-Cameroun notamment à Colomine, à Bétaré-oya et à Kambélé a entraîné une ruée de personnes venues d'horizons divers (Voundi, 2021). À cet effet, les problèmes d'emploi et d'insécurité se posent. On observe chez l'ouvrier de mines de l'est-Cameroun un faible pouvoir d'achat. La part censée revenir aux colonies dans le commerce des métropoles est relativement faible. Les travailleurs africains qui gagnaient leurs pains grâce aux compagnies minières installées à Bétaré-oya dès 1934 et à Colomine un peu plus tard, jouissaient d'un emploi permanent. Ce statut stable de salarié va prendre fin dès 1957 avec la fermeture des dernières sociétés minières qui étaient encore opérantes, pour faire place vers le début du millénaire à la mécanisation.

En sus, la forte concentration des ressources aurifères et la ruée de nombreux exploitants (Abdoulkader et Gagnol, 2020) a causé une certaine compétition pour le contrôle des sites miniers à l'Est-Cameroun. C'est du moins ce qui marque le début d'une longue période d'incertitude au sein de la communauté des extracteurs d'or, des travailleurs des exploitants occidentaux convertis en orpailleur. Ainsi, ce climat de compétition soulève le problème de la diminution de ses revenus/gains au sein de la communauté locale d'exploitants des mines à l'Est-Cameroun et le climat d'insécurité chronique dans les chantiers de mines. La question qui oriente l'analyse est suivante : pourquoi l'exploitation des richesses aurifères de l'Est-Cameroun de la période coloniale française à 2014 inquiète-t-elle les orpailleurs natifs ? Dans ce travail, on est parti des hypothèses suivantes : la découverte et l'exploitation des gisements miniers entre 1924 et 1934 seraient à la base de la ruée des exploitants de mines à l'Est-Cameroun. L'avènement des techniques modernes d'exploitation, la perte du contrôle des réserves aurifères et la recrudescence de l'insécurité seraient les véritables sources d'inquiétude des artisans miniers locaux.



Au regard de ce qui précède, nous faisons recours au dynamisme social de Balandier (1972). En fait, cette théorie considère que les changements sociaux sont la résultante des facteurs explicatifs de la déstructuration et de la restructuration de la société. Elle permet de mieux saisir les facteurs sociaux externes qui sont à la base des mutations plurielles, donc d'examiner les motifs et les mobiles de l'entrée de la mécanisation dans le processus d'extraction de l'or de 1924 à 2014. Nous nous sommes intéressés au contexte de découverte et d'exploitation des ressources minières à l'Est-pour mieux saisir les fondements d'inquiétude des orpailleurs locaux.

## **1. Est-Cameroun, une région de mines et d'activités minières**

L'Est Cameroun est une merveille géologique (IRGM, 2008). La diversité des ressources minières qu'elle regorge alimente les convoitises des compagnies minières internationales et locales. Depuis lors, la région de l'Est, connaît une forte dynamique extractive. Elle trouve fondement dans la richesse géologique et dans l'histoire coloniale du Cameroun.

### ***1.1. Découverte d'un sous-sol riche en minerais et scambell des premiers exploitants d'or vers l'est-Cameroun (1924- 1934)***

La découverte des substances minérales à l'est-Cameroun est les résultats des opérations d'exploration et de recherche minière qui ont été menées, et sanctionnées par la prédominance de l'or. Avant d'être approfondi par les français entre 1924 et 1932, les travaux d'exploration avaient été amorcés dès 1888 par les allemands (Djowe Yamo, 2016 :27). En réalité, l'origine de l'exploitation minière à l'est-Cameroun est sujette à caution. Une première version essentiellement orale fait des Allemands les précurseurs de l'activité minière dans la zone et une deuxième attribue l'initiative aux Français. Selon Banesé « ce sont les Allemands qui débutèrent l'exploitation aurifère sur les sites de Gbezek, Dokolo et Korpos » (Banesé, 2020 :43). Une version du maire de Bétare-Oya rapporté par Banesé qui indique que

Les Allemands, vers la fin de la décennie 1920 et début 1930, ont initié l'exploitation minière sur les sites de Gbezek, de Mali et de Nyogonré. Il s'est développé une légende dans l'imaginaire local qui dit que les Allemands, pour sécuriser les ressources extraites du sous-sol des éventuels voleurs, auraient fait circuler une idée selon

laquelle l'or était une substance appartenant à Dieu et que celui-ci y gardait un œil vigilant dessus comme une sorte de caméra en permanence ; par conséquent, si quelqu'un venait à le dérober, il irait directement en enfer sans même être jugé. Alors, les Allemands pouvaient abandonner la quantité d'or extraite du sol pendant des mois sans que personne ne s'en approche (Propos de Adamou Iya, Maire de la ville de Bétare-Oya, rapporté par Banèsé).

Cette version des faits souffre de deux réserves : la première est que cette période 1920-1930 indiquée plus haut est postérieure à la Grande Guerre qui a vu l'éviction de l'Allemagne du Cameroun en 1916. La deuxième réserve est l'utilisation du terme « *zaman* » (*German*) pour désigner les ressortissants européens à cette époque. En effet, dans l'imaginaire collectif, Massike note que les vieilles personnes en pays gbaya utilisent le même terme « *Zaman* » pour désigner tout ressortissant européen à la peau blanche. Il est donc probable qu'il s'agisse plutôt dans la légende, des colons français ou d'autres ressortissants européens non allemands (Banesé, 2020 :43).

Arrivés au Cameroun en 1916, les Français ont appliqué le vieux décret du 09 juillet 1899 qui avait établi un régime minier commun pour tous les territoires d'Afrique noire (ANY, 2AC 5503, Étain et métaux stratégiques-Recherches, 1948 : 1). C'est en 1924 que le gouverneur français du Territoire résolut de reprendre la campagne de reconnaissance générale de la géologie du Cameroun. Prospectant pour le compte de la Société Française d'Études et d'Entreprises, l'ingénieur des mines Sibillot, signala pour la première fois au Cameroun la présence de l'or en 1927. L'étape suivante fut marquée par la promulgation d'un décret spécial en 1928, qui réglementait l'activité minière au pays à la place du vieux décret de 1899 ci-dessus évoqué. À cet effet, 27 titres miniers furent attribués (Djowe Yamo, 2016 : 34). L'année suivante consacra l'activité minière au Cameroun par la création en Septembre 1929 du service des Mines qui sera réorganisé en 1931. Entre 1929 et 1930, près de 200 permis furent délivrés aux investisseurs. Dès cet instant, plusieurs textes et lois furent promulgués pour la réglementation de l'activité minière au Cameroun. Le décret du 20 mai 1928 fut modifié par celui du 5 février 1935 qui fut à son tour modifié par le décret du 12 mai 1942. Tous ces textes précisaient et définissaient les différents titres miniers délivrés au Cameroun. Il existe deux types de titres miniers : les titres miniers visant la recherche et ceux destinés à l'exploitation.

L'exploitation aurifère à l'est-Cameroun date des années 1930. Dès 1936, le potentiel minier de cette région avait été reconnu par l'administration mandataire au point de susciter le déplacement du plus haut cadre de l'administration coloniale, le gouverneur (Annales coloniales, n°64 du 21 août 1936). La réputation de la zone attire les entreprises d'autres pays occidentaux tels que le Canada, la Grèce, la Grande Bretagne entre autres. Bien entendu, il faut envisager des complicités locales avec des soupçons de corruption qui pèsent sur les autorités centrales et locales. Dès lors l'exploitation des ressources naturelles s'intensifie au gré des acteurs toujours plus nombreux à s'y intéresser et des politiques parfois incitatrices de l'État colonial.

Comme l'activité des ressources minières prenait une ampleur sans cesse croissante et rentable, d'autres textes concernant la législation minière furent promulgués. Nous citerons les décrets promulgués le 7 décembre 1954, le 15 juillet 1955 qui portent réforme des substances minérales dans les Territoires d'Outre-Mer, au Togo et au Cameroun. Le décret du 16 Avril 1954 stipule en son article 14 que le régime des substances minérales relève limitativement des organes centraux de la République française et en son article 27 que les permis miniers de recherche et d'exploitation sont délivrés concomitamment par le Premier Ministre.

La version documentée quant à elle indique que les premiers acteurs à s'intéresser aux minerais à l'Est-Cameroun sont les compagnies minières françaises. La mise en place des unités d'exploration puis d'exploitation des mines au Cameroun s'est faite progressivement, mais de manière massive, « les Français décidèrent d'entreprendre les travaux d'exploration minière à partir de 1924 » (Massike, 2005 :18). Ainsi, pour la seule année 1929, l'administration coloniale accorda plus de 200 permis d'exploration et d'exploitation des minerais d'or aux individus et entreprises au Cameroun. Parmi ceux-ci, « 11 sociétés et une vingtaine de particuliers... allaient exploiter l'or » (Bulletin de la direction des mines et de la géologie, 1969 : 96) dans la région de Bétaré-Oya. Il s'agissait entre autres de René Merlin qui obtint son permis d'exploitation minière le 28 décembre 1935, la Compagnie Minière Équatoriale (C.M.E) qui obtint son permis la même année, d'André Pargny et Dard en 1936. D'autres sociétés s'intéressent aux minerais de Bétaré-Oya, c'est le cas de la Société Minière de l'Est-Cameroun (SOMINEC), de la société minière du Lom et Kadey (SMLK) de Pierre Marie Vidal, de la Compagnie Minière Coloniale (CMC) dirigée par Caesens et Lafray (Massiké, 2005 :19). Viendront par

la suite des entrepreneurs tels que Louis Schuller et Daniel Mathys en 1937, Lorethan en 1943. Au milieu des années 1940, on retrouvait des compagnies anglaises, hollandaises, françaises entre autres dans les chantiers de la région (Banesé, 2020 : 41).

Progressivement, et à force de côtoyer les entreprises minières, l'activité intéressa les populations locales. À partir des années 1950, les riverains commencèrent à devenir propriétaires des parcelles minières, et même diriger des entreprises du secteur. C'est le cas de Ndibo Mbarsola qui acheta la société Lorethan en 1952 (Massiké 2005 : 19). Il apparaît d'une part que le départ des entreprises occidentales des chantiers miniers n'occasionne pas nécessairement une rupture de l'activité et d'autre part, l'activité minière est « endogenisée » impliquant de plus en plus les autorités traditionnelles de la région.

Les exploitants miniers sont essentiellement des expatriés d'origine française, anglaise, belge ou grecque. Les exploitants les plus connus sont Petel et Daniel Mathys respectivement directeur et directeur associé de la Société Minière de Bétaré-oya, Gloor le chef de camp de Raymond Lorethan, Schmitt titulaire d'un permis spécial, Soulatzky qui est le chef de service de la Compagnie Minière de l'Or (Entretien avec Etsil Simon, et Bouba Gerald, Bétaré-Oya, le 28 et le 29 août 2016.).

En 1934, l'on dénombre déjà plus de 200 permis d'exploitation pour l'or et une dizaine de sociétés à côté des personnes physiques indépendantes et titulaire des permis spéciaux qui exploitaient de l'or (Bulletin de la direction des mines et de la géologie, 1969, p.96). C'est ainsi que dans la région de Bétaré-Oya, furent créées plusieurs sociétés dont la toute première appartenait à un français Monsieur René Merlin, titulaire du premier permis d'exploitation minière depuis le 28 décembre 1935. Ce dernier opéra jusqu'à 1949 (Djowe Yamo, 2016 :34). Ensuite, la même année, la Compagnie Minière Equatoriale (CEM) s'est vu attribué plusieurs permis d'exploitation, notamment le n° 2,3,6,7 et 8 délivrés en 1935. Un an plus tard, messieurs André Pargny et Dard ont respectivement été titulaires des permis d'exploitation n° 4 et 5 en faveur de l'arrêté du 28 décembre 1936. Dard et Merlin s'associèrent en août 1938 pour créer (l'Entreprise Dard et Merlin. ENDEM). Ces différents pionniers furent suivis dans cette lancée par la Société Minière de l'Est-Cameroun (SOMINEC), la Société Minière du Lom et Kadey (SMLK) dirigée par Pierre Marie Vidal. La Compagnie Minière Coloniale (CMC) débuta l'exploitation minière en en avril 1936 avec Caesens comme ingénieur-directeur et

Lafray mécanicien. Louis Schuller engagea le processus d'extraction de l'or en 1937 avec Daniel Mathys comme directeur-associé. Lorethan quant à lui, commença l'exploitation en décembre 1943. Son camp situé dans la région de Dang Patou est dirigé par Gloor et Ribordy (Djowe Yamo, 2016 :35). La SMB naquit en janvier 1948 de la fusion de la CEM et ENDEM avec Petel comme directeur (ANY, DOM 656, mines et carrières, réglementation, permis miniers, taxes, affaires diverses, 1921-1946).

## ***1.2. Ruée de la main-d'œuvre locale et africaine dans les chantiers de mines à l'Est-Cameroun (1934-1957)***

L'extraction des minerais du sous-sol de la décennie 1930 à 1950 était une activité à forte demande de main-d'œuvre endogène. D'une part, il fallait tracer des voies d'accès dans un environnement enclavé dominé par la forêt. D'autre part, l'excavation, le forage et le lavage de la mine nécessitaient la destruction des grands arbres, la création des barrages d'eau et parfois la déviation de certains cours d'eau de leurs lits. Or, tous ces travaux devaient s'effectuer à la main. Pour y arriver, les entreprises qui opéraient alors misèrent sur la mobilisation d'un grand nombre d'ouvriers. Les exploitants miniers étrangers utilisaient à la fois une main-d'œuvre camerounaise et celle de l'Oubangui-Chari (centrafricaine) qu'ils faisaient venir de l'Afrique Équatoriale Française (A.E.F). Massike souligne que certains travailleurs venaient se faire recruter volontairement (Massike, 2005 : 33).

En plus de la population riveraine, la migration vers la zone et son peuplement au XXe siècle ont été un fait conjoncturel et surtout une œuvre française. En effet, l'exploitation de l'or nécessitait l'importation des mains d'œuvre externes qui devaient, compte tenu de leurs expériences dans le travail de la mine, non seulement travailler mais aussi participer à la formation des populations travailleurs locaux employées dans la mine. Considérant la faible démographie dans la zone, l'administration mandataire au Cameroun et les Européens propriétaires des entreprises minières usèrent de leurs relations avec l'administration coloniale pour convier les anciens ouvriers des chantiers en A.E.F. vers les nouveaux chantiers ouverts d'orpaillage. Dans ce sens, les Centrafricains ont été les plus sollicités. Ils arrivaient parfois de gré ou de force par l'entremise des soldats ou des Européens anciens exploitants tels que « Mathys et Chaval tous deux anciens

exploitants miniers dans les chantiers de Yaloké près de Bouar dans l'actuelle région de la Nana Mambéré » (Massike, 2005 : 33).

En plus d'être budgétivore, l'exploitation minière recommande la mobilisation d'une main d'œuvre nombreuse, surtout lorsqu'il s'agit d'une exploitation mixte – artisanale et mécanisée. Étant donné que ces compagnies minières étrangères enrôlaient certaines populations locales et étrangères comme « ouvriers », il était question d'assurer la rémunération de certains afin d'éviter les révoltes. La paie des travailleurs était de ce fait discriminatoire entre ouvriers ressortissants européens et ceux originaires d'Afrique. Dans un premier temps, il s'agit de payer les ressortissants centrafricains formateurs des nouvelles recrues camerounaises (Massike, 2005 :32). À cet effet, il convient de préciser que l'activité minière dans la zone de Bétare-Oya commence après celle de l'Oubangui-Chari qui était déjà en exploitation dès le début du XXe siècle. Sur l'activité minière, le « Journal des colonies » souligne :

Le rapport du conseil fournit d'intéressants renseignements sur cette entreprise, dont la persévérance est récompensée puisqu'elle est parvenue à stabiliser maintenant sa production mensuelle à 55 kilos d'or dans les trois exploitations, dont 2 dans l'Oubangui et un au Cameroun, et à réaliser en 1935 près de 10 millions de lingots d'or. Au cours de l'année 1935, l'Exploitation s'est poursuivie dans les deux centres de Roandji et Pouloubou et a débuté dans le centre de Bétare. La production totale a atteint 613 k. 324 d'or fondu contre 623 k. 785 en 1934. La baisse de la teneur moyenne du mètre cube de gravier en Oubangui mentionnée au rapport de l'an dernier, a continué à se manifester, mais le nombre de slices, qui atteignit en fin d'exercice 278 contre (203), a permis de maintenir le niveau de la production totale, le Cameroun fournissant un appoint léger encore, mais appréciable (Journal des Colonies », 1936, p.319).

On peut ainsi comprendre que les minerais du Cameroun encore à ses débuts d'exploitation, compensaient de fait la baisse de production minière française en Oubangui-Chari. Ceci légitime le fait que les premiers ouvriers travaillant dans les mines de Bétare-Oya

soient des ressortissants Centrafricains, car, les compagnies minières se sont déplacées avec leurs anciens ouvriers rompus à la tâche.

Au total, à la fin de la décennie 1920 et au début des années 1950, les différents chantiers d'exploitation minière de l'est-Cameroun comptaient de nombreux site et environs cinq mille (5000) ouvriers d'origines africaines (ANY, Rapport annuel du service des mines, 1948-1950). Bien plus, la seule Compagnie Minière Équatoriale (CME) a utilisé entre 1934 et 1957 un nombre allant de 2000 à 6000 ouvriers africains dans ses multiples chantiers. Quant à la Société Minière de Colomine, elle a eu un chiffre compris entre 1000 et 1700 ouvriers pendant la même période (Djowe Yamo, 2016 : 43.). En plus de ceux-ci, il faut ajouter les ressortissants européens qui devenaient de plus en plus nombreux au fil du temps tant la région regorgeait d'une importante réserve de minerais objet de convoitise au niveau global. Zone de confluence des peuples originaires d'Afrique et d'ailleurs, la région de l'est-Cameroun apparaît comme un scandale géologique eu égard au potentiel minéral de son sous-sol.

## **2. Fondements de craintes des orpailleurs de l'Est-Cameroun**

L'un des défis majeurs à laquelle se confronte l'orpailleur vivant dans les localités de Colomine, Kambélé et Bétaré-oya depuis la période coloniale est l'avènement de la mécanisation et la perte du contrôle sur les réserves d'or.

### ***2.1. Mécanisation et perte du contrôle des réserves d'or : 1950-2014***

L'introduction de la machine par les français dans le processus d'extraction de l'or à l'est-Cameroun intervient dès 1950 dans l'optique d'augmenter les quantités d'or et de rentabiliser davantage les activités des compagnies minières françaises. La conséquence de ce changement étant l'augmentation des espaces exploitables, conséquence, l'on assiste à l'empiétement les sites exploités de façon artisanale par les natifs sédentaires.

Un peu plus tôt, en 1939 en Europe, les hostilités en avaient contraint l'administration à mettre de moyens colossaux dans la recherche de l'or. Ce qui a obligé l'administration française à embaucher une main-d'œuvre locale, à déployer le personnel Européens n'ayant pas d'obligation militaire dans la production d'or. Pour cela, il a fallu créer des permis spéciaux de recherche et d'exploitation des substances

minérales aux sociétés minières aussi par affermage et mise à disposition des crédits aux exploitants (Bulletin de la direction des mines et de la géologie, 1967 : 96). Le chef de service des mines de l'époque, Haugou, justifiait que si la mécanisation n'était pas la panacée, néanmoins elle contribuait à coup sûr à l'extraction d'importante quantité d'or des terrasses du Lom et de plusieurs rivières du Cameroun sans compter celui des filons (Ntep Gweth et al, 2001 : 154.). Selon Haugou, la mécanisation reste un risque incontournable. Inspirés de cet appel du chef de service des mines, Daniel Mathys, Emile Fischer et la SOMINEC allaient procéder à la première mécanisation de leurs chantiers dans la zone de Colomine au lieu-dit « Trou du rat ». Pour concrétiser leur ambition, la SMB de Mathys s'est dotée d'une dragline pour l'abattage et le chargement en trémie du gravier ; d'une usine fixe pour le lavage, alimenté par des convoyeurs puis une usine mobile terrestre alimentée par une sauteurette. Schuller quant à lui, a commandé et a reçu un scaper qui fut mis en service en 1950. Fischer enrichit ses équipements d'un bulldozer et d'un monitor pour l'abattage des éluvions. Mais les résultats obtenus ont été relativement loin des attentes pour des raisons diverses (ANY 1AC504, Rapport annuel du service des mines, 1948-1950 :29).

Après une longue période de passage à vide, le Cameroun s'est doté d'une loi régissant les activités minières en 2001. Cette législation minière, appuyée par celle de 2010, accordait une place de choix à la mécanisation qui avait été pendant longtemps abandonnée. En réalité, l'exploitation minière au Cameroun depuis la période coloniale a été essentiellement artisanale. Le défaut d'un cadre légal adapté a longtemps été source de désordre et de perte de devises à l'Etat. C'est pour y remédier que l'exploitation artisanale a été ouverte à la mécanisation ce qui a induit des effets diversement appréciés par les orpailleurs.

Toujours soucieux de l'épanouissement de l'activité minière, les pouvoirs publics en plus des textes attractifs et compétitifs élaborés pour la filière, allait mettre en place un organisme pour la poursuite des idéaux de réduction de la pénibilité du travail pour un accroissement des revenus de l'orpailleur à savoir le CAPAM. L'un des effets majeurs qu'a « imposé » aux extracteurs d'or est leur mobilité. La plupart du temps les mouvements des travailleurs ne sont pas toujours volontaires. En effet, la mécanisation fait intervenir un nouveau type d'acteur. Il s'agit généralement des personnes titulaires des autorisations d'exploitation artisanale de l'or concédé sur des parcelles bien définies.



La spécificité de cette forme d'exploitation est l'entrée en jeux des engins. Il s'agit des excavatrices qui creusent le gravier de façon considérable. D'où la prolifération de cette forme d'exploitation dans divers chantiers. Le problème majeur décrier des artisans miniers c'est leur déplacement forcé très souvent à cause de l'occupation de leurs parcelles par des exploitants de mines plus capés. Face à ces géants, les orpailleurs sont démunis et fragilisés dans la mesure où ils ne disposent d'aucun titre juridique en dehors du lien ancestral qu'ils ont sur ces sols. La vitesse avec laquelle la mécanisation progresse fait que les orpailleurs disposent de moins en moins des espaces.

Le droit positif camerounais ne prend pas en compte le travail d'extraction de l'or effectué de façon traditionnelle et par des moyens coutumiers des personnes ne disposant aucune autorisation. Seuls les artisans miniers titulaires des autorisations sont consacrés par la loi. Néanmoins, le gouvernement à travers le CAPAM a entrepris dès son arrivée des actions ayant pour cible principale l'orpailleur. C'est dans cette lancée que cette structure d'accompagnement a mise sur pieds des mutuelles avec pour but le basculement des extracteurs d'or vers l'exploitation artisanale formelle. Cette ambition a été freinée par la politique de relance de la mécanisation majoritairement conduite par les expatriés, notamment les chinois. Selon certains orpailleurs, ce sont les « envahisseurs des temps modernes » (Entretien avec Bouba Gérard, Bétaré-oya, le 30 août 2016). Les chinois, se trouvent non seulement dans la quasi-totalité des sites miniers, mais ont érigé des barrières dans le but d'empêcher les orpailleurs de s'approcher de leurs chantiers. De plus, les chinois n'effectuent pas la plupart du temps des études préalables de prospection telle que recommandées avant l'occupation des sites. Généralement, ils se contentent d'occuper les sites des orpailleurs qui disposent d'un savoir traditionnel de prospection construit au fil du temps. Cela entraîne le déguerpissement des orpailleurs qui sont victimes de la perte de leur riche espace, surtout de la baisse drastique de leurs revenus.

L'occupation des sites miniers des orpailleurs par des exploitants titulaires des autorisations, voire des permis d'exploitation a réduit l'artisan minier à la mendicité. En réalité, il n'a plus que le choix de partir ou alors de rester et de se contenter d'exploiter les déchets. Pour ceux qui ont décidé de rester, l'utilisation des déchets de gravier abandonnés des chantiers chinois, devient l'objet de son contentement. Or avant la mécanisation, les orpailleurs avaient des sites miniers propres à eux. Les plus chanceux d'entre eux pouvaient engranger des

fortes sommes d'argent. Ce qui est devenue presque impossible puisque réduit à laver le gravier laissé par les engins. Cette nouvelle pratique qui consiste pour l'orpailleur à relaver le gravier a pour appellation en Gbaya « *Mgboutou* ». Certes, la mécanisation a ceci de particulier qu'elle allège le travail des orpailleurs qui se contentent de la seule tâche de lavage de gravier malgré la survenance des cas d'accidents des artisans sur des sites miniers.

## ***2.2. Insécurité chronique dans les sites d'exploitation de mines comme source d'inquiétude***

Depuis 1957 les artisans miniers ont fait face à la criminalité autours et à l'intérieur des sites miniers, à des maladresses managériales des revenus, et à des risques de dépouillement à Bétaré-Oya, à Colomine et à Kambélé. Les sites miniers ont fait face aux actes de grand banditisme de plus en plus croissant (Entretien avec Lingom Isaac, Kambélé, le 23 août 2016). Il s'est agi des agressions, des cas de soustraction frauduleuse de l'or, de l'argent et d'exposition des orpailleurs aux maladies liées à leur travail.

Le phénomène des agressions dans les sites miniers est récurrent nonobstant la présence des éléments de la police minière et de la gendarmerie qui patrouillent. Les agressions ont pris de l'ampleur avec la crise Centrafricaine survenue, dans la plupart des sites miniers situés dans les localités de Bétaré-Oya, de Colomine et de Kambélé (Entretien avec, Ndoké Sewan, Colomine, le 27 août 2016). Ces attaques violentes contre les orpailleurs sont aussi le produit des criminels et des bandits de grand chemin qui viennent des grandes villes du Cameroun et des pays environnant. Enfin, ces forfaits sont commis par des individus venus des villages abritant ces sites. L'enclavement des sites d'extraction de l'or est un facteur non négligeable du passage à l'acte des bandits. Ceci dit, les artisans miniers empruntent les routes voire les pistes qui sont en réalité des pièges. La vulnérabilité des travailleurs de l'or et des collectionneurs d'or est criarde puisque, ces derniers transportent des quantités considérables d'or brut et d'argent. Selon Bouba Gérard, plusieurs artisans miniers ont été spoliés, par des malfrats communément appelé « coupeurs de route » sur le chemin menant au site de Tigou situé à une vingtaine de kilomètre de la ville de Bétaré-Oya. Selon lui, ces attaques se sont souvent soldées par des meurtres. Ce fut le cas en 2010, où de nombreux travailleurs d'or des sites miniers de la localité de Kambélé avaient été agressés par une bande de bandits venus de la frontière Centrafricaine. Au cours de cette

attaque, ni les orpailleurs encore moins les compagnies minières chinoises présentes n'ont été épargnés. Le bilan de cette agression s'évaluait à des centaines de millions de franc d'après les responsables de la délégation régionale des mines (Entretien Mala Noah.M, Bertoua, le 12 avril 2016). Depuis lors, la quasi-totalité des sociétés opérantes dans la zone et ses environs, ont davantage renforcée leur sécurité et bénéficient également de la protection des éléments de force de l'ordre de l'État camerounais. Ces agressions de grande envergure perpétrées dans les sites n'ont pas fait disparaître totalement les actes de banditisme qui sont récurrents dans les chantiers entre orpailleurs.

La ruée vers l'or, observée dans les localités de Bétaré-Oya en 1934, avait ceci de particulier qu'elle draina des milliers de personnes aux profils divers. Dans cette masse sociologique, ce sont retrouvés des brigands qui ont semé le désordre par des cambriolages des orpailleurs. Ce phénomène de banditisme a obligé les forces de l'ordre à réagir malgré les abus de confiance qui sont caractérisés par la promotion de l'idée de banquier personnel et spontané.

Les domiciles des orpailleurs aussi modestes qu'ils paraissent sont souvent cambriolés. Il n'est de secret pour personne que les orpailleurs conservent leur argent avec eux, c'est-à-dire chez eux. Ceci à cause de l'absence des structures financières ou alors à cause de la méfiance que les orpailleurs manifestent à l'endroit des structures qui s'y trouvent. À Bétaré-Oya par exemple, depuis les années 2000 certaines micro finances se sont installées dans le centre de la ville bien loin des sites de chantier minier où vivent les orpailleurs, qui refusent de sortir à cause du risque qu'ils ont de se faire dépouiller en chemin. Face à cette situation les extracteurs sont livrés à la merci des cambrioleurs. Ces derniers profitent de la naïveté des artisans miniers, qui ont du mal à passer inaperçu lorsqu'ils disposent d'importante somme d'argent. Par leurs comportements et leurs attitudes qui se caractérisent par des dépenses excessives et des achats fantaisistes. Cette exhibition fait qu'ils sont vulnérables vis-à-vis des cambrioleurs qui en profitent pour les dépouiller.

Avec l'utilisation des engins « lourds » dans le processus d'extraction de l'or dès 1957, les ouvriers de mines ont toujours été confrontés aux accidents dans le cadre de leur travail. Sur l'échelle d'insécurité auxquels sont exposés les orpailleurs, les éboulements occupent la première place (ANY 1AC504, Rapport annuel du service des mines, 1948-1950, feuille 29). Ces éboulements de terrain sont plus fréquents dans l'orpaillage de tunnel. Cette forme coutumière

d'extraction de l'or est assez développée dans la localité de Kambélé où, les Kako, une ethnie majoritaire se livre à cette technique d'orpaillage sans grande crainte en dépit des risques que cela représente. L'orpaillage ordinaire n'est pas en reste. Il est grandement exposé aux d'éboulements de terrain. Lorsque les orpailleurs creusent le sol jusqu'à atteindre quarante à soixante mètre de profondeur à la main, il se produit parfois des glissements de terrain. C'est ce qu'ont subi les extracteurs d'or dans la ville de Colomine en 2011 dans le chantier dit « trou du rat » où trois creuseurs d'or ont perdu la vie suite à un glissement de terrain. Glissement de terrain favorisé après une grande pluie tombée la veille. L'entrée en jeux des engins lourds a sérieusement aggravé les risques d'éboulement de terrains qui ôte la vie à plusieurs orpailleurs qui s'y aventurent pour chercher le « *Mgboutou* ». Ces accidents seraient moins accentués si les contrôles répressifs des agents du CAPAM et du ministère de l'environnement sur le terrain étaient récurrents. La non réhabilitation des sites par les exploitants véreux leurs incombent lorsque les cas de décès continuent à être enregistrés dans les chantiers.

S'il nous est difficile de fournir des statistiques exactes sur le nombre des cas de décès survenus dans les chantiers des localités objets de cette étude, il est néanmoins établi qu'entre 1957 (ANY 1AC504, Rapport annuel du service des mines, 1948-1950, p.29) et 2014 (Bulletin de la direction des mines et de la géologie, 2014, p.96) des centaines de cas de décès d'extracteurs d'or ont été enregistrés dans les sites miniers de Kambélé, de Colomine et de Bétare-Oya. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la survenance des accidents mortels dans les chantiers, en dehors des cas de décès produits par des engins dans les sites miniers. En effet, la commercialisation et la consommation excessive de l'alcool frelaté ou de fabrication locale constituent les causes non négligeables de survenance des décès d'orpailleurs dans les chantiers. Il est courant de rencontrer des orpailleurs en état d'ivresse malgré l'existence des interdits sociaux liés aux croyances coutumières.

## **Conclusion**

En définitive, ce travail portait sur l'activité minières et les sources d'inquiétudes des exploitants de mines à l'Est Cameroun. Il ressort des développements effectués que la découverte et l'exploitation des minerais de l'est-Cameroun remontent aux années 1924/1934. La diversité des ressources minières a alimenté les convoitises des

exploitants miniers internationaux et locaux. Ainsi, l'exploitation des réserves minières a entraîné une ruée de personnes venues d'horizons divers et un boom démographique s'est constitué à l'Est-Cameroun. De ce fait, les localités de Colomine, de Bétaré-Oya et de Kambélé connaissent une forte dynamique extractive. L'implantation des compagnies minières fut le moteur principal de la genèse et de la croissance numérique des orpailleurs. Ce qui donna une ampleur véritable voire une importance à l'orpaillage dans ces sites miniers de l'est-Cameroun. L'implantation des investisseurs étrangers dans ces localités a entraîné la mécanisation de l'exploitation. Cette mécanisation est à la base de la perte des réserves minières par les exploitants locaux. Les orpailleurs locaux travaillaient donc pour le compte des compagnies. L'une des conséquences de ces activités est la recrudescence de l'insécurité et des réseaux de banditisme. Si l'attrait pour l'exploitation de l'or demeure certain, il n'en reste moins vrai que l'amélioration de la manière d'être de l'orpailler laisse à désirer. La région continue d'attirer des populations désœuvrées qui y immigrent occasionnant par là-même, une pression sur les ressources, le sol et le sous-sol. Toutes choses qui sont à l'origine d'un climat de compétition pour la survie et l'envie d'accumulation de richesses dans une conjoncture socioéconomique mondiale de plus en plus austère. Cette compétition locale est aussi alimentée par la pauvreté ambiante et les visées extérieures. Les minerais étant des ressources géostratégiques, le contrôle des zones de production dans le monde confèrent puissance et hégémonie aux États.

## Sources et références bibliographiques

### Documents d'archives

**Archives Nationales de Yaoundé (ANY)** 1AC504, Rapport annuel du service des mines, 1948-1950.

**Annales coloniales**, n°64 du 21 août 1936.

**ANY 1AC504**, Rapport annuel du service des mines, 1948-1950, feuille 29.

**ANY, 2AC 5503**, Étain et métaux stratégiques-Recherches, 1948.

**ANY, DOM 656**, mines et carrières, réglementation, permis miniers, taxes, affaires diverses, 1921-1946.

**ANY**, Rapport annuel du service des mines, 1948-1950.

**Bulletin de la direction des mines et de la géologie** », 1969.

**Bulletin de la direction des mines et de la géologie**, 1967.  
**Bulletin de la direction des mines et de la géologie**, 2014.  
**Journal des Colonies**, 1936

### **Bibliographie sélective**

**Abdoulkader Afane et agno Laurent** (2020), « Une ruée vers l'or contemporaine au Sahara : l'extractivisme aurifère informel au nord du Niger », <http://journals.openedition.org/vertigo/29044> consulté le 19 juin 2023.

**Balandier Georges** (1972), *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF.

**Banésé Bétaré Elias** (2020), « Les enjeux sécuritaires de l'exploitation minière de la zone de Bétaré-oya à l'Est-Cameroun : 1924 à 2018 », Mémoire de Master recherches en histoire, université de Maroua.

**Djowé Yamo Edith**, 2016, « Le contrôle des activités minières en droit camerounais : le cas de la mine solide, mémoire de Master II professionnel en Droit des Industries Extractives », Université de Ngaoundéré.

**Institut de recherche géologique et minière (IRGM)**, 2008, « Géologie et ressources minérales du Cameroun », notice de cartes au 1/1000 000.

**Massiké Loké Martial** (2005), « L'exploitation artisanale de l'or dans la région de Bétaré-Oya (Est-Cameroun) de 1934 à 2003 », mémoire de maîtrise d'histoire, université de Ngaoundéré.

**Ntep Gweth Paul**, (2001), *Ressources minérales du Cameroun. Notice explicative de la carte thématique des ressources minérales du Cameroun sur un fond géologique*, Pretoria, Ed AngloAmerican Corporation South Africa, p. 32 (Société minière de l'Est-Cameroun)

**Tchindjang Mesmin et al.** (2015), « Impact et suivi par télédétection de l'exploitation minière sur le couvert forestier dans la région de l'Est du Cameroun : cas du département du Lom et Djerem (4°30-6°N & 13°-14°30 E) », Rapport d'étude (IRD).

**Voundi Eric** (2021), « Extractivisme minier dans l'Est-Cameroun et controverses socio-environnementales : quelles perspectives pour un développement paisible des communautés locales ? », <http://journals.openedition.org/belgeo/48699> ; consulté le 19 juin 2023.

# LES COOPERATIVES DES PRODUCTEURS DE THE AU BURUNDI : VERS UNE AUTOMNE ADMINISTRATIVE ET ECONOMIQUE

**Éric NDAYISABA,**

*Chef de Département des Langues et Sciences Humaines à l'Ecole Normale Supérieure –Burundi. Membre du Centre de Recherche et d'Etudes en Lettres et Sciences Humaines (ENS-Burundi)*

*ndayisaba.eric@yahoo.fr*

**Salavator Ntakarutimana,**

*Enseignant à l'Ecole Normale Supérieure/ Département des Langues et Sciences Humaines, Doctorant à l'Université du Burundi. Membre du Centre de Recherche et d'Etudes en Lettres et Sciences Humaines (ENS-Burundi)*

*Salvantak2016@gmail.com*

## Résumé

*Au Burundi, le projet de développement de la culture du thé s'est toujours intéressé aux organisations paysannes. Mais, cette politique s'est révélée ambiguë et utopique, à plusieurs reprises. Les organisations des producteurs connaissent toujours d'importants blocages qui limitent l'appropriation paysanne et l'autonomie économique et financière.*

*Ce travail étudie comment la filière du thé peut entreprendre des réformes innovatrices et participatives, visant la libéralisation et l'appropriation paysanne de l'entreprise. L'étude propose de renforcer l'option d'une coopérative, indépendante et participative à la gestion de « son » usine.*

**Mots clés :** *thé, agriculture, organisations, paysan, Burundi*

## Abstract

*In Burundi, the tea program has always been interested in farmers' organizations. But this policy has proven to be ambiguous and utopian on several occasions. Producer organizations are still experiencing significant obstacles that limit peasant ownership, economic and financial autonomy. This work studies how the tea sector can undertake innovative and participatory reforms, aimed at the liberalization and community ownership of the tea sector. The study proposes the option of a cooperative, independent and participative in the management of "its" enterprise.*

**Keywords:** *tea, farming, organizations, peasant, Burundi*

## Introduction

Au Burundi, la culture du thé s'inscrit dans le contexte développementaliste des années 1960 et 1970, relatif aux financements pour le développement rural du Tiers-Monde. Son projet avait l'objectif

d'améliorer les conditions de vie des populations des hautes terres (1400 à 2200 m d'altitude), à travers la rémunération des théiculteurs et les revenus des travailleurs (E. Ndayisaba, 2019, p. 567). Cette culture a été donc mise en place dans les grandes exploitations collectives, devenues plus tard des domaines de l'État (environ 20%) et dans les petites propriétés paysannes individuelles (environ 80%).

S'inscrivant dans le contexte d'un vaste programme de développement rural, la politique théicole a toujours officiellement accordé de l'importance aux organisations paysannes : les associations et les coopératives. Mais, en raison de multiples contradictions, cette démarche s'est révélée, à plusieurs reprises, ambiguë et utopique (E. Ndayisaba, 2020a, p. 2018).

À travers une approche socio-historique, l'étude analyse les défis des organisations paysannes dans la filière du thé sur une période de moyenne durée (un demi-siècle) et propose une voie d'appropriation paysanne visant l'autonomie administrative, économique et financière des coopératives des producteurs du thé.

Il est important de signaler que ce travail de recherche a été possible grâce à l'appui financier de l'École Normale Supérieure à travers la Direction de la Recherche. Les auteurs remercient très sincèrement les autorités de cette Institution. La recherche consistait à la consultation de la documentation existante sur les organisations des producteurs agricoles en général et sur le thé en particulier. Aussi, des enquêtes de terrains dans les régions théicoles de Buhoro, Teza et Rwegura ont été effectuées. Enfin, un atelier d'échanges, réunissant les différents intervenants dans le secteur du thé a été organisé à Bujumbura. Les observations émises font partie intégrante de cette étude.

## **1. Aux origines de la politique coopérative : sortir les paysanneries des pratiques traditionnelles de production**

À l'origine de la politique coopérative, il y avait l'idée de promouvoir les conditions de travail et des travailleurs, qui a émergé en Occident, en pleine révolution industrielle (J. P. Delas, 1991, p. 29). Cette vision s'est étendue à travers le monde, davantage avec les initiatives de l'Organisation Internationale du Travail. Il faut dire que dans les colonies belges, la politique des organisations paysannes était envisagée, depuis les années 1920, à travers des paysannats et des coopératives (M. Mukuri,



1990, pp. 150-211). Cette approche était jugée efficace pour sortir la masse africaine des pratiques traditionnelles de production. Les initiatives se sont considérablement multipliées depuis la fin de la seconde guerre mondiale, avec l'importance de la coopération internationale au développement (P. Develtere, 1998, p. 13).

Ainsi, la vision associative ou coopérative de production économique « moderne » fut transposée et généralisée dans les zones en développement comme un test d'une économie égalitaire et démocratique (E. Ndayisaba, 2019, p. 472). Au Burundi, le gouvernement et ses partenaires mettaient l'accent sur le rôle des organisations paysannes dans l'intensification du développement rural. On estimait que la politique de coopératives était forcément utile et méritait donc de larges soutiens en raison de sa potentialité à moderniser les conditions de vie économique et sociale, en organisant le marché sans laisser pour compte les gens ordinaires (P. Raison, 1989, p. 412).

Aussi, la coopérative villageoise était considérée comme un élément central dans la construction d'un État-nation. Le paysannat ou le « village de développement » était censé promouvoir un aspect éducatif, voire civilisationnel, dans la mesure où son projet s'adressait aux populations arriérées pour un apprentissage des valeurs et des normes d'une modernité socio-économique idéale. C'est pour cela que le soutien officiel et l'image idéale du développement coopératif étaient omniprésents et rarement remis en question par les autorités. Ce qui fut, d'ailleurs, à l'origine de l'influence technocrate, voire du monopole de l'administration et des élites dans l'ensemble de ces structures développementalistes, souvent au détriment des initiatives paysannes.

Malgré le peu de motivation de la part des paysans, cette vision collectiviste de la vie socio-économique a transcendé les époques. Considérée comme la meilleure voie pour le développement socio-économique intégré, elle a continué à séduire les régimes de la période postcoloniale. Elle fut renforcée par le réveil communiste et l'engagement nationaliste et socialisant des premières élites indépendantistes qui préconisaient le développement rural à travers le regroupement des exploitations agricoles et des populations en villages. Mais, la transposition de certaines pratiques coloniales dont l'omniprésence de l'État technocrate et paternaliste, le quadrillage des coopératives par des sociétés paraétatiques, la logique disciplinaire et autoritaire et le privilège des notables constituaient des manœuvres pour renforcer l'emprise de ces appareils sur la paysannerie (E.Ndayisaba,

2020b). Dans cette logique de l'organisation d'une « paysannerie utile » pour une « économie d'effort » (B. Capecchi, 1976, p. 224), l'administration mobilisait la population pour la promotion des plantes jugées nationales par excellence.

## **2. La problématique de la politique coopérative dans le secteur théicole, des années 1960 aux années 1980**

Au début des années 1960, le gouvernement du Burundi s'est lancé dans le développement de la culture du thé sur toutes les collines de la région des hautes terres. L'option des coopératives et des associations était avant tout privilégiée, aussi bien dans les grands domaines que dans les petites propriétés paysannes.

D'abord, la politique coopérative a commencé à s'intéresser aux grandes exploitations encadrées par l'Etat, dans les régions de Teza, Rwegura et Tora. Pour maximiser la rentabilité du projet, les plantations devaient être exploitées collectivement par des planteurs regroupés en coopératives (Royaume du Burundi, 1962, p. 29). Conscient de la complexité de la situation, de 1962 à 1966, les responsables des projets avaient la mission de mener des enquêtes auprès de l'administration à la base et à l'endroit des ouvriers pour connaître leurs avis sur la forme à donner aux exploitations. Les réponses furent davantage favorables aux exploitations individuelles, contrairement au souhait des planificateurs du programme. Les paysans voulaient mettre de l'attention beaucoup plus à la propriété individuelle, souvent de moyenne taille qu'aux grandes plantations collectives.

Ensuite, le gouvernement voulait promouvoir les coopératives dans les petites propriétés individuelles. L'idée de villagisation ou de regroupement d'exploitations était envisagée afin de créer des espaces considérables en monoculture de thé. Les producteurs étaient appelés à constituer des parcelles théicoles individuelles entre 20 et 25 ares, regroupées le long des routes et des pistes, sous la forme de paysannats.

Pour mettre en place cette politique, des associations de théiculteurs furent créées, à la hâte, par l'Administration. L'objectif était d'inciter les planteurs à s'organiser collectivement pour mettre en valeur leur production à travers une vente collective à la société théicole. L'association devait être financée à travers les contributions collectives des théiculteurs. C'est l'Office du thé qui était en charge, entre autres, de

la supervision du programme, de l'encadrement technique des paysans, ainsi que de la fourniture des engrais, du matériel et des produits phytosanitaires. De leur côté, les paysans producteurs devaient entretenir leurs jardins de thé conformément aux directives de la société, livrer collectivement leur récolte à l'usine, payer les services rendus par l'association et exécuter certains travaux communautaires, comme l'entretien des routes et des pistes. Selon les prévisions de départ, ce sont les associations paysannes qui devraient, plus tard, évoluer en coopératives, avec l'objectif d'assurer la relève par rapport à la gestion des sociétés théicoles après le départ de l'assistance technique expatriée.

En fait dans tous les cas, la population avait peur des contraintes administratives et juridiques concernant une exploitation en commun. Malgré toutes les inquiétudes, les responsables des projets du développement du thé ont tenté de mettre en place des organisations de planteurs. La démarche consistait à former des « associations rurales » sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. Il était question de promouvoir une agriculture sous contrats. Les conventions concernaient, d'une part, l'État et la coopérative, et, d'autre part, la coopérative et les producteurs. Selon les termes du contrat, après le départ de l'assistance technique expatriée, les coopératives des théiculteurs allaient progressivement rembourser le financement et assurer la gestion de l'entreprise (E. Ndayisaba, 2020b, p. 221).

Mais, déjà à cette époque, on pouvait constater l'aspect superficiel de cette modernisation rurale et un certain nombre d'ambiguïtés. En effet, il y avait des lacunes au niveau de la définition même des statuts particuliers des membres de la coopérative, constitués par une diversité de catégories dont des théiculteurs et des travailleurs. Aussi, la logique de production à travers le modèle d'entreprise collectiviste était incohérente face à la réalité de la paysannerie burundaise, caractérisée par de très petites unités d'exploitations individuelles et dispersées. Avec les exigences de la démarche coopérative, les structures du projet devenaient très bureaucratiques et complexes pour les paysans. En outre, la population avait toujours des réticences par rapport à l'engagement collectif ou coopératif ; car elle avait été déçue par l'échec des coopératives de café de la période coloniale. D'ailleurs dans les années 1960, la population était mécontente de la situation de l'ensemble des plantes commerciales qui présentaient des signes de faillite, à la suite, principalement, de la défaillance du marché. En plus, le caractère

obligatoire et contraignant qui caractérisait l'ensemble des politiques de développement n'aidait pas à convaincre les gens de leur utilité.

En réalité, ce modèle-type d'entreprise qu'imposait l'exploitation coopérative négligeait les réalités paysannes. Le souhait de la population n'était que de travailler librement comme de simples ouvriers, au chantier et, s'il le fallait, entretenir individuellement de petites parcelles de thé chez eux. En fait, cette façon de prétendre développer une population et région déterminées à travers un modèle uniforme, sans tenir compte des réalités locales a conduit à des résistances et à des échecs considérables (J. Chonchol, 1996, p. 161) car la coopérative s'est révélée comme une surcharge à l'endroit des communautés paysannes. Par conséquent, la réticence était très inquiétante. Cela justifie la théorie selon laquelle d'une manière générale, les acteurs d'une politique publique, quel que soit leur niveau d'influence, gardent les capacités relatives pour résister au modèle imposé (D. Darbon et al., 2019, p. 20). Pour notre cas d'étude, les populations ont résisté à toute forme d'exploitation collective ou coopérative. Elles ont soit refusé de signer les contrats soit négligé l'entretien des plantations communautaires.

Même si l'idée du développement coopératif semblait innovatrice, le fait qu'elle émanait directement du bailleur de fonds, assimilé au colonisateur, et de l'État, avec son caractère autoritaire, n'était pas de nature à susciter l'adhésion populaire et volontaire des concernés. Au début, les gens faisaient semblant d'adhérer, mais à contre-cœur en attendant le pourrissement de la situation pour faire valoir leurs logiques, sans s'attirer trop d'ennuis de la part des autorités (E. Ndayisaba, 2019, p. 482). À travers l'ensemble des moyens mis en place pour mobiliser la population, il y avait des ambiguïtés entre le travail à la coopérative et la corvée ou entre l'associé et l'obligé. Les exigences de la coopérative se révélaient contraires à la volonté de choisir de faire ou de ne pas faire telle ou telle autre activité en fonction de la nécessité.

A cause de la méfiance la population par rapport à la coopérative, les responsables des projets théicoles ont dû remettre en cause les prévisions de départ. Ainsi, le programme théicole fut orienté, d'une part, sous forme de grandes exploitations sous la gestion effective de l'État et, d'autre part, en de petites propriétés paysannes, individuelles. Les structures associatives furent progressivement abandonnées au profit du monopole de l'État dans la gestion effective de cette grande filière agro-industrielle. L'État en a profité pour accroître davantage son monopole

durant la période des années 1980 et 1990. Les organisations paysannes furent longuement ignorées jusqu'au processus de la libéralisation.

### **3. La libéralisation de la filière thé et la renaissance des organisations paysannes**

L'idée de la libéralisation trouve ses origines dans les politiques néolibérales, recommandées par la Banque mondiale, à partir de la fin des années 1980. Elle vise en gros le retrait progressif de l'État dans la gestion des principaux secteurs économiques, au profit des acteurs privés et des organisations des producteurs. Dans le secteur théicole, on a dû attendre environ deux décennies pour constater les premières réalisations.

En effet, depuis le début des années 1990, l'idée des organisations des producteurs est revenue dans les discours officiels relatifs au processus de la libéralisation. À l'origine, l'objectif était que les organisations paysannes prennent part dans l'achat et la gestion des sociétés de thé. Mais, il a fallu attendre 2004 pour que l'État se lance dans la création des associations des théiculteurs, avec le soutien des Organisations Non Gouvernementales dont l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES- Formation). L'idée des organisations paysanne a progressivement évolué jusqu'à créer des Confédérations des associations sur le plan régional ainsi que la Confédération Nationale des Associations des Théiculteurs (CNATHE). Celle-ci s'active pour avoir d'importants contacts dans le monde des Organisations Non Gouvernementales, pouvant financer telle ou telle autre activité visant le renforcement des capacités des organisations paysannes. Des séminaires et ateliers sont organisés à Bujumbura, réunissant pas mal d'intervenants du monde académique et professionnel. On peut citer, à titre d'exemple, l'atelier de 2018 organisé à l'Ecole Normale Supérieure, avec la participation de différentes Institutions dont l'Institut Français de Recherche en Afrique (IFRA-Nairobi), la Mutualité d'Epargne et de Crédit (MUTEC), l'Université du Burundi, ainsi que les sociétés théicoles aussi bien étatiques que privées. Le dernier atelier qui a eu lieu au mois de février 2023 a vu la participation des chercheurs de l'Ecole Normale Supérieure dont les auteurs de cette étude, les cadres des principales entreprises du thé à l'exemple de l'Office du Thé du Burundi, ainsi que l'Institut Africain pour le Développement Economique et

Social (INADES- Formation). Tout le monde a reconnu la volonté de dynamiser le secteur du thé à travers la coopérative.

Car, on constate que la situation reste problématique. Selon P. Manirakiza, Représentant Légal de la Confédération Nationale des Associations des Théiculteurs (CNATHE), en 2007, on estimait que seulement 29% des théiculteurs étaient membres des associations. De même en 2010, dans la région théicole d'Ijenda, seulement 25 collines sur plus de 70 collines avaient des associations, tandis que de 2014 à 2015, sur le plan national, il y a eu une diminution de 6,8% de l'effectif des membres des associations des théiculteurs.

Ne comprenant ni les objectifs ni l'avenir de ces organisations, certains associés se sont progressivement retirés. Seul l'octroi de quelques crédits collectifs par les microfinances sous l'aval de ces organisations peut retenir les membres. On constate que ces organisations restent sous le contrôle de l'Etat. Ces organisations sans assise communautaire restent sans ambitions et parfois inaccessibles aux paysans qu'elles sont censées représenter. Leurs leaders ne se contentent que de la participation à des séminaires, souvent réalisés grâce aux financements extérieurs. Pour que les organisations paysannes deviennent des acteurs influents, il faut plus d'efforts pour penser à des perspectives innovatrices.

#### **4. Vers l'appropriation et l'autonomie des coopératives**

En référence aux paradigmes du développement durable à travers par exemple aux *Objectifs du Millénaire pour le Développement*, ainsi qu'au rôle social de l'entreprise, la place du producteur est très importante. Il est indispensable qu'il soit plus qu'intéressé (rémunéré), mais plutôt intégré à travers la participation à la gestion de « sa » société. Le modèle économique dominant et efficace est donc celui qui évolue vers la libéralisation de l'entreprise avec une participation importante des producteurs.

Pour notre cas d'étude, considérant que plus de 80 % du thé burundais provienne des petites exploitations paysannes, la place du producteur doit être centrale. L'une des alternatives de l'entreprise théicole concerne l'émergence et la participation des organisations paysannes autonomes et intégrées.

Pour réussir à l'autonomie des coopératives dans ce secteur, il faut repenser, réorganiser afin de promouvoir 3 coopératives dans chacune

des 5 régions théicoles : Rwegura, Teza, Buhoro, Ijenda et Tora. Chaque coopérative devra avoir son autonomie administrative et financière. Les leaders des coopératives (3 par coopérative) doivent être élus parmi les producteurs qui entretiennent de vastes propriétés et qui enregistrent de meilleurs rendements. Chaque coopérative doit engager un employé pour assurer la comptabilité.

Au départ, au niveau régional les coopératives devront avoir quelques actions à l'ordre de 10 pourcent dans la gestion de l'usine. La part du bénéfice de la coopérative constituera progressivement le capital permettant de participer efficacement au management de l'usine. Dans ce processus transitoire de libéralisation, l'État ne peut pas se retirer d'un coup. À court terme, une première phase de la libéralisation, d'environ dix ans, avec la participation de l'État, des privés et des coopératives, permettrait à ces derniers de se familiariser progressivement à la gestion de cette entreprise. Après, une commission indépendante évaluerait la situation et déciderait, à travers une étude largement diffusée et discutée, sur la forme à donner à la seconde phase de la libéralisation, en prenant toujours en compte l'importance non seulement de la rentabilité économique, mais aussi de la participation des coopératives à la gestion des usines (décentralisées). Pour la deuxième phase de la libéralisation, l'État devra s'engager à se retirer au profit des coopératives pour accroître leur part d'actions dans la gestion des sociétés de thé.

À ce sujet, le modèle kenyan de la libéralisation et de l'appropriation communautaire de l'entreprise théicole peut inspirer le Burundi. Dans ce grand pays producteur du thé (3ème au niveau mondial et premier en Afrique), les organisations paysannes ont pris une assise communautaire et participent activement à la gestion de leur entreprise, depuis les années 2000 (E. Ndayisaba, 2019, p. 570).

Cette démarche exigera plus d'efforts de la part de l'ensemble des acteurs concernés. L'État devra faciliter l'émergence d'un « climat des affaires » rassurant vis-à-vis des investisseurs privés. Il faudra également faire preuve de confiance à l'endroit de la population qui a tellement souffert de multiples abus des pouvoirs. Cela nécessitera l'évolution des mentalités pour améliorer les rapports État-Paysannerie dans l'angle, plutôt, de coopération que de monopole ou de domination.

Concernant l'autonomie financière des coopératives, le rôle des institutions bancaires et microfinances est nécessaire pour soutenir ce processus de libéralisation-appropriation paysanne de la filière du thé.

C'est donc par l'autonomie effective des coopératives que cette grande filière agro-industrielle pourra générer davantage d'opportunités aussi bien aux producteurs qu'à l'Etat.

## **Conclusion**

Dès le début de la culture du thé au Burundi, la politique des coopératives a toujours intéressé les responsables du projet. Mais la vision paternaliste et technocrate du développement rural, à travers les regroupements des exploitations et des producteurs, n'a pas pris en considération les logiques paysannes de la vie et de la production. Ce modèle d'exploitation coopérative, dicté par le « Haut », n'était pas conforme aux logiques paysannes de travail et de production. Les pratiques autoritaires employées pour faire accepter cette politique n'étaient pas de nature à faire émerger l'idée de la prise en charge communautaire. Ainsi, malgré son caractère modernisateur, la démarche coopérative a subi un échec manifeste, laissant ainsi la place libre à la centralisation et au monopole de l'État dans la filière du thé.

Le retour des organisations paysannes, inspiré par la vision néolibérale de l'entreprise, nécessite des mesures sérieuses d'accompagnement allant dans le sens de l'autonomie économique et financière de la coopérative. Celle-ci doit être administrativement et économiquement indépendante de toute autre structure. Les producteurs doivent y voir du profit à travers la redistribution des dividendes liées à la participation de la coopérative à la gestion de « leur » usine.

## **Bibliographie**

**CAPECCHI BERNARD**, (1976), La culture du caféier et du théier au Burundi, Thèse, Université de Bordeaux III, Bordeaux.

**CHONCHOL JACQUES**, (1996), « Revaloriser les sociétés rurales du Tiers Monde : Conditions inéluctable du développement », Questions du développement. Nouvelles approches et enjeux, Paris, André Guichaoua, L'Harmattan, 147- 166.

**DARBON DOMINIQUE, NAKANABO DIALLO ROZENN, PROVINI OLIVIER et SCHLIMMER SINA**, (2019), Un état de la littérature sur l'analyse des politiques publiques en Afrique, Papiers de recherches AFD, 98.



**MANIRAKIZA PAUL**, Présentation de la CNATHE-Nyamukamirwabose, Communication au séminaire sur « Le thé en Afrique de l'Est : retombées socioéconomiques et appropriation communautaire d'une politique publique de développement », Bujumbura, ENS, le 15 janvier 2019

**MUKURI MELCHIOR**, (1990), Les transformations de l'Agriculture au Burundi sous la colonisation belge (1924-1959), Thèse, Université de Laval, Québec.

**NDAYISABA ERIC**, (2019), Le thé au Burundi : Politique publique de développement, rente et appropriations, Thèse, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

**NDAYISABA ERIC**, (2020 a), « Les enjeux de l'appropriation communautaire dans le secteur théicole au Rwanda et au Burundi, des années 1960 à 2018 », Conjonctures de l'Afrique Centrale, 2020, Paris, 95, Sara Geenen, Aymar Nyenyezi Bisoko et SAHAWAL ALIDOU, L'Harmattan, 217-237.

**NDAYISABA Eric**, (2020 b), « Les défis des organisations théicoles au Burundi : cas du secteur théicole », Della/Afrique 2020, 83-100.

**RAISON PIERRE**, (1989), « Les erreurs géographiques de l'Ujama tanzanienne », Tropiques : lieux et liens : florilège offert à Paul Pelissier et Gilles Sautter. Paris, Pinton Florence, ORSTOM, 402-420.

**ROYAUME DU BURUNDI**. (1962), Théiculture au Burundi. MuramvyaBusangana, Rapport, Bujumbura.

# L'OUA/UA ET LA PROBLEMATIQUE DES COUPS D'ÉTAT EN AFRIQUE

**Floréal Serge ADIÉMÉ**

*École normale supérieure de Yaoundé*  
*Sergeadieme@yahoo.fr*

## Résumé

*Cette étude s'intéresse à l'attitude de l'OUA, devenue UA, face aux coups d'État en Afrique de 1963 à 2022. En effet, à peine libérés du carcan du colonialisme, les nouveaux États indépendants d'Afrique ont dû faire face à des troubles internes, notamment des coups d'État. La multiplication des putschs, vecteur d'instabilité, a contribué à détériorer l'image du continent noir sur la scène internationale. Le but de cette étude est de comprendre l'attitude de l'OUA/UA face aux coups de force qui ont marqué l'histoire de ses États membres. Pour y parvenir, l'analyse s'appuie sur la théorie réaliste en relations internationales. L'étude est historique et se fonde sur des sources écrites de divers ordres. Il en résulte que pendant des décennies, l'OUA/UA est restée indifférente devant la cascade de coups d'État qui sévissaient en Afrique, du fait du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États membres inscrit dans sa Charte. Par la suite, dans le sillage du vent d'Est qui balayait les dictatures partout dans le monde, l'Organisation panafricaine a eu une attitude ambivalente devant cette pratique. Finalement, la persistance des putschs l'a obligée à les proscrire tout en œuvrant pour un renforcement de la démocratie et de l'État de droit. Après quelques années de relative accalmie, les coups d'État semblent reprendre du poil de la bête, avec l'assentiment des masses désabusées par la mauvaise gouvernance des pseudo-régimes démocratiques.*

**Mots clés :** *Afrique, armée, coup d'État, démocratie, développement.*

## Abstract

*This study gets interested in the attitude of OAU, which has become AU, towards coups in Africa from 1963 to 2022. In effect, barely after being freed from the straitjacket of colonialism, the new independent states of Africa had to deal with internal disorder, notably coups d'état. The proliferation of putsches, vector of instability, contributed to deteriorating the image of the black continent on the international scene. This study aims at understanding the attitude of OAU/UA towards coups that have marked the history of its member states. To achieve it, the analysis is based on the realistic theory in international relations. This is a historical study which is based on written sources from various orders. As a result, for decades, OAU/AU remained indifferent to the cascades of coups that were raging in Africa, because of the principle of non-interference in the internal affairs of the states enshrined in its Charter. Thereafter, following in the East wind wake that swept dictatorship all over the world, the pan-African organization had an ambivalent attitude towards this practice. Finally, the persistence of putsches compelled it to ban it while working for reinforcing of democracy and constitutional state. After some years of a relative lull, coups d'état seem to regain strength, with the consent of the masses, disenchanting by the bad governance of pseudo-democratic regimes.*

**Keywords:** *Africa, army, coup d'état, democracy, development.*

## Introduction

Au mois de mai 1963, dans un contexte international marqué par l'antagonisme idéologique entre les blocs capitaliste et socialiste, une trentaine de nations africaines, récemment libérées du joug colonial, se réunissent à Addis-Abeba (Éthiopie) afin de sortir des fonts baptismaux l'Organisation de l'unité africaine (OUA) (Dujardin, 2001 : 17). L'esquisse de cette Organisation avaient déjà été dessinée en 1961 par le groupe de Casablanca (les progressistes), dirigés par le Ghanéen Kwame Nkrumah, et celui de Monrovia (les modérés) conduit par l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny (Mbabé Adiobo, 2017 : 21). L'érection de l'OUA, fruit d'un compromis entre révolutionnaires et modérés, s'explique par le souci de ces dirigeants de préserver leur souveraineté, de libérer entièrement le continent noir du colonialisme (Menzan, 2001 : 7). Mais très vite, ces nouveaux États indépendants ont fait face à des troubles politiques internes, notamment des changements inconstitutionnels de régimes empreints de violence ou de menace, plus connus sous le vocable de coup d'État (Balandier, 1966 : 1). Les auteurs de ce mode de prise de pouvoir s'appuient généralement sur les éléments clés de l'armée ou sur une partie de la classe politique et de la société civile (Duzor et Williamson : 2022). D'après les données de Jonathan Powell et Clayton Thyne (2011 : 249-259), le continent noir est la région du monde la plus touchée par ce phénomène. Selon eux, sur les 486 coups d'État réussis ou manqués entre 1950 et 2010, 214, dont 106 réussis, se sont déroulés en Afrique. Cette multiplication des putschs, vecteur d'instabilité, d'impunité, de corruption, de violation des droits humains, a contribué à saper l'image du continent noir sur l'échiquier international (Siegle, 2022). Pendant des décennies, l'OUA, dont l'acte constitutif condamnait « sans réserve l'assassinat politique » (article 3), s'est montré passive face à ce spectre qui hantait ses États membres. Ce n'est qu'au courant des années 1990, dans un monde désormais acquis aux apôtres de la démocratie, que l'instance faitière africaine a mis en place un mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits (Dujardin, 2001 : 42). Dès lors, comment comprendre les positions de l'OUA, devenue Union africaine (UA), face aux changements inconstitutionnels de régimes qui ont jalonné son histoire ? Le but de cette interrogation est d'amener les décideurs à harmoniser leurs positions face aux coups de force qui marquent encore la vie politique des nations africaines. Pour y parvenir, l'analyse s'appuie sur la théorie réaliste en relations internationales. Cette théorie postule que les organisations interétatiques

et les entités non étatiques sont des acteurs non autonomes des relations internationales, car ils n'agissent que par l'entremise des États (Battistella, 2006 : 115). C'est donc dire que l'action de l'OUA/UA est circonscrite au bon vouloir des États membres, qui, par ailleurs, n'agissent qu'au gré de leurs intérêts. L'étude est historique et se fonde, dans une perspective diachronique, sur les sources écrites de divers ordres (libres, articles, mémoires, rapports et documents électroniques). Il est question, au cours de ce travail, de comprendre d'abord pourquoi l'OUA s'est longtemps montrée passive face aux coups d'État qui sévissaient en Afrique. Ensuite, l'analyse tentera d'apprécier la position ambivalente de l'Organisation panafricaine devant ce phénomène lors de l'ouverture démocratique des années 1990. Enfin, nous verrons les moyens mobilisés par l'OUA, muée en UA, pour éradiquer cette forme de prise de pouvoir.

## **1. La passivité de l'OUA face aux coups d'État à répétition (1963-1990)**

Si pendant plusieurs décennies, l'OUA s'est montrée passive devant les coups de force qui se déroulaient au sein de ses États membres, cela est la conséquence de la nature antidémocratique de l'essentiel des régimes africains et du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États proclamé dans sa Charte.

### ***1.1. La nature antidémocratique de l'essentiel des régimes africains***

Au lendemain de leur accession à l'indépendance, les dirigeants africains héritèrent de territoires aux frontières arbitrairement définies, avec des groupes ethniques qui se chevauchaient parfois entre plusieurs pays. C'est ainsi que les membres fondateurs de l'OUA, soucieux de prévenir des disputes territoriales entre les jeunes États africains, adoptèrent le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation (OUA, 1963, article 3). Ces dirigeants avaient deux chantiers majeurs à réaliser. D'une part, il fallait construire l'État, de type westphalien, et d'autre part, fonder une nation (Mandjem, 2019 : 28). La quasi-totalité de ces dirigeants ont progressivement rompu avec le système démocratique hérité de la fin de l'époque coloniale, pour mettre en place des régimes à parti unique. Selon eux, le parti unique était le cadre idéal qui permettait d'unifier les différentes composantes du pays, étouffant ainsi les rivalités ethniques (Badian, 1964 : 111). Ainsi, ils avaient une mainmise sur tous

les leviers de l'administration, de l'armée, de la police, de l'économie. Sans concurrence possible, ils avaient vocation à s'éterniser au pouvoir, à moins de le céder à un proche ou à le perdre des suites d'un assassinat ou d'une rébellion (Mbembé, 2013 : 20-21). Toutefois, quelques pays sont demeurés démocratiques. Certains l'ont été continuellement (Botswana, République de Maurice,), d'autres l'ont été avec des ruptures (Gambie, Lesotho, Nigeria, Sénégal, Ghana). Il était donc difficile pour l'OUA, constituée pour l'essentiel de régimes antidémocratiques, de condamner les prises de pouvoir par la force, surtout que la Charte de l'Organisation interdisait l'ingérence dans les affaires intérieures des États.

### ***1.2. Le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États***

Lors de sa création en 1963, les pères fondateurs de l'OUA avaient mentionné dans la Charte de l'Organisation : L'égalité souveraine des États membres, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du droit inaliénable de chacun d'eux à une existence indépendante (OUA, 1963, article 3). C'est le deuxième principe ci-dessus qui empêcha, en grande partie, l'OUA de se prononcer sur les coups d'État.

En effet, passée l'euphorie de l'accession de ces nations à l'indépendance, les difficultés économiques et l'instabilité politique ont ramené les populations à la réalité quotidienne. Aux quatre coins de l'Afrique indépendante, les forces sociales, courroucées par les dérives autoritaires, la gabegie, la corruption, le népotisme, l'incurie ambiante, ont commencé à mettre la pression sur les nouveaux dirigeants (Pabanel, 1984. Les militaires en profitèrent pour sortir des casernes et s'emparer du pouvoir, soi-disant, pour corriger les dérives observées (Boisvert, 2022 : 3). Plusieurs régimes furent renversés, quelques fois avec effusion de sang, soit par un groupe d'officiers, le commandement de l'armée, voire des civils. Ces putschs étaient parfois fomentés ou réprimés par les anciennes métropoles, au gré de leurs intérêts (Glaser et Hofnung, 2018). L'un des premiers États à faire face à la triste expérience de changement inconstitutionnel, au lendemain de la création de l'OUA, fut le Congo Brazzaville. En effet, cette ancienne colonie française d'Afrique centrale avait accédé à l'indépendance le 15 août 1960. C'est l'abbé Fulbert Youlou (1917-1972) qui avait pris les rênes de cette république. Très vite, il s'était attelé à renforcer son pouvoir, prévoyant même d'institutionnaliser le parti unique en date du 15 août 1963. Deux jours

avant cette date, ses adversaires, mis au parfum du plan d'arrestation des syndicalistes opposés à son projet, provoquèrent un soulèvement populaire qui fut dénommé les « Trois Glorieuses ». Débordé par la furie des manifestants, qui bravaient les canons des soldats de l'armée nationale, le président Youlou fit appel aux troupes françaises, qui malheureusement ne purent venir à son secours. Le 15 août, le président Youlou remit sa démission aux chefs de l'armée congolaise (Terray, 1964 : 917-920). Un gouvernement provisoire fut aussitôt formé et placé sous l'égide d'Alphonse Massamba-Debat (1921-1977). Par la suite, plusieurs autres pays africains connurent des changements inconstitutionnels de régime. L'année 1966 projeta le continent noir sur le devant de la scène, du fait du grand nombre de putschs militaires qui s'y déroulèrent. Ces nouveaux gouvernants écartèrent du pouvoir les grandes figures des indépendances de leurs pays respectifs, notamment, Hubert Maga (Dahomey), David Dacko (République centrafricaine), Maurice Yaméogo (Haute-Volta), Nnamdi Azikiwe (Nigeria) et Kwame Nkrumah (Ghana). Certains révolutionnaires africains, à l'instar du charismatique leader guinéen Ahmed Sékou Touré (1919-1984), étaient en faveur d'une intervention de l'OUA contre ces nouveaux dirigeants. Mais son projet fut mis en mal par le camp des modérés fermement attaché au respect de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États (Balandier, 1966 : 1). Dès lors, les sommets annuels de l'OUA s'apparentèrent à de simples rituels sans effet sur la marche des États membres. D'ailleurs, beaucoup de chefs d'État usaient de l'opportunité offerte par l'article 9 de la Charte pour envoyer, en leur lieu et place, des représentants lors des conférences de l'Organisation. Cet absentéisme s'explique par la peur d'être victime, lors d'un tel déplacement, d'un coup d'États (Dujardin, 2001 : 37). C'est ainsi que l'OUA, vautrée dans un « conformisme diplomatique » (Badie, 1992 : 58), n'a pu enrayer les conflits meurtriers qui, depuis sa création, ont imprégné la vie politique sur le continent noir. Dès lors, l'histoire de ces jeunes nations fut marquée par une série de coups de force, principal moyen d'accession au pouvoir, qui furent en grande partie à la base de l'instabilité politique, économique et sociale qui s'ensuivit. Au tournant de la décennie 1980-1990, le bloc socialiste s'écroula presque entièrement, sous la pression des populations soucieuses d'un peu plus de liberté. Avec la victoire du camp capitaliste, chantre de la démocratie, la vision libérale de l'État s'est largement imposée dans le monde. Les chefs d'État et de gouvernement membres de l'OUA furent contraints, sous la pression des bailleurs de

fonds internationaux, de s'arrimer à la nouvelle donne politique mondiale.

## **2. L'attitude ambivalente de l'OUA face aux coups d'État à l'heure de la réouverture démocratique des années 1990**

À l'aube de la décennie 1990, alors que le monde penchait largement en faveur de l'établissement de la démocratie libérale, certains dirigeants africains s'arrimèrent à la nouvelle donne, tandis que d'autres, a contrario, s'arc-boutèrent sur leurs vieux principes, afin de se maintenir mordicus au pouvoir. Désormais, la prise de pouvoir par les armes était diversement appréciée, selon les cas, par les opinions publiques et la communauté internationale. C'est ainsi qu'on assista à des coups d'État salutaires et à d'autres condamnables.

### ***2.1. Les coups d'État salutaires***

Du 19 au 21 juin 1990, se tint à La Baule (France) le 16<sup>e</sup> sommet France-Afrique. Lors de cette rencontre, le président français François Mitterrand signifia à 35 de ses homologues venus d'Afrique, que désormais l'aide de la France serait plus tiède envers les régimes autoritaires et plus enthousiaste envers ceux qui franchiraient le pas vers la démocratie et le respect des droits de l'homme (Signaté, 1990 : 15).

Le discours de La Baule agit comme un accélérateur du processus de démocratisation en Afrique. Dans bon nombre de nations du continent noir, les forces sociales mettaient déjà la pression sur leurs gouvernants, et ce, depuis la seconde moitié des années 1980. Mais ces dirigeants usaient de violence pour museler la moindre revendication. Les pressions de la communauté internationale limitèrent la marge de manœuvre de certains gouvernants qui durent lâcher du lest et ouvrir les portes de leur pays au vent de la démocratie. Dans plusieurs pays africains, des conférences nationales furent organisées, afin d'expier le passé et se projeter vers l'avenir (Guèye, 2009 : 5).

D'autres par contre, ont refusé de s'arrimer à la nouvelle donne. Ce fut le cas du dictateur malien Moussa Traoré (1936-2020). Arrivé au pouvoir en 1968 après avoir renversé Modibo Keita (1915-1977), le sous-lieutenant Moussa Traoré, devenu très vite général, instaura un régime dictatorial empreint de gabegie et de corruption. Vers la fin des années 1980, des partis politiques, sous couvert d'associations, réclamèrent la démocratisation du régime. On peut citer l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA) et le Comité national d'initiative démocratique

(CNID). La jeunesse malienne, regroupée au sein de l'Association des élèves et étudiants du Mali (AEEM), rallia les rangs de la contestation jusqu'à en prendre l'avant-garde (Naudé, 1992).

Entre le 22 et le 25 mars 1991, des violents affrontements opposèrent les manifestants aux forces de l'ordre. Ces derniers ouvrirent le feu sur la foule, sur ordre du pouvoir, faisant plus de 200 morts et un millier de blessés. Dans la nuit du 25 au 26 mars, un groupe de vingt soldats, dirigé par un ancien chef de la garde présidentielle, le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré (1948-2020), captura le dictateur Moussa Traoré et s'empara du pouvoir dans le cadre du Comité militaire de réconciliation nationale (CRN). Ce coup d'État mit immédiatement fin aux émeutes (Naudé, 1992).

Le nouvel homme fort de Bamako engagea une concertation avec les forces vives de la nation, tout en promettant de rendre le pouvoir aux civils après une phase de transition. Il remplaça le CRN par le Comité de transition pour le salut du peuple (CTSP) qui regroupait en son sein des civils et des personnalités militaires. Le gouvernement provisoire fut confié à Soumana Sacko, un ancien ministre qui, en 1987, avait démissionné pour dénoncer la corruption qui gangrenait le régime de Moussa Traoré. Entre juillet et août 1991, une conférence nationale fut organisée, afin de juger le régime Traoré. Un nouveau Code électoral fut établi, puis une nouvelle Constitution qui instaurait le multipartisme fut adoptée par référendum le 12 janvier 1992. Les 12 et 26 avril de la même année, une élection présidentielle, à laquelle Toumani Touré ne prit pas part, fut organisée. Celle-ci consacra la victoire d'Alpha Oumar Konaré avec 69,5% des voix contre 30,5% à Tiéoulé Konaté, le candidat de l'U.S-RDA (Naudé, 1992).

Le parachèvement de la transition démocratique malienne, au bout d'une année, fut salué par tous les observateurs nationaux et internationaux et de surcroît, Amadou Toumani Touré, alias ATT, apparut comme le prototype du bon putschiste. D'autres militaires suivirent son exemple, notamment le général nigérian Abdulsalam Abubakar (de juin 1998 au 29 mai 1999), le nigérian Daouda Mallam Wanké (d'avril à novembre 1999). À côté de ces putschistes, dont l'action fut appréciée, il y en a, plus nombreux, qui ont pris le pouvoir, mais pour reproduire les maux qu'ils avaient dénoncés.

## ***2.2. Les coups d'État condamnables***

En adhérant à la démocratie libérale, les nations africaines ont reconnu le peuple comme véritable détenteur de la souveraineté. Par conséquent,



la prise de pouvoir par des moyens inconstitutionnels est devenue une hérésie (Codjo, 2022).

Ce fut le cas du putsch orchestré sur le minuscule archipel de Sao Tomé-et-Principe, le 15 août 1995, contre le président Miguel Trovoada. Ce dernier avait été porté au pinacle, en mars 1991, par le peuple santoméen, avec plus de 80 % des suffrages exprimés. Les difficultés économiques qui affectèrent par la suite cette ancienne colonie portugaise, indépendante depuis 1975, poussèrent quelques militaires à renverser le nouveau chef de l'État. Leur action ne fut que de courte durée, car la communauté internationale exerça sur eux une forte pression assortie de la menace d'une intervention militaire. Une semaine plus tard, Miguel Trovoada fut rétabli dans ses fonctions de président de la République (Dulin, 2007 : 90-95).

En outre, il faudrait également relever une vague de putschistes qui, ayant renversé le régime en place, décident de rétablir la Constitution. Mais contrairement à l'exemple d'Amadou Toumani Touré, ils font le choix de se porter candidat à l'élection présidentielle. Dans la grande majorité des cas, ces putschistes finissent par remporter l'élection, grâce à la fraude, et à se maintenir vaille que vaille au pouvoir. Ce fut le cas du lieutenant gambien Yahya Jammeh (de juillet 1994 à décembre 2016), du colonel nigérien Ibrahim Baré Maïnassara (de janvier 1996 à avril 1999), du général burundais Pierre Buyoya (de juillet 1996 à 2003), du général ivoirien Robert Guéï (de décembre 1999 à octobre 2000). La multiplication de ce type de démocrates farceurs a incité l'OUA à prendre des mesures visant à bannir les auteurs de putsch de l'Organisation.

### **3. La proscription des coups d'État et la mise en place d'un dispositif normatif favorable à la démocratie par l'UA**

Vers la fin des années 1990, l'OUA, influencée par la nouvelle donne politique internationale, a fait de l'apaisement du champ politique africain, l'une de ses priorités. Cela s'est matérialisé par le refus de reconnaître tout nouveau régime issu de changement inconstitutionnel et la mise en place d'un dispositif normatif favorable à la démocratie.

#### ***3.1. Le refus de reconnaître les régimes issus de changements inconstitutionnels***

Du 12 au 14 juillet 1999, les chefs d'État et de gouvernement réunis à Alger (Algérie) lors du 35<sup>e</sup> sommet de l'OUA, adoptèrent la résolution 142 qui prévoyait l'exclusion de l'Organisation panafricaine, tout

gouvernement arrivé au pouvoir par des moyens anticonstitutionnels. Le retour en grâce dudit gouvernement était conditionné par le rétablissement de la démocratie (OUA, 1999). Cette nouvelle divisa les observateurs de la scène politique africaine. D'une part, il y avait ceux qui saluèrent cette décision, car selon eux, cela traduisait le souci des gouvernants africains de domestiquer les arènes politiques ». D'autres par contre, dénoncèrent cette résolution, arguant que tous les coups d'État n'étaient pas nocifs. Les premiers putschistes à faire les frais de la suspension des sommets de l'Organisation panafricaine furent le colonel comorien Assoumani Azali ((parvenu au pouvoir en avril 1999) et le général ivoirien Robert Guéï (arrivé au pouvoir le 24 décembre 1999). Les dirigeants africains réitérèrent leur décision de suspendre de l'Organisation tout nouveau régime issu d'un changement anticonstitutionnel dans l'article 30 de l'acte constitutif de l'UA, appelée à prendre la relève de l'OUA (OUA, 2000). L'organisation panafricaine privilégiait ainsi une approche legaliste à celle légitimatrice des dirigeants africains (Handy et Akum, 2020). En effet, en dépit de quelques avancées çà et là, nombre de leaders africains ont mis en place des simulacres de démocratie. Ils ont autorisé le pluralisme politique et organisent très souvent des élections. Mais celles-ci, souvent émaillées de fraudes diverses, débouchent généralement sur des conflits post-électorales aux conséquences parfois meurtrières (Noah Edzimbi, 2018 : 10-13). De même, les Constitutions de nombre de ces pays, souvent issues des conférences nationales du début de la décennie 1990, subissent très souvent des manipulations, afin de permettre aux chefs d'État en exercice de s'éterniser au pouvoir ou de le céder à un proche (Boina, 2021 : 21). C'est à ce type de bricolage juridique que s'est livré le clan Eyadema au Togo.

En effet, le 05 février 2005, Gnassingbé Eyadéma (1935-2005), au pouvoir depuis 1967, s'éteint des suites d'une crise cardiaque alors qu'il se rendait à Tel-Aviv (Israël) pour recevoir des soins d'urgence. Conformément à la Constitution révisée en 2002, l'intérim devrait être assuré par le président de l'Assemblée nationale, Fambaré Natchaba Ouattara, qui, durant une période de soixante jours au maximum, devrait organiser des élections. Toutefois, l'Airbus d'Air France, qui était parti de Paris ce jour-là avec à son bord Fambaré Natchaba, fut dévié, sur ordre de la hiérarchie militaire, en direction de l'aéroport de Cotonou au Bénin voisin. Simultanément, le chef d'état-major de l'armée togolaise, le général Zakari Nandja, décida de confier le pouvoir à Faure Gnassingbé, l'un des fils du défunt. Le lendemain, l'Assemblée nationale, largement

dominée par le Rassemblement du peuple togolais (RPT), se réunit manu militari et décida, à l'unanimité des 67 députés présents sur 81, de destituer son président pour le remplacer par Faure Gnassingbé. Dans la même veine, elle modifia la Constitution dans le sens de permettre au nouveau président d'achever le mandat de son prédécesseur, c'est-à-dire jusqu'en 2008 (Lawson, 2010 : 52).

Alpha Oumar Konaré, alors président de la Commission de l'UA, condamna cet acte qu'il qualifia de « coup d'État militaire » (Soudan, 2005). Le 19 février, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) infligea des sanctions contre les putschistes togolais, notamment, la suspension du pays de l'Organisation, l'interdiction de voyager pour les dirigeants togolais, le rappel des ambassadeurs en poste à Lomé et un embargo sur les armes (Amnesty International, 2005 : 3). Cette batterie de sanctions obligea le Parlement togolais à faire volte-face. Le 21 février, il rétablit le texte initial de la Constitution et, dans la foulée, Faure Gnassingbé démissionna de ses nouvelles fonctions quatre jours plus tard (Soudan, 2005). Il fut remplacé par le vice-président de l'Assemblée nationale. Le vendredi 25 février, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, emboitant le pas à la CEDEAO, exhorta ses membres à appliquer rigoureusement les sanctions contre le Togo. Ce pays fut suspendu de toutes les activités de l'UA jusqu'au retour de l'ordre constitutionnel. L'organe exécutif de l'UA demanda aussi au Conseil de sécurité des Nations unies d'appuyer les sanctions prises par la CEDEAO et l'UA (Amnesty International, 2005 : 3).

Contre vents et marées, le fils du défunt président se présenta à l'élection présidentielle du 24 avril, sous la bannière du RPT, comptant sur un appareil d'État acquis à sa cause. Il remporta le scrutin avec 60,15% des voix contre 38,25% pour Emmanuel Bob Akitani, le candidat de la coalition de l'opposition, dans un contexte émaillé de violence et de fraudes massives. Les partisans de l'opposition se révoltèrent et envahirent les rues du pays. La répression qui s'ensuivit fit près de 400 morts et des dizaines de milliers de réfugiés qui s'enfuirent à l'étranger. Malgré tout, la CEDEAO, qui avait envoyé 150 observateurs électoraux, entérina la victoire de Faure Gnassingbé. Le 27 mai, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA leva les sanctions imposées au Togo et, d'un commun accord avec la CEDEAO, amorça une série de pourparlers entre les gouvernants et les opposants, dans l'optique d'aboutir à la formation d'un gouvernement d'union nationale (Amnesty International, 2005 : 3). Depuis lors, Faure Gnassingbé s'est maintenu au pouvoir par une série de victoires électorales qui convainquent très peu d'observateurs. Dans

bon nombre de pays africains, les dirigeants se maintiennent ainsi au pouvoir, sous le regard impuissant des populations, qui sont condamnées à scruter l'avenir dans l'attente d'un *deus ex machina*. Consciente de tout cela, c'est le cadre structurel et institutionnel de la gouvernance en Afrique que l'UA souhaite améliorer, afin d'éradiquer les prises de pouvoir par les moyens inconstitutionnels.

### ***3.2. La mise en place d'un dispositif normatif favorable à la démocratie***

L'UA s'attèle à favoriser l'accroissement de la culture démocratique parmi ses États membres. Cela s'observe par l'élaboration d'instruments normatifs que chaque État est appelé à signer ou ratifier. On peut citer La déclaration de Lomé de 2000 et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de 2007. Ces deux instruments condamnent chacun les changements inconstitutionnels en les définissant comme suit : les coups d'État militaires contre un gouvernement démocratiquement élu ; l'intervention de mercenaires pour remplacer un gouvernement démocratiquement élu ; les remplacements de gouvernements démocratiquement élus par des groupes armés dissidents et des mouvements rebelles ; et le refus d'un gouvernement sortant d'abandonner le pouvoir suite à une défaite lors d'élections libres, justes et régulières (OUA, 2000).

Par ailleurs, l'Organisation panafricaine accompagne ses membres dans la surveillance des élections en dépêchant, s'ils le désirent, des observateurs aux côtés d'autres organisations internationales. Il convient tout de même de souligner que les conclusions des rapports d'observations électorales de l'UA contestent très rarement le verdict des urnes, quand bien même les tribunaux et les sociétés civiles locales mettent en exergue les tripatouillages des résultats comme on l'a vu au Kenya et au Malawi (Handy et Akum, 2020).

On comprend pourquoi malgré la condamnation des changements inconstitutionnels, les coups d'État n'ont pas disparu en Afrique. Certes, durant une vingtaine d'années, ils ont baissé d'intensité, et se sont terminés par une effusion de sang qu'à des rares occasions. L'existence, au niveau mondial, de mécanisme de veille, à l'instar de la Cour pénale internationale (CPI), fait beaucoup réfléchir ceux qui seraient tentés de faire couler le sang gratuitement. Mais ces dernières années, on assiste à une recrudescence des coups d'État. Cela est la conséquence, d'une part, de l'échec de la démocratisation des États africains et d'autre part, de la crise économique ambiante (Handi et Akum, 2020). Cette situation laisse

les populations dans un désespoir et dans le regret des régimes précédents, qui selon elles, leur offraient au moins de quoi manger. Dès lors, l'avènement de n'importe quel quidam, en uniforme militaire, est souvent perçu comme une libération. Mais peu de temps après, lorsque l'espoir placé dans les nouveaux dirigeants est déçu, les mêmes populations n'hésitent pas à souhaiter ardemment leur chute. Ainsi, le champ politique de certains pays africains se décline en histoire du « balayeur balayé » (Fakoly, 2002). Dans cette pétaudière, l'UA a du mal à véritablement s'affirmer, incapable qu'elle est d'imposer, aux États membres, un modèle type de démocratie et de gouvernance.

## Conclusion

Cette réflexion visait à comprendre l'attitude de l'OUA, devenu UA, face aux changements inconstitutionnels de régime qui ont marqué l'histoire du continent noir. L'Organisation panafricaine a eu trois types d'attitudes face à ce phénomène. Au départ, elle est restée passive devant la multiplication de cette prise de pouvoir, enfermée qu'elle était dans ses principes fondateurs de non-ingérence dans les affaires intérieures des États membres. Par la suite, à la faveur de la mouvance démocratique mondiale des années 1990, elle a eu une position ambivalente devant cette pratique. Finalement, la persistance du phénomène, et son corollaire de misères, l'ont obligée à le proscrire tout en œuvrant pour un renforcement de la démocratie et de l'État de droit. Les prises de pouvoirs par des moyens inconstitutionnels, après avoir diminué durant deux décennies, semblent reprendre, ces dernières années, du poil de la bête. Les dirigeants démocratiquement élus quelques années auparavant, sont souvent renversés dans une liesse populaire comme ce fut le cas des présidents Ibrahim Boubakar Keïta (au Mali en 2020), Alpha Condé (en Guinée en 2021) et Roch Marc Christian Kaboré (au Burkina Faso en 2022). Ce soutien des masses à ces coups de fore s'explique par la mauvaise gouvernance, la corruption, le népotisme et la fraude qui caractérisent ces régimes. Dès lors, c'est le système politique mis en place dans certains pays africains qu'il convient de repenser.

## Sources et références bibliographiques

**Amnesty International** (2005), *Togo : l'histoire va-t-elle se répéter ?*, Londres.  
**Badian, Seydou** (1964), *Les dirigeants d'Afrique noire face à leur peuple*, Paris, François Maspero.

- Badie, Bertrand** (1992), *L'État importé : Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.
- Balandier, George** (avril 1966), « En Afrique noire, les coups d'État militaires s'expliquent par le désir des jeunes de changer la situation », *Le Monde diplomatique*, n°27170, p. 1.
- Battistella, Dario** (2006), *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Boina, Iddy Soidrouine** (2021), « La malédiction constitutionnelle en Afrique : la révision », *Revue française de droit constitutionnel*, n°128, pp. 21-46.
- Boisvert, Marc-André** (2022), « Introduction », *Coups d'État en Afrique : le retour de l'uniforme en politique*, *Bulletin Francopaix*, Vol. 7, n° 1-2, pp. 3-4.
- Codjo, Juste** (2022), « Gestion des coups d'État et transitions politiques en Afrique : La consentocratie comme alternative aux démocraties d'homme fort », <https://www.researchgate.net>, consulté le 6 avril 2023.
- Dujardin, Stéphanie** (2001), « Le traité de l'Union africaine : de l'idéal panafricain à l'impératif d'unité », Mémoire de DEA en droit, Université I Panthéon-Sorbonne.
- Dulin, Antoine** (2007), « Un confetti tropical au cœur du système-monde », Master recherche science politique des relations internationales, IEP de Paris.
- Duzor, Megan et Williamson, Brian** (2022), « En chiffre : Les coups d'État en Afrique », <https://projects.voanews.com>, consulté le 14 avril 2023.
- Fakoly, Doumbia Moussa (alias Tiken Jah Fakoly)** (2002), « Le balayeur », <http://www.paroles.net/tiken-jah-fakoli/paroles-le-balayeur>, consulté le 14 avril 2023.
- Glaser, Antoine et Hofnung, Thomas** (2018), *Nos chers espions en Afrique*, Paris, Fayard.
- Guèye, Babakar** (2009), « La démocratie en Afrique : succès et résistances », *Pouvoirs*, n° 129, pp. 5-26.
- Handy, Paul Simon et Akum, Fonteh** (2020), « Coups d'État : causes ou symptômes de la mauvaise gouvernance », <https://issafrica.org/fr>, consulté le 06 avril 2023.
- Lawson, Latré Nono Kafui** (2010), « Processus de démocratisation des années 1990 à nos jours : le cas du Togo », Mémoire de DEA en Droits de la personne et de la démocratie, Université d'Abomey-Calavi.
- Mandjem, Yves** (janvier 2019), « Indépendances africaines et relations internationales : Entre la création de l'État en Afrique et les mutations de la société internationale », *Revue béninoise de science po*, Vol 3, pp. 34-86.

**Mbabé Adiobo, Rodrigue Firmin** (2017), « Ahmed Sékou Touré et Ahmadou Ahidjo face à la question de l'unité africaine (1958-1982) », Thèse de doctorat pH. D en histoire, option histoire des relations internationales, Université de Yaoundé I.

**Mbembé, Achille** (2013), *Sortir de la grande nuit : essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte/Poche.

**Menzan, Adingra Prince-Florent** (2001), « Les enjeux de l'Union africaine (UA) », Mémoire de fin de cycle en diplomatie, Abidjan, ENA.

**Noah Edzimbi, François Xavier** (2018), « Géopolitique locale et instrumentalisation des échéances électorales en Afrique subsaharienne », *Revue dialectique des intelligences*, n°005, pp. 7-31.

**Naudé, Pierre-François** (26 avril 1992), « Alpha Oumar Konaré élu président du Mali », <https://www.jeuneafrique.com>, consulté le 14 avril 2023.

**OUA** (11 juillet 2000), « acte constitutif de l'Union africaine », Lomé, [www.africaunion.org](http://www.africaunion.org), consulté le 14 avril 2023.

- (1999), « Déclaration et décisions adoptées par la 35<sup>e</sup> session de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA », Alger, [www.africaunion.org](http://www.africaunion.org), consulté le 20 avril 2023.

- « (1963), Charte de l'OUA », Addis-Abeba, [www.africaunion.org](http://www.africaunion.org), consulté le 14 avril 2023.

**Pabanel, Jean-Pierre** (1984), *Les coups d'État militaires en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.

**Powell, Jonathan et Thyne, Clayton** (2011), « *Global instances of coups from 1950 to 2010: A new dataset* », *Journal of Peace Research*, 48 (2), pp. 249-259.

**Siegle, Joseph** (2022), « Les coups d'État en Afrique et le rôle des acteurs extérieurs », Centre d'Études stratégiques de l'Afrique, <http://africacenter.org>, consulté le 10 mars 2023.

**Soudan, François** (15 mai 2005), « Togo : paysage après la tempête », <https://www.jeuneafrique.com>, consulté le 14 avril 2023.

**Signaté, Ibrahima** (juillet 1990), « Que veut Mitterrand ? », *Le Nouvel Afrique Asie*, p. 15.

**Terray, Emmanuel** (1964), « Les révolutions congolaise et dahoméenne de 1963 : essai d'interprétation », *Revue de science politique*, 14, n°5, pp. 917-942.

**UA** (2000), « Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine », Lomé, [www.africaunion.org](http://www.africaunion.org), consulté le 14 avril 2023.

# DEMOCRATIE, GOUVERNANCE ET PROGRES : QUEL AVENIR LA DEMOCRATIE RESERVE-T-ELLE A L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

**Issa Seidi Aboubacar**

*Enseignant vacataire à l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger),  
Département de philosophie, Culture et Communication  
issasediaboubacar@yahoo.fr*

## Résumé

*Cet article examine les tares liées à l'évolution du processus démocratique en Afrique subsaharienne. Il vise essentiellement à montrer comment l'Afrique subsaharienne a été, de 1960 à nos jours, déçue par le rendez-vous de l'histoire des indépendances, notamment de la démocratie, d'une part, et comment l'éducation à une prise de conscience collective d'élites et de peuples africains vis-à-vis de ses exigences clés constitue, d'autre part, un défi de la bonne gouvernance démocratique en Afrique subsaharienne. Pour relever ce défi, une relecture de principes clés de la démocratie est nécessaire d'autant plus que celle-ci se veut un système politique rigoureux. Comment construire une démocratie véritable en Afrique subsaharienne ? Tel est le problème que cet article se propose de résoudre. Aussi, il s'interroge sur les conditions de possibilité de réalisation effective d'une démocratie véritable, active, féconde et prospère en Afrique subsaharienne. La démarche utilisée est autant descriptive, analytique que critique pour mieux appréhender les perspectives d'épanouissement qui s'ouvrent aujourd'hui devant elle, en vue d'y promouvoir la bonne gouvernance démocratique, gage de sa croissance économique durable. Au terme de cette étude, les résultats obtenus montrent que les élites politiques africaines doivent songer à repenser leur politique éducative et travailler à garantir leur autosuffisance alimentaire. Mais cela ne suffit pas pour relever le défi de la bonne gouvernance dans leurs pays. Partant donc de ces insuffisances, les dirigeants du G5 Sahel doivent œuvrer, sans relâche, à recouvrer leur souveraineté tout en consolidant les bases matérielles, éthiques réelles et solides de leur croissance économique durable, gage de la bonne gouvernance.*

**Mots clés :** *Croissance économique, démocratie, féconde, prospère.*

## Abstract

*This article examines the flaws linked to the evolution of the democratic process in sub-Saharan Africa. It essentially aims to show how sub-Saharan Africa has been, from 1960 to the present day, disappointed by the rendezvous of the history of independence, in particular democracy, on the one hand, and how education on a The collective awareness of African elites and peoples vis-à-vis its key requirements constitutes, on the other hand, a challenge for good democratic governance in sub-Saharan Africa. To meet this challenge, a re-reading of the key principles of democracy is necessary, especially since democracy is intended to be a rigorous political system. How to build a real democracy in sub-Saharan Africa? This is the problem that this article sets out to solve. Also, it wonders about the conditions of possibility of effective realization of a true, active, fruitful and prosperous democracy in sub-Saharan Africa. The approach used here is as much descriptive, analytical as it is critical to better understand the prospects for development that are opening up before it today, with a view to promoting*



*good democratic governance and sustainable economic growth in sub-Saharan Africa. At the end of this study, the results obtained show that African political elites must rethink their educational policy and work to guarantee their food self-sufficiency. But this is not enough to meet the challenge of good governance in their countries. Starting from these shortcomings, the Heads of State of sub-Saharan Africa must work tirelessly to consolidate the material, moral and ethical bases of their political sovereignty.*

**Keywords:** *Economic growth, democracy, fruitful, prosperous.*

## **Introduction**

Cet article examine les tares liées à l'évolution du processus démocratique en Afrique subsaharienne. Il vise essentiellement à montrer comment l'Afrique subsaharienne a été, de 1960 à nos jours, déçue par le rendez-vous de l'histoire des indépendances, notamment de la démocratie, d'une part, et comment l'éducation à une prise de conscience collective d'élites et de peuples africains vis-à-vis de ses exigences clés constitue, d'autre part, un défi de la bonne gouvernance démocratique en Afrique subsaharienne. Pour relever ce défi, une relecture de principes clés de la démocratie est nécessaire d'autant plus que celle-ci se veut un système politique rigoureux. Comment construire une démocratie véritable, féconde et prospère en Afrique subsaharienne, meurtrie d'une gouvernance entichée d'injustice, d'inégalité, de corruption, d'impunité et d'insécurité entretenue par la secte islamo-terroriste Boko Haram ? Tel est le problème que cet article se propose de résoudre. Pour ce faire, il serait intéressant de retracer brièvement les conditions historiques, politiques et socioéconomiques qui assaillent l'ancrage culturel des valeurs démocratiques, plus précisément en Afrique subsaharienne. Aussi, il s'interroge sur les conditions de possibilité de la réalisation effective d'une démocratie véritable, active, féconde et prospère en Afrique subsaharienne. La démarche utilisée est autant descriptive, analytique que critique pour mieux appréhender les perspectives d'épanouissement et les stratégies politiques qui s'ouvrent aujourd'hui devant elle, en vue de promouvoir sa croissance économique. Au terme de cette étude, les résultats obtenus montrent que les élites politiques africaines doivent songer à repenser leur politique éducative et travailler aussi à garantir leur autosuffisance alimentaire, condition de possibilité de développement de leur croissance économique durable. Mais cela ne suffit pas pour relever le défi de la bonne gouvernance dans leurs pays respectifs. Partant donc de ces insuffisances, les dirigeants de pays de

l'Afrique subsaharienne doivent œuvrer ensemble et, sans relâche, à recouvrer leur souveraineté tout en consolidant davantage les bases matérielles, éthiques réelles et solides de leur croissance économique, gage de la bonne gouvernance.

## **1. Les défis de la démocratie en Afrique subsaharienne**

L'Afrique subsaharienne traverse, aujourd'hui, des crises socio-politiques et sécuritaires qui entravent l'aboutissement du processus démocratique entamé qu'il faut nécessairement pallier, au plus vite, pour relancer sa croissance économique durable. En Afrique subsaharienne, la mauvaise gouvernance est due à un déficit d'instruction politique et civique. Loin d'être un système clos, la démocratie se veut un idéal politique ouvert aux exigences du moment et aux aspirations les plus profondes et les plus légitimes des hommes vivant ensemble, mais unis pour un destin commun. La démocratie seule réalise ce que, de nos jours, les contemporains appellent la bonne gouvernance. Mais faute d'une volonté politique réelle en Afrique subsaharienne la démocratie se heurte, d'une part, aux supplices du néocolonialisme occidental et, se confronte, d'autre part, à la cupidité de dirigeants africains qui, pour la plupart, ne cherchent qu'à préserver leur pouvoir et retombées économiques. Comme le fait savoir O. Meunier par ce passage :

Nous avons conscience que les mauvaises habitudes, que ce soit du côté des bailleurs de fonds qui ont tendance à imposer arbitrairement leurs projets, ou du côté du gouvernement et des populations qui voient avant tout les retombées économiques à court terme, ne seront pas faciles à perdre ; néanmoins, la politique du bâton n'a plus de raison d'être lorsque l'on mène des projets pour le développement d'un pays. (2000, p, 281).

Depuis près de dix ans, l'Afrique subsaharienne est mue par de mouvements insurrectionnels de la secte-islamo terroriste Boko Haram et d'autres groupes armés non étatiques de tous genres. Créée en 2015 au Nigeria, la secte-islamo terroriste Boko Haram a fini par instaurer un no mans 'land inimaginable le long de la bande saharo-saharienne. Celle-ci s'insurge contre l'implémentation de l'État de droit démocratique au Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad et Nigeria. À vrai dire, ces mouvements insurrectionnels protéiformes sont dus à une mauvaise gouvernance entichée d'inégalité, d'injustice et d'exclusivisme

ethnique. Autrement dit, cette mauvaise gouvernance est accentuée par la gabegie, les malversations politiques et la paupérisation de couches sociales les plus défavorisées au détriment de parents proches du pouvoir politique en place. Outre ces pratiques antidémocratiques, l'on peut évoquer l'amateurisme politique et ses corollaires : le paternalisme politique, le népotisme, le favoritisme, la corruption et l'impunité. En quoi l'amateurisme politique entrave-t-il le développement du processus démocratique ?

### ***1.1 L'amateurisme politique : un défi de la bonne gouvernance***

Étymologiquement, la démocratie se compose de deux notions dont *demos* qui, du grec, veut dire peuple, et *kratos* qui signifie pouvoir ou autorité. De ce fait, elle se définirait comme étant le pouvoir des masses populaires. Elle est, d'après l'ancien représentant des États-unis d'Amérique Abraham Lincoln, « *le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple* ». Mieux la démocratie est une visée politique sans fin, sinon, elle est un projet de société de droits et de justice sociale. Elle est porteuse des valeurs essentielles du « *vivre-ensemble* » : l'égalité, la justice, la liberté, la dignité et le bien social. Elle vise à pallier les déficiences politiques des régimes qui se sont succédé, par le passé. La démocratie est la meilleure de toutes les différentes formes d'organisation sociale. Mais ce sont les politiciens amateuristes qui sapent les conditions de sa réalisation effective.

En effet, en politique, l'amateurisme sape la concrétisation du modèle démocratique, idéal qui exige l'exercice des hommes experts tant dans le domaine politique que dans le domaine sociologique et économique. Cette mauvaise pratique politique constitue un obstacle de taille à la consolidation des acquis démocratiques dans une société surtout en voie de développement du fait que les pseudo politiciens ne militent avant tout que pour préserver leurs intérêts aux dépens de ceux de leurs peuples. En Afrique subsaharienne, l'amateurisme et le clientélisme politiques ont conduit, aujourd'hui, à la dévalorisation et l'absence d'engouement de la politique à proprement parler. L'amateurisme politique s'apparente, faut-il le noter, de ce que l'on appelle communément politique partisane ou politicienne. Cette dernière ne peut se conformer à l'idéal des politiques publiques ou sociales ni défendre les intérêts de la volonté générale du peuple. Dans cet ordre d'idées, écrit Y. E. Kouassi : « *La gouvernance nationale ne peut*

*s'accommoder de la politique politicienne ; elle ne peut non plus s'accommoder de la ruine des bases et des prestations sociales de l'Etat-nation. » (2014 : 120).*

La bonne gouvernance requiert un ensemble d'habiletés et de compétences requises, quant à la réalisation du bien social et la gestion rationnelle de richesses économiques du pays. C'est de ses savoirs que les chefs d'Etats africains ont besoin pour pourvoir relancer la croissance économique durable de leurs pays respectifs. Dans ce sens, la théorie platonicienne de « *philosophes-rois* » est à plus d'un titre louable, parce que les philosophes sont, estime Platon, les plus aptes et les plus qualifiés à administrer la bonne gouvernance sociétale d'autant plus qu'ils sont dotés de vertus qu'il convient d'appeler cardinales. Ces vertus sont la sagesse, la justice, la tempérance et le courage. Dans cette optique, J-J Rousseau rejoint Platon lorsqu'il notifie que ce modèle politique ambitieux est d'autant parfait qu'il ne convient pas véritablement à des hommes à cause surtout des imperfections liées à leur nature : l'inégalité, l'injustice, l'égoïsme, l'avarice et la cupidité. Pour J-J Rousseau, la démocratie ne convient qu'à des hommes-dieux, c'est-à-dire des êtres imprégnés de valeurs comme l'égalité, la justice, l'intégrité morale, le sens du bien collectif. C'est dans ce contexte que cet auteur écrit : « *s'il y avait un peuple de Dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes.*» (1992 : 107). Mais pour l'un comme chez l'autre, l'éducation politique seule permet de corriger ou de pallier les insuffisances naturelles liée à toute l'espèce, en vue de faciliter la concrétisation de cet idéal politique.

Ailleurs, la démocratie a connu, certes, des réformes politiques positives, à travers les âges, les époques et les civilisations. Mais en Afrique subsaharienne, beaucoup restent à faire, quant à l'ancrage de ses principes et rouages clés dans le cœur et l'esprit de peuples africains. Le développement du processus démocratique tient tant à l'intégrité de dirigeants qu'à l'instruction civique du peuple tout entier. Car plus l'on parvient à émanciper le peuple totalement unis sur les rouages clés de ce système, plus l'on s'approchera, de manière considérable, de l'objectif principal de cette institution ambitieuse. Convient-il aussi de rappeler que cet article n'ambitionne ni de repenser le concept de l'État de droit démocratique, ni de concevoir une gouvernance sociétale sans inégalité ou injustice, mais essaie plutôt de retracer les théories politiques incubatrices susceptibles d'être transformées en stratégies de développement social et économique durable, condition de la bonne gouvernance.

La bonne gouvernance requiert une synergie d'actions positives au sein de la gouvernance étatique. En Afrique subsaharienne, le ralentissement du processus démocratique est, en partie, lié aux malversations politiques, à l'injustice, l'inégalité, l'impunité, la corruption et la gabegie. Ces pratiques antidémocratiques ont contribué à la paupérisation de couches sociales défavorisées au G5 Sahel. Loin de contribuer à améliorer la gouvernance étatique, ces pratiques ont favorisé le développement d'autres formes d'insécurité sociale, à travers la prolifération de la drogue, le trafic d'armes, la criminalité, le long du désert et du Sahara, et le kidnapping d'hommes, notamment dans la région de Maradi (Niger) et le nord-Est du Nigeria. En quoi consiste le concept de bonne gouvernance ?

Utilisé par Charles Orléans au XV<sup>e</sup> Siècle, le concept de « bonne gouvernance » est d'abord, selon P. CALAME, un mot d'ancien français qui décrit tout à la fois la conduite et l'art de bien gouverner. C'est la même racine « *gubernare* » qui, en latin, suppose aussi bien le pilotage d'un navire - d'où son dérivé « *gouvernail* » - que la conduite des affaires sociétales. Il faut noter que cette homonymie désigne, certes, l'art de conduire les affaires publiques, mais elle ne se réduit ni à la mise en place d'institutions politiques dans une société donnée, ni à suivre les règles de droits juridiques, ni à la mise en scène des acteurs politiques, ni à la gestion des organes aptes à perfectionner davantage l'appareil gouvernemental de l'Etat aux dépens de la prospérité économique de la société et de l'épanouissement de ses citoyens. En politique, le concept de bonne gouvernance resurgit, aujourd'hui, non par une simple soudaine passion pour l'ancien français, tel que le prétend P. CALAME, mais plutôt parce qu'il nous revient par le biais du terme américain « *governance* ». Le terme de bonne gouvernance est utilisé par les bailleurs de fonds d'aide internationale aux pays du tiers monde en vue de réduire la pauvreté, la misère et la précarité. Mieux, la bonne gouvernance politique suppose l'art de bien diriger et conduire les affaires publiques en vue de réaliser les intérêts vitaux et les objectifs collectifs de tous les hommes vivant sur un même territoire, mais unis par un destin commun. P. CALAME pense que le concept de bonne gouvernance peut être compris comme : *« la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays en vue du développement »* (2003 : 13)

Autant le système démocratique se veut rigoureux quant au respect de ses principes et exigences clés, autant la gouvernance

démocratique fait appel à des hommes bien émancipés sur ses rouages clés suscités. La bonne gouvernance consiste à gérer, de manière vertueuse et rationnelle, les richesses nationales, en vue de faire valoir son développement économique durable. La connaissance de ces exigences principielles clés du système démocratique facilite son ancrage culturel et la coordination à tous les différents niveaux de la gouvernance au sein de l'appareil étatique. Ces principes sont l'égalité de droits entre les citoyens, la justice sociale, les libertés de conscience, de pensée, d'expression d'opinion, du culte, c'est-à-dire la liberté de choisir sa religion selon la confrérie de sa foi, la liberté de rassemblement pour revendiquer ses droits lorsqu'ils sont bafoués, la souveraineté de l'Etat vis-à-vis de ses citoyens et aussi à l'égard d'autres Etats, le principe de la séparation des pouvoirs politiques en pouvoir législatif, pouvoir judiciaire et pouvoir exécutif. Ces principes font de la démocratie un système politique rigoureux. Ils doivent donc être connus, respectés, obéis par tous et restés unis entre eux. Car dès l'instant où l'un de ces principes est violé, bafoué ou remis en cause tout le système démocratique s'effondrerait et se dégènerait en anarchie. Il va donc de l'intérêt supérieur de la nation que les dirigeants et le peuple se conforment, sans restriction, à ces principes suscités. Pour cela, il faut une école républicaine à la conquête de la citoyenneté. Le système éducatif de base a pour tâche principale d'émanciper le peuple totalement uni sur les valeurs essentielles de l'Etat de droit démocratique et les principes clés de la république. Pour N. Phillip :

C'est là le programme de la République. Le savoir conditionne l'action. On ne peut mettre de l'ordre dans la cité que si l'on découvre sa vraie structure. Le vrai commande, en politique comme en morale, le bien. Les démocrates étaient mus par l'opinion, les oligarques par la routine des traditions ; ni les uns ni les autres n'avaient accès à la vérité des choses, et c'est à cela qu'était dû l'échec pratique subi successivement par les uns et par les autres. (1998 : 135)

En un mot, la bonne gouvernance démocratique requiert une connaissance requise sur les principes et exigences clés de ce modèle politique que J-J Rousseau qualifie de parfait, quoiqu'il semble, aujourd'hui, décrié dans des pays développés. Loin d'être une pratique politique palliative, l'amateurisme sape les conditions de la réalisation effective de la démocratie telle qu'idéalement conçue. Dans cet ordre d'idées, Y-E. Kouassi note que : « *La gouvernance nationale ne peut*

*s'accommoder de la politique politicienne ; elle ne peut non plus s'accommoder de la ruine des bases et des prestations sociales de l'Etat-nation. » (2014 : 120).*

À vrai dire, les pratiques antidémocratiques suscitées ne sont que le résultat d'une éducation politique mal adaptée aux exigences et lois du développement économique ou ignorée par les acteurs politiques. Il n'y a pas de démocratie véritable sans démocrates, c'est-à-dire des hommes éclairés, dévoués, fidèles à la constitution de lois qui la régissent dans son essence. La mauvaise gouvernance résulte, en Afrique subsaharienne, non pas seulement du déficit d'instruction civique, mais aussi de la conception que se font les dirigeants africains du concept démocratique et de la notion du peuple. De ces mauvaises pratiques politiques engendrées par cette vision panoptique l'on peut évoquer le paternalisme politique, le népotisme, le favoritisme et le clientélisme politique. En quoi le paternalisme politique freine-t-il l'ancrage du processus démocratique ?

### ***1.2 Le paternalisme politique***

De l'indépendance à nos jours, la démocratie a connu, dans bien de pays de l'Afrique subsaharienne, un parcours historique parsemé d'énormes obstacles de taille qu'il convient de résoudre, au plus vite, pour faciliter l'ancrage culturel de ses valeurs clés. Il s'agit du paternalisme, du népotisme et du favoritisme. Du latin *pater* (père), le paternalisme désigne ce qui est patriarcal, autrement dit ce qui vient du père. Vu sous l'angle sociologique, le paternalisme est une attitude consciente et volontaire qui consiste à se conduire comme un père envers d'autres adultes sur lesquels on tente d'exercer une autorité d'ordre parental. Contrairement à l'Occident, en Afrique subsaharienne francophone le paternalisme s'érige, de part en part, en une norme politique, ce qui entrave l'ancrage de la culture démocratique. Or, une telle remise en cause des principes fondateurs du système démocratique n'est pas sans conséquences négatives pour les dirigeants qui essaient de se maintenir au pouvoir politique contre la volonté populaire de leurs peuples. La violation de la constitution lois démocratiques est l'une des causes principales de coups d'Etat militaires perpétrés dans les pays africains en voie de développement. Les coups d'Etat militaires récents perpétrés au Burkina Faso, en Guinée Conakry et au Mali doivent donc servir de leçons de morale pour quiconque veut administrer la bonne gouvernance. Pour R. Dumont :

Le chef d'Etat, souvent dictateur, a d'abord régné un peu comme le chef du village traditionnel qui, après discussions démocratiques sous l'arbre à palabres, distribuait souverainement les ressources dont il disposait, de manière à maintenir la paix. Mais voici que les medias, d'abord presse et radios, ont pris de plus en plus, d'importance ; et se sont mis à chanter les louanges du chef, comme les griots d'autrefois. Du fait de ce griotisme sans limites, ledit chef n'a pu continuer à bien voir ce qui se passait ; il a été coupé des clans, et les griots (je les ai appelés les courtisans) ont trop reçu. Certains clans n'ont plus eu ce qu'ils estimaient être leur part, leur dû. Alors les voici qui demandent la démocratie et le multipartisme, espérant que cette démocratie leur permettra de recevoir plus, car souvent le parti est lié au clan. Par ailleurs, le tyran était accepté tant que le gâteau à partager était bien gros. (1991 : 212).

La démocratie ne consiste pas à vouloir penser, dire et faire ce que l'on veut, sinon, elle s'ouvrirait inévitablement au désordre, à l'anarchie ou à la dictature. La démocratie est un projet de société d'autant plus ambitieux qu'elle cherche à hisser le niveau du développement intellectuel, moral, social voire affectif des hommes vivant ensemble sur un même territoire, mais unis par un destin commun. Les nouveaux chefs d'Etat de l'Afrique subsaharienne vivent la démocratie sans être de vrais nationalistes. Car ils ne se soucient guère de créer des bases matérielles, éthiques, réelles et solides pour faciliter son enracinement culturel. La construction de la communauté de citoyens est une organisation politique de longue haleine, une construction qui s'inscrit dans la durée, une responsabilité qui requiert donc le travail collectif et acharné de tous. Alors que la démocratie obéit fidèlement à ses principes, les dirigeants africains se proclamant démocrates et socialistes ne militent que pour préserver leur pouvoir et retombées économiques. Or, une telle pratique visant à faire du pouvoir démocratique une affaire personnelle conduit inévitablement à la dictature et l'anarchie. Cet entêtement de dirigeants dictateurs africains conduit à la ruine du fondement même de l'Etat de droit démocratique, sinon au coup d'Etat militaire. Quel rôle les coups d'Etat militaires peuvent-ils jouer dans un Etat de droit qui se veut démocratique ?



### ***1. 3 Le coup d'Etat militaire, une remise en cause de la démocratie en Afrique subsaharienne***

Telle qu'idéalement conçue, la démocratie est une visée politique sans fin, sinon, elle se veut un processus ambitieux et irréversible dans des États bien organisés. Aux yeux de certains, la démocratie est un idéal politique irréversible. Pourtant, en Afrique subsaharienne francophone, ce modèle politique ambitieux est décrié, remis à cause du fait de la mauvaise gouvernance administrée par ses dirigeants qui, pour la plupart, apparaissent, de nos jours, comme une classe d'affairistes, ce qui occasionne l'intervention de militaires dans la gestion des affaires étatiques. Le coup d'Etat militaire, appelé autrement le putschisme, est l'un des obstacles à l'aboutissement du processus démocratique du fait qu'il retarde les projets de développement social entamés et remet aussi en cause les libertés classiques de l'État de droit démocratique. Les coups d'Etat militaires récents perpétrés au Mali, le 24 mai 2021, en Guinée Conakry, le 5 septembre 2021, et au Burkina Faso, le 24 janvier 2022, témoignent bien de la mauvaise gouvernance administrée par leurs dirigeants destitués au grand jour. Il s'agit respectivement d'Ibrahim Boubacar Keita, Alpha Condé et Roch Marc Christian Kaboré. Les coups d'Etat militaires se perpétuent dans les pays où les chefs d'Etats contestés par la légitimité populaire cherchent à se maintenir. En quoi consiste le rôle d'un chef d'Etat élu démocratiquement si ce n'est que pour assurer l'ordre, la paix, la sécurité et la bonne gouvernance sociétale ? À vrai dire, les coups d'Etat militaires récents perpétrés amènent à revoir ou repenser les principes clés et les modalités de l'applicabilité de la démocratie, plus précisément dans le continent africain. Ces coups d'Etat militaires sonnent-ils la fin de la mal gouvernance des régimes civils et du néocolonialisme en Afrique subsaharienne ?

La démocratie ne cautionne la mauvaise gestion des civils au pouvoir ni ne les protège contre les coups d'Etat militaires. Or, ces derniers interviennent, pour la plupart, dans des Etats africains où leurs dirigeants militent dans le but de renforcer leur pouvoir et de préserver retombées économiques, à travers leur rapport partenarial avec l'ex Métropole colonisatrice. Les coups d'Etat militaires récents perpétrés constituent, dans des crises, une issue favorable pour les peuples meurtris d'injustice, d'inégalité et donc d'une mauvaise gouvernance entraînée par le clientélisme politique. Malheureusement, en Afrique subsaharienne, les commanditaires de ces coups d'Etat militaires

perdent, avant les années 2000, les possibilités de redresser leur pays sur des nouvelles bases politiques solides selon les aspirations politiques légitimes de leurs peuples. El B. Adam précise que :

L'Afrique Noire perd davantage dans les coups d'Etat parce qu'ils placent au pouvoir des hommes peu compétents pour gérer un champ politique ou un Etat. Et ils mettent bien souvent à la tête des Etats des personnes sans modèles ni sens du bien public et qui ont toute la force, mais n'ont pas d'aptitudes. Ils y placent des personnes impulsives et partiales, qui bousculent sans jamais être démocrates et qui créent l'espoir aux masses ou aux groupes sociaux sans satisfaire leurs besoins les plus essentiels. Ils ne provoquent pas l'essor des institutions, propulsent plutôt des hommes qui cherchent des prétextes, qui profitent des occasions moins pour assainir que pour piller et partager les biens publics en instaurant au besoin de courtes transitions qui ne leur servent souvent qu'à vider les trésors. (2013, p, 244)

Les coups d'Etat militaires récents perpétrés au Mali, en Guinée Conakry et au Burkina Faso amènent à repenser le concept de démocratie telle que vécu en Afrique subsaharienne, redonnent un nouvel espoir aux peuples malien, burkinabé et de la Guinée Conakry, quant à la croissance économique de leurs pays, longtemps spoliés de l'essentiel de leurs richesses minières et énergétiques par le colon. Telle que pensée par les anciens grecs, la démocratie est porteuse de valeurs clés du « *vivre-ensemble* ». Au nombre de ces valeurs on peut citer l'égalité, la justice, la liberté, la dignité et le bien social. Mais ce sont les politiciens qui, par manque d'intégrité morale, sapent les conditions de la réalisation effective de la démocratie à l'échelle nationale.

L'avènement de la démocratie en Afrique subsaharienne a permis de fonder un nouvel espoir, le lendemain des conférences souveraines dans les années quatre-vingt-dix (1990), et d'envisager l'existence d'une vision de vie en commun plus morale et plus civilisée. Mais sous l'emprise néocolonialiste et du régime de gouvernements fantoches cette lueur d'espoir tant escomptée s'est vite estompée. Dès lors, l'idée de bâtir une nouvelle Afrique avec ses peuples, totalement unis, semble irréalisable surtout à cause de l'ingérence abusive de l'ancienne Métropole colonisatrice et de l'insurrection de plusieurs groupes armés non étatiques due à une mauvaise gouvernance politique. Pour relever le défi de la bonne gouvernance, il est nécessaire

que l'Afrique subsaharienne songe à se reconstituer avec tous ses peuples. En quoi l'incursion djihadiste entrave-t-elle la consolidation de l'État démocratique en Afrique subsaharienne ?

La cohésion pacifique entre les toutes parties constitutives de la société est un pilier fondamental de l'unité nationale. De l'intégrité territoriale dépend le bonheur de tous les citoyens vivant sur un même territoire, mais unis par un destin commun. Pour cela, les chefs d'Etats des pays sahéliens doivent combiner leurs efforts et travailler ensemble à recouvrer la sécurité dans les zones frontalières de leurs pays. L'intégration républicaine de toutes les couches sociales de leurs pays respectifs est le défi de l'heure qu'il convient de relever. Il est du devoir de tout Etat qui vise la bonne gouvernance d'assurer à toutes ses populations les conditions égales d'une vie plus digne et plus stable pour que chaque individu puisse, à sa manière, réaliser son bonheur et se sentir aussi fier d'appartenir à son pays natal, sa « patri-terra ». Un État démocratique digne de ce nom doit, écrit P. Calame, œuvrer sans relâche à :

Faire vivre ensemble, dans la paix intérieure et extérieure et la prospérité durable, des millions de femmes et d'hommes partageant un même territoire. Assurer l'équilibre entre les sociétés humaines et leur environnement. Gérer sur le long terme les ressources naturelles, rares et fragiles. Garantir l'autonomie, la liberté de pensée et d'action des personnes tout en préservant la justice sociale, la cohésion et l'intérêt commun. Offrir à chacun, pris individuellement, et à la communauté tout entière les plus grandes opportunités d'épanouissement. Permettre le développement des sciences et des techniques sans se laisser emporter par le vertige de leur puissance. Assurer à tous les hommes les conditions d'une vie digne. Reconnaître la diversité et la richesse des cultures et des traditions tout en les faisant participer à l'unité et à la cohésion de la société dans son ensemble. S'adapter aux évolutions du monde, tout en gardant son identité. (2003, p.17).

Il n'y a de démocratie que dans d'un État bien ordonné, serein et paisible. Et en dehors de ce cadre politique il n'y a point de possibilité de développement économique pérenne et de progrès humain viable. La liberté de conscience, de pensée et de se déplacer sans être inquiété est la condition du développement social et de l'accomplissement de l'individu dans une société bien gouvernée par l'égalité, l'équité, la justice et le bien social. Or, au Sahel, les populations

issues des villages ruraux ne peuvent pas travailler la terre, ni se déplacer d'une ville à une autre sans s'exposer aux attaques génocidaires de groupes armés de tous genres. Les attaques djihadistes mettent, sans cesse, en péril la vie de nombreuses populations de villages reculés du Niger, du Mali, du Burkina Faso, du Tchad et dans le nord-est du Nigéria et du Bénin. Dans cette instabilité sociale permanente, il est quasiment impossible pour ces populations, meurtries de rester dans leurs localités construire, commercialiser et travailler la nature pour produire les moyens nécessaires leur permettant de garantir leur économie de subsistance. D'une part, cette insécurité qui se vit au Sahel paralyse les efforts de pouvoirs politiques, consentis dans le cadre d'aménagements hydroagricoles, en vue de réduire le taux élève du chômage de jeunes gens et d'adultes. Et d'autre part, celle-ci empêche la mise en œuvre du projet de la technicisation de l'élevage dans les zones agro-pastorales en vue de pallier l'insécurité alimentaire. Peut-on parler de bonne gouvernance dans un État injuste, corrompu et aliéné ?

## **2. Démocratie, société et justice**

La finalité de toute association politique étant de sécuriser les hommes et leurs biens vivant sur un territoire délimité l'État doit réorganiser le système politique organisationnel lorsqu'il est corrompu, défaillant. Les hommes ont quitté l'ancien état de nature, parce qu'ils ne pouvaient se développer ni s'épanouir, sous la terreur des meutes permanentes ou dans un no mans 'land, encore moins, prospérer dans un état social mal gouverné. Dans cet ordre d'idées, B. Spinoza précise que :

La fin dernière de l'Etat n'est pas la domination ; ce n'est pas pour tenir l'homme par la crainte et faire qu'il appartienne à un autre que l'Etat est institué ; au contraire c'est pour libérer l'individu de la crainte, pour qu'il vive autant que possible en sécurité, c'est-à-dire conserve, aussi bien qu'il se pourra, sans dommage pour autrui, son droit d'exister et d'agir. Non, je le répète. La fin de l'Etat n'est pas de faire passer les hommes de la condition d'être raisonnables à celle de bêtes brutes ou d'automates, mais au contraire il est institué pour que leur âme et leur corps s'acquittent en sûreté de toutes leurs fonctions, pour qu'eux-mêmes usent d'une Raison libre, pour qu'ils ne luttent point de haine, de colère ou de ruse, pour qu'ils se supportent sans malveillance les uns les autres. La fin de l'Etat est donc en réalité la liberté. (1965, p. 329).

L'on ne peut parler de bonne gouvernance dans un pays qui se veut démocratique où l'une de ses régions est constamment en proie à la discrétion des hors-la loi. En tant qu'être du désir, l'homme ne peut vivre ni s'épanouir que dans un Etat serein, stable et paisible, que dans un État qui lui permet de conserver sa liberté, qui réalise sa sécurité et son bien-être, qui permet donc à chacun de prospérer et d'assurer la protection des biens. Comme l'explique si bien U. Dhondt :

L'homme ne peut rendre sa vie censée et valable, lui conférer un sens spécifiquement humain, que lorsqu'il met fin au conflit des valeurs devant lesquelles la liberté le place perpétuellement, en se conformant à une loi. L'homme ne réalise sa destinée que par la médiation d'une loi. (1961 : 496)

La stabilité sociale est la priorité de toutes les priorités politiques. En tant que corps politique, l'Etat est né de l'incapacité des hommes à se protéger contre toutes sortes d'attaque de meutes qui avaient libre cours dans l'ancien état de nature, état que certains théoriciens illustres du *Contrat social* comme J-J Rousseau qualifie « d'état d'insécurité et de crainte permanente ». La sécurité conditionne la paix et la stabilité dans un Etat de droit qui se veut démocratique et qui aspire à la prospérité et au bonheur de ses citoyens. La sécurité, la paix et la stabilité doivent, de ce fait, être considérées comme les priorités politiques premières de tout Etat démocratique qui vise la bonne gouvernance. De ce qui précède, il s'ensuit que la sécurité est la condition sine qua non de l'existence collective, de la stabilité sociale du progrès et de l'accomplissement de l'individu. À travers la théorie contractualiste, il s'agissait donc pour J-J Rousseau de : *« Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'au paravant. »* (2001 :56)

Les réformes positives sont nécessaires dans le domaine politique lorsque le système politique de base ne réalise pas les attentes les plus légitimes du peuple. En Afrique subsaharienne francophone, l'urgence consiste à recadrer les idéologies et les mouvements sociaux politico-religieux. Pour rétablir la stabilité sociale en Afrique subsaharienne, un appel à la construction de l'unité entre tous les peuples noirs africains est plus que nécessaire. Pour cela, les peuples nigérien, burkinabè, malien et tchadien doivent revitaliser leur fraternité d'antan, combiner leurs efforts et ressources militaires d'autant plus

qu'ils partagent une seule et même patrie : l'Afrique. Les chefs d'Etat africains ont intérêt à travailler à raffermir davantage la cohésion dans leurs pays respectifs et l'unité entre leurs peuples frères plutôt que de les diviser pour mieux régner, sous l'influence du néocolonialisme. Or, pour A. De Tocqueville :

Il est facile de voir qu'il n'y a pas de société qui puisse prospérer sans croyances semblables, ou plutôt il n'y en a point qui subsistent ainsi ; car, sans idées communes, il n'y a pas d'action commune, et, sans action commune, il existe encore des hommes, mais non un corps social. Pour qu'il y ait société, et, à plus forte raison, pour que cette société prospère, il faut donc que tous les esprits des citoyens soient toujours rassemblés et tenus ensemble par quelques idées principales ; et cela ne saurait être, à moins que chacun d'eux ne vienne quelquefois puiser ses opinions à une même source et ne consente à recevoir un certain nombre de croyances toutes faites. (2018 : 12)

Dans le même d'ordre d'idées, J-J Rousseau fait de la notion du contrat social, pacte qui unit chaque homme avec tous les autres, la condition de possibilité de création d'un « *tout collectif moral et inébranlable* », autrement dit la pierre angulaire dans la construction de l'édifice national. Or, ce dernier peut, à tout moment, s'effondrer surtout lorsque l'on ne veille pas constamment sur le respect de principes qui en maintiennent l'équilibre. Le contrat social ne se réduit pas seulement à l'aliénation de la liberté naturelle de tous pour une liberté conventionnelle plus morale et plus réfléchie, mais aussi invite en même temps tous les participants à la construction continue de l'édifice national, objectif qui vise la réalisation d'une communauté de citoyens. Les chefs d'Etats africains actuels doivent relever le défi de la bonne gouvernance en réaffirmant leur pacte-républicain et en réintégrant toutes les couches sociales marginalisées par les pouvoirs politiques succédés. Le concept de bonne gouvernance doit être accompagné par une politique d'intégration inclusive, puisque le pacte social d'association ne suffit pas à astreindre tous les hommes à agir ensemble, dans le sens véritable du bien commun. En ce sens, écrit J-J Rousseau :

Par le pacte social nous avons donné l'existence et la vie au corps politique ; il s'agit maintenant de lui donner le mouvement et la volonté par la législation. Car l'acte primitif par lequel ce corps se forme et s'unit ne détermine rien encore de ce qu'il doit faire pour se conserver. (2001 : 76)

À quel sort le peuple peut-il s'attendre dans un Etat qui se dit souverain, mais qui n'a pas le contrôle de ses frontières territoriales ?

## **2. 1 Démocratie, territoire et souveraineté**

Il n'y a pas de démocratie véritable dans un État qui n'a pas le contrôle de ses limites territoriales ou qui ne peut pas décider du sort de ses richesses minières et énergétiques, condition de son développement économique durable. Pour être viable, stable et efficace, un Etat démocratique doit reconsidérer ses parties intégrantes et travailler à sécuriser, de manière souveraine, ses frontières territoriales contre les groupes terroristes armés. La sécurité d'un Etat dit démocratique et souverain ne se soustraite pas avec un autre Etat. La souveraineté d'un État démocratique tient à sa capacité à se défendre lui-même contre toutes sortes d'insurrection ou d'attaque de nature à saper sa stabilité et le bien-être de ses citoyens, sinon, il périrait. Pour pallier l'incursion djihadiste qui sévit au Sahel, les dirigeants sahéliens doivent s'assagir, combiner leurs efforts et travailler ensemble, sans relâche, en réaffirmant leur pacte-républicain, engagement moral qui consiste à protéger tous les citoyens contre des pratiques ou des menaces de nature à saper leur bien-être. C'est une responsabilité politique qui incombe avant tout aux dirigeants sahéliens et non aux dirigeants pays occidentaux impérialistes qui ne combattent en Afrique que pour défendre leurs intérêts géostratégiques. Autant la conservation de soi, de l'homme est un droit naturel inaliénable et imprescriptible, autant la souveraineté d'un État démocratique ne se soustraite ni ne se lègue à un autre État. Un État qui soustraite avec un autre État sa sécurité renoncer à sa souveraineté et perd, du coup, le contrôle de ses richesses minières et énergétiques. Outre cela, cet État ne peut penser ni décider de du sort de ses richesses minières et économiques. Dans cette optique, écrit J-J Rousseau :

Quelle que puisse être la constitution d'un gouvernement, s'il s'y trouve un homme qui ne soit pas soumis à la loi, tous les autres sont nécessairement à la discrétion de celui-là ; et s'il y a un chef national, et un autre chef étranger, quelque partage d'autorité qu'ils puissent faire, il est impossible que l'un et l'autre soient bien obéis et que l'Etat soit bien gouverné. (1971 : 141).

La souveraineté étatique est la priorité de priorités politiques, non pas seulement parce qu'elle permet de protéger les richesses minières et énergétiques locales du pays contre la piraterie et le pillage,

mais parce qu'elle permet également de ne pas perdre de vue le contrôle de ses limites territoriales. D'ailleurs, le but de toute institution étatique consiste à sécuriser la personne et les biens de tous les citoyens vivant ensemble sur un même territoire. Les hommes ont quitté l'état de nature, faut-il encore le rappeler, parce qu'ils ne pouvaient pas se développer ni prospérer dans le désordre et l'anarchie totale. Car, si les hommes pouvaient gérer leurs affaires sans se nuire à eux-mêmes le corps politique ne serait pas créé, encore moins, les lois politiques ne seraient d'aucune utilité. Un Etat qui n'est pas capable de sécuriser ses frontières territoriales exposerait inévitablement ses populations à un no mans land et aux abus de tous genres. Cet Etat perd d'ailleurs sa légitimité vis-à-vis de son peuple. Cette insécurité qui prévaut au Sahel, causant ainsi la perte de vies humaines et d'énormes dégâts collatéraux est, d'une part, due à la fragilisation des frontières territoriales de beaucoup de pays de l'Afrique subsaharienne et liée, d'autre part, à l'absence et l'incapacité de FDS africaines (forces armées de défense nationale) à les sécuriser contre l'incursion de groupes terroristes armés, parce que mal équipées. Par conséquent, pour pallier l'extrémisme une réversion des valeurs est plus que nécessaire.

## ***2. 2 La reconversion de valeurs***

Par reconversion des valeurs il faut entendre la remise de l'éthique au cœur des valeurs sociétales. En effet, la remise de l'éthique au cœur de valeurs sociétales est nécessaire du fait qu'elle permet de réglementer le comportement et la conduite de tous les citoyens comme condition nécessaire du « vivre-ensemble » dans un Etat de droit démocratique. L'éthique dans une société démocratique doit porter sur la pratique de la tolérance, de cette vertu morale qui consiste à accepter ou à ignorer les différences raciales, ethniques et culturelles pour ne pas perdre de vue l'équilibre et la cohésion sociaux. A ce sujet, C. Sahel écrit :

De façon plus générale, l'absence de visibilité, l'ignorance réciproque des différents groupes établis dans une ville aussi vaste, contribue sans doute à une paix sociale quelque peu factice. Elle permet parfois d'éviter des affrontements regrettables. Elle n'évite certainement pas les réactions de jeu ou d'intolérance, qui se nourrissent plus de l'imaginaire que des réalités, même dérangeantes. La pratique de la tolérance, pratique nécessaire dans une cité composée de strates sociales et ethniques toujours différentes et toujours



renouvelées, ne s'établit véritablement que dans une coexistence de fait sur un même terrain et dans un même quartier. C. Sahel (2002 : 173)

L'éthique est l'ensemble de valeurs sociales qui doivent guider les citoyens tant dans la quête de leur bonheur que dans la réalisation du bien social. L'éthique démocratique fondée sur la tolérance est nécessaire, parce qu'elle participe de l'effacement des disparités culturelles, source d'extrémismes idéologiques et religieux. Non seulement, elle renforce le lien social, mais elle maintient aussi les hommes dans un cadre social composite qui se veut beaucoup plus ouvert au développement et à l'épanouissement des libertés de pensées, d'opinions et d'initiatives positives. La tolérance doit présider à l'équilibre de valeurs éthiques. Du latin *tolerare* (supporter), la tolérance désigne la capacité à accepter ce qui va de travers avec nos principes de vie intériorisés, autrement dit les règles et les valeurs qui diffèrent notre éducation, morale, religieuse ou conception de vie sociétale tout court de celle des autres. La tolérance est la patience par laquelle on souffre ou dissimule quelque chose de contraignant. Mais de toutes les vertus de l'intelligence la tolérance est la plus décisive et la plus accomplie du fait qu'elle regroupe à son sein des vertus morales comme la patience, l'indulgence et l'endurance. Elle est, pense C. Sahel, « *une véritable vertu morale et ce n'est pas simplement une indulgence pour faciliter la convivialité des hommes entre eux.* » (2002 : 61). C'est de cette vertu de l'intelligence que les citoyens, vivant sur un même territoire, doivent faire montre tant dans leur conduite, parce qu'elle leur permet d'éviter les clivages sociaux que dans leurs relations interpersonnelles du fait qu'elle leur permet de surpasser l'extrémisme de tous genres.

La tolérance est, en effet, une vertu de l'intelligence d'autant plus décisive qu'elle oblige les citoyens de races, d'ethnies, de cultures diverses à dépasser leurs différences culturelles, à s'accepter comme des frères et sœurs d'une même infanterie ou patrie. La tolérance doit être au cœur des principes et des exigences régissant cette institution politique. Accepter les hommes de cultures diverses ou des partis politiques de tous bords, c'est faire preuve de l'intelligence morale, de la capacité à s'adapter aux exigences du registre de la vie collective, sinon aux principes clés du « *vivre-ensemble* ». Les accepter comme nos frères et sœurs est une réaffirmation de notre humanité, une condition nécessaire de la réalisation effective de la démocratie. Pour G. WATERLOT, « *il ne s'agit plus d'endurer des manquements ou des faiblesses,*

*mais plutôt de reconnaître une liberté de vivre selon des opinions et des principes dissemblables, voire opposés aux nôtres. » (2010 : 211).* Le refus de tolérer la diversité culturelle sape le fondement même du « *vivre-ensemble* », et donc de la démocratie. La tolérance est l'une de conditions sine qua non de la cohésion sociale en ce qu'elle facilite la compréhension mutuelle et l'épanouissement des libertés de conscience, de pensées, d'opinions. Ce principe doit, dans ce cadre, être revalorisé autant que possible entre les sujets des droits de races, de cultures et de religions différentes.

La diversité d'opinions exige la tolérance. Celle-ci doit être au cœur des débats politiques. Ces derniers doivent se substituer aux conflits pouvant découler des quiproquos ou des antagonismes entre les différents partis politiques. La tolérance seule permet de comprendre que tout le monde ne peut avoir le même point de vue politique pas plus que la même conception religieuse. La tolérance est, dans le système démocratique, ce que la morale est dans la société. La liberté elle-même pour s'exprimer, dans une société démocratique, exige le devoir de tolérance. Cette vertu de l'intelligence doit être « *un devoir de conscience* ». En un mot, la tolérance doit être un nouveau contrat social à accomplir les uns envers les autres pour consolider davantage les relations interpersonnelles afin de ne pas perdre de vue l'unité nationale, gage de la bonne gouvernance. Pour C. Sahel :

La tolérance ou la liberté des croyances d'autrui a pour condition le principe de réciprocité. Si la garantie de cette réciprocité ne peut pas se trouver à l'intérieur même de la volonté religieuse de tolérance, elle se trouve à l'extérieur, dans la société civile. (2002 : 61)

L'extrémisme et l'intolérance développent le sentiment de frustration, de colère, de mécontentement, de haine, du mépris et de mésestime. L'intolérance est source de discorde sociale. Loin de se limiter à ces états, l'intolérance conduit au rejet de l'autre. Or, le rejet conduit irrémédiablement l'autre à la révolte voire à la vengeance. Et sous l'effet de colère ou de frustration irraisonnée, tous les moyens semblent bons pour l'individu frustré de se venger contre une injustice qui lui serait faite, à tort ou à raison. Le pire est que, le sentiment de l'intolérance n'a pas de limite tant que la frustration continue à nourrir l'appétit de vengeance chez tout individu marginalisé ou rejeté.

Vu sous cet angle, la tolérance doit donc se substituer à l'intolérance qui est source d'extrémisme, de mésestime et de

différents sociaux. Autrement dit, la tolérance permet de pallier les crises sociopolitiques ou de prévenir les conflits et les antagonistes entre plusieurs sujets de droits et de devoirs civiques, d'insuffler donc une nouvelle ère dynamique tant dans leurs rapports sociaux que dans la réalisation de la chose publique.

## Conclusion

Au total, cet article a eu pour objectif principal d'exposer les écueils que rencontre l'État de droit démocratique en Afrique subsaharienne et de retracer des théories politiques incubatrices susceptibles d'être transformées en stratégies de progrès social et de développement économique durable. D'une part, en Afrique subsaharienne, la gouvernance est, faut-il le noter, malmenée par un conflit d'intérêts stratégiques entre les élites politiques africaines qui ne cherchent qu'à préserver leur pouvoir et retombées économiques, et l'Occident qui vise à défendre également ses intérêts géostratégiques dans ses anciennes colonies. Et, d'autre part, elle se caractérise par un déficit d'instruction civique, source d'incivisme politique. Pour insuffler une nouvelle dynamique politique, les nouveaux chefs d'États africains doivent travailler à l'intégration pacificatrice de toutes les couches sociales marginalisées de leurs pays respectifs et à recouvrer, de manière souveraine, leurs frontières territoriales. Pour cela, le devoir de tolérance doit être un nouveau contrat social à accomplir les uns envers les autres. D'où la nécessité de faire valoir le principe de la cité. Ils doivent, enfin, recadrer toutes les manifestations politico-religieuses menées dans leurs États mais sans perdre de vue de l'idéal démocratique.

## Références bibliographiques

**ADAM El Back**, 2013, *Les difficultés de l'expérience démocratique en Afrique subsaharienne*, Niger, IRSH.

**DHONDT Urbain**, 1961, «Fondements d'une éthique sociale», *Revue Philosophique de Louvain*, Troisième série, tome 59, No 63, p.494-514, En ligne, [https://www.percée.fr/doc/phlou\\_0035\\_3841\\_1961\\_num\\_59\\_63\\_5086](https://www.percée.fr/doc/phlou_0035_3841_1961_num_59_63_5086). (Consulté le 26/09/2018)

**DUMONT René**, 1991, *Démocratie pour l'Afrique*, Paris, Editions du Seuil.

- DE TOCQUEVILLE Alexie**, 2018, *De la démocratie en Amérique 2*, Edition numérique : Pierre Hidalgo, INSTITUT COPPET, Paris, Août.
- FINLEY I. Moses**, 2003, *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Payot.
- KOUASSI Yao-Edmond**, 2014, *Colonisation, société civile en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- NEMO Phillip**, 1998, *Histoire des idées politiques dans l'antiquité et le moyen âge*, Paris, PUF.
- Olivier MEUNIER**, 2000, *Bilan d'un siècle de politiques éducatives au Niger*, Paris, L'Harmattan
- PIERRE Calame**, 2003, *Démocratie en miettes : pour une révolution de la gouvernance*, Paris, Descartes & Cie.
- ROUSSEAU Jean-Jacques**, 2001, *Du Contrat social*, Paris, Garnier-Flammarion.
- SAHEL Claude**, 2002, *La tolérance*, Editions Autrement, Paris.
- WATERLOT Gislain**, 2010, *La pensée libérale*, Paris, Ellipses.

# LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE EN CÔTE D'IVOIRE : LES RAISONS DE LA NON ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE NATIONALE EN 1990

**JEAN-JACQUES SERI,**

*Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG)*

*jeanjacquesseri@yahoo.fr*

## Résumé

*En 1990, pendant la lutte pour la réinstauration de la démocratie en Côte d'Ivoire<sup>1</sup>, il était question de l'organisation d'une conférence nationale afin de poser les bases d'une bonne démocratisation. Cette idée était soutenue par une partie de l'opposition mais aussi par certains membres de la société civile. Malgré leur détermination, le pluralisme politique est instauré le 30 avril 1990 sans l'organisation de cette conférence. Au vu de ce qui précède, notre article se propose d'expliquer les raisons du non tenu de ce forum populaire.*

*Pour y arriver, nous avons opté pour la méthode qualitative en croisant les données des sources imprimées, des ouvrages, des articles de revues et périodiques sans oublier l'enquête orale. Ceci nous a permis de comprendre que beaucoup de facteurs ont milité en faveur de l'échec de l'organisation de ce forum populaire.*

**Mots clés :** Dialogue, Intrigue, Meetings, Marche, Pression

## Summary

*In 1990, during the struggle to restore democracy in Côte d'Ivoire, there was talk of organizing a national conference to lay the foundations for good democratization. This idea was supported by part of the opposition but also by some members of civil society. Despite their determination, political pluralism was established on April 30, 1990 without the organization of this conference. In view of the foregoing, our article proposes to explain the reasons for the non-maintenance of this popular forum.*

*To achieve this, we opted for the qualitative method by crossing data from printed sources, books, articles from magazines and periodicals, not forgetting the oral survey. This allowed us to understand that many factors militated in favor of the failure of the organization of this popular forum.*

**Keywords:** Dialogue, Intrigue, Meetings, Walk, Pressure

## Introduction

Commencée timidement en 1989, la lutte pour le retour de la démocratie pluraliste comme partout ailleurs en Afrique, prend de l'ampleur en Côte d'Ivoire à partir de 1990. En effet, à l'instar des autres populations africaines, les opposants ivoiriens et leurs alliés de la société

---

<sup>1</sup> Réinstauration, car le pluralisme politique existait en côte d'Ivoire entre 1946 et 1957.

civile occupent les rues pour contraindre le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), parti unique au pouvoir depuis 1960, à accepter l'ouverture politique. Ils accentuent les marches et les meetings avec comme objectif une vie politique dans laquelle on assiste à : « la participation des citoyens à la gestion des affaires communes en faisant en sorte qu'ils désignent eux-mêmes les personnes chargées de cette gestion, et exercent sur ces dernières leur légitime contrôle. » (Soglo, 1996 :1). Ils veulent désormais être impliqués dans la vie politique de leur pays. Ce qui revient à dire, qu'on ne décide plus à leur place, comme ce fut le cas depuis la : « mise en place du monopartisme dans les années 1960 » selon les propos de D. Bakary<sup>2</sup>.

Pendant cette lutte, une partie de l'opposition conduite par le Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT) milite en faveur de l'organisation d'une conférence nationale, comme préalable à la mise en place d'un bon pluralisme politique. Dans cette perspective, le 08 avril 1990, le leader de ce mouvement, Francis Wodié fait une déclaration dans laquelle il présente : « la conférence nationale comme un impératif.<sup>3</sup> » A sa suite, le Syndicat National de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (SYNARES) dirigé par Marcel Etté<sup>4</sup> : « le 10 avril 1990 lance un appel pour la convocation dans les plus brefs délais d'une conférence où seront représentées toutes les forces sociales de la Côte d'Ivoire. » (Diegou, 1995 :59). Pour les partisans de cette option: « la transition négociée se rapporte aux situations dans lesquelles le pouvoir autoritaire ou dictatorial en place engage un dialogue dynamique avec des partenaires sociaux et politiques, pour déterminer avec eux la procédure de sortie de dictature et de transition vers la démocratie. » (Nzouakeu, 1991 :401). Elle permet de manière subtile, aux opposants de dépouiller le pouvoir en place de tous ses prérogatives. Mieux, en tenant compte des affirmations de B. Sawadogo<sup>5</sup>, elle : « met l'opposition et le pouvoir sur le même pied d'égalité quand cette conférence est organisée dans les bonnes conditions et que le régime en place accepte les règles établies.» Pourtant, ce forum populaire organisé au Bénin, au Gabon, au Congo-Brazzaville en cette année 1990, n'aura jamais lieu en Côte d'Ivoire. Dans ce pays, le retour au pluralisme politique est décrété le 30 avril 1990 par

---

<sup>2</sup>Entretien avec Monsieur Daouda Bakary, enseignant à la retraite, ancien militant du PIT de la section de Yopougon-Banco de 1990 à 1999, entretien réalisé le 12 décembre 2022 de 09h à 11h chez lui à domicile.

<sup>3</sup>Déclaration de Francis Wodié le 08 avril 1990, in archives nationales de Côte d'Ivoire.

<sup>4</sup>Marcel Etté, Professeur de Médecine, il a été le secrétaire Général du SYNARES pendant la lutte pour la démocratie en Côte d'Ivoire. Véritable opposant au Président Houphouët, il était connu pour son franc parler.

<sup>5</sup>Entretien avec Monsieur Boureima Sawadogo, juriste burkinabé, politologue, entretien réalisé à Dakar le 4 décembre 2021 à de 10h à 11h.

le PDCI, sans une concertation nationale comme préconisé par le PIT et ses alliés, laissant à ces derniers un sentiment de déception.

L'objectif de ce travail, est d'expliquer les raisons qui sont à la base de la non organisation de cette conférence nationale, censée donner une "crédibilité" au processus démocratique ivoirien. En fait, de nombreux travaux portent sur le pluralisme politique en Côte d'Ivoire et se focalisent sur plusieurs aspects. Ils sont le fait de journalistes, politologues, historiens, juristes, sociologues et philosophes. Toutefois, rares sont ceux qui se sont penchés sur la non tenue de la conférence nationale. A travers notre approche, il s'agit pour nous de combler ce vide scientifique. Surtout que cet échec est l'une des causes des dissensions qui apparaissent plus tard au sein de la gauche démocratique ivoirienne.

Malgré plusieurs actions pour imposer l'idée de la conférence nationale en Côte d'Ivoire, le PIT et ses alliés échouent. Ceci marque le premier échec politique de ce parti, perçu comme le creuset des intellectuels ivoiriens. La question est donc de savoir, pourquoi la conférence nationale n'a pas été organisée en Côte d'Ivoire ? Pour répondre à cette question essentielle, nous nous sommes appuyés sur une base documentaire comprenant des sources imprimées, des ouvrages, des contenus de revues et périodiques, sans oublier l'enquête orale. Ce sont ces différentes sources que nous avons croisées par le biais d'une analyse qualitative pour écrire notre article. Celui-ci s'articule autour de deux axes. Le premier met en relief les facteurs externes à l'opposition. Le second parle des facteurs dépendants à l'opposition ivoirienne.

## **1)-Les facteurs externes à l'opposition ivoirienne**

Par facteurs externes, nous faisons références aux évènements qui n'émanent pas de l'opposition ivoirienne et qui ont contribué à la non organisation de la conférence nationale. Ils sont nombreux, mais, dans le cadre de cet article nous avons choisi trois qui nous paraissent pertinents. Il s'agit du refus subtil de François Mitterrand Président de la République française, des difficultés économiques de la Côte d'Ivoire et de la position du PDCI.

### ***1-1)-Le refus subtil de François Mitterrand***

En cette année 1990, pendant que le PIT et ses alliés accentuent les déclarations en faveur de l'organisation d'une conférence nationale, la France reste prudente. Elle sait que ce forum a pour avantage d'avoir une

démocratie ouverte. Il implique toutes les couches sociales à travers des débats francs, surtout que les décisions sont censées se prendre : « par consensus » (Hallowel, 1970 : 47). Ce qui suppose que rien n'est imposé d'avance. C'est pourquoi, le Président Français soutient l'organisation de ces assises au Bénin du 10 au 27 février 1990<sup>6</sup>, au Congo-Brazzaville à partir du 25 février 1990<sup>7</sup>, au Gabon du 1<sup>er</sup> mars au 19 avril 1990<sup>8</sup>.

Mais le cas de la Côte d'Ivoire pose problème. Raison pour laquelle il se trouve dans un dilemme. En effet, en acceptant la tenue de cette conférence nationale, il laisse Houphouët-Boigny son ami de longue date à la vindicte populaire. En effet, le Président ivoirien et lui, se connaissent depuis l'époque coloniale, lorsqu'il fut : « Ministre d'outre-mer de juillet 1950 à mars 1951. » (Wauthier, 1998 :429). Après l'indépendance de la Côte-d'Ivoire, Houphouët a gardé de bons rapports avec les différents Chefs d'Etats français : De Gaulle<sup>9</sup>, Georges Pompidou<sup>10</sup>, Valéry Giscard d'Estaing<sup>11</sup> et aujourd'hui Mitterrand<sup>12</sup>. Il est de ce fait l'ami, le pion essentiel du dispositif politico-économique de la France en Afrique noire francophone (la "Françafrique"). L'homme des besoins "obscurés" et ce, depuis la lutte pour les indépendances. A cet effet, après la rupture entre Sékou Touré et la France en 1958, ce pays s'appuie sur le leader ivoirien pour se venger. Houphouët dans son nouveau rôle : « invite le général De Gaulle et les milieux français politiques à faire payer la Guinée. » (Nandjui, 1995 :137). En 1981, quand Mitterrand est élu à la Présidence de la République française, la Côte d'Ivoire occupe une place de choix lors de sa tournée africaine en 1982. Il séjourne dans ce pays dans une ambiance festive du 21 au 24 mai 1982<sup>13</sup>. C'est pourquoi, il ne dit rien, quand le Président ivoirien traque son principal opposant Laurent Gbagbo qui part en exil en 1985 en France. Toutefois, en refusant de soutenir l'organisation de ce forum, Mitterrand risque d'être mal vu par une partie de l'opposition ivoirienne. Celle-ci est obligée de voir son attitude comme une prise de position en faveur du pouvoir PDCI. Face à cette situation, il adopte la tactique de la division. Ainsi, par le biais d'amis interposés<sup>14</sup>, il demande au Front Populaire

---

<sup>6</sup>Date de la tenue de la conférence au Bénin, in Archives nationales du Bénin

<sup>7</sup>Date de la tenue de la Conférence nationale au Congo-Brazzaville, in Archives de l'Ambassade du Congo en Côte d'Ivoire

<sup>8</sup>Date de l'organisation de la conférence nationale gabonaise, in Archives de l'Ambassade du Gabon en Côte d'Ivoire

<sup>9</sup>De Gaulle fut président de 1959 à 1969

<sup>10</sup>Il a dirigé la France de 1969 à 1974

<sup>11</sup>Il fut Chef de l'Etat de 1974 à 1981

<sup>12</sup>Depuis 1981 il dirige la France

<sup>13</sup>Visite du Président François Mitterrand en Côte d'Ivoire en 1982, in Archives Nationales de Côte-d'Ivoire

<sup>14</sup>Ils sont nombreux, mais nous pouvons citer Henry Emmanuelli, Guy Laberti.



Ivoirien (FPI) de Gbagbo : « de ne pas soutenir cette initiative du PIT et de ses alliés » selon les propos d'O. Zadi<sup>15</sup>. En outre, en avril 1990, il conseille Houphouët par le truchement de son ambassadeur en Côte d'Ivoire Michel Dupuch<sup>16</sup>: « d'anticiper la proclamation du multipartisme », selon les propos de G. Gado<sup>17</sup>. Et ce, dans le but de fragiliser ceux qui luttent pour la tenue de la conférence nationale.

### ***1-2)-les difficultés économiques de la Côte d'Ivoire***

L'organisation d'une conférence nationale est très couteuse, car elle demande assez de moyens financiers. Il faut noter que ce forum populaire, en suivant le modèle béninois se scinde généralement en deux phases. D'abord, nous avons la conférence préparatoire avec des délégués qui se penchent en amont sur tout ce qui se fera pendant le forum national. Ensuite, on a la conférence nationale en elle-même. Pour ces deux phases, il faut prévoir d'importants pertes pour les participants. Les conférences nationales dans leur ensemble sont très budgétivores et mobilisent plusieurs personnes. A titre d'exemple au Bénin, elle a coûté plus de quatre-vingt millions de Francs CFA pour 529 délégués<sup>18</sup>, au Congo-Brazzaville plus de trois milliards de Francs CFA pour 1200 conférenciers<sup>19</sup>.

La Côte d'Ivoire ne pouvait se permettre de telles dépenses. Elle avait d'autres priorités, surtout que depuis 1989 ce pays : « a accumulé des arriérés de paiement extérieurs et intérieurs et s'installe dans une position déficitaire sur le compte d'opérations du trésor français » (Cogneau, Mesplé-Somps, 2003 : 88). Il était au bord du chaos accentuée par une : « crise économique liée à l'effondrement des cours du café et du cacao. » (Tiemoko, 1995 : 143). Malgré les réformes entreprises sous la conduite des bailleurs internationaux, par le Comité interministériel dirigé par Alassane Dramane Ouattara : « le pays restait toujours dépendant des crises d'humeurs du marché à terme de Londres et de New-York. » (Ahipeaud, 2009 : 176). Au vu de ce qui précède, le gouvernement ivoirien décide de ne pas tenir compte de la revendication

---

<sup>15</sup>Entretien avec Monsieur Olivier Zadi, Juriste de formation, ancien cadre du PDCI de 1970 à 1991, le 12 février 2023 à Cocody

<sup>16</sup>Entretien avec Monsieur Gadou Gado, cadre du PDCI, député de la circonscription Okrouyo-Liliyo (Soubré), à Soubré le 22 février 2021 de 11h à 12h.

<sup>17</sup>Michel Dupuch a été ambassadeur de la France en Côte d'Ivoire de 1979 à 1993

<sup>18</sup>Nombre de délégués à la conférence nationale et le budget pour le déroulement des assises, in Archives de l'Ambassade du Bénin en Côte d'Ivoire

<sup>19</sup> Nombre de délégués à la conférence nationale et le budget pour le déroulement des assises, in Archives de l'Ambassade du Congo-Brazzaville en Côte d'Ivoire

liée à l'organisation d'une conférence nationale qui est source d'importantes de dépenses financières.

### ***1-3)-La position du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire***

Face à ceux qui font de la conférence nationale, un préalable avant le retour du pluralisme en Côte d'Ivoire, le débat est vif entre les militants du parti au pouvoir. Faut-il accéder à cette exigence ou la refuser ? Telle est le dilemme qui se pose à eux. Pour la grande majorité des militants, il n'est pas question d'organiser ce forum populaire. Leur refus émane de plusieurs faits et non des moindres. Le premier concerne la conférence nationale elle-même. En effet, en se basant sur les exemples béninois, gabonais et congolais, ils estiment que, ce forum est une forme de tribunal populaire pendant lequel le parti au pouvoir est voué aux gémonies. Cela est vrai, car la conférence nationale est : « un grand débat public, un grand "palabre" qui donne à chaque couche de la population, à chaque groupe organisé, qu'il soit politique, économique ou religieux, et aux acteurs et décideurs politiques eux-mêmes, l'occasion d'apprécier ensemble, de manière contradictoire, les faits et gestes du pouvoir en prenant à témoin la nation tout entière » (PARDOC, 1993 : 11-12). Les militants du PDCI ne peuvent donc pas accepter qu'on mette à la place publique les travers de la gestion de leur parti et par la même occasion ternir l'image d'homme de paix d'Houphouët.

Autre élément, ces conférences dans leur ensemble sont souveraines, autonomes et leurs résolutions font forces de loi. De ce fait, il n'est pas possible de remettre en cause tout ce qui s'y décide au risque d'être mal perçu par la population locale mais aussi par la communauté internationale. Par ailleurs, en se basant sur l'exemple béninois, les cadres du PDCI savent que la conférence nationale est : « une technique de contestation et d'élimination par des moyens pacifiques des régimes (...) » (Diarrah, 1991 : 113). Ils ne peuvent donc se faire du tort, en acceptant l'organisation de ce forum populaire. Pour certains militants du parti au pouvoir, si une partie de l'opposition tient tant à des discussions entre Ivoiriens avant le retour du multipartisme, la Côte d'Ivoire a déjà un cadre qui s'y prête : il s'agit des journées nationales du dialogue. En effet, pour prendre l'avis des populations, avant une décision qui engage la vie de la nation, le Président Houphouët à travers des rencontres échangent avec les différentes couches sociales par le biais de rencontres publiques très médiatisées. Au vu de ce qui précède, ces

militants estiment que : « la conférence nationale existe depuis des années en Côte d'Ivoire » selon l'assertion de L. Kouassi<sup>20</sup>.

Autre fait qui milite en faveur de la réticence du PDCI à organiser la conférence nationale, est le rapport de force sur le terrain. En réalité, celui-ci : « n'était pas trop accentué comme dans les autres pays qui ont accepté la tenue de ces assises populaires » selon J.N. Locou<sup>21</sup>. En effet, quand nous prenons le cas du Bénin, lors des manifestations, la pression était trop forte sur le Parti Révolutionnaire du Peuple Béninois (PRPB)<sup>22</sup>. Ce fut le cas : « le 12 février 1989, lorsque 50.000 personnes bravent l'interdiction de se rassembler. Ils lancent des slogans hostiles au président Kérékou, suivit d'un affrontement avec les forces de l'ordre » (Boulaga, 1993 : 59). En Côte d'Ivoire, on note la même détermination, mais à y voir de près, le rapport de force n'était pas trop accentué. Cette situation pousse le pouvoir à rester indifférent face à la demande d'organisation d'une conférence nationale.

Ainsi se présente de manière succincte les facteurs externes à l'opposition ivoirienne qui ont milité en faveur de la tenue de la conférence nationale. Qu'en est-il des facteurs internes opposants ?

## **2)-Les facteurs dépendants de l'opposition ivoirienne**

Il s'agit d'énumérer quelques points saillants au niveau de l'opposition ivoirienne, qui ont milité en faveur le non organisation de la conférence nationale pendant la lutte pour la restauration du pluralisme politique. Ces faits sont nombreux, mais nous allons en retenir quelques-uns. Il s'agit de la vision du FPI, des mauvaises appréciations du PIT et du manque de détermination des manifestants.

### ***2-1)-la vision du Front Populaire Ivoirien***

Laurent Gbagbo, secrétariat général du Front Populaire Ivoirien, n'a pas la même vision que le PIT en qui concerne la méthode à adopter pour le retour du pluralisme politique. Pour le FPI, dont : « les idées de gauche constituent l'idéologie dominante » (Bakary, 1992 :11), il faut mettre un terme à la domination des chefs d'Etats adeptes du monopartisme. Il préconise donc, des actions de masses pour accéder

---

<sup>20</sup>Entretien avec Monsieur Laurent Kouassi, enseignant de formation, ancien cadre du PDCI, le 22 juillet 2022 à son domicile à Bouake Air France 1 de 09h à 10h30.

<sup>21</sup>Entretien avec le Professeur Jean Noel Locou, Enseignant-Chercheur, historien, cadre du PDCI, Secrétaire Général de la Fondation Félix Houphouët-Boigny, le 17 mars 2023 de 11h à 12h

<sup>22</sup>PRPB était le parti au pouvoir depuis le coup d'état de Mathieu Kérékou en 1972 et officialisé en 1974

rapidement à la démocratie. Concept qui se caractérise par : « l'existence de groupes d'intérêts reconnus et organisés de manières autonomes, la présence consciente d'un principe d'égalité entre les individus, la séparation de la société politique, l'existence d'un espace politique spécifique (...) » (Touraine, 1988 : 439-440). De ce fait, son parti accentue la pression de rue pour contraindre le PDCI à accepter rapidement le retour du pluralisme. Il refuse l'idée d'une conférence nationale qui : « pourra donner la possibilité au parti au pouvoir de se réorganiser et chercher à ruser avec les opposants » en nous basant sur les affirmations de D. Sery<sup>23</sup>.

Au-delà de cet aspect, le FPI savait aussi que sans son appui, l'idée de conférence nationale ne pouvait aboutir au sein de l'opposition. Cela n'est pas fortuit, car : « le Front Populaire Ivoirien s'est imposé à la gauche par son organisation, son action. Il a su amplifier et récupérer d'une certaine façon le mouvement de contestation né de la crise » (Locou, 1992 : 163). Mieux, ce parti a aussi un autre atout : le charisme de son leader Laurent Gbagbo. En effet, ce dernier a marqué les Ivoiriens sur plusieurs faits, dont trois peuvent être soulignés. Le premier, c'est son opposition au régime du PDCI de 1967 à 1969<sup>24</sup>, quand ce pouvoir refuse de reconnaître l'autonomie syndicale des élèves et étudiants ivoiriens regroupés au sein de l'Union des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (UNEECI). Gbagbo fait la prison en 1969<sup>25</sup> pour cette "dissidence". Le second, c'est quand, en 1982<sup>26</sup>, il est la base de manifestations qui aboutissent à la fermeture des lycées, collèges, grandes écoles et de l'Université d'Abidjan. Le troisième, est que, depuis son exil français, il a osé critiquer la mauvaise gestion du pouvoir PDCI en proposant par la même occasion une nouvelle alternance pour le bien-être du peuple ivoirien. Dès lors : « pour une grande partie de la population ivoirienne, il est perçu comme celui qui a résisté au Président Félix Houphouët-Boigny. C'est un "héros national" qui n'a jamais cédé face à la pression du pouvoir PDCI » en nous basant sur les propos de G. Tokpa<sup>27</sup>.

---

<sup>23</sup>Entretien avec Monsieur Dedy Sery, Professeur de Sociologie, Enseignant-Chercheur à l'UFHB, cadre du PPAI, responsable de la cellule de réflexion universitaire de son parti depuis 1994, le 12 mars 2023 de 09h à 11h.

<sup>24</sup>Dissidence de Laurent Gbagbo face au refus de l'autonomie de l'UNEECI, in Archives de la FESCI

<sup>25</sup>Date de l'emprisonnement de Laurent Gbagbo pendant la lutte pour l'autonomie de l'UNEECCI, in Archives nationales de Côte d'Ivoire.

<sup>26</sup>Date marquant les manifestations scolaires et universitaire en Côte d'Ivoire, in Archives Nationale de Côte-d'Ivoire

<sup>27</sup>Entretien avec Monsieur Grégoire Tokpa, ancien cadre de la SATMACI, ancien militant du PDCI, chez lui à la maison à Abidjan-Cocody, le 17 août 2022 de 15h à 16h.

Au vu de ce qui précède, il est celui qui au sein de l'opposition naissante ivoirienne draine assez de sympathisants et dont la position compte beaucoup. Le sachant, son parti et lui, n'adhère pas de conférence nationale et ne soutiennent pas le PIT, qui ne se donne pas les moyens pour atteindre son objectif.

## ***2-2) -Les “ mauvaises appréciations” du Parti Ivoirien des Travailleurs***

En faisant de la conférence nationale comme la priorité dans le processus du retour de la démocratie en Côte d'Ivoire, le PIT a voulu qu'à l'image du Benin, du Gabon et du Congo-Brazzaville, toutes les couches sociales du pays soient impliquées dans ce renouveau politique. Il veut un pluralisme inclusif dans lequel chacun se retrouve, mais surtout en ayant fait au préalable un mea-culpa. Ce forum populaire qui peut : « (...) favoriser la création d'un Etat de droit, d'une réelle conscience nationale, et peut améliorer la capacité gestionnaire des acteurs » (Okalan, 1994 : 746). On comprend dès lors la détermination du PIT et de son leader. Néanmoins, dans sa quête pour l'organisation de la conférence nationale, ce parti fait “une mauvaise” appréciation du terrain politique ivoirien qui lui est préjudiciable. En effet, il n'a pas tenu compte : « de nombreux paramètres pendant la lutte pour le retour démocratique, d'où son échec » selon L. Akoun<sup>28</sup>. Ceux-ci sont nombreux, mais nous allons en citer quelques-uns.

Le premier élément, est qu'il n'a pas su se fondre dans la masse. Wodié est un brillant intellectuel. Professeur agrégé, constitutionnaliste, il a presque un parcours similaire à celui de Gbagbo dans la lutte contre le régime PDCI. En effet, lorsqu'il arrive en Côte d'Ivoire en 1961, expulsé par la France car critiquant l'indépendance octroyée par ce pays aux francophones de l'Afrique au sud du Sahara, il est vu par le Président Houphouët-Boigny comme : « un réfractaire, voire un opposant à faire taire par tous les moyens » selon les propos L. Seka<sup>29</sup>. C'est la raison pour laquelle, il est arrêté en 1962<sup>30</sup> et emprisonné. En 1967<sup>31</sup>, il est de nouveau arrêté. Ceci ne l'empêche de continuer son opposition au régime. C'est pourquoi, afin de fuir la pression du pouvoir, il s'exile en

---

<sup>28</sup>Entretien avec Monsieur Laurent Akoun, ancien secrétaire général du SYNESCI, ancien membre de la direction du PIT, actuelle membre du PPACI, le 14 mars 2023 à Abidjan de 09 à 10h.

<sup>29</sup>Entretien avec Monsieur Ludovic Seka, enseignant du secondaire à la retraite, militant du FPI, à Yamoussoukro le 15 décembre 2022 de 11h à 12h chez lui à la maison à Morofié.

<sup>30</sup>Date de la première arrestation et du premier emprisonnement du Francis Wodié in Archives Nationales de Côte d'Ivoire

<sup>31</sup>Date de la seconde arrestation de Francis Wodié, idem

Algérie en 1973<sup>32</sup> et revient quelques années plus tard. En 1989, lorsque la lutte pour le retour du pluralisme politique s'amorce en Côte d'Ivoire, le leader du PIT est certain de son : « aura auprès des populations ivoiriennes » selon D. Bakary<sup>33</sup>. Ce ne fut pas le cas, car pour la grande majorité des militants de l'opposition ivoirienne et de leurs alliés, il ne peut comprendre la masse. Dans l'imaginaire des ivoiriens, il est entouré par des intellectuels en déphasage avec les réalités profondes des populations du pays. Ces préjugés vont le desservir dans sa lutte pour l'organisation de la conférence nationale.

Le second élément est que, à force de faire de la tenue de ce forum une priorité absolue pour son parti, Wodié finit par créer la suspicion au sein de l'opposition, surtout du côté du FPI. En fait, pour ce parti, en militant pour cette "palabre à l'africaine", le premier responsable du PIT dans le fond ne pense qu'à lui. En effet, le FPI estime que, pendant et après la conférence nationale, Wodié : « risque de faire ombrage à Laurent Gbagbo. Grand constitutionnaliste, c'est lui qui allait avoir tous les honneurs au détriment de leur leader » en nous basant sur les propos de K. Zaboto<sup>34</sup>. On comprend dès lors, pourquoi le Front Populaire Ivoirien n'a pas soutenu cette idée du responsable du PIT. C'était une guerre de leadership que se déroulait en sourdine. Ainsi, ne s'étant pas rendu compte qu'il n'y a pas "d'amis en politique mais plutôt des intérêts" selon la formule chère à De Gaulle, Francis Wodié est désillusionné et comprend trop tard que seuls les intérêts comptent en politique.

Le troisième élément est que, certains cadres du Parti Ivoirien des Travailleurs ne sont pas d'accord avec la vision de leur leader. C'est la raison pour laquelle, ils militent ouvertement dans le sens préconisé par le FPI : à savoir le retour immédiat du pluralisme politique en Côte d'Ivoire sans passer par la conférence nationale. Mais, Wodié ne tient pas compte de leurs observations, ce qui provoque : « une friction avec Gnahoulé Oupoh, Laurent Akoun » selon les dires d'O. Zadi<sup>35</sup>. Cette situation fragilise plus le PIT dans sa quête de la Conférence nationale.

### ***2-3) -le manque de détermination des manifestants et de leurs alliés***

Lorsque le PIT fait de l'organisation de la conférence nationale un préalable dans le processus du retour du multipartisme, il a un

---

<sup>32</sup>Date de l'exil de Francis Wodié en Algérie, Ibidem

<sup>33</sup> Entretien avec Daouda Bakary, op.cit.

<sup>34</sup>Entretien avec Zaboto Kpalé, cadre du PDCL, deuxième secrétaire général adjoint du SYNESCI de 1984 à 1990

<sup>35</sup>Entretien avec Olivier Zadi, op.cit.

“handicap” car il : « a orienté sa propagande et sa stratégie sur la convocation d’une conférence nationale sans se donner les moyens de l’imposer » (Locou ,1992 : 165). Certes, on peut noter le discours du secrétaire général du SYNARES qui abonde dans le même sens que le leader du PIT. Mais, ce dernier est-il suivi par les autres membres de l’instance dirigeante du syndicat des enseignants du supérieur ivoirien ? En réalité, la prise de position de Marcel Etté est une forme : « de reconnaissance à l’égard de wodié » en nous basant sur les propos de D. Sery<sup>36</sup>. En effet, ce dernier fut le fondateur du syndicat des enseignants du supérieur et son premier secrétaire général de 1969 à 1971<sup>37</sup>. C’est donc normal qu’Etté prenne fait et cause pour lui, en soutenant sa vision de la conférence nationale.

Mais dans le fond, toute l’opposition dans son ensemble, sans oublier les alliés de la société civile ne vont pas dans le sens voulu par le premier responsable du PIT. En effet, quand nous prenons les militants des autres partis de l’opposition significative ivoirienne (FPI, Union des Sociaux-Démocrates et Parti Socialistes) qui occupent les rues depuis 1989, leur objectif immédiat est le départ du PDCI du pouvoir. On comprend de ce fait, pourquoi ces manifestants ne font pas de la conférence leur priorité pendant les marches de protestations. Ils ne sentent pas concernés et certains d’entre eux disent par ironie que ce forum populaire est celui : « de Francis Wodié l’intellectuel » en nous basant sur les propos de L. Seka<sup>38</sup>

Outre cet aspect, le manque de détermination des militants de l’opposition était lié à la personnalité du Président Houphouët-Boigny. En effet, les manifestants en dépit de leur hostilité envers ce dernier, ont une grande estime pour lui. Dans cette perspective, ils ne veulent pas : « d’une conférence nationale qui allait exacerber la tension entre pouvoir et opposition » en nous basant sur les propos de D. Bakary<sup>39</sup>. Ceux qui criaient en cette 1990 dans les rues : “Houphouët voleur”, “ Houphouët menteur”, “ Houphouët dictateur”, n’étaient pas prêts à soumettre : « le vieux à l’épreuve de la conférence nationale » selon O. Zadi<sup>40</sup>

---

<sup>36</sup>Entretien avec Dedy Sery, op.cit.

<sup>37</sup>Période de la gestion du SYNARES par Wodié, in archives du SYNARES

<sup>38</sup>Entretien avec Ludovic Seka, op.cit.

<sup>39</sup>Entretien avec Daouda Bakary, op.cit.

<sup>40</sup>Entretien avec Olivier Zadi, op.cit.

## Conclusion

Au terme de notre analyse, en 1990, il ressort que la volonté d'organiser une conférence nationale pendant la lutte pour le retour du pluralisme a été une réalité en Côte d'Ivoire. Le Parti Ivoirien des Travailleurs de Francis Wodié en était l'initiateur par le biais de plusieurs déclarations. Toutefois, le 30 avril 1990, le PDCI accepte le principe démocratique tel que voulu par l'ensemble de l'opposition en actionnant l'article 7 de la constitution ivoirienne sans passer par la conférence nationale. C'est donc une défaite pour le PIT qui en avait fait une condition sine qua non avant le retour du multipartisme.

Dans le fond, plusieurs faits expliquent l'échec de ce parti d'opposition et ceux-ci se scindent en deux. Nous avons d'une part les facteurs externes à l'opposition et d'autre part ceux qui sont dépendants de l'opposition. C'est la conjugaison de l'ensemble de ces facteurs qui expliquent le non organisation de la conférence nationale en Côte d'Ivoire.

## Sources et références bibliographiques

### A)-Sources

#### -Sources orales

**Entretien avec Monsieur Boureima Sawadogo**, juriste burkinabé, politologue, entretien réalisé à Dakar le 4 décembre 2021 à Dakar de 10h à 11h

**Entretien avec Monsieur Gadou Gado**, cadre du PDCI, député de la circonscription Okrouyo-Liliyo (Soubré), chez lui à Soubré le 22 février 2021 de 11h à 12h.

**Entretien avec Monsieur Laurent Kouassi**, enseignant de formation, ancien cadre du PDCI, le 22 juillet 2022 à son domicile à Bouake Air France 1 de 09h à 10h30.

**Entretien avec Monsieur Grégoire Tokpa**, ancien cadre de la SATMACI, ancien militant du PDCI, chez lui à la maison à Abidjan-Cocody, le 17 août 2022 de 15h à 16h

**Entretien avec Monsieur Daouda Bakary**, enseignant à la retraite, ancien militant du PIT de la section de Yoppugon-Banco de 1990 à 1999, entretien réalisé le 12 décembre 2022 de 09h à 11h chez lui à la maison.



**Entretien avec Monsieur Ludovic Seka**, enseignant du secondaire à la retraite, militant du FPI, à Yamoussoukro le 15 décembre 2022 de 11h à 12h chez lui à la maison à Morofîé

**Entretien avec Monsieur Olivier Zadi**, Juriste de formation, ancien cadre du PDCI de 1970 à 1991, le 12 février 2023 chez lui à Cocody

**Entretien avec Monsieur Dedy Sery**, Professeur de Sociologie, Enseignant-Chercheur à l'UFHB, cadre du PPACI, responsable de la cellule de réflexion universitaire de son parti depuis 1994, le 12 mars 2023 de 09h à 11h à au sein de l'Université

**Entretien avec Monsieur Laurent Akoun**, ancien secrétaire général du SYNESCI, ancien membre de la direction du PIT, actuelle membre du PPACI, le 14 mars 2023 à Abidjan de 09 à 10h

**Entretien avec le Professeur Jean Noel Locou**, Enseignant-Chercheur, historien, cadre du PDCI, Secrétaire Général de la Fondation Félix Houphouët-Boigny, le 17 mars 2023 de 11h à 12h

## Sources d'archives

**Déclaration de Francis Wodié** le 08 avril 1990, in archives nationales de Côte d'Ivoire.

**Date de la tenue de la conférence au Bénin**, in Archives nationales du Bénin

**Date de la tenue de la Conférence nationale au Congo-Brazzaville**, in Archives de l'Ambassade du Congo en Côte d'Ivoire

**Date de l'organisation de la conférence nationale gabonaise**, in Archives de l'Ambassade du Gabon en Côte d'Ivoire

**Date de la visite du Président François Mitterrand en Côte d'Ivoire** en 1982, in Archives nationale de Côte-d'Ivoire

**Nombre de délégués à la conférence nationale et le budget pour le déroulement des assises**, in Archives de l'Ambassade du Bénin en Côte d'Ivoire

**Nombre de délégués à la conférence nationale et le budget pour le déroulement des assises**, in Archives de l'Ambassade du Congo-Brazzaville en Côte d'Ivoire

**Dissidence de Laurent Gbagbo** face au refus de l'autonomie de l'UNEECI, in Archives de la FESCI

**Date de l'emprisonnement de Laurent Gbagbo** pendant la lutte pour l'autonomie de l'UNEECCI, in Archives nationales de Côte d'Ivoire.

**Date marquant les manifestations scolaires et universitaire en Côte d'Ivoire**, in Archives Nationale de Côte-d'Ivoire

**Date de la première arrestation et du premier emprisonnement du Francis Wodié**, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire

**Date de la seconde arrestation de Francis Wodié**, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire

**Date de la gestion du SYNARES par Wodie**, in Archives du SYNARES

**Date de l'exil de Francis Wodié en Algérie**, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire

**Statiques des manifestants de l'opposition en 1990**, Archives du Ministère de l'Intérieur de la Côte d'Ivoire

## **B)- Références bibliographiques**

**BAKARY Tessy** (1992), *La démocratie par le haut en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.

**BOULAGA Eboussi Fabien** (1992), *Les conférences nationales en Afrique noire Francophone : une affaire à suivre*, Paris, Karthala.

**COGNEAU Denis et MESPLE-SOMPS Sandrine** (2003), "Les illusions perdues de l'économie ivoirienne et la crise politique", in *Afrique contemporaine*, pp87-104.

**DIARRAH Oumar Cheick** (1991), *Vers la III<sup>e</sup> République*, Editions, Paris, L'Harmattan.

**DIEGOU Bailly Jérôme** (1995), *La réinstauration du pluralisme en Côte d'Ivoire ou la double mort d'Houphouët-Boigny*, Paris, L'Harmattan.

**HALLOWEL John** (1970), *Les fondements de la démocratie*, Paris, les Editions Internationales.

**LOCOU Jean-Noël** (1992), *Le multipartisme en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Netter.

**NANDJUI Pierre** (1995), *Houphouët-Boigny, l'homme de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

**N'ZOUAKEU Marcel Jacques** (1991), "L'Afrique devant l'idée de la démocratie", in *Revue internationale des sciences sociales*, n° 128, pp. 397-409.

**OKALAN Emmanuel** (1994), "Les vertus de la palabre locale au service de l'entreprise", in *Revue des sciences politiques*, vol. 30, n° 4, p. 371.

**PARDOC-AIPLF**, (1993), *Les conférences nationales dans la presse*, Paris, AIPLF.

**SOGLO Nicéphore** (1996), "La démocratie est diverse et perfectible", in *Afrique-démocratie et développement*, n° 12, p.1.

**TIEMOKO Coulibaly** (1995), Démocratie et surenchère identitaire en Côte d'Ivoire, in *Politique africaine*, pp143-150

**TOURRAINE Alain** (1988), "Qu'est-ce que la démocratie aujourd'hui?", in *Revue des sciences sociales*, pp439-450

**WAUTHIER Claude** (1995), *Quatre Présidents et l'Afrique : De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. Quarante ans de politique africaine.* Paris, Seuil.

# TIC ET SANTE, ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES DANS LE DISTRICT SANITAIRE DE SINEMATIALI (COTE D'IVOIRE)

**Kapiéfolo Julien KONÉ**

*Université Péléforo Gon Coulibaly (Korbogo, Côte d'Ivoire)*

*kapiéfolo@yahoo.fr*

**Kolotioloma Honoré TUO**

*Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)*

**Alain François LOUKOU**

*Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)*

## Résumé

*L'objectif principal de cette étude est d'analyser les enjeux et défis de l'utilisation des TIC dans le domaine de la santé du département de Sinématiali. En effet, les TIC, avec leur essor spectaculaire, ont engendré d'autres aspects prévalant de leur utilisation dans le domaine de la santé tels que l'informatique clinique destinée aux professionnels, la télémédecine et l'informatique pour les consommateurs dans le domaine de la santé. De plus les TIC présentent aujourd'hui des inventions technologiques médicales qui ont un impact positif sur la santé publique. Cependant, le secteur de la santé des pays en voie de développement plus particulièrement celui de la Côte d'Ivoire rencontre de nombreux problèmes compromettant son dynamisme. La faible intégration numérique dans ce secteur en est l'un des principaux problèmes avec moins de 20% des centres de santé enregistrant des outils numériques de base. Cette situation nous a conduit à nous intéresser à l'avènement des TIC et les nouvelles formes de structurations engendrées dans le milieu de la santé dans le département de Sinématiali. Il s'agira ainsi de se demander : comment la structuration du domaine sanitaire se présente-t-elle à l'ère du numérique dans le département de Sinématiali ? La méthodologie de cette étude repose sur la recherche documentaire, l'observation directe et les enquêtes de terrain. Les résultats de cette recherche indiquent non seulement une faible utilisation des TIC dans le milieu de la santé mais aussi une fracture numérique entre les centres de santé dans le département de Sinématiali.*

**Mots clés :** TIC, santé, états des lieux, perspectives, district de Sinématiali,

## Abstract

*The main objective of this study is to analyze the issues and challenges of the use of ICT in the field of health in the department of Sinématiali. Indeed, ICTs, with their spectacular growth, have given rise to other prevalent aspects of their use in the field of health, such as clinical informatics intended for professionals, electronic monitoring of patients and their files and informatics for health consumers. In addition, ICTs today have medical technological inventions that have a positive impact on public health. However, the health sector of developing countries, particularly that of Côte d'Ivoire, encounters many problems, thus compromising its dynamism. Digital integration in this sector is one of the main problems with less than 20% of health centers registering basic digital tools. This situation led us to take an interest in the advent of ICT and the new forms of structuring generated in the health sector in the department of*

*Sinématiali. How does the structuring of the health field present itself in the digital age in the department of Sinématiali? The methodology of this study is based on documentary research, direct observation and field surveys. The results from the methodological approach used indicate not only a low use of ICT in the health sector but also a digital divide between health centers in the department of Sinématiali.*

**Keywords:** ICT, health, inventory, perspective, district of Sinématiali

## Introduction

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) se sont considérablement développées et connaissent une importante distribution sur toute l'étendue de la planète. La rapidité de ces technologies, étant sans précédent, représentent des avantages immenses qui ne peuvent être mis en cause. Grâce à l'essor remarquable de ces nouvelles technologies, il est plus facile de communiquer, d'échanger et de diffuser de l'information. Dans le domaine de la santé, difficile de s'imaginer privés des nombreuses possibilités qu'offrent ces technologies, qu'il s'agisse d'interagir rapidement dans un contexte clinique, de partager de l'information, de consulter des collègues ou de partager son expertise. La liaison entre les TIC et le développement de la santé n'est pas un concept nouveau, Les principaux documents portant sur la santé dans le monde font désormais mention des TIC en tant qu'élément d'appui des objectifs stratégiques de développement. L'objectif du Millénaire pour le développement huit (OMD 8) demande expressément un accès accru aux nouvelles technologies, surtout qu'elles peuvent également faire avancer les résultats des sept autres OMD, Plus spécifiquement, « Les outils TIC peuvent être utilisés en faveur des efforts de santé pour tous surtout pour atteindre l'OMD 6 qui propose de combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies » (Agence des États-Unis pour le Développement International, 2011 : 6). Ainsi, le numérique n'est pas une fin en soi. C'est un moyen d'émancipation, un moyen de coordination entre les professionnels de santé, pour répondre aux besoins de prise en charge des citoyens, développer des innovations thérapeutiques et organisationnelles, lutter contre la fracture sanitaire, repositionner le citoyen au cœur du système de santé, bref pour mieux soigner. Ainsi l'émergence des technologies (de l'information et de la communication) modifie en profondeur notre rapport à la santé et par conséquence notre rapport au Système de santé.

La zone du monde où les enjeux de santé sont les plus forts est l'Afrique. En effet, « C'est une zone où l'utilisation des TIC dans le domaine de la santé est encore à son début et le potentiel d'Internet est aussi encore

faiblement exploité par les professionnels de la santé » (Niang, 2007 : 17). À cet effet, Les TICs ne permettent pas de réguler toutes les difficultés de la santé en Afrique mais elles permettent d'apporter de nouvelles pistes, de nouveaux parcours pour le patient (Huet et *al.*, 2010 : 2). Les services des TIC proposent des voies alternatives permettant de contrebalancer les obstacles spécifiques de la santé en Afrique et plus particulièrement en Côte d'Ivoire (état des routes, etc.). Ces voies alternatives sont une partie de la réponse, certes incomplète, mais qui mérite un intérêt particulier, de par sa dimension novatrice et la dimension concrète de ces pistes.

En Côte d'Ivoire, les technologies numériques présentent un enjeu très important pour le secteur de la santé, qui jusque-là, accuse un grand retard non seulement au niveau de l'accès à l'offre des soins, mais aussi en matière d'intégration numérique dans son système sanitaire. Dès lors, comment les TIC impactent-ils le système sanitaire dans le département de Sinématiali ?

## **1. Méthode de collecte de données**

Pour cette, nous nous sommes seulement intéressés aux agents de santé et aux responsables administratifs. Ainsi, l'enquête de terrain a été basée sur l'observation directe des réalités spatiales, les enquêtes par questionnaire qui se sont axées sur les agents de santé et les entretiens auprès des responsables administratifs sanitaires. À cet effet, les questionnaires ont été administrés aux agents sanitaires selon la méthode de boule de neige. Cela en raison du vide statistique relatif au secteur sanitaire à l'échelle du département de Sinématiali (Carte 1). Le tableau 1 met en évidence, à la fois, les centres de santé et le nombre d'agents sanitaires enquêtés par centre de santé.

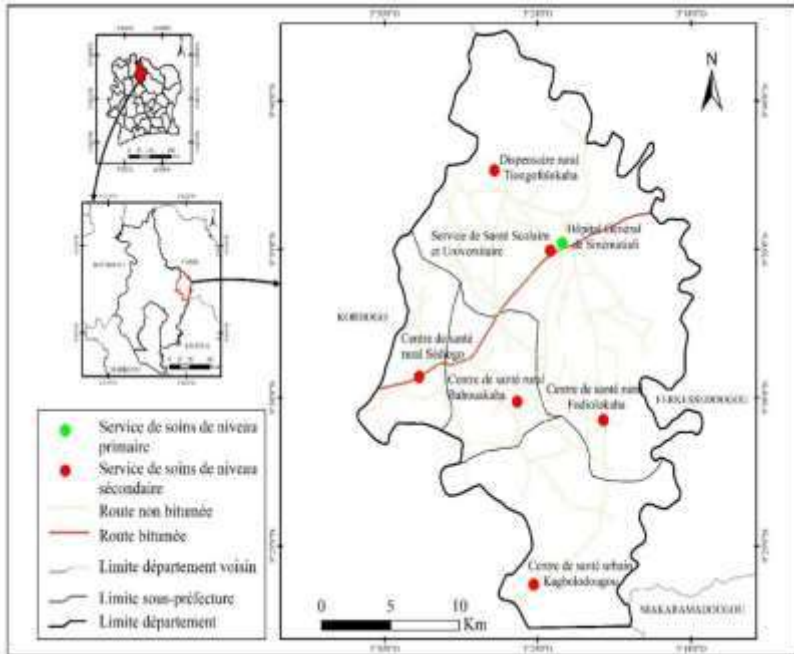
*Tableau 1 : Distribution des centres et des agents de santé enquêtés dans le département de Sinématiali*

N°	Centre de santé (CS)	Nombre d'agents enquêté
1	Centre de Santé Rural Bahouakaha	02
2	Centre de Santé Rural de Kagbolodougou	05
3	Centre de Santé Rural de Sédiogo	03
4	Centre de Santé Rural de Fodiolokaha	03
5	Dispensaire rural de Tiongofolokaha	02
6	Service de Santé Scolaire et Universitaire - Santé Adolescent et Jeune	03
7	Hôpital Général de Sinématiali	25
<b>TOTAL</b>		<b>43</b>

Source : Enquêtes de terrain, 2022

L'enquête auprès des différents acteurs du domaine sanitaire est non exhaustive. Comme matériels, la présente étude a mobilisé d'une part un smartphone pour les levés de terrain à travers l'application OSM TRACKER et Mobile Topographer préinstallées, mais aussi pour avoir l'état de couverture territoriale en réseaux mobiles et le test du débit Internet dans chaque sous-préfecture plus précisément dans les localités d'étude via l'application nPerf. D'autre part, un ordinateur portable a été indispensable pour la saisie et le traitement des différentes données statistiques et géographiques recueillies sur le terrain à l'aide des logiciels IBM SPSS Statistics V-20, Microsoft Excel version 2016, Microsoft Word version 2016, QGIS V-3.2.3 et QGIS V- 3.20.3.

Carte 1 : Localisation du département de Sinématiali en Côte d'Ivoire



Source : CNTIG, 2012/Enquête de terrain, 2022

Réalisation : Tuo K. Honoré, 2022

## 2. Résultats

### *2.2. Situation de diffusion des technologies numériques dans le département de Sinématiali*

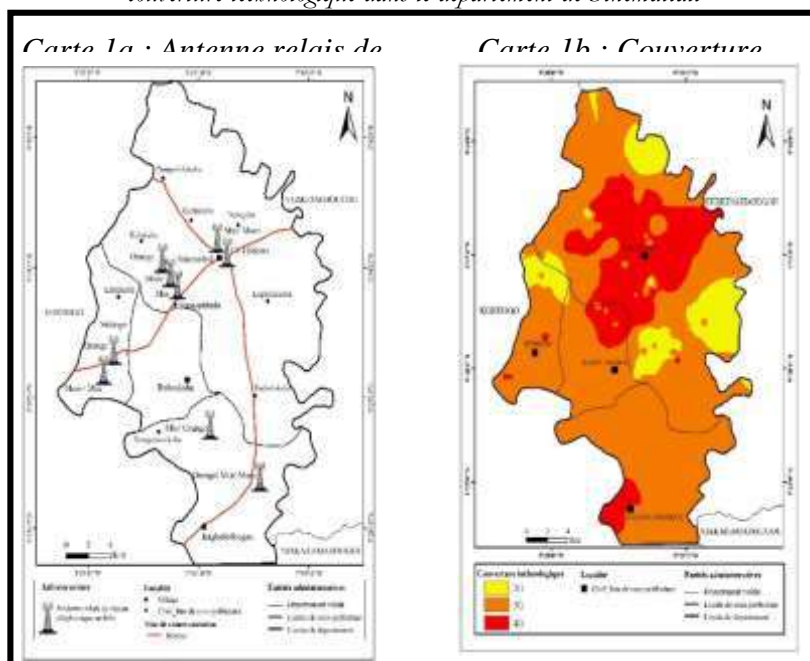
La dynamique qui apparaît dans les discours politiques à propos des TIC se heurte à une conjoncture difficile des marchés. Malgré ce contexte, les résultats sont encourageants dans le secteur des télécommunications qui connaît de plus en plus une forte croissance. Dans le cadre de cette étude, l'analyse s'est basée essentiellement sur la répartition infrastructurelle du numérique, à savoir les antennes relais de téléphonie mobile et la couverture des différents réseaux technologiques dans le département. En effet, une bonne couverture du territoire national en réseau de communication nécessite l'implantation et une meilleure répartition des



pylônes d'émission-réception afin que les abonnés puissent effectuer de bonnes communications. À cet effet, la croissance démographique pousse les opérateurs de téléphonie mobile à implanter plusieurs stations relais pour assurer la qualité des communications. Telle a été le constat fait dans le département de Sinématiali

La technologie internet, quant à elle, dans le département, est caractérisée par des générations. Il s'agit de la deuxième génération (2G), de la troisième génération (3G) et de la quatrième génération (4G). Chaque génération de réseau Internet mobile est constituée d'une nouvelle technologie bien spécifique, permettant ainsi d'améliorer la performance du réseau. La performance internet s'observe généralement au niveau du débit crête de chaque génération, qui diffère d'une génération à une autre. La planche 1 met en évidence la répartition des antennes relais ainsi que la couverture des différentes technologies dans le département de Sinématiali.

*Planche cartographique 1 : Répartition des antennes relais de téléphonie mobile et couverture technologique dans le département de Sinématiali*



Source : CNTIG, 2012/ARTCI, 2018/ Enquête de terrain, 2022

Réalisation : Tuo K. Honoré, 2022

À travers la planche cartographique 1, il s'observe la répartition des antennes relais de téléphonie mobile et la couverture technologique dans le département de Sinématiali. D'une vue générale, le réseau de télécommunication du département de Sinématiali est assuré par huit (8) antennes de téléphonie mobile et une (1) antenne relais de téléphonie fixe avec une forte concentration dans la Sous-préfecture de Sinématiali, plus exactement dans la ville de Sinématiali. Les pylônes de téléphonie mobile ont des rayons de couverture à caractère rural, c'est-à-dire compris entre 3 et 15 Km. Pour ce qui est de la couverture en réseau de génération technologique, on observe une inégale répartition de la couverture des différentes générations technologies, à savoir la 2G, la 3G et la 4G, soit respectivement 8%, 64% et 28%. La faible répartition de la 2G s'explique par le fait que c'est l'une des premières inventions technologiques à faire son temps de gloire et qui maintenant, n'arrive plus à répondre aux besoins humains actuels. Ainsi, elle laisse peu à peu, la place à la 3G, qui enregistre le plus fort taux de notre étude. Quant à la 4G, c'est une génération technologique plus performante et plus récente. Son faible taux de couverture territoriale est dû au coût élevé des équipements indispensables à sa répartition.

### ***2.3. Les centres de santé et leurs équipements en outils numériques***

À ce niveau, notre analyse consistera à voir le niveau d'intégration des différentes technologies numérique au sein des structures sanitaires rurales et urbaines du département de Sinématiali

#### ***2.3.1. Au niveau des centres de santé urbain (CSU)***

Dans le département de Sinématiali, notre étude a relevé que le niveau d'équipement des centres de Santé urbains reste encore très faible. Ce niveau d'équipement se perçoit à travers le tableau 2 ci-dessous.

*Tableau 2 : Équipements des structures sanitaires urbaines enquêtées en outils numériques*

<b>CENTRES</b>	<b>HG Sinématiali</b>	<b>CSU Kagbolodougou</b>	<b>SSSU- SAJ</b>
<b>Outils TIC</b>			
<b>Présence d'outils informatiques</b>	Oui	Non	Non
<b>Accès à Internet</b>	Oui	Non	Non

<b>Utilisation de logiciels de gestion de données</b>	Oui	Non	Non
<b>Présence de terminaux pour carte intelligente</b>	Oui	Non	Non
<b>Archivage numérique</b>	Non	Non	Non
<b>Présence de site Web</b>	Non	Non	Non

Source : Enquête de terrain, 2022

- **HG** : Hôpital Général de Sinématiali
- **CSU-K** : Centre de Santé Urbain de Kagbolodougou
- **SSSU-SAJ** : Service de Santé Scolaire et Universitaire – Santé Adolescent et Jeune

Le tableau ci-dessus montre la distribution des centres de santé urbains en équipement TIC. Dans l'ensemble il s'observe une inégalité au niveau des équipements numériques entre le l'hôpital général de Sinématiali et le centre de santé urbain de Kagbolodougou. Le centre de santé urbain de Kagbolodougou et le Service de Santé Scolaire et Universitaire-Santé Adolescent et Jeune de Sinématiali n'enregistrent aucun équipement TIC au sein de leurs locaux. Quant à L'hôpital général de -Sinématiali, à part l'absence de site Web et de système d'archivage numérique, cet établissement sanitaire regorge de nombreux équipements numériques assez importants et diversifiés. Au niveau des outils informatiques, à travers nos enquêtes, L'hôpital général de Sinématiali possède six (06) ordinateurs, quatre (04) imprimantes et deux (02) scanners pour son fonctionnement. La connexion d'accès internet, grâce à la subvention mensuelle de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP). Le centre est équipé d'une connexion internet permettant à tout le personnel médical de mener à bien leur travail. Cette connexion internet, malgré son faible débit, permet selon le Directeur de l'Hôpital Général de Sinématiali de faire l'inventaire et la commande des médicaments, d'envoyer et recevoir des courriers électroniques de la hiérarchie et des collaborateurs d'autres centres. Concernant les logiciels de gestion, le

centre possède et utilise trois différents logiciels à des fins diverses. Nous avons la eSIGL qui, est un logiciel spécifique au domaine de la santé en Côte d'Ivoire, mise en place par la NPSP pour faciliter la commande et la livraison des médicaments à travers tout le territoire. On note également l'utilisation du DHIS2 qui est un logiciel de gestion de tout le système sanitaire national. Ce logiciel permet d'enregistrer tous les rapports chaque fin de mois des différents établissements sanitaires. À la fin de l'enregistrement des rapports chaque établissement, le rapport électronique, est envoyé à partir de ce logiciel, aux différentes hiérarchies jusqu'au le Ministère de la santé et de l'hygiène publique. Le SIGDEP2 qui est un logiciel mis en place pour la gestion des informations de façon numérique du dossier d'un patient atteint du VIH-SIDA. Il faut noter que ce logiciel a pour seul mission d'enregistrer et suivre les dossiers des patients ayant le VIH-SIDA. L'hôpital général de -Sinématiali possède deux terminaux dont un est pour la MUGEF-CI et l'autre est pour la CNAM. Ces terminaux sont connectés à un serveur et ont pour mission la vérification et la validation des bons de réduction des fonctionnaires pour la MUGEF-CI et la vérification des personnes à jour de leur cotisation pour la CNAM. La planche 1 montre les images de ces terminaux

*Planche Photographique 1 : terminaux pour carte intelligentes utilisés à l'hôpital général de Sinématiali*



Prise de vue : Kolotioloma, Juin 2022

### 2.3.2. Au niveau des centres de santé ruraux

Dans le département de Sinématiali, l'espace rural est toujours confronté à un retard de développement par rapport aux zones urbaines et semi-urbaines. Ce retard se perçoit à travers le niveau d'équipement numérique médiocre de ces centres de santé. Le tableau 3 met en évidence le niveau d'équipement numérique de ces structures sanitaires dans le département de Sinématiali.

Tableau 3 : Équipements des structures sanitaires rurales enquêtées en outils numériques

Centres	CSR-Bahouakaha	CSR-Fodiolokaha	CSR-Sédiogo	DR-Tiongfolokaha
<b>Outils TIC</b>				
Présence d'outils informatiques	Non	Non	Non	Non
Accès à internet	Non	Non	Non	Non
Utilisation de logiciels de gestion de données	Non	Non	Non	Non
Présence de terminaux de lecture de carte intelligente	Non	Non	Non	Non
Présence de site Web	Non	Non	Non	Non
Archivage numérique	Non	Non	Non	Non

Source : Enquête de terrain, 2022

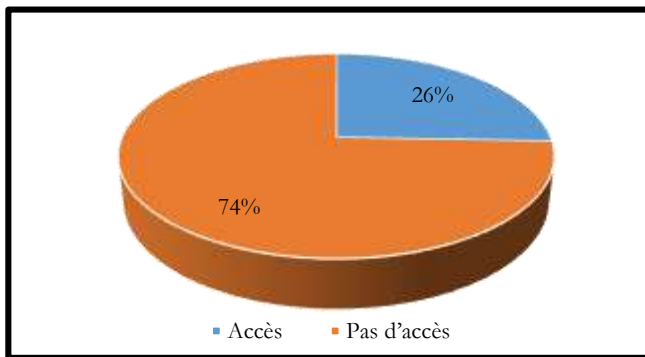
Le tableau ci-dessus nous permet de voir à quel point le milieu rural a accusé un grand retard en matière de déploiement des infrastructures et d'équipements numériques et d'intégration des outils TIC au sein des différents secteurs d'activité comme celui de la santé dans le département de Sinématiali. À travers l'enquête auprès de ces centres sanitaires ruraux, nous avons pu découvrir que les centres de santé ruraux ne sont équipés en aucun outil numérique.

### **2.3.3. Le personnel de santé et l'accès au TIC**

#### **2.3.3.1. Au niveau de l'accès aux outils informatiques**

L'informatique est cet outil à la fois important et indispensable au développement des secteurs d'activités d'un territoire, surtout pour un développement globalisé. Ainsi pour un développement durable du secteur sanitaire du département, les TIC sont indispensables pour l'atteinte de cet objectif. Comme tout autre secteur d'activité, le secteur sanitaire du département de Sinématiali, ayant une vision de développement durable et global, nous emmène à évaluer le niveau d'équipement de celui-ci en outils informatiques à travers le personnel de santé enquêté. Les résultats de cette évaluation se perçoivent à travers la figure 1.

*Figure 1 : Accès aux outils informatiques des agents sanitaires enquêtés*



Source : Enquête de terrain, 2022

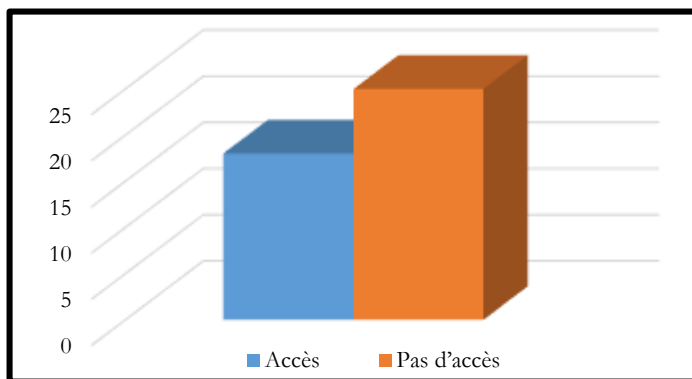
À travers la figure 1, il ressort que l'accès aux équipements informatiques des agents reste encore très faible dans le département. 74% du personnel sanitaire n'a pas accès aux outils numériques, contre 26% qui ont un accès à ces équipements. Ainsi, cela laisse entrevoir une fracture numérique au niveau de l'accès de ces outils informatiques.

#### **2.3.3.2. Au niveau de l'accès à Internet**

Comme l'outil informatique, l'internet est une ressource très importante et indispensable pour tout développement local durable. Il a la particularité d'être à la fois le réseau d'électricité et le moteur électrique puisqu'il diffuse l'énergie de l'information dans le domaine de l'activité

humaine. À travers la figure 2, nous allons voir la proportion des agents qui ont accès à l'internet.

Figure 2 : Accès à Internet des agents sanitaires



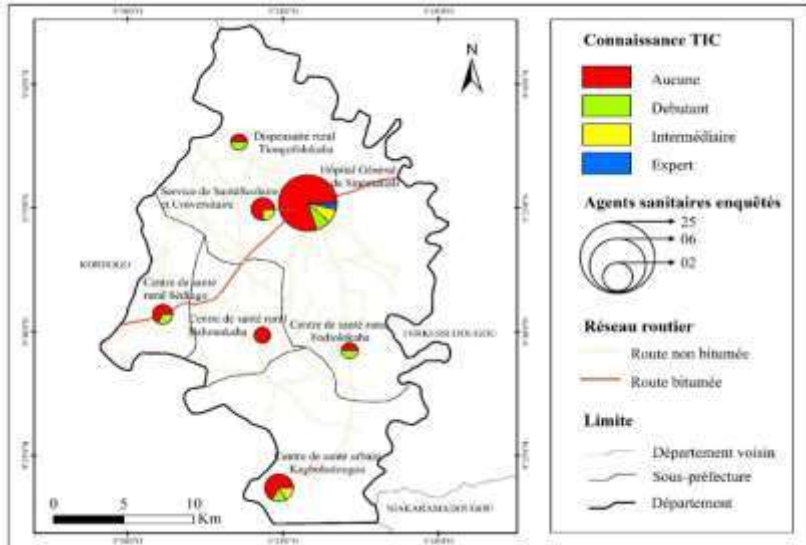
Source : Enquête de terrain, 2022

La figure 2 nous montre la proportion des agents qui a un accès aux ressources Internet dans le département de Sinématiali. Ainsi, il ressort que le personnel, ayant accès à ces ressources est seulement que de 18 contre 25 agents qui n'ont pas d'accès, soit respectivement 41,86% et 58,14%. À cet effet, il faut dire qu'il n'y a seulement des agents de l'hôpital général de Sinématiali qui ont avoué avoir accès à internet. Cela s'explique par le fait que c'est seulement ce Centre de santé qui bénéficie de la présence de connexion internet.

### ***2.3.3.3. Connaissance ou maîtrise des TIC***

Certes l'usage évolutif des TIC sur les espaces de travail actuel a rendu la maîtrise des outils numériques de base indispensables pour l'amélioration de leurs modes de fonctionnement. Cependant celles-ci restent encore inégalement réparties entre les utilisateurs. La carte 4 ci-dessous nous permet de voir le niveau de connaissance des différents agents ayant accès aux outils TIC dans le département de Sinématiali.

Carte 2 : Répartition des agents de santé et leur niveau de connaissance numérique dans le département



Source : CNTIG, 2012/Enquête de terrain, 2022

Réalisation : Tuo K. Honoré, 2022

À travers la carte 2, il ressort une forte proportion des agents n'ayant aucune connaissance des outils numériques par rapport à ceux qui ont une connaissance numérique débutante, intermédiaire et expert par centre de santé enquêté. Quant à ceux qui n'ont une connaissance numérique, ils sont plus ou moins répartis sur l'ensemble des centres enquêtés, excepté le niveau expert qui se retrouve qu'à l'hôpital général de Sinématiali. En somme, le faible taux de connaissance numérique est une preuve que l'interaction des TIC avec le secteur de la santé accuse un très grand retard dans l'espace étudié.

### 3. Discussion

Comme Niang, (2007, p. 79), il est important de spécifier que la période pendant laquelle s'est déroulée cette étude correspond une période de forte expansion des TIC qui prennent de plus en plus de l'importance dans la vie de tous les jours. En effet, depuis plusieurs années, les professionnels de la santé sont confrontés à l'avènement de ces outils,



tant par les réflexions et débats qu'il suscite, que par la prise en compte toujours plus grandissante de ses outils dans leurs activités quotidiennes. Ainsi cette étude s'est attachée à analyser les formes d'appropriation du numérique à des fins de développement sanitaire dans le département de Sinématiali. L'analyse a touché presque tous les différents acteurs du secteur de la santé à travers les différents centres de santé enquêtés dans le district sanitaire de Sinématiali. Les résultats ont révélé une interaction lacunaire des TIC avec le domaine de la santé, dû au faible équipement numérique des établissements de santé du département. Les lacunes en matière d'expérience de santé mobile peuvent parfois se traduire par des décideurs et des utilisateurs peu à l'aise ou intimidés par les TIC qui demandent de solides bases informatiques, (Agence des États-Unis pour le Développement International, 2011, p. 35). À cet effet, une telle étude a été menée dans le district sanitaire de Bamako par (Niang, 2007 : 76) où, par exemple, « Tous les établissements étaient équipés en outil informatique mais à des degrés différents ». Par ailleurs, il en est de même pour la plupart des centres de santé. La qualité des soins au niveau des hôpitaux marocains s'inscrit dans une profonde approche novatrice avec ainsi la modernisation des outils de gestion tel l'outil informatique et les T.I.C dans les structures hospitalières, (Bouhouili et *al.*, Sd : 4). À ceux-ci, s'ajoute l'expérience des États-Unis dans ce domaine. En effet, les médecins sont assistés par des assistants virtuels qui utilisent la reconnaissance vocale. « Le temps de la consultation et le rapport patient/médecin s'en trouve transformés puisque le professionnel de santé n'est plus contraint de saisir lui-même sur son ordinateur les informations cliniques dans le dossier médical, ou encore de rédiger les ordonnances et les courriers associés », (Snitem, 2019 : 32).

## Conclusion

Les TIC représentent un outil pertinent pour l'amélioration du système de soins. Elles peuvent être utilisées afin de répondre à certaines problématiques du système de soins (démographie médicale), d'optimiser l'offre de soins notamment dans le cadre de réseaux de soins. De plus, l'essor des TIC s'inscrit dans un développement économique de prestation de services. Cependant, des risques et des difficultés de mise en œuvre existent. Il conviendra lors de la mise en route de projets faisant appel aux TIC de s'assurer de l'acceptabilité, de la définition du rôle et des responsabilités des utilisateurs et des prestataires de service. La sécurisation des données, le respect du secret médical et des libertés

individuelles représentent un impératif ; cela en accord avec les dispositions légales. Le respect des standards internationaux lors de la conception des projets et la prise en compte des infrastructures doivent permettre des choix techniques optimaux et favoriser la capacité d'évolution du projet en fonction des besoins et des développements technologiques. Ainsi, Pour une redynamisation de ce domaine dans le département, il faudrait lui donner une nouvelle orientation, Prenant en compte la place de tous les usagers dans ce processus y compris l'état. Ceci permettra de pallier certains problèmes depuis la mise en place des activités de télémédecine, tels que le manque de motivation des acteurs, le manque de formation, la non rémunération des acteurs, etc.

## Références bibliographiques

**Agence des États-Unis pour le Développement International** (2011), *L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour les programmes de planification familiale, santé de la reproduction et autres programmes de santé : une étude des tendances et données factuelle*, 55.

**Bouhouili M'barka et al. (Sd)**, *Le rôle des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'amélioration des systèmes qualité des services hospitaliers : Essai de vérification sur le cas de l'hôpital Hassan II d'Agadir*, E.N.C.G - Université IBN ZOHR, AGADIR, Maroc 9.

**Huet Jean-Michel et al.** (2010), *TIC et systèmes de santé en Afrique*, note de l'Ifri 33.

**Niang Mahamoudane** (2007), *TIC et santé : états des lieux et perspectives dans les établissements de santé du District de Bamako*, thèse de doctorat, Université de Bamako, Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie, Bamako 126.

**SNITEM** (2019), *Innovation en numérique en santé, progrès dispositifs médicaux*, Presse Infos Plus 38.

# LE BAS-FOND, UN LEVIER DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE DJEBONOUA (CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE)

**Kossonou Blaise KOUASSI**, Docteur en Géographie

*kossonoublaise@gmail.com*

**Moyé Annick Esther KOUASSI**, Doctorante

*Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)*

**Arsène DJAKO**, Professeur Titulaire de CAMES,

*Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)*

## Résumé

*Face à la pression démographique dans les pays d'Afrique subsahariens, il est devenu une nécessité d'accroître la production en vue de satisfaire la demande et de réduire la dépendance alimentaire. Le centre de la Côte d'Ivoire riche en bas-fonds, ces écotones représentent un milieu humide et fertile pour la production agricole suite à la disparition des anciennes cultures d'exportations et aux aléas climatiques. Cette étude vise à montrer l'apport des bas-fonds dans le système cultural dans la Sous-Préfecture de Djébonoua. L'approche méthodologique s'est appuyée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. Un total de 90 exploitants a été sélectionné sur la base des critères de choix raisonné, réparties dans six (06) villages de la Sous-préfecture de Djébonoua. Dans les bas-fonds, la taille des parcelles varie selon les exploitants. Elle est comprise entre moins 0,25 et 1 ha dominé par les hommes (88 %). Les bas-fonds sont des espaces à valeur économique (70,1 %), socioculturelle (22 %) et écologique (7,9 %). Les bas-fonds sont majoritairement dominés par les cultures maraîchères (50 %) et la riziculture (25,7 %). Ils sont majoritairement utilisés pour l'agriculture (86,8 %) contre 13,2 % par les activités non agricoles. Les cultures ne sont pas disposées de la même façon dans les bas-fonds de la Sous-préfecture de Djébonoua. Elles évoluent temporellement au rythme des saisons. Les activités agricoles dans les bas-fonds permettent de réduire la vulnérabilité des paysans et renforcent les capacités des hommes et des femmes à donner plus d'autonomie économique et financière. Les productions des bas-fonds permettent aussi aux exploitants d'atteindre la souveraineté alimentaire.*

**Mots clés :** *bas-fonds, levier, production, souveraineté alimentaire, Djébonoua*

## Abstract

*Face to the demographic pressure in sub-Saharan African countries, it has become necessary to increase production in order to satisfy demand and reduce food dependency. Central Côte d'Ivoire is rich in lowlands, and these ecotones represent a wet and fertile environment for agricultural production following the disappearance of former export crops and climatic hazards. This study aims to show the contribution of lowlands to the cropping system in the Djébonoua sub-prefecture. The methodological approach was based on documentary research and field surveys. A total of 90 farmers were selected on the basis of reasoned choice criteria, spread over six (06) villages in the Djébonoua sub-prefecture. In the lowlands, the size of the plots varied according to the farmers. They range in size from less than 0.25 to 1 ha, and are dominated by men (88%). Inland valleys are areas of economic (70.1%), socio-cultural (22%) and ecological (7.9%) value. Inland valleys are dominated by market gardening (50%) and rice growing*

(25.7%). They are mainly used for agriculture (86.8%), compared with 13.2% for non-agricultural activities. Crops are not grown in the same way in the lowlands of the Djébonoua sub-prefecture. They change with the seasons. Farming activities in the lowlands help to reduce farmers' vulnerability and strengthen the ability of men and women to become more economically and financially independent. Lowland production also enables farmers to achieve food sovereignty.

**Keywords:** lowlands, leverage, production, food sovereignty, Djébonoua

## Introduction

Dès son accession à l'indépendance en 1960, les autorités ivoiriennes ont fait de l'agriculture le fondement du développement économique de la Côte d'Ivoire. L'agriculture occupe 22,3% du PIB et représente 47 % des exportations nationales en 2013 (Ministère de l'Agriculture, 2002 : 18). En outre, le secteur agricole occupe 46 % de la population active du pays et constitue une source de revenus pour les deux tiers de la population rurale. Cette agriculture est essentiellement axée sur les cultures d'exportation, notamment sur le binôme café-cacao. En effet, le cacao génère à lui seul plus de 30 % des recettes d'exportation et participe à plus de 20 % du PIB national (Wognin, 2015 : 11).

Dans une zone où la population est essentiellement paysanne, la pression sur les terres est très forte. Le recours aux bas-fonds s'impose comme l'un des moyens d'une gestion durable de l'agriculture. Les changements climatiques, la diminution des précipitations et la recherche de revenus supplémentaires ont obligé les paysans à adopter de nouveaux systèmes de production (Ballo et *al.*, 2018 : 65).

La sous-préfecture de Djébonoua, localité située au centre de la Côte d'Ivoire n'est pas restée en marge de cette situation. Dans cette Sous-préfecture, autrefois la mise en valeur des bas-fonds n'intégrait le système d'exploitation des cultures. Ces espaces étaient marginalisés et considérés comme des sièges de génie et de mystérieux fourrés de lianes par de dangereuses forces occultes. Toutefois, la pratique agricole qui était davantage tournée aussi bien vers les cultures d'exportations et vivrières, sur des terres arables au détriment des bas-fonds est aujourd'hui confrontée à des difficultés.

Face aux difficultés agroéconomiques et aux aléas climatiques, la seule alternative qui se présente aux populations locales est la valorisation agricole et une vision innovatrice des bas-fonds autrefois marginalisés. Ces écotones représentent un levier agricole pour la production des cultures vivrières et surtout maraîchères. En effet, les bas-fonds sont des écotones où l'on trouve des terres fertiles et les meilleures conditions

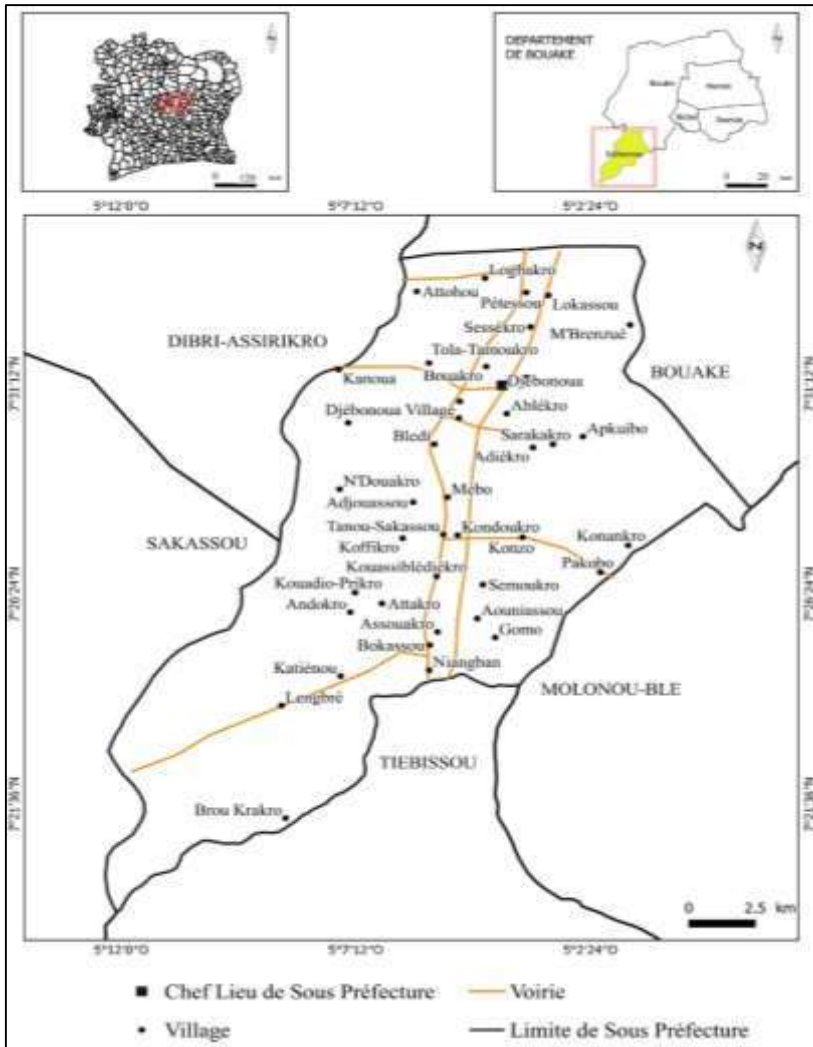
hydriques pour l'introduction des cultures de riz, du maraîchage et de pâturage en saison sèche (Kouassi, 2021 : 38). Ces milieux humides présentent un potentiel important pour les cultures irriguées permettant la mise en place d'une agriculture permanente, avec une augmentation des rendements et une plus grande productivité de la terre (Kouassi et Gboko, 2022 : 106). L'exploitation de ce fort potentiel constitue des enjeux fonciers. Au regard de cette situation, les bas-fonds constituent des zones de convergence des eaux, représentent un atout considérable pour l'augmentation de la production agricole et la création d'activités génératrices de revenus. Dans quelle mesure les bas-fonds représentent-ils des écosystèmes agricoles pour la pratique de l'agriculture ?

## **1. Données et méthodes**

### ***1.1. Présentation de la zone d'étude***

La sous-préfecture de Djébonoua est située à 19 km de la ville de Bouaké, à environ 100 km de la capitale politique Yamoussoukro sur la route nationale A3. Elle est distante de 310 km d'Abidjan, la capitale économique. La circonscription de Djébonoua fait partie du département de Bouaké et de la région de Gbêkê. Djébonoua est chef-lieu de sous-préfecture et de commune. Dans la plupart des villages de Djébonoua, soit environ 80 % de ceux-ci font partie de la commune et à la fois de la sous-préfecture. La sous-préfecture de Djébonoua est limitée au Sud par la sous-préfecture de Tié-N'diékro ; à l'ouest par la sous-préfecture de Sakassou et au Nord par la sous-préfecture de Bouaké (carte 1).

Carte 1 : Localisation de la sous-préfecture de Djébonoua



Source : BNETD, 2012

Réalisation : Kouassi Kossonou B., octobre 2021

Cette Sous-préfecture est la porte d'entrée Sud de la région du Gbèkè. Sa population est estimée à 40 481 habitants (RGPH, 2021 : 30). La population qui réside dans cette localité depuis l'ère coloniale est le

groupe Baoulé Sah avec 94,08% selon le recensement général de 2014. On y trouve les autres peuples de la Côte d'Ivoire et de la CEDEAO. Le relief de la sous-préfecture de Djébonoua est dominé par les plateaux. Ces derniers permettent d'avoir d'importantes vallées peu drainées. Le lit de ces vallées offre de vastes bas-fonds pour la mise en valeur agricole. Le couvert végétal est formé de savanes arborées.

### ***1.2. Méthode de collecte des données***

Ce sujet est traité sur la base de la méthodologie de recherche en science sociale d'une manière générale et en géographie en particulier. La méthodologie adoptée repose alors sur les points suivants : la recherche documentaire ; l'enquête de terrain ; l'analyse des résultats ; la rédaction. La recherche documentaire a permis de mieux élaborer l'introduction et de rédiger la discussion, la prise en compte des spécificités genre notamment hommes, femmes, jeunes. Cette démarche a aidé à mieux élaborer le questionnaire pour la phase de terrain. Les données collectées sont la plupart issues d'une part de l'enquête et d'autre part par des focus groupes. Des informations quantitatives et qualitatives sont collectées par le biais de l'administration des fiches d'enquête. Cette collecte des données s'est déroulée du 29 juillet au 03 décembre 2021. C'est un calendrier qui couvre à la fois les périodes de semis, de préparation des sols et de récoltes des différentes cultures. Pour répondre aux exigences financières et temporelles, il fallait impérativement respecter le choix d'une méthode d'échantillonnage qui permet à la fois d'effectuer un travail rapide, mais de bonne qualité. La méthodologie d'échantillonnage aléatoire ou probabiliste est mieux adaptée pour cette étude. C'est une méthode qui donne à chaque élément de la population cible une chance égale d'être choisie (Ebela, 2017 : 34). Dans un souci de mieux adapter la sélection à chaque catégorie de l'échantillon, deux méthodes secondaires sont utilisées. L'échantillonnage aléatoire stratifié à deux degrés et l'échantillonnage aléatoire systématique. La première méthode est utilisée pour le choix des localités d'enquête. La seconde a permis de déterminer la taille des ménages agricoles exploitants de bas-fond à interroger dans chaque village présélectionné. Pour ce faire, un cheminement à plusieurs niveaux est nécessaire. Dans un premier temps, un recensement des exploitants de bas-fond s'est fait auprès des paysans ou des chefs de village par souci de donnée statistique afin d'avoir le nombre total des exploitants des bas-fonds par villages. Ce nombre d'exploitant est noté **N**. Le choix s'est porté ensuite à 10 % des exploitants agricoles des bas-fonds dans chaque village investigué. Ce taux est désigné par **T**. Ce

pourcentage des exploitants par village est arrêté pour tenter d’optimiser la variabilité des informations et de limiter une redondance des réponses souvent possible dans le cas d’une homogénéité importante des différents exploitants à l’intérieur des villages. Enfin, pour mener à bien l’enquête auprès des exploitants de bas-fond, le choix d’un échantillonnage est nécessaire. La taille de l’échantillon (**t**) a été obtenue en utilisant l’approximation suivante :

$$t = \frac{N}{TN} = \frac{1}{N} = 10$$

t=Taille de l’échantillon ; N= nombre total des exploitants souhaités par village ;

en respectant cet échantillonnage de 10, des enquêtes successives sont menées dans les différents villages d’enquêtes. Par exemple, en appliquant cette formule, l’effectif des exploitants de bas-fond à enquêter dans le village de Kanoua se calcule de la manière suivante :  $271/10 = 27,1 = 27$  exploitants. Les résultats obtenus sont enregistrés dans le tableau 1.

*Tableau 1 : Échantillon des exploitants de bas-fond enquêtés par village*

Villages enquêtes	Échantillonnage	
	Nombre d'exploitants total par village	Exploitant souhaité enquêté
Djébonoua village	83	8
Kanoua	271	27
Kondoukro	145	15
Lengbré	94	9
Logbakro	110	11
Lokassou	202	20
<b>Total</b>	<b>905</b>	<b>90</b>

Source : Enquête de terrain, 2021

L’enquête de terrain s’est effectuée dans six (06) villages de la Sous-préfecture de Djébonoua et a concerné 90 exploitants de bas-fond suivant leurs disponibilités. Le traitement et l’analyse statistique des données ont été faits à l’aide des logiciels Sphinx Plus V, Excel et Word 2019. Ces traitements ont permis dans cette recherche de réaliser des tableaux, des figures et des cartes. Les cartes ont été réalisées avec les



logiciels QGIS 2.16. Cet ensemble méthodologique a permis d'aboutir aux résultats susceptibles de mener à bien cette étude.

## **2. Résultats**

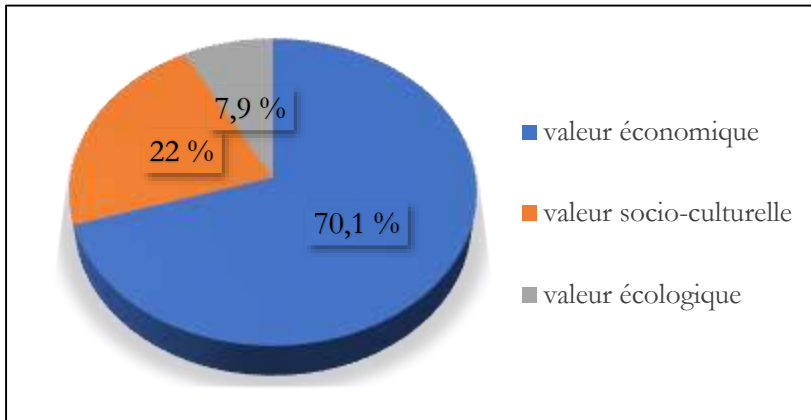
### ***2.1. Le bas-fond, un espace à multiples fonctions***

Le bas-fond est la partie inférieure de la toposéquence où convergent les sédiments des hautes terres et des eaux de ruissellement. La submersion quasi permanente en eau et la structure hydromorphe des sols à inondation temporaire ou permanente rendent ces formations propices au développement des cultures exigeantes en eau (riziculture, maraîchage et arboriculture) grâce aux possibilités d'arrosage (Mendy, 2014 : 112). En zone tropicale, les bas-fonds sont des fonds plats inondables de petites vallées situées en amont du réseau de drainage, emboîtés dans les épaisses altérations des socles cristallins (Serpantié *et al.*, 2019 : 2). Dans la Sous-préfecture de Djébonoua, les bas-fonds sont considérés comme des milieux fertiles qui peuvent porter des cultures permanentes et intensives toute l'année. Ces écotones ont des fonctions écologiques, économiques et socio-culturelles.

#### ***2.2.1. La valeur économique, source de motivation des exploitants de Djébonoua***

D'un point de vue économique, l'exploitation d'un bas-fond est un processus d'exploitation rationnelle d'un potentiel de ressources naturelles en vue de la création d'une valeur ajoutée. Pour 22 % des enquêtés, le bas-fond est un espace où se construisent et se déconstruisent les relations sociales. C'est ce qui confère la fonction socio-culturelle. Les bas-fonds représentent des unités du milieu spécifiques et essentielles au sein des paysages. Le niveau écologique (7,9 %) traduit sa complexité à travers les aspects topographiques, morphologiques, pédologiques et hydrologiques. Cet aspect n'est bien perçu par les exploitants et explique la minorité des paysans des perceptions paysagères (figure 1).

Figure 1 : Fonction des bas-fonds selon la perception des exploitants



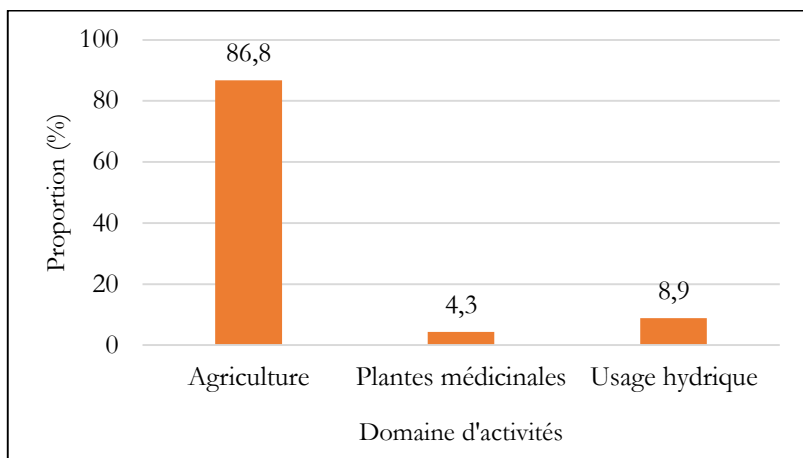
Source : Enquête de terrain, 2021

Il ressort de cette figure 1 que la valeur économique (70,1 %) est majoritaire selon la perception que les paysans ont des bas-fonds, car le bas-fond est le fruit des stratégies économiques paysannes. Le bas-fond, habité autrefois dans ses mystérieux fourrés de lianes par de dangereuses forces occultes acquises peu à peu à un paysage plus ouvert et de vue de l'eau montre sa valeur socio-culturelle (22 %).

### **2.1.2. Le bas-fond, un milieu à plusieurs activités dominé par l'agriculture**

Autrefois, les bas-fonds de la Sous-préfecture étaient considérés comme des lieux répulsifs, malsains, sièges des génies. Ils étaient utilisés pour la chasse, la Cueillette, le bois de feu, la fabrication de brique et la danse du fétichisme (*komian*). Aujourd'hui, les réalités ont changé. Ces milieux écologiques sont plus axés sur la pratique agricole et non agricole. L'activité agricole est la plus pratiquée dans les bas-fonds de la Sous-préfecture de Djébonoua (figure 2).

Figure 2 : Répartition des domaines d'activités dans les bas-fonds de la Sous-préfecture de Djébonoua



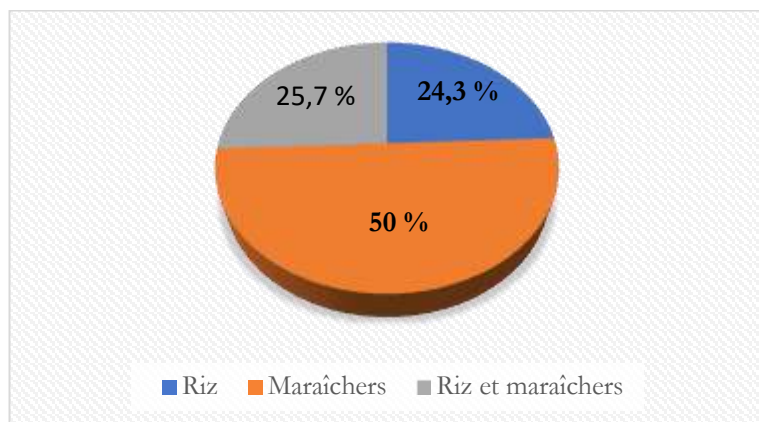
Source : Enquêtes de terrain, 2021

L'analyse de la figure 2 montre que les bas-fonds de la sous-préfecture de Djébonoua sont majoritairement (86,8 %) utilisés pour l'agriculture contre 13,2 % pour les activités non agricoles, c'est-à-dire l'utilisation des plantes médicinales (4,3 %) et l'usage hydrique (8,9 %). La maîtrise de l'eau est un facteur fondamental et indispensable pour les activités de l'homme dans les bas-fonds. La disponibilité d'une nappe souterraine à faible profondeur permet d'avoir de l'eau pendant la saison sèche. À cette période, les puits tarissent et les paysans sont confrontés au problème d'eau. À ces activités s'ajoutent l'élevage et la pisciculture.

### ***2.1.3. Le maraîchage, la culture phare dans les bas-fonds de la Sous-préfecture de Djébonoua***

Les potentialités des bas-fonds que disposent les localités enquêtées, attirent de plus en plus les paysans. Ce qui constitue parfois une course d'attraction des paysans. Une telle course n'est pas étonnante à cause des conditions agro-économiques et les facteurs socio-environnementaux que disposent les bas-fonds de la sous-préfecture de Djébonoua. En effet, les activités pratiquées portent sur la riziculture et le maraîchage. Cependant, la riziculture est moins cultivée que les cultures maraîchères (figure 3).

Figure 3 : Répartition des exploitants selon les types de cultures pratiquées dans les bas-fonds de Djébonoua



Source : enquête de terrain, 2021

L'analyse de cette figure 3 montre que 50 % des exploitants de bas-fonds enquêtés cultivent les produits maraîchers. Par contre, les riziculteurs représentent 24,3 %, ceux qui cultivent le riz (*Oryza sativa*) et les cultures maraîchères représentent 25,7 % des exploitants de bas-fond. Le développement de la riziculture inondée a surtout été le fait des personnes âgées. Cette situation est nuancée dans les villages d'enquêtes en fonction de l'origine socio-culturelle des acteurs (tableau 2).

Tableau 2 : typologie des cultures dans les villages d'enquêtes

Type de cultures Villages	Riz (%)	Maraîchers (%)	Riz et Maraîchers (%)	Total (%)
Djebonoua village	24	32	44	100
Kanoua	12	34	54	100
Kondoukro	-	100	-	100
Lengbré	8	76	16	100
Logbakro	52	33	15	100
Lokassou	56	16	28	100

Source : Enquête de terrain, 2021

Il ressort de ce tableau 2 que 100 % des exploitants de bas-fond cultivent les maraîchages à Kondoukro. Quant à ceux qui produisent le riz, ils sont moins importants avec une proportion de 8 % à Lengbré. Les exploitants qui associent à la fois le riz et le maraîcher sont fortement représentés à Kanoua et à Djébonoua village, avec respectivement 54 % et 44 % des exploitants. Ces disparités de culture s'expliquent par la disponibilité de ressource en eau. Les localités où l'on pratique le maraîcher ont soit des cours d'eau ou bénéficient du barrage de Behoukro. Ce qui permet aux maraîchers d'exploiter pendant la saison sèche pour arroser les plantes comme la tomate, l'aubergine, le gombo, du poivron et du chou. Par contre, lorsque les retenues d'eau ne regorgent plus d'eau pour l'arrosage des cultures, ils sont obligés d'arrêter de pratiquer les cultures contre saisons. Donc, la pratique des cultures de contre saisons est limitée dans les parties de la sous-préfecture de Djébonoua où les cours d'eau ne sont pas permanents. À l'opposé de ces localités, cinq (05) villages sont producteurs de riz dont Djébonoua village avec 24% de proportion, Kanoua 12%, Lengbré 8%, Logbakro 52% et Lokassou 56%. Selon les investigations, les exploitants de bas-fond de ces localités estiment que le travail du maraîchage est pénible. À Kanoua et Djébonoua village, les exploitants pratiquent davantage les deux types de cultures.

L'attachement des exploitants de bas-fond aux valeurs culturelles traditionnelles qui caractérisent leur habitude alimentaire a évolué dans le temps, en raison des effets de la variation climatique et du besoin du moment. La pratique des cultures dans les bas-fonds, loin d'être une simple opération de satisfaction des besoins de l'organisme, est tout un phénomène social et inégalement réparti dans l'espace géographique des localités de la sous-préfecture de Djébonoua.

### ***2.1.3. Le riz, l'un des aliments consommés à Djébonoua***

Le riz est l'une des cultures vivrières les plus importantes de la Côte d'Ivoire, avec plus de 600 000 ha cultivés et une production estimée à près de 500 000 tonnes. La riziculture est aussi pratiquée dans la sous-préfecture de Djébonoua. Le riz de bas-fond est plus cultivé dans la Sous-préfecture de Djébonoua. Cette culture qui occupe des surfaces considérables en Côte d'Ivoire, est pratiquée par 41% des paysans de la localité de Djébonoua. Les superficies cultivées s'étendent généralement de 0,25 ha à 1 ha dominé par les hommes (88 %). Les plus vastes superficies appartiennent aux propriétaires des bas-fonds. En tant qu'aliment de subsistance, le riz est plus consommé par les populations étrangères de la sous-préfecture, c'est l'un des aliments en complément

de ces populations. Pour les populations locales, il fait partir des aliments consommés au second plan avec le manioc. En effet, les paysans baoulés étaient réticents pour cette culture. Ils disaient qu'ils ne sont pas des « oiseaux pour manger le riz ». Toutefois, avec la crise du cacao et du café et surtout la baisse des revenus, l'intérêt pour la culture du riz devient de plus en plus croissant chez les populations autochtones. Un barrage a été créé et aménagé près du village de Djébonoua village pour la riziculture inondée pratiquée par certains autochtones. En effet, pour la culture du riz inondé, les paysans, dès mi-juillet nettoient la parcelle. Ensuite, ils la labourent manuellement. Les paysans (31,8 %) jettent le riz sur la surface labourée. Par contre, 68,2 % font des pépinières pour le repiquage. Et à partir du mois d'août où les bas-fonds commencent à avoir un niveau d'eau moyen, ils procèdent au repiquage.

## ***2.2. Techniques et distributions des cultures pratiquées dans les bas-fonds***

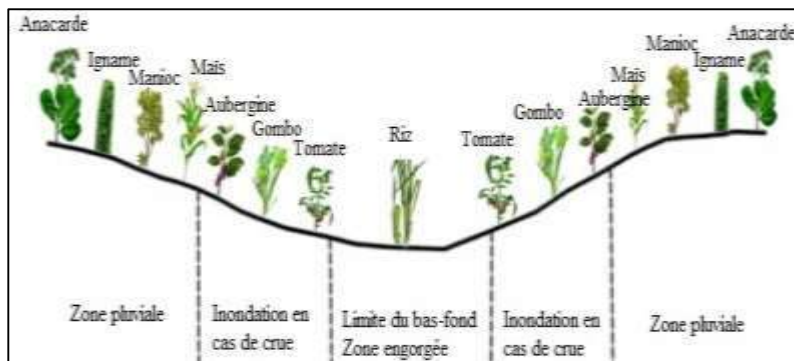
### ***2.2.1. Techniques de cultures pratiquées dans les bas-fonds***

Dans la pratique de leur activité, les exploitants ont recours à trois types de techniques culturales : la monoculture (60,2 %), la rotation (17,8 %) et l'association culturale (22 %). Sur les parcelles, les exploitants associent plusieurs espèces légumières sur une même parcelle, ou font l'association des légumes avec d'autres cultures vivrières telles que le maïs sur la même parcelle. Cette technique les épuise, engendre les pertes de production et des baisses de revenus durant l'exploitation. S'agissant de la rotation, ils morcellent la parcelle en plusieurs parties. Chaque parcelle morcelée porte une seule culture. Après la récolte, chaque parcelle morcelée change de cultures à la prochaine saison. Ce qui leur permet de lutter contre l'appauvrissement du sol et d'avoir de bons rendements. À côté de ces deux techniques culturales, il y a la monoculture. Cette technique est très utilisée par les exploitants. Ce système présente un grand avantage. Il offre plus d'espace pour le développement des cultures. Selon les exploitants, la monoculture est très rentable en matière de production parce qu'elle permet aux plantes de se développer suffisamment avant de rentrer en production. Aussi, la pratique des activités dans les bas-fonds est pénible et a besoin de soin et de disponibilité dans la mesure où ils ne peuvent pas tous faire à la fois. Ils estiment aussi qu'elle permette d'avoir les plus grands revenus par rapport aux techniques culturales citées précédemment. En outre, lorsqu'une culture est pratiquée successivement sur un même sol, elle ne donne pas de bon rendement.

### 2.2.2. Distribution des cultures suivant la topographie dans les bas-fonds

Les cultures ne sont pas disposées de la même façon dans les bas-fonds de la Sous-préfecture de Djébonou. Elles sont cultivées en fonction des saisons. Le riz se localise dans la partie engorgée en saison des pluies (figure 4).

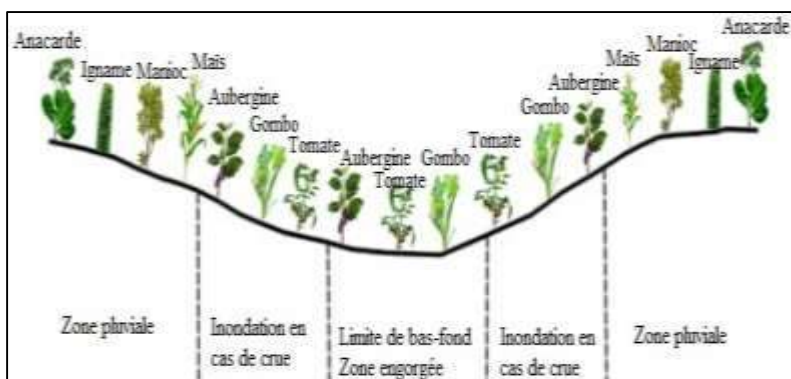
Figure 4 : Structuration des cultures dans un bas-fond en saison pluvieuse en 2021



Source : Adapté de KOUASSI Kossonou B., 2021

En saison pluvieuse, au sein des bas-fonds, les paysans adaptent en général les cultures aux conditions hydriques et à la microtopographie. Le riz est semé dans les zones topographiquement basses, c'est-à-dire dans la zone engorgée. Le maraîchage (tomate, gombo, aubergine, chou) est cultivé sur les franges ou interfluves dans la partie inondable en cas de crue. L'arboriculture (l'anacarde) occupe le plateau et se localise dans la zone pluviale. Quant aux vivriers (igname, manioc, maïs), ils sont cultivés sur les hautes terres dans la partie pluviale. Par ailleurs, le maïs peut être semé au niveau des berges de la zone inondable. En contre-saison, les cultures maraîchères sont préférentiellement installées sur les versants et dans les zones basses des bas-fonds, pour mieux bénéficier de la proximité de la nappe d'eau (figure 5).

Figure 5 : Structuration des cultures dans un bas-fond en contre saison en 2021



Source : Adapté de KOUASSI Kossonou B., 2021

En contre-saison, le maraîchage devient la principale culture de bas-fond. Au paravent cultivé sur les versants, le maraîchage de contre-saison est pratiqué dans le bas-fond lui-même, c'est-à-dire au niveau du lit mineur. Le riz disparaît des bas-fonds pendant cette période, car les bas-fonds ne sont plus engorgés d'eau. Durant cette période, le maraîchage occupe les espaces allant des zones topographiquement moyennes au lit mineur du bas-fond. Il occupe les espaces cultivables de façon permanente toute l'année. Tout en étant indéniables, les perspectives de développement de la culture de bas-fonds sont donc extrêmement variées, en fonction des milieux et des contextes économiques.

### 3. Discussion

Les bas-fonds de la Sous-préfecture de Djébonoua sont utilisés pour les activités agricole et non agricole. En outre, 50 % des exploitants de bas-fonds enquêtés cultivent les produits maraîchers. Par contre, les riziculteurs représentent 24,3 %, ceux qui cultivent le riz (*Oryza sativa*). Ces résultats rejoignent ceux de Kouassi (2021 : 213) qui montre que dans la région du Gontougo, les bas-fonds sont des milieux utilisés pour les activités agricoles et extra-agricoles telles la pisciculture, l'élevage, l'hydraulique et la fabrication d'alcool local (*koutoukou*). Les bas-fonds sont des milieux utiles pour des plantes médicinales. D'après ces travaux, il est noté que les bas-fonds sont exploités pour la riziculture (37,9 %) et



les cultures maraîchères (53,2 %). Le même constat est fait par Albergel et *al.* (1993 : 10) qui montre que diverses cultures se pratiquent dans les bas-fonds où le taux d'humidité du sol est plus élevé que sur les terres hautes. La mise en valeur des bas-fonds est une riposte à la pression foncière sur les terres hautes. Dans le Centre-Est de la Côte d'Ivoire, le riz et le maraîchage sont essentiellement pratiqués dans les bas-fonds (Tujague, 2004 : 172). C'est un moyen de sécurisation ou d'accroissement de la production agricole et la gestion efficiente des ressources naturelles (Souberou et *al.*, 2018 : 152).

L'attachement des exploitants de bas-fond aux valeurs culturelles traditionnelles qui caractérisent leur habitude alimentaire a évolué dans le temps, en raison des effets de la variation climatique et du besoin du moment. Pour résoudre le problème de saturation des terres dans la sous-préfecture de Djébonoua, les bas-fonds représentent une marée de production alimentaire. Pour corroborer cette idée, Adayé (2013 : 254) affirme que dans la région du Haut Sassandra, pour pallier à la saturation foncière et répondre à la demande en vivriers (riz et maraîchers) de la population urbaine et rurale, ces cultures occupent désormais les bas-fonds. Ces derniers étaient, initialement en majorité délaissés et mis en valeur que par les allogènes pour la culture du riz. L'habitude alimentaire des Boualé de Djébonoua a changé. De grands consommateurs de féculents (ignames), aujourd'hui, l'alimentation de ceux-ci dominée par le riz tant bien qu'ils disent ne pas être des oiseaux pour manger du riz comme le disait (Ruf, 2010 : 1).

Dans la pratique de leur activité, les exploitants ont recours à trois types de techniques culturales : la monoculture (60,2 %), la rotation (17,8 %) et l'association culturale (22 %). Dans le Bas-Sassandra, un système de production agricole domine nettement et présente. Il se caractérise par l'association de cultures arbustives qui fournissent les revenus et de cultures vivrières qui assurent la subsistance, des techniques sommaires et extensives peu consommatrices en capital et des superficies (Adayé, 2013 : 219).

Les cultures ne sont pas disposées de la même façon dans les bas-fonds de la Sous-préfecture de Djébonoua. Elles sont cultivées en fonction des saisons. Des résultats similaires ont été trouvés par Assi-Kaudjhis, (2011 : 31) dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire.

## Conclusion

Les bas-fonds sont des lieux où des groupes d'acteurs aux intérêts divergents se côtoient afin d'accéder à des ressources. Ils représentent le pilier d'une multitude de cultures agricoles (86, 8 %) et non agricoles (13,2 %). Les activités de production à l'échelle des exploitations sont majoritairement dominées par les cultures maraîchères (50 %) et reste les principales activités pratiquées dans les bas-fonds de la sous-préfecture de Djébonoua.

D'un point de vue économique, l'exploitation d'un bas-fond est un processus d'exploitation rationnelle d'un potentiel de ressources naturelles en vue de la création d'une valeur ajoutée. Outre sa valeur économique, le bas-fond est un espace où se construisent et se déconstruisent des relations sociales (22 %). Cependant, l'agriculture dans les bas-fonds est une initiative qui présente un intérêt économique et alimentaire pour les ruraux. Les exploitations agricoles dans les bas-fonds se fondent selon la toposéquence des bas-fonds.

## Référence bibliographique

**ADAYE Akoua Assunta**, 2013, *Développement agricole et sécurité alimentaire dans la région du Bas-Sassandra*, Thèse de Doctorat Unique de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan.

**ALBERGEL Jean, LAMACHERE Jean-Marie, LIDON Bruno, MOKADEM Abdel Ilah et DRIEL Win Van** (1993), *Mise en valeur des bas-fonds au Sabel, Typologie, fonctionnement hydrologique, potentialités agricoles*, Montpellier, Cirad.

**ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre** (2011), « Sécurité alimentaire à travers la valorisation des bas-fonds : un enjeu majeur pour les paysans du centre-ouest de la Côte d'Ivoire », in *les lignes de Bouaké la-neuve*.

**BALLO Mamadou, BENGALY Aboubakar, KAREMBE Moussa, OUATTARA Cheick Oumar et BERTHE Ibrahim** (2018), « Dynamique des pratiques agricoles du bas-fond de Bamadougou dans le cercle de Sikasso au Mali », in *Symposium malien sur les sciences appliquées (MSAS)*.

**EBELA Amelie Philomène**, 2017, *Le vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté des ménages en milieu rural : le cas du département de la Mvila dans le sud du Cameroun*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Bordeaux Montaigne (Montpellier). **KOUASSI Kossonou Blaise et GBOKO**

Kouassi Adjoumani (2022), « Difficultés agroéconomiques et exploitation agricole des bas-fonds dans le département de Bondoukou (Nord-Est de la Côte d'Ivoire) », in *Longbow, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société*.

**KOUASSI Kossonou Blaise** (2021), *Exploitation des bas-fonds dans la région du Gontougo (Nord Est de la Cote d'Ivoire)*, Thèse de doctorat de Géographie, Université Alassane Ouattara (Bouaké).

**MENDY Anastasie**, 2014, « Les aménagements hydro-agricoles des vallées de la Néma et de Médina Djikoye comme stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Espoirs et vulnérabilités du socio-hydrosystème », in *Éthique et économique/Ethics and Economics*.

**Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales**, 2002, *Catalogue officiel des variétés de riz*, Abidjan.

**Recensement Général de la Population et de l'Habitant (RGPH)**, 2021, *Résultats globaux*, Abidjan, INS.

**RUF François Olivier** (2010), « Les Baoulé ne sont pas des oiseaux pour manger du riz », in *Anthropology of food*, n° 7, <http://aof.revues.org/6686>, consulté le 04 juin 2023.

**SERPANTIE Georges, DOREE Augustine, FUSILLIER Jean-Louis, MOITY-MAIZI Pascale, LIDON Bruno, DOUANIO Manaka, SAWADOGO Abdraïme, BOSSA Aymar Yaovi et HOUNKPE Jean** (2019), « Nouveaux risques dans les bas-fonds des terroirs soudaniens. Une étude de cas au Burkina Faso », in *Cahier Agriculture*.

**TUJAGUE-GIBOURG Laurence** (2001), *Enjeux socio-économiques du maraîchage en zone de plantation : le cas de la tomate dans le Centre-Est en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en Sociologie, Université Toulouse-Le Mirail.

**WOGNIN Dieudonné** (2015), « La recherche agricole : Moteur de la qualité et de la productivité », in *Côte d'Ivoire économie*.

# LE PROJET DU GRAND ABIDJAN ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DES CAMPAGNES PERIPHERIQUES

**KOUASSI Yao Frédéric**

*Enseignant-chercheur*

*Université Félix Houphouët Boigny*

*houphouetfredy@gmail.com*

## Résumé

*A l'instar de la métropole du grand Paris et certaines métropoles occidentales, les autorités ivoiriennes entendent faire d'Abidjan une métropole attractive. Ce projet dénommé le Grand Abidjan redéfinit le territoire d'Abidjan ; au district s'ajoute le territoire de six autres communes (une intercommunalité en miniature). En créant une zone d'aménagement différé sur le périmètre couvert par le schéma directeur d'urbanisme du Grand Abidjan, l'Etat affiche clairement sa volonté de contrôler les terres rurales périphériques supports de ce projet. Cela pose alors le problème de la gestion des ressources naturelles dont certaines propriétés sont pourtant reconnues aux communautés rurales. Ce travail analyse donc la dynamique de gestion des ressources naturelles des villages périphériques en lien avec ce projet. La méthode de travail combine à la fois l'observation, les entretiens individuels et de groupes, une revue de la littérature existante et une enquête par questionnaire. Les résultats montrent qu'il y a une dynamique de gestion des ressources naturelles initialement propriétés des communautés villageoises. Les ressources du milieu rural sont désormais cogérées par l'Etat, les villageois et des acteurs privés. Toutefois, la prééminence du rôle de l'Etat pour des raisons d'intérêt général met les villageois dans une perplexité quant aux investissements qu'ils doivent entreprendre ainsi que l'usage de ces ressources. Tenant compte de la diversité des acteurs, des intérêts et surtout des conflits d'usages des ressources naturelles, ce travail propose une approche systémique dans la gouvernance de ces territoires afin d'envisager un avenir souhaitable pour toutes les parties prenantes.*

**Mots clés :** *Projet urbain, Grand Abidjan, campagne, gestion, ressource naturelle*

## Abstract

*Following the example of the Greater Paris metropolis and certain Western metropolises, the Ivorian authorities intend to make Abidjan an attractive metropolis. This project, called Greater Abidjan, redefines the territory of Abidjan; to the district is added the territory of six other communes (a miniature intercommunality). By creating a deferred development zone on the perimeter covered by the master plan for urban development of Greater Abidjan, the state clearly shows its desire to control the peripheral rural lands that support this project. This raises the problem of the management of natural resources, some of whose properties are nevertheless recognized by rural communities. This work therefore analyzes the dynamics of natural resource management in peripheral villages in relation to this project. The working method combines observation, individual and group interviews, a review of existing literature and a questionnaire survey. The results show that there is a dynamic of natural resource management. Initially owned by village communities. The resources of the rural environment are now co-managed by the State, villagers and private individuals. However, the pre-eminence of the role of the State for reasons of general*

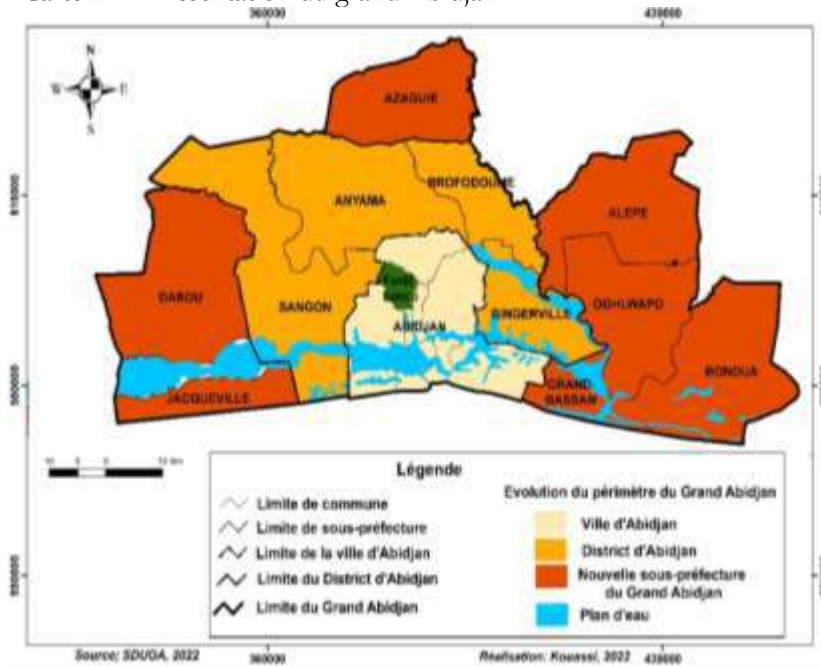
*interest leaves villagers confused about the investments they should make and the use of these resources. Taking into account the diversity of actors, interests and especially conflicts of use of natural resources, this work proposes a systemic approach to the governance of these territories in order to envisage a desirable future for all stakeholders.*

**Key words:** *Urban project, Greater Abidjan, countryside, management, natural resources*

## **Introduction**

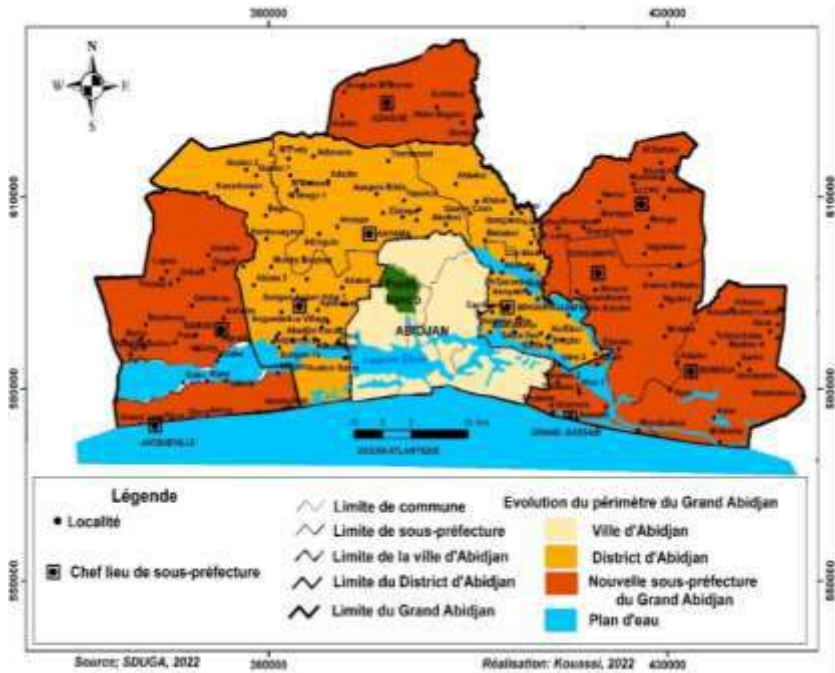
Abidjan, c'est d'abord la ville construite autour d'un noyau constitué des communes du Plateau et d'Adjamé. La ville comprend aujourd'hui dix communes auxquelles se sont ajoutées progressivement les communes de Bingerville, Anyama et Songon pour former le district d'Abidjan. La planification du développement d'Abidjan a débuté en 1928. Depuis cette date, Abidjan se construit suivant des plans régulièrement établis. Sept principaux repères peuvent être mis en évidence dans ce processus. Le plan d'aménagement de la ville d'Abidjan, le plan BADANI de 1952, le plan SETAP de 1960, les études SEMA, le schéma de structure du BNETD de 1969, le plan d'aménagement de l'AURA de 1974 et le schéma directeur d'urbanisme du Grand Abidjan. Mais la réalisation de ces différents plans et schémas directeurs ont bien souvent été entravés par la conjugaison de plusieurs impondérables. Le Schéma directeur en cours d'élaboration élargit l'aire d'influence rurale d'Abidjan. C'est environ 4311km<sup>2</sup> couverts par les projets. Cela signifie que l'arrière-pays rural est appelé à subir d'énormes transformations afin de répondre au besoin du renforcement de la métropolisation d'Abidjan à travers plusieurs projets structurants. Dans cette perspective, la gestion des terroirs périphériques est fortement impactée par l'ensemble de ces projets. Le phénomène NIMBY (Not In My Back Yard, mouvement de populations contestant la réalisation d'un projet dans leurs localités faute d'accords entre toutes les parties prenantes) devenant de plus en plus récurrent, cette étude vise à analyser la gestion des ressources naturelles rurales sous l'influence du Grand Abidjan. Le Grand Abidjan (carte n°1) est un ensemble de projets sur un territoire de sept sous-préfectures périphériques.

Carte n°1 : Présentation du grand Abidjan



Ces sous-préfectures regroupent des villages (carte n°2) qui sont concernés par les projets du Grand Abidjan.

Carte n°2 : Présentation du grand Abidjan avec les villages impactés par les projets



La réalisation de ce travail repose sur un corpus méthodologique dont le choix de ces composantes est intimement lié à la nature des données à recueillir.

## I. Méthodologie

La démarche méthodologique combine à la fois la recherche documentaire, l'observation, les entretiens et une enquête par questionnaire.

### *1.1. La recherche documentaire*

Le développement des métropoles et leurs conséquences sur l'arrière-pays rural traverse plusieurs disciplines scientifiques. En géographie, il est à la fois traité par la géographie urbaine, la géographie environnementale, la géographie sociale et la géographie rurale. Ce travail qui entre dans le cadre de la géographie rurale a retenu et analysé

plusieurs sources documentaires. Il s'agit de celles du ministère de la ville, du ministère de la construction et de l'urbanisme et les données recueillies sont relatives à l'évolution et la planification de la ville d'Abidjan en relation avec les différents plans et schémas directeurs (Ministère de la construction du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme, 2015) et aux résultats du recensement général de la population et de l'habitat (ministère du plan et du développement, 2014).

### ***1.2. L'observation***

L'analyse des implications des projets du Grand Abidjan sur la gestion des ressources naturelles nécessite une observation attentive des fronts d'urbanisation dans leurs dynamiques spatiales. En effet, les raisons qui sous-tendent les décisions et la gouvernance des territoires sont pour la plupart suscitées par la nécessité d'être un acteur incontournable que chaque entité sociale ou institutionnelle s'impose. L'observation du paysage permet donc d'avoir des clés de lecture des modes de gestions des biens naturels dans cet espace. Ainsi, les activités sur la lagune, sur les sites des carrières, tout comme le foncier rural ont été observés. Ces observations ont nourri les principales articulations du guide d'entretien.

### ***1.3. L'entretien***

Plusieurs acteurs ont été interrogés afin de permettre une triangulation nécessaire à la confrontation des conceptions et l'analyse les différents jeux des acteurs en présence. Le tableau n°1 résume l'essentiel des personnes concernées par les entretiens.

Tableau n°1 : Nature et nombre de répondants par structures

Nature du répondant	Effectifs
Le responsable de l'urbanisme du ministère de la construction et de l'urbanisme (entretien semi directif individuel).	01
Les autorités villageoises	22
Bureau National d'Etudes Techniques de développement (BNETD)	01
Total	24

Source : notre enquête



Cette approche qualitative a été privilégiée car elle permet de mieux extérioriser les ressentis et autres raisons qui justifient les décisions en matière de gestion des biens de différente nature quel que soit l'espace considéré. L'entretien a porté sur la planification de la ville d'Abidjan et ses implications spatiales. A cette étape qualitative, a été adjoint un questionnaire adressé aux chefs de ménage. Le critère d'inclusion est l'existence de projets à impact sur le l'environnement du chef concerné. Ainsi, 115 chefs de ménage ont été interrogés dans 15 villages périphériques. La méthode de choix des enquêtés est empirique ; elle a privilégié la démarche des itinéraires. Le point de départ a été la concession du chef de village.

#### ***I.4. Traitement des données***

La multitude de données recueillies a fait l'objet de traitement manuel et informatique. Il s'est agi de sérier et confronter les informations reçues des interlocuteurs et celles consignées dans les documents mis à notre disposition. Ce traitement a permis d'avoir les résultats présentés dans les lignes qui suivent.

## **II. Résultats**

### ***II.1. Les projets du Grand Abidjan à impact sur la campagne périphérique***

Ces projets peuvent se regrouper en trois catégories : les projets de conservation et d'aménagement différé, les projets de l'habitat public et privé et les projets industriels.

#### ***II.1.1. Les projets de conservation***

Ils concernent les milieux naturels imposés comme des aires protégées. La conservation de la nature fait partie des projets importants du Grand Abidjan. L'objectif est d'offrir un cadre viable aux populations. La conservation de la nature est de loin le projet le plus contesté par les populations rurales car il consomme plus d'espace rural périphérique et son importance et son opportunité ne sont pas toujours nettement perçues par les populations villageoises. Les aires protégées du Grand Abidjan sont constituées des forêts classées et des parcs nationaux. La forêt classée de Bébasso, la forêt classée de Tagbadié, la forêt classée d'Anguedou, la forêt classée d'Audoin, la forêt classée de N'Guéchie, le parc national d'Adjin, le parc national Dahliafleur sont quelques-unes des zones de conservation de la nature dans ce projet du Grand Abidjan.

La conservation impacte le foncier en empiétant sur les territoires agricoles des villageois. La photographie n°1 est une illustration de ces espaces protégés.

Photo n°1 : la réserve naturelle de Dahiliafleur sur le territoire du ville d'Abatta



Prise de vue : Kouassi Yao Frédéric octobre 2022

### ***II.1.2. Les projets d'habitat public et privé***

Les projets d'habitat public et privé tout comme la conservation de la nature sont consommateurs d'espace rural. En effet, les besoins en logement dans le Grand Abidjan devenant de plus en plus importants, l'État et les sociétés privées ont jeté leur dévolu sur la campagne périphérique pour offrir l'espace dédié aux projets de logements. Ainsi, l'État a initié les logements sociaux et économiques dans les communes périphériques de Songon, Anyama, Bingerville et Grand Bassam. A Songon-Kassamblé par exemple, c'est environ 435 ha de terre arable qui sont consacrés aux logements sociaux et économiques. A Bingerville, le même projet consommera à terme une cinquantaine d'hectare de terre. Même si l'intérêt social et politique de ce projet est bien évident, il n'en demeure pas moins qu'il fait une énorme ponction sur les terres agricoles des paysans. Au niveau des projets privés, le recul de l'État dans le domaine de production de logements suite aux différentes crises économiques et politiques a donné lieu à une prolifération des sociétés

immobilières. On constate alors de vastes territoires qui se vendent pour répondre à la demande de logement dans le Grand Abidjan. La tendance actuelle est plutôt portée sur la conquête de la périphérie (Bingerville, Anyama, Azaguié, Songon, Bonoua et Jacville) qui offre des prix relativement moins élevés. A Bingerville par exemple, alors que l’habitat humain ne représentait qu’environ 7,74 % en 2000, cette proportion passe 39,85 en 2020. Partout, des interstices, des espaces conflictuels ou de mitage et des constructions témoignent du dynamisme des projets immobiliers qui colonisent l’espace périphérique repoussant l’agriculture dans sa plus simple expression là où elle est encore possible (planche 1).

Planche n°1 : Construction immobilière, interstice et espace conflictuels



Le rythme d’occupation du sol par l’habitat humain est plus accéléré dans la rurale banlieue que dans le rural périphérique. Ainsi, Bingerville, Anyama, Grand Bassam et Songon par le dynamisme des sociétés immobilières forment quasiment avec Abidjan une conurbation de sorte qu’il n’existe plus de discontinuité paysagère entre ces localités et Abidjan. En somme, les opérations immobilières publiques comme privées constituent un déterminant essentiel qui impacte la gestion des ressources naturelles dans le Grand Abidjan. Le développement industriel est un autre facteur non moins important car le Grand Abidjan c’est aussi un ensemble de projets industriels pour soutenir le développement. Abidjan concentre la quasi-totalité des entreprises industrielles du pays malgré de nombreuses mesures d’incitation prises par l’Etat pour encourager l’implantation des industries à l’intérieur du pays.

### ***II.1.3. La question du développement industriel dans l'espace du Grand Abidjan***

Dès 1952, avec le plan BADANI, la ville d'Abidjan était déjà perçue comme un futur pôle de développement industriel. Ce plan envisage alors de faire passer la ville d'une vocation résidentielle et administrative à une vocation portuaire et industrielle (BNETD/ASDA/DIAGNOSTIC, 1994, p. 6). Du premier plan d'aménagement de la ville d'Abidjan de 1928 au schéma directeur d'urbanisme d'Abidjan (SDUGA) actuellement en cours de réalisation, l'industrie a toujours occupé une place de choix au cœur des projets. Elle est tout aussi consommatrice d'espace et nourrit les conflits d'intérêt liés à l'occupation du sol. Selon les estimations du ministère de l'industrie et des mines (2014, p.2) la demande globale en terrains industriels est estimée 180 hectares en 2018. Dans la programmation des implantations, les sous-préfectures d'Alépé, Azaguié, Anyama, Grand Bassam, Bingerville, Songon, Jacqueville et Dabou qui forment la périphérie d'Abidjan ont leurs espaces industriels. Dans cette perspective, Anyama (Akoupé-zeudji) a de loin la plus grande zone industrielle de la périphérie ; elle occupe les terres de trois villages que sont Allokoï, Akoupé-zeudji et Attinguié. Akoupé-zeudji détient 98% de l'emprise foncière programmée par l'Etat. Cet ensemble industriel concerne 945 hectares planifiés par l'Etat mais aussi une zone d'ombre de plus de 3500 hectares (Kouassi Y. F. et al, 2018, p.15). Ainsi, la planification industrielle constitue un facteur d'influence de la gestion des ressources naturelles à cause non seulement de la ponction qu'elle fait sur les terres des villageois mais aussi de la dynamique économique qu'elle crée autour des unités industrielles. Ces trois types de projet (conservation, habitat public et privé et les zones industrielles) forment l'essentiel des déterminants de l'influence de la planification du grand Abidjan sur les ressources naturelles des villages de la périphérie. Toutefois, la création planifiée des établissements de formation, des voix structurantes sort du cadre de la restructuration et la densification urbaine et s'incruste dans le rural. Par ailleurs, l'assurance de la disponibilité du substrat territorial de ces projets exige des autorités publiques la constitution des zones d'aménagement différé (ZAD) que les villageois assimilent quelquefois à des zones d'expropriation différée (ZED). Le renforcement de la métropolisation d'Abidjan au travers des projets de grande envergure imprime un nouveau mode de gestion et de gouvernance des ressources naturelles des campagnes.

## ***II.2. Gestion des ressources naturelles des campagnes périphériques d'Abidjan***

La gestion des ressources naturelles étant consubstantielle à leur nature, il est nécessaire d'en analyser les différents types avant d'envisager les enjeux ainsi que les jeux des acteurs en présence.

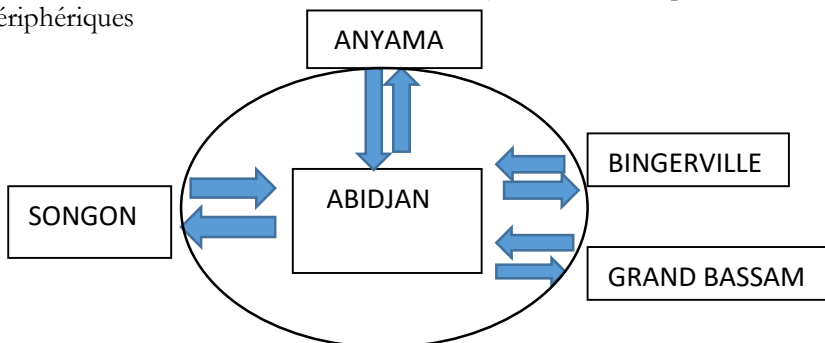
### ***II.2.1. Typologie des ressources naturelles de la campagne périphérique***

Les ressources naturelles qu'impactent les projets du Grand Abidjan se déclinent en trois composantes majeures. Il s'agit des ressources foncières, des plans d'eau et des carrières.

#### ***II.2.1.1. Les ressources foncières objets des toutes les convoitises et au centre de tous les conflits d'usage***

Le patrimoine foncier est la première ressource impactée par l'extension d'Abidjan. Les terres périphériques subissent deux forces motrices : l'extension des communes périphériques constituant une force interne à elles et la force d'attraction d'Abidjan qui fait d'elles des communes-dortoirs (figure 1). Ce sont des terres agricoles qui ne résistent plus à la puissance urbaine. De fait, la dynamique spatiale des communes périphériques est due à l'attraction d'Abidjan. Et cette attraction est telle que toutes les terres entre ces communes et Abidjan ne sont plus que vouées à la cause urbaine. La terre de la périphérie d'Abidjan est désormais au centre d'une active compétition entre des acteurs ayant des intérêts divergents. Cette situation est également perceptible au niveau des plans d'eau.

Schéma 1 : Attraction entre la ville d'Abidjan et les sous-préfectures périphériques



Source : notre enquête 2022

## ***II.2.2. Les plans d'eau du Grand Abidjan***

Les plans d'eau sont formés de la lagune ébrié et de l'océan atlantique (carte 2). Les peuples autochtones d'Abidjan sont à juste titre appelés peuples lagunaires. Ce sont des pêcheurs dont l'installation sur des sites actuels est pour certains (Akandjé par exemple) due à la richesse de la lagune. Cette lagune tout comme l'océan fait aujourd'hui l'objet d'usages différenciés quelquefois incommodes ; transport lagunaire, déversoir, pêche et exploitations offshores (océan) se côtoient rendant ainsi ces plans d'eau des espaces concurrentiels au détriment des populations autochtones.

## ***II.2.3. Baie lagunaire et les matériaux de construction***

S'il existe une ressource naturelle qui est tout aussi impactée par le grand Abidjan c'est bien les sable matériaux de construction. L'extraction du sable est une activité économique dont le dynamisme est lié à la forte demande de logement. Tous les villages n'ont certes pas ce matériau mais ceux qui en possèdent le perçoivent tantôt comme une opportunité économique tantôt comme une menace à cause des nuisances et autres pollutions qu'il engendre.

Ces trois types de ressources naturelles n'épuisent certes pas l'univers des possibilités mais ils sont les plus impactés par les projets du Grand Abidjan. Face à la menace de saturation et d'épuisement, les communautés villageoises, des acteurs privés ainsi que l'Etat organisent la gestion selon des objectifs différents.

## ***II.3. Les acteurs et les modes de gestion en présence***

Plusieurs acteurs en perpétuel concurrence dans ces espaces périphériques procèdent des stratégies et des modes de gestion tout aussi diversifiés que les enjeux.

### ***II.3.1. Les principaux acteurs en présence***

Les acteurs peuvent se regrouper en trois catégories : les communautés villageoises, les acteurs privés et l'Etat.

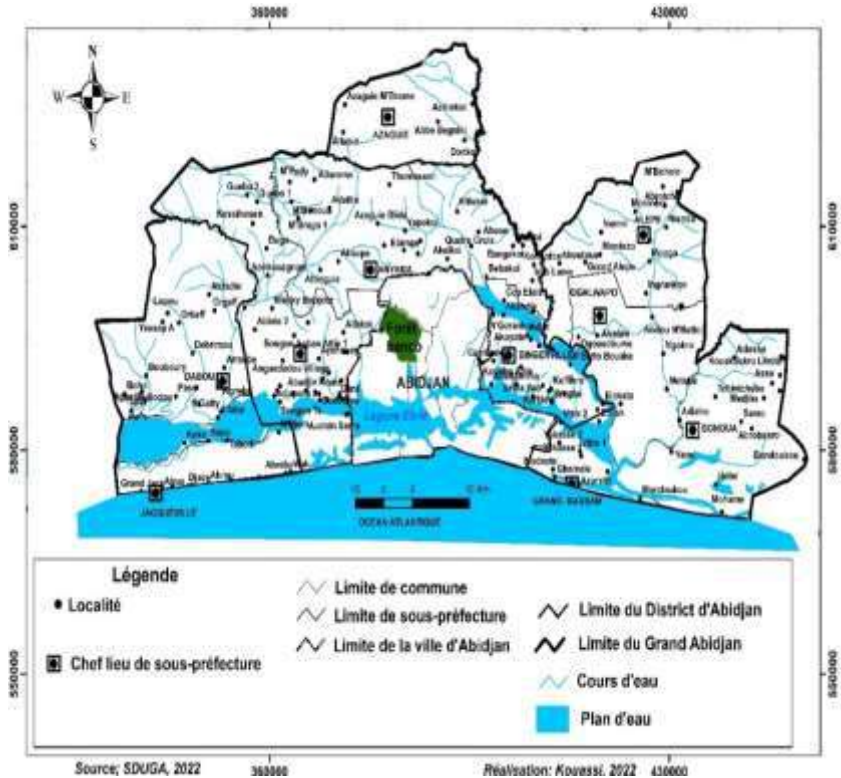
#### ***II.3.1.1. Les communautés villageoises dans la gestion des ressources naturelles***

Les villages du Grand Abidjan concentrent des peuples dont la culture se différencie sur peu de détails en matière de gestion patrimoniale des ressources naturelles. Si la ville appartient aux Ebrié ou Tchaman, la terre périphérique est la propriété coutumière des Odjoukrou, Abey, Attié,

Alladjan... La substance coutumière fédératrice de ces peuples demeure le caractère indivis des patrimoines. Cette disposition coutumière impose à chacun des membres des différences familles une gestion usufruitière des biens. La terre par exemple ne pouvait être vendue quel que soit le peuple considéré. Ces pratiques sont mises en mal par la pression urbaine matérialisée par un ensemble hétérogène de projets d'intérêt collectif. Aujourd'hui, la situation est donc bien différente ; la coutume semble sans défense face à la pression urbaine. Les autorités coutumières censées garantir la pérennité de la coutume sont plutôt au centre des spéculations foncières. En réalité, toute terre inscrite dans le Grand Abidjan voit sa valeur ajoutée croître chaque année et de façon irréversible. On est alors passé d'une gestion patrimoniale à une gestion familiale voire individuelle des biens. Au sein des familles, l'unanimité autour des décisions gérontocratiques s'effrite. Conscientes de l'impérialité d'une gestion durable des ressources naturelles les autorités coutumières ne manquent pas d'imagination. Dans le domaine de la gestion de leurs terres, la décision villageoise s'est imposée à l'administration. L'attestation villageoise est un document nécessaire pour l'acquisition d'un titre de propriété foncière. Les villageois initient des opérations de lotissement afin d'en tirer profit et compenser les pertes irréversibles de ces terres. Souvent, l'argent acquis est investi dans la construction des maisons, magasins, centres commerciaux mis en location. Le système de *contrat* se généralise dans tous les villages. Il s'agit d'un type d'accord entre un propriétaire terrien et un opérateur économique consistant à offrir à ce dernier un terrain afin de bâtir une maison dont il percevra le louer jusqu'à une date convenue. A la date échue, la maison devient propriété du villageois propriétaire terrien. Les délais couramment admis oscillent entre dix et 15 ans. Durant cette période le propriétaire terrien peut percevoir des redevances en fonction du revenu tiré de la location. De même, dans certaines localités comme Adjamé- Bingerville, des terrains sont octroyés aux membres des familles afin que chacun y construise ses propres maisons et les gérer au mieux qu'il souhaite. Par ailleurs, les fêtes de génération sont des occasions pour donner aux générations au pouvoir des terres. De cette façon, les villageois s'assurent de réserver un patrimoine aux générations futures. En somme, les communautés villageoises essaient par des mesures de toute nature d'être des acteurs incontournables dans la gestion des terres servant à bâtir le Grand Abidjan car la survie de ces communautés en dépend. Pour ce qui est des plans d'eau (carte2), la lagune autrefois source de revenu pour les villageois à cause de sa richesse en poissons ne semble plus jouer ce rôle.

La pollution dont elle fait objet aujourd'hui annihile les efforts de reprise de la pêche.

Carte n°2 : Plans d'eau et les villages du grand Abidjan



L'activité de substitution demeure le transport lagunaire avec des pinasses. Quant à l'océan, deux possibilités s'offrent au villageois : l'exploitation des plages et la pêche artisanale. Si l'exploitation des plages continue de procurer des revenus substantiels aux populations riveraines, la pêche artisanale en mer se trouve confrontée aux activités des sociétés d'exploitation offshore notamment à Jacqueline. La gestion des carrières de sable (sablière) quant à elle obéit à une logique de temporalité ; c'est une ressource naturelle dont le dynamisme de l'exploitation s'inscrit dans le temps et l'espace. A Abatta l'activité n'est pas conseillée selon les dispositions de l'Etat contrairement à Brégbo ou à Eloka. Plus le village



est absorbé par la ville moins l'extraction de sable est admise. Cela signifie qu'à terme, cette activité sera interdite dans la quasi-totalité des villages. Ce même constat se fait au niveau des carrières de gravier qui s'éloignent de plus en plus d'Abidjan. La gestion des ressources nécessite un accord tripartite entre l'Etat, les villages et l'opérateur économique. Les autorités des villages perçoivent des redevances. C'est la gestion de ces redevances qui est dans bien de villages au centre des disputes et violentes altercations aboutissant quelquefois à des tentatives de destitution des chefs de village. En somme, la logique de la gestion villageoise des ressources naturelles dans la perspective du Grand Abidjan procède d'une adaptation, une résilience et d'une anticipation face à la puissance étatique et les privés.

### ***II.3.1.2. L'Etat dans la gestion des ressources naturelles du grand Abidjan***

L'Etat à travers ses structures déconcentrées et décentralisées (collectivités territoriales) détermine l'orientation de la gestion de l'espace à travers un cadre juridique. Dans le domaine du foncier, l'espace périphérique dédié au Grand Abidjan est une zone d'aménagement différée donc d'une situation précaire. En réalité, il se pose une question de compréhension des ZAD. Pour l'Etat il s'agit de zones conçues pour des opérations d'aménagement à moyen et long terme. Ces patrimoines ruraux sont soumis à des procédures administratives visant à constituer une réserve foncière pour la réalisation de tous les projets que nécessite le Grand Abidjan. Ce n'est donc pas une expropriation de fait comme le croient certains villageois. Toutefois, la constitution de réserve foncière suscite des inquiétudes chez les villageois d'où les anticipations en matière de lotissement. Même si la loi de 1998 relative au domaine du foncier rural reconnaît la propriété coutumière, il n'en demeure pas moins que les emprises foncières du Grand Abidjan relèvent pour ainsi dire de dispositions particulières. Ainsi, la gestion des carrières fait l'objet de surveillance stricte de l'Etat ; des catégories de zones sont déterminées selon les orientations des autorités publiques. On dénombre trois types de zones : les zones dites rouges où l'activité est interdite c'est le cas d'Abatta, les zones orange où l'activité est sous contrôle car susceptible d'être interdite à tout moment (Anan Akandjé) et les zones vertes sans restriction (Eloka). Les plans d'eau sont sous la gestion de l'Etat même si les villageois dans le cas des lagunes y mènent des activités en vertu de la propriété dont ils se réclament. En définitif, la gestion des ressources naturelles sans échapper totalement aux villageois ne se fait plus sous le

seul prisme de la tradition des peuples autochtones mais l'espace lui-même est cogéré par les villageois et l'Etat qui s'impose comme l'acteur principal à cause de la spécificité de cet espace.

Par ailleurs, la réalisation des infrastructures initiées par l'Etat a eu un impact sur la gestion de l'espace. En effet, la construction du pont de Jacquville et l'agrandissement de la route Abidjan-Dabou, ont eu pour conséquence le renchérissement des terrains villageois. A titre d'illustration, un terrain de 500 m<sup>2</sup> qui coûtait 700 000 FCFA avant la construction du pont s'obtient aujourd'hui en déboursant 3 000 000 de FCFA. Cela met en évidence le lien fonctionnel entre les projets de l'Etat et la gestion que font les populations de leurs espaces. Le secteur privé est également un acteur avec des enjeux quelquefois différents de ceux de l'Etat voire des populations.

### ***II.3.1.3. Le foisonnement des investissements privés et la gestion des ressources naturelles dans le Grand Abidjan***

Le foisonnement de l'investissement privé à impact sur les ressources naturelles ces dernières années se concentre autour de l'immobilier et l'industrie. Au niveau de l'immobilier, la demande en logements étant de plus en plus croissante, les sociétés immobilières se sont multipliées dans l'espace. En violation des dispositions de l'Etat interdisant par endroits les lotissements ruraux, les sociétés immobilières signent des accords de lotissement quelquefois avec les chefferies. Dans la périphérie d'Abidjan, plus de 90 % des déterminants de la dynamique spatiale sont constitués de constructions immobilières issues des sociétés privées. Ceci introduit dans l'espace des enclaves formant quelquefois des interstices (photo2).

Photo n°2 : Espace interstitiel entre Adjamé Bingerville et M'Batto Bouaké dans la sous-préfecture de Bingerville



Prise de vue Kouassi Frédéric 15 juin 2022

En arrière-plan de cette image une zone de mitage témoignant de la difficulté de gestion cohérente de l'espace. Ici se côtoient agriculture (plantes et animaux) et résidences.

Derrière ces sociétés, il existe des milliers de souscripteurs et acquéreurs des constructions formant un groupe d'intérêt devenu de fait ou de droit Co gestionnaires de l'espace. Dans la périphérie plus éloignée, l'immobilier laisse place aux fermes avicoles, au maraichage et aux plantations. Ces activités bénéficient de la proximité d'Abidjan avec un marché de consommation de plus quatre millions d'habitants. Le périurbain ainsi devenu zone de mitage ou d'aménagement différé suscite beaucoup d'intérêt et les enjeux sont pluriels. La gestion de l'espace crée des emplois formels comme informels. Ainsi les agences immobilières gérant terrains et bâtiments se créent et offrent leur prestation aux populations. En somme l'espace consacré à la construction du grand Abidjan fait l'objet d'une cogestion impliquant les communautés rurales, les privés et l'Etat. Le droit coutumier semble être à l'épreuve de la construction et l'extension irréversible du grand Abidjan. Afin d'apprécier la cohérence externe, ces résultats sont confrontés dans les lignes qui suivent à ceux des travaux qui leurs sont antérieurs à travers une discussion.

### **III. Discussion**

Ce travail a posé le problème de gestion des ressources naturelles par les acteurs face aux projets du Grand Abidjan. Il présente trois principaux résultats confrontés aux écrits antérieurs afin d'en apprécier la cohérence externe.

#### ***III.1. Les projets à impact sur la campagne périphérique***

Selon le groupe de la BAD (2011, P.3), l'Afrique fait face à de nombreux défis de développement dans les zones urbaines caractérisées par une prolifération de l'habitat non planifié, un faible accès aux services essentiels, une insécurité et une pauvreté en constante augmentation. Malgré ce sombre tableau, les villes jouent un important rôle dans la croissance économique. C'est certainement pour accroître ce rôle moteur que naissent ces projets. Pour ce qui est de ce travail, parmi les nombreux projets que nécessite la construction du grand Abidjan, trois ont un impact direct sur la gestion des ressources naturelles de la campagne périphérique. Il s'agit des projets de conservation de la nature, des projets d'habitat public et privé et du développement industriel dans

l'espace du grand Abidjan. La situation d'Abidjan n'est pas un cas isolé ; les métropoles des pays du Sud voire les pays du Nord présentent le même tableau. Xavier Desjardins (2017, p.163) évoquant la consommation de l'espace par l'extension urbaine a abondé dans le même sens. Pour lui, « l'artificialisation des sols, est causée au trois-quarts par les infrastructures, les zones logistiques et les zones d'activités industrielles et commerciales. Toutefois, nos résultats ne mentionnent pas la question des infrastructures comme éléments majeurs dans la consommation de l'espace rural périphérique. En réalité, la question des infrastructures dans le projet du grand Abidjan fait partie de ce qu'on peut appeler *la rénovation urbaine*. La construction de ponts, d'échangeurs et la réalisation du projet de train urbain ne permettent qu'une meilleure articulation du tissu urbain existant et sa densification. Pour ce qui est d'Abidjan comme l'a d'ailleurs signifié OURA K. R (2012), c'est pour les besoins de logement des abidjanais que la ville s'étale continuellement. Ainsi les projets de logement sont considérés comme ceux qui impactent le plus l'environnement rural immédiat de nos métropoles surtout en Afrique. Cette évidence s'observe également à Brazzaville. En effet, KOUA O.J. (2019) montre que ces projets de logement sont surtout le fait des individus soucieux de se libérer des charges locatives et qui envahissent les zones périphériques profitant du manque de rigueur en matière de politique d'occupation des sols. La question de l'implantation des industries fait l'objet de très peu de publication. On pourrait arguer que cela est une évidence car nos pays africains sont moins industrialisés et les projets industriels occupent moins d'espace. KOUASSI.Y. F. KOUAKOU. N.N. and all, (2019. P.7) montrent cependant qu'après une décennie de crise politique et sociale en Côte d'Ivoire, la demande de terrains pour l'industrie devient de plus en plus forte. C'est ce rythme accéléré de la demande qui pose ici le problème de gestion des ressources naturelles existantes. En ce qui concerne la conservation de la nature, le Grand Abidjan se distingue nettement. Environs huit espaces sont protégés. En comparant ces projets à ceux du Grand Paris, tel que décrits par Xavier Desjardins (2017, p.84 à 89), le Grand Abidjan est plus porteur d'influence sur son arrière-pays rural car le Grand Paris, c'est un vaste projet « de transport collectif, une urbanisation densifiée à proximité des axes de transports collectifs et surtout le renforcement de la locomotive économique francilienne ». Face à cette incursion urbaine voulue et entretenue, la gestion des ressources naturelles patrimoines ruraux connaît une certaine adaptation et résilience.

### ***III.2. Adaptation et résilience des acteurs en présences***

Il est vrai que les carrières et les plans d'eau sont impactés, mais c'est surtout le foncier qui est le plus concerné par les projets du Grand Abidjan et les modes de gestion des ressources naturelles sont liés à cette réalité. Les stratégies développées par les populations autochtones qui perdent leurs terres agricoles semblent être les sujets le plus étudiés. A ce niveau, nos résultats ne diffèrent pas de ceux des auteurs qui nous ont précédés dans ce vaste domaine d'investigation. En effet, pour Adjoba M.K-D, (2019, P.55), la réponse des populations autochtones s'organise en un ensemble de stratégies menées à différents niveaux pour se rendre visibles dans le cadre de la compétition liée aux enjeux suscités par la présence de la ville. Et cette volonté se traduit par le contrôle de l'espace, l'intégration économique et politique. Dans une autre publication précédant celle-là (2018, p. 275), elle affirmait déjà que les autochtones individuellement ou collectivement développent de nouvelles formes de gestions axées sur l'exploitation et la valorisation économique du patrimoine foncier au travers de contrats de bail, de location, de vente de lots et d'imposition de taxes locales. La part de l'Etat et les sociétés privées dans ce mouvement de gestion de l'espace est moins explorée dans les recherches antérieures. Pour ce qui est de ce travail, nous ajoutons à ces stratégies villageoises celles des autorités publiques qui se traduisent par un cadre juridique faisant d'elles les acteurs principaux de la gestion des ressources naturelles de l'espace d'emprise du Grand Abidjan.

### **Conclusion**

L'ambitieux projet du Grand Abidjan a une nette répercussion sur la gestion de l'espace de façon générale et les ressources naturelles en particulier. Même si on peut dénombrer plusieurs projets dans cet ensemble, trois ont une réelle influence sur l'espace rural. Il s'agit de la création des parcs et réserves, du développement de l'habitat privé et public et de l'implantation de zones industrielles. Face à cet ensemble consommateur d'espace, l'Etat, les villageois et des entreprises privées développent des stratégies de gestion des ressources naturelles allant de la détermination d'un cadre juridique pour le contrôle de l'espace au renforcement des institutions coutumières dans les villages. La cohabitation conflictuelle de toutes ces stratégies remet en question la voie de développement urbain qu'empruntent les Etats Africains. Un développement fondé sur l'extension non contrôlée des métropoles.

Outre la gestion problématique des ressources naturelles qui sont tous les jours avalées par les villes, se pose aussi le problème de la mobilité urbaine et le ravitaillement de ces villes par les produits du milieu rural compte tenu de leurs grandes superficies.

## **Bibliographie**

**Adjoba Marthe Koffi-didia**, 2019, « la terre d'Abidjan c'est pour nous » : une des autochtones ébrié, in le journal des sciences sociales, numéro 20, pp. 43-61

**Bureau national d'Etude Technique et de Développement**, 2018, *le schéma directeur d'urbanisme du grand Abidjan, Abidjan*

**Groupe de la Banque Africaine de Développement**, 2011, *stratégie de développement urbain du groupe de la banque*

**Gueva Christophe, Gonin Alexis**, 2018, *Géographie des espaces ruraux*. Armand Colin, 272 p,

**KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe**, 2018, les stratégies de gestion foncière autochtone dans les villages intra-urbains d'Abidjan face à l'avancée de l'urbanisation, acte de colloque du 5 au 9 février, pp. 269-285

**Koua Oba Jovial**, 2019, extension urbaine et protection de la nature : l'expérience mitigée de Brazzaville

**Kouassi Yao Frédéric, Kouakou N'Goran Norbert, Kakou Golly Mathieu**, 2019, industrie et mutation de paysage rural : une analyse à partir de la nouvelle zone industrielle d'Akoupé-Zeudji à proximité d'Abidjan, in annales de la faculté des lettres, arts et sciences humaines, pp. 6-32

**Ministère de la construction du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme**, « le projet de développement du schéma directeur d'urbanisme du grand Abidjan (SDUGA), rapport final », Abidjan, 42 p.

**Oura Kouadio Raphael**, 2012, extension urbaine et protection naturelle : la difficile expérience d'Abidjan, in VERTIGO, volume 12, <https://doi.org/10.4000/vertigo.12966>

**Renard Jean**, 2002, *Les mutations des campagnes*. Armand Colin, 221 p.

**SERRANO José et DEMAZIERE Christophe**, 2016. « Le foncier des espaces périurbains dans la planification spatiale : une construction intercommunale et interterritoriale ». In Revue d'économie régionale et urbaine, p.737-766

**Yapi-diahou Alphonse, Koffi Brou Emile et Koffi-didia Adjoba Marthe**, 2014, la production du sol à Abidjan : du monopole d'Etat au

règne du privé, In *métropoles aux Suds, le défi des périphéries ?* Paris, Karthala, p. 385- 396.

**XAVIER Desjardins**, 2017, *l'aménagement du territoire*, Armand Colin, 190

p

# DEFAUT D'ATTACHEMENT ET HARCELEMENT FUSIONNEL EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : CAS DES BETI DU CAMEROUN

**Marc Emmanuel NTOMO**

*Université de Yaoundé 1*

*marcemmanu@gmail.com*

## Résumé

*Dans la société africaine, la dépendance affective fait son œuvre en silence. Elle dévoie des énergies que l'on croit pertinentes, nous demeurons ainsi dans de fausses pistes toujours en allant voir ailleurs, tandis que toutes les solutions au problème du développement en terre africaine s'épuisent continuellement. L'objectif de cette étude était de comprendre le problème de condensation des traits à l'œuvre dans le harcèlement fusionnel. Il fallait pour ce faire éprouver le vrai-self en levant le faux-self par réactivation des traits pathologiques agissant à l'arrière-plan de la personnalité. Pour y parvenir, nous avons utilisé le SORC révisé de Fontaine et Ylief qui est un outil du conditionnement opérant. Par étude de cas cliniques, deux participants ont été bien réactivés et leurs faux-self ont cédé place aux vrais-self et nous avons fait lecture de tout le dépôt en traits ourdis que la PMP avait laissé en eux.*

**Mots clés :** *attachement, personnalité, trait, harcèlement fusionnel*

## Abstract

*In African society, emotional dependence works silently. It diverts energies that we believe to be relevant, so we remain on the wrong track, always looking elsewhere, while all the solutions to the problem of development on African soil are continually dulled. The objective of this study was to understand the problem of trait's condensation at work in fusional harassment. To do this, it was necessary to experience the true self by lifting the false self by reactivating the pathological traits acting in the background of the personality. To achieve this, we used the revised SORC of Fontaine and Ylief which is an operant conditioning tool. By clinical case study, two participants were well reactivated and their false selves gave way to true selves and we read all the deposit in weaved traits that the PMP had left in them.*

**Keywords:** *attachment, personality, trait, fusional harassment*

## Introduction

La dépendance d'un enfant à sa figure d'attachement telle qu'elle a été expérimentée par Konrad Lorenz chez les enfants macaques, nous a renseignés sur le caractère vital et capital du point de vue économique de ce besoin primaire. Les théoriciens du développement humain s'en sont servi pour analyser et comprendre le comportement du petit de l'homme pour lui rassurer un développement sûr et serein. Dans la littérature



scientifique, après les travaux de Winnicott sur les préoccupations maternelles primaires (PMP) la relation mère-enfant a été encensée, pour ses principes du holding, du handling et du object-presenting les trois dimensions de la fonction maternelle. Mais l'on a vite fait de constater les divergences dans ce type de relation au point d'en noter des caractères très particuliers dénotant le pathologique du côté de l'enfant, lui, cette figure d'étai. Par exemple, le développement du faux self (Winnicott), l'usage du clivage (Mélanie Klein) et l'hospitalisme (René Spitz). Tout laisse croire dans ce genre d'approche que seule la figure d'étai, c'est-à-dire l'enfant est provocateur et consommateur de l'attachement. Or, dans la psychanalyse de Winnicott, la régression de la mère figure d'attachement est envisagée et décrite. Quoique régression normale dans le sens winnicottien :

« Chez Winnicott (1969), il existe la PMP qui, selon lui est une maladie normale pour et par laquelle un caregiver apporte des réponses aux besoins de l'enfant. Mais au regard de toutes les difficultés de l'enfant à s'autonomiser et à rechercher toujours la proximité ou à la maintenir, et compte tenue de la non variabilité des comportements d'attachement, le foisonnement des étayages et la transformation de ces schèmes en schèmes de surprotection, il y a lieu de dire que la PMP, connote ou alors s'est greffée d'un élément pathogène : la régression. » (Ntomo M. E., 2017 : 150).

Il n'en demeure pas moins vrai que cette régression laisse entrevoir un certain nombre de bizarreries, bien étranges chez l'adulte. Ces bizarreries n'occasionnent la douleur ni chez l'adulte qui les exprime, ni chez les adultes environnants qui se prêtent de temps à autre au même jeu, et encore moins chez l'enfant l'heureux et principal bénéficiaire des soins. Bien que les bizarreries de la régression normale de la PMP aient l'audience de tout le monde et qu'elles soient inoffensives apparemment, auraient-elles gardé le même statut lorsqu'elles seraient exprimées par les figures d'attachement de tout type de personnalité et/ou structure ? Assureraient-elles un développement sécurisé, avenant et ayant de l'allant chez la personnalité de la figure d'étai lorsqu'elles n'auraient aucune limite dans leurs expressions ? Ne seraient-elles pas à l'origine de la condensation de nombreux traits pathologiques des personnalités ? Cette étude se propose d'apporter une esquisse de réponse à ces préoccupations au travers de l'analyse de certains comportements

exprimés des situations observées chez les Bédi du Cameroun. L'objectif est de comprendre la condensation des traits de la personnalité à l'œuvre dans le harcèlement fusionnel. Nous allons sur ce, lever le faux-self par réactivation des traits pathologiques que nous pensons enfouis et constituant le vrai-self de la personnalité des Bédi et par conséquent des africains par le SORC du modèle ABA.

## **1. Ethnie bédi, Afrique en miniature**

Ethnie bédi, Afrique en miniature n'est qu'un secret de polichinelle, puisque l'étude sur la cosmogonie des beti be nanga de Elono Raphaël (2014), a montré que ces derniers entretenaient d'étroites relations avec plusieurs peuples non seulement en Afrique centrale, mais aussi dans toute l'Afrique et hors de l'Afrique, pour être sobre. On aura dit au besoin que le peuple bédi est épars en Afrique, au regard de l'étrange phénomène de dissémination des patronymes bédi à travers les nations africaines.

### ***1.1. Patronymes bédi à travers le continent***

Certains patronymes bédi sont portés par des hommes d'autres pays africains en dehors des pays de l'Afrique centrale où nous savons une forte concentration dudit peuple. Elono en donne les raisons suivantes :

« A l'image de tous les peuples de la terre, la migration fait partie intégrante de l'histoire du peuple Bantou qui fuyait soit les esclavagistes blancs, ou alors tout simplement pour des motifs de conquête des territoires. Les bantous se dirigèrent à l'intérieur des terres du continent noir et se sédentarisèrent à des endroits différents pour des raisons diverses : Soit selon leur convenance, ou soit parce qu'ils se retrouvaient dans l'impossibilité de pouvoir continuer leur aventure, et pour terminer, la colonisation ne leur épargna point les souffrances de la séparation lors du fameux partage des territoires, il s'agissait bien sûr du partage du succulent gâteau colonial. Il n'est donc pas surprenant que l'on retrouve les mêmes noms d'individus à différents endroits de l'Afrique à l'instar de : « Obama » au Kenya dans l'ethnie Luo, un nom très courant dans la région du centre et du sud du Cameroun plus précisément chez les bulu et les éwondos avec exactement la même

orthographe, du moins à quelque chose près : Chez nous les éwondo, nous écrivons et nous appelons ce nom exactement comme au Kenya : « Obama », tandis que chez les bulus eux ils disent : « Obam ». Et chez nos autres cousins Fangs du Gabon et ntumus de la Guinée Equatoriale, ils appellent : « Obame », c'est le cas de l'ex sociétaire du club stéphanois et qui évolue aujourd'hui en Allemagne, originaire du Gabon : « Obameyang » dont le père lui-même fut un éminent footballeur. Je précise tout de même ici que les Luos du Kenya ne seraient pas des bantous, selon les explications d'un professeur d'université avec qui je discutai sur ce sujet, il m'expliqua que les Luos auraient même par le passé farouchement combattu les bantous. Qu'à cela ne tienne, selon toujours cet éminent professeur Athanase Bouobda, Obama chez les Luos signifierait : « Lances flamboyantes ». Tandis qu'en éwondo ou en bulu du Cameroun, Obama signifie : « épervier », le vilain rapace de nos basses-cours, amateur de la chair des poussins, une terreur pour les mères poules. Il saute donc aux yeux que dans les deux cas de figures, il y a une certaine notion d'élévation dans les airs. Autant l'épervier, cet oiseau de proie se laisse parfois porter par le vent, il plane, autant il en est de même pour la lance qui plane dans les airs avant d'atteindre sa cible ».

(Elono R., 2014 : 10 - 12)

Ainsi donc, l'on retrouvera plusieurs autres noms des Béti, que ce soit à l'intérieur du Cameroun qui a la palme d'or des populations béti, que dans tous les autres pays. A l'intérieur du Cameroun même, ce peuple observe les liens fraternels avec plusieurs autres ethnies à l'instar des douala et d'autres sawa, les bafia, les yambassa les maka et etc. Nous retrouvons les Béti-Fang dans 5 pays de l'Afrique, à savoir Cameroun en grande majorité, suivi de la Guinée équatoriale, Gabon, Congo-Brazzaville et enfin Sao Tomé-et-Principe. Mais leurs patronymes sont partagés avec d'autres peuples non seulement Africains, mais aussi avec les peuples de l'Amérique du Sud, ce qui résulterait de la traite négrière et de leur réinsertion sociale anarchique après leur affranchissement. Les noms tels que Manga, Bandolo, Ndongo, Ebelle, Eboa, Ndoumbe, Ekotto, Ebolo, Mbelle... sont partagés avec les Sawa ; Kana, Banga, mbangwana ou Mbengono, Ndi, Ndzié/Njié/Ndié avec les grassfields et surtout la partie

Nord-Ouest anglophone ; Samba, Fame, Ebelle avec les peuples de l'Afrique de l'Ouest... , Nkomo (au Zimbabwe), Obama (Kenya) Afrique du Sud et de l'Est respectivement ; Messi ou Messy, avec les peuples de l'Amérique du Sud... cette expansion des noms d'origine bété signifie l'expansion de leur culture à travers l'Afrique et voire le monde. Nous limitant donc chez les Bété-fang ou Fang-Bété, (les deux constructions étant justes, nous les utilisons indifféremment) du Cameroun où nous avons affaire avec le noyau de la cellule culturelle (la fonction du noyau consiste à distribuer ou irradier l'énergie dans toute la cellule. Elle dirige aussi la division cellulaire), nous autorise à faire des inférences sur le Cameroun entier. Par conséquent le Cameroun étant l'Afrique en miniature, nous autorise également d'inférer sur l'Afrique noire en prime, et sur l'Afrique en totalité. Cette restriction aidant, a rendu moins coûteuse l'étude et a exprimé l'esthétique de la méthode scientifique.

### ***1.2. La PMP chez les Bété***

La préoccupation maternelle primaire ne peut pas être universelle du point de vue fonctionnel et structurel s'il l'est du point de vue conceptuel. Toutes les sociétés et encore moins tous les individus n'ont pas le même type de développement ontologique. Les sociétés démocratiques, industrialisées, capitalistes, libérales, décentralisées, humanistes et dans lesquelles les individus ont le sentiment d'être eux-mêmes et plus libres, pratiquent le développement en temps différencié. Dans ce sillage, s'inscrivent les sociétés occidentales et assimilées ; par contre, les sociétés antidémocratiques, centralisées, autocratiques, monarchiques, impérialistes, tyranniques et dans lesquelles les individus ont le sentiment de vivre une vie qui n'est pas la leur, d'être les personnes qu'ils ne sont pas, ces derniers pratiquent le développement en temps étale, et où l'on retrouve la grande dépendance affective, résultante de ce type de développement :

La dépendance qui d'ailleurs résulte du développement en temps étale est nocive et déshumanise l'individu qu'elle spolie « matériellement et spirituellement ». Elle est un phénomène où le sujet tend à rassembler, à lier ce qui avait été détruit pendant le sevrage et où l'environnement a phagocyté tout ce qui tend à se distinguer de lui ; souvent, elle est mal acceptée par les individus et maintient parfois un malaise dans l'environnement (Ntomo M. E., 2017 :2).

Dans ce sillage se rangent allégrement les sociétés africaines et tous les peuples qui demeurent en l'état de nature. La régression dont nous avons fait allusion plus haut et qui s'opère chez le caregiver (entendu figure d'attachement) en situation de PMP y est excessive. :

« A cet effet, Garner et Wenar cité par Montagu (1971) montrent que les mères en apportant des soins corporels à leurs enfants, en tirent elles-mêmes profit. Il écrit : La mère assure les soins corporels et les stimulations de plaisir de telle manière qu'ils lui procurent du plaisir à elles aussi. Ce n'est pas seulement par sens maternel que la femme dispense ces satisfactions à son enfant, elle éprouve elle-même du plaisir à fournir à l'enfant contact physique étroit et la protection dont il a besoin pour grandir et se développer » (Ntomo M. E., 2017 : 150).

Cette PMP est excessive, parce que justement le caregiver en tire profit. Mais ce profit, dans une société comme la nôtre passe en premier, nous aimerions dire, en est la seule chose recherchée. Ce qui veut tout simplement dire que le plein d'affection qu'on peut observer dans la dyade africaine n'est pas pour le développement de l'enfant comme le soulignent Garner et Wenar, mais pour l'adulte lui-même qui est dans une perspective de fabrication des clones qui pourront conserver son spectre constitutionnel de sa personnalité. Les parents bête, par ricochet les parents, les caregivers, les figures d'attachements africains par la PMP et plus tard, par l'éducation, s'activent à phagocyter jusqu'à l'effacement total, la personnalité de leurs progénitures pour justement les cloner. Devereux (1977) avait parlé dans sa théorie, du cannibalisme des parents. Ntomo explique :

« Il existe une autre forme de cannibalisme qui ne s'attaque pas cette fois-ci à la chair des enfants, et que Devereux associe aux pulsions castratrices des pères : c'est le cannibalisme et/ou la castration de « l'identité distincte de l'enfant ». Que ce soient les sociétés qui conçoivent l'enfant comme un parasite ou que ce soient celles qui exercent sur l'enfance de l'autoritarisme à outrance, toutes pensent que l'enfant est de nature mauvaise et qu'il doit payer de son obéissance absolue les manifestations de sa nature diabolique jusqu'à la *flexibilitas cerea* ». (Ntomo M. E., 2017 : 75).

Quel est l'enfant africain en général et bété en particulier qui commet une erreur et auquel le parent n'a jamais posé la question suivante : « à qui ressembles-tu même ? » Quel est cet enseignant qui n'a jamais été témoin des scènes de pression parentale pour la scolarisation précoce, la primarisation de l'école maternelle et l'enjambement d'un certain nombre de classe dans l'optique de reconnaître que son enfant est intelligent et par conséquent qu'il ressemble à son géniteur qui le lui a transmis par voie génétique ? En réalité la reconnaissance des prouesses et exploits de l'enfant lui revient car c'est sa marque déposée, fabriquée par ses soins. Souvenons-nous de l'histoire de vie de celui-là qui fut notre contemporain : le célèbre et talentueux musicien et chanteur américain Michael Jackson. La reconnaissance de ses talents ne lui revenait point à lui, mais à son père, qui l'a obligé à devenir ce que lui, voulait qu'il devienne et non ce que Michael voulait devenir. Ce dernier a passé toute son existence à vivre la vie de quelqu'un d'autre et non la sienne. Regardons seulement en sa fin. Michael Jackson n'a pas existé, c'est son père qui existait en lui.

Les parents bété et africains ont peur des identités distinctes (personnalité état-limite et personnalité dépendante), parce que cela rappelle la séparation/subjectivation que ces personnalités n'envisagent aucunement. C'est pour cette raison ils s'activent à les effacer à tout prix et à tous les prix. La PMP qui imprime les traits dans la personnalité de base est un outil des plus efficaces pour réaliser ce malsain désir.

La PMP qui est ainsi pratiquée a été appelée par Ntomo (2017 : 96) attachement proximo-fusionnel, ce, pour exprimer le caractère morbide de la PMP. Ce caractère morbide est une notice des traits des mélancoliques et des colériques que la PMP en temps étale donne de former et de libérer dans la société. Les comportements tapageurs de ces mélancoliques et colériques qui consistent à réclamer, et à harceler ont conduit Séméria (2018) à étudier le harcèlement fusionnel.

## **2. Harcèlement fusionnel, carte grise du développement à l'africain ?**

Nous pouvons forger une définition du harcèlement fusionnel à partir des écrits de Séméria comme suit : le harcèlement fusionnel est la caractéristique d'une dépendance affective, avec tendance à éviter toute séparation et présente un besoin excessif d'être pris en charge. Le harcèlement fusionnel peut se manifester de plusieurs manières et est à distinguer nettement du harcèlement moral de Hirigoyen (2003). Deux

troubles de la personnalité définissent une personne fusionnelle. Il s'agit : de la personnalité dépendante et de la personnalité état-limite. Séméria (2018) après avoir décrit les critères diagnostiques de ces deux troubles, proposés par les auteurs du DSM, présente également les caractéristiques d'une autre notion qui se dégagent des critères de ces deux troubles de la personnalité sus-évoqués. Tels que décrit par des auteurs qui s'y étaient intéressés. Il s'agit de la notion de l'immaturation psycho-affective. Il est à noter que la personnalité de la personne fusionnelle est difficilement identifiée puisqu'elle déclare de ne pas en avoir une. Mais qu'à cela ne tienne, Séméria déclina quatre grands comportements qu'il nomme les grands principes défensifs de l'adulte fusionnel, à savoir :

« - *Le principe d'immaturation* : « *Je ne dois pas grandir* » rejetant les attitudes et l'apparence de l'adulte, le sujet conserve les attitudes et les habitudes héritées de l'enfance, montre des comportements impulsifs, obéit à l'autorité parentale, a de la difficulté à supporter la frustration... - *Le principe d'effacement* : « *Je ne dois pas m'affirmer* » le sujet cherche activement à être dominé par autrui, adopte les comportements de retrait, de dévalorisation, souffre d'un sentiment de vide intérieur et d'ennui... - *Le principe de passivité* : « *Je ne dois pas agir.* » le sujet évite de prendre des décisions, de passer à l'action délègue ses responsabilités à autrui, tend à tout remettre à plus tard, souffre de rumination mentale, d'autosabotage... - *Le principe de dépendance* : « *Je ne dois pas me séparer.* » Le sujet d'une avidité affective et d'une jalousie envahissantes, se montre incapable de dire non, se met systématiquement au service d'autrui, refuse la séparation, confond les sentiments, d'amour et d'amitié, souffre d'une instabilité du désir et de l'orientation sexuelle... (Séméria, 2018 : 96).

Voici comment se manifeste le principe d'immaturation en Afrique et chez les Béti : les gens se permettent d'appeler les autres (le père, la mère, grand-frère, grande-sœur, grand-mère, grand-père, le vieux, la vieille, mater, pater, répé, rémé...) sans même qu'ils aient le lien familial, ou que cela émane de leur libre volonté à tous les deux de se familiariser ainsi. Puis, il faut aussi relever que jusqu'aux années 90 c'est une frange de la population qui faisait la fusion en infantilisant par les termes tels que : mon fils, ma fille. Seuls les peuples grassfields au Cameroun utilisaient

les expressions : mon père ou le père et ma mère ou la mère. Aujourd'hui cela s'est généralisé dans toutes les strates de la Nation camerunaise.

Si les individus qui utilisaient ce vocabulaire fusionnel avant parlaient du respect, ce qui est d'ailleurs fort discutable, puisque le respect ne consiste pas à substituer l'alter à son parent, aujourd'hui, les fusionnels déclarent que les victimes de leur harcèlement sont très âgées par contre eux, ils sont très jeunes. Le harcèlement fusionnel est donc une arme puissante qu'ils utilisent pour valider le principe de « *Je ne dois pas grandir* » et de « *Je ne dois pas m'affirmer* » de Séméria.

Il faut noter que chez les protagonistes de la dyade de Bion, il n'y a pas de passif et d'actif, mais seulement chacun joue tantôt le rôle du maillon fort, tantôt le rôle du maillon faible.

Le harcèlement fusionnel a déjà fait trop de victimes au Cameroun, mais ses méfaits sont restés longtemps négligeables et presque inoffensifs jusqu'à l'éclatement de la crise du repli identitaire. Le repli identitaire est toujours opératoire lorsque le fusionnel perçoit déjà la carence affective, manifestée par la cessation des dons, bénéfiques, éloges. Mais tant que ces choses subsistent, le fusionnel demeure dans les principes de « *Je ne dois pas agir* » « *Je ne dois pas me séparer* » de Séméria. On parlera du repli identitaire pour le groupe et le repli sur soi pour l'individu. Ce repli met en branle les traits de haine, de calomnie et séparatisme qui donnent la version harcèlement moral. Par conséquent, le fusionnel en carence, peut pratiquer le harcèlement moral.

On entend généralement les gens se plaindre en se posant par exemple la question suivante : « *suis-je moi plus âgé que tous, au point de devenir le père ou la mère de tout le monde ?* »

Dans l'analyse du harcèlement fusionnel, c'est la réaction du fusionné qu'on a propension à observer et considérer. L'on ferme délibérément les yeux sur l'étiologie (causes et facteurs). On ne naît pas fusionnel, on le devient.

L'expression de la dépendance affective est un phénomène pouvant être réactivé à tout moment chez la personne fusionnelle, par le conditionnement opérant. Ceci nous a permis de comprendre que tout noir est dépendant affectif de quelque chose par quoi, il fait le harcèlement fusionnel aux autres. Par exemple : lorsqu'un individu confisque un poste de responsabilité auquel d'autre veulent avoir accès, cet individu se dit que les convoiteurs n'ont aucune raison de vouloir occuper ledit poste, car, quand il l'occupe, lui, c'est comme si les autres l'occupent également puisque « *lui c'est eux et eux c'est lui* ». Or, ceci est un hymne chez les Bédi comme en Afrique noire « *toi c'est moi, moi c'est toi* » ;



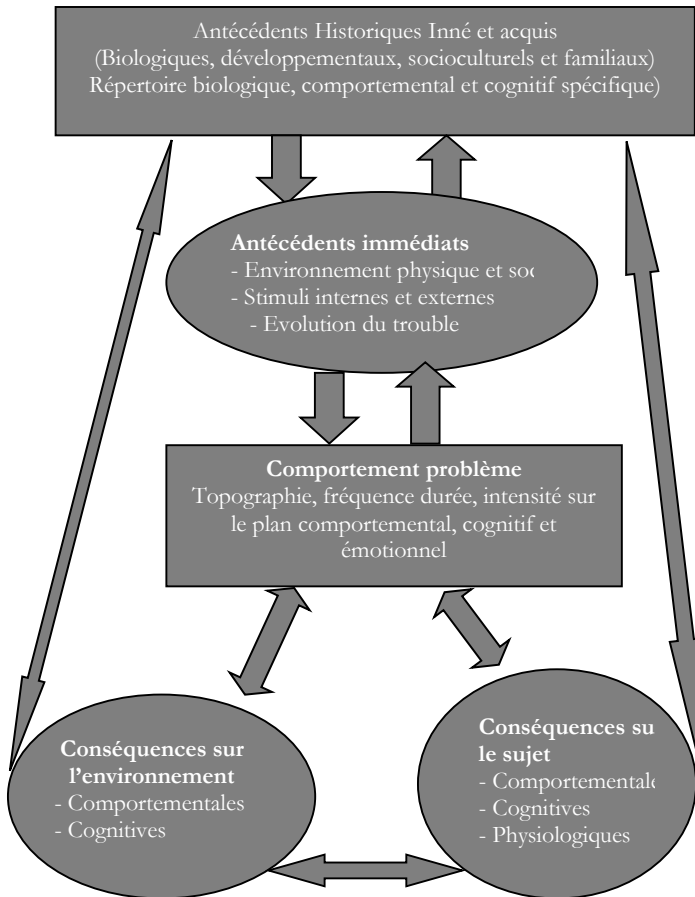
*« tout ce que j'ai t'appartient et tout ce que tu as m'appartient ».* Le harcèlement fusionnel fait par un leader, un aîné est un harcèlement fusionnel en amont, un harcèlement épiphyte qui greffe les autres, ses victimes à son apparent bonheur. Un autre exemple lorsqu'un homme s'arroge le droit d'avoir accès légitime dans votre vie, dans vos biens, dans votre paternité, maternité, fratrie... il fait le harcèlement fusionnel en aval. C'est un harcèlement commensal. Il suffit de placer un noir dans l'une des conditions, pour expérimenter sa dépendance affective, son harcèlement fusionnel et son harcèlement moral. C'est ce dernier qui lui permet de punir tous les impertinents qui veulent entraver son bonheur.

### 3. Méthodologie

Cette étude clinique a fait appel aux méthodes d'observations participatives. Puisque le dispositif que nous avons monté afin de conditionner nos participants devait nous impliquer directement. Notre technique d'observation, d'analyse et d'interprétation des comportements pathologiques est l'**ABA** entendu **Applied Behavior Analysis** traduit par analyse appliquée du comportement. Naturellement, cette méthode utilise comme grille d'analyse et d'explication le **SORC** (Stimulus/Situation – Organisme – Réponse – Conséquence) de Kanfer et de Saslow. C'est un outil, un modèle d'analyse fonctionnelle du comportement éprouvé de l'Approche ABA. Le SORC a été révisé en 1981 par Fontaine et Ylieff. Ainsi, le SORC a cessé d'être un simple schéma du conditionnement opérant, pour puissant instrument d'analyse fonctionnelle du comportement ayant une structure solide aux arcanes suivants :

**Antécédents Historiques** : Inné et acquis (Biologiques, développementaux, socioculturels et familiaux) Répertoire biologique, comportemental et cognitif spécifique) ; **Antécédents immédiats** : - Environnement physique et social - Stimuli internes et externes - Evolution du trouble ; **Comportement problème** : Topographie, fréquence durée, intensité sur le plan comportemental, cognitif et émotionnel ; **Conséquences sur le sujet** : - Comportementales - Cognitives - Physiologiques ; **Conséquences sur l'environnement** : - Comportementales - Cognitives.

**Figure N°1 : Modèle d'analyse fonctionnelle du comportement de Fontaine et de Ylieff**



Source : Mémoire Master 2 Ntomo (2017)

Le SORC entendu Stimulus ou Situation (S), Organisme (O), Réponse (R) et Conséquence (C). Selon Nelson et Hayes (1981), « La Situation (S) réfère au contexte précédant le comportement : Evènements écologiques : par exemple le lieu, le temps qu'il fait, le bruit environnant, les personnes présentes, les interactions ayant eu lieu... Evènements immédiats : un son, une consigne, un contact physique, un regard... ».

Tandis que « L'organisme (O) fait référence aux forces et aux vulnérabilités de la personne : ses besoins, ses motivations, ses troubles identifiés... cela représente aussi l'ensemble des pensées, des émotions, des sensations physiques et des cognitions pouvant se présenter chez la personne lors de la Situation (S) ». Ainsi « La réponse (R) correspond au comportement observable manifesté par la personne ». Et enfin, « Les Conséquences (C) se rapportent à tout stimulus ou événements survenant à la suite du comportement dérangeant. Autant ce que la personne reçoit : renforcement positif : attention comportement, privilège... Que ce que la personne évite : renforcement négatif : travail ennuyeux, réprimande ... ». Le SORC permet alors d'analyser au niveau de la situation, les antécédents historiques ayant pour principaux facteurs l'inné et l'acquis. La situation prépare le sujet et l'oriente, non pas simplement, mais lui dotant une attitude qui agira à l'arrière-plan de tous ses comportements : elle établit la notice favorable de la condensation des traits dans la personnalité. Au niveau de l'organisme s'effectue l'analyse des antécédents immédiats qui sont des stimuli externes et internes : c'est le lieu des perceptions et captage des informations et langage de l'object-presenting. Ici sera également analysée l'espace transitionnelles avec bien entendu son objet transitionnel qu'elle contient selon la théorie winnicottienne. La fonction de l'objet transitionnel étant de réguler la fusion et la séparation, afin d'induire chez le sujet la subjectivation sans laquelle, les sujets auront soit le sentiment de vide, soit d'intrusion insurmontable ; ce que décrit d'ailleurs Bertrand Michèle (2005), citant Cahn Raymond (1991) qui « interrogeait les pathologies de la subjectivation ». Ces états dans lesquels se trouvent les sujets en question expliquent l'impossibilité desdits sujets à « trouver un espace psychique qui permette de vivre sans, soit subir l'intrusion destructrice d'un objet, soit être abandonné par lui et réduit à néant par cette absence même ». L'object-presenting qui se solde par divers états, formalise la condensation des traits de personnalité. De ce que la fonction de miroir (induisant l'effet miroir) est dans la dimension object-presenting de la fonction maternelle de la PMP, Weyl Dimitri et Benhaim Michèle (2015) précisent que « Les parents, en présentant et en apportant à l'enfant les objets de ses désirs bien au-delà de l'âge où cela est nécessaire », contribuent « à alimenter sa toute-puissance et à la perpétuer ». Ce qui est vrai dans le cas des sociétés occidentales. Par contre pour les sociétés africaines, c'est plutôt la dépendance affective qui sera alimentée et perpétuée. Au sujet de la réponse, qui n'est autre chose que le terminal du paradigme behavioral ternaire, tel un produit manufacturé sorti de

l'usine, le comportement paraît serti d'étiquettes identitaires. Son analyse nous renseigne sur sa structuration. La réponse ou le comportement n'a que deux destinations appelées conséquences. Le sujet lui-même, puis son environnement. Tous les plans de la vie sociale y ont leur destin en instance.

Nous nous sommes comportés en figure d'attachement, en caregiver fusionnel épiphyte qui fait des dons, tout comme dans la PMP où la figure d'attachement est rompue à la pratique du holding, du handling et du object-presenting, les trois dimensions de la fonction maternelle. Lesdits dons ont pour fonction de greffer les autres à ce qu'ils perçoivent comme bonheur. Nous avons choisi de collaborer avec tous les jeunes de notre environnement, âgés de 7 à 20 ans. Ces derniers se sont roués sur nous jusqu'à l'essoufflement. Mais pour respecter les principes de l'étude clinique, nous allons décrire deux cas qui résument tous ces comportements qu'il fallait mesurer :

### ***3.1. Description du Cas 1***

**Ayang**, nom qui n'a rien à avoir avec le participant mais qui traduit quand même son caractère agressif. Ce nom bété signifie mamba vert. Il n'est donc pas à confondre avec l'oignon avec lequel il partage la même orthographe. Pour en faire une distinction, le mot se prononce en deux syllabes A – yang. Pour dire mamba vert, il va falloir prononcer la première syllabe en baissant le ton et l'élever pour la dernière. Pour l'oignon, la dernière syllabe sera prononcée au même niveau que la première. Adolescent de 15 ans 6 mois et élève dans un établissement d'enseignement technique. Tout commence lorsque nous lui donnons un peu de notre nourriture. Tout de suite, lui-même va se mettre à multiplier les demandes pour argent de taxi, argent de poche, les sollicitations telles que lui donner de quoi manger, lui acheter telle ou telle autre chose se répètent et s'intensifient. Les demandes sont satisfaites. La fusion commence. Vers la fin, nous avons commencé à modifier cette fusion par le retrait de certains bénéfiques.

### ***3.2. Description du Cas 2***

**Essingui**, le chat animal de compagnie apparemment inoffensif, mais qui est un véritable carnassier. Adolescent de 19 ans, non scolarisé. Ce nom aussi n'a rien à avoir avec son patronyme. Nous ne l'avons pas commis directement. C'est plutôt lui qui a consenti des efforts pour atteindre jusqu'à nous, pour nous savoir disposé à apporter de l'aide aux gens. Il nous écrit, il nous appelle, pose ses problèmes. Ses demandes ont

des réponses positives. Vers la fin, nous avons commencé à modifier cette fusion par le retrait de certains bénéfiques.

#### **4. Résultats**

Nos deux cas obtiendront les résultats similaires. Les mêmes traits ainsi analysés ont été observés chez d'autres individus dont les cas ne sont pas décrits ici :

##### ***4.1. Résultats cas Ayang***

Il vient chez nous très régulièrement, s'assied sur le même siège que nous, des fois sur nos pieds, se couche sur notre torse, nous passe la main par-dessus des épaules, tâte et fouille nos poches, déclare que nous sommes le seul à le comprendre, que nous sommes son véritable père, il nous suit partout et sait nous retrouver dans les coins de notre retraite. Si nous tardons à lui donner quelque chose, il arrache ou menace de détruire l'un de nos objets. La fusion est complète, débordante et donc harcelant. A la perception de la modification de la fusion, Ayang a piqué une colère, menace d'emporter ou de détruire quelque objet au cas où il n'obtient pas ce qu'il veut. Il nous a même calomnié (harcèlement moral). A la question de savoir pourquoi calomnie-t-il celui de qui il reçoit tout ? il répond : « il a commencé à me refuser ses choses » ; « il me fuit » et puis, « il m'a humilié devant les gens » (ce qui est un mensonge).

##### ***4.2. Résultats cas Essingui***

Il viendra nous voir pour ses problèmes de santé, de déplacement, de frais de concours, de faim, de vêtement. Il viendra de temps à autre passer des nuits chez nous. Viendra s'asseoir très souvent sur le même siège que nous, nous passera la main par-dessus l'épaule, s'adossera et se couchera très souvent sur nous et partout où nous sommes. Il nous déclare qu'il aimerait nous faire totalement confiance et s'adonner à nous, même si la peur de la trahison l'habite. Des mensonges et stratagèmes pour extorquer de l'argent. A la perception de la modification de la fusion (par exemple nous lui avons demandé de ne plus garder l'un de nos laptops longtemps chez lui, qu'il revienne avec parce que d'autres ont besoin de l'utiliser). Il a piqué une colère nous disant qu'il a des problèmes, mais nous nous enfichons, ce qui nous intéresse c'est notre ordinateur, il va revenir avec et puis c'est terminé il ne remettra plus ses pieds chez nous. Il a même proféré des insultes contre nous, nous qualifiant de méchant.

## 5. Discussion

En interprétant les résultats de nos participants en fonction du schéma SORC, nous notons que :

**S** : L'antécédent historique : la PMP fusionnelle ou en temps étale a consisté ici à prendre en charge les sujets, donner réponses satisfaisantes à leurs demandes. La personnalité étant un masque, chacun peut mettre celui dont il s'est taillé. Les traits observés avant le conditionnement sont du faux-self. Tout bon et vrai stimulant doit être en adéquation avec les vrais besoins qui peuvent se lire chez les individus en filigrane. Raison pour laquelle ils ont été très facilement réactivés. Donner sans hésiter, accepter leur promiscuité, les accueillir sans réserve, sont des situations qui ont permis de les réactiver.

**O** : antécédents immédiats : des sevrages physiques et sociaux. Les sujets se sont comportés tels de vrais assoiffés du contact physique, des affamés, des abandonnés des sevrés en tout. Ils ont fait montre de l'absence totale d'individuation, de subjectivation et d'autonomisation. On voit bien le refus de grandir. « S'asseoir sur nos pieds », « nous suivre partout » comme les oisillons pour le premier objet en déplacement, ce qui rappelle l'empreinte de Konrad Lorenz. Les pulsions sont exprimées et la problématique des liens se pose.

**R** : comportement problème : le harcèlement fusionnel ; les sujets multiplient les demandes, sont insatiables, collants, font le transfert, veulent tout obtenir de nous sans restriction, fouinent partout, se servent sans permission ; nous avons été induit suffisamment. Tant que nous donnons, les sujets nous fréquentent très régulièrement (renforcement). Du moment où nous marquons une pose, les fréquentations diminuent considérablement, la frustration s'installe, les interrogations et menaces, confiscations s'en suivent, haine, mensonges, stratagèmes pour nous rouler...

**C** : sur le plan individuel, le sujet ne se développe pas, n'oriente pas sa pensée ailleurs, il s'active à réclamer ce qui lui manque, ce qu'il n'a pas, il fait de la fabulation, demeure au bas de l'échelle de besoins d'Abraham Maslow : satisfaire les besoins physiologiques, c'est-à-dire consommateur. Ses comportements de consommation peuvent ainsi varier : commensalisme, épiphytisme, amensalisme et parasitisme). Le harcèlement moral arme pour punir celui qui fait entrave au bonheur. Au niveau de l'environnement : on note l'épuisement, conflits, promiscuité, rejet, victimisation, enfermement dans le cercle vicieux.

L'analyse fonctionnelle du comportement de Fontaine et Ylief (1981) porte sur un certain nombre d'antécédents au comportement problème (ici, le harcèlement fusionnel) ces antécédents sont des facteurs en même temps favorisant et limitant le développement. Ils ont des conséquences à la fois sur la figure d'étai (ici sujet harcelant) et sur la figure d'attachement ou son environnement (ici sujet harcelé) qui est comme provoqué par la figure d'étai qui recherche la proximité. La figure d'attachement deviendra à cet effet, un stimulant piégé. Ces deux protagonistes de la dyade seront induits dans un cercle vicieux. Etant donné que la dynamique et l'économie de la condensation des pulsions en branle échappent à la conscience, le sujet c'est-à-dire la figure d'attachement sera pris pour victime et servira de réceptacle des résultats du phénomène qu'il a fabriqué lui-même. Par exemple, un parent fusionnel pourra se plaindre plus tard de la désobéissance ou de l'adversité dont ses enfants font montre.

L'enfant vient au monde avec un équipement biologique à lui transmis par ses ascendants, et non pas tabula rasa comme l'ont pensé John Lock et les premiers théoriciens du développement ontologique de l'enfant. Les travaux scientifiques de Spelke et Baillargeon (1985) ont déconstruit ce type de pensée en montrant qu'il existe l'unité et la permanence de l'objet chez les bébés de 4 – 5 mois. Par ailleurs Langer cité par Bideau (1980) va étudier la conduite sur la manipulation d'objets chez un bébé de 6 – 12 mois. Ce qui veut dire que l'on n'est pas sûr de savoir à quel moment exactement l'enfant sera conscient de ses relations, interactions et des fonctions de l'environnement sur sa personnalité. Puisque le physique et le biologique ont pour spectre le psychique dont ils constituent le continuum, l'environnement est souvent ignorant du fait du marquage affectif de leurs actes sur les autres individus et surtout sur ceux chez qui l'inconscient est encore beaucoup plus transactionnel. Par la PMP, les parents agissent presque totalement inconscients de l'impact de leurs actions non équilibrées chez le jeune individu, qui voit son hédonisme très flatté puisqu'engrangeant beaucoup de bénéfices. Dès lors, les traits pathologiques vont se condenser au niveau de la personnalité de base. Lesdits traits ont été réactivés chez nos participants en exposant leur mécanisme de défense (le clivage), comme ils l'ont été chez les Bété et chez tous les noirs à la pénétration européenne. Les blancs ont vite fait lecture des traits de dépendance affective et le caractère de sujétion chez les noirs qui avaient peur d'analyser la nature au cœur de laquelle ils habitent, de peur de s'autodétruire, par conséquent, ils devaient lui être soumis et fidèles. C'est pourquoi ils se

sont servi de la religion, de l'alcool, du tabac du sel et plus tard du pouvoir pour mieux les pousser et les maintenir dans la dépendance et la sujétion. Pour encourager l'europeéen à leur donner davantage, il fallait lui être soumis et s'identifier à lui (identification à l'agresseur). D'où l'expression « l'esclave du roi est le roi des esclaves » pour dire que l'ami du blanc est le maître de tous les nègres. L'Occident aujourd'hui reçoit de l'Afrique la xénophobie, le rejet, l'exclusion, le mensonge, la calomnie. Parce que les blancs ont eux-mêmes bénéficié des retombés de la dépendance affective africaine et donc piégés et induits dans le cercle vicieux, leur perception de la perte de l'Afrique leur donne de soutenir le terrorisme, les guerres et les confiscations de pouvoir en terre africaine. Au Cameroun aujourd'hui la crise sur le repli identitaire opposant les Bété et les bamilékéés peut également trouver son interprétation dans ce schéma. Les bamilékéés savaient bien que les Bété se targuent d'être des seigneurs puisque anciens esclaves fugitifs Okálá Etógá (2022 : 29). Pour ce faire, ils évitent d'entreprendre certaines tâches qu'ils qualifient de tâches d'esclaves. Ils se contentent pour ce faire des fruits que la nature leur offre gracieusement. Et en tant que seigneur, ils aiment le pouvoir et exercent de l'autoritarisme sur les autres, en commençant par leurs enfants et leurs épouses. Cet autoritarisme même, est l'un des traits de la dépendance affective et l'un des moyens du harcèlement fusionnel, car un fusionnel au pouvoir n'a pas de limites, il pense qu'il peut régner sur tout le monde. Par ailleurs, la pauvreté matérielle chez les Bété est légendaire. Eux, les bamilékéés ont un problème voire deux. C'est que leur espace naturel de vie a un relief très accidenté alors qu'ils ont une très forte démographie. Il faut pour cela se lancer dans la conquête de l'espace, tout à fait comme les blancs l'ont fait au sujet du goût de l'aventure auquel ils étaient épris. Ils sont également et principalement mercantiles, il leur faut pour ce faire de nouveaux marchés. Comment donc les bamilékéés vont-ils s'y prendre ? Ils vont utiliser non seulement leur pouvoir d'achat pour acquérir les terres, mais aussi le harcèlement fusionnel. Ils appellent tout le monde le père, la mère, papa, maman et esquissent à tout bout de champ les gestes de soumission, ce qui a bien déjoué ces assoiffés de pouvoir que sont les Bété. Aujourd'hui, les Bété rejettent et excluent théoriquement les bamilékéés. Par contre, ces derniers leur font la raillerie et de par leur susceptibilité, jouent aux victimes de la haine des premiers. Ce sont ces deux derniers comportements qui relèvent du harcèlement moral.



## Conclusion

Au sortir de l'étude intitulée défaut d'attachement et harcèlement fusionnel, notons que le problème de condensation des traits pathologiques de la personnalité de la figure d'étai a régenté notre réflexion tout au long de ladite étude. Cette condensation des traits pathologiques de la personnalité de la figure d'étai est induite par le défaut d'attachement c'est-à-dire difformité ou imperfection (la face funeste) de l'attachement dont le principal facteur limitant est la PMP fusionnelle ou en temps étale, celle qui ne prévoit pas ou ne se projette pas sur la différenciation ou individuation qui préside au processus de construction identitaire et, sur le processus de subjectivation conduisant lui-même au processus d'autonomisation. Cette PMP dans le sens winnicottien est exercée par des mains inexpertes. Ceci entraîne alors une catastrophe dans la dyade, et par ricochet dans la société. La science psychologique salue les bienfaits de la PMP qui permettent d'accélérer l'ontogenèse. Mais lorsqu'elle ne se réduit pas progressivement, elle devient nocive et dangereuse, inscrivant les traits pathologiques perpétués dans la personnalité, et cela devient une culture. Puisque, des trois dimensions de la PMP, l'object-presenting est celle qui rend compte du type de socialisation familiale et culturelle. Les scénarios observés chez nos participants grâce à la réactivation/stimulation révèlent l'inexistence des constructions des identités distinctes (individuation), encore moins de subjectivation et d'autonomisation, qui ont été phagocytées par les figures d'attachement, de qui ils sont devenus des clones, de par l'envahissement du Moi. La phagocytose des identités distinctes et le clonage qui en résulte font que la figure d'étai se retrouve sans Soi. C'est ce manque de Soi qui pousse au harcèlement fusionnel, pour compenser le vide. En cas d'obstacle à cette compensation, le harcèlement déplace son thème et devient moral. L'un et l'autre harcèlement procurent du plaisir. Or, ce genre de comportement à savoir toujours rechercher le plaisir relève de l'hédonisme infantin (raison pour laquelle l'Afrique ne fait que consommer et danser). Quiconque en fait montre, est reconnu comme refusant de grandir. Par conséquent, le Bêti qui joue au seigneur sans rien en poches, parce qu'il recevra tout de la nature, le bamiléké qui joue aux victimes de la haine mais raille celui qui l'a accueilli, l'africain subsaharien qui a déjà substitué les mots monsieur et madame par (le père, la mère, le vieux, la vieille et leurs corolaires), ne se développe pas et trouve même déjà des prétextes pour qu'on ne le lui

reproche plus, mais brade les ressources naturelles et mendie le transfert des technologies chez les peuples voisins qu'il qualifie de voleurs, pilliers, traîtres, imposteurs (sous prétexte que les sciences et les technologies de ces peuples sont nées en terre africaine) : sont-ce avortons de la PMP fusionnel ou en temps étale, parce que les traits qui venaient d'être énumérés les caractérisent. Ayant formalisé la dépendance affective par ces traits pathologiques, le noir est ainsi pris dans un tourbillon de vices, sources de mentalité malheureuse. A l'aide du SORC révisé du modèle ABA, nous avons pu réaliser cette étude. La PMP étant donc un traitement puisque c'est un système de soins qui exerce des facultés haptonomiques, le harcèlement fusionnel qui s'en origine, s'avère en ce moment l'une des pathologies narcissiques (car liée à la personnalité), aussi iatrogènes (parce que résultant des soins) et enfin rémanentes (parce que pouvant être réactivée chez les sujets exhibant le faux-self). Le harcèlement fusionnel à lui seul ne pouvant pas expliquer la condensation de tous les traits pathologiques dans la personnalité du noir qui sous-tendent le non ou le mal développement en Afrique subsaharienne, d'autres études viendront en appui à ce sujet.

### Références bibliographiques

- Bertrand Michèle** (2005), « Qu'est-ce que la subjectivation » ? *Carnet PSY* (N° 96) [en ligne]
- Bideau Jean-Luc, Houdé Olivier et Pedinielli, Jean-Louis** (1998), *L'homme en développement*. Paris, PUF.
- Devereux Georges** (1977), *Essai d'ethnopsychiatrie générale*. Paris, Gallimard.
- Elono Raphaël** (2014), *La cosmogonie des bétis be nanga : croyances ancestrales – Traditions – Superstition – Christianisme*, Paris, Edilivre.
- Hirigoyen Marie-France** (2003), *Le harcèlement moral*. Paris, La Découverte.
- Montagu Ashley** (1979), *La Peau et le toucher : un premier langage*. Paris, Seuil.
- Ntomo Marc Emmanuel** (2017), *Traitement psychanalytique des névroses chez l'enfant : cas des enfants camerounais en âge pré-adolescent*. Mémoire de master 2, Université de Yaoundé 1.
- Okálá Etógá Claude Bernard** (2022), *Éthnogenèse et Onomastique bati : À la découverte des Bati entre l'Adamaoua et le Golfe de Guinée*, Connaissances et Savoirs, Paris.

**Séméria Eudes** (2018), *Le harcèlement fusionnel : les ressorts cachés de dépendance affective*, Paris, Albin Michel.

**Spelke Elisabeth et Baillargeon Renée** (1986), « object permanence in five-Month-Old Infants », *Principe de solidité et capture manuelle chez le bébé de 10 mois*, Cognition, 20, N. E. Berthier, B. I. Bertenthal.

**Winnicott Donald Wood** (1969), « Objets transitionnels et phénomènes transitionnels » in *De la Pédiatrie à la Psychanalyse*. Paris.

**Weyl Dimitri et Bernhaim Michèle** (2015), « Version contemporaine de l'object-presenting » Recherche en psychanalyse [en ligne]

# DYNAMIQUE COMMUNICATIONNELLE DE ONASER FACE AUX ACCIDENTS DES DEUX ET TROIS ROUES MOTORISEES (2-3 RM) A OUAGADOUGOU

**Marcel BAGARE**

*Ecole Normale Supérieure (Burkina Faso)*

*marcel.bagare@yahoo.fr*

## Résumé

*Au Burkina Faso, les accidents de la circulation dans les grands centres urbains constituent un problème de santé publique. Cette situation (les accidents) devenue un phénomène majeur interpelle les pouvoirs publics à développer des stratégies concertées en vue d'assurer une prévention efficace. Parmi tous les systèmes auxquels les populations ont à faire au quotidien, ceux de la circulation routière sont devenus de plus en plus complexes au regard de leur vétusté et leur inadaptation liées au niveau de l'évolution des villes. L'insécurité routière et la multiplication des accidents impliquant des usagers des 2 et 3 roues motorisées (2-3 RM) dans la ville de Ouagadougou devient une préoccupation majeure des autorités, à travers l'engagement de l'Office National de la Sécurité Routière (ONASER) qui en fait son ordre de mission. Si l'une des solutions pour résorber le phénomène est la communication, il conviendra donc de penser que le point de départ de toute intervention destinée à améliorer la sécurité routière est d'identifier le problème (les causes de l'insécurité routière) afin de penser aux stratégies communicationnelles. Ainsi, l'analyse de la situation notamment les accidents de 2-3 RM par l'ONASER qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie de communication devient un outil dont l'utilisation de ses accessoires en l'occurrence les canaux de communication sont capables de susciter les changements nécessaires en matière de connaissances, d'opinions, d'attitudes, de croyances ou de comportements des usagers des 2-3 RM en matière de circulation routière.*

**Mots clés :** *accident, campagne de communication, risque routier, usagers de la route, marketing social,*

## Abstract

*In Burkina Faso, traffic accidents in large urban centers constitute a major public health problem that calls for concerted efforts to ensure effective prevention in the long term. Among all the systems people deal with on a daily basis, road traffic systems have become increasingly complex with road infrastructures that are dilapidated or inadequate depending on the level of evolution of cities. Road insecurity and the multiplication of accidents involving users of 2 and 3 motorized wheels (2-3 RM) in the city of Ouagadougou have become a major concern for the authorities through the commitment of ONASER, which has made it its battle. If one of the solutions to reduce the phenomenon is communication, it should therefore be thought that the starting point of any intervention intended to improve road safety is to identify the problem (the causes of road insecurity) in order to thinking about communication strategies. Thus, the analysis of the situation, in particular 2-3 MR accidents, by ONASER, which leads to the development of a communication strategy, becomes a framework plan comprising a combination of interventions capable of bringing about the necessary changes in knowledge, opinions, attitudes, beliefs or behavior of users of 2-3 WD in terms of road traffic.*

**Keywords:** *accident, communication campaign, road risk, road users, social marketing*

## Introduction

Le développement des villes africaines constitue des foyers d'énormes enjeux socio-économiques (Diaz-Olivera, Plat et Pochet, 2005). Si le Burkina Faso, enregistre un faible taux d'urbanisation, c'est-à-dire 29,4% en 2018 contre 45,6% en Afrique (OCDE, 2020), il enregistre cependant une forte concentration des populations dans les villes. L'urbanisation devient de ce fait un phénomène plus subi que planifié. Etant donné que les besoins quotidiens (*travail, loisir, achat, visite, etc.*) des populations nécessitent la mobilité, l'usage des moyens de déplacement devient un enjeu de la problématique du développement urbain. Par conséquent, le terme mobilité renvoie à l'usage de moyens de transport (Boyer et Delaunay 1999). Ainsi, les engins des 2-3 roues motorisées (RM) deviennent le moyen de déplacement majoritaire de la plupart des burkinabè faute d'absence d'offre de transport public alternative fiable (*bus*). Il est enregistré 3,2 millions de deux-roues immatriculés, ce qui équivaut à un taux de motorisation supérieur à 150 motos/1000 habitants selon le Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne (SSATP 2019). Un tel accroissement des 2-3RM va occasionner un nombre important d'accidents entraînant des taux de mortalité et de morbidité de plus en plus inquiétants (Fillol et al 2016). L'OMS classe à la huitième place les causes de décès par accident dans le monde et à la première place les jeunes de 15-29 ans. (WHO 2016). Ce même constat est fait par le ministre des transports Vincent DABILGOU qui affirmait lors d'une campagne de sensibilisation routière en 2019 que : *« l'année 2018 a enregistré à elle seule plus de 7 600 cas d'accidents à Ouagadougou causant beaucoup de morts (...). Le coût humain et social est inacceptable dans le domaine de la sécurité routière. Nous avons des enfants qui sont fauchés chaque jour et le chiffre de décès par accident dépasse même celui de la pandémie du SIDA »* (Laya, 2019). Si cette situation n'est pas bien nouvelle, elle a bien servi de prétexte dix plutôt en 2008 à la naissance de l'Office National de la Sécurité Routière (ONASER). C'est pourquoi nous portons l'attention sur le rôle de l'ONASER et sa mission qui est d'organiser des campagnes d'information et de communication sur la sécurité routière (Hoekstra et Wegman 2011, 34). La communication routière devient dès lors un instrument de changement de comportement dans le cadre de la lutte contre les accidents des usagers des 2-3 RM (Guttman 2015). Le champ de la communication comme moyens de persuasion (Maio et Olson, 2000)-est au centre de cette étude.

L'objectif de cette étude est de décrypter la stratégie de communication de l'ONASER face au nombre élevé d'accidents des usagers des 2-3 RM dans la ville de Ouagadougou pendant la période des fêtes de fin et début d'année (de décembre 2020 à janvier 2021). Le choix de cette période fait suite à plusieurs constats, dont la densification des activités communicationnelle de l'ONASER et le rapport des bilans de la police nationale et de la brigade des sapeurs-pompiers qui fait état chaque année à cette même période d'une hausse de 39 % des accidents impliquant les 2-3 RM. Au regard ce qui précède, il est opportun de poser la question suivante : quelle analyse peut-on faire de la communication de l'ONASER dans le cadre de la réduction des accidents impliquant les 2-3 RM dans la ville de Ouagadougou ? Pour répondre à cette question, nous avons choisi comme terrain les six (6) principales artères (routes) qui rallient les quartiers environnants au centre-ville de Ouagadougou. Il s'agit d'identifier les outils et actions de communication déployés par l'ONASER afin de tester leur efficacité, acceptabilité et leur capacité devant le nombre des accidents et leurs conséquences sur la santé des usagers. La méthode de recherche requise ici est celle qui privilégie le traitement des données quantitatives et/ou qualitatives séparément, de manière séquentielle ou ensemble, de façon simultanée (Teddlie et Tashakkori, 2003). Pour cela, nous faisons référence à deux grandes techniques dont l'analyse des contenus médiatiques qui vise le décryptage de tous les supports de communication de l'ONASER. Cette technique liée à la pragmatique psycho-sociale. Fait usage de la métaphore théâtrale : un discours, c'est d'abord une mise en scène (Camus et Georget, 2003). Le recours à l'approche socio anthropologique servira à mesurer la dimension humaine afin d'analyser les logiques d'actions (motivations) des acteurs impliqués dans la gestion de ce fléau. Trois différents outils de collecte ont été élaboré notamment le questionnaire, les guides d'entretien et d'observation et ont servi à questionner une population (échantillon de l'étude) de 319 personnes dont 257 usagers des 2-3RM, 31 agents et volontaires de l'ONASER, 7 agents de santé publique, 7 agents de police, 12 membres d'Associations dont les Volontaires Adjointes De Sécurité (VADS), et 5 membres d'ONG "Sécurisez la Route". La technique de l'échantillonnage est celle du choix raisonné qui permet d'identifier et sélectionner les acteurs impliqués dans la gestion des accidents des 2-3RM à Ouagadougou. L'élaboration des outils de collecte de données notamment le questionnaire, le guide d'entretien et le guide d'observation ont servis à mettre en exergue aussi bien les opinions que les logiques argumentatifs des acteurs de l'étude. Le plan des résultats de

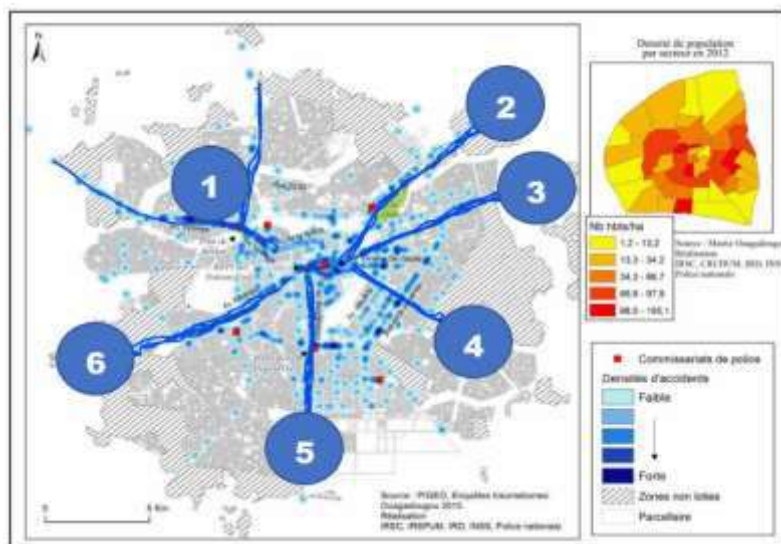
notre recherche sera constitué de trois grands points. Il s'agira de se pencher sur l'analyse cartographique et statistique de la zone d'étude en rapport avec les accidents des 2-3 RM durant la période de l'étude. Ensuite, les travaux s'accroîtront sur le décryptage de la stratégie de communication de l'ONASER. On analysera les canaux médiatiques notamment les spots radios/télévisés, les affiches, la presse écrite et les réseaux sociaux et les actions hors médias, c'est la communication de proximité et leurs contenus. Enfin, nous traiterons les facteurs sociaux qui influencent négativement le comportement des usagers des 2-3 RM en l'occurrence l'incivisme.

## 1- Ouagadougou, un pôle accidentogène des 2-3 RM

Les résultats du diagnostic du réseau routier de la ville de Ouagadougou révèlent une absence de trottoirs aménagés le long du réseau routier (Nikiema, et al., 2017). On note ainsi. Et quand ils existent, ils sont obstrués par les installations des riverains et les stationnements anarchiques des véhicules. Aussi, la voirie bitumée a peu progressé dans le centre. Elle s'est surtout développée à la périphérie, afin de désengorger les voies les plus saturées. Elle totalisait environ 348 km, dont 93km bitumés en 1983 (Bamas, 1995). En 2012, ce même réseau routier s'est développé pour atteindre une estimation de plus de 2300 km, dont seulement 420 km sont revêtus. La part des voies bitumées est donc faible et en recul entre 1984 et 2012 (passant de 27 % à 18 %) Aujourd'hui avec la nouvelle politique du gouvernement dont le slogan est "*La route du développement passe par le développement de la route*", routes bitumées ont connu une progression de 24% en 2015 à 42% en 2020 (Koné 2019). Si les infrastructures routières n'évoluent pas considérablement, le nombre d'engins des 2-3 RM s'est dupliquée entre 2017 et 2018 avec une hausse de 13% pour les deux-roues (2 329 427 motos) et 60,1% pour trois-roues (12 529 tricycles) (PTDIU, 2019). Ainsi, la situation accidentogène dont il est question dans cette recherche trouve l'une de ses sources dans cette disproportion entre une évolution lente des infrastructures routières de la capitale et la progression fulgurante du nombre d'engins des 2-3 RM en circulation. Une cartographie des axes de la recherche s'avère nécessaire. L'axe n°1 relie le centre-ville de Ouagadougou au quartier "Boinsyaare". L'axe n°2 est celui du "Boulevard France Afrique" et de l'avenue "Bassavarga" qui rallie le centre-ville à "Ouaga 2000" et les quartiers environnants. L'axe n°3 fait la jonction du centre-ville et le quartier "Pissy" en passant par "Gounghin". L'axe n°4 est celui de

“Tampouye”. L’axe n°5 rallie le centre-ville au quartier “Tanghuin barrage” et enfin l’axe n°6 de l’étude est le “Boulevard Charles de Gaulle”. Ces axes ont été choisis en fonction de la densité du trafic routier. Afin de montrer l’importance des axes routiers qui convergent tous vers le centre-ville, nous nous sommes référés aux travaux menés antérieurement dans la même zone et qui se rapportent sur le trafic routier. D’après ces travaux, la zone fait l’objet d’une très forte polarisation des flux en relation avec le cœur de la ville (600 000 à 700 000 engins roulant par jours). Pour toutes les six (6) voies principales de la ville, la répartition modale des engins de 2-3 RM c’est-à-dire le pourcentage de déplacements effectués avec chaque moyen de transport est majoritaire (48% au centre-ville) (Sinon 2015).

Fig. 1 - la carte du champ des axes routiers de l’étude (ville de Ouagadougou)

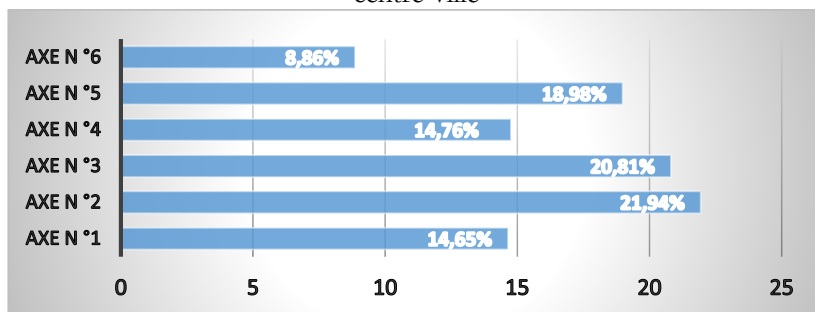


La carte ci-dessus donne un aperçu des principaux axes routiers qui mènent au centre-ville de Ouagadougou où les enquêtes ont été menées. Au cours des investigations, nous avons abouti à plusieurs constats. Les données révèlent que deux axes occupent un taux d’accidents importants



dans la zone d'étude durant la période des fêtes de fin d'année. Il s'agit des **Axes 2** et des **Axes 3**. Ils couvrent respectivement 21,94% et 20,81% soit au total 42,75% du nombre total des accidents de la circulation durant la période de l'étude. Cependant, une remarque est à souligner, le "Boulevard Charles de Gaulle" (**Axe 6**) qui représente l'une des voies les plus importantes de la ville de Ouagadougou et qui relie plusieurs quartiers au centre-ville cumule le plus faible taux d'accident. Seulement 8,86% du nombre total des accidents recensés durant la période de l'étude. Le nombre d'accidents des trois autres axes notamment les **Axes 1, 4 et 5** présentent des résultats importants au regard des statistiques générales de l'étude. Ils cumulent respectivement 14,65%, 14,76% et 18,98% du nombre total des cas recensés. Voir figure n°2. Ces chiffres ne sont pas négligeables, car il s'agit d'un phénomène de santé publique. D'après, les résultats, les points accidentogènes recensés sur les axes routiers sont les croisements de routes autrement les carrefours. L'un des facteurs aggravant les risques d'accidents est l'affluence des usagers à ces points (les carrefours) aux points de pointe notamment entre 6 h et 8 h du matin et les soirs aux heures de descente prévues entre 17 h et 18 h. On note à cet effet, un dysfonctionnement de la circulation occasionné par les usagers très souvent pressés d'arriver à l'heure au lieu de travail soit de regagner leur domicile. Des recherches antérieures viennent confirmer cet état de fait où les observateurs rapportent que « le flux du trafic est relativement élevé (...) avec environ 3 600 véhicules au total à l'heure de pointe. Pendant les heures de pointe, environ 800 véhicules quatre roues utilisaient la route, mais la majorité des véhicules sont les engins deux roues (environ 78 %) ». (Amakoé 2000).

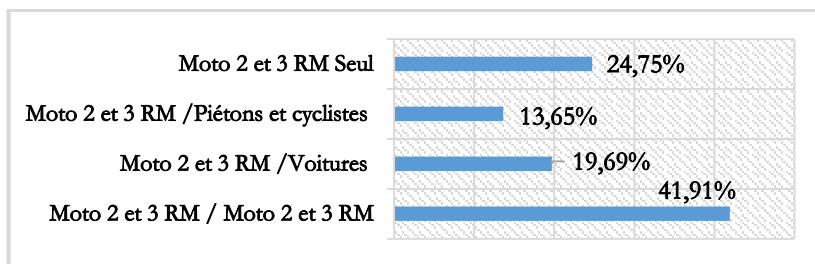
Fig. 2- Le cas d'accidents sur les principaux axes routiers reliant le centre-ville



Source : Statistiques de l'étude, (Accident de la route/ONASER communication) Ouagadougou 2021

Si les données du graphique n°2 nous donnent le taux de concentration des accidents sur les différents axes routiers d'après les indications de l'étude, il serait convenable de faire le point sur les types d'accidents rencontrés notamment la nature des engins impliqués dans les collisions. Les analyses y afférentes font état de quatre (4) catégories d'accidents impliquant les 2-3 RM. On note un taux assez important d'accident des motos de deux et de trois roues motorisées entre elles. Cette catégorie d'accident couvre 40,91% de l'ensemble des accidents recensés. Ensuite, la catégorie d'accident n'impliquant pas de collision avec d'autres usagers de la circulation couvre une part importante soit près du quart du nombre total des accidents 24,75%. Les accidents qui mettent en cause des engins des 2-3 RM et les véhicules (quatre roues) sont aussi importants au regard des statistiques qui représentent 19,69%. Les accidents les moins fréquents sont ceux impliquant les piétons ou les cyclistes avec les 2-3 RM. Pour cette catégorie, il s'agit de la sécurité et de la protection des usagers de la route les plus vulnérables. Et les statistiques de l'étude ne sont pas favorables, car on note à cet effet 13,65% de l'ensemble des accidents toutes les catégories confondues. (Voir graphique n°3)

Fig.3- Les catégories d'accidents impliquant les deux et trois roues motorisées sur les 6 axes de l'étude



Source : Statistiques de l'étude, (Accident de la route/ONASER communication) Ouagadougou 2021

Tout comme les autres catégories d'accidents de la route, ceux dans lesquels on identifie des piétons/cyclistes ne devraient pas être occultés vu le faible taux de représentativité. La capacité d'assurer la sécurité des piétons et les cyclistes est un aspect important des efforts de prévention des accidents de la route. Les principaux risques encourus par les piétons et les cyclistes sont connus et sont dus à de nombreux facteurs : comportement des conducteurs (notamment excès de vitesse et conduite

en état d'ébriété) ; infrastructures (*manque d'aménagements réservés aux piétons tels que les trottoirs, les passages pour piétons et les îlots centraux surélevés*). Les résultats d'études menés dans les conditions similaires montrent que les piétons, les cyclistes et les conducteurs des 2-3 RM sont impliqués dans des accidents de la route. Ils représentent 46% des victimes tués (Peden, et al. 2008). Plus récemment, le deuxième rapport<sup>1</sup> de situation sur la sécurité routière dans le monde s'est penché sur la situation des piétons indépendamment des autres usagers vulnérables et a montré qu'ils représentaient 22 % des victimes tuées sur les routes dans le monde (WHO 2009). Au regard de tout ce qui précède, plusieurs pays dont le Burkina Faso ont mis en place un système d'information du public sur la sécurité routière et certains d'entre eux organisent chaque année une semaine de la sécurité routière ou des campagnes régulières d'information. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre des activités communicationnelles de l'ONASER au Burkina Faso, une question fondamentale anime les acteurs de cette organisation : comment promouvoir une politique de communication et de prévention qui conduise à une modification réelle des comportements sur les routes ?

## **2-Les enjeux de la communication de l'ONASER face aux accidents des 2-3 RM**

Sous l'égide des Nations unies, en mars 2010, l'Assemblée générale a adopté une résolution par laquelle elle proclame la décennie 2011-2020 « *Décennie d'action pour la sécurité routière* » (OMS 2016). C'est dans ce contexte que les campagnes de communication invitent les usagers de la route à modifier, en toute liberté, leurs propres comportements à risque dans le but de réduire les cas d'accidents de la route (Delhomme 2021). D'après les résultats de la recherche, la campagne de communication de l'ONASER vise à influencer le comportement des usagers des 2-3 RM durant la période des fêtes. Deux volets sont le centre de la stratégie de communication. Le premier se rapporte au profil des usagers et le second a trait aux stratégies médiatiques.

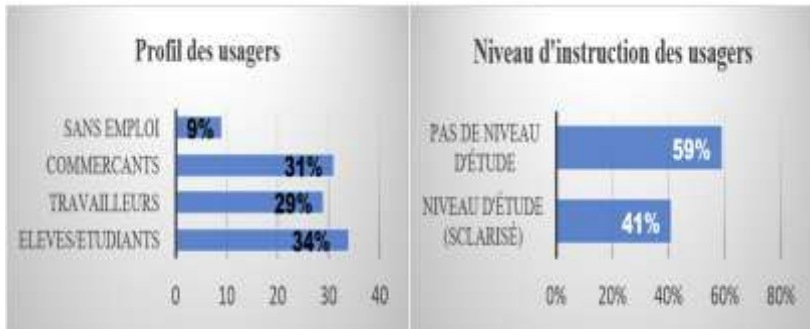
---

<sup>1</sup>Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde : il est temps d'agir. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2009.

### **2.1-Du, profil inadapté des usagers des 2-3 RM face à la communication de l'ONASER**

L'application de stratégies de communication dans le domaine de la sécurité routière est depuis longtemps débattue et envisagée par les experts du domaine. Si de nombreuses initiatives ont vu le jour, la planification et la réalisation des campagnes de communication n'obéissent pas encore à des normes harmonisées, ce qui explique la qualité très variable des résultats. Les processus de communication jouent un rôle central en matière de marketing et de relations publiques et il est donc important de connaître les récepteurs qui ne sont rien d'autres que la cible de la communication en l'occurrence les usagers des 2-3 RM, piétons, cyclistes, automobilistes, transporteurs professionnels, etc. Si donc la cible de l'ONASER durant la campagne de communication est bien identifiée (c'est-à-dire les usagers des 2-3 RM), le profil de ces derniers influencerait les objectifs de la campagne, c'est à dire les risques d'accidents. Il ressort de nos investigations une disparité des profils (Voir Fig.4 ci-dessous).

Fig.4 : Profils général des usagers des 2/3 roues motorisées



Source : Enquêtes auteur (Accident de la route/ONASER communication) Ouagadougou 2021

La lecture des résultats suivant les graphiques laisse entrevoir une variété de profils des usagers des 2-3 RM. On note une forte prédominance d'élèves et d'étudiants à près de 34% et de commerçants pour 31%. La proportion des travailleurs parmi les usagers des 2-3 RM avoisine les 29% de l'ensemble des usagers. Cette disparité cache une inégalité en termes de niveau d'instruction. On note un taux important d'usagers des 2-3 RM qui n'ont pas été scolarisés (59%) donc ne sachant ni lire ni écrire. Les

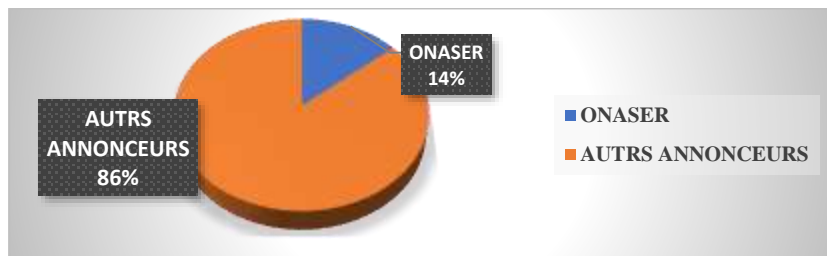
usagers des 2-3 RM qui ont un niveau d'instruction représentent 41%. La campagne de communication (*sensibilisation*) à la sécurité routière est une condition indispensable à une sécurité routière durable. Elle est possible au moyen d'un enseignement dispensé dans les écoles, en intégrant la sécurité routière comme une activité pédagogique ainsi que des campagnes destinées au public et sagement menées par le biais de différents médias, sous des formes diverses et variées (Frenette, et al. 2017).. Les efforts déployés par l'ONASER durant les campagnes de communication pour attirer l'attention des usagers sur les risques d'accidents sont assez variés et nombreuses importantes. Malgré tout, les recommandations de l'ONASER à l'endroit des usagers des 2-3 RM ne sont pas respectées et mises en pratique. Cette situation est le reflet du manque de formation adaptée et de l'absence de supports pédagogiques de communication appropriés pour les usagers sans niveau d'instruction. Cependant, il ne faut pas occulter quelques essais de traduction sur des supports en langues locales. Elles restent cependant insignifiantes vue le niveau des accidents des usagers des 2-3 RM pendant la période des fêtes, et ce, malgré une campagne médiatique assez varié et dense.

### ***2.2-Sensibilisation contre l'insécurité routière : quel paradoxe médiatique ?***

Au cours de la période de l'étude, deux grandes fêtes sont célébrées à savoir la fête de Noël du 24 au 25 décembre et la fête de saint sylvestre ou le réveillon à la date du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier. La fête de Noël représente ainsi pour le secteur industriel et commercial une période importante notamment en termes de communication publicitaire (Perrot 2013). Le mois de janvier qui doit son nom à Janus, c'est à dire la période de transition entre l'année achevée et celle qui commence devient aussi une opportunité d'affaire pour le secteur industriel et commercial. Ainsi, la stratégie de la communication médiatique de l'ONASER en cette période va se heurter aux vastes campagnes médiatiques des entreprises commerciales. En effet, « le mois de décembre représente une opportunité économique pour les entreprises commerciales et un enjeu stratégique pour certaines institutions nationales et internationales. Les espaces publicitaires dans les médias ayant une audience importante étant limités pour tous ces demandeurs dans ce même laps de temps, il faut se battre pour avoir un créneau pour communiquer », extrait d'entretien du responsable de la communication de l'ONASER. Une analyse statistique de l'affichage urbain au niveau des six (6) axes routiers de l'étude s'avère nécessaire. Le graphique ci-dessous nous montre un

aperçu général du déploiement de la campagne publicitaire de l'ONASER par rapport aux autres annonceurs.

Fig.5 - Occupation de panneaux publicitaires sur les axes routiers de l'étude par l'ONASER et les autres annonceurs

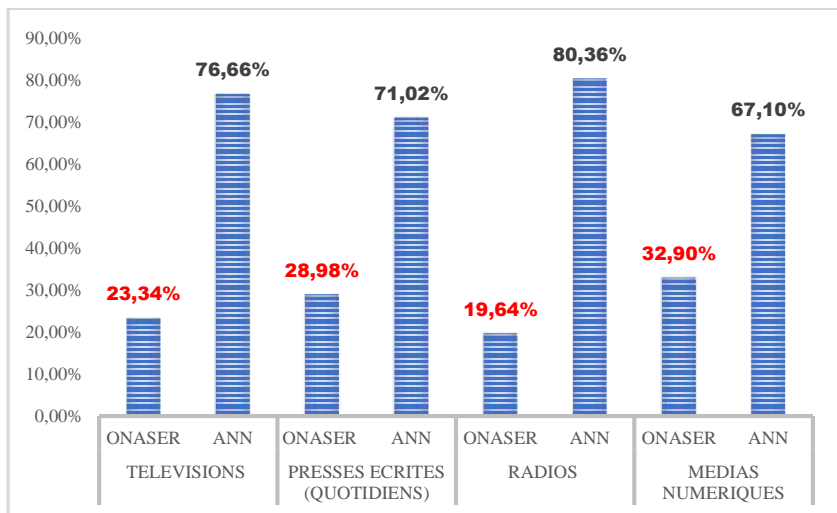


Source : Enquêtes auteur (Accident de la route/ONASER communication) Ouagadougou 2021.

Les données de la Fig.5 affichent que l'ONASER occupe 14% de l'ensemble de l'espace publicitaire au niveau de l'affichage public face à l'ensemble des entreprises commerciales qui cumulent 86%. Les données rapportent que 419 panneaux publicitaires recensés au cours de la période de l'étude appartiennent à 59 entreprises commerciales différentes dont les importants sont entre autres TELMOB/MOOV-AFRICA, ORANGE et TELECEL (les téléphonies mobiles), et les entreprises de vente de meubles et de cadeaux (ORCA DECO, GROUPE HAGE, etc.). Les usagers des 2-3 RM sont moins impactés par ce mode de communication par l'affichage vu le nombre élevé d'entreprises qui occupent l'espace urbain publicitaire. Les panneaux d'affichage de l'ONASER ont moins de chance d'être vu par les usagers des 2-3RM. Cette tendance se répercute dans tous les autres organes médiatiques. Nous avons à cet effet identifié les médias audiovisuels (RTB, BF1 et 3TV), la presse écrite (SIDWAYA, LE PAYS et L'OBSERVATEUR PAALGA), les radios (ARC EN CIEL, OMEGA été SAVANE FM) et les médias en ligne (LEFASO.NET et BURKINA24). Les résultats montrent une vaste occupation de l'espace publicitaire par les annonceurs d'une façon générale. Le taux moyen d'occupation de l'espace publicitaire de l'ONASER par média est de 20% selon le graphique ci-dessous. Si le taux d'occupation de l'espace publicitaire de l'ONASER est inférieur à celui des annonceurs, cela est dû au fait qu'il ne s'agit pas d'une seule entreprise, mais plutôt un cumul

d'au moins 50 entreprises privées/publiques et ONG. D'un point de vue général, l'espace publicitaire de l'ONASER dans les médias numériques comparativement aux autres médias est plus élevé soit 32,90%. (Voir graphique ci-dessous)

Fig.6-Distribution de l'espace publicitaire dans les différents médias durant les périodes des fêtes de fin d'année



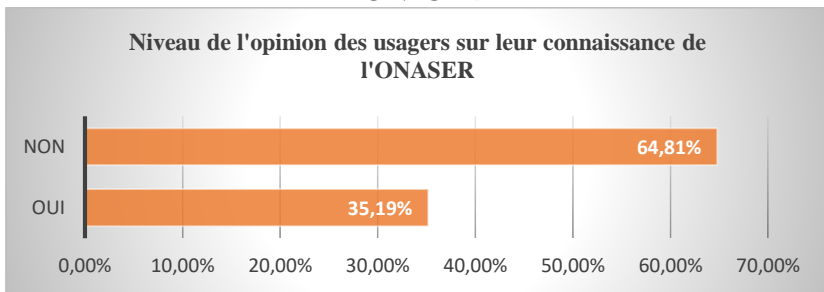
Source : Enquêtes auteur (Accident de la route/ONASER communication) Ouagadougou 2021.

L'ONASER a impacté les usagers des 2-3 RM à travers sa communication numérique via les réseaux sociaux numériques. En effet, les chercheurs reconnaissent au Web et aux médias numériques trois avantages majeurs que les autres formes de placement publicitaire n'offrent pas : l'interactivité pour la personne avec qui l'on veut communiquer, la personnalisation des contenus en fonction de l'utilisateur et plus récemment la mobilité. On comprend dès lors que la possibilité d'ajuster les communications en fonction des différents publics intéresse les professionnels œuvrant en santé et en sécurité routière (Dupin 2010).

### 3-Le marketing en Œuvre dans la prévention de la sécurité routière à Ouagadougou

Le savoir-faire et les techniques du marketing ne se limitent pas aux entreprises commerciales, ils peuvent également s'étendre au domaine social. Le marketing prend alors l'appellation de marketing social, il vise à influencer un public cible afin qu'il accepte volontairement un comportement bénéficiant à un individu, à un groupe ou à la société dans son ensemble (Kotler, Roberto et Lee, 2002). Le marketing social permet de donner aux praticiens un cadre d'action pour résoudre les problèmes sociaux et changer les comportements (Gallopel 2003). L'objectif principal des campagnes du marketing social (*comme dans le domaine de la sécurité routière*) est de créer, renforcer ou modifier certaines attitudes afin qu'elles génèrent des comportements utiles pour les usagers de la route (Courbet, 2003). Si le mécanisme de communication semble être maîtrisé par l'ONASER, qu'en est-il des usagers des 2-3 RM ? Connaissent-ils l'ONASER ? Les résultats montrent que les usagers ignorent l'existence l'ONASER en tant qu'institution. Les chiffres indiquent que 35,19% ont une bonne connaissance des missions de l'ONASER contre une grande majorité, soit 64,81% qui l'ignore. Voir figure suivante.

Fig.7-Statistiques des opinions des usagers sur les missions de l'ONASER



Source : Enquêtes auteur (Accident de la route/ONASER communication) Ouagadougou 2021.

C'est dans ce contexte que l'ONASER va développer une technique de communication de proximité avec les usagers des 2-3 RM. « *S'il y a une chose qu'on retient facilement pendant la période des fêtes de fin d'année, c'est la présence marquée des agents de l'ONASER à tous les carrefours et au niveau des feux tricolores. Que tu sois allé à l'école ou non, en tous cas, on n'a pas d'autres choix*



*que de marquer un arrêt et bien suivre les instructions des agents de l'ONASER (...) »* extrait d'entretien d'un étudiant usager victime d'accident. Les objectifs de la communication de proximité de l'ONASER ne sont pas fondamentalement différents de ceux poursuivis par sa politique de communication générale. Il s'agit de faire connaître l'ONASER et ses missions aux usagers des 2/3 RM comme un produit/service (*les bonnes manières en termes de sécurité routière*) qui apportent satisfaction (*la sécurité/santé publique*). Cette dynamique de la communication dite de proximité se veut par conséquent, plus flexible (Sfez, 1992). La stratégie de communication de proximité de l'ONASER est proche de celle de "shockvertising" qui est une technique capable d'entraîner des réactions violentes de la part des consommateurs dans le but d'améliorer la notoriété de la compagnie (Magat, 2013). Ainsi, l'ONASER a recours à des messages comportant des images et des textes choquants. Le message se compose de deux éléments principaux : le risque et les recommandations. Le principe selon lequel il faut susciter la peur pour amener les usagers à modifier leur comportement semble impacter certains usagers comme le témoigne ce motocycliste : « il y a des images d'accident de circulation impliquant des usagers de moto comme moi, mais qui ne portaient pas de casques et qui faisaient en plus la vitesse, (...) quand j'ai vu ces images, je roulais avec la peur au ventre ce qui m'amène à faire attention à la vitesse », extrait d'entretien d'un Fonctionnaire, usager de la route. Les propos de cet usager tendent à confirmer les effets de la communication persuasive (Chabrol et Diligeart, 2004). Une telle communication s'inscrit dans le cadre d'un système d'échanges socio-économiques et sociopolitiques à multiples enjeux ; dans ce système, une organisation (les pouvoirs publics) notamment l'ONASER dotée d'intentionnalités cherche à orienter les comportements des publics (les usagers des 2-3 RM) dotés eux aussi d'intentionnalités, de manière à permettre la réalisation des objectifs de la société (changer les comportements néfastes).

#### **4-Les obstacles à la communication de l'ONASER**

Pour comprendre le phénomène de l'incivisme routier, il est utile de rappeler que c'est l'absence de civilité, de solidarité et de civisme qui favorise son émergence et son développement. La civilité est une valeur qui renvoie à un comportement, à une attitude, celle du respect envers les autres et l'environnement, envers tout ce qui relève de l'intérêt général, la reconnaissance mutuelle de la dignité des individus entre eux.

Quand les valeurs de solidarité, de civilité et de civisme désertent une société, l'incivisme y élit domicile et menace sérieusement l'existence du corps social comme l'affirme l'agent de police chargé de réguler la circulation sur l'un des axes de l'étude : « s'il y a un phénomène qui s'est beaucoup accru ces dernières années à Ouagadougou auquel nous faisons dangereusement face c'est le problème d'incivisme des usagers des engins de 2/3 RM sur les axes routiers de la capitale. Les cas sont légion, le non-respect des règles élémentaires de circulation, en passant par les agressions physiques et verbales des policiers et certains agents de l'ONASER et surtout le phénomène des parades de jeunes à moto sur les axes principaux (...) », extrait d'entretien de D.H, agent de police chargé de réguler la circulation sur le Boulevard Charles d Gaulle. Les propos de l'enquête qui est agent de la police en charge de la réglementation routière viennent confirmer les résultats de l'étude menée bien avant et selon laquelle au Burkina Faso, une mesure assez récente a permis de se faire une idée sur l'ampleur du phénomène de l'incivisme routier dans la ville de Ouagadougou uniquement. Sur une période allant du 03 juin au 29 juin 2016, plus de 3 850 motos, 224 tricycles et 202 voitures ont été saisies par la police pour raison d'incivisme. En outre, la police estime que près de 200 engins à deux-roues sont saisis par jour à Ouagadougou (Fayama et Belo, 2020). C'est dans cette même perspective que le journal en ligne "*Lefaso.net*" rapportait dans un article publié sur sa page que les actes d'incivisme dans la circulation routière au « *Pays des Hommes Intègres* », qui devenaient de plus en plus récurrents et gravissimes, ont contraint les autorités à "*bander du muscle*". En effet, on constate un impressionnant dispositif de sécurité, des hommes en tenue, positionnés dans les différents carrefours et voies sensibles de la capitale et dont certains sont fortement armés. Fallait-il forcément en arriver là pour que les citoyens que nous sommes respectent le code de la route ? Plusieurs pistes de solutions méritent d'être envisagées selon les chercheurs Fayama et Belo sur la problématique de réduction de l'incivisme à Ouagadougou. Pour ces derniers, ces pistes de solutions se situent à trois niveaux. Il s'agit entre autres du niveau individuel, de la cellule familiale et du rôle régalién de l'Etat. Ainsi, il y a la nécessaire prise de conscience individuelle. C'est dans cette logique que les enquêtés appellent à plus de responsabilités de la part des citoyens du pays. Chacun doit en principe faire une introspection sur lui-même, se remettre en cause dans ses comportements de tous les jours. Et ce dans l'optique de poser des actes exemplaires aux plus jeunes (Fayama et Belo, 2020).

## Conclusion

L'insécurité routière est une conséquence évidente du lien entre plusieurs acteurs dont les plus importants sont l'homme (*usagers des 2-3 RM*) et son environnement la ville (*Ouagadougou*). L'objectif étant ici d'établir un lien entre les conséquences des comportements des usagers des 2-3 RM et le rôle des acteurs y afférents notamment l'ONASER qui s'illustre à travers de vastes campagnes de communication dans le but de résorber la recrudescence du phénomène notamment les accidents. On peut, au regard des différents résultats enregistrés au cours de l'étude, constater que l'ONASER n'arrive pas à résorber la hausse des accidents impliquant les *usagers des 2-3 RM*. Les raisons sont multiples. Les lieux les plus accidentogènes dans le cadre cette réflexion se concentrent sur les 6 principaux axes routiers menant au centre-ville de Ouagadougou où les distances à parcourir et la vitesse de déplacement sont favorables à la survenue de collisions. Cependant, si les activités communicationnelles de l'ONASER sont plus ou moins significatives sur le terrain, elles cachent aussi des insuffisances temporelles (la période des fêtes de fin n'étant pas favorable à une telle démarche communicationnelle), structurelles, mais aussi stratégiques (le support de communication est inadapté à la cible. En effet, les "usagers des 2-3 RM" sont majoritairement incapables de lire et d'écrire, et par conséquent, comprennent très difficilement les messages véhiculés)

Aussi, la question de l'incivisme vient grossir le nombre des facteurs influençant négativement la campagne de communication de l'ONASER. Cependant, sa détermination en termes de marketing social vient apporter une note positive à ses activités communicationnelles dans le cadre de la prévention des risques routiers à l'endroit des usagers des 2-3 RM. En effet, si l'on devait effectuer une évaluation complète et appropriée de l'efficacité d'une quelconque mesure corrective introduite, ayant pour objet la réduction du nombre d'accidents des usagers des 2-3 RM, suite à cette recherche, il serait important de disposer d'un système formalisé d'enregistrement et de catalogage des accidents. Un tel dispositif serait une base importante pour l'ONASER d'optimiser sa communication de façon efficiente et booster un changement.

## Bibliographie

**Amakoé P. Adoléhoumé** (2000), « La protection des usagers vulnérables de la circulation dans les villes africaines : étude de cas des points noirs piétons à Ouagadougou », *codatu.org*, <http://www.codatu.org/wp-content/uploads/La-protection-des-usagers-dans-les-villes-africaines-étude-de-cas-des-points-noirs-piétons-à-Ouagadougou-A.-ADOLEHOUME.pdf> (accès le Juillet 5, 2022).

**Bamas Stanislas** (1995), « Deux-roues et transports collectifs à Ouagadougou : à la recherche ( Bordeaux 3) », *Thèses.fr*. <http://www.theses.fr/1995BOR30026>. 303 p. (accès le Juillet 4, 2022).

**Boyer Florence et Daniel Delaunay** (1999), *Rapport de recherche : «Ouaga.2009 ». Peuplement de Ouagadougou et développement humain*, Ouagadougou, IRD.

**Camus Odile et Patrice Georget** (2003), « L'analyse des discours médiatiques », in C. Bonardi, P. Georget, C. Roland-Lévy & N. Roussiau, (eds). *Psychologie sociale appliquée, tome 4 Economie, médias, nouvelles technologies*. Paris : In Press.

**Delhomme Patricia** (2021), « Les campagnes de communication en sécurité routière : un verre à moitié vide ou à moitié plein ? », in *CHOCES\_COMMUNICATION\_EN\_CC2019pc.indd*.

**Diaz-Olivera Lourdes, Didier Plat, et Pascal Pochet** (2005), « Les villes hors de portée ? Marche à pieds, accès aux services et ségrégation spatiale en Afrique subsaharienne », in *Espaces populations et sociétés*.

**Dupin Antoine** (2010), *Communiquer sur les réseaux sociaux. Les méthodes et les outils indispensables pour vos stratégies de communication sur les médias sociaux*, Paris, éditions FYP.

**Fayama, Tionyéélé, et Adiola Belo** (2020), «Regard sociologique du phénomène d'incivisme routier et scolaire dans la ville de Ouagadougou », in *Acref.net*. 2020. <https://revues.acref.net/wp-content/uploads/sites/3/2020/02/7Tionyele-FAYAMA.pdf>.

**Fillol Amandine et al** (2016), « Équité et déterminants sociaux des accidents de la circulation à Ouagadougou, Burkina Faso », in *Santé publique*.

**Frenette Micheline, Claude Giroux, Maxime Boivin, et Sabrina Dubé-Morneau** (2017), « Bilan critique des stratégies de communication et d'évaluation des campagnes médiatiques sur la sécurité routière », in *Researchgate*, 13 Février.

**Gallopel Karine** (2003), « Le marketing social: un outil au service de la prévention des comportements tabagiques des jeunes français », in

*Prévention et prise en charge du tabagisme chez les étudiants, ouvrage collectif du Groupe d'expertise collectif tabac.*

**Guttman Nurit** (2015), « Persuasive appeals in road safety communication campaigns: Theoretical frameworks and practical implications from the analysis of a decade of road safety campaign materials », in *Accident Analysis & Prevention*.

**Hoekstra Tamara, et Fred Wegman** (2011), « Improving the effectiveness of road safety campaigns: Current and new practices », in *LATSS Research*.

**Koné Dominique** (2019), « Infrastructures routières : 180 milliards de F CFA pour construire et rénover le réseau routier », in *Kaceto.net*, <https://kaceto.net//spip.php?article6732> (accès le Juillet 2022).

**Kotler Philip, Ned Roberto, et Nancy Lee** (2002), *Social Marketing: Improving the Quality of Life*. Thousand Oaks: Sage Publication.

**Lachance Jocelyn** (2012), *Socio-anthropologie de l'adolescence : lecture de David Le Breton*. Québec: Presses de l'Université de Laval.

**Laya Zonouhan** (2019), « Sécurité routière : Plus de 7600 cas d'accidents enregistrés en 2018 », *Cité élégance*, 12 Novembre. <https://citeelegance.net/?p=3832>.

**Magat Céline** (2013), *Les campagnes préventives chocs de la sécurité routière en France*, Paris, IUT Robert Schuman.

**Maio Gregory R et James M Olson** (2000), « What is a “value-expressive” attitude » in *Why we evaluate: Functions of attitudes*.

**Nikiema Aude, Emmanuel Bonnet, Salifou Sidbega, et Valéry Ridde** (2017), « Les accidents de la route à Ouagadougou, un révélateur de la gestion urbaine », in *Lien social et Politiques*.

**OCDE** (2020), « Dynamiques de l'urbanisation africaine; Africapolis, une nouvelle géographie urbaine », in *OCDE (des politiques meilleurs pour une vie meilleurs)*. Février 2020. <https://www.oecd.org/fr/publications/dynamiques-de-l-urbanisation-africaine-2020-481c7f49-fr.htm> (accès le Juin 23, 2023).

**OMS** (2016), *Relever les défis de la Décennie d'action des Nations Unies*. [https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA69/A69\\_13-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA69/A69_13-fr.pdf) (accès le juin 21, 2023).

**Peden M, K Oyegbite, J Ozanne-Smith, et et al** (2008), *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes chez l'enfant*, Organisation mondiale de la Santé, Genève, UNICEF.

**Perrot Martyne** (2013), *Le cadeau de Noël, Histoire d'une invention*, Paris, Editions Autrement.

- PTDIU** (2019), *Tableau de bord statistique 2018 du secteur des transports*. Rapport d'Activités , Ouagadougou : Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière.
- Sfez Lucine** (1992), *Information, savoir et communication*, Paris, Galilée.
- Sinon Abdoulaye** (2015), *Etude de hiérarchisation des voies urbaines et amélioration de la sécurité routière à Ouagadougou* . Mémoire Pour L'obtention du master en ingénierie de l'eau et de l'environnement: Option ,génie civil/ routes et transports, Ouagadougou, 2ie.
- SSATP** (2019), programmes de politique de transport en Afrique. *Rapport final: Politiques de mobilité et d'accessibilité durables dans les villes du Burkina Faso*. ouagadougou: Ministère du Transport (Burkina Faso).
- Teddlie Charles, et Tashakkori Abbas** (2003), « Major issues and controverses in the use of mixed methods in the social and behavioral sciences », *in Handbook of mixed methods in social and behavioral research*.
- WHO** (2016), *ONU Habitat, Global Report on Urban Health: Equitable, Healthier Cities for Sustainable Development*, Genève, WHO library.
- WHO** (2009), Organisation mondiale de la Santé, IRIS.

# IMAGES DE/DANS LA GUERRE

**Mariette EDIMO MBOO**

*Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)*

*Enseignante Permanente à L'Institut des Relations Internationales du Cameroun  
/ chargée de cours*

*edymadyo@yahoo.com*

## **Introduction**

La guerre est un domaine fondamentale de l'investigation philosophique, en ce qu'elle permet d'interroger la nature de l'Homme, la dynamique de l'histoire et les relations entre les Etres humains. En effet, la guerre n'a jamais disparu de l'existence humaine. De tout temps, les sociétés humaines ont été confrontées à la permanence des manifestations de leur passé, lesquelles ont toujours constitué de quelque côté qu'on les prenne, la trame matérielle de leur propre présent. Ainsi, de la préhistoire à l'époque contemporaine en passant par l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes, la représentation imagée des guerres en tant que vestige a permis de mieux retracer l'histoire. Pour beaucoup, la guerre aurait commencé dès qu'il y a eu deux hommes sur la terre: Caïn a tué Abel. Ce texte biblique symbolisant les défauts de la nature humaine, la jalousie, l'agressivité. Pour autant, la preuve de la guerre existe-t-elle? L'intitulé de cette communication : « Images de /dans la guerre » viens sans doute rappeler à l'humanité qu'une reproduction d'un objet matériel donnée par un système optique et, en particulier, par une surface plane réfléchissante ou un miroir ou même encore la reproduction d'un objet matériel par la photographie ou par une technique apparentée est une technique existante depuis la préhistoire. Même si l'analyse d'images s'inscrit dans une tendance générale de la science politique montrant un intérêt croissant pour des nouvelles méthodes, ou outils de recherches. Est-ce qu'elles sont appréhendées comme seul objet d'analyse? A cette question, il est opportun de répondre par la négative en mentionnant que les images sont appréhendées comme moyen à part entière d'observation et de questionnement c'est-à-dire qu'elles servent tant des matériaux que d'outils de restitution de la recherche. La question est donc celle de savoir à quel moment est-elle un matériau de recherche et à quel autre

moment est-elle un outil de restitution? Ainsi, la littérature sur les images en situation de guerre permettra de subdiviser ce travail en deux parties la première sera portée sur la sociologie des médias et les études des pratiques journalistiques ayant interrogé la puissance des images pour documenter la guerre. Des questionnements importants meublent cette partie, puisqu'il sera question de s'interroger également sur l'impact de la photographie, de voir si ce qui est représenté visuellement est plus aisément reçu et assimilé comme vrai, sur la pratique du reporter pour voir comment documenter la guerre. L'impact des nouvelles technologies sur les images de guerre sera mis à contribution. Cette première partie permettra finalement au regard de tout ce questionnement de voir si les acteurs de la guerre doivent montrer tous les aspects d'un conflit. La deuxième partie de cette réflexion sera axée sur les études stratégiques – en se penchant sur le rôle des images comme outil de guerre. En effet, les visuels, photographies, vidéos constituent aujourd'hui la majorité des documents de propagande émis tant par des groupes militants que par les Etats eux-mêmes. Questions aussi de voir comment les images peuvent être instrumentalisées, à quelle fin? Une image peut-elle attiser un conflit, Surtout à l'ère du numérique et des deepfake et autres images qui mentent ? quel rôle pour les images dans la guerre informationnelle et dans les pratiques de manipulation de l'information ?

## **II- Cadre conceptuel et problématisation**

### ***II.1. Cadre théorique***

La guerre est un mode d'expression, de structuration et de développement des sociétés antiques. Plusieurs auteurs de diverses époques l'ont défini. Ainsi, pour Gaston Bouthoul (1896-1980), la guerre est une forme de violence qui a pour caractéristique essentielle d'être méthodique et organisée quant au groupes qui l'a font et aux manières dont ils la mènent. Dans la culture antique par exemple, Homère définit la guerre dans l'Iliade. Il appelle Pòlemos Kakòs, autrement dit : « la guerre est un mal » mais ajoute immédiatement après, « un mal nécessaire». Donc la guerre joue un rôle fondamental dans la vie des héros. Voilà pourquoi Hector et Ajax représentent la guerre menée de manière éthique c'est-à-dire menée sur la base de règles et ouvertement avec l'adversaire. Achille quant à lui représente la guerre violente qui frappe traitreusement et ne se soucie pas des règles. Ulysse représente la guerre rusée qui se déplace avec intelligence pour surprendre



l'adversaire. C'est une guerre imprévisible et réactive qui s'adapte à toutes les situations. Pour Héraclite, la guerre représente le grand moteur des vicissitudes humaines. Tandis que pour Hegel, la guerre est une condition naturelle et inévitable et donc bénéfique sous certains aspects car elle permet le progrès civil et moral des peuples. Pour Platon, la guerre découle de la politique et est donc l'instrument par lequel les Hommes peuvent rester sains et saufs. Pour Aristote, la guerre doit toujours avoir la paix pour objectif et ne peut jamais être destinée à humilier ou asservir d'autres peuples. Pour Clausewitz, la guerre est le rapport social qui s'établit entre deux communautés politiques souveraines lorsqu'elles détiennent de trancher leurs différends par la violence armée. Par conflit armé, Michel Adam, entend des opérations militaires engageantes des combattants organisés, opérant sous une autorité unifiée et visant nominalement des objectifs autres que le pillage<sup>1</sup>.

Ainsi, l'art de la manipulation utilise les formes imperceptibles et inconscientes de la persuasion. La formation des opinions et des jugements de masse se trouve fortement influencé par les images et le pouvoir. La magie de l'image virtuelle a rendu possible la fausse proximité des voix, des personnages et des événements. Toutes les époques ont donc utilisé les images pour faire rêver ou pour fabriquer des sentiments. Mais la machine médiatique actuelle est encore plus redoutable. Pour mieux comprendre tout cela, préhistoriens, historiens, sociologues ont poursuivi et alimenté le sujet portant sur le rôle de l'image dans la guerre au cours des siècles. Pour cela, deux principales théories se sont opposées à savoir la théorie de la guerre paléolithique : l'agressivité naturelle de l'Homme renforcée par le caractère social de l'espèce conduirait à conclure que la guerre a toujours existée et les éléments de preuves seraient de deux natures à savoir les traces archéologiques et les guerres primitives observées et écrites par les ethnologues. Puis la seconde théorie qui est la théorie de la guerre néolithique qui elle, est la conséquence de notre civilisation. Elle serait apparue lors de la néolithisation avec la sédentarisation et l'accumulation de richesses. Les éléments de preuves se situeraient au niveau de la rareté de traces archéologiques probantes au-delà de quelques milliers d'années et absence de motifs de combat pour des populations paléolithiques à la démographie très faible et rendant de ce

---

<sup>1</sup> Michel Adam, *Guerres africaines de la compétition ethnique à l'anomie sociale*,

fait la guerre inutile et improbable. La théorie du paléolithique permet de comprendre qu'à priori, la guerre a tout simplement pu ou non exister au paléolithique, aidant aussi à comprendre comment à cette époque-là, l'information se transmettait, surtout l'information de guerre. Entre temps, la théorie du néolithique désigne une période de l'âge de pierre caractérisée par la présence d'une économie de production basée sur l'agriculture et l'élevage, ce qui permettra à coup sûr de provoquer des conflits.

## ***II.2- Questions de recherches***

Il sera question de voir comment « Montrer, c'est faire » et ceci se fera autour d'une problématique à travers la production, la diffusion, voire la manipulation d'images.

### **La sociologie des médias et les études des pratiques journalistiques dont elles interrogent la puissance des images pour documenter la guerre.**

Ceci se fera autour des questions suivantes

- 1- Quel est l'impact d'une photographie avant-pendant ou après une guerre?
- 2- comment la notion de ce qui est représentée visuellement est plus aisément reçue et assimilée comme vrai, sur la pratique du reporter?
- 3- Les médias sont-ils des acteurs influents capables d'orienter un agenda ou une décision?
- 4- comment documenter la guerre?
- 5- Quels impacts des nouvelles technologies sur les images de guerre?
- 6- Doit-on montrer tous les aspects d'un conflit?

### **Les études stratégiques se sont penchées sur le rôle des images comme outil de guerre**

- 1- Les visuels, les photographies, les vidéos constituent-ils aujourd'hui la majorité des documents de propagande émis tant par des groupes militants que par des États ?
- 2- comment et à quelle fin les images peuvent-elles être instrumentalisées?
- 3- Une image peut-elle attiser un conflit?
- 4- Quel est le rôle des images dans une guerre informationnelle?

### ***II.3- Objectifs de la Recherche***

**Objectif principal :** Etudier les liens multiples, protéiformes et nécessairement ambigus entre images (photographies, vidéos, visuels) et conflits armés.

**O1:** Faire le point sur les usages des images en rapport avec la guerre et identifier les représentations dont elles sont porteuses

**O2:** Etudier la guerre à travers les images, informer sur les processus de construction des menaces, mais également sur la construction successive et la circulation d'une représentation portée par des images

**O3:** Accueillir des propositions au sein mais aussi au-delà des autres axes.

### **III- Démarches**

#### ***III-1- La sociologie des médias et les études des pratiques journalistiques interrogent-elles la puissance des images pour documenter la guerre ?***

L'image permet de donner à un conflit une existence dans le présent et d'y laisser une trace dans l'histoire. Dans la guerre, il peut y avoir une multitude de types de photographies: la photographie à usage militaire comme des images satellites ou encore les images de reconnaissance qui servent à faire du repérage. Mais il y a aussi les photographies qui permettent de documenter la guerre et qui pourront être réutilisées comme preuves. Face à la brutalité de certaines images, elles peuvent être perçues par moment comme couteaux à double tranchant. Soit les gens sont horrifiés par ce qui se passe et réclament une réaction, soit ils refusent de voir l'image et restent complètement hermétiques. Il faut souligner que l'impact de l'image va dépendre à la fois du contexte c'est-à-dire que ce phénomène n'est plus envisagé comme un simple processus de causalité du public touché et du support. La majorité des images de guerre ne sont plus le fait de reporters. Elles sont aujourd'hui surtout produites par les protagonistes du conflit eux-mêmes. C'est dans ce cas qu'on peut retrouver dans la plupart des conflits contemporains en Afghanistan, en Syrie, en Irak, etc. ce que vont demander les médias aux reporters de guerre c'est l'évènement, dont du tir, de l'explosion, du cadavre. Or à partir du moment où le combattant commence à produire lui-même de l'image et les diffuse, il sera forcément plus proche de l'évènement. Au début des printemps arabes, l'image vraiment

symptomatique de ce phénomène-là est la première image de la capture de Kadhafi publiée par les médias. Pour cette image, Philippe Desmazes a photographié l'écran du téléphone portable d'un combattant qui avait saisi l'instant. Il l'a fait parce qu'au moment de la capture de Kadhafi, il n'y avait pas de journalistes<sup>2</sup>. Le 17 décembre 2010, un jeune vendeur de fruits et légumes tunisien se voit confisquer sa marchandise par des policiers. Puis Mohamed Bouazizi, 26 ans s'immole par le feu devant la préfecture de Sidi Bouzi. Cette image ayant fait le tour des réseaux sociaux a été à l'origine du printemps arabe. Ainsi, les plus anciennes photographies de guerre ont été prises pendant le conflit qui a opposé les États-Unis au Mexique de 1846 à 1848. Elles sont connues par des versions gravées qui ont été conservées et appréciées pour leur valeur historique plutôt que pour leur valeur documentaire. Donc ces clichés ne sont toujours pas des instantanés. Les grands noms du photojournalisme apparaissent avec, parmi les plus réputés d'entre eux, ceux qui couvrent les conflits et les crises et parmi ceux-là, Robert Capa, qui couvre tous les conflits de la planète des années 1930 aux années 1950 meurt lui-même à la guerre car il saute sur une mine en Indochine en 1954. Malgré ces enjeux politiques et militaires spécifiques, au-delà de l'évolution considérable des moyens techniques à la disposition tant des belligérants que des photographes et des entreprises de presse, les photographies des différentes guerres véhiculent des thèmes récurrents en rapport avec les phases qui composent tout conflit<sup>3</sup>. Comme nous l'explique Mathilde Benoistel, il y a une temporalité propre à la photographie de guerre: les photographes arrivent souvent après la bataille. On documente donc plutôt les préparatifs ou ce qui se passe après dans les premiers temps de la photographie. On ne représente pas le combat qui est quand même assez furtif et court. Le travail du photojournaliste se passe à 90% en amont de la prise de vue. Puisqu'il y a des circonstances d'accès sur une scène de guerre. La photographie de guerre revêt un devoir d'information cardinal mais comme le mentionne Marie Sumalla, il y a des dérapages graves avec la photographie aujourd'hui, il faut être très rigoureux car la source de l'image est primordiale, sans elle, les images sont impubliables. Les conflits ne cessent de nous rappeler le rôle indispensable des reporters sur le terrain. Informer sur l'instant n'empêche pas de documenter pour

---

<sup>2</sup> Emeric L'huisset, une guerre sans images est une guerre qui n'existe pas par Antoine Couillaud, publié le dimanche 17 avril 2022 à 07h57

<sup>3</sup> Saouter Catherine, Images et sociétés le progrès, les médias, la guerre, ed, presses de l'Université de Montréal, 2003, p.48-95

préparer le futur. Les hommes de médias sont essentiels dans ce travail de récolte des témoignages et des preuves des exactions commises. Une fois la paix retrouvée, il permettra de nourrir le processus de justice et peut-être même de réconciliation. L'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication constitue donc un bouleversement qui fait faire à l'efficacité militaire un bon en avant. En effet, l'irruption des NTIC offre de nouvelles perspectives d'application aux principes de la guerre. Après avoir longtemps considéré que pour vaincre, il fallait la combinaison du feu, du mouvement, une nouvelle forme de la guerre se profile pour le XXI<sup>e</sup> siècle celle qui consiste à vaincre par l'information<sup>4</sup>. Cependant, au nom du droit à l'information, doit-on et peut-on tout montrer d'un conflit? Une guerre est par définition un spectacle de cruauté. Il faut donner le complément d'information qui fait que l'image n'est pas totalement jetée à la face des gens. Pour Gérard Saint-Paul, directeur de la création d'Arte, il n'y a pas de règles écrites mais un corpus de valeurs, une certaine façon d'apprécier une réalité qui bouge tout le temps. Ainsi pour ce dernier, tout est affaire de traitement et d'intelligence du cœur. Mais à choisir de ne pas diffuser certaines images, susceptibles de traumatiser un public, ne court-on pas le risque de donner une vision aseptisée du conflit et donc de modifier la perception de la réalité? Pour les Etats, cette préoccupation reste complexe puisqu'un Etat protège ses citoyens et donc ceux-ci pourraient avoir une position totalement différente.

### ***III- 2- Les études stratégiques se sont penchées sur le rôle des images comme outil de guerre***

Face à la multiplication des fake news et des deepfakes peut-on toujours croire ce que l'on voit? En effet, les images n'ont aucun secret. Les deepfakes, sont des fausses vidéos très réalistes qui se propagent sur le web depuis quelques années déjà. Le deepfake est un mot-valisé formé à partir de deep learning apprentissage approfondi via l'intelligence artificielle et le fake qui signifie faux. Cette technique permet de créer, à base d'images réelles, de fausses vidéos plus vraies que nature. Elles permettent grâce à une application dans un ordinateur assez puissant de faire dire, ou de faire faire, à n'importe qui à peu près n'importe quoi. À partir de là, il y a de quoi s'inquiéter de ce que la technologie

---

<sup>4</sup> Claude Dorange, Jean Panel, Stephanie Piaton, Les NTIC et les transformations du champ de bataille, dans les cahiers du numérique 2002/1 vol.3 p.77-106

deep fake puisse être déployée bientôt par des acteurs étrangers malveillants. Il est à craindre des opérations de chantage ciblant des individus ou des campagnes de désinformation pouvant menacer la sécurité nationale. Il est connu qu'une photo à travers les logiciels tel Photoshop, peut être retouchée, que le cinéma triche grâce aux effets spéciaux. Mais on peut désormais modifier toutes les vidéos, même celles retransmises en direct avec le deepfake. Croire que l'on peut établir une preuve par l'image relève d'une grande naïveté. Les visuels sont très dépendants de leur accompagnement, et beaucoup ont été réalisés pour des raisons propagandistes ou publicitaires. Les images sont instrumentalisées depuis très longtemps. La technologie deepfake marque juste une accélération du processus. Les images avaient déjà une fonction propagandiste quand elles servaient à la célébration des rois et du pouvoir religieux. La première guerre mondiale a été le moment clé du bourrage de cranes avec des interprétations opposées d'un même évènement, comme le torpillage par les allemands en mai 1915, du paquebot Lusitania qui a fait 1200 morts. La presse américaine présenta le bateau britannique comme neutre et victime de la barbarie allemande, quand les allemands affirmaient que le navire transportait des armes. Il existe un film appelé forrest Gump sorti en 1994 ou l'acteur Tom Hanks a été incrusté dans des vidéos historiques. Nous sommes donc souvent fascinés par l'image parceque nous voyons plutôt que de regarder, Voire c'est croire, voir est un moyen d'information essentiel pour les humains. Au milieu du XIXe siècle, est apparu un phénomène inédit dans l'histoire: la multiplication industrielle des images. Elle a commencé sur papier, puis autour de la première guerre mondiale. Elle s'est poursuivie avec le cinéma. Ce fut ensuite dans les années 1950-1960, le spectacle en direct à la maison grâce à la télévision. Aujourd'hui, avec internet, tout se brouille, tout se mélange. Les époques, les supports d'images, les origines géographiques et s'accumule dans une circulation planétaire exponentielle, et plus il y a d'images, moins on les comprend.

Il faut réconcilier les medias et la population. Faire comprendre que démocratisation et pluralisme de l'information sont des causes communes. Il est nécessaire de se développer à travers des medias relais qui sélectionnent et valorisent. Mais il faut savoir qu'une image fixe ou mobile n'a pas besoin d'être truquée pour être instrumentalisée. il suffit de changer le commentaire, la musique, la légende, ou le montage pour en donner une interprétation complètement différente.

Que ce soit en contrôlant les médias libres auparavant ou en créant leur propre supports de communication et d'information, les Etats en guerre ont appris à utiliser le journalisme d'information pour servir leurs intérêts. Pendant la guerre, les médias cherchent à convaincre et à mobiliser. Pendant la guerre, ils aident à cacher, intoxiquer et galvaniser, après la guerre les médias contribuent à justifier la guerre, à façonner les perceptions de la victoire et à interdire les éventuelles critiques.

C'est pourquoi, il importe de contextualiser les images, rapporter la façon dont elles ont été prises, par qui, où, comment et pourquoi. Pendant la guerre civile rwandaise par exemple, radiotélévision libre des Mille collines a été un excellent media de mobilisation. Précédé par une presse écrite raciste, et poussé-au-crime, cette station de radio a mené une campagne systématique d'initiation à la haine tribale en bénéficiant des émetteurs de la radio officielle rwandaise. véritable officine de propagande, elle a préparé durant de longue date, l'opération de massacre de masse des tutsis et des hutus modérés. Elle a fait monter les tensions et appelé le peuple à se tenir prêt, puis à prendre les armes et au moment du génocide, elle a guidé l'action des assassins en leur signalant par exemples les fosses communes ouvertes mais pas encore pleines, en appelant à ne pas épargner les enfants.

### **III- Apports**

#### ***III-1- Résultats***

Arrivée au terme de cette réflexion, il est important de clarifier que les liens multiples, protéiformes et nécessairement ambigus entre images c'est-à-dire photographies, vidéos visuels lors des conflits et usages d'images ont été largement établies dans ce travail. Le rôle de photographies, vidéo et visuelles a été démontré ici. Il est clair que la photographie a un impact considérable avant, pendant et pourquoi pas après une guerre. Sans oublié de dire qu'effectivement les médias peuvent bel et bien orienter un agenda ou une décision et l'exemple du génocide rwandais avec la radio sept collines est venue appuyer cette idée. Les visuels, les vestiges, les vidéos, les photographies sont des éléments de preuve de l'existence d'une guerre. Il s'agit donc des éléments permettant de bien documenter une guerre. À l'époque contemporaine, l'impact des nouvelles technologies sur les images de guerre n'est plus à montrer car nous l'avons vu avec les deepfak. Ces deepfak permettent de comprendre que de toute évidence, les images peuvent être manipulées.

Il faut donc faire toujours attention à tout ce qu'on regarde. Voilà pourquoi pendant une guerre, la propagande est très souvent utilisée à l'aide des deepfake, des fakes afin de manipuler les consciences. Une image peut effectivement attiser une guerre l'exemple du jeune tunisien qui s'était immolé parce que la police avait confisqué sa marchandise. Cette image a été aussi à l'origine du printemps arabe. La manipulation est le rôle que généralement jouent les images dans la guerre et cela s'appelle de la désinformation, la mésinformation, qui sont de la manipulation de l'information. Finalement dans l'infoguerre, dire c'est effectivement faire.

### ***III-2- Perspectives***

Tous les protagonistes d'un conflit vont tenter à un moment ou à un autre de manipuler l'opinion nationale et internationale. Bien évidemment, il y a des protagonistes des Etats plus puissants qui ont beaucoup plus de moyens pour mener des opérations de propagande afin de désinformer les différents publics auxquels elle s'adresse. Pour faire de la désinformation, il doit y avoir la volonté de tromper un public auquel on s'adresse pour différents motifs. Parfois, on peut relayer de bonne foi une information à son entourage, à ses réseaux mais sans savoir qu'à l'origine elle était trompeuse. Dans ce cas-là, on va dire qu'on fait de la mesinformation parcequ'on n'a pas eu la volonté de tromper. Les sources d'information à privilégier dans le contexte d'un conflit ou des tensions géopolitiques, sont des sources fiables c'est-à-dire des medias, des journalistes ou des personnes qui ont fait leurs preuves dans la collecte et la vérification des données. les medias traditionnels malgré tout, reste une source privilégiée d'informations. On peut le voir dans la façon dont l'information est présentée, la prudence avec laquelle elle est présentée, l'utilisation du conditionnel, l'admission par la personne qui partage l'information qu'elle n'a pas été capable de certifier ou de valider l'information. Lorsqu'il y a des précautions comme cela, on voit qu'il y a un souci de présenter l'information à son public de la façon la plus rigoureuse possible, même si ce n'est pas toujours possible d'être sur place et de valider, de certifier l'information qui est communiquée. Mais bien évidemment lorsqu'on est dans un contexte de conflit, on doit aussi s'informer auprès de journalistes citoyens qui documentent le conflit sur place même s'il faut être extrêmement prudent. Ainsi donc, important est d'essayer de développer ses réflexes pour s'assurer, le plus possible de suivre des gens en ligne qui rapportent cette information-là et qui font preuve de rigueur. Même si le fait de voir



des directs qui proviennent de personnes en ligne, sur les médias sociaux, ce n'est pas un gage de véracité, de fiabilité, d'authenticité. la prudence est de mise ici car il faut faire preuve d'un scepticisme sain et toujours s'assurer qu'il y a une certaine rigueur, surtout lorsqu'on est en présence de journalistes citoyens, des personnes qui sont sur place qui peuvent prendre des photographies et qui malgré tout n'ont pas de formation professionnelle en journalisme, mais qui transmettent de l'information. Des outils tels que Google image, Forensically qui est un outil d'analyse d'images permettant de déterminer s'il y a eu manipulation de la photo. On peut aussi utiliser le site que propose Amnistie internationale qui est un procédé pour rechercher l'origine d'une vidéo en effectuant une capture d'écran que l'on soumet au même moteur de recherche.

### Références bibliographiques

**Admin**, (2022), histoire de la guerre dans l'antiquité: bilan et perspectives,

**Alexandre Dorna**, (2016), la propagande par l'image dans l'humanisme, ed humanisme, N°310, pp.44-48

*Anne -Marie Dillens*, (2001), la guerre et l'Europe, ed presses de l'université saint Louis, collection générale, pp.88-92

**Claude Dorange**, (2002), Jean Panel, Stéphanie Piaton, Les NTIC et les transformations du champ de bataille, dans les cahiers du numérique 1 vol.3 p.77-106

**Emeric L'huisset**, (2022), une guerre sans images est une guerre qui n'existe pas par Antoine Couillaud, publié le dimanche 17 avril à 07h57

**Emmanuel Terray**, (2001), Clausewitz au XXIe siècle : Permanences et métaphores de la guerre, ed, presses de l'université saint -Louis.

**Jean-Claude, Favin-Leveque**, (2012), la guerre préhistorique, réalités archéologiques et représentations chez les préhistoriens français avant la première guerre mondiale, ed Hal Id, dumas, submitted, PP.18-46

**Jean-François Lagrot et Mathilde Saljougui**, (2018), le patrimoine en péril au Moyen-Orient: la Syrie, un reportage. paru dans le magazine GEO d'octobre, N°476 Patagonie.

**Lucia Gangale**, (2022), the conversation : comment les philosophes de l'antiquité pensaient la guerre, ed université de tours, p.p. 56-62

**Michel Adam**, Guerres africaines de la compétition ethnique à l'anomie sociale

**Sacouter Catherine**, (2003), Images et sociétés le progrès, les medias, la guerre, éd, presses de l'Université de Montréal, p.p.48-95

**Sylvain Janniard**, (2014), le récit de guerre comme source d'histoire, de l'antiquité à l'époque contemporaine, de *Anabases*, P.P.279-283  
**Yvon Garlan**, (2006), la guerre dans l'antiquité, ed Nathan, 11/11

# THOMAS SANKARA DANS LES PAYS GERMANOPHONES : LA PRATIQUE DU CONTRE- DISCOURS COMME DEMARCHE POLITIQUE

**Mohamed YAMEOGO**

*Université Joseph Ki-Zerbo  
ouagazodo@yahoo.fr*

## Résumé

*La réception de Thomas Sankara dans les pays germanophones témoigne de ce qu'il n'est plus l'héritage de son seul pays, le Burkina Faso. Sa vie et l'impact de son œuvre politique sous la révolution d'août 1983 interrogent et suscitent à la fois de l'admiration. En quatre années de gestion du pouvoir, il a su trouver la formule pour tracer les voies d'un changement qualitatif en prenant des décisions courageuses en faveur de son peuple. S'il est parvenu à des résultats très appréciables en peu de temps, c'est que son orientation politique y a joué un rôle déterminant. Cet article poursuit l'objectif d'analyser au moyen de l'approche du discours déconstructiviste la stratégie déployée par Sankara pendant la révolution burkinabè.*

**Mots clés :** *Thomas Sankara, pays germanophones, contre-discours, orientation politique, révolution*

## Abstract

*The reception of Thomas Sankara in German-speaking countries shows that he is no longer the legacy of his country, Burkina Faso, alone. His life and the impact of his political work during the August 1983 revolution both question and admire him. In four (4) years of managing power, he was able to find the formula for qualitative change by taking courageous decisions in favour of his people. If he has achieved very appreciable results in a short period of time, it is because his political orientation has played a determining role. This article aims to analyse Sankara's strategy during the Burkinabe revolution using the deconstructivist discourse approach.*

**Keywords :** *Thomas Sankara, German-speaking countries, counter-discourse, political orientation, revolution*

## Introduction

Le père de la révolution burkinabè n'appartient véritablement plus à son seul pays, le Burkina Faso. Sa réputation et l'impact de son bref passage à la tête de ce pays se perçoit même dans les pays germanophones comme la Suisse alémanique, l'Autriche et l'Allemagne. Même si d'un point de vue linguistique, une barrière peut vite se dresser, il ne demeure pas moins que les textes qui y sont produits sur et autour de lui pourraient enrichir les sources bibliographiques des germanistes burkinabè. Il leur incombe d'ailleurs d'aller à la découverte des sources disponibles afin

de faciliter l'accès aux différents contenus. C'est bien dans cet ordre d'idée que traiter de la perception de Thomas Sankara et son œuvre dans les pays germanophones trouve tout son sens, surtout pour les germanistes burkinabè, qui gagneraient bien à s'approprier pleinement les idées de l'illustre personnage.

Que ce soit dans la presse écrite, dans les contributions scientifiques, ou dans d'autres projets scripturaux, Thomas Sankara est omniprésent. La plupart des textes qu'on y trouve, traitent généralement de la vie de l'homme, son œuvre et l'impact de ses convictions aussi bien sur ses compatriotes que sur des personnes d'autres pays du monde, en particulier des pays germanophones. On peut être en droit de se poser naïvement la question de savoir la raison pour laquelle on s'intéresse au leader charismatique de la révolution burkinabè dans des pays aussi lointains. Une possible réponse à une telle interrogation nous amènerait à reconsidérer les discours germano-africains ; des discours d'ailleurs emprunts d'eurocentrisme et donnant dans la plupart du temps l'image d'un continent sans histoire, sans culture, ni civilisation. Pour le moins que l'on puisse dire, peu de positivité s'y dégage. En explorant cependant les différents textes, on se rend bien compte que dans la majeure partie du temps, Thomas Sankara est présenté comme un leader responsable, consciencieux, perspicace, l'espoir de tout un continent. Sa démarche politique procède de la déconstruction de discours et des pratiques avilissantes ; ou encore de toute chose qui contribue significativement à saper les efforts à atteindre l'autodétermination salvatrice.

En se basant sur les textes « *Burkina Faso – eine Hoffnung für Afrika. Gespräch mit Thomas Sankara* » des Suisses Jean Ziegler et Philippe Rapp, « *Thomas Sankara. Leben und Wirken. Ein möglich anderer Weg afrikanischer Emanzipationspolitik, oder ein vorhersehbares Ende?* » de l'Autrichien Johannes Sarr et l'article de journal des Allemands Hans Hielscher et Christoph Gunkel « *Ermordung von Thomas Sankara. Afrikas Che Guevara* », nous montrerons à travers l'analyse du discours déconstructiviste que Thomas Sankara adopte le contre-discours comme un tremplin de sa démarche politique. Pour ce faire, nous revisiterons en premier lieu quelques discours germano-africains. Ensuite, nous mettrons en exergue la perception qu'on a de Thomas Sankara dans le corpus défini pour la présente réflexion et pour finir, nous parlerons du contre-discours comme approche de gouvernance chez Sankara au temps de la révolution burkinabè.

## 1. Aperçu historique du discours germano-africain

Pour mieux cerner la démarche politique du président Thomas Sankara, nous nous proposons ici de revisiter quelques perceptions eurocentristes ayant engendré de multiples expéditions des pays européens vers l'Afrique et dont le motif a été clairement de dominer le continent noir aussi bien culturellement, économiquement que politiquement. Cet ambitieux projet de domination sera d'abord cultivé et entretenu dans les imaginaires avant de passer à sa mise en œuvre ou plutôt de chercher à confirmer l'existence des perceptions stéréotypées sur le terrain. Ainsi, ne disposant pas de connaissances vérifiables et objectives sur le continent africain, les intellectuels occidentaux ont passé le large de leur temps à le construire, à se le représenter à souhait. En plus de s'imaginer l'espace géographique et lui prêter des préjugés fantaisistes et/ou biaisés, ils n'épargnent pas aussi ceux qui l'habitent.

Parlant de l'espace géographique, on peut noter d'entrée de jeu que sa détermination est longtemps restée imprécise. Les élites européennes du siècle des lumières qui se sont lancés dans l'aventure à la limite imaginaire de délimiter les frontières géographiques de l'Orient, où ils rangeaient d'ailleurs l'Afrique, l'Asie et en partie, le Moyen-Orient, demeure un fait qui témoigne de leur manque de connaissance des lieux (cf. Hofmann, 2012 : 8). Dans le cas spécifique de l'Afrique, la perception est empreinte de sentiment de mépris. On la veut terre « sauvage » et dépourvue de toute culture. Ce n'est d'ailleurs pas fortuitement que même jusqu'au 21<sup>e</sup> siècle, Nicolas Sarkozy, ancien président français, ne se gêne de répéter à des intellectuels africains que le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain ne serait pas assez entré dans l'histoire. En cela, Michael Hofmann perçoit une certaine volonté de l'Occident à affirmer sa « supériorité » civilisationnelle vis-à-vis d'une Afrique jugée, « inférieure » (cf. Hofmann, 2012 : 9). Maurice Delafosse, un administrateur français et historien, note à propos de l'Afrique que « l'histoire commence avec les Européens » (Delafosse, 1922 : 28). Même Hegel, l'un des éminents philosophes allemands, soutient dans ses réflexions philosophiques la thèse de l'infériorité de l'Africain ainsi que le manque d'histoire du continent. L'Afrique est pour lui un continent sans histoire et même l'apparente évolution qu'il constate dans la partie nord, c'est-à-dire au Maghreb, serait l'œuvre des Asiatiques et des Européens (Hegel, 1970 : 129).

En plus de nier au continent noir toute contribution à l'histoire de l'humanité, Hegel attribue la paternité du progrès dans le Maghreb au monde occidental et asiatique. L'Afrique ne peut commencer à exister, selon lui, que si elle apporte quelque chose à l'humanité. N'est-ce pas assez osé que de proclamer l'inexistence de l'histoire à tout un continent, qui plus est, le berceau de l'humanité ? La conviction du philosophe allemand ne semble se reposer sur aucun fondement scientifique tangible. Elle s'apparente bien à une affirmation tendant à entretenir un discours fantaisiste censé justifier une présumée supériorité de l'Occident vis-à-vis de l'Afrique.

Au-delà des narratives biaisées sur la situation géographique de l'Afrique, les élites occidentales en général et celles allemandes en particulier n'ont pas manqué de se représenter l'homme noir, aussi bien dans ses traits physiques que psychiques et toujours avec pour seul objectif de lui prêter des traits caractéristiques susceptibles de nourrir des discours eurocentristes.

Parlant des traits physiques, le Noir apparaît dans les narrations occidentales comme un être au physique étrange comparativement à l'homme blanc, qui, lui, remplirait les critères de beauté définis par les traditions esthétiques héritées de l'antiquité grecque (harmonie des formes, pureté, coloration, etc.) (cf. Hofmann, 2012 :11). De ce point de vue, Winkelmann, un aventurier allemand ayant fréquenté les côtes africaines, n'observe aucune réserve quand il décrit le Noir d'Afrique. Il est selon lui, un être dont le physique est comparable à celui d'un singe.

À la suite de Winkelmann, Lessing, un des grands écrivains allemands du siècle des Lumières, a aussi contribué par ses écrits à alimenter le discours sur l'apparence physique du Noir. Il va même jusqu'à affirmer que l'aspect grotesque du corps de l'Africain ne peut favoriser une quelconque invention. Lessing lie le génie créateur à l'apparence et participe ainsi à renforcer l'idée de la supériorité du Blanc (cf. Hofmann, 2012 :12).

Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, les réflexions théoriques menées sur le continent africain et sur l'Africain lui-même, conduisent les scientifiques allemands désireux d'apporter plus de preuves tangibles et objectives sur les discours eurocentristes répandus, à entreprendre des expéditions sur les côtes et l'intérieur de l'Afrique. On peut entre autres nommer Heinrich Barth, Gustav Nachtigal, Gerhart Rohlfs. Au terme de leurs voyages, ils ont produit des textes dont les contenus renforcent pour la plupart des

discours proclamant l'incapacité du Noir à impacter l'histoire de l'humanité, son manque de culture et de civilisation (cf. Hofmann, 2012 :14).

À la suite des explorateurs occidentaux, les projets colonialistes soutendus par des idéologies racistes et esclavagistes se mettent en place avec la mission civilisatrice puis l'administration coloniale.

Face aux narrations tirant leur fondement dans des stéréotypes et des représentations fantaisistes de tout genre, les intellectuels africains ne restent pas sans réaction. Joseph Ki-Zerbo dira : « La plupart de ces errements résultent évidemment des préjugés de leurs auteurs. Ils résultent aussi de la conjoncture néocolonialiste où plongent encore les États dans lesquels travaillent trop de chercheurs. » (Joseph Ki-Zerbo, 1978 : 13).

Grâce aux travaux de Cheick Anta Diop, notamment dans « *Nations nègres et cultures* » ainsi que dans « *Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique* » des preuves scientifiques ont pu être apportées pour contredire ceux qui niaient à l'Afrique une histoire, une civilisation.

À ce propos, Aimé Césaire notera dans son Discours sur le colonialisme ce qui suit : « On peut tuer en Indochine, torturer à Madagascar, emprisonner en Afrique Noire, sévir aux Antilles. Les colonisés savent désormais qu'ils ont sur les colonialistes un avantage. Ils savent que leurs « maîtres » provisoires mentent. » (Césaire, 1955 : 5)

En plus des intellectuels africains ayant réagi d'une manière ou d'une autre aux narrations biaisées et chargées de préjugés à l'endroit de l'Afrique et des Africains, il y a Thomas Sankara, le leader charismatique de la révolution burkinabè, qui, lors de son passage à la tête de l'État burkinabè, a adopté une approche de gouvernance aux allures d'une réaction aux multiples stéréotypes eurocentristes. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant qu'on lui accorde une attention particulière dans des écrits d'auteurs germanophones.

## **2. Thomas Sankara dans les textes d'auteurs germanophones**

Sankara est connu dans l'espace géographique germanophone, malgré son bref passage à la tête de l'État burkinabè. Il est présent aussi bien dans des émissions télévisées, des articles de journaux que des textes scientifiques. Il y est non seulement présenté comme l'espoir de toute

l'Afrique, chose qui ne se dissocie de toute considération stéréotypée, mais aussi comme l'exemple concret de l'impossibilité pour l'Afrique à s'émanciper réellement du joug de l'impérialisme. C'est du reste ce que les trois textes retenus dans le cadre de cette réflexion nous donnent à comprendre.

Le premier texte, dans lequel il est question de Thomas Sankara, porte la griffe de Jean Ziegler et Jean-Philippe Rapp, tous deux originaires de la Suisse. « *Burkina Faso – eine Hoffnung für Afrika? Gespräch mit Thomas Sankara* » est le titre du document sus-évoqué. Il est le résultat de la traduction de l'original français : « *Sankara – Un nouveau pouvoir africain* ». Étant donné que 65% de la population suisse parle l'allemand<sup>1</sup>, nous sommes fondés à croire que la traduction du titre original répond au besoin de faire connaître l'œuvre produite à la majorité des Suisses. L'œuvre en question est construite autour de trois moments clés. Dans un premier temps, Jean Ziegler, le professeur de sociologie et grand spécialiste de l'Afrique nous propose son analyse du nouveau type de pouvoir prôné par Thomas Sankara. Dans un deuxième temps, l'ouvrage est constitué de la transcription d'un long entretien entre Sankara et le journaliste Suisse Jean Phillippe Rapp. En troisième position vient l'annexe contenant des discours de Thomas Sankara et diverses contributions en lien avec la révolution burkinabè. L'ouvrage revient en substance sur l'enfance de Sankara, sa formation scolaire, militaire en passant par sa prise du pouvoir et sa gouvernance atypique. Dans la préface dudit livre, Jean Ziegler présente Thomas Sankara comme un homme sorti de l'ordinaire pour apporter un nouveau souffle à son peuple, pris dans l'étau d'un ordre mondial opérant sans état d'âme ni humanisme. À ce propos, il note ceci : « *Von Zeit zu Zeit erheben sich an der Peripherie Männer, Frauen, weisen die bestehende Weltordnung zurück und verlangen für sich, für ihre Völker, die Möglichkeit zu leben. – Thomas Sankara ist einer dieser Männer. Mysterium des menschlichen Freiheit: dieser Aufstand des Geistes findet meistens in den bedürftigsten, am meisten beimgesuchten Landstrichen statt.* » (Ziegler & Rapp, 1987 : 5)

La responsabilité que Thomas Sankara s'assigne en se mettant au-devant de la scène pour tenter d'apporter le salut à son peuple n'est pas née ex nihilo. Depuis sa tendre enfance, il s'est toujours opposé à toute forme d'injustice. Étant né en 1948, c'est-à-dire avant les indépendances formelles des pays d'Afrique occidentale, Sankara a certes connu au fil

---

<sup>1</sup><https://www.swissinfo.ch/ger/sprachen/28998918>, visité le 29/05/2022.



des années les dures lois de la colonisation française, mais il a toutefois appris à être résilient. Malgré son jeune âge (12ans) en 1960, Sankara ne cautionnait pas l'injustice. Lorsque de petits Blancs de son école s'en sont pris aux symboles de la Haute-Volta, il n'a pas manqué de mobiliser ses camarades pour infliger une correction aux petits européens provoquant la colère de leurs parents (cf. Ziegler & Rapp, 1987 : 14)

Devenu adulte, il ne dévie pas de sa ligne de conduite, mieux, il fait de la formation et de la culture personnelle une clé de voûte pour la préparation de son accès à la vie militaire et politique. Ainsi se renforcera sa conscience politique, lorsqu'il séjourne à Madagascar dans le cadre de sa formation militaire et y vécut une révolte des populations malgaches contre l'impérialisme (cf. Ziegler & Rapp, 1987 : 16). Au cours de ses voyages à travers certains pays du monde (Maroc, Madagascar, Amérique latine, New Dehli, etc.) et la rencontre de certaines personnalités politiques influentes comme Fidèle Castro, Ché Guevara, John Jerry Rawlings, etc., il acquiert davantage une formation politique et idéologique qui lui sera d'un grand soutien pendant les quatre années de révolution au Burkina Faso. Sankara brille et inspire par son intelligence et sa perspicacité. Il se comprend lui-même comme « die Stimme der Menschen ohne Stimme », alors la voix des sans voix (Ziegler & Rapp, 1987 : 20). Selon Ziegler et Rapp, Sankara porte en lui les valeurs irrépressibles de tout être humain humilié, de tout être humain qui cherche sa liberté.

À la suite de Ziegler et Rapp, l'Autrichien Johannes Sarr a consacré un mémoire de master à Thomas Sankara, avec d'entrée de jeu un titre évocateur : « *Thomas Sankara. Leben und Wirken. Ein möglich anderer Weg afrikanischer Emanzipationspolitik, oder ein vorhersehbares Ende ?* » (Thomas Sankara. Vie et œuvres. Un autre chemin possible de l'émancipation politique, ou une fin prévisible ?) Tout comme chez Ziegler et Rapp, Sankara apparaît aussi chez Sarr comme l'espoir de tout un continent. Cela a alors conduit Sarr à mener une réflexion qui ne se centre pas seulement sur la biographie de Sankara, mais ce fut l'occasion de retracer plusieurs aspects de l'histoire de l'Afrique, surtout dans sa rencontre avec l'Occident. Pour justifier la prise du pouvoir par Sankara, Sarr remonte le pan de l'histoire pour chercher à comprendre les stades de l'évolution de l'Afrique précoloniale et les implications de la colonisation sur la vie sociale, culturelle et politique des pays de l'Afrique subsaharienne. Il relève en substance que l'esclavage au 15<sup>e</sup> siècle a contribué à vider la plupart des pays d'Afrique subsaharienne de ses bras valides et à

l'appauvrir (cf. Sarr, 2010 : 142). La colonisation qui est intervenue à la suite de la dégradante et déshumanisante expérience qu'est le commerce des Noirs apparaît comme l'aboutissement d'un processus de déstabilisation du continent. La mission civilisatrice a été justifiée par la colonisation (cf. Sarr, 2010 : 143). En cela Sarr laisse comprendre que c'est fort de l'esclavage et de la colonisation, que l'Occident a, dans un élan de domination impérialiste, suscité la mission civilisatrice pour conquérir plusieurs pays d'Afrique dont le Burkina Faso et bien d'autres (cf. Sarr, 2010 : 143)

La domination coloniale qui n'est rien d'autre qu'un projet raciste, esclavagiste et avilissant dont les fondements se trouvent dans les multiples préjugés négatifs que l'Occident a cultivé depuis des siècles, a fini par créer au sein des peuples colonisés des réactions, des résistances ayant favorisé en quelque sorte la revendication des indépendances dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Il est par conséquent impensable d'évoquer la vie et l'œuvre de Thomas Sankara sans tenir compte de ce qui l'a conditionné. De ce point de vue, Sarr notera : *„Die Genese einer Persönlichkeit wie Thomas Sankara in Westafrika, ist ohne den kolonialen Akt nicht zu verstehen und zu begreifen. Bis heute hat die koloniale Zeit und der klassische Imperialismus auf jeden Afrikaner [...] einen Einfluss, bestimmten sie doch ihre Ausgangslage in einer (durch den Westen Zwangs-) globalisierten Welt“* (Sarr, 2010: 143)

L'impérialisme classique, pour reprendre les mots de Sarr, imposé aux Africains, annihile forcément toute éventualité à s'y opposer. Tout éveillé de conscience est, de facto, une menace pour le système. Sankara poursuivait cependant l'objectif, par ses actions, à conscientiser son peuple. Partant de ce fait, on peut aisément comprendre l'interrogation légitime que comporte le titre du mémoire de Sarr : « [...] *Ein möglicher anderer Weg afrikanischer Emanzipationspolitik oder ein vorhersehbares Ende ?* », ce qui traduit, signifierait : un autre chemin possible de la politique de l'émancipation africaine ou une fin prévisible ? En d'autres termes, Sankara s'expose en s'érigeant contre le système (néo)colonial. N'ayant surtout pas bénéficié du soutien de ses pairs, il meurt assassiné un 15 octobre 1987. Ce meurtre qui vient interrompre brutalement la bonne marche de la révolution au Burkina Faso, marque en même temps la fin d'un parcours, pourtant prometteur pour « le pays des Hommes intègres » mais aussi pour l'Afrique subsaharienne, tous les deux pris dans l'étau de la domination culturelle, politique et économique. L'œuvre de Valère Somé« *Thomas Sankara. L'espoir assassiné* »

est illustrative par son titre. Même si le rêve n'a pas pu se réaliser, l'espoir reste tout de même permis, car la vie comme la mort était pour Thomas Sankara une victoire ; en témoigne la nouvelle devise du pays : La patrie ou la mort, nous vaincrons ! (cf. Sarr, 2010 : 146)

En Allemagne, Thomas Sankara n'est pas une personnalité méconnue. Dans la presse allemande, ce nom est souvent évoqué. C'est l'exemple que nous tenons à utiliser ici, avec le journal SPIEGEL dans lequel deux reporters, Hans Hielscher et Christoph Gunkel parlent de lui dans la manchette : « *Ermordung von Thomas Sankara. Afrikas Che Gevara* ». Il n'est point besoin de rappeler qu'ici aussi, Sankara représente l'espoir de tout un continent. C'est le Che Africain, en témoigne le passage de l'article : « *Und obwohl der Vergleich hinkt, wird er Afrikas Che Gevara genannt, ja mitunter zum „Jahrhunderthelden“ erhoben* ». Son assimilation à Che Guevara ne vient pas seulement du fait que les deux leaders aient perdu la vie à la fleur de l'âge. Ce sont deux personnalités qui ont accepté payer de leur vie pour espérer un salut pour leur peuple. En seulement quatre années de gestion du pouvoir politique, Thomas Sankara a pu insuffler une nouvelle dynamique en prenant des décisions courageuses. On en veut pour preuve ce rappel des deux journalistes allemands : *„In seinen vier Jahren an der Macht wagte er sich an viele Tabus, um seinem Land zu „mehr Freiheit, mehr Demokratie, mehr Würde“ zu verhelfen. So verbot er die Beschneidung von Frauen, verurteilte die Vielehe, kämpfte für Familienplanung und Gleichberechtigung.“*

Le succès dont il est ici question est à mettre à l'actif du courage de Sankara à braver des interdits afin de créer des conditions favorables pour tous. Il a toujours placé l'homme au centre de son action politique. En effet, toutes les couches sociales (femmes, hommes, personnes âgées, enfants) ont participé activement à l'effort révolutionnaire. À travers l'analyse des trois œuvres, on peut être unanime que Sankara a été célébré pour avoir contribué à impacter positivement l'histoire du pays des hommes intègres et par ricochet, celle de l'Afrique subsaharienne en militant pour l'émancipation des masses laborieuses. Les résultats tangibles et palpables auxquels il est parvenu en peu de temps de gouvernance tire sans doute son fondement dans sa stratégie de gouvernance.

### 3. Le contre-discours comme orientation politique de Thomas Sankara

Le contre-discours est inséparable du contexte dans lequel il apparaît. En réalité, c'est le statut de la doxa qu'ils expriment qui les catégorise davantage en discours ou plutôt en contre-discours. Il faut cependant souligner que les deux catégories, discours et contre-discours, sont a priori perméables en ce sens que les locuteurs d'un camp ou de l'autre, en fonction des prises de position vis-à-vis du sujet traité, peuvent exprimer des traits d'une opinion ou d'une autre. De ce point de vue, Rabatel (2015) insiste sur les risques d'une vision dichotomique du couple discours et contre-discours : « Ce binarisme peut alimenter une logique d'opposition terme à terme, qui elle-même peut faire courir le risque de l'enfermement dans cette façon de voir, alors que les problèmes se règlent parfois par des approches plus sophistiquées qu'une simple réaction ou correction terme à terme. (...) Le risque est donc, au plan notionnel comme au plan interactionnel, que la notion de contre-discours verse dans une représentation dichotomique des conflits qui fige les positions, réduise la capacité de remédiation, selon une approche binaire bien différente du schéma dialectique de la thèse, de l'antithèse et de la synthèse. » (Rabatel, 2015 : 11)

L'importance de l'identité et de l'éthos des acteurs discursifs est un élément qui transcende les caractéristiques énoncées ci-dessus. En effet, l'hégémonie repose sur une dynamique cyclique : le discours hégémonique est à destination d'un public déjà prêt à en admettre les fondements ; la présence des acteurs du débat dans l'espace discursif présuppose leur inclination en faveur du discours hégémonique exprimé. Faire un pas de côté, c'est sortir (pour rester dans l'image cyclique) du cercle et donc entrer dans l'altérité du contre-discours.

Autant il est indéniable que les éléments discursifs sont le résultat d'une construction favorisée par le discours hégémonique, autant il est à admettre que tout discours sortant du cadre de celui hégémonique, et donc, le contre-discours naît inexorablement d'un discours établi et se développe en réaction à celui-ci. Comme nous l'avons déjà évoqué, certains leaders progressistes africains comme Kwame Nkrumah, Nelson Mandela, Julius Nyerere, Thomas Sankara, etc. ont marqué l'histoire du continent noir en militant pour un discours anticolonial. Le cadre de cette réflexion ne suffit pas pour évoquer individuellement ce que les leaders mentionnés sont parvenus à réaliser dans leurs pays respectifs. Nous

porterons cependant notre attention sur le cas précis de Thomas Sankara en tant que praticien du contre-discours.

Le discours hégémonique né à la faveur de la colonisation est celui d'apporter « la civilisation » aux peuples colonisés. Autour de ce discours de référence gravitent plusieurs éléments discursifs dont on a déjà relevé quelques-uns au point 1 de cet article, notamment le manque d'histoire, de culture, l'incapacité à s'affirmer sans assistance, etc. Tous ceux-ci vont légitimer la domination des peuples colonisés. La révolution d'août 1983 représente le point culminant d'une lutte engagée depuis très longtemps avec comme objectif majeur de mettre fin au système d'oppression et de domination impérialiste.

L'approche du contre-discours a contribué à la mise en œuvre de la révolution burkinabè. Elle a en grande partie consisté à sensibiliser le peuple burkinabè et l'opinion internationale sur la nécessité de rompre avec toute forme de pratique impérialiste afin de prôner l'auto-détermination. En cela, Sankara n'ira pas loin pour chercher la solution. Pour lui, s'attaquer au mal en apprenant à décoloniser les mentalités est une nécessité incontournable. Cela impose le rejet systématique des symboles de l'impérialisme (champagne, rouge à lèvres, jeans, etc.) : „Gerade deshalb sind wir gezwungen, gegen den Imperialismus und seine Erscheinungsformen zu kämpfen. Für den Imperialismus ist es wichtiger, uns kulturell zu dominieren als militärisch. Die kulturelle Vorherrschaft ist die geschmeidigste, wirkungsvollste und kostengünstigste.“. (Ziegler et Rapp, 1987:67)

La décolonisation mentale dont fait référence Sankara ne serait rien d'autre que le résultat d'une assimilation scolaire. L'école coloniale, faut-il le rappeler, représente l'institution par excellence de la diffusion des savoirs et dont la finalité a été de former des administrateurs coloniaux à la solde de la puissance coloniale. Dans son interview avec Philippe Rapp, Sankara souligne le fait évoqué en ces termes : “Die koloniale Schule wird durch eine neokoloniale ausgetauscht, welche die gleichen Ziele verfolgt, nämlich die Entfremdung der Kinder von unserem Land sowie die Reproduktion einer Gesellschaft im Dienste des Imperialismus [...]“. (Ziegler & Rapp, 1987 : 124)

L'école apparaît ici clairement comme un danger. Au lieu de servir à apporter de la lumière, elle est utilisée pour la promotion de l'impérialisme et l'acculturation, terreaux de multiples maux comme la corruption, le népotisme et le désordre. Face à cela, la révolution, dans sa démarche à faire triompher l'auto-détermination du peuple burkinabè, va entreprendre une réforme scolaire dans le but de transformer

l'institution en un instrument au service du développement du pays des hommes intègres. „*Die Schulreform zielt darauf ab, eine neue Vorstellung von Erziehung und Kultur voranzutreiben. Sie muss darauf hinauslaufen, die Schule in ein Instrument im Dienst der Revolution umzuwandeln. Die Absolventen dürfen nicht ihren eigenen Interessen oder jenen der ausbeuterischen Klassen dienen, sondern den Interessen der Volksmassen.*“ (Ziegler & Rapp, 1987 : 154)

Selon l'idéal poursuivi par Sankara, l'école doit être orientée vers la formation des hommes et des femmes dévouées à la cause du Burkina Faso, des personnes capables de prendre leur destin en main afin que l'étiquette de « paresse » collée à l'Africain disparaisse de la conscience collective. Ce discours d'auto-détermination est répété à l'ONU en ces termes : „*Ich spreche an dieser 39. Generalversammlung zu Ihnen im Namen eines Volkes, das entschieden hat, sich auf dem Land seiner Vorfahren zu behaupten und die Verantwortung, für seine Geschichte in die eigenen Hände zu nehmen, und zwar sowohl in ihren positiven als auch negativen Aspekten, ohne jeden Komplex.*“ (Ziegler & Rapp, 1987: 160)

C'est effectivement sans complexe aucun, comme Sankara l'a proclamé devant l'Assemblée générale de l'ONU, qu'il aborde l'ancienne métropole. Les relations diplomatiques s'effectuent désormais avec l'approche d'un traitement basé sur l'équité et non sur la condescendance. Lors du sommet France-Afrique à Vittel en octobre 1983, Thomas Sankara est reçu à sa descente d'avion par Guy Penne, conseiller du président français. Le président burkinabè voit par ce geste empreint de condescendance, un manque de respect. En guise de protestation à cet incident diplomatique, Sankara refuse de participer au traditionnel dîner officiel à l'Élysée (cf. Sarr, 2010 : 127). L'attitude des autorités françaises témoigne encore de l'existence de rapports nord-sud basés sur le paradigme de « supériorité » et « d'infériorité ». La révolution burkinabè n'entend cependant plus continuer à subir des pratiques portant atteinte à la dignité et à la souveraineté. Dans le journal Jeune Afrique n° 1188 d'octobre 1983, Sankara laissera entendre ceci : « [D]es millions d'Africains ne comprennent pas que leurs chefs d'État soient accueillis en France par des ministres (voire moins) alors que le président français est, lui, triomphalement reçu, en Afrique par ses homologues et une foule en alerte depuis l'aurore. » (Jeune Afrique vol.23, n° 1188, octobre 1983 : 41)

Le discours de l'auto-détermination prôné par le leader charismatique, qui commande de se faire désormais respecter et d'exiger un traitement

d'égal à égal, comme souligné dans Jeune Afrique, impose désormais d'adopter en tant que pays dit du tiers monde, une conduite fondée sur la dignité et le renforcement de la souveraineté. Ainsi, face à la question de l'aide au développement, Sankara adopte une position critique. Elle est pour lui source de désorganisation et de désorientation. *“Natürlich ermutigen wir die Hilfe, die uns hilft, uns der Hilfe zu entledigen. Aber im Allgemeinen läuft die Unterstützungs- und Hilfspolitik nur darauf hinaus, uns zu desorganisieren, zu unterjochen [...]”* (Ziegler & Rapp, 1987: 167)

La seule aide salutaire à ses yeux est celle qui permettra de s'en départir. Autrement dit, Sankara est convaincu que le salut de son peuple passe inexorablement par la prise en main de son propre destin. Il faut par ailleurs rejeter le paternalisme, l'assistance conditionnée et oser soi-même inventer l'avenir, comme il l'a tant prôné.

## Conclusion

La vie et l'œuvre de Thomas Sankara sont bien connues dans les pays germanophones. Il suffit de considérer les trois documents d'auteurs germanophones analysés dans le cadre de cet article pour s'en convaincre. L'intérêt porté cependant sur ce personnage emblématique du Burkina Faso ne semble pas anodin puisqu'en passant en revue les perceptions européennes sur l'Afrique, on peut relever indirectement que l'Afrique et les Africains doivent encore produire la preuve de leur contribution dans l'histoire de l'humanité. De ce fait, le phénomène Sankara paraît intéressant pour les écrivains et chercheurs des pays européens en général et les pays germanophones en particulier. Que ce soit chez Jean Ziegler et Phillippe Rapp, chez Johannes Sarr ou chez Hans Hielscher et Christoph Gunkel, on constate une focalisation particulière de l'attention sur la qualité du personnage, qui est majoritairement perçu comme l'espoir de tout le continent noir et aussi sur sa démarche politique qui semble sortir de l'ordinaire. En l'approchant avec la notion du contre-discours, nous constatons que Sankara a résolument décidé de changer de paradigme dans l'exercice du pouvoir d'État. Cette rupture se manifeste concrètement par une remise en cause systématique des grandes questions structurant la vie de son pays. Il n'est donc plus toléré de décision émanant de l'extérieur. L'auto-détermination passe par la prise en main de son propre destin.

## Sources bibliographiques et liens URL

- Césaire, Aimé**, (1973), *Discours sur le colonialisme*. Présence Africaine
- Delafosse, Maurice** (1922), *Les Noirs de l'Afrique*. Payot.
- Diop, Cheikh Anta** (1967), *Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique*. Présence Africaine.
- Diop, Cheikh Anta** (1979), *Nations nègres et culture*. Présence Africaine 1979.
- Hegel, G.W.F.** (1970), *Vorlesungen über die Philosophie der Geschichte*. Suhrkamp.
- Hofmann, Michael u. Morien, Rita (Hg.)** (2011), *Deutsch-afrikanische Diskurse in Geschichte und Gegenwart. Literatur- und kulturwissenschaftliche Perspektiven*. Amsterdam-New York.
- Jeune Afrique**, n° 1188, vol.23, octobre 1983.
- Rabatel, Alain** (2015), *Une analyse de discours du manifeste « Pour des universités à la hauteur de leurs missions »*. Pour une alternative à la gestion libérale des universités et de la recherche en Europe. In *Discours et contre-discours dans l'espace public*. Besançon.
- Sarr, Johannes** (2010), *Thomas Sankara. Leben und Wirken. Ein möglich anderer Weg afrikanischer Emanzipationspolitik, oder ein vorhersehbares Ende?* Diplomarbeit, Wien.
- Somé, D. Valère** (1990), *Thomas Sankara. L'espoir assassiné*. L'Harmattan.
- Ziegler, Jean / Rapp, Jean-Phillipe** (1987), *Burkina Faso – eine Hoffnung für Afrika. Gespräch mit Thomas Sankara*, Zürich.
- Ziegler, Jean/ Rapp, Jean-Phillipe** (1986), *Thomas Sankara. Un nouveau pouvoir africain.*, Pierre-Marcel Favre/ ABC.
- <https://www.spiegel.de/geschichte/tod-von-thomas-sankara-afrikas-che-guevara-a-1232390.html> (12.03.2022)
- <https://www.swissinfo.ch/ger/sprachen/28998918>, (29/05/2022)
- <https://www.lemonde.fr>, (09/07/2022)



# DYNAMIQUE D'OCCUPATION DU SOL DE COCODY ET D'ABOBO-ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) A PARTIR DES IMAGES LANDSAT

## **Moïse Koffi KOUAME**

*Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)*  
*kouamekoffimoise@gmail.com*

## **Boyossoro Hélène KOUADIO:**

*Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)*  
*kbhel@yahoo.fr*

## **Josélito Carlos YAO**

*Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)*  
*jcarlosdeyao@gmail.com*

## **Jean BIEMI**

*Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)*  
*jbiemi@yahoo.fr*

## **Résumé**

*La croissance démographique et les activités anthropiques influencent négativement le couvert végétal de la Côte d'Ivoire. La présente étude a pour objectif d'analyser la dynamique de l'occupation du sol des communes de Cocody et d'Abobo (Abidjan-Côte d'Ivoire) de 1998 à 2020, à partir de la classification supervisée des images Landsat (TM 1998 ; ETM+ 2008 et OLI 2020). La méthodologie utilisée combine le prétraitement des images, l'identification des classes d'unités d'occupation du sol, l'exécution de la classification supervisée et la quantification du changement. Le traitement des images et la cartographie ont été faits grâce aux logiciels Envi 5.1 et ArcGIS 10.3.1. Les cartes d'occupation du sol obtenues en 1998, 2008 et 2020 présentent cinq classes d'occupation du sol (bâti dense, bâti moyen, végétation, sol nu, et eau). L'analyse de l'évolution des unités d'occupation du sol de 1998 à 2020 présente des tendances d'augmentation des surfaces de bâtis denses et de bâtis moyens qui passent respectivement de 3,39% à 11,28% et de 30,83% à 70,21% et des tendances de diminution des superficies de la végétation, de sols nus et du plan d'eau qui passent respectivement de 49,87% à 10,68% , de 12,71% à 5,03% et de 3,2% à 2,80%. La quantification du changement de 1998 à 2020 est évaluée par un taux de changement (Tc) estimé à 5,62% (bâti dense); 3,81% (bâti moyen); -6,76% (végétation); -4,12% (sol nu) et -0,60% (eau). Cette évolution est due à l'expansion des zones habitées et la confusion observée entre certaines unités d'occupation du sol.*

**Mots clés :** *images Landsat, occupation du sol, taux de changement, Abobo, Cocody.*

## **Abstract**

*Population growth and Human activities have negatively affected Ivoirian vegetation cover. The objective of this study is to analyse the land cover dynamics of Cocody and Abobo (Abidjan-Ivory Coast) from 1998 to 2020, using the supervised classification of Landsat images (TM 1998; ETM+ 2008 and OLI 2020). The adopted methodology combines the pretreatment of images, the identification of land use*

*units' classes, the execution of the supervised classification and the quantification of change. Images processing and the mapping have been done thanks to software Envi 5.1 and ArcGIS 10.3.1. The maps of land use obtained in 1998, 2008 and 2020 present five classes of land use (dense built, mid built, vegetation, virgin soil and water). The Land use units evolution analysis from 1998 to 2020 presents increase trends of the surfaces of denses built that pass respectively from 3,39% to 11,28% and from 30,83% to 70,21% and reduction trends of the surfaces of vegetation, virgin soil and water plane that pass respectively from 49,87% to 2,80%. The quantification of change from 1998 to 2020 is assessed by a change rate valued at 5,62% (dense built); 3,81% (mid built); -6,76% (vegetation); -4,12% (virgin soil) and -0,60% (water). That evolution is the result of the extension of habited zones and the confusion observed between some units of land use.*

**Keywords :** *Lansat images, land use, change rate, Abobo, Cocody*

## Introduction

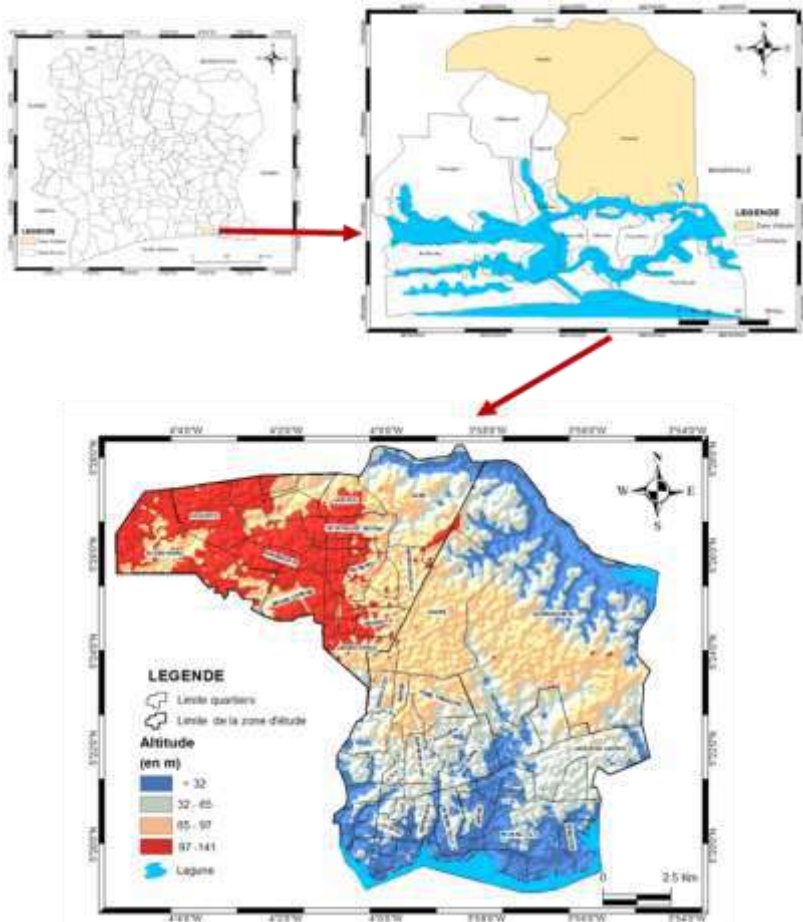
Depuis 1990, la superficie forestière mondiale a diminué d'environ 420 millions d'hectares (FAO, 2020 : 3). Cette dynamique est, en général, liée à la conjugaison des impacts de la variabilité climatique (N'guessan Bi *et al.*, 2022 : 282), de l'accroissement de la population mondiale (Kouassi, 2014 : 1 ; Coulibaly, 2020 : 1) et des changements des habitudes sociales (FAO, 1996 : 2). L'extension accrue des aires de cultures et des agglomérations engendre une réduction progressive de l'étendue des surfaces boisées (FAO, 2016 : 8) et une déstabilisation de la structure des sols (Coulibaly, 2020 : 1). Plus accentuée dans les zones tropicales d'Amérique et d'Afrique, cette régression est imputable principalement aux différentes pratiques liées à l'agriculture itinérante (Gillet *et al.* 2016 : 185 et 189) et à l'exploitation forestière. Pour toutes ces raisons, les changements d'utilisation des terres attirent de plus en plus l'attention des chercheurs, ils sont actuellement pris en considération par les recherches menées sur le « Global change » (Coulibaly, 2020 : 1). A l'instar des pays en voie de développement, la Côte d'Ivoire a une économie fortement tributaire du secteur agricole et forestier, entraînant une rapide diminution des surfaces forestières (N'guessan *et al.* 2006 : 310; N'da *et al.* 2008 : 18) et la dégradation des terres (Coulibaly, 2020 : 1). En outre, des travaux ont révélé que la Côte d'Ivoire a connu le taux de déforestation le plus élevé des tropiques au XXème siècle. En effet, les surfaces forestières sont passées d'environ 14 millions d'hectares en 1912 à près de 2 millions d'hectares en 2000 (Coulibaly, 2020 : 1). Le couvert végétal de la ville d'Abidjan en général et en particulier des communes de Cocody et d'Abobo n'a pas échappé à cette déforestation à cause des pressions anthropiques dues à l'urbanisation. C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude portant sur la dynamique d'occupation

du sol des communes de Cocody et d'Abobo-Abidjan (Côte d'Ivoire) à partir des images Landsat. De façon spécifique, il s'agira d'abord, de produire des cartes de l'occupation du sol en 1998 ; 2008 et 2020 ; ensuite, d'analyser l'évolution des unités d'occupations du sol et enfin de déterminer les changements survenus dans l'occupation du sol de 1998 à 2020. Pour mener à bien ce travail, l'imagerie satellitaire et les systèmes d'informations géographiques (SIG) ont été utilisés. En effet, l'imagerie satellitaire, grâce à sa vue synoptique, permet de comprendre et de cartographier des phénomènes dynamiques tels que l'occupation du sol. Quant aux SIG, ils permettent d'organiser et de mieux structurer les informations.

## **1. Présentation de la zone d'étude**

La zone qui fait l'objet de cette étude s'étend sur deux communes : Abobo et Cocody qui font parties des dix communes d'Abidjan. Elle s'étend sur une superficie de 203,37 km<sup>2</sup> et est comprise entre les latitudes 5°10 et 5°30 N et entre les longitudes 3°50 et 4°10 W (Jourda *et al.* 2003 : 2). Cette zone d'étude est limitée au Sud par la lagune Ebrié ; au Nord par la ville d'Anyama ; à l'Est par la commune de Bingerville et à l'Ouest par les communes d'Adjamé et d'Attécoubé (du côté de la forêt du Banco) (Figure 1). La répartition des précipitations mensuelles au niveau de la zone d'étude met en exergue quatre (4) périodes qui se distinguent par deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. Quant à la dynamique thermique moyenne annuelle, elle présente une tendance thermique à la baisse entre les mois de janvier et de décembre. Les plus hausses valeurs thermiques sont observées de janvier à mars, mais le record est obtenu en mars avec 28,5°C.

Figure 1 : Localisation géographique des communes d'Abobo et de Cocody



(Source de donnée : Modèle Numérique de Terrain, 2016)

## 2. Matériel et méthodes

### 2.1. Données et matériel de l'étude

#### 2.1.1. Images satellitaires

Plusieurs images satellitaires ont été utilisées lors de la réalisation de ce travail. Il s'agit des images multispectrales des satellites Landsat pour l'étude de la dynamique de l'occupation du sol. Ce sont Thematic Mapper

(TM 1998), Enhance Thematic Mapper Plus (ETM+ 2008) et Operational Land Imager (OLI 2020). Chacune des images a une résolution de 30 m, scènes 196-56 toutes. Elles ont été téléchargées gratuitement via le site <http://earthexplorer.usgs.gov> au format GEOTIFF.

### ***2.1.2. Données de terrain***

L'acquisition des données de terrain s'est faite par une visite de terrain. Cette visite a permis de faire une reconnaissance des différents états de surface en vue de rendre plus fiable le choix des parcelles d'entraînement et avoir une carte d'occupation du sol plus fiable. Au cours de cette visite de terrain, les coordonnées (x y) d'échantillons des types d'occupation du sol ont été collectées. Elles ont été converties en deux fichiers de points (shp). Le premier fichier de points a servi à la création des parcelles d'entraînement et le second à l'amélioration et à la validation des différents résultats des classifications obtenues. Cinq (5) classes d'informations ont pu être dégagées à partir de la nature, de la couleur du sol et des différents habitats.

### ***2.1.3. Logiciels utilisés***

Plusieurs logiciels ont été utilisés lors de la réalisation de cette étude. Il s'agit d'Envi 5.1, pour les différents traitements des images satellitaires Landsat effectués dans cette étude; d'ArcGis.10.3.1, pour l'habillage et l'édition des différentes cartes; de MS office, pour le traitement des données climatiques, le traitement de texte et l'analyse statistique des résultats obtenus.

## ***2.2. Méthodologie***

La méthodologie, consiste à comparer les cartes d'occupation du sol de 1998, 2008 et 2020. Elle s'est faite en quatre (04) étapes essentielles: le prétraitement des images TM (1998), ETM+ (2008) et OLI (2020); la classification supervisée; la validation des résultats de la classification et l'analyse de la dynamique de l'occupation du sol.

### ***2.2.1. Prétraitement des images satellitaires***

Le prétraitement des images satellitaires consiste à faire manipuler les images selon certains critères afin de les préparer à un traitement optimum. Les prétraitements ont débuté avec une calibration radiométrique qui permet de convertir les comptes numériques en valeur de luminance grâce à l'algorithme "radiometric calibration" (N'guessan

Bi *et al.*, 2022 : 284). Ensuite, la correction atmosphérique qui consiste à réduire les effets de l'atmosphère sur les images a été faite grâce à l'algorithme FLAASH (Fast Line-of-sight Atmospheric Analysis of Hypercubes). Afin de mettre en évidence les différentes classes d'occupation du sol, une composition colorée a été effectuée en se basant sur les trois couleurs principales (rouge vert et bleue). Le choix s'est porté sur la composition colorée RGB fausse couleur 5-4-3 pour les images TM et ETM+, et la composition colorée RGB fausse couleur 6-5-4 pour l'image OLI. Ces combinaisons ont été choisies, car elles permettent de discriminer les différentes entités d'occupation du sol et une interprétation aisée de l'image. Suite à l'analyse des images et grâce à l'acquisition des éléments de terrains nécessaires, cinq (5) types d'occupation du sol ont été retenus. Il s'agit du bâti dense ; du bâti moyen ; du sol nu ; de la végétation et l'eau.

### ***2.2.2. Classification supervisée***

La bonne connaissance de la zone d'étude nous a permis d'opter pour une classification supervisée. L'algorithme Maximum de Vraisemblance (Maximum Likelihood) a été choisi pour la classification des bandes TM 5-4-3; ETM+ 5-4-3 et OLI 6-5-4 de la composition colorée. Cet algorithme dérivé de la théorie de Bayes, s'appuie sur la probabilité statistique de la distribution des pixels (N'guessan Bi *et al.*, 2022 : 284). Cette méthode calcule la probabilité d'appartenance d'un pixel à une classe donnée. Le pixel sera affecté à la classe pour laquelle la probabilité est la plus forte. Cependant, si cette probabilité n'atteint pas le seuil escompté, le pixel est classé "inconnu".

### ***2.2.3. Validation des résultats de la classification***

La qualité de la classification obtenue a été évaluée à l'aide des paramètres calculés par la matrice de confusion que sont la précision globale et le coefficient Kappa. En plus de ces deux paramètres jugés satisfaisants, une visite de terrain a permis de vérifier la conformité du contenu thématique des images classifiées à la réalité du terrain. A la suite des différents tests, les résultats des classifications ont été validés. Les images classifiées et validées ont par la suite été vectorisées (avec le logiciel Envi 5.1) puis intégrées dans un SIG pour des synthèses cartographiques, des analyses et des éditions cartographiques.

#### ***2.2.4. Analyse de la dynamique de l'occupation du sol***

L'analyse des changements survenus sur toute la période d'étude a été faite par une comparaison post-classification. Elle produit une matrice de détection des changements issue de la comparaison entre les pixels de deux classifications entre deux dates. A partir de cette situation, le taux moyen annuel d'expansion spatiale (Tc) a été calculé à partir de la formule suivante :

$$\mathbf{Tc} = \left[ (\mathbf{S}_2/\mathbf{S}_1)^{1/t} - \mathbf{1} \right] * \mathbf{100}$$

où :

Tc = taux de changement (%);

S<sub>1</sub> = superficie de la classe à la date t<sub>1</sub>

S<sub>2</sub> = superficie de la classe à la date t<sub>2</sub> (t<sub>2</sub> > t<sub>1</sub>);

t = nombre d'années entre les deux dates.

Les différents changements ont été déterminés sur trois (3) périodes que sont : la période 1998-2008, la période 2008-2020 et la période 1998-2020. L'analyse des valeurs du taux de changement montre que les valeurs positives indiquent une "progression" et les valeurs négatives, une "régression". Les valeurs proches de zéro indiquent que la classe est relativement "stable".

### **3. Résultats**

#### ***3.1. Classification supervisée et évaluation***

La classification supervisée par la méthode de maximum de vraisemblance, a permis de cartographier l'occupation du sol de la zone d'étude en 1998, 2008 et 2020. Les différentes classifications ont été évaluées par les matrices de confusion à travers le calcul de la précision globale de classification et du coefficient de Kappa. Les tableaux 1, 2 et 3 obtenus affichent dans la diagonale, le pourcentage de pixels bien classés et hors diagonale, le pourcentage de pixels mal classés.

##### ***3.1.1. Occupation du sol de TM 1998***

La classification de l'image TM de 1998 a été réalisée avec une précision globale égale à 99,05% et une valeur de kappa égale 0,98. La matrice de confusion (tableau 1) montre une bonne classification de l'image. Cependant, quelques confusions se sont produites. Les plus importantes de ces confusions sont les bâtis moyens (5,63 %) confondus aux bâtis denses et les bâtis denses (2,07%) confondus aux bâtis moyens.

Tableau 1 : Matrice de confusion de la classification de l'image de 1998

Classes	Eau	Bâti denses	Bâti moyens	Végéta tion	Sol nu	Erreur de commission
Eau	99,55	0	0	0	0	0
Bâti denses	0,45	94,37	2,07	0	0	4,96
Bâti moyens	0	5,63	97,51	0	0	3,29
Végétation	0	0	0	100	0	0
Sol nu	0	0	0,41	0	100	0,61
Total	100	100	100	100	100	
Erreur d'omission	0,45	5,63	2,49	0	0	

(Source de donnée : image TM 1998)

### 3.1.2. Occupation du sol de ETM+ 2008

La classification de l'image ETM+ de 2008 a été réalisée avec une précision globale égale à 98,61% et une valeur de kappa égale 0,98. La matrice de confusion (tableau 2) montre une bonne classification de l'image. Cependant, quelques confusions se sont produites. Les plus importantes de ces confusions sont les bâtis moyens (1,29 %) confondus aux bâtis denses ; les bâtis denses (3,25%) confondus aux bâtis moyens et la végétation (1,37%) confondue aux bâtis moyens.

Tableau 2 : Matrice de confusion de la classification de l'image de 2008

Classes	Bâti denses	Bâti moyens	Végétation	Eau	Sol nu	Erreur de commission
Bâti denses	98,71	3,25	0	0,45	0	5,19
Bâti moyens	1,29	95,38	0,19	0	0	1,24
Végétation	0	1,37	99,81	0	0	0,75
Eau	0	0	0	99,55	0	0
Sol nu	0	0	0	0	100	0
Total	100	100	100	100	100	
Erreur d'omission	1,29	4,62	0,19	0,45	0	

(Source de donnée : image ETM+2008)



### 3.1.3. Occupation du sol de OLI 2020

La classification de l'image OLI de 2020 a été réalisée avec une précision globale égale à 98,78% et une valeur de kappa égale 0,98. L'analyse du tableau 3 montre que des confusions se sont produites d'une part entre les bâtis denses et les bâtis moyens (2,01% de bâtis denses confondus aux bâtis moyens et 1,64% de bâtis moyens confondus aux bâtis denses), entre les bâtis moyens et la végétation (0,75% de bâtis moyens confondus à la végétation). En outre, 0,29 % des bâtis (denses ou moyens) ont été confondus à l'eau.

Tableau 3 : Matrice de confusion de la classification de l'image de 2020

Classes	Bâtis moyens	Bâtis denses	Sol nu	Végétation	Eau	Erreur de commission
Bâtis moyens	97,99	1,64	0	0,75	0,29	1,31
Bâtis denses	2,01	98,36	0,26	0	0,29	4,56
Sol nu	0	0	99,74	0	0	0
Végétation	0	0	0	99,55	0	0
Eau	0	0	0	0	99,42	0
Total	100	100	100	100	100	
Erreur d'omission	2,01	1,64	0,26	0,75	0,58	

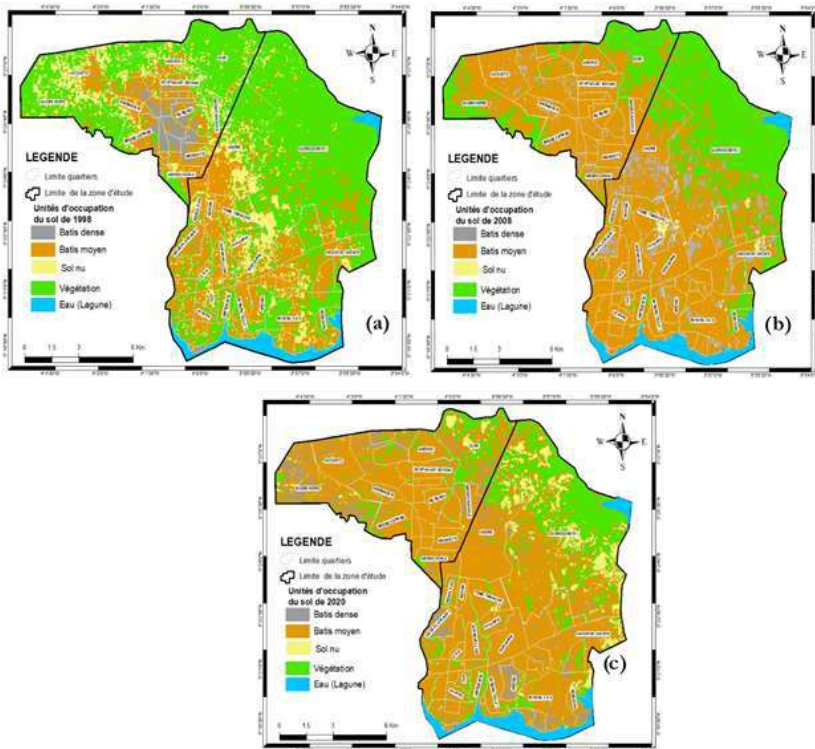
(Source de donnée : image OLI 2020)

## 3.2. Dynamique de l'occupation du sol de 1998 à 2020

### 3.2.1. Cartes d'occupation du sol de 1998, 2008 et 2020

Les cartes d'occupation du sol de 1998, 2008 et 2020 issues respectivement de la classification des images Landsat TM, ETM+ et OLI sont présentées par la figure 2.

Figure 2 : Cartes d'occupation du sol de 1998 (a), 2008 (b) et 2020 (c) des communes de Cocody et d'Abobo

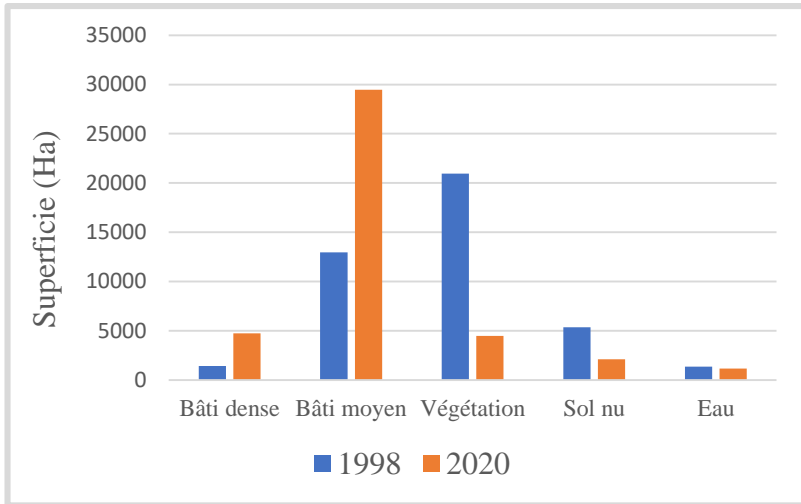


(Source de données : images TM 1998 ; ETM+2008 ; OLI 2020)

### 3.2.2. Analyse de l'évolution des unités d'occupations du sol

Les tendances évolutives globales remarquées dans la dynamique de l'occupation du sol de 1998 à 2020 sont représentées par la figure 3.

Figure 3 : Evolution globale des superficies des classes d'occupation du sol de 1998 à 2020



(Source de données : images TM 1998 ; OLI 2020)

L'analyse de cette figure indique une augmentation des superficies des bâtis denses et des bâtis moyens de 1998 à 2020 qui passent respectivement de 3,39% à 11,28% et de 30,83% à 70,2%. On constate également une diminution des superficies occupées par la végétation de 49,87% à 10,68%, des sols nus de 12,71% à 5,03% et du plan d'eau de 3,2% à 2,8%.

### 3.2.3. Taux de variation des classes d'occupation du sol de 1998 à 2020

L'augmentation ou la diminution des unités d'occupation du sol correspond à des changements d'état des classes, ou la conversion d'une classe à une autre. Les taux de variation des différentes classes d'occupations du sol observés sur l'ensemble de la période d'étude (1998-2020) sont représentés par le tableau 4.

Tableau 4 : Taux de variation des classes d'occupation du sol de 1998 à 2020

Unités d'occupation Du sol	Superficie (Ha)			Taux de changement annuel Tc (%)		
	1998	2008	2020	1998 à 2008	2008 à 2020	1998 à 2020
<b>Bâti Dense</b>	1422	3128	4735	8,20	3,51	5,62
<b>Bâti moyen</b>	12944	25874	29475	7,17	1,097	3,81
<b>Végétation</b>	20937	11498	4484	-5,82	-7,55	-6,76
<b>Sol nu</b>	5336	279	2112	-25,60	18,37	-4,12
<b>Eau</b>	1342	1202	1175	-1,08	-0,19	-0,60
<b>Total</b>	<b>41981</b>	<b>41981</b>	<b>41981</b>			

(Source de données : images TM 1998 ; ETM+2008 ; OLI 2020)

De **1998 à 2008**, on observe une progression dans les classes bâti dense et bâti moyen respectivement de l'ordre de 8,20% ; et 7,17%, et une régression des classes végétation, sol nu et eau respectivement de l'ordre de -5,82%, -25,60 % et -1,08%. De **2008 à 2020**, on observe une progression dans les classes bâti dense, bâti moyen et sol nu respectivement de l'ordre de 3,51%, 1,097% et 18,37%, et une régression des classes végétation et eau respectivement de l'ordre de -7,55%, et -0,19%. De **1998 à 2020**, on observe une progression dans les classes bâti dense et bâti moyen respectivement de l'ordre de 5,62% et 3,81% et une régression dans les classes végétation, sol nu et eau respectivement de l'ordre de -6,76%, -4,12% et -0,60%.

#### 4. Discussion

Les résultats issus des traitements démontrent que les extractions faites sur les images satellitaires Landsat, à partir des classifications supervisées sont de qualité suffisante. Les précisions globales des classifications des images sont respectivement de 99,05% pour 1998 ; 98,61% pour 2008 et 98,78% pour 2020, pour pouvoir établir que les changements observés sur les images correspondent effectivement à des variations de l'occupation du sol. Quelques confusions se sont opérées lors de la classification des images. Malgré ces confusions, nous pouvons affirmer

que la classification obtenue est bonne dans la mesure où une classification est jugée acceptable lorsque la précision globale avoisine 80% (Congalton, 1991 : 41 et 43). Ces précisions corroborent celles obtenues par d'autres auteurs tels que Kouamé (2013 : 47), lors d'une étude réalisée dans la Commune de Cocody (Abidjan-Côte d'Ivoire) ayant comme précision globale 93,23 % ; N'guessan Bi *et al.* (2022 : 286), dans une étude menée au niveau du barrage de Taabo (Côte d'Ivoire) avec des précisions globales de 91,78 % et 89,14 %. Sorokobi *et al.* (2021 : 41) dans une étude sur le bassin versant de la Volta (Côte d'Ivoire) avec des précisions globales de 84,6 %; 89,4 % et 91,2%. La classification supervisée semble être, parmi les méthodes relatives à l'étude de l'évolution de l'occupation du sol par télédétection la plus performante et représentative (Nghiem, 2014 : 41), car elle implique le recours aux zones témoins. La qualité de la classification est d'ailleurs confirmée par les valeurs de l'indice de Kappa qui sont de 0,98 pour les trois dates (1998 ; 2008 et 2020). On peut conclure que les résultats de cette analyse sont statistiquement acceptables car selon Pointus (2000 : 1014), les résultats d'une analyse d'image dont la valeur de Kappa est supérieure à 0,50 sont bons et exploitables. Certaines classes d'occupation sont classifiées avec plus de précision que d'autres. Aussi, les classes de la matrice de confusion de l'image de 1998 sont mieux classifiées que celles de l'image de 2008 et 2020. Toutes les classes d'occupation retenues sur l'image de 1998, ont une précision supérieure à 94%. Les classes de végétation et de sol nu sont les mieux classées parmi les autres avec une précision de 100 %. S'en suivent respectivement dans l'ordre les classes des plans d'eau (99,55%), des bâtis moyens (97,51%) et des bâtis denses (94,37%). La grande confusion notée entre les bâtis denses et bâtis moyens est due au fait que l'interprétation des objets au sol est souvent difficile à cause de la complexité du milieu urbain qui ne cesse d'être remanié par des agressions d'origine anthropique. L'analyse des résultats montre que la dynamique du milieu naturel de la zone d'étude est régressive entre les trois dates. En observant les cartes d'occupation de sol, il apparaît que cette dégradation semble générale et touche presque toute l'espace de la zone. Les taux d'évolution moyens annuels révèlent des régressions pour les classes de végétation, sol nu et eau. Les formations naturelles ont été remplacées par les bâtis. L'analyse de la dynamique de changement a fait ressortir les différents processus d'évolution intervenus au sein du paysage pendant la période 1998-2020. Dans la région des lagunes, la pluviométrie connaît une diminution à l'instar des zones tropicales humides africaines depuis 1960 comme constatée par Kouassi *et al.*

(2012 : 134). Cela pourrait expliquer la diminution des surfaces d'eau dans la zone d'études. A cela il faut ajouter, le fait que les plans d'eau soient dans une dépression, à basse altitude. Alors il y a transport des particules par l'eau et déposées dans le lit. Donc nous avons un ensablement important. Et cela entraîne la diminution de l'eau. Au cours des années 1998 à 2020, on a constaté une régression des formations végétales et des sols nus ainsi qu'une augmentation des bâtis. L'urbanisation pratiquée sur la zone d'étude a contribué largement à la disparition quasi-totale de la végétation et des sols nus. Cette conversion rapide de la végétation et des sols nus en habitat est faite concomitamment avec une forte poussée démographique. En effet, l'évolution de la densité de la population va entraîner des besoins de logements. Ces besoins en logement se sont traduits depuis les années 1990 par la conquête des espaces péri-urbains par les particuliers et les opérateurs immobiliers privés (Diallo *et al.* 2018 : 328). Cette dynamique régressive est donc due à l'extension spatiale du district d'Abidjan.

## **Conclusion**

L'étude des changements constitue une démarche efficace permettant une évaluation rapide à travers une cartographie mettant en relief la dynamique de l'occupation du sol. L'évaluation des cartes d'occupation du sol issues des classifications supervisées des images Landsat (TM 1998, ETM+ 2008 et OLI 2020) a permis de mettre en relief les changements qui se sont opérés de 1998 à 2020. Ainsi, nous constatons une diminution annuelle des superficies occupées par la végétation, des sols nus et des surfaces d'eaux, respectivement de 6,76% ; 4,12 % et 0,60% de 1998 à 2020. Et une augmentation annuelle de 5,62% pour les bâtis denses et 3,81% des bâtis moyens de 1998 à 2020. L'imagerie satellitaire Landsat se révèle donc comme étant un système de génération de l'information spatio-temporelle, et aussi comme outils d'aide à la décision pour les besoins d'aménagement.

## **Références bibliographiques**

**Congalton Russell** (1991), « A Review of Assessing the Accuracy of Classifications of Remotely Sensed Data ». *Remote Sensing of Environment*, 37 (1), 35-46.

**Coulibaby Djakaridja Ouafoundanhan** (2020), *Dynamique de l'occupation du sol des bassins versants peri-urbains et essai de modelisation à l'aide*

*des chaînes de Markov : cas du bassin versant de la Djibi (Abidjan Côte d'Ivoire).* Mémoire de Master en Sciences de la Terre, Université Félix Houphouët-Boigny, 56p.

**Diallo Seydou, Noufé Dabissi, Tra Bi Zamblé Armand, Dao Amidou, Kamagaté Bammory, Effebi Kôkôh Rose, Goné Droh Lanciné, Jean Emmanuel Paturel, Koffi Jean Thierry, Jean-Louis Perrin et Luc Seguis** (2018), « Effets de la dynamique du couvert végétal sur les écoulements dans le bassin versant de la lagune Aghien en Côte d'Ivoire ». *European Scientific Journal*, Vol.14, N° 36 pp312-332.

**FAO** (1996), *Forest Resources Assessment 1990 - Survey Tropical Forest Cover Studies Of Change Processes*. FAO Forestry Paper 130, Food And Agriculture Organization Of United Nations, Rome, Italie. En ligne, URL: <http://www.fao.org/docrep/007/w0015e/w0015e00.htm> (dernière visite: 2 juin 2023).

**FAO** (2016), Situation des forêts du monde. Résumé du rapport principal, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome, Italie 35p.

**FAO** (2020), Situation des forêts du monde 2020-messages clés. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 25ème session, 8p.

**Gillet Pauline, Vermeulen Cedric, Feintrenie Laurène, Dessard Hélène, Garcia Claude** (2016) « Quelles sont les causes de la déforestation dans le bassin du Congo ? Synthèses bibliographique et étude de cas ». *Biotechnology, Agronomy and Society and Environment*, 20 (2), Pp183-194.

**Jourda Jean Patrice, Kouamé Koffi Fernand, Soro Nagnin, Kouamé Kan Jean, Kouadio Boyossoro Hélène., Saley Mahaman Bachir, Kouamé Koffi., Ahoussi Ernerst.** (2003), *Protection des eaux souterraines urbaines : apports d'un système d'information géographique à la réalisation de la carte de vulnérabilité de la nappe du continental terminal au niveau de l'agglomération d'Abidjan*. LSTEE : Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Eau et de l'Environnement. *Conférence francophone ESRI*. "[http://www.esrifrance.fr/actu/SIG2003/Communication/labeauenv/labeauenv\\_esri.htm](http://www.esrifrance.fr/actu/SIG2003/Communication/labeauenv/labeauenv_esri.htm)". Consulté le 30 mai 2021.

**Kouamé Koffi Moïse** (2013), *Etude et prévention des risques d'inondation en milieu urbain par Télédétection et Système d'information géographique (SIG) : cas de la commune de Cocody-Abidjan (Sud de la Côte d'Ivoire)*. DEA d'hydrogéologie, Université de Cocody, 71p.

**Kouassi Amani Michel, Kouame Koffi Fernand, Ahoussi Kouassi Ernest, Oularé Sékouba, Biémi Jean** (2012), « Impacts conjugués des

changements climatiques et des pressions anthropiques sur les modifications de la couverture végétale dans le bassin versant du N'zi-Bandama (côte d'Ivoire) ». *Revue Ivoirienne des Sciences et Technologie*, 124 ISSN 1813-3290, pp. 124-146.

**Kouassi kouakou jean-luc** (2014), *Suivi de la dynamique de l'occupation du sol à l'aide de l'imagerie satellitaire et des systèmes d'informations géographiques : cas de la direction régionale des eaux et forêts de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)*. Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Diplôme d'Agronomie Approfondie (DAA), Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny, 52p.

**N'da Dibi Hyppolite, N'guessan Kouakou Edouard, Wadja Egnankou Mathieu, Affian Kouadio** (2008), « Apport de latélétection au suivi de la déforestation dans le Parc National de la Marahoué (Côte d'Ivoire) ». *Bulletin – société Française de Photogrammétrie et de Télédétection*, 2008, 8 (1), pp 17-34.

**Nghiem Van-Tuan** (2014). *Impact du changement du mode d'occupation des sols sur le fonctionnement hydrogéochimique des grands bassins versants : cas du bassin versant de l'Ain*. Thèse de Doctorat en Science de la Terre, de l'Université et de l'Environnement, Université de Grenoble. Laboratoire UMR PACTE, 235 p.

**N'guessan Bi Vami Hermann, Kouame Aristide, Youan Ta Marc, Alechy Fabrice, Saley Mahaman Bachir et Affian Kouadio** (2022), « Apport des chaînes de Markov et la méthode d'analyse de l'intensité à la détection et la prévision des changements de l'occupation du sol autour du barrage de Taabo (Côte d'Ivoire) ». *International Journal of Innovation and Applied Studies*, ISSN 2028-9324 Vol. 35 No. 2 Jan. 2022, pp. 282-293.

**N'guessan Kouakou Edouard, N'da Dibi Hyppolite, Bellan Marie-France** (2006), « Pression anthropique sur une réserve forestière en Côte d'Ivoire : Apport de la télédétection. » *Revue Télédétection*, 5 (4) : 307-323.

**Pontius Jr Gil**. (2000), « Quantification Error Versus Location Error In Compararison Of Categorical Maps ». *Photo Grammetric Engineering And Remote Sensing*, 66(8) : 1011-1016.

**Sorokoby Vano Mathunaise, Assoma Tchimou Vincent, Adja Miessan Germain, Jourda Jean Patrice Njeugeut Mbiafeu Amandine Carine, Youan Ta Marc** (2021), « Dynamique d'occupation du sol du bassin versant de la volta, par la méthode de l'arbre de décision, à partir des images multispectrales de la génération Landsat de 1990 à 2020 ». *International Journal of Engineering Science Invention (IJESI)*, 8(3), pp 34-45.



# POLITIQUE ET IDEOLOGIE

**SOULEYMANE Mahamane**

*Université Abdou Moumouni (Niger)*

*mahamanesouleymane@yahoo.fr*

## Résumé

*La politique et l'idéologie sont intimement liées. Mais leurs relations sont assez complexes. Il s'agit d'expliquer dans ces relations comment l'idéologie prend tantôt la forme de la religion ou tantôt la forme la science, et comment elle maintient un rapport étroit avec la politique. En mettant en rapport l'idéologie et la politique afin d'établir ce qui les lie, notre étude nous a conduit sur la distinction entre les conceptions classique et moderne de politique*

**Mots clés :** *politique- idéologie- classique – religion- moderne- droit.*

## Abstract

*Politics and ideology are intrinsically linked. However, their relationship is very complex. The paper attempts to explicate how in this relationship ideology often takes the form of religion or sometimes that of science and how the latter maintains a narrow link with politics. By bringing ideology and politics side by side in order to establish what links them together, the study has led us to the distinction between classic and modern conceptions of politics.*

**Keywords:** *politics- ideology-classic-religion-modern-law*

## Introduction

Il existe un rapport étroit entre l'idéologie et la politique. Mais ce rapport est assez complexe. Pour bien saisir ce qui lie les deux notions, il convient de chercher à comprendre l'origine de chacune d'elles ainsi que leurs significations. En effet, l'histoire des idées politiques nous apprend que les théories sont des idées nées d'une situation sociale à laquelle, elles prétendent apporter un éclairage. Dans cette étude, nous cherchons à montrer le lien qui existe entre l'idéologie et la politique. Définie comme un ensemble d'idées et de représentations, l'idéologie est aussi le résultat produit par des contradictions sociales nées des intérêts divergents. De ce fait, l'idéologie revêt un caractère de représentation, de vision et en plus elle joue un rôle, celui de la production et de maintien de l'ordre. Dans cet aspect double, l'idéologie révèle son ambivalence à travers ses fonctions de religion et de science. C'est justement à ce niveau que se manifeste véritablement le caractère complexe du rapport entre

l'idéologie et la politique. La complexité repose d'abord sur le lien entre l'idéologie et la religion d'une part, entre l'idéologie et la science d'autre part. Il s'agit d'expliquer dans cette relation comment l'idéologie prend tantôt la forme de la religion ou tantôt la forme la science, et comment elle maintient un rapport étroit avec la politique.

En effet, pour clarifier ce rapport complexe, la difficulté réside dans l'effort à faire pour ressortir l'aspect idéologique de la politique qui malgré son émancipation pour devenir par la suite une science, ne parvient pas à se libérer de l'emprise d'une autre forme d'idéologie. C'est justement sous l'angle de cette considération qu'il faut relever ce qui rapproche la politique de l'idéologie là où on croirait plutôt découvrir le point de démarcation. En devenant science et en fondant son objet d'étude à partir de la réalité et de la connaissance de celle-ci par l'homme qui devient un sujet, l'idéologie ne semble pas, malgré cela, quitter le terrain de la politique où elle revêt la forme d'un autre habit. Si la politique est l'activité qui caractérise l'essence humaine autour de la pratique et de l'exercice du pouvoir comme fondement de l'organisation de la société et du vivre ensemble, à quel moment l'idéologie fait son apparition et complète la pratique sociale ou la pensée de celle-ci ? Au même titre que la politique, l'idéologie n'a-t-elle pas connue des formes différentes qui riment avec l'évolution politique ?

Toutes ces questions constituent pour nous des difficultés à pouvoir dissocier l'idéologie de la politique car leurs rapports font ressortir une complémentarité entre elles dans la mesure où l'une ne peut être sans l'autre. En effet, la politique a toujours besoin de l'idéologie pour asseoir l'ordre social. C'est pourquoi quand les contradictions atteignent un niveau crucial au sein d'une réalité sociale, l'idéologie vient désamorcer l'atmosphère en fondant l'espoir aux nouvelles ambitions sociales et politiques.

## **I. La conception classique de la politique**

### ***1.1. La politique comme théorie de vivre ensemble***

Avant de devenir une science fondée sur des théories, la politique a d'abord été une pratique. Dans son fondement pratique, la politique revêt un aspect culturel c'est -à- dire un ensemble de règles servant de principes en vue de conduire, d'orienter les membres de la communauté. C'est sur la base des principes et des règles que s'orientent les communautés humaines en ce sens qu'elles en trouvent des repères en vue de donner

un sens, une direction et en plus de la signification à leur existence, ce pour quoi elles vivent ensemble. Le commencement de la tradition de la pensée politique est attribué aux premiers moments qui inaugurent la réflexion sur la pratique politique. Dans l'histoire de la pensée politique, Platon est considéré comme l'un des premiers philosophes à penser la pratique à partir de l'observation qu'il a faite sur la pratique politique dont il est le témoin en Grèce antique. Si le commencement de la tradition de la pensée politique remonte à Platon à partir de l'expérience Grecque de la pratique politique, cela veut dire que la Grèce fut un lieu historique de l'évolution de la pensée politique. Avant qu'elle ne devienne une théorie, un savoir ou une connaissance de la pratique du vivre ensemble sous la détermination des règles et des principes qui régissent ce vivre ensemble, la Grèce fut un lieu, une cité considérée comme une expérience de la pratique politique. Cette expérience nous est connue à travers l'histoire de la Grèce mais surtout par l'histoire de la philosophie en général et de la pensée politique de Platon en particulier. L'histoire Grecque fut célèbre grâce à un mode de pensée, une expérience pratique de l'organisation de la cité sous le vocable de la démocratie. Cette démocratie athénienne est caractérisée par la participation directe de tous les citoyens à la prise des décisions concernant la vie de la communauté. La démocratie athénienne ou Grecque qui se pratiquait à l'Ecclésiā, une sorte d'assemblée, est définie comme place publique où la prise de la parole est le moyen de faire prévaloir ses idées afin d'influencer la prise des décisions. Ce qui confère à la parole un moyen de conquête du pouvoir grâce à la persuasion.

Mais telle qu'elle est pratiquée en Grèce, la démocratie fut critiquée par Platon parce qu'elle n'est pas fondée sur la vérité et ne la vise pas. La démocratie athénienne est plutôt fondée sur l'opinion, sur le vraisemblable c'est-à-dire sur les apparences. C'est ainsi qu'en s'insurgeant contre l'opinion comme fondement de la politique, Platon va élaborer une théorie politique fondée sur la connaissance du vrai, de ce qui est, c'est-à-dire une théorie des idées. Comment cette conception du monde qui repose sur la pratique et le vivre ensemble va prendre par la suite la forme d'une idéologie ?

## ***1.2. Le droit divin***

Le droit divin ou la justification du pouvoir par la religion c'est -à - dire à partir de la divinité n'est pas le propre des religions monothéisme comme le christianisme par exemple. La légitimation du pouvoir à partir

des croyances ou des faits extérieures au pouvoir ou à sa pratique remonte aux religions traditionnelles c'est -à -dire anciennes. Le droit divin a une origine qui remonte à la tradition et a pris une forme véritable dans la Rome antique. En effet, comme on le sait, l'histoire de la création de la ville romaine considérée comme l'une des expériences importantes pour décrire le phénomène politique est un modèle de pensée qui retrace les origines du rapport entre l'idéologie et la politique. En créant la ville Romaine, Romulus est considéré comme un modèle pour expliquer le sens de la politique à partir de son action fondatrice de la cité romaine qui est le commencement d'une existence sur un espace où plusieurs catégories de personnes sont appelées à cohabiter et à vivre ensemble. Cette action fondatrice de la cité romaine est à la fois le commencement et la signification du fait politique que l'on peut décrire comme étant le fait de cohabiter et de vivre sur un espace de liberté afin de donner un sens à l'existence.

Mais après la mort de Romulus, la cité va prendre une autre forme pour devenir la cité des dieux. En effet, après la mort du fondateur de la cité romaine, les Romains vont ériger un temple en la mémoire de leur fondateur. La cité va ainsi vivre sous la protection et le souvenir de l'ancêtre à qui ils vouent un culte parce que ce dernier est censé veiller sur la cité. C'est à partir de là que l'on comprend le sens du droit divin dans la légitimation du fait politique. En créant un temple à la mémoire de leur ancêtre, les Romains ont élaboré une conception religieuse de la politique à partir de leur tradition, celle du commencement de la cité. Ce qui va faire de la tradition quelque chose de sacrée et de ce fait, le pouvoir incarné dans le roi, devient également sacré. Car en érigeant au rang de divinités les ancêtres ou précisément les fondateurs, la cité acquiert un autre statut en devenant un espace divin, la cité des dieux. Ce qui résout à la fois la question de l'autorité politique et celui de la continuité d'une action en refondant ainsi la cité à partir des principes découlant de l'acte fondateur. Ainsi le pouvoir va désormais trouver des justifications à partir d'une réalité comme étant l'émanation de ce pouvoir. Cette justification va à la fois légitimer et conférer au pouvoir une autorité indépendante qui provient du divin. Tout comme la cité, le roi va être identifié au rang de la divinité et c'est cela qui fait de son pouvoir quelque d'absolu. Certaines mythologies par exemple, comme celles d'Egypte ou le mythe de Cronos chez Platon identifient le pouvoir au rang des divinités. L'avènement du christianisme, même s'il est une religion monothéiste ne va pas changer les choses. D'ailleurs, le christianisme va

même jouer un rôle considérable dans la sacralisation des détenteurs du pouvoir.

Il ne s'agit pas en réalité de dire que le christianisme vise à conforter les pouvoirs comme l'on a tendance à le comprendre de façon confuse à travers la fameuse expression, « rendez à César ce qui appartient à César ». Mais il s'agit plutôt de comprendre qu'il y a dans le christianisme une doctrine qui confère au pouvoir une origine divine et c'est pourquoi, toute personne investit d'un pouvoir quelconque est considérée comme un élu de Dieu. Ainsi, le bien fondé du pouvoir ou de la politique, ce qu'on appelle aujourd'hui la légitimité, s'exprime dans l'autorité des dieux. L'on comprend clairement qu'avant le christianisme, la politique repose donc sur les religions anciennes qui donnent des attributs divins à l'empereur ou au roi, faisant de lui un personnage divin. D'une manière générale, la conception de l'ordre divin repose sur les principes des religions païennes et du christianisme selon lesquels la politique a un caractère sacré. Nous comprenons bien que l'expérience romaine de la politique qui repose sur l'acte fondateur de la cité romaine marque de façon indélébile toute l'histoire de la politique occidentale. En refondant la cité romaine, les Romains ont élaboré une véritable conception de la politique fondée sur l'idéologie religieuse en établissant un lien étroit entre la tradition et l'autorité politique. Une lecture de Hannah Arendt permet aisément de comprendre ce lien étroit entre la politique et religion qui a conditionné toute la conception politique classique de l'antiquité au moyen âge jusqu'à la découverte du sujet par la philosophie de Descartes et le retour aux anciennes valeurs de l'antiquité, en particulier la liberté. A propos de l'expérience romaine de la politique et du rôle déterminant de cette expérience dans la politique occidentale qui est aujourd'hui la nôtre, Hannah écrit dans un de ses ouvrages (1972, pp. 158-159) :

*Au cœur de la politique romaine, depuis le début de la République jusqu'à la fin de l'ère impériale, se tient la conviction du caractère sacré de la fondation, au sens où une fois que quelque chose a été fondé il demeure une obligation pour toutes les générations futures. S'engager dans la politique voulait dire d'abord et avant tout conserver la fondation de la cité de Rome. C'est la raison pour laquelle les Romains furent incapables de répéter la fondation de leur première Polis dans l'établissement de colonies, mais furent capables d'ajouter à la fondation originelle jusqu'à ce que*

*toute l'Italie, et, par la suite, tout le monde occidental fussent unifiés et administrés par Rome, comme si le monde entier n'était rien d'autre qu'un arrière-pays romain.*

En s'appuyant sur le passé, la tradition, les Romains ont élaboré une véritable philosophie qui leur a permis d'asseoir une politique qui prend ses sources dans la valorisation des héros fondateurs. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le lien étroit entre l'idéologie et la politique car en s'appuyant sur les héros fondateurs, s'instaure une véritable croyance à la tradition, aux ancêtres qui finissent par être déifiés.

## **II. La conception moderne de la politique**

### ***II.1. Le libéralisme politique***

Notre analyse sur le rapport entre l'idéologie et la politique se perçoit aussi clairement si nous prenons le libéralisme, un des courants le plus important de la théorie politique moderne, pour mieux expliquer ce rapport, objet de notre recherche. Le libéralisme est défini comme une idéologie politique moderne. On appelle idéologie un ensemble d'idées bien structurées qui jouent un rôle incontestable sur le plan politique. Ce rôle vise entre autres chose à persuader par les arguments le bien-fondé de la politique. L'objectif visé est de faire adhérer un plus grand nombre de personnes possible à une cause bien précise.

L'idéologie est en général fonction des besoins de la société et de sa situation. C'est pourquoi un discours idéologique a pour objectif de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe social en mobilisant ses membres pour donner un sens à un combat. Le discours idéologique réclame aussi, en général l'adhésion totale et se caractérise par une intolérance à l'endroit de ceux qui ne partagent pas la même vision. Dès le début de la modernité, la conception classique de l'ordre politique fondée sur une représentation divine va être remise en cause. D'où le besoin d'autres sources pour légitimer l'ordre naissant. La question qui se pose est celle de la source de légitimation d'un ordre politique privé de références à la transcendance divine ? Cette question est assez pertinente pour la pensée politique puisqu'elle soulève un des grands problèmes de la philosophie politique des temps modernes. En se coupant de la transcendance divine, l'homme doit puiser en lui-même les normes à partir desquelles il pourra agir. Il convient de noter en ce moment de l'histoire de la pensée politique, la découverte du sujet à travers la philosophie de Descartes. Cela constitue une des réponses aux

bouleversements sociaux de l'époque. De cette solitude à partir de laquelle l'homme décide de créer par lui-même ses propres valeurs, ses propres normes de son action, plusieurs conceptions de l'homme vont naître et jouer un rôle important dans l'évolution politique. Le libéralisme est un exemple de ces conceptions. Il s'appuie sur une théorie forte du droit naturel et du droit positif. C'est pourquoi l'on retrouve dans cette conception du libéralisme, l'idée de libération de l'individu de la domination de la société. Le libéralisme prend son ancrage sur l'individu.

L'on assiste ainsi à une grande révolution suite à l'avènement de la modernité et le fait le plus significatif c'est sa capacité à puiser à partir d'elle-même ses propres normes c'est –à-dire le fait de se donner les critères à partir desquels elle s'oriente. A ce propos, Felix Heidenreich et Gary Schaal écrivaient (2012, P. 22) : « le monde moderne ne peut plus légitimer le pouvoir politique en se référant à un système transcendant »

Il faut dire que les aspects les plus importants du libéralisme, reposent sur l'idée selon laquelle, la démocratie est la forme appropriée du gouvernement. Comme nous le savons, la démocratie est un système politique qui se caractérise par une forme d'organisation où le parlement joue un rôle prépondérant. En effet, une des grandes contributions apportées par John Locke à la naissance du libéralisme politique est l'idée selon laquelle dans une société politique, le pouvoir législatif est le pouvoir suprême auquel se soumet le pouvoir exécutif. Toutefois, le pouvoir du parlement n'est pas absolu. Il est limité par les droits naturels, ou droits de l'homme.

Ce sont donc les philosophes qui figurent en première ligne à émettre l'idée du libéralisme dont la bourgeoisie qui en train de devenir une classe s'en est appropriée parce que cette idée lui donne une conception de la politique qui répond à ses besoins et à ses intérêts. Ainsi en s'appropriant les arguments contenus dans cette idée, la bourgeoisie pense changer l'ordre féodal. Ce qui a permis à la nouvelle classe de développer le marché. Autant le développement du commerce et de l'industrie est à la base du mouvement libéral au plan politique, autant il explique l'émergence de l'Etat moderne. L'Etat fut donc créé par le commerce et l'industrie qui avaient besoin d'une pareille organisation. L'avènement de la classe bourgeoise a favorisé la naissance de la science politique. Cette science repose principalement sur la théorie de la gouvernance qui a mis en place en place un système fondé sur l'idéologie juridique.

## *II.2. L'idéologie juridique*

Nous venons de montrer dans la conception de la philosophie classique un lien étroit entre la politique et l'idéologie à partir du rôle joué par la religion dans la fondation de la ville romaine. Ainsi toute la pensée politique classique est empreinte des considérations religieuses. Cette conception de la politique qui repose sur la croyance à des entités surnaturelles fondements de l'ordre politique et social de l'antiquité au moyen âge, a été remise en cause par l'avènement du sujet et les transformations socio-économiques en Europe. En mettant en cause la crédibilité de la conception politique qui légitime un ordre caractérisé par une hiérarchisation sociale, ces transformations socio-économiques vont susciter la nécessité d'un nouvel ordre qui prenne en compte les besoins de ces transformations qui résultent de la naissance d'une nouvelle classe : la bourgeoisie. La nécessité d'un nouvel ordre est la condition d'une nouvelle conception de la politique en vue de créer les conditions de l'épanouissement de la nouvelle classe naissance, solution à la crise sociale et politique. Cette nouvelle conception politique est comparable à de l'oxygène au sein de la réalité sociale car elle apporte un souffle nouveau qui redynamise la vie sociale et politique. Cette métaphore sur l'oxygène est la nouvelle idéologie moderne qui va fonder le nouvel ordre politique. Avant d'expliquer sur quoi se fonde l'idéologie politique moderne, il faut souligner que Machiavel était le premier à mettre sa pensée politique au service de la nouvelle classe naissante qu'est la bourgeoisie afin qu'elle prenne le pouvoir politique et change l'ordre social et politique. Malgré le caractère révolutionnaire de sa pensée qui montre clairement qu'il n'existe pas par nature ceux qui sont nés pour commander et d'autres pour obéir et en forgeant aussi le mot « Etat », Machiavel n'a pas su mettre au service de la bourgeoisie l'idéologie dont elle avait besoin. En effet, la bourgeoisie n'avait pas besoin de la force, ni la violence pour changer l'ordre en place qui est en train de perdre sa crédibilité. La nouvelle classe naissante avait besoin d'une nouvelle philosophie, une nouvelle science. Et cette nouvelle philosophie va se fonder sur le droit qui sera en même temps le fondement de la nouvelle science.

Ainsi, au XVII<sup>e</sup> siècle, les idéologues de la bourgeoisie ont élaboré une philosophie politique impressionnante, la philosophie des droits naturels. Cette philosophie sera construite sur des notions relevant de l'idéologie juridique, en se basant sur les droits de l'individu comme sujet. C'est sur ces droits naturels que sera déduite ou du moins va être élaborée



une théorie des droits positifs et celle de l'Etat politique en se fondant sur des idées de liberté, d'égalité et de propriété qui sont les attributs du sujet.

Il existe deux types de droits principaux dans le libéralisme. D'abord les droits que l'Etat octroie aux sujets de droit que l'on appelle les droits positifs émanant du processus politique. Ensuite les droits naturels ou droits inaliénables. Les principaux droits que l'Etat libéral doit donc garantir sont les droits à la liberté et à la propriété.

## **Conclusion**

En mettant en rapport l'idéologie et la politique afin d'établir ce qui les lie, notre étude nous a conduit sur la distinction entre les conceptions classique et moderne de politique. Cela nous a permis de comprendre qu'il existe en chacune de ces deux conceptions des critères, des valeurs sur lesquels repose la vision du monde des hommes dans leurs rapports entre eux-mêmes d'une part et avec leurs gouvernants d'autre part. Comment se fait le passage d'une conception à une autre et comment chacune d'elle maintient un rapport avec l'idéologie ? Il faut plutôt comprendre que ce passage loin de permettre à la politique de se débarrasser de l'idéologie, est plutôt un moment où elle prend une nouvelle forme, un habillement neuf.

S'il est possible de dire avec précision ce qui caractérise en propre la modernité sur le plan culturel et politique, il n'est pas du tout aisé par contre de situer exactement le début de cette époque. La modernité se définit comme la période à partir de laquelle les hommes ne se réfèrent plus à des systèmes transcendants pour justifier l'ordre politique et social. La modernité politique se réfère à elle-même en créant ses propres normes en vue de légitimer le pouvoir en place. Parmi ces normes nous pouvons citer comme exemple le droit, la démocratie, les droits de l'homme etc. L'avènement de la modernité a fondé la politique qui devient une science à travers la théorie de la gouvernance qui en débarrassant la politique des considérations d'ordre religieux, a permis la naissance d'une science politique qui se propose de penser la manière par laquelle l'ordre en place peut être justifié c'est-à-dire légitimer. La gouvernance est la nouvelle conception de la politique, la nouvelle forme d'idéologie que prend la politique. La gouvernance est donc la nouvelle vision politique du monde.

## References bibliographiques:

**Descartes René** (1990), *Méditations métaphysiques*, Paris, Librairie générale française.

**Heidenreich Félix et Schaal Gary** (2012), *Introduction à la philosophie politique*, Paris, CNRS éditions.

**Hannah Arendt** (2014), *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Editions du Seuil.

**Locke John** (1992), *Traité du gouvernement civil*, traduction David Mazel, Paris, Garnier Flammarion

**Machiavel Nicolas** (1996), *Œuvres complètes*, Paris, Robert Laffont.

**Platon** (1966), *La République*, traduction par Robert Baccon, Paris, Garnier Flammarion.

**Rousseau Jean Jacques** (1966), *Du contrat social*, Paris, Garnier Flammarion.

# ELECTION PRESIDENTIELLE ET RESEAUX SOCIONUMERIQUES : LE CONTREPOISON DE LA DESINFORMATION SUR *FACEBOOK* ET *WHATSAPP* EN COTE D'IVOIRE

**Waliyu KARIMU**

*Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody*

*Département des Sciences de l'information et de la communication*

*wallykarim@yahoo.fr*

## Résumé

*Dans cet article, nous proposons d'analyser les modalités de propagation de la désinformation sur Facebook et Whats.App en période électorale en Côte d'Ivoire. Nous analysons, pour ce faire, les différents dispositifs de régulation de ces informations à caractère mensonger et trompeur propagées à longueur de journée sur ces médias sociaux numériques, dans un contexte pré-électoral et électoral.*

*Notre recherche est menée dans une approche qualitative. Elle s'appuie sur un corpus d'une centaine de messages de désinformation diffusés sur Facebook et sur Whats.App entre le 14 septembre et le 31 octobre 2020. Les données ont été recueillies à la suite d'une ethnographie en ligne qui a permis d'observer les pratiques communicationnelles sur les deux médias sociaux, durant cette période. La centaine de messages relevés nous servent à illustrer les procédés de désinformation et leur régulation.*

*Nos résultats confirment la multiplication des fausses informations visant à perturber le processus électoral et une pluralité de modalités de régulation de ces messages. Ces moyens sont mis en œuvre aussi bien du côté des autorités publiques que des citoyens. Mais réguler Internet et le Web n'est pas aussi aisé.*

**Mots-clés :** *Désinformation, élection présidentielle en Côte d'Ivoire, Facebook, Whats.App, régulation.*

## Abstract

*In this article, we propose to analyze the ways in which disinformation is spread on Facebook and Whats.App during the election period in Côte d'Ivoire. To do this, we analyze the various regulatory mechanisms for this deceptive and misleading information spread all day long on these digital social media, in a pre-election and electoral context.*

*Our research is conducted in a qualitative approach. It is based on a corpus of about 100 disinformation messages distributed on Facebook and Whats.App between September 14 and October 31, 2020. The data was collected as a result of an online ethnography that observed communication practices on both social media during this period. The hundred or so messages we receive serve to illustrate the disinformation processes and their regulation.*

*Our results confirm the multiplication of false information aimed at disrupting the electoral process and a plurality of methods for regulating these messages. These means are implemented by both public authorities and citizens. But regulating the Internet and the Web is not as easy.*

**Keywords:** *Côte d'Ivoire, disinformation, presidential election, Facebook, Whats.App, regulation.*

## Introduction

Le 31 octobre 2020, les électeurs ivoiriens étaient invités à se rendre dans les bureaux de vote pour élire leur président de la République, dans un climat de tension<sup>1</sup>. Deux semaines auparavant, la Commission électorale indépendante (CEI) avait donné le top départ de la campagne électorale qui a été marquée par des violences aggravées, précédées par l'appel au boycott du scrutin lancé par les principaux leaders de l'opposition<sup>2</sup>. Durant toute la période pré-électorale jusqu'au jour du vote, les réseaux sociaux, principalement *WhatsApp* et *Facebook* ont servi de terrain d'affrontements entre militants politiques rivaux.

En Côte d'Ivoire, comme ce fut le cas lors des élections qui se sont déroulées dans d'autres pays, notamment aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou encore au Brésil, les campagnes de désinformation se sont multipliées aussi bien sur *Facebook* que sur *WhatsApp* (Badouard, 2017 ; Szadkowski, 2018). Il importe cependant de définir la notion de « désinformation » pour mieux aborder notre étude et ses ambitions.

On doit à Guy Durandin une intéressante recherche sur la désinformation, son historique et ses ramifications. S'il n'existe pas une seule définition, comme l'admet cet auteur, on peut toutefois retenir celle-ci : « Il s'agit de mensonges organisés, à une époque où les moyens d'information sont fort développés » (Durandin, 1993). On note également que la désinformation peut épouser plusieurs formes. Nous choisissons ici celle relative à une information délibérément mensongère diffusée dans le but de tromper l'opinion publique, au moyen des plateformes sociales.

La désinformation peut également se nommer *fake news*, si l'on s'en tient aux explications de Kevin Razy, Hamza Garrush et Lionel Serre. D'après eux, le terme polysémique *fake news* peut être compris de la façon suivante : « Il y a deux choses à retenir pour parler d'information fautive : d'abord que c'est faux (soit c'est inexistant, soit ce n'est pas exactement ça) et ensuite que c'est validé en majeure partie par les réseaux sociaux » (Razy, Garrush et Serre, 2019 : 13).

Nous nous intéressons également à leur remarque qui nous est utile dans le cadre de cette étude : « Que ce soit pendant les guerres ou des

---

<sup>1</sup> Côte d'Ivoire : candidats, électeurs, contexte... cartographie d'une élection sous tension (tv5monde.com)

<sup>2</sup> Cinq clés pour comprendre l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire (francetvinfo.fr)

situations politiquement tendues, on a toujours cherché à influencer ou à faire réagir les populations à travers de fausses nouvelles qu'on qualifierait de *fake news* aujourd'hui. L'idée reste la même, mais les outils et les techniques changent » (Razy, Garrush et Serre, 2019 : 14).

## 1. Problématique de la recherche

Avec la démocratisation et l'essor de l'Internet (Beuscart, Dagiral et Parasio, 2019), les réseaux sociaux numériques (RSN) sont de plus en plus omniprésents dans notre quotidien. Ils se retrouvent aussi au cœur des événements électoraux. De ce fait, ils font désormais presque jeu égal avec les médias classiques autrefois en pole position dans la médiatisation du processus électoral et démocratique. Si certains auteurs comme Leighton (2020) insistent sur l'importance de *Facebook* dans le débat démocratique, d'autres, à l'instar d'Allcott et Gentzkow (2017) mettent en évidence la problématique de la propagation de fausses informations *via* les dispositifs sociaux numériques, notamment *Facebook* et *WhatsApp*. Ces deux plateformes grand public rencontrent un succès indéniable. Chacune d'elle totaliserait plus de deux milliards d'utilisateurs actifs dans le monde, selon le site Statista<sup>3</sup>. *WhatsApp* se placerait sur la troisième marche du podium des médias sociaux les plus utilisés, après *Facebook* et *YouTube*.

Nous nous intéressons dans cette recherche à la manière dont ces dispositifs sociotechniques sont utilisés pour véhiculer de fausses informations, en contexte d'élection présidentielle. Le scrutin présidentiel de 2016 aux États-Unis a mis en lumière le rôle néfaste de *Facebook* dans le processus électoral. Dans leur étude, Allcott et Gentzkow sont parvenus à la conclusion suivante : « Les fausses nouvelles ont été à la fois largement partagées et fortement orientées en faveur de Donald Trump. Notre base de données contient 115 fausses histoires pro-Trump qui ont été partagées sur *Facebook* un total de 30 millions de fois, et 41 fausses histoires pro-Clinton partagées un total de 7,6 millions de fois »<sup>4</sup> (Allcott et Gentzkow, 2017 : 212). Au Brésil, on a observé le même scénario. En effet, l'élection qui a opposé Jair Bolsonaro et Fernando Haddad en 2018 a été, selon plusieurs études, influencée par *WhatsApp*. Michaël Szadkowski décrit parfaitement cette interférence dans un article publié dans *Le Monde* du 25 octobre 2018.

---

<sup>3</sup> <https://www.fr.statista.com/>

<sup>4</sup> Traduction française de la version anglaise par l'auteur de cette recherche.

Selon lui : « Le scrutin présidentiel brésilien est un exemple inédit de propagation de "fake news" et de propagande politique sur l'application de messagerie appartenant à *Facebook*. S'il fallait une ultime preuve que la désinformation et la propagande politique peuvent être diffusées à travers l'application *WhatsApp*, les élections présidentielles brésiliennes en ont offert un exemple inquiétant » (Szadkowski, 2018).

Les recherches abondent désormais sur la circulation des fausses informations de manière virale à travers *WhatsApp* et *Facebook*, aussi bien en temps normal qu'en période électorale. Leurs conséquences néfastes sur le processus électoral ne font également plus aucun doute. Cependant, la question de leur régulation reste une préoccupation lancinante. Comment contrôler les messages qui circulent *via* les deux plateformes, à défaut de les endiguer ? Meta, la maison-mère de *Facebook* et *WhatsApp*, a mis en place des mécanismes internes pour freiner la propagation de ces fausses informations. Cependant, leur efficacité est sujette à caution. Dans le contexte ivoirien qui intéresse cette recherche, nous montrons que les mesures prises par Meta ne permettent pas de réduire la circulation des messages erronés produits pour tromper l'opinion.

L'objectif de cette étude est d'examiner les logiques de désinformation sur *Facebook* et *WhatsApp* et leur contrepoison durant le processus électoral de 2020, en Côte d'Ivoire. Nous voulons montrer comment les fausses informations ont noyauté le scrutin et quels sont les mécanismes déployés pour les combattre et les enrayer. Dans cette perspective, nous formulons l'hypothèse suivante : les filtres mis en place par Meta en ce qui concerne la diffusion de fausses informations ne suffisent pas à les contenir au point de susciter une pléthore de dispositifs à l'échelle locale, aussi bien du côté des pouvoirs publics que des usagers eux-mêmes.

## **2. Considérations théoriques et méthodologiques**

### ***2.1. Plateformes numériques et interaction du public***

Cette recherche s'inscrit dans le sillage des travaux sur la sociologie des médias sociaux numériques, un genre médiatique nouveau. Si les plateformes telles que *Facebook* et *WhatsApp* ont pour fonction initiale de contribuer à la sociabilité en ligne entre leurs utilisateurs (Granjon, 2011 ; Cardon, 2019 ; Ghliiss et Jahjah, 2019), elles ont au fil du temps connu des évolutions dans leur usage. Ainsi, avec le Web 2.0, ces

dispositifs accèdent-ils au rang de médias sociaux numériques, favorisant les échanges multiformes entre citoyens (Castellano, 2022). À l'instar des médias traditionnels, ils représentent des techniques et supports permettant aux hommes de communiquer entre eux et transmettre des messages aux contenus les plus variés (Rieffel, 2005).

Les deux plateformes sociotechniques apparues depuis plus d'une décennie, s'inscrivent plus généralement dans la nouvelle constellation du Web social, c'est-à-dire dans un environnement de plateformes collaboratives qui permettent aux utilisateurs de devenir des contributeurs dans l'univers Internet (Proulx, Millette et Heaton, 2012). Le vocable média social est une traduction de l'anglais *social media*. Il est défini par Danah Boyd, auteure d'une étude sur l'usage des réseaux sociaux auprès des adolescents américains : « "Médias sociaux" tel que je l'utilise, est un terme générique qui fait référence à l'ensemble d'outils, de services et d'applications qui permettent aux gens d'interagir avec les autres en utilisant les technologies de réseau. Les médias sociaux englobent les logiciels de groupe, les communautés en ligne, les technologies peer-to-peer et de partage de médias, et les jeux en réseau. Messagerie instantanée, blog, micro-blogging, les forums, les e-mails, les mondes virtuels, les SMS et les sites de réseaux sociaux sont tous des genres de médias sociaux (...) » (Boyd et Ellison, 2007).

La définition ci-dessus n'est pas éloignée de celle proposée par Siapera (2012). Pour elle, les médias sociaux se réfèrent à un ensemble souvent hétérogène de sites qui utilisent la technologie à des fins d'interaction sociale et de génération de contenu émanant des usagers. Enfin, Stenger et Coutant (2013) pour leur part, établissent une corrélation entre médias sociaux et le Web 2.0. Ils distinguent six caractéristiques associées à ces supports numériques, au nombre desquelles le fait qu'ils « proposent un contenu évoluant en permanence, dans une logique de flux, constitué de témoignages (badins, sérieux, ordinaires...), commentaires (en réaction aux précédents contenus), d'appréciations/jugements (évaluations, notations...) et de partage de documents/ressources (image, texte, son, vidéo...) » (Stenger et Coutant, 2013 : 109).

La production et la diffusion de ces contenus multiples qu'énumèrent Stenger et Coutant posent toutefois des problèmes. C'est l'objet des réflexions de Philippe Viallon et Elizabeth Gardère (2020) dans leurs recherches sur les médias sociaux. Les deux auteurs évoquent l'aspect relatif à la régulation de ces nouveaux supports numériques

d'information. Ils remarquent d'emblée que : « Si quantité de messages sont anodins, certains individus isolés ou groupes organisés profitent de la liberté offerte par le média numérique pour en abuser ou la détourner au détriment des autres » (Viallon et Gardère, 2020 : 99-100). C'est donc pour apporter des solutions aux problèmes qui découlent de leur usage que les plateformes numériques ont déployé des moyens d'action, au nombre desquels : les modérateurs, la cybersurveillance, les nettoyeurs de comptes, pour ne citer que ceux-là. Ces modes de régulation *a posteriori* restent encore aujourd'hui privilégiés par les acteurs du numérique.

## ***2.2. Une ethnographie des groupes Facebook et WhatsApp***

D'un point de vue méthodologique, notre recherche est menée dans une approche qualitative. Elle considère un corpus d'une centaine d'informations<sup>5</sup> diffusées sur *Facebook* et sur *WhatsApp* entre le 14 septembre et le 31 octobre 2020 ; soit à partir de la date de l'annonce par le Conseil constitutionnel ivoirien de la liste des personnalités autorisées à se présenter à l'élection présidentielle (4 sur 44 postulants) jusqu'au jour du vote. Nous en avons dénombré plusieurs dizaines par jour et qui attirent l'attention de par leurs caractères alarmants et trompeurs. Pour les besoins de cette recherche, nous choisissons de ne retenir que les plus récurrentes et significatives, en raison des réactions qu'elles ont suscitées. Nous notons également qu'une même information peut être relayée sous plusieurs variantes et dans plusieurs groupes *Facebook* et *WhatsApp*. Dans ce cas, nous ne prenons en compte qu'une seule version.

Ces données ont été recueillies à la suite d'une ethnographie en ligne durant la période préélectorale et électorale, entre le 14 septembre et le 31 octobre 2020. Nous avons observé les pratiques communicationnelles sur ces deux supports numériques d'information, puis effectué des captures d'écran des différents messages qui y ont circulé et dont la sincérité n'était finalement pas établie. Cette veille d'environ cinq heures par jour en moyenne, a permis, outre les informations non vérifiées, d'identifier et noter comment les pouvoirs publics, mais aussi des usagers se sont mobilisés pour signaler ces informations virales à caractère mensonger et trompeur.

---

<sup>5</sup> Les messages sont reproduits tels qu'ils ont été publiés sur *Facebook* et *WhatsApp*. Nous n'avons pas voulu y apporter des corrections.



Nous rappelons que le choix de *Facebook* et *WhatsApp* s'imposait en raison de leur popularité dans le pays. Ces deux plateformes socionumériques sont très prisées par les internautes qui s'en servent pour échanger sur diverses thématiques et également faire connaître leurs opinions sur la conduite des affaires publiques.

Les groupes *WhatsApp* dans lesquels nous avons recueilli les données existent depuis plusieurs années. Ce sont des groupes fermés et donc privés comprenant en majorité des journalistes et des communicants qui interagissent sur quasiment tous les domaines de la vie en société, politique, social, culture, sports, divertissement, pour ne citer que ces exemples. Nous nous gardons de donner davantage de détails sur leur dénomination et l'identité des membres qui ont diffusé les informations que nous étudions ici.

Quant aux groupes *Facebook*, ils se composent du grand public sans distinction. Nous rappelons que nous en sommes membre, ce qui nous a permis d'observer et recenser les interactions diverses qui s'y déroulent. Les messages publiés sur *Facebook* ont été recueillis via notre profil créé sur ce réseau social depuis 2010. L'opération a été rendue facile grâce à notre présence en tant que membre de plusieurs groupes que nous énumérons ci-dessous.

En réalisant cette recherche, notre objectif n'était pas d'interagir avec ceux qui ont posté ces informations aussi bien sur *WhatsApp* que sur *Facebook*. Nous avons voulu simplement observer les échanges et prendre des notes. Les informations recensées ne sont donc pas analysées ici dans une perspective thématique, mais dans le but d'illustrer et expliquer notre recherche.

### **3. Résultats**

Notre recherche permet d'aboutir à plusieurs résultats que nous déclinons dans les lignes suivantes.

#### ***3.1. Réguler pour lutter contre la pollution du cycle électoral***

Conscients des enjeux électoraux et des dangers que représentent les fausses informations, surtout en période pré-électorale et électorale, les pouvoirs publics ont mis en place une plateforme de sensibilisation et de déconstruction des fausses informations. Dénommée « Alertes 100 », cette page *Facebook* rappelle régulièrement qu'une loi ivoirienne

réprime la diffusion de fausses infos. Il s'agit de la loi n° 2013-451 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité, qui vise à réguler les contenus abondants charriés par Internet et les réseaux sociaux grand public (Hénocque, 2014).

Dans l'entendement populaire en Côte d'Ivoire, la cybercriminalité se rapporte au phénomène d'escroquerie sur Internet communément appelé « broutage ». La notion de cybercriminalité est définie dans ce texte juridique comme étant l'« ensemble des infractions pénales qui se commettent au moyen ou sur un réseau de télécommunication ou un système d'information ». 79 articles repartis en huit chapitres constituent l'ossature de cette loi.

Nous nous intéressons particulièrement à la dizaine d'articles du chapitre sept intitulé « Adaptation des infractions classiques aux technologies de l'information et de la communication » ; en d'autres termes, les infractions liées à l'usage des RSN. Citons l'article 65 : « Est puni de six mois à deux ans d'emprisonnement et de 1.000.000 à 5.000.000 de francs CFA d'amende, le fait pour toute personne de communiquer ou de divulguer par le biais d'un système d'information, une fausse information tendant à faire croire qu'une destruction, une dégradation ou une détérioration de biens ou une atteinte aux personnes a été commise ou va être commise. Est puni des mêmes peines, le fait de communiquer ou de divulguer par le biais d'un système d'information, une fausse information faisant croire à un sinistre ou à toute autre situation d'urgence ».

Outre « Alertes 100 », d'autres pages *Facebook* à l'initiative des pouvoirs publics communiquent régulièrement sur les fausses informations. C'est le cas des pages *Facebook* de la Police et de la Gendarmerie.

Le 21 octobre 2020, plusieurs groupes *WhatsApp* et *Facebook* reprennent une information de la page *Facebook* PDCI 24 : « Un individu (microbe de Ouattara) vient d'être débusqué par la population de Dabou, avec des fusils de chasse, il tentait de s'en prendre à certains civils innocents ». L'information est illustrée de quatre photos, l'une présentant l'individu en question et les trois autres son arsenal. Le démenti de la page « Alertes 100 » n'a pas tardé à être diffusé sur les RSN : « *Fake News*. Cette image a été prise au nord-ouest du Cameroun et publiée par la page le 19 octobre par la page *Facebook* "Non au tribalisme au Cameroun" et le 20 octobre par "Bloody civilians TV". Elle n'est aucunement liée à des événements dans la ville de Dabou ».

Cette réfutation est relayée sur les pages de la Direction générale de la police nationale (DGPN) et de la Plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC). Elle est accompagnée de la mise en garde suivante : « La diffusion de fausses informations est punie par les lois ivoiriennes. Tout internaute doit être conscient que, tôt ou tard, ses publications ou ses partages pourraient le conduire devant les juridictions compétentes ».

La plupart des fausses informations sur *Facebook* et *WhatsApp* sont publiées sous forme d'écrits de longueurs variables, des articles de presse repris et détournés de façon malveillante, des photos et vidéos truquées, pour ne citer que ces quelques exemples. Ces contenus, dans leur majorité, concernent des faits relatifs à la vie politique locale et au contexte électoral et pré-électoral. Les pratiques de désinformation mises en œuvre ici visent principalement à compromettre le bon déroulement du processus électoral. Si les partis politiques d'opposition ne se sont pas mis en avant dans ces opérations de désinformation (de même que la coalition au pouvoir), il apparaît que leurs sympathisants sont restés très actifs à travers des messages à caractère mensonger et trompeur relayés sur *Facebook* dans des groupes composés de plusieurs milliers d'adhérents et sur *WhatsApp* où les groupes vont jusqu'à 512 membres<sup>6</sup>.

### ***3.2. Chartes et démentis : des outils de la traque aux fausses nouvelles***

Ces fausses informations s'apparentent à des messages de menaces de violences physiques visant à dissuader ceux qui oseraient se rendre aux urnes le jour du vote. En effet, des rumeurs persistantes de la présence de groupes armés étrangers qui auraient été recrutés pour semer du grabuge sont fortement propagées sur les plateformes numériques. Elles tendent également à faire accroire que les autorités gouvernementales ivoiriennes, prises de panique, seraient sur le point de renoncer à organiser le scrutin, ou que le vote aurait déjà eu lieu avec des urnes bourrées, pour ne citer que ces exemples de fausses informations abondamment relayées sur les différentes plateformes numériques.

---

<sup>6</sup> Le nombre pourrait double et passer à 1024 membres dans un groupe *WhatsApp*.

Le recours aux groupes *Facebook* très célèbres en termes d'importance numériques de leurs membres, à l'instar de ODCI<sup>7</sup>, qui compte plus de cent mille personnes<sup>8</sup> participe d'une stratégie bien précise. Il s'agit, par le truchement des groupes numériquement importants, d'obtenir l'amplification de ces informations trompeuses et anxiogènes. Les auteurs de ces contenus qu'on peut qualifier de *fake news*, tentent par ces méthodes, de parvenir à ces trois objectifs suivants : susciter une très faible participation au scrutin afin de le discréditer, obtenir un report, ou à défaut, enregistrer l'annulation de l'élection présidentielle boycottée par les principales formations de l'opposition.

Pour lutter contre ces messages mensongers, des chartes ont été élaborées dans des groupes *Facebook* et *WhatsApp* dans lesquels nous avons collecté les données qui y sont diffusées. Ces chartes interdisent bel et bien la diffusion de ces informations qui pourraient saper le processus électoral. Dans l'un de ces groupes *WhatsApp* de notre corpus, une charte détaillée en plusieurs articles mentionne en son article 3 : « La publication des contenus diffamatoires ou des fausses informations, est interdite dans le groupe. Les contenus non vérifiés doivent être précédés de la mention "non vérifié" pour éviter d'être un vecteur des *Fake news*. Dans tous les cas, éviter dans la mesure du possible, de diffuser des contenus non vérifiés, en demandant aux autres de faire les vérification ».

Pour contraindre les créateurs et administrateurs des pages *Facebook* très populaires à assainir les interactions multiformes sur ce réseau social numérique très populaire en Côte d'Ivoire, le procureur de la République les avait convoqués. Il les tient pour responsables des contenus qui enfreignent la loi, avec une menace de poursuites judiciaires en cas de dérives.

En dehors des initiatives étatiques et des communautés formées sur les deux plateformes, des citoyens à titre individuel dénoncent ces fausses informations en utilisant les mêmes canaux de diffusion, en l'occurrence *WhatsApp* et *Facebook*. Par exemple, quelques heures après l'annonce par le Conseil constitutionnel de l'identité des quatre personnalités retenues pour l'élection présidentielle de 2020, un message diffusé via les médias sociaux numériques est abondamment relayé. Il est ainsi titré : « L'éminent professeur de droit Francis Wodié

---

<sup>7</sup> Observatoire Démocratique de Côte d'Ivoire (ODCI)

corrige le juge Mamadou Koné et ses compagnons de forfaiture du conseil constitutionnel ». Le message suivant est attribué à M. Wodié, ancien président du Conseil constitutionnel : « Ce lundi, ce fut avec une âme en détresse et une profonde affliction que j'ai assisté à un charcutage du Droit constitutionnel sous nos tropiques. Malgré mes nombreuses interpellations adressées aux membres du Conseil constitutionnel sur le caractère foncièrement vicié du code électoral et la forme dolosive de cette Constitution, une grave forfaiture a été commise contre laquelle ma conscience ne peut demeurer pusillanime. Sans entrer dans les méandres des décisions rendues par cette haute juridiction que j'ai présidée par le passé, j'invite le président Mamadou Koné à publier l'intégralité du texte relatif à la loi d'habilitation qui autoriserait le Président de la République à modifier le code électoral par ordonnance ». Le message attribué à l'ex président du Conseil constitutionnel se poursuit : « Toutes mes recherches à ce sujet se sont avérées infructueuses. Cette démarche est essentielle pour statuer sur la légalité du processus électoral en cours ; lequel repose initialement sur cette grave anomalie législative. Si elle n'est pas réparée, nous courons le risque d'embarquer encore notre pays dans les abysses de la violence à cause de l'exclusion d'illustres adversaires politiques qui sont bien connus. Le Conseil constitutionnel doit jouer un rôle de régulateur harmonieux du jeu politique et non s'inscrire dans un barbarisme juridique médiéval au service d'un groupement politique. Une attitude déplorable qui déshonore nos institutions dans cette période hautement explosive. L'histoire risque d'établir certaines responsabilités lourdes de conséquences ».

La réaction du mis en cause est intervenue deux jours après la diffusion du texte à lui attribué. Dans un communiqué de presse relayé sur *Facebook* et *Whats.App*, le juriste publie son démenti ainsi libellé : « (...) Pour ne pas paraître cautionner ou couvrir des écrits et propos qui ne me sont guère imputables et contribuer à rétablir la vérité ». Il ajoute : « Ne rien dire dans le sens de la rectitude morale et juridique, ce serait contribuer à alourdir le climat sociopolitique et encourager ainsi le mensonge et la violence ». Pour souligner le caractère faux du document publié, il y relève plusieurs anomalies, évoquant « tant la méthode utilisée, qui est loin d'être la mienne, que certaines monstruosité contenues dans les textes ».

Le 30 septembre 2020, un internaute répondant au nom de Karton Yapi (un pseudonyme certainement) publie cette information dans le

groupe *Facebook* dénommé « Observatoire de la vie politique en Côte d'Ivoire » : « On vous a dit qu'il n'y aura pas d'élection en octobre, vous avez pris ça pour faire discussion. Aujourd'hui devant la pression Ouattara se rend compte qu'il ne peut pas. Maintenant il parle de report. Quand on vous parle il faut comprendre. Ouattara ne maîtrise plus rien ». Très rapidement, après la parution de ce message, des membres du groupe réagissent par des commentaires. Ils exigent les preuves de cette affirmation relative au probable report de l'élection présidentielle, en vain. Nombre d'internautes membres de ces médias sociaux numériques n'hésitent pas à s'insurger contre ces messages peu vraisemblables qui sont régulièrement diffusés, refusant ainsi de les cautionner.

Le 13 octobre 2020, un contenu est relayé dans un groupe *WhatsApp* : « Urgent !!! Il faut sécuriser les lieux de distribution des cartes d'électeurs. L'opposition est en train de cibler ces lieux en ce moment afin de les saccager et tabasser les agents distributeurs de carte. A partager dans vos groupes *WhatsApp* ». Le même jour, l'information ne suscite guère de réactions. Ce n'est que le lendemain que l'un des membres de ce groupe *WhatsApp*, qui n'a certainement pas lu le message la veille, au moment de sa publication, s'interroge : « Qui est la source de cette information ? Dans quel but doit-on la partager ? A-t-on vérifié l'information ? je ne partagerai point ce message ». Les questions resteront sans réponses.

En dehors des citoyens qui démentent et débusquent à titre individuel, les fausses informations, un site internet a été créé également à cet effet. Il s'agit du site [www.ivoirecheck.com](http://www.ivoirecheck.com), un dispositif de vérification (factchecking) des informations relatives à l'élection présidentielle. Il a été mis en place par le Réseau des professionnels de la presse en ligne de Côte d'Ivoire (REPPRELICI), une organisation fondée en 2006. L'objectif de ces acteurs de l'information en ligne est de mener la lutte contre les infox et soutenir l'intégrité des contenus relatifs aux élections. *Ivoirecheck.com* met donc en œuvre diverses techniques de factchecking (Bigot, 2019).

Le 12 octobre 2020, le média numérique publie un article intitulé : « Présidentielle 2020 : Le candidat KKB n'a pas tenté de fuir avec sa famille vers l'Europe »<sup>9</sup>. Pour mettre fin à cette fausse information

---

<sup>9</sup> Présidentielle 2020 : Le candidat KKB n'a pas tenté de fuir avec sa famille vers l'Europe. | Lutte contre les infox, les fausses et les théories du complot en Côte d'Ivoire ([ivoirecheck.com](http://ivoirecheck.com))

propagée sur les plateformes socionumériques, la vérification effectuée par les journalistes de ce site a consisté à joindre par téléphone l'équipe du candidat pour confirmer ou infirmer l'information. Ils ont également contacté les autorités aéroportuaires et policières afin d'avoir d'autres nouvelles relatives à cette information. L'article s'achève par une précision qui vise à ôter le doute dans les esprits :

Dans la soirée de ce lundi 12 octobre 2020, Kouadio Konan Bertin dit « KKB » est apparu décontracté et jovial dans une vidéo de plus d'une minute sa page officielle *Facebook*. « Je suis à Kami dans le village du Président Félix Houphouët Boigny », précise-t-il<sup>10</sup>.

#### **4. De la difficulté de la régulation des médias sociaux**

L'objectif de cette étude est double : mettre en évidence les mécanismes de désinformation sur *Facebook* et *WhatsApp* durant le processus électoral de 2020 en Côte d'Ivoire et analyser les initiatives prises pour les contrecarrer. Nous avons voulu ainsi montrer comment la désinformation qui était bien présente dans les pratiques communicationnelles sur les deux plateformes socionumériques pouvait constituer un travail de sape lors de ce rendez-vous démocratique qu'est l'élection présidentielle. Nous nous sommes alors attelé à identifier les dispositifs déployés pour combattre les fausses informations massives qui ont été publiées sur les deux applications populaires.

L'étude permet de noter que durant la période préélectorale et électorale, plusieurs procédés de régulation ont été mis en place aussi bien par les pouvoirs publics que par les citoyens. Ils visent à freiner la propagation des fausses informations et rétablir les faits qui ont été tronqués ou qui n'ont jamais existés. Cependant, malgré toutes les initiatives prises, ces messages ont continué à circuler sous différentes formes et variantes.

Nos résultats soulignent les difficultés à réguler les plateformes socionumériques. En effet, nous avons souligné que dans les groupes *Facebook* et *WhatsApp*, des chartes ont été élaborées par leurs fondateurs et administrateurs, afin d'endiguer la propagation des contenus erronés. C'est ce que Neta Kligler-Vilenchik nomme

---

<sup>10</sup> Idem.

correction sociale collective, à savoir « une pratique continue de vérification de l'information, se produisant dans des contextes de groupe » (Neta, 2022 : 1). Toutefois, malgré ces actions de recoupements, les rappels à l'ordre réguliers à l'intérieur des communautés de discussion ainsi que les menaces des autorités judiciaires, les usagers ne se privent pas d'enfreindre au bon fonctionnement des plateformes numériques. Même les sanctions brandies par les administrateurs contre les contrevenants, allant de la radiation temporaire à l'exclusion définitive des groupes *Facebook* et *WhatsApp*, restent peu dissuasives.

Nombre de chercheurs, à l'instar de Monique Dagnaud, insistent sur le fait qu'il est impossible de réguler Internet et par ricochet les médias sociaux numériques. La sociologue soutient que la régulation ne peut être assurée que par les internautes eux-mêmes : « Peut-on vraiment exercer une surveillance et un contrôle sur les remous de la mer ? Le discours d'autorité politique sur la régulation d'Internet, aux confins des éternels débats sur la censure, est partout. Mais on peut être sceptique sur son impact dans les sociétés démocratiques. De fait, le principal agent de cette modération des échanges humains sur le numérique, ce sont les internautes eux-mêmes. Ce qui réalise, à un certain degré, le projet de la communication décentralisée à l'origine d'Internet » (Dagnaud, 2020 : 5).

Certes, notre recherche confirme que certains usagers parmi les internautes refusent de cautionner la désinformation. Ils rejettent publiquement les informations fausses propagées dans leurs groupes et fournissent des éléments de compréhension. D'autres, parmi ces internautes vont plus loin en réclamant une confrontation avec les auteurs des messages erronés et dénoncer publiquement leurs manœuvres. Ce dernier groupe mobilise à cet effet les techniques diverses de factchecking. Cependant, comme le montre une étude sur laquelle s'appuie Monique Dagnaud, tous les usagers de ces médias socionumériques ne se préoccupent pas forcément de lire des informations vraies lorsqu'ils se connectent sur ces plateformes numériques. Nombre d'entre eux partagent même volontiers les messages de façon compulsive, tout en étant conscients de leur caractère mensonger et trompeur.



Quant à Romain Badouard, ses recherches concernant la régulation du Web, dénoncent une hégémonie des GAFAM<sup>11</sup>, *Facebook* y compris, à propos de la circulation de l'information sur Internet. Cette situation a pour conséquences, selon lui, la pérennisation de la censure et une menace réelle sur la liberté d'expression (Badouard, 2017).

En définitive, et malgré les récriminations pertinentes formulées à son encontre, faut-il s'en remettre à l'entreprise Meta ? Elle développe, certes, une politique de régulation régulièrement ajustée dans l'optique de prendre en compte les usages variés du public. Ses équipes de factcheckeurs, soutenues par une panoplie d'algorithmes, sont constamment à pied d'œuvre pour supprimer toutes les fausses informations qui sont publiées ou relayées. Mais, elles ne parviennent pas à endiguer le phénomène, en raison de l'abondance des messages qui circulent, aussi bien à l'échelle nationale ivoirienne qu'internationale. C'est ce constat d'impuissance de Meta qui fait dire à Michaël Szadkowski que : « Face à ce phénomène, la réponse de *Facebook* et *WhatsApp* est pour le moins timorée. Si le premier mène la guerre aux infox sur son réseau social depuis l'élection présidentielle américaine de 2016 (notamment en participant au financement de projets de "factchecking" comme Comprova), il ne peut appliquer ses mesures habituelles d'endiguement sur son application. La raison est avant tout technique. L'une des fonctionnalités clés de *WhatsApp* est son chiffrement de bout en bout, qui empêche l'application, ou n'importe quel service tiers connecté, de lire ou de rechercher le contenu des messages échangés, groupes inclus » (Szadkowski, 2018).

Surveiller les interactions de plus de deux milliards d'utilisateurs, en temps et en heure, même à l'aide de puissants algorithmes, relève ainsi d'une gageure, en raison des stratégies de contournement des internautes. C'est le cas en Côte d'Ivoire où certains groupes *Facebook* comme ODCI ont vu leur accès bloqué, ce qui met fin définitivement à leurs activités, donc à leur existence. Mais très rapidement, les fondateurs de ces groupes *Facebook* très populaires mettent en œuvre des méthodes pour esquiver les sanctions : ressusciter les groupes supprimés lorsque les « standards de la communauté » énumérés par Meta ont été enfreints. Ils modifient légèrement leurs précédentes dénominations. On a ainsi dénombré la création de ODCI Relais 1,2,3, des sortes de clones de la structure originelle.

---

<sup>11</sup> Acronyme reprenant l'initiale des « géants du net » que sont Google, Apple, *Facebook*, Amazon, et Microsoft.

## Conclusion

La problématique de la désinformation, au sens où le développe Guy Durandin (1993) est certes ancienne, mais reste d'actualité. Elle est aujourd'hui revisitée à l'aune des médias sociaux numériques popularisés par Internet et le Web participatif.

Dans cet article, nous étudions la désinformation sur *Facebook* et *WhatsApp* en période préélectorale et électorale, dans un contexte ivoirien. Nous analysons les différentes formes de ripostes déployées aussi bien par les pouvoirs publics que par les citoyens pour dénoncer les fausses informations publiées, entre septembre et octobre 2020, visiblement dans le but de nuire au bon déroulement du scrutin.

Notre recherche nous permet de mettre en évidence une pluralité de dispositifs visant à contrecarrer les contenus erronés très virales et à les réguler, afin de freiner leur propagation. Comme nous l'avons déjà souligné, ces moyens sont mis en œuvre aussi bien du côté des pouvoirs publics que des citoyens, ainsi que les « standards de la communauté » de Meta qui déploie également ses équipes pour réduire le phénomène des *fake news*.

Cependant, malgré l'existence de ces différents mécanismes, les informations à caractère mensonger et trompeur continuent de circuler et semblent même s'amplifier, en raison des enjeux liés à l'élection présidentielle, comme ce fut le cas aux Etats-Unis en 2016 mais aussi au Brésil en 2018. On se rend compte, *in fine*, qu'il n'est pas aisé de réguler Internet et le Web, ce qui oblige à rechercher d'autres pistes dans cette perspective.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, nous nous sommes contentés d'observer les échanges sur *WhatsApp* et *Facebook* et d'appréhender les méthodes de régulation des fausses informations qui s'y déroulent. Toutefois, l'étude pourrait être complétée et enrichie en y incluant des interactions avec les personnes qui publient ces informations reconnues comme fausses, afin de mieux appréhender leur stratégie et motivation profonde.

## Références bibliographiques

Allcott Hunt et Gentzkow Matthew (2017), Social Media and Fake News in the 2016 Elections, *Journal of Economic Perspectives*, vol. 31, n° 2, 211-236.

- Badouard Romain** (2017), *Le désenchantement de l'internet. Désinformation, rumeur et propagande*, Paris, FYP éditions.
- (2020), *Les Nouvelles lois du Web. Modération et censure*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées ».
- Beuscart Jean-Samuel, Dagiral Eric et Parasie Sylvain** (2019), *Sociologie d'internet*, Paris, Armand Colin, 2<sup>e</sup> édition.
- Bigot Laurent** (2019), *Fact-checking vs fake news : Vérifier pour mieux informer*, Bry-Sur-Marne, Institut National de l'Audiovisuel.
- Boyd Danah et Ellison Nicole** (2007), Social Network Sites : Definition, History, and Scholarship, *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol. 13, n° 1, en ligne sur <http://jcmc.indiana.edu/vol13/issue1/boyd.ellison.html> >, consulté le 02/02/2023.
- Cardon Dominique** (2019), Typologie des réseaux sociaux en ligne, Dans : Cardon Dominique, *Culture numérique* (pp. 152-163), Paris : Presses de Sciences Po.
- Castellano Simona** ( 2022), Social media literacy in contemporary society and the digital media ecosystem, *Sociétés*, 156, 55-71, <https://doi.org/10.3917/soc.156.0055>
- Dagnaud Monique** (2020), Réguler Internet ? Même pas en rêve, *Constructif*, 56, 50-53. <https://doi.org/10.3917/const.056.0050>
- Durandin Guy (1993), *L'information, la désinformation et la réalité*, Paris, PUF, « coll. Le psychologue ».
- Ghiss Yosra et Jahjah Marc** (2019), Habiter WhatsApp ? Éléments d'analyse postdualiste des interactions en espace numérique, *Langage et société*, 167, 29-50, <https://doi.org/10.3917/ls.167.0029>
- Granjon Fabien** (2011), Amitiés 2.0. Le lien social sur les sites de réseaux sociaux. *Hermès, La Revue*, 59, 99-104. <https://doi.org/10.3917/herm.059.0099>
- Hénocque Bruno** (2014), Réseaux sociaux, responsabilité juridique et éducation aux médias, *Les cahiers du numériques*, n° 2, vol.10, 63-91.
- Leighton Andrews** (2022), *Facebook, the Media and Democracy Big Tech, Small State ?* NY, Routledge.
- Neta Kligler-Vilenchik** (2022), Collective Social Correction: Addressing Misinformation through Group Practices of Information Verification on WhatsApp. *Digital Journalism*, 10 (2), 300-318. DOI: 10.1080 / 21670811.2021.1972020
- Proulx Serge, Millette Mélanie et Heaton Lorna** (2012), L'irruption des médias sociaux : Enjeux éthiques et politiques, Dans

*Médias sociaux : Enjeux pour la communication* (1st ed., pp. 9–32), Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18pgp4w.4>

**Razy Kevin, Garrush Hamza et Serre, Lionel** (2019), *Fake news. Évite de tomber dans le piège !* Paris, Martinière jeunesse.

**Rieffel, Rémy** (2005), *Que sont les médias ?* Paris, Folio actuel.

**Siapera Eugenia** (2012), *Understanding New Media*, London, Sage Publications.

**Stenger Thomas et Coutant Alexandre** (2013), Médias sociaux : clarification et cartographie. Pour une approche sociotechnique, *Décisions Marketing*, n° 70, 107-117.

**Szadkowski Michaël** (2018), Infox » au Brésil : comment les fausses informations ont inondé WhatsApp, *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/10/25/infox-au-bresil-comment-les-fausses-informations-ont-inonde-whatsapp\\_5374637\\_4408996.html](https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/10/25/infox-au-bresil-comment-les-fausses-informations-ont-inonde-whatsapp_5374637_4408996.html)

**Viallon Philippe et Gardère Elizabeth** (2020), *Médias dits sociaux ou médias dissociants ?* Bruxelles, De Boeck supérieur.

# POLLUTION ESTHETIQUE DANS LA VILLE DE COTONOU AU BENIN : QUELS AMENAGEMENTS POUR UNE URBANISATION DURABLE ?

**Makpondéou Makponsè**

*Laboratoire de Biogéographie et d'Expertise Environnementale (LABEE)/Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT)/Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)/Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin  
makpons18@yahoo.fr*

## Résumé

*L'évolution de Cotonou est marquée par des métamorphoses paysagées aboutissant à une pollution esthétique due à plusieurs facteurs. Il en résulte de multiples difficultés dont celles relatives à la mobilité des habitants, un mélange hétérogène de faits géographiques. Repenser des stratégies pour une urbanisation durable est préoccupante.*

*Des données ont été collectées grâce à une recherche documentaire, à des enquêtes de terrain, à un échantillon de 168 personnes, constitué grâce au protocole de Schwartz et au choix raisonné soumis à un guide d'entretien et à un questionnaire, à l'observation directe et à l'analyse des images satellitaires de 30 m de résolution.*

*La méthodologie adoptée a révélé des paysages de différents âges et de diverses cultures, le passage par endroits des méthodes traditionnelles à l'industrialisation de la construction des infrastructures, l'imprécision du nivellement topographique avec 60,4% des dysfonctionnements des infrastructures routières, l'absence de plans d'aménagement du territoire source de pollution esthétique.*

**Mots clés :** *Cotonou, Architecture, Pollution esthétique, Aménagement, Ville durable*

## Abstract

*The evolution of Cotonou is marked by landscape metamorphoses resulting in aesthetic pollution due to several factors. This results in multiple difficulties, including those relating to the mobility of the inhabitants, a heterogeneous mixture of geographical facts. Rethinking strategies for sustainable urbanization is worrying.*

*Data were collected through documentary research, field surveys, a sample of 168 people, formed using the Schwartz protocol and reasoned choice submitted to an interview guide and a questionnaire, observation direct and analysis of satellite images of 30 m resolution.*

*The methodology adopted revealed landscapes of different ages and cultures, the transition in places from traditional methods to the industrialization of infrastructure construction, the inaccuracy of topographic leveling with 60.4% of road infrastructure malfunctions, the Lack of land development plans source of aesthetic pollution.*

**Keywords:** *Cotonou, Architecture, Aesthetic pollution, Planning, Sustainable city*

## Introduction

Les villes sont confrontées à de nombreux problèmes notamment l'explosion démographique, la congestion de la circulation urbaine, la pollution. Le processus de socialisation des milieux urbains a diversifié les problèmes environnementaux dont parmi les plus récents se révèlent les pollutions visuelles et esthétiques. Dans ces cadres de vie, il se pose la problématique de comment concilier l'esthétique patrimoniale et les infrastructures architecturales modernes et diversifiées. Ceci est une préoccupation de toutes les villes aux échelles mondiale, continentale, régionale et nationale. Cotonou, capitale économique du Bénin n'est pas exemptée de ce fléau. L'accroissement démographique et la quasi-absence de plans d'occupation du sol, de lotissement et d'aménagement du territoire durant de longues périodes vont contribuer à une installation anarchique des infrastructures. En dehors des cordons littoraux prévus pour être occupés par les habitations dès la création de Cotonou, l'extension urbaine s'est traduite par l'occupation des bas-fonds ou zones marécageuses. Les déchets liquides et solides produits par la population par le biais de ces activités socioéconomiques sont jetés pêle-mêle dans les rues, sur les trottoirs et même dans les caniveaux d'évacuation des eaux pluviales. Il en résulte de grands tas de déchets de toutes natures qui parsèment le milieu urbain. La plupart des habitants de Cotonou (cotonois) n'arrivent pas à distinguer les domaines privé et public. Les espaces publics sont par endroits mal entretenus et souvent envahis par des panneaux publicitaires, des hangars commerciaux, des ateliers de diverses natures, des installations électriques en toiles d'araignées facteurs des accidents de circulation et d'électrocution. Dans le domaine privé, il est observé dans la ville de Cotonou, des habitats traditionnels, pavillonnaire et collectif qui se jouxtent ou se juxtaposent dans des bas-fonds et sur des cordons littoraux. Ainsi, des modèles architecturaux africains côtoient ceux européens, américains et asiatiques. Par endroits des habitations sont dans l'eau pendant toutes les périodes de l'année. Pour éviter la stagnation des eaux pluviales des ordures sont utilisées pour combler des dépressions. Celles biodégradables se décomposent, contribuent à la prolifération des microorganismes et insectes comme les streptocoques, staphylocoques, des anophèles, etc., vecteurs de maladies transmissibles à l'homme. Leurs odeurs nauséabondes contribuent à la pollution de l'atmosphère, des sols et des nappes phréatiques. Cette situation d'insalubrité dans la ville de Cotonou est certainement source de certaines maladies dont sont victimes des habitants. La pollution est

la cause de 5 % des décès dans le monde (OMS, 2016) et 99% de la population mondiale respire de l'air pollué (OMS, 2022). Les ordures non biodégradables dispersées un peu partout dans la ville de Cotonou et la croissance des infrastructures en béton ont contribué à l'augmentation du niveau d'imperméabilité des sols favorables à des inondations fréquentes incompatibles au bien-être des habitants de Cotonou. La forte pression anthropique a modifié les éléments fondamentaux du milieu naturel. Le développement des transports, des activités industrielles et artisanales a rejeté dans l'atmosphère du carbone et du dioxyde de carbone, pollué les cours et plans d'eau. L'implantation des infrastructures est le principal facteur de la déforestation et de la modification de la structure des sols. Il en résulte une multitude de paysages urbains où l'éthique patrimoniale est en voie de disparition au profit de nouvelles cultures architecturales dites modernes non complémentaires et non intégrés à l'existant. L'individualisme se développe au détriment de la solidarité et de la collectivité. Les composantes des paysages sont hétérogènes, hybrides et en désharmonie. La plupart des sites sont globalement hostiles à la vue et au bien-être social car il y a une pollution visuelle et esthétique. Face à cette situation, l'étude se propose d'analyser les causes et les conséquences de ce phénomène. Il urge de rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables car les villes représentent maintenant 3/4 de la pollution totale mondiale et 80 % de toutes les émissions atmosphériques (Unstats.un.org). Inventer des stratégies de conciliation entre le patrimoine architectural traditionnel (ancien) et la construction des infrastructures modernes (innovation) pour des paysages beaux et attrayants à Cotonou est la préoccupation fondamentale. Une approche participative, une éducation relative à l'environnement et une précision du nivellement topographique sont des solutions à envisager.

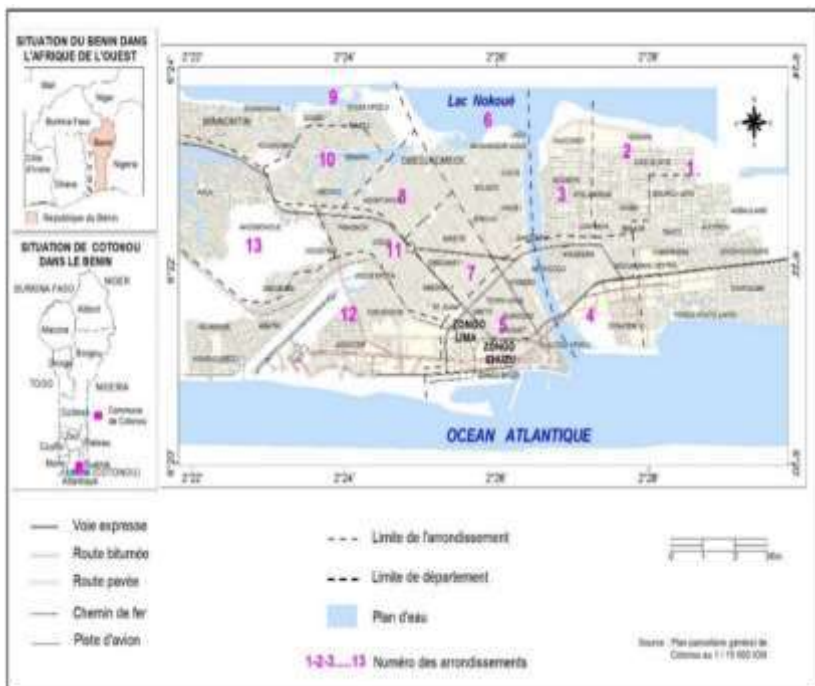
## **1. Approche méthodologique**

La méthodologie adoptée est basée sur la présentation du milieu d'étude, la recherche documentaire, les enquêtes de terrain, le traitement des données et l'analyse des résultats.

### ***1.1. Présentation du milieu d'étude***

La ville de Cotonou est située entre 6°20' et 6°23' latitude nord et entre 2°22' et 2°30' longitude est (Figure 1). D'une superficie de 79 km<sup>2</sup>, elle est située dans le domaine littoral ouest-africain et limitée au sud par

l’océan Atlantique, au nord par la commune de Sô-Ava et le lac Nokoué, à l’ouest par la commune d’Abomey-Calavi, à l’est par la commune de Sèmè-Podji (L. Akomagni et E. Guidigbi, 2006). C’est une entité administrative décentralisée qui compte 13 arrondissements. Son environnement naturel influe les modes de vie et attire la population.



**Figure 1 :** Situation géographique de la ville de Cotonou

Cotonou est bâtie sur un site sablonneux avec de nombreuses dépressions marécageuses (A. A L. Odoulami et M. Boko, 2010, p. 43). Le relief presque plat, est une plaine côtière basse qui ne dépasse nulle part dix mètres d’altitude (K. S. Adam et M. Boko, 1983, p.13). Les sols sont en l’occurrence les sols hydromorphes et les appointements de vertisols dénaturés sous l’influence des activités humaines et formés d’une superposition de sols jeunes qui sont dénommés polycycliques (Morel et *al*, 1999, p. 143). Le climat est de type subéquatorial à deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches avec une pluviométrie moyenne de 1308 mm/an. La végétation actuelle est une mosaïque de cultures et



de jachères, d'îlots de forêt décidue, de savanes arborées et arbustives ; de formations marécageuses et de mangroves. Selon B. D. N'Bessa (1997, p. 20), ces mangroves sont constituées par endroits de *Rhizophora racenosa*, de *Rhizophora africana* et de *Scriticumaureum*. Il existe le lac Nokoué et l'océan Atlantique. La faune terrestre est constituée des rongeurs, des reptiles, des oiseaux, etc., et celle aquatique des tortues marines, des poissons, des crevettes, etc. La naissance de la ville de Cotonou a connu les étapes coloniale et postcoloniale. Ville du 19<sup>e</sup> siècle, Cotonou est une cité de création coloniale née des premiers contacts des commerçants européens avec les rois de Danhomè (B. D. N'Bessa 1997, p. 1). Des comptoirs européens ne tardèrent pas à suivre le mouvement et au bord de la plage les premières maisons modernes de la ville furent construites (R. Cornevin, 1981, p.56). Cotonou était le débouché naturel sur la mer pour les populations lacustres et de la vallée de l'Ouémé. Le commerce développe la ville qui ne tardera pas à devenir le grand centre économique de la colonie du Dahomey actuelle république du Bénin. Ainsi, la population de Cotonou évolue de façon exponentielle en passant de 1 100 habitants en 1900 à 877 358 en 2016 et à 2557723 habitants en 2023.

### ***1.2. Collecte des données***

Les données utilisées dans le cadre de cette étude sont de diverses natures. Au cours de la période de pré-enquête qui s'est déroulée du 15 décembre à 15 mars 2022, une recherche documentaire a permis de consulter des documents (thèses, mémoires, articles, livres, etc.). Les types de données collectées sont notamment démographiques, socioéconomiques issues de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) pour appréhender les modes de vie de la population et sa pression sur les ressources naturelles. Des données climatiques sont obtenues au Météo-Bénin pour apprécier la régularité du régime pluviométrique et les conséquences des dérèglements climatiques dans la ville de Cotonou. Des données topographiques, géologiques et pédologiques collectées respectivement à l'Institut Géographique National (IGN), à l'Office Béninois des Mines (OBéMines) et à l'Institut National de Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) ont permis d'analyser respectivement la précision des points géodésiques et du nivellement topographique au Bénin, la nature des roches en place et la capacité des sols à supporter les différents types d'infrastructures. Des informations relatives à la gestion foncière et des ordures, aux fonctions, à la structure, à l'organisation et à l'écologie

urbaines ont été obtenues à la Mairie de Cotonou, à la Société d'Etudes Régionales, d'Habitat et d'Aménagement Urbain (SERHAU) et aux Ministères du cadre de vie, de l'environnement, des transports, etc. Un smartphone a permis d'enregistrer les entretiens réalisés. Dans le cadre des enquêtes de terrain qui ont été opérationnelles du 15 avril à 15 octobre 2022, un ensemble de matériel a été utilisé. Un Global Positionning System (GPS) et un appareil photographique ont servi respectivement à déterminer les coordonnées géographiques et à prendre les images des éléments d'illustration. Des images satellitaires Landsat Spot et les photographies aériennes de 1986, 2006 et 2018 ont été obtenues au Centre National de Télédétection (CENATEL) et à l'Institut Géographique National (IGN) du Bénin dans le but de faire une analyse diachronique de l'occupation du sol et de la dynamique des paysages urbains. Un altimètre a été utilisé pour mesurer les hauteurs des objets au-dessus du niveau de la mer et mettre en relief l'altitude moyenne du relief de Cotonou. Une station totale a servi à déterminer les variations de profondeurs des bas-fonds, des lagunes et cours d'eau afin d'apprécier leurs niveaux d'encassement. Un thermomètre et un hygromètre ont été utilisés pour appréhender respectivement la variabilité journalière des températures et de l'humidité relative. Plusieurs techniques de recherche sont utilisées dans le cadre de cette étude.

Des observations indirectes ont été réalisées à travers des images Landsat Spot et photographies aériennes de 1986, 1998, 2006 et 2018 qui ont permis d'analyser la dynamique des paysages urbains. Celles directes ont été possibles grâce à des visites de terrain. A travers celles-ci des erreurs d'analyse et d'interprétation ont été corrigées. Une grille d'observation a permis d'analyser les faits ou phénomènes en situation réelle. A défaut d'interroger les 2557723 habitants de Cotonou (INSAE, 2023), un échantillon représentatif a été constitué à l'aide du protocole de Schwartz et du choix raisonné. Pour que l'échantillon (N) prenne en compte toutes les parties prenantes, chacun des treize (13) arrondissements de la Mairie de Cotonou a fourni un effectif de base ( $N_1, \dots, N_{13}$ ). La taille de l'échantillon a été déterminée par la formule statistique de Schwartz (1995) :  $N = T^2 PQ / e^2$  avec  $N_n$  = taille de l'échantillon par arrondissement ;  $T^2$  = écart fixé à 1,96 correspondant à un degré de confiance de 95 % ;  $P$  = effectif de la population par arrondissement / effectif de la population-mère ;  $Q = 1 - P$  ;  $e$  = marge d'erreur qui est égale à 5 % et par la technique de choix raisonné. Le nombre de personnes à interroger est déterminé par arrondissement. La Mairie de Cotonou compte de 1 à 13 arrondissements. Chacun d'eux a respectivement 57962, 69991, 36357,

20039, 75336, 27535, 32420, 57691, 57691, 38728, 34879, 97920, 68486 habitants. Le nombre de personnes probables à interroger dans le premier arrondissement de Cotonou via la formule de Schwartz est calculé de la façon suivante :  $N_1 = 1,96 \times 1,96 (57962 : 679012) (1 - 0,09) / (0,05)^2 = 126$ .

Dans le premier arrondissement de Cotonou 126 personnes sont à interroger. C'est de cette manière que les effectifs de personnes à interroger dans les douze autres arrondissements ont été déterminés (tableau I). Le cumul des sous-échantillons des arrondissements fait 1386 personnes à interroger. Dans l'impossibilité d'interroger 1386 personnes, les sous-échantillons par arrondissement sont réduits de 10% pour obtenir le nombre de personnes réellement interrogées via la formule de Schwartz :  $n_1, \dots, n_{13}$  (tableau I). Ainsi, par la formule de Schwartz, 140 personnes ont été déterminées pour être interrogées. Le choix raisonné a été réalisé sur quota dont la base est le sous-échantillon le plus faible qui est ici égale à 5. Les rapports des sous-échantillons par rapport à cette base sont déterminés (tableau I). Le 5<sup>e</sup> arrondissement ayant l'effectif le plus faible a servi de base de quota. Les proportions ont permis de déterminer le nombre de personnes à choisir par raison et par arrondissement. Par cette technique 28 personnes (tableau I) ont été ajoutées à l'effectif déterminé par le protocole de Schwartz. Au nombre des critères retenus, il y a notamment : avoir vécu à Cotonou au moins pendant 30 ans, être propriétaire terrien, de maison, leaders d'opinion, sages, autorités traditionnelles et administratives, spécialiste des questions d'aménagement du territoire, des sciences de vie et de la terre, etc. Au total, l'échantillon représentatif interrogé dans le cadre de cette étude est composé de 168 personnes.

**Tableau 1 :** Répartition des membres de l'échantillon déterminés par la formule de D. Schwartz (1995) et par choix raisonné

Arrondissement	Effectif de la population par arrondissement	Nombre de personnes à interroger (N <sub>i</sub> )	Nombre de personnes interrogées (n <sub>i</sub> )	Pourcentage de personnes interrogées	Nombre de fois du quota de base	Nombre de personnes interrogées par raison	Pourcentage de personnes interrogées par raison
1 <sup>e</sup>	57962	126	13	9,2%	2,6	3	10,70%
2 <sup>e</sup>	61668	126	13	9,2%	2,6	3	10,70%
3 <sup>e</sup>	69991	138	14	10%	2,8	3	10,70%
4 <sup>e</sup>	36357	73	7	5%	1,4	1	3,6%
5 <sup>e</sup>	20039	45	5	3,6%	1	1	3,6%
6 <sup>e</sup>	75336	150	15	11%	3	3	10,70%
7 <sup>e</sup>	27535	59	6	4%	1,2	1	3,6%
8 <sup>e</sup>	32420	73	7	5%	1,4	1	3,6%
9 <sup>e</sup>	57691	113	11	8%	2,2	2	7,14%
10 <sup>e</sup>	38728	87	9	6%	1,8	2	7,14%
11 <sup>e</sup>	34879	73	7	5%	1,4	1	3,6%
12 <sup>e</sup>	97920	185	19	14%	3,8	4	14,27%
13 <sup>e</sup>	68486	138	14	10%	2,8	3	10,70%
Total	679012	1386	140	100%	28	28	100%

**Source :** Travaux de terrain, octobre 2022

L'échantillon a été soumis à un guide d'entretien et à un questionnaire. Les données collectées ont été traitées et les résultats obtenus ont été analysés.

### ***1.3. Traitement des données et analyse des résultats***

Après le dépouillement manuel des données, elles ont été classées en catégories quantitative et qualitative et rangées sous formes de tableaux et de graphiques à l'aide des tableurs Excel et Word. Les résultats obtenus ont été analysés à l'aide des modèles FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) et PEIR (Pressions, Etats, Impacts et Réponses). En effet, dans le cadre de cette étude, la ville de Cotonou est considérée comme un système où il y a interdépendances et interrelations entre les différentes composantes de l'environnement ou du cadre de vie.

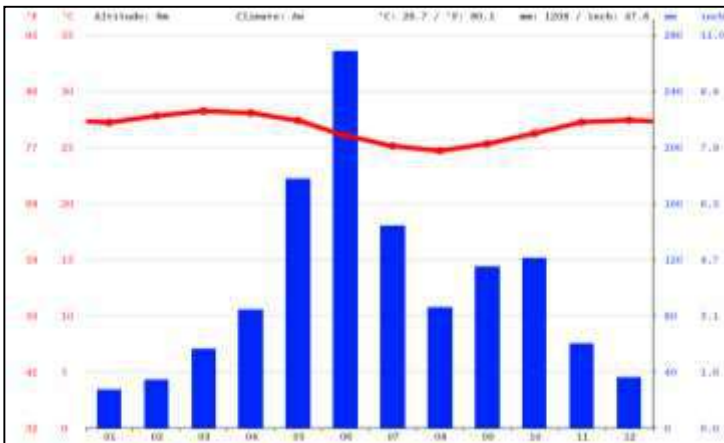
## **2. Résultats**

### ***2.1. Pollution esthétique à Cotonou, un problème urbain lié à de multiples facteurs***

La pollution esthétique de Cotonou dépend des causes naturelles, humaines et organisationnelles.

Cotonou est bâtie dans un cadre environnemental dont les principaux éléments naturels influençant le cadre de vie sont le relief, le climat, les sols, la végétation et l'hydrographie. La ville de Cotonou est située sur une plaine côtière relativement plane, sans inclinaison. Cette situation est favorable à la stagnation des eaux pluviales. L'observation des puits réalisés par les habitants de la côte de l'Océan Atlantique au sud à sa limite nord révèle que la position de la nappe phréatique varie entre 0,25 m et 10 m à l'exception des bas-fonds comme ceux d'Agla, Houéyiho, Vossa, etc., où l'eau abonde ou affleure le sol.

Le climat subéquatorial qui arrose la ville de Cotonou a quatre saisons dont deux pluvieuses et deux sèches comme l'atteste la courbe ombrothermique du secteur d'étude (figure 2) qui présente les pluies (P) et les températures (T) avec  $P=8T$ .

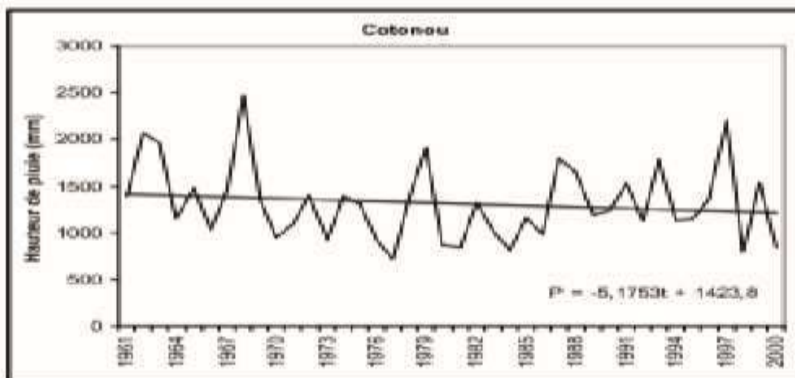


**Figure 2** : Courbe ombrothermique  $P=8T$  de 1980 à 2022

**Source** : Météo-Bénin (Station de Cotonou)

Le secteur d'étude est arrosé par une moyenne pluviométrique annuelle de 1350 mm. La figure 2 montre que le diagramme ombrothermique de la station synoptique de Cotonou a une allure bi-modale. Les classes modales correspondent respectivement aux mois de juin et de septembre. La grande saison pluvieuse couvre la période de mi-mars à mi-juillet, suivie de la petite saison sèche qui débute de mi-juillet et prend fin à mi-septembre. La petite saison pluvieuse commence mi-septembre et finit mi-novembre. La grande saison sèche s'étend de mi-novembre à mi-mars.

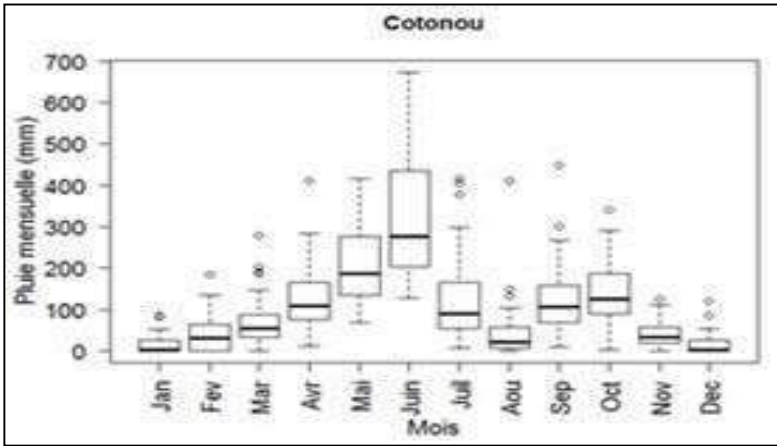
Les températures journalières enregistrées dans le cadre de cette étude ont révélé que l'amplitude thermique est 10,8°C. La température moyenne annuelle à Cotonou est de 27,4°C. La moyenne des températures enregistrées pendant le mois de mars est 29°C considéré comme le mois le plus chaud. La plus faible moyenne thermique mensuelle est enregistrée en août avec 25,3°C. Le mois d'août est considéré comme le mois le plus froid. La Météo-Bénin a révélé qu'à Cotonou le record de chaleur est de 39°C enregistré le jeudi 9 mars 2000 et celui de froid de 13°C le samedi 16 mai 1981 ; la durée moyenne journalière de l'ensoleillement est 7,5 heures. L'usage de l'hygromètre a permis de constater que l'humidité relative varie en moyenne entre 70 à 81%. Les éléments du climat de Cotonou connaissent une variabilité. Il s'agit notamment des pluies et des températures. En effet, des variations de hauteurs moyennes annuelles de pluies sont observées de 1961 à 2000 en prenant les valeurs pluviométriques enregistrées par la station synoptique de Cotonou. Des valeurs exceptionnelles de pluviométrie sont observées à Cotonou : 2000 mm en 1962, 2500 mm en 1969, 1900 mm en 1979, 1800 mm en 1988, 1500 mm en 1991, 1800 mm en 1994, 2300 mm en 1997, 1550 mm en 2000 (figure 3).



**Figure 3 :** Variation interannuelle des hauteurs de pluies à Cotonou de 1961 à 2010

**Source :** Météo-Bénin, 2010

La station synoptique de Cotonou présente des séries climatologiques les plus complètes de données sans lacunes de 1970 à 2019. L'analyse de ces données a permis de constater des variations mensuelles des précipitations (figure 4).



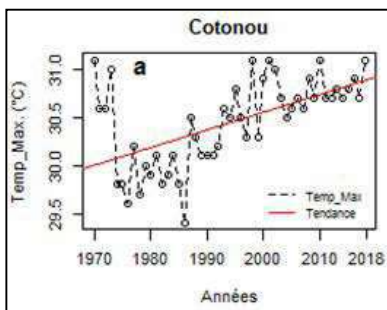
**Figure 4 :** Variation des précipitations mensuelles au niveau de la station de Cotonou de 1970 à 2019

**Source :** Météo-Bénin, 2019

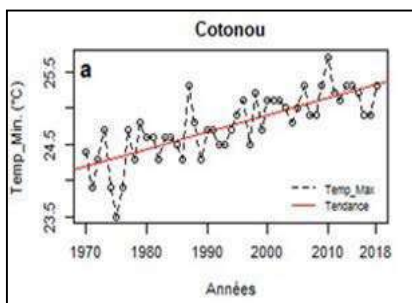
La figure 4 met en relief que les mois de novembre, décembre, janvier et février sont relativement secs tandis que les mois les plus pluvieux vont de juin, juillet, août et septembre. La ville connaît parfois des pluies exceptionnelles comme celles de juin 2023 qui a enregistré des précipitations de 250 mm d'eau pendant 15 jours contre 74 mm de pluies sur la même période en 2019. Pendant les mois pluvieux, la ville de Cotonou est par endroits répulsive. En effet, la ville de Cotonou est coincée entre l'océan Atlantique au sud et le lac Nokoué au nord. Située sur un site sablonneux peu élevé, la ville est parsemée par endroits de vastes marécages. Le site original de Cotonou est une plaine côtière dont l'altitude varie entre 3 et 4 m au-dessus du niveau géographique zéro de l'océan Atlantique. L'usage de la station totale a permis d'enregistrer au niveau de certaines zones basses, marécageuses ou bas-fonds des altitudes variant entre - 4 m et - 8 m, donc en dessous du niveau zéro. Ainsi, dans la plupart des quartiers marécageux comme Vossa, Agla, Fifadji, Akpakpa Dodomè, ..., la nappe phréatique est entre -1 et -3 m. Cette situation contribue aux vagues d'inondations observées régulièrement pendant les saisons pluvieuses. Les enquêtes de terrain réalisées dans le cadre de cette étude ont révélé que 25, 5% des habitations de Cotonou sont dans l'eau toute année. Pour 81, 8% des personnes interrogées, les pluies abondantes et les inondations rendent

les habitations insalubres, incommodes, inconfortables à la vue et à la vie à cause des mélanges des déchets aux flaques d'eau, la présence de boue dans les maisons, sur les habitations et moyens de déplacement.

Des variations de températures maximales et minimales moyennes annuelles sont également observées à Cotonou (figure 5 et 6). Les mesures de températures diurnes et nocturnes réalisées ont permis de constater que globalement la température journalière a connu une augmentation de 0,8°C d'où le réchauffement climatique. L'élévation et la constance de la température participent à la prolifération des insectes et mouches comme les drosophiles, les anophèles, les fourmis et autres qui fuyant l'abondance de l'eau se posent sur les toits et les murs des habitations occasionnant des pollutions visuelles et esthétiques. Pendant la grande saison sèche, l'atmosphère de Cotonou est chaude et oppressante. La température varie globalement entre 24 °C et 32°C.



**Figure 5** : Variation des températures maximales moyennes annuelles à la station de Cotonou de 1970 à 2019



**Figure 6** : Variation des températures minimales moyennes annuelles à la station de Cotonou de 1970 à 2019

**Source** : Météo-Bénin, 2019

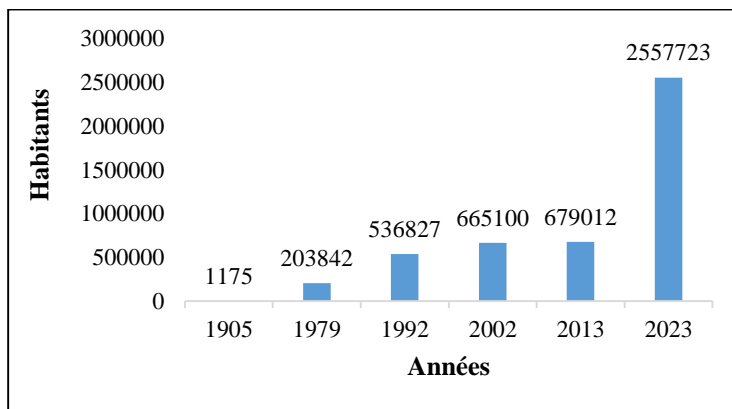
Les courbes de variation des températures maximales et minimales annuelles (figures 5 et 6) de la station synoptique de Cotonou montrent que la période chaude de l'année s'étend de mi-janvier à mi-mai avec une température quotidienne moyenne maximale supérieure à 31°C. Le mois de mars est le plus chaud de l'année à Cotonou. Sa température moyenne maximale est 32°C et celle minimale 27°C. Du mois de juillet au mois de septembre, la ville de Cotonou connaît une période fraîche avec une



température quotidienne moyenne maximale inférieure à 28°C. Le mois le plus froid de l'année à Cotonou est août, avec une température moyenne minimale de 24°C et maximale de 27°C. Les températures et les eaux pluviales contribuent à la formation des sols.

Les sols de la ville de Cotonou sont très socialisés avec la construction des infrastructures sociocommunautaires et autres aménagements privés (voies, caniveaux et collecteurs d'eau pluviale, maisons, les décharges de déchets, etc.). Ils sont pour la plupart artificialisés et résultent des dépôts de déchets de différents âges et natures. Les sols des centres urbains ont une structure et une composition particulières. Les couches notamment superficielles sont composées d'un mélange de sable et de déchets non biodégradables (plastiques, matériaux de construction, ...) qui les rendent peu perméables. Leur imperméabilité est aussi accentuée par les infrastructures qui sont généralement en béton. La nature de ces sols participe à l'accumulation des eaux pluviales à la surface du sol et à l'inondation. Les sols agricoles se trouvent surtout au niveau des jardins et aux périphéries de la ville. La plaine côtière sur laquelle la ville de Cotonou est créée et se développe est composée de trois générations de cordons de sable : le cordon de sables jaunes (cordon ancien), le cordon de sables gris et le cordon de sables bruns ou cordon subactuel encore appelé cordon récent. En dehors des sols sablonneux des cordons littoraux, il existe dans les zones marécageuses des sols hydromorphes argilo-sableux qui portent des formations végétales marécageuses comme des prairies aquatiques et des forêts d'accès très difficile et à exploitation rude. Il est également observé à Cotonou des îlots de forêt décidue et semi-décidue à feuilles caduques. Dans les endroits à eaux saumâtres se trouvent des mangroves qui sont des forêts de palétuviers blancs (*Avicennia germinans*) et rouges (*Rhizophora racemos*) très difficile à pénétrer. Ces paysages végétaux sont des écosystèmes qui abritent des faunes appropriées comme *Gonylophis muelleri*, *Crocodylus niloticus*, *Hippopotamus amphibius*, *Varanus exanthematicus*, *Caretta caretta* (Tortue caouanne), *Chelonia mydas* (Tortue verte), *Eretmochelys imbricata* (Tortue imbriquée), *Lepidochelys kempii* (Tortue de Kemp), *Lepidochelys olivacea* (Tortue olivâtre) *Dermochelys coriacea* (Tortue luth), des espèces de poissons, ... Les espèces aquatiques sont plus nombreuses que celles terrestres. En effet, Cotonou est considérée comme une ville de l'eau, car elle est limitée au sud par l'océan atlantique, au nord par le lac Nokoué, parsemée de marécages et traversée par le chenal de Cotonou qui est le prolongement d'un système lagunaire complexe. Entre les cordons littoraux se trouvent de grandes dépressions contenant des eaux à

écoulement permanent. Un milieu comme celui de la ville de Cotonou a besoin d'un aménagement approprié. L'installation de la population de Cotonou a été progressive dans le temps et dans l'espace. Elle a connu une croissance exponentielle de 1905 à 2023 (figure 7).



**Figure 7 :** Evolution de la population de la ville de Cotonou de 1905 à 2023

**Source :** INSTaD, 2023

La figure 7 montre une croissance exponentielle de la population de la ville de Cotonou. Cette croissance a provoqué l'augmentation des besoins notamment fondamentaux et imposé l'amélioration de la qualité du cadre de vie. Mais, le milieu naturel étant contraignant à l'homme à cause de l'importance territoriale des marécages ou bas-fonds, seuls les cordons littoraux étaient prévus pour supporter les habitations et abriter au plus 150.000 personnes. La croissance démographique a entraîné l'extension spatiale rapide surtout horizontale de la ville sans un Plan d'Occupation du Sol (POS) et d'une politique appropriée d'aménagement du territoire. Il en a résulté une occupation anarchique de l'espace. Pour 72,7% des octogénaires interrogés, la ville de Cotonou a connu une extension spatiale déséquilibrée qui s'est traduite au début par une dispersion non contrôlée des habitations et à la suite par la nécessité de relier, d'assainir et d'équiper les divers quartiers par des infrastructures sociocommunautaires. Parmi les premières infrastructures les plus importantes construites à Cotonou, il y a le wharf qui date de 1892. Il a pour vocation de charger et de décharger les bateaux

de leurs marchandises et passagers. Dans l'incapacité d'absorber le trafic croissant, le wharf de Cotonou fut remplacé par un port en 1964. La mondialisation des transports a fait du port de Cotonou, l'un des plus importants en Afrique de l'ouest. Il est pourvoyeur d'emplois et attire une importante main-d'œuvre et d'opérateurs économiques, contribue au développement des activités commerciales et du transport notamment terrestre. Le marché Dantokpa fut créé en 1963 en bordure de la lagune de Cotonou. Il attire les marchands nationaux et internationaux

Des transferts de services de Porto-Novo à Cotonou ont été réalisés. C'est ainsi que la ville de Cotonou a accueilli le Ministère des finances, le Trésor public (1972), le Contrôle financier (1973), le Budget (1974), le Ministère de développement rural (1985), ceux de l'Education Nationale (1988), de la jeunesse et du sport, de la fonction publique et des affaires sociales, la Direction des douanes en 1988, etc. Les grands centres de formation, d'éducation, d'administration, de santé et autres sont concentrés à Cotonou devenue l'eldorado du Bénin. Des habitations sont implantées dans les marécages où les voies sont coupées par des mares ou flaques d'eau. Les enquêtes réalisées dans le cadre de cette étude ont révélé que 80,5% des propriétaires sont des personnes à revenus faibles, 12,4% sont des héritiers, 3,1% de propriétaires terriens et 5% de personnes à revenus satisfaisants. Cédé à la France le 19 mai 1868 par un traité signé par le roi Glèlè, le territoire de Cotonou n'a connu ses premiers lotissements qu'en 1971 sur une superficie de 43,20 ha avec 509 parcelles. En 1990, une superficie de 2922,1 ha a été lotie avec un effectif total de 43501 parcelles. Des parcelles sont réservées à des cités de haut standing : cité Houéyiho, Quartier Jak Donatin (Cité vie nouvelle) · PK6 ex-Zone des ambassades, Ganhi, Les Cocotiers Haie vive, Cadjèhoun, Fidjrossè-Centre, Quartier CEN-SAD (Zone aéroport). Ces quartiers sont qualifiés de « quartiers chics » ou « quartiers des riches ». Ailleurs, les acquéreurs de parcelles sont de situation économique variée (pauvre, riche, revenu faible, revenu moyen, revenu élevé), de professions différentes (artisans, commerçants, hauts fonctionnaires, politiciens, ...). Dans ces quartiers, les habitations sont en matériaux précaires, de formes traditionnelles qui jouxtent des villas, des maisons en hauteur ou de structure verticale en matériaux définitifs, de formes modernes de haut standing, d'architectures européenne, américaine et asiatique. Parfois, il est observé des immeubles de 1 à 4 niveaux entourés de parcelles non

bâties servant de dépotoirs d'ordures ou colonisées par une végétation (photo 1) abritant des rongeurs, des reptiles et diverses sortes d'insectes.



**Photo 1 :** Immeubles de haut standing côtoyant une parcelle vide herbeuse

**Prise de vue :** Makponssè, juin 2023

La photo 1 montre deux immeubles qui jouxtent des parcelles colonisées par une prairie herbeuse, des ordures et d'eau de pluie stagnante.

Les anciens quartiers originaux (Wlacodji, Ganhi, Tokpa Hoho, ...) qui marquent les points de naissance de la ville de Cotonou présentent des constructions qui sont des vestiges de la période coloniale. Elles sont vétustes et entourées à la fois par certains bâtiments en matériaux définitifs et d'autres en matériaux précaires avec des toits en tôles dégradées par l'effet de la salinisation de la vapeur d'eau salée de l'océan Atlantique. Certains des anciens et nouveaux quartiers ne sont pas lotis. La voirie est quasi-absente. En dehors des « quartiers chics » dans une certaine mesure, les autres quartiers sont mal équipés : absence des équipements d'adduction d'eau, d'électricité, d'ouvrages de drainage des eaux pluviales (caniveaux et collecteurs d'eau). Dans les quartiers où ces ouvrages existent, ils sont sous-dimensionnés, non curés et remplis d'ordures ou déchets de toutes natures mal gérés. Pour 59,6% des septuagénaires interrogés, la mauvaise gestion des ordures est notamment due à l'exode rural massif dont les migrants sont de plusieurs groupes socioculturels qui apprécient différemment les avantages et les inconvénients des ordures. Ils ajoutent aussi que plus 90% des habitants de Cotonou viennent des villages ou campagnes où les ordures sont jetées dans la nature.

D'années en années, il est observé dans la ville de Cotonou un foisonnement et une anarchie du mobilier. Mais les infrastructures privées et sociocommunitaires ne sont pas souvent construites suivant une précision de nivellement topographique. En effet, les enquêtes dans

le cadre de cette étude ont révélé que les repères de nivellement dans la ville de Cotonou sont détruits à plus de 75% suite à des travaux de constructions, de réfections, d'assainissement ou d'aménagements. Certains repères datent de la période coloniale et sont inscrits dans le réseau de l'Afrique Occidentale Française (AOF). D'autres sont de 1965, 2009 et 2016 et ont besoin d'être réactualisés pour être toujours dans le système de référence. Les relevés topographiques destinés à un projet d'aménagement doivent s'appuyer sur un système géodésique de référence explicite pour éviter des erreurs. Le système utilisé au Bénin est le Nivellement Général de l'Afrique Occidentale (NGAO), il rapporte toutes les altitudes à celle du niveau moyen de la mer mesurée au marégraphe du port autonome de Cotonou qui est l'altitude zéro, généralement dite « niveau de la mer ». Il n'est pas souvent pris en compte au cours des travaux d'aménagement du territoire. Les éléments naturels, humains et organisationnels ont des effets environnementaux et socioéconomiques.

## ***2.2. Cotonou, un espace socialisé générateur de pollution visuelle et esthétique***

Le climat subéquatorial est pluvieux et connaît certaines années des excédents pluviométriques. Le relief plat parsemé de marécages favorise la stagnation des eaux pluviales. Celles du nord et du centre du Bénin, drainées par le fleuve Ouémé qui transite par le système lagunaire avant de se jeter dans l'océan Atlantique contribue presque tous les ans à l'inondation de la ville de Cotonou. A tout ceci, il faut ajouter l'occupation des exutoires naturels, des bas-fonds et des couloirs d'écoulement des eaux pluviales par des installations humaines. La superposition de la carte topographique (figures 8) à celle de l'occupation du sol (figure 9) révèle l'occupation des parties basses par des habitations et autres installations humaines.

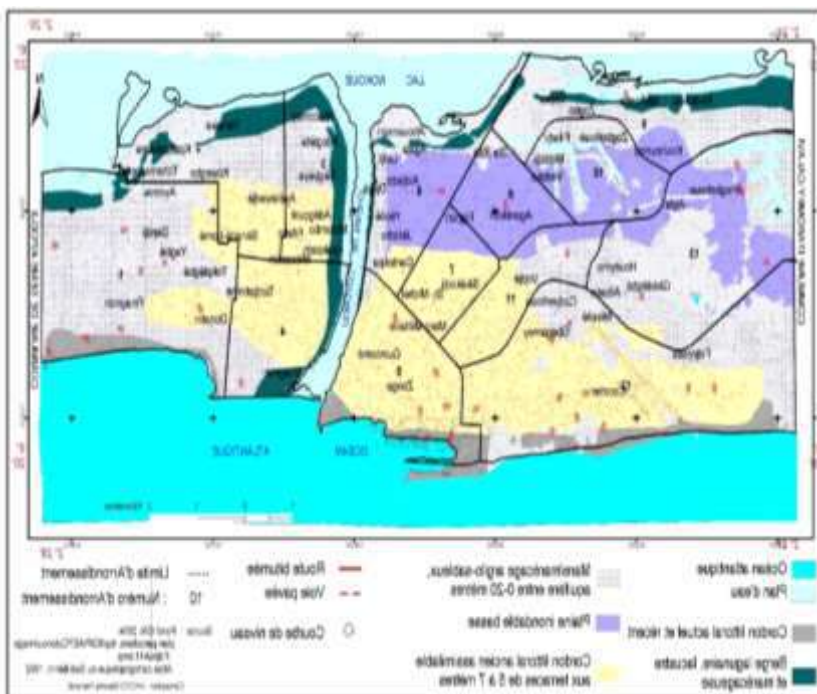


Figure 8 : Topographie de la ville de Cotonou



lors de leurs activités culinaires, les activités de métallurgies et des petites, moyennes et grandes entreprises notamment industrielles. Les carburants utilisés par 65, 2% des moteurs sont frelatés de mauvaise qualité. Ainsi, par endroits, dans la ville, il se forme de nuage de fumées qui noircissent les habitations environnantes et autres biens des propriétaires, en l'occurrence les habits. Pour 62,1% des habitants des maisons situées à de grands carrefours comme ceux de Agontinkon, de la Marina, du marché Saint Michel, etc., les fumées et les poussières produites par les échappements des moyens de transport donnent des odeurs nauséabondes à leurs vêtements. Dans les coins des murs les poussières forment des amas de lèss surtout pendant les saisons sèches. Avec les grandes inondations comme celles de 2010, plus de 50% des quartiers de Cotonou sont dans l'eau. Les eaux de ruissellement rentrent dans les maisons, les chambres avec des ordures, remplissent et débordent les latrines. Dans les quartiers moins touchés, les habitants superposent des briques pour les passages et pour y placer des lits ou des objets sensibles. Il est observé des déplacements massifs des habitants avec des bagages à la tête, dans les mains et sous les bras. Au cours des migrations, certaines personnes se font glisser par la boue, cogner leurs pieds à des objets invisibles dans l'eau, se blessent et tombent dans une certaine mesure. Les plus fragiles sont les femmes portant des bébés au dos, des bagages sur la tête et tirant des enfants par les mains. Les lieux publics moins atteints sont aménagés par les autorités administratives pour accueillir les sinistrés. Hommes, femmes, enfants et bagages se disputent des places devenues trop exiguës. Des toilettes précaires y sont installées pour la satisfaction des besoins physiologiques sans distinction de sexe, offrant à la vue des spectacles désagréables.

Après le retrait des eaux pluviales des maisons et des rues, il y est observé des microphytes comme des moisissures, des mousses, des lichens, des algues de couleur verte ou verdâtre à même le sol ou colonisent des ordures ou autres objets de tout genre. Les eaux des puits entre temps claires deviennent troubles et jaunâtres et répulsives à la vision. Sur les immondices des tas d'ordures des parcelles non bâties se trouvent des nuées de mouches qui font des navettes entre leurs lieux de naissance, les toilettes externes mal entretenues, les caniveaux et les collecteurs à ciel ouvert. En effet, les eaux de certaines toilettes et celles des ménages sont déversées dans des rues ou dans des caniveaux et collecteurs d'eau. Selon la Mairie, la ville de Cotonou produit par jour 1018 tonnes de déchets solides ménagers avec en moyenne 852 tonnes enlevées et le reste en parties brûlée, enterrée et jetée dans les bas-fonds.



Les caractères sableux des sols des cordons littoraux, argilo-sablonneux, boueux et vaseux des marécages ou bas-fonds et l'imprécision du nivellement topographique dans l'édification des infrastructures sont à la base de l'effondrement ou l'affaissement des infrastructures en général et surtout de celles sociocommunitaires en particulier. Pour raisons de sécurité, la construction de grand immeuble impose une fondation solide. Pour ce faire, la base de la fondation doit être en moyenne entre 5 et 15 m de profondeur suivant les sites. D'importants matériaux de construction sont utilisés : fer à béton, ciment, sable, graviers, bois et autres. Dans les zones marécageuses, le décapage de toutes les couches boueuses, argileuses, voire vaseuses du sol est obligatoire pour se prémunir contre tout risque d'affaissement ou d'effondrement d'une infrastructure. De ces faits, les infrastructures coûtent chers. Ceci donne une des raisons pour lesquelles, il est observé dans la ville des immeubles et autres habitations inachevés, des chantiers abandonnés donnant des aspects « d'éléphants blancs ». A défaut d'enlèvement des couches superficielles des sols des marécages avant la mise en place des infrastructures, les murs des bâtiments, des caniveaux et collecteurs sont lézardés ou fendillés et plus tard affaissés ; les voies bitumées ou pavées subissent des dessiccations pendant les saisons sèches aux lieux où il y a une couche importante d'argile. Elles présentent aussi par endroits des ondulations et des affaissements (photo 2) suite aux passages de grands véhicules (camions, gros porteurs, titans, etc.).



**Photo 2 :** Ondulations, affaissements de voie pavée et dégradation de voie non revêtue dans des bas-fonds à Cotonou

**Prise de vue :** Makponsè, juin 2023

Le foisonnement des infrastructures immobilières dans la ville de Cotonou a contribué d'une part à la libération des masses de carbone stockées dans les sols qui sont remués et creusés et d'autre part à la destruction des arbres (déforestation) qui participent à la séquestration des carbonés. En outre, chaque ménage, entreprise, moyen de transport

et la décomposition des ordures en libèrent dans l'atmosphère. Les moisissures séchées pendant les saisons sèches se volatilisent. Tout ceci combiné à la poussière provoque de toux, l'irritation des yeux, du nez et de la gorge ; l'écoulement nasal, la congestion des sinus, des symptômes désagréables à la vue et à l'écoute. Il se pose ainsi la question de la qualité de la vie qui en dehors du matériel est aussi basée sur des caractéristiques environnementales, le niveau de protection sociale, les relations sociales, la santé physique d'une personne, l'état mental. Pour 68,3% des personnes interrogées, la plupart des cotoinois sont sous l'effet de stress dû aux contraintes de satisfaction des besoins fondamentaux, à la pauvreté, aux difficultés environnementales (inondations, pollution acoustique, atmosphérique, hydrique, lumineuse, élévation de température, les embouteillages dues à l'exiguïté et la défectuosité des voies, ...).

Les pollutions visuelle et esthétique proviennent également de l'éclairage et des panneaux publicitaires. En effet, l'éclairage public est réalisé avec diverses sources d'énergie (énergie solaire, éolienne, hydrique et électrique. Cette variété de types d'énergie entraîne une diversité de l'intensité lumineuse. Certaines intensités irritent les yeux. Il y a des ampoules de lumière vive et d'autres pâle. Certaines intensités de lumière attirent et perturbent surtout des insectes volants comme les mites, les mouches. Ces insectes envahissent les rues, les maisons et s'accumulent autour des lampes illuminées, deviennent encombrants, salissent les murs et notamment le sol par leurs ailes perdues et les corps nécrophages. A cause de leur présence massive dans les cours et à l'intérieur des chambres, les habitants sont obligés d'éteindre les lampes. Ce phénomène est surtout observé dans les zones humides ou après les pluies. Dans les zones périurbaines ou peu aménagées, des reptiles comme les varans sont retrouvés les nuits souvent dans les espaces éclairés par des ampoules de luminosité disparate. Par contre, les lucifuges comme les blattes inondent les parties obscures des habitations. Dans certaines artères illuminées, il est souvent observé des installations électriques en toile d'araignée, des panneaux publicitaires de formes, de tailles et de qualités diverses. Les systèmes de branchement précaires à risques (toile d'araignées) sont souvent observés au niveau des ménages pauvres éloignés du centre-ville ou des poteaux électriques ou dans les quartiers périphériques de Cotonou où prolifèrent des taudis populeux. L'ensemble des objets implantés aux abords des routes et aux carrefours projettent leurs ombres, d'autres reflètent les rayons lumineux parfois insupportables à l'œil nu. En outre, la ville de Cotonou est traversée par

des réseaux électriques de hautes tensions qui émettent des rayonnements électromagnétiques, donnent une abondance de lumière. Malgré les efforts réalisés dans le positionnement des gares routières et des parkings de poids lourds, il est encore observé que 52,7% de ces infrastructures se trouvent encore sur des sites inappropriés (inondables, exigus, insérés entre les habitations). Les enquêtes dans le cadre de cette étude ont révélé que 46 % des arrondissements ne disposent d'aucune gare-routière, 31% d'une et 23% de 2 et plus. Il en résulte l'occupation des rues par les véhicules de toutes catégories rendant la circulation pénible, la visibilité mauvaise à l'intérieur de la ville de Cotonou. En plus, l'augmentation rapide des parcs des véhicules grâce aux « véhicules d'occasion » vétustes importés d'Europe et l'instauration des taxis-motos (Zémidjans) constituent une cause fondamentale de la congestion urbaine.

Les espaces marchands sont construits sans aucun plan d'occupation du sol. C'est ainsi que des hangars sont installés de façon anarchique, contiguë et juxtaposée, sans artères. Les premiers problèmes issus de ces dispositions sont les risques d'insécurité et d'incendies. Le spectacle est désolant par endroits surtout pendant la saison pluvieuse. Des tas d'ordures sont érigés en plein air. Ils sont colonisés par des bandes d'insectes (mouches, fourmis et anophèles en l'occurrence). La désharmonie est souvent constatée au niveau de l'emplacement des marchandises. En effet, les huiles, tomates et autres condiments côtoient les pagnes et autres produits manufacturés par endroits. Malgré les efforts de correction, ce phénomène persiste à certains endroits et offre des paysages marchands hostiles à la vue.

### ***2.3. Des actions pour la sortie de Cotonou de l'enlaidissement : une question complexe***

La beauté est une variante liée au sens, au temps et à l'espace. C'est alors une notion relative qui est à la base des controverses esthétiques. L'analyse des pollutions visuelle et esthétique exige une mise en rapport des phénomènes naturels et humains, autrement dit des composantes de l'environnement. La beauté est un art. Pour qu'une ville soit belle, un eldorado, son territoire a besoin des qualités particulières. Le caractère attrayant ou répulsif d'un phénomène ou fait géographique dépend des sens dont le plus important est la vue qui fait appel à la notion de paysage, aspect résultant de la combinaison des éléments naturels et humains d'un territoire ou d'un milieu donné. Il s'agit alors de mettre en rapport les composantes du milieu naturel et les actions ou interventions de

l'homme. Pour ce faire, le pouvoir central et les collectivités territoriales ont l'obligation de procéder à des aménagements basés sur une approche participative et de se doter d'une politique paysagère. Cotonou « la belle » exige les interventions de tous les acteurs et partenaires au développement comme le pouvoir central, les bailleurs de fonds, les services de la mairie, les populations, la police environnementale, la police sanitaire, etc., qui doivent travailler en étroite collaboration ou synergie.

La ville de Cotonou a connu plusieurs étapes dans l'aménagement du territoire. Elle est mise en plan en damier avec 18 opérations de lotissement de 1902 à 1958. Ensuite, elle a eu en 1946 le Plan d'Aménagement Urbain (PAU) qui a viabilisé la zone portuaire et favoriser des investissements publics. En 1961, un plan d'aménagement a permis l'extension de Cotonou vers le nord surtout vers le lac Nokoué et à l'ouest de la lagune ou le chenal de Cotonou. Un Plan Directeur d'Assainissement (PDA) est élaboré entre 1964 et 1966 pour l'évacuation des eaux pluviales. Des lotissements ont été réalisés de 1967 à 1978 sans grande importance au respect des conditions écologiques. Des zones inondables sont urbanisées sans cadastre suite à des lotissements anarchiques de 1978 à 1990. Cotonou a connu un Programme de Gestion Urbaine (PGU) en 1990. De 1990 à 2008, la ville de Cotonou a bénéficié des Programmes de Gestion Urbaine Décentralisée (PGUD), des actions sectorielles en réhabilitant des infrastructures, d'un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) du Grand Nokoué (Abomey-Calavi, Cotonou et Porto-Novo). En 2008, un Plan de Développement Communal (PDC) a été adopté. Il s'agit pour la plupart des actions isolées, disparates qui n'ont pas intégré les interactions, interrelations et interdépendances des composantes du cadre de vie. Il en résulte des paysages en désharmonie, déséquilibrés, véritables spectacles de pollutions visuelle et esthétique.

Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable a élaboré et adopté le Projet d'Assainissement Pluvial de Cotonou (PAPC) en mars 2019. Il est prévu en 2023, le programme de bitumage, pavage et mise en place d'éclairage public dans la ville de Cotonou. De 1960 à 2023, la ville de Cotonou a 50 bassins-versants délimités et aménagés. Le PAPC vise à renforcer les capacités de 34 bassins-versants. Il promet réaliser 146 km d'ouvrages d'assainissement en plus des 350 km qui existaient. Pour la durabilité, les aménagements doivent être fondés sur les trois piliers que sont : l'économie, l'environnement et la société. Les acteurs des nouveaux programmes d'aménagement de Cotonou ont fait des efforts

d'intégrer l'écologie à la gestion de l'environnement urbain. Mais cela est insuffisant. Il urge d'élaborer et de faire appliquer une politique d'Education Relative à l'Environnement (ERE). Les habitants de Cotonou vont bénéficier d'un confort urbain si et seulement si les aménagements favorisent une autorégulation des écosystèmes. A cet effet, des plans d'aménagement doivent précéder certaines infrastructures.

Les affaissements et les effondrements des infrastructures notamment sociocommunautaires comme des routes et des immeubles soulèvent la question des études des sols avant la mise en place des édifices. La solution à ce problème se trouve dans l'intégration du patrimoine géologique et géomorphologique dans les aménagements du territoire. Ce patrimoine a besoin d'être protégé pour les générations futures car il représente une identité collective. En effet, il s'agit des sites socioculturels et culturels. Certains sont symboliques et historiques, d'autres sont des écosystèmes à fonctions multiples indispensables aux êtres vivants. Ils lient des personnes vivant hors du territoire de Cotonou. C'est pourquoi au-delà de l'identification des écosystèmes naturels, la ville de Cotonou doit être subdivisée en régions sièges des relations patrimoniales. L'enlaidissement de Cotonou est dû surtout à ses paysages dont le moteur principal est son relief de plaine parsemée de cordons littoraux, de dépressions ou de marécages. Support de la quasi-totalité des composantes naturelles et humaines, le relief doit être intégré dans tous les projets d'aménagement du territoire pour la perception des paysages. Il importe de se doter d'outils de gestion du patrimoine géologique et géomorphologique. Une gestion rationnelle des ressources naturelles est un gage pour un aménagement harmonieux du territoire et de la beauté des paysages. Il est indispensable que des Etudes d'Impact Environnemental suivies de rapports précèdent l'exécution de tout projet d'aménagement. Elles permettent de prévenir par exemples des risques naturels comme les inondations, les glissements de terrain, de déterminer sur les lits des cours d'eau les parties appropriées à la construction d'un barrage hydroélectrique ou pour l'irrigation, etc. La collectivité territoriale de Cotonou est appelée à commanditer des études pluridisciplinaires (géomorphologie, géologie, lithologie, hydrogéologie, pédologie, écologie, etc.) sur le milieu naturel et les paysages. Pour des précisions sur le relief des modèles numériques et les images satellitaires sont à utiliser. En outre, les efforts à Cotonou de densification du réseau de nivellement du relief réalisés dans la référence de Réseau de

Nivellement Géodésique du Bénin (RNGB) avec une précision de 0,3 mm par kilomètre doivent être entretenus et renforcés.

Les bases légales et les instruments de planification sont insuffisants et doivent être complétés. La collectivité territoriale de Cotonou doit se doter des plans directeurs et les plans sectoriels aux échelles des arrondissements et de la municipalité. Ces derniers doivent présenter les lignes directrices de l'aménagement du territoire. Les plans d'affectation niveau communal auront pour rôle la délimitation des zones à bâtir, zones agricoles, zones forestières ou zones protégées et la définition des modes d'utilisation du sol. Il est indispensable que les ordonnances de protection des sites importants soient prises. Les planificateurs et les gestionnaires du milieu naturel et du paysage doivent se doter de ces outils d'aménagement. Ils ont besoin d'une carte de l'état bioécologique et du degré de sollicitation des entités géographiques qui permettra de prendre en compte des objectifs particuliers des utilisateurs des biens ou ressources et de définir des entités géographiquement homogènes ; d'une carte des sites naturels, des sites culturels et des géotopes pour mieux contrôler les ressources minérales, animales et végétales car il y en a qui sont non renouvelables ; et d'une carte des paysages d'intérêt communal dans le but d'identifier leurs forces, faiblesses, opportunités et menaces.

### **3. Discussion**

Cette étude a révélé les causes de la pollution visuelle et esthétique dans la ville de Cotonou. Il s'agit notamment des dérèglements climatiques dont particulièrement les inondations, les sites marécageux, le caractère argilo-sableux des sols, la mauvaise gestion des déchets non biodégradables, l'occupation des voies par les ferrailles, la cogestion des voies, la faible profondeur de la nappe phréatique, la multiplicité des intensités lumineuses. Ces facteurs ne sont pas seulement responsables de pollutions visuelle et esthétique mais de nombreuses autres formes de pollution : atmosphérique, hydrique, acoustique, lumineuse, mentale, etc. Des travaux scientifiques comme ceux de D. Lapostolle et S. Challéat (2019, p. 1) sur les territoires français ont révélé que la lumière a détruit la beauté de l'obscurité dans les milieux urbains et ruraux et provoqué la perte de la biodiversité. De ce fait, ils se préoccupent de comment lutter contre la pollution lumineuse. Y. Diallo (2005, p...) travaillant sur l'évaluation de la pollution des ressources en eau superficielle de la ville de Ouagadougou : établissement d'un profil des sources de pollution et proposition de solutions de mitigation, a révélé que la pollution de l'eau

peut avoir un effet de perturbation de l'image d'un milieu comme par exemple les sachets ou bouteilles plastiques rejetés dans un marigot. Cette démonstration révèle que les causes de la pollution visuelle et esthétique sont d'origines diverses, multiformes et non exhaustives.

De nombreuses solutions ont été envisagées à travers des plans directeurs, sectoriels, d'occupation du sol, d'assainissement à travers l'édification des bassins, des caniveaux, des collecteurs primaires et secondaires sans une grande attention écologique. En effet, le patrimoine géologique et géomorphologique, socle de toutes les composantes naturelles et humaines n'est pas intégré dans les programmes d'aménagement. Le rôle essentiel de ce patrimoine dans les travaux d'aménagement a été révélé par plusieurs auteurs (coll. 1994, Daly et al. 1994, Grandgirard, 1995, Nature Conservancy Council, 1990, etc.). Pour ces auteurs, ce patrimoine est la mémoire du passé de la Terre et une des clés pour la compréhension de son présent et de son futur et que toute forme d'aménagement doit tenir compte de sa valeur intrinsèque et de sa singularité. Ce n'est pas le cas dans l'édification de la ville de Cotonou.

## **Conclusion**

Cette étude a montré les différents facteurs de la pollution visuelle et esthétique de Cotonou. Elle a également révélé les autres formes de pollution dont les interactions ont concouru à l'enlaidissement de la ville. Les efforts de la prise en compte de l'écologie dans les programmes d'aménagement du territoire n'est plus suffisante, mais il y a urgence d'instituer pour les habitants une politique d'Education Relative à l'Environnement (ERE). L'apport original de cette recherche se traduit par la mise en relief de l'impérieuse nécessité de l'intégration du patrimoine géologique et géomorphologique, base de l'identité culturelle, culturelle, intellectuelle, socio anthropologique dans l'aménagement du territoire pour la beauté et la durabilité urbaine de Cotonou.

## **Sources et bibliographie**

**Akomagni L. et Guidigbi E.** (2006), *Monographie de la commune de Cotonou*. Cotonou, Afrique Conseils.

**Diallo Y.** (2005), *Evaluation de la pollution des ressources en eau superficielle de la ville de Ouagadougou : établissement d'un profil des sources de pollution et proposition de solutions de mitigation*. Mémoire de fin de formation, Ecole inter Etats d'ingénieurs de l'équipement rural. Burkina-Faso.

**Institut National de Statistiques et d'Analyse Economique** (2013), *Cahiers des villages et quartiers de ville : Département du Littoral*. Ministère du Plan et du Développement, Cotonou.

**Lapostolle D. et Challéat S.** (2019), « Lutter contre la pollution lumineuse : Trois processus de valorisation de l'obscurité dans les territoires français ». *Vertigo*, Vol. 19, n°2, <https://doi.org/10.4000/vertigo.26057>

**Morel J.L., Florentin L. et Schwartz C.** (1999), « Définition, diversité et fonctions des sols urbains ». *Vandoeuve lès Nancy*, ENSAIA-INRA, Laboratoire Sol- Environnement, Paris, pp. 141-152.

**N'Bessa B. D.** (1979), *Les fonctions urbaines de Cotonou*. Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Bordeaux.

**N'Bessa B. D.** (1997), *Porto-Novo et Cotonou : origine et évolution d'un doublet urbain*. Thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres, Bordeaux-Talence.

**OMS** (2004), *The World Health Organization Quality of Life (whoool)-Who.int*

**OMS** (2016), *The World Health Organization Quality of Life (whoool)-Who.int*

**OMS** (2022), *The World Health Organization Quality of Life (whoool)-Who.int*

Unstats.un.org